

Université de Limoges

ED 613 - Sciences de la Société, Territoires, Sciences Économiques et de Gestion (SSTSEG)
GEOLAB UMR 6042 CNRS

Thèse pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Limoges
En Géographie

Présentée et soutenue par

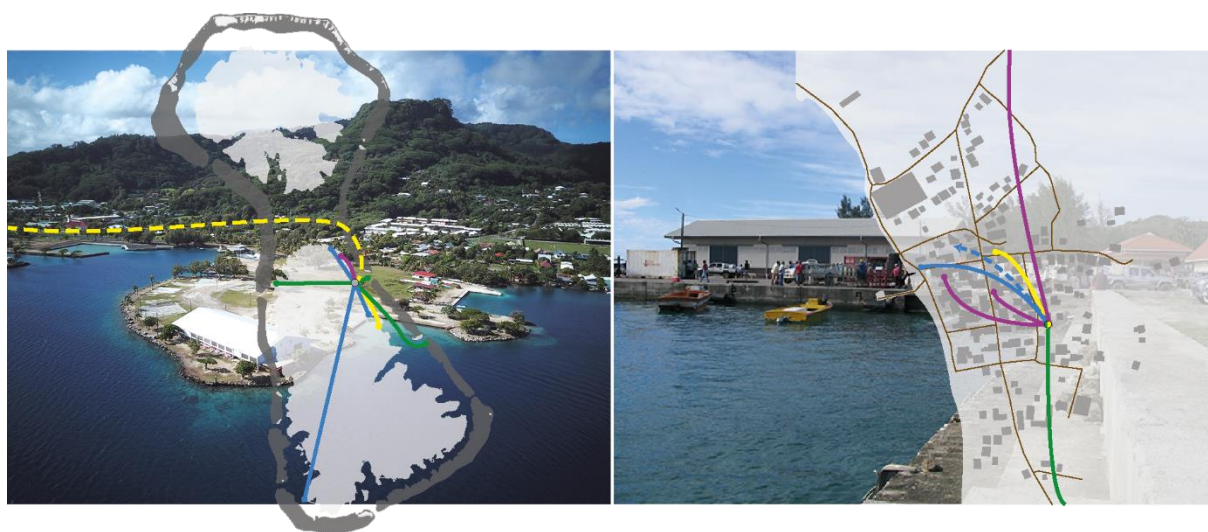
Sarah Bernard

Le 26 novembre 2021

S'installer et vivre en Polynésie française

Mobilités et recompositions territoriales

L'exemple de Ra'iatea (îles Sous-le-Vent) et Rurutu (Australes)



JURY

Tamatoa BAMBRIDGE , Directeur de Recherche, USR 3278, CRIOBE – Moorea	Examineur
Nathalie BERNARDIE-TAHIR , PR, GEOLAB UMR 6042, Université de Limoges	Directrice
Louis BRIGAND , PR, LETG UMR 6554, Université de Bretagne Occidentale	Directeur
Jean-Christophe GAY , PR, URMIS UMR 8245, Université Côte d'Azur	Rapporteur
Christian GHASARIAN , PR, Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel	Examineur
Gilles PESTAÑA , MCF, ERALO, Université de la Nouvelle-Calédonie	Examineur
Marie REDON , MCF-HDR, PLÉIADE EA 7338, Université Paris 13	Rapporteuse

Remerciements

Si la thèse est un exercice solitaire ce manuscrit n'aurait jamais pu aboutir sans le concours d'un grand nombre de personnes que je tiens à remercier chaleureusement.

Je pense en premier lieu à mes deux directeurs, Nathalie Bernardie-Tahir et Louis Brigand, pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me proposant ce sujet de thèse. Je vous remercie pour le temps que vous avez consacré à ce travail et pour vos conseils et commentaires.

Mes remerciements s'adressent ensuite à Marie Redon et Jean-Christophe Gay qui ont accepté de juger ce travail en tant que rapporteur.e.s, ainsi qu'à Gilles Pestaña, Tamatoa Bambridge et Christian Ghasarian qui ont consenti à participer au jury en tant qu'examineurs.

Je remercie la Région Limousin et l'université de Limoges de m'avoir accordé un financement de trois ans pour mener cette recherche.

Au-delà de la rédaction de ce manuscrit j'ai eu la chance de travailler avec Nathalie Bernardie-Tahir de manière plus proche en rédigeant des articles, en participant à des colloques, en réfléchissant ensemble à l'interprétation des données que nous avons collectées. Je te remercie sincèrement pour tout ce que tu m'as appris, ta disponibilité, tes encouragements et ta bienveillance tout au long de cette aventure et jusqu'à la fin. Tu as été une directrice remarquable qui a rendu cette expérience passionnante.

Un grand merci à Flo de m'avoir transmis sa passion pour la géographie et fait découvrir tous ces auteurs qui nous inspirent désormais. Merci pour nos moments, trop peu nombreux, en Polynésie française et surtout nos excursions dans l'Orofero, travailler en rigolant et rigoler en travaillant c'est ce qu'on fait et qu'on fait si bien.

Quelle joie d'avoir partagé ces années de thèse au côté de Marie que je remercie pour nos discussions partagées sur les îles, sur nos terrains, sur nos travaux autour d'un thé et de gâteaux au chocolat, autant de moments que je regrette déjà. À ces côtés je remercie également Sean, Spaz et Pops, pour leur accueil chaleureux lors de mes allers et venues à Limoges, merci pour ces soirées que nous avons passé tous les cinq.

Je pense ensuite à mes collègues de Geolab. Tout d'abord, Frédéric Richard pour sa bienveillance depuis mon arrivée à l'université. À travers lui c'est tous les membres du laboratoire que je remercie pour l'accueil dont j'ai bénéficié, pour le contexte intellectuel dans lequel j'ai évolué durant ces cinq années, et bien sûr pour les bons moments partagés en « Benthos » - Greta, Gabrielle, Julien, Charlotte, Marie C, Pauline, Adèle, Roberta, Marie E, Edwige, Marius, James, Rémy ; Je remercie également Julien Dellier et toute l'équipe pédagogique du département de géographie pour m'avoir donné l'opportunité d'enseigner grâce aux deux contrats d'ATER dont j'ai bénéficié ; Un grand merci à Fabien pour sa disponibilité (même le dimanche !) et son aide précieuse à la réalisation des cartes et figures qui agrémentent cette thèse. Comment remercier Julien Gabrielle Chloé Nina et Lou pour leur hospitalité dont j'ai largement abusé (et abuse encore aujourd'hui).

Cette thèse a été possible grâce à toutes les personnes qui ont pris le temps de me raconter leurs histoires et de partager un bout de leur vie avec moi. Merci pour ce temps que vous m'avez accordé, pour votre confiance et pour tous les moments passés avec vous, chaque rencontre a été d'une si grande richesse. Un grand merci à Juliette – Puhi Puhi – qui est à la base de ce réseau sur lequel repose cette thèse, et pour avoir été cette amie attentive et discrète dans les moments de doute. J'ai une pensée particulière pour Félix Rocard, Manutea Leroy et Ritia Taae qui ont joué un rôle essentiel dans mon parcours en m'hébergeant et en m'intégrant dans leur vie et pour le popaanésien de Ra'iatea, Marc, un guide essentiel lors de mon arrivée à Ra'iatea mais surtout un soutien sans failles durant ces mois de rédaction : tes photos de *fa'a'apu* et de coucher de soleil n'ont cessé de m'encourager.

J'exprime ma gratitude à Julien Vucher-Vizin, mon interlocuteur privilégié de l'ISPF pour son accueil chaleureux mais surtout pour sa réactivité à mes multiples demandes de chiffres et bases de données ainsi qu'à Jean Pierre Magello pour m'avoir ouvert les portes de Rurutu. À l'Université de Polynésie française j'ai eu la chance d'être accueilli à la Maison des Sciences Humaines du Pacifique et pour cela je remercie Erice Conte de m'en avoir ouvert les portes.

Je tiens ensuite à remercier mes amis qui m'ont chaleureusement entourée : Simon de la Dynamique qui a répondu avec patience et bienveillance à chacun de mes messages ainsi qu'à toutes mes interrogations aussi farfelues soient-elles, Paulette pour cette folle semaine tahitienne, le couple de « B », Elise et Nathan, pour nos week-ends insulaires, de Tahiti à Belle-Île en passant par Ra'iatea et Huahine, toujours si drôles mais si fatigants, Juliette et Quentin et avec eux celui qui a été présent durant tous ces mois de rédaction, à me regarder écrire sur une chaise, sur mon bureau et parfois même sur mon clavier : Paco, notre petite star adorée. Merci aux Delibos – Cécile, Camille, Chris, Benoit – pour nos weekends si délirants dont il faut trois semaines pour se remettre et à la bande de la Rochelle – Laure, Cyril, Breb's, Claire, Estelle, Nono, Margaux – dont j'ai eu l'immense chance de m'entourer à mon retour de Polynésie française, merci pour la dynamique que vous avez impulsé. Un grand merci à Roux Doudou pour les soirées guitares, les soirées galettes et maintenant les après-midi wing ! merci pour toutes ces blagues que je ne comprends pas mais qui, je suis sûr, sont très drôles, et pour avoir si rapidement et facilement intégré à ton vocabulaire notre nouvelle langue. Un grand merci à Clem pour nos longues conversations qui sont si importantes pour moi et me font tellement avancer et, bien sûr, à Lolo (de la table ronde) et Pierre qui sont présents depuis le début et à qui je vais enfin pouvoir rendre la pareille.

Je remercie ma famille qui m'a entourée durant ces cinq années : mes parents, mon frère, mes oncles et tantes, cousins et cousines, Sacha, mon petit scarabée – Laurence, qui a relu l'intégralité de cette thèse pour le travail fastidieux de corriger les fautes (merci infiniment) – mes belles-sœurs et beaux-frères, mes beaux-parents et mes neveux et nièces de Toulouse, la Chapelle Achard et Charritte de Haut.

Mes plus grands remerciements vont à Ben pour sa présence à mes côtés depuis le début de cette aventure intellectuelle, ton soutien, ta patience, ta bonne humeur ont été essentiels, que notre périple insulaire se poursuive ...

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Illustrations de couverture

Vue du centre-ville d'Uturoa (Ra'iatea) (cliché : B. Lièvre, 2018) – Circulations de Léa et Julien (S. Bernard et F. Cerbelaud, 2021) / Port de Moerai (Rurutu) (cliché : S. Bernard, 2017) – Circulations de Ruita (S. Bernard et F. Cerbelaud, 2021)

Notes au lecteur

La problématique du genre est pour moi essentielle, je suis donc sensible à l'utilisation de l'écriture inclusive. Néanmoins, j'ai choisi de ne pas la mobiliser dans ma thèse pour des raisons pratiques. Je ne maîtrise pas suffisamment cette écriture, du moins, pas au point d'être capable de l'utiliser sans ajouter des erreurs supplémentaires.

Concernant l'écriture des mots en Tahitien j'ai choisi la graphie du dictionnaire de l'académie tahitienne – Fare Vāna'a – dont les mots utilisés dans cette thèse sont listés et définis ci-dessous.

- **Glossaire :**

Evasan : Evacuation Sanitaire.

Fa'a'apu : terrain de culture

Fare : maison, case, domicile, demeure, bâtiment

Fare MTR : mission territoriale de reconstruction. Habitation bon marché et résistante, livrée en kit.

Fenua : terre, île, pays, territoire

Fēti'i : apparentés

Fiu : être fatigué, las

Hawaiki nui : compétition internationale de pirogues polynésiennes appelées va'a.

Heiva : concours de danse et de chant du mois de juillet

Mā'ohi : appliqué à des objets ce terme signifie ordinaire, indigène, qui n'est pas étranger. Appliqué à des personnes ce terme désigne une personne originaire de Polynésie.

Marae : plate-forme construite en pierre sèches et où se déroulait le culture ancien, associé souvent à des cérémonies à caractère social ou politique

Popa'ā : étranger

Rāhui : interdire, mettre un interdit, une restriction, une prohibition sur des pratiques ou des lieux de manière provisoire.

Raromatai : îles Sous-le-Vent.

Tāne : homme, mari, concubin

Tapu : fait référence à ce qui est sacré et qui peut faire l'objet de restriction, de serment ou d'interdit

Tāvana : personne investie d'un pouvoir administratif (gouverneur, administrateur de circonscription, maire, etc.)

Tere'a'ati : évènement célébré chaque année en janvier à Rurutu qui consiste à réaliser le tour de l'île et à s'arrêter dans certains lieux historiques emblématiques.

Tiurai : juillet. Se disait pour parler des fêtes de juillet, aujourd'hui les fête du Heiva.

Tifaifai : couverture faite d'un drap sur laquelle on a cousu des appliques ou encore faite de morceaux de tissu assemblés.

- **Acronymes**

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique. Association solidaire qui finance et accompagne les créateurs d'entreprise.

CAE : Contrats d'accès à l'emploi. Contrats rémunérés par le territoire et accordés aux mairies chargées de les répartir dans leur commune (à la mairie, au dispensaire, dans les entreprises ayant fait la demande, etc.).

CCISM : Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers.

CEP : Centre d'Expérimentation du Pacifique. Créé au début des années 1960 par l'État français pour procéder à des essais nucléaires sur les Atolls de Moruroa et Fangataufa avec une base militaire à Hao et une base arrière à Tahiti. Ces expérimentations nucléaires ont été atmosphériques jusqu'en 1974, sous-marine par la suite et ont pris fin en 1996.

CFPO : Compagnie Française des Phosphates de l'Océanie.

CMNP : Centre des Métiers de la Nacre et de la Perliculture.

CPS : Caisse de Prévoyance Sociale. Créée en 1956, cette institution prend en charge les frais médicaux (évacuations sanitaires, hospitalisations, traitement, etc.).

CSPC : Caisse de Soutien des Prix du Coprah. L'achat de la récolte est centralisé : l'Huilerie de Tahiti est tenue de l'acquérir en totalité à un prix fixé par le gouvernement et reçoit en contrepartie une subvention de la Caisse de Soutien des Prix du Coprah visant à combler la différence par rapport au cours mondial.

DAG : Direction de l'Agriculture.

DCP : Dispositifs de Concentration de Poissons.

EPIC : Établissement Public à caractère Industriel et Commercial. L'EPIC vanille de Tahiti est créé en 2003 et a vocation à intervenir dans les secteurs de la production, de la recherche-développement, de la transformation, du contrôle de la qualité, de la commercialisation et de la promotion de la vanille produite en Polynésie française.

FIFO : Festival International du Film Océanien. Évènement créé en 2004 qui a lieu chaque année à Tahiti où pendant une semaine sont projetés des films documentaires océaniques à Papeete. Le festival effectue ensuite une tournée dans certaines îles – dont Ra'iatea – pour présenter les films qui ont été primés.

IEOM : Institut d'Émission d'Outre-Mer. Assure le rôle de banque centrale dans les collectivités ayant pour monnaie le franc Pacifique : Nouvelle Calédonie, Polynésie française et les îles Wallis-et-Futuna.

ICRA : Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité. Dispositif d'aide gouvernementale dont l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle d'un demandeur d'emploi en soutenant son projet de création ou de reprise d'entreprise par l'accompagnement d'un tuteur et le versement d'aides financières.

INTEGRE : Initiative des Territoires pour la Gestion Régionales de l'Environnement. Projet de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique.

MFR : Maison Familiale Rurale. Établissement scolaire qui propose un modèle de formation alternatif basé sur l'alternance.

ISPF : Institut de la Statistique de Polynésie Française.

RGA : Recensement Général Agricole

SPG Bio Fetia : Système Participatif de Garantie. Association visant à garantir le label Bio Pasifika aux produits issus des exploitations engagées dans une agriculture biologique. Créé par la Communauté du Pacifique Sud (CPS) le label Bio Pasifika garantit que les producteurs respectent un cahier des charges précis (la NOAB), qui exclut l'usage de produits chimiques de synthèse et d'OGM, et repose sur des valeurs sociales et éthiques.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

ZEE : Zone Économique Exclusive

Sommaire

Introduction générale.....17

Première partie – Interroger les mobilités insulaires contemporaines à partir de l'exemple de la Polynésie française Introduction de la première partie..... 29

Introduction de la première partie..... 31

Chapitre I. Mobilités insulaires et renaissances des marges : positionner la thèse dans les champs de recherche 33

1. « Coloniser les îles » : construire et recomposer les îles..... 34
 - 1.1. Les premiers peuplements des îles 34
 - 1.2. Les peuplements et déplacements effectués sous la contrainte 37
 - 1.3. Les îles, des espaces de mouvements, de circulations et de brassage 39
2. « Partir des îles » : du « couple migratoire » à la formation de diasporas insulaires et leur rôle pour les îles 41
 - 2.1. La formation de « couples migratoires »..... 42
 - 2.2. La formation de diasporas..... 45
 - 2.3. Les apports de l'émigration pour le développement des îles 51
3. (Re)venir dans les îles : la renaissance des marges insulaires ? 56
 - 3.1. L'hypothèse d'un renouveau des marges en occident ... et dans les îles ? 57
 - 3.2. L'émergence de nouvelles mobilités : vers un nouveau paradigme mobilitaire insulaire ? 59
 - 3.3. Vers une recomposition des territoires insulaires ?..... 67

Chapitre II. Les mobilités en Polynésie française : des circulations anciennes aux mobilités coloniales..... 77

1. Une organisation océanienne des mobilités 80
 - 1.1. Le peuplement de la Polynésie orientale 80
 - 1.2. La cosmogonie, les légendes et les mythes océaniens 84
 - 1.3. L'art de la navigation polynésienne..... 86
 - 1.4. L'implantation sur les îles nouvellement découvertes..... 88
2. L'invention de la Polynésie française et le contrôle des migrations 90
 - 2.1. La christianisation dans les îles 92
 - 2.2. La formation d'un territoire cohérent, la Polynésie française, et la centralisation du pouvoir à Papeete 93
 - 2.3. Le développement de nouveaux pôles économiques 97
 - 2.4. Le premier schéma migratoire colonial : le contrôle des migrations..... 98
3. L'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP), nouvelles mobilités et phénomène d'urbanisation à Tahiti 101
 - 3.1. Le triptyque d'évènements à Tahiti : des facteurs « pull » 101
 - 3.2. La crise de l'agriculture : un facteur « push » 102

3.3. Des mobilités « circulaires » et « temporaires » vers des mobilités « durables » et « urbaines »	103
3.4. L'urbanisation de Tahiti et la marginalisation des « périphériques »	108
Chapitre III. Les mobilités contemporaines en Polynésie française : l'émergence d'un nouveau schéma de mobilités ?	117
1. Penser le territoire à la fermeture du CEP	119
1.1. Un espoir sur trois activités.....	119
1.2. Désenclaver les archipels, restructurer l'espace.....	124
2. Les mobilités contemporaines polynésiennes	129
2.1. Les mobilités par le prisme de l'ISPF	130
2.2. Vers un renouveau des îles en Polynésie française ?.....	138
2.3. Qui sont les néo-arrivants ?.....	144
Conclusion de la première partie	155
Deuxième partie – (Re)venir dans les îles : réflexion sur les mobilités insulaires à partir des îles de Rurutu et Ra'iatea	157
Introduction de la deuxième partie	159
Chapitre IV. Faire du terrain à Ra'iatea et Rurutu	161
1. Des choix et réflexions méthodologiques préalables... ..	162
1.1. L'intérêt de mettre en place une méthodologie qualitative	162
1.2. Travailler à Rurutu et Ra'iatea : les étapes de la préparation et de la consolidation du terrain.....	164
1.3. Rurutu et Ra'iatea : des territoires insulaires aux multiples facettes	174
2. ... au travail de terrain	180
2.1. Les différentes étapes du protocole de recherche	180
2.2. Construction de l'échantillon	189
3. Quelques points réflexifs d'une doctorante.....	201
3.1. Travailler en Polynésie française en tant que femme occidentale	201
3.2. Articuler une recherche doctorale et celle d'une équipe de recherche	205
Chapitre V. (Re)venir vivre dans les îles : l'émergence d'un nouveau schéma de mobilités en Polynésie française ?	213
1. Rurutu et Ra'iatea : deux espaces mouvement	215
1.1. Des circulations anciennes... ..	215
1.2. ...aux mobilités contemporaines	218
2. (Re)venir dans les îles : entre projets construits et circonstances impromptues	220
2.1. (Re)venir : un projet de vie construit selon le lien à l'île.....	223
2.2. Des éléments déclencheurs.....	240
3. Quand les chemins mènent aux îles : des circulations plurielles et multiscalaires.....	251
3.1. Des mobilités plurielles	252

3.2. ... parsemées d'étapes diverses	263
4. Choisir Rurutu et Ra'iatea : des intentionnalités multiples et entremêlées	268
4.1. Renouer avec l'île d'origine	269
4.2. Rechercher une qualité de vie.....	269
4.3. L'offre ou la recherche d'un emploi	272
 Conclusion de la deuxième partie	 277
 Troisième partie – Habiter les îles : vers une recomposition des territoires insulaires ?	 279
Introduction de la troisième partie	281
 Chapitre VI. Arriver sur les îles, s'y installer et créer des liens	 283
1. Arriver et s'installer sur les îles : un processus en plusieurs étapes	284
1.1. Une pluralité de lieux de vie.....	286
1.2. Une diversité de réseaux mobilisés.....	287
2. Tisser et déployer de nouvelles sociabilités	294
2.1. La mobilisation des réseaux familiaux et amicaux : entre rupture et continuité	295
2.2. La vie associative : un levier essentiel pour s'insérer dans les îles	297
3. S'intégrer dans la société insulaire : une utopie ?.....	312
3.1. Un isolement recherché	312
3.2. Entre recherche de tranquillité et de sociabilités	313
3.3. Des réseaux d'entre-soi.....	315
 Chapitre VII. Entreprendre dans les îles.....	 321
1. Les entrepreneurs et leurs projets	324
1.1. Des profils d'entrepreneurs variés et des projets divers	324
1.2. Des projets soutenus par des aides.....	326
1.3. Des initiatives surtout individuelles	328
2. Un projet professionnel très articulé au projet de vie	331
2.1. L'entrepreneuriat dans le projet professionnel des néo-arrivants: entre rupture et continuité	331
2.2. Néo-entrepreneuriat et projet de vie.....	333
3. Les projets agricoles, des leviers de développement pour les îles ?.....	341
3.1. Deux profils d'agriculteurs	343
3.2. Des rapports différents à l'île et à la terre	352
 Chapitre VIII. Circuler sur les îles et au-delà.....	 359
1. Les lieux fréquentés par les néo-arrivants	360
1.1. Des « lieux monogènes » aux « lieux communs ».....	360
1.2. « Les lieux communs », des lieux de rencontres	362
1.3. Entre lieux « monogènes » et lieux hybrides : les lieux domestiques.....	371
2. Être mobile dans les îles	373
2.1. Des néo-arrivants peu mobiles dessinant des territorialités centrées sur le domicile ou le village.....	373

2.2.	Des néo-arrivants plus mobiles construisant des territorialités élargies à l'île	378
3.	Sortir de l'île : les dynamiques trans-insulaires et transnationales	386
3.1.	Des territorialités qui se construisent à l'échelle de la Polynésie française	386
3.2.	Des territorialités qui débordent l'espace polynésien	395
	Conclusion de la troisième partie.....	403
	Conclusion générale	405
	Références bibliographiques.....	409

Introduction générale

De la Nouvelle-Calédonie à la Polynésie française

Cette recherche est l'aboutissement d'un parcours ayant débuté en 2014 alors que j'étais en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de mon stage de fin d'étude d'école d'ingénieur. L'objectif de celui-ci était d'étudier les représentations et la place de la tortue verte dans quatre tribus du sud du Territoire. Après un premier séjour plutôt réussi et fécond, je suis revenue une seconde fois poursuivre cette même étude dans le cadre d'un second stage de master 2, cette fois-ci en anthropologie de l'environnement. Ce deuxième séjour a été plus ardu, le sujet ayant d'une part été mal compris par les habitants, et révélant par ailleurs des jeux de pouvoir entre les différents acteurs du territoire autour de la détention des savoirs sur l'environnement. Cette expérience a été un tournant dans mon parcours de recherche. J'avais en effet découvert et le monde de la recherche et la Nouvelle-Calédonie que j'avais largement appréciés au point d'en faire un de mes objectifs de vie, et je me retrouvais à tout remettre en question.

Quelques mois plus tard, par un heureux hasard, je me vis proposer un sujet de thèse sur le thème des mobilités en Polynésie française. Je ne connaissais ni la géographie, ni la Polynésie française, mais j'ai malgré tout saisi l'opportunité de renouer avec l'Océanie, de partir à la rencontre des populations insulaires et de me frotter à nouveau aux aspérités du terrain et à la démarche qualitative. C'est donc forte de ces diverses expériences, océaniques, disciplinaires et méthodologiques que j'ai abordé cette recherche sur la question de l'arrivée de nouvelles populations en Polynésie française.

La Polynésie française aujourd'hui

Située en Océanie la Polynésie française (figure 1) est une construction française datant de la fin du XVII^e siècle qui rassemble plusieurs archipels : la Société – avec les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent –, les Marquises, les Australes, les Tuamotu et les Gambier (carte 1). Ce groupement d'îles comptabilise 276 000 habitants en 2017 d'après l'Institut de la Statistique de Polynésie française (ISPF), mais ce sont surtout les îles du Vent (Tahiti et Mo'orea) qui centralisent le pouvoir et polarisent la majeure partie de la population aujourd'hui : 207 300 personnes en 2017, soit 75% de la part totale de la population.



Figure 1. La Polynésie française

Ces îles ont été peuplées entre les IX^e et X^e siècles par les Mā'ohi¹ depuis un foyer situé en actuelle Asie du sud-est. La circulation est caractéristique de ce peuple qui, tout en s'installant sur les îles, n'a cessé de maintenir des liens avec les terres d'origines, tissant un territoire fait de lieux et de routes d'alliance (Bonnemaison, 1996). La rencontre avec les Occidentaux à partir du XVI^e siècle transforme l'espace et les circulations qui ont pris dès lors des sens différents. Les colons ont d'abord initié des mobilités contraintes, embarquant de force des Polynésiens vers les plantations (coton, café, vanille) et les pôles économiques (phosphate, nickel). En parallèle, la métropole française a envoyé des citoyens français pour construire la colonie qui se développe autour de Papeete, sur l'île de Tahiti. C'est surtout l'installation du

¹ Appliqué à des objets ce terme signifie ordinaire, indigène, qui n'est pas étranger. Appliqué à des personnes ce terme désigne une personne originaire de Polynésie.

Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP)², au début des années 1960, qui imposa Tahiti comme île centrale du territoire où les principales structures administratives, politiques et militaires ainsi que de nombreuses entreprises se sont implantées. L'extension du marché du travail à Papeete déclencha des mouvements migratoires entre les archipels et Tahiti et provoqua la fixation en ville de la population (Fages, 1973 ; 1974). Cette nouvelle économie dessina un schéma centre/périphérie inédit dans l'histoire de ce territoire, fondé sur un modèle mobilitaire centripète consacrant la centralité tahitienne et signant la marginalisation des périphéries insulaires.

Après son rattachement à la France en 1880, le statut du Territoire a évolué, acquérant une autonomie de plus en plus importante. Depuis l'obtention du statut de Collectivité d'Outre-mer (COM), la Polynésie française jouit de fait d'une large autonomie, l'État ne conservant que ses missions régaliennes assurées par son représentant local, le Haut-commissaire de la République. Celles du Pays sont mises en œuvre et contrôlées par quatre institutions : le Président, élu par l'Assemblée de Polynésie française pour cinq ans ; le gouvernement, composé du vice-président et d'une dizaine de ministres ; l'Assemblée de Polynésie française dont 57 membres, élus pour cinq ans au suffrage universel, adoptent les lois et les délibérations présentées par le gouvernement ; et le Conseil Économique, Social et Culturel, une assemblée consultative représentant les groupements professionnels, les syndicats, les organismes et les associations qui structurent la vie économique, sociale et culturelle du Pays.

La fermeture du CEP en 1996 a représenté un véritable séisme qui a conduit le gouvernement à mettre en œuvre des stratégies de restructuration, de rééquilibrage et de diversification de l'économie. Aujourd'hui, celle-ci repose principalement sur le secteur tertiaire qui se caractérise par l'importance de l'administration publique. La première source de devises du pays est le tourisme dont les îles Sous-le-Vent forment le pôle principal avec le spot que constitue l'île de Bora Bora (11 hôtels internationaux) et l'activité nautique très dynamique à Raïatea (activité de charter, accueil des navires de croisière, présence de deux marinas de plaisance, existence d'une zone d'activité dédiée à l'industrie navale, etc.). La perliculture est le second secteur d'exportation du pays et constitue l'activité principale des Tuamotu-Gambier où se situent la majorité des exploitations. Les archipels – autres que les îles du Vent – concentrent les trois quarts des exploitations et des actifs agricoles ainsi que les deux tiers des productions végétales du pays (Natier, 2018). Parmi celles-ci, la coprahculture est la première production en volume et fait l'objet depuis 1967 d'une politique de soutien du gouvernement. La production de vanille dans les îles Sous-le-Vent et le maraîchage (carotte, pomme de terre) aux Australes sont aussi des secteurs stimulés par des aides gouvernementales. Les autres productions végétales sont variées (taros, citrons, oranges, etc.) et limitées à l'autoconsommation (Ibid.).

² Créé au début des années 1960 par l'État français pour procéder à des essais nucléaires sur les Atolls de Moruroa et Fangataufa avec une base militaire à Hao et une base arrière à Tahiti. Ces expérimentations nucléaires ont été atmosphériques jusqu'en 1974, sous-marine par la suite et ont pris fin en 1996.

La culture Mā'ohi, longtemps dénigrée au profit de la seule culture occidentale (Rigo, 1997), vit depuis quelques années un engouement qui ne cesse de s'amplifier. Parmi les emblèmes de cette renaissance, les événements sportifs et culturels rythment le calendrier des Polynésiens telles que les fêtes du Heiva³ en juillet ou les courses de pirogues en haute mer comme l'Hawaiki nui en octobre. Ce regain d'intérêt résulte de l'émergence, à la fin des années 1960, d'un mouvement de réveil culturel, initié par quelques intellectuels engagés contre l'implantation du site d'expérimentation nucléaire, qui a contribué à la réhabilitation de la culture Mā'ohi et à son institutionnalisation progressive (Saura, 1988). Aujourd'hui l'énonciation culturelle s'effectue à différentes échelles et le choix, voire l'articulation de ces échelles par les acteurs de cette énonciation en dit long sur leur projet politique : entre repli et volonté de décroisement et de participation au monde (Mury, 2020).

Interroger les mobilités contemporaines en Polynésie française

C'est donc dans ce contexte social, politique, économique et culturel particulier que s'inscrit cette recherche. Le point de départ de ma thèse s'appuie sur un rapport publié par l'ISPF en 2014 (annexe 1) qui révélait l'émergence d'une nouvelle tendance dans les dynamiques de mobilités en Polynésie française. À la différence des périodes intercensitaires précédentes, une opposition inverse se dessinait en 2012 entre les îles du Vent d'où partaient plus de migrants qu'ils n'en arrivaient, et les archipels plus éloignés où les arrivées étaient au contraire nettement plus nombreuses que les départs (Vucher-Visin, 2014a).

Cette observation amène plusieurs questions que les parcours de Samuel et Rose permettent d'éclairer. Ces deux portraits résument en effet particulièrement bien les principaux éléments de réflexion et d'interrogation qui traversent la thèse ainsi que la méthodologie privilégiée : celle de l'entretien et du récit de vie.

Portrait de Samuel, 50 ans, habitant de Ra'iatea

Samuel, âgé d'une cinquantaine d'années, est revenu en 2017 à Ra'iatea. Originaire de Tours, il a quitté la France en 1999 à destination de Nouméa où il s'est installé pendant six ans. Il a d'abord travaillé dans une pâtisserie où il s'est lié d'amitié avec un ancien sous-marinier qui avait fait une campagne à Tahiti. Tous les deux ont ouvert deux entreprises de restauration avant de partir ensemble en Polynésie française, dans l'idée de créer une nouvelle activité. Sa séparation avec sa conjointe et l'envie de changer de vie ont été les moteurs de son départ de Nouvelle-Calédonie.

Lorsqu'ils sont arrivés sur le sol polynésien, ils ont fait « *le tour des îles principales* » pour découvrir le territoire et trouver « *une petite affaire à monter ou reprendre* ». Au fil de leur recherche, ils ont eu l'opportunité de racheter une pizzeria à Ra'iatea, un bon

³ Concours de danses et de chants au mois de juillet

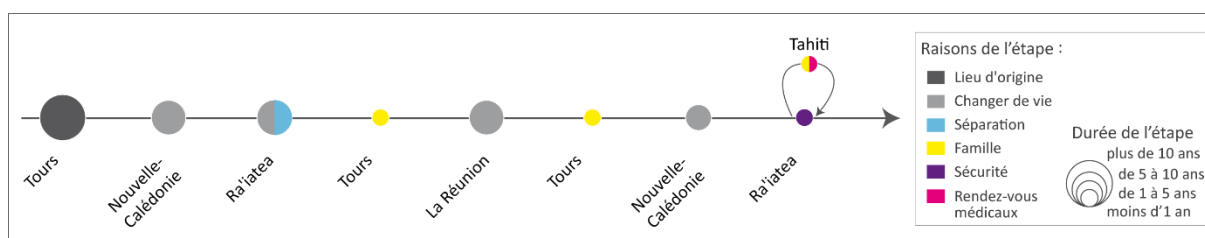
compromis puisque divorcé, il avait à sa charge sa fille d'une dizaine d'années et recherchait alors une île avec un collège et proche d'un hôpital.

Six ans plus tard, il s'est retrouvé seul lorsque sa fille est partie en France poursuivre ses études et après qu'il se fut séparé de son amie rencontrée sur l'île. « *Et puis c'est toujours pareil, on se lasse un petit peu. Au bout de six ans à Ra'iatea on tourne vite en rond. La pizza, je commençais à en avoir un petit peu marre même si ça marchait bien* ». Sur les conseils d'un de ses amis, c'est à La Réunion qu'il a décidé de poursuivre sa route.

Après avoir séjourné six ans à La Réunion où il a créé un snack, il a fait le choix de repartir à Nouméa avec le projet d'ouvrir un glacier. Pourtant, après avoir travaillé deux ans en tant que chef cuisinier, il a décidé de quitter la Nouvelle-Calédonie pour des raisons de sécurité et de revenir à Ra'iatea ouvrir son glacier.

En 2017, il s'est ré-installé à Ra'iatea. Par l'entremise d'une agence immobilière, il a trouvé une maison à louer et une roulotte à acheter. Il prépare désormais des poulets rôtis en attendant de trouver un terrain ou un local pour développer son projet de glacier. Ses semaines sont rythmées par sa nouvelle activité qui l'occupe la majeure partie de la journée et lui laisse peu de temps pour d'autres activités ou pour s'investir dans des associations.

Il se rend néanmoins de temps en temps à Tahiti pour voir son amie qui y vit lorsqu'elle ne vient pas à Ra'iatea.



Entretien réalisé en avril 2018 par S. Bernard et N. Bernardie-Tahir

Portrait de Rose, 50 ans, habitante de Rurutu

Originaire de Rurutu par ses deux parents, Rose est née et a grandi à Tahiti où elle a obtenu son bac, s'est formée et a travaillé dans différentes entreprises. Après avoir eu sa fille, elle a saisi l'opportunité avec son concubin d'aller travailler dans les fermes perlières aux Tuamotu à Ahe d'abord, puis à Takaroa et Fakarava, laissant sa fille en garde chez sa sœur vivant à Tahiti. Durant cette période, ils revenaient chaque année à Tahiti au mois de décembre pour rendre visite à leur fille et passer les fêtes de Noël en famille.

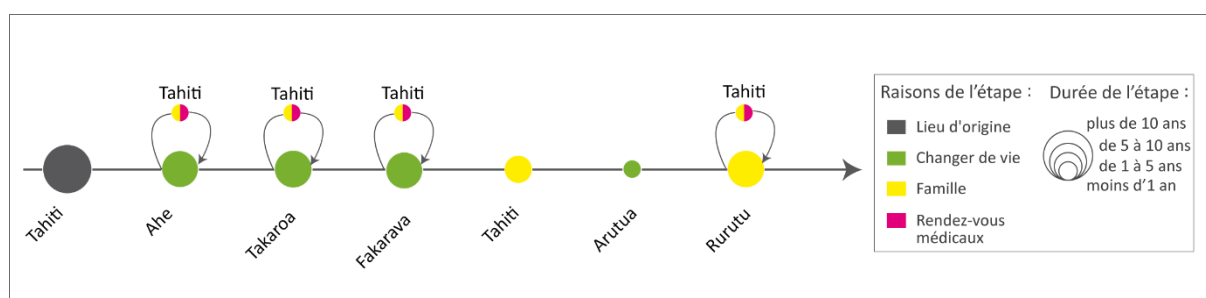
En 2012 ils ont démissionné de l'entreprise pour revenir vivre auprès de leur fille et pouvoir suivre son cursus scolaire. Ils ont continué à travailler pour la même entreprise perlière, mais cette fois-ci au siège, à Papeete. Les conditions étant précaires, elle est retournée aux Tuamotu, à Arutua, pour travailler de nouveau au sein d'une ferme

perlière. Puis elle décida de revenir vivre à Rurutu auprès de son père et de sa belle-mère, cette dernière étant tombée malade. Elle est donc revenue en 2013 avec son conjoint dans la maison familiale. Ils ont tous les deux obtenu un Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)⁴ à l'hôpital de Rurutu pour elle, à la Maison Familiale Rurale (MFR) pour lui.

À son arrivée elle s'est impliquée dans la vie politique de l'île pour prendre la relève de son père, lui aussi tombé malade. Depuis sa mort, elle a arrêté ses activités et se consacre désormais à la mise en œuvre d'un projet agricole avec son concubin :

« Mon mari et moi on s'est retrouvé avec tout ce que mon père nous a laissé : à commencer par l'agriculture ensuite l'élevage de cochons. Donc on va dire que ce que mon père nous a inculqué n'a pas servi à rien, bien au contraire. Ça nous a encore plus renforcés pour pouvoir aujourd'hui mener notre propre combat. En fait l'objectif qu'on se fixe c'est de pouvoir essayer de commercialiser sur Papeete ».

Depuis qu'elle vit à Rurutu, elle continue de circuler entre son île et Tahiti où vit sa fille qui suit désormais des études supérieures.



Entretien réalisé en juin 2017 par S. Bernard

Ces deux parcours que tout semble opposer – les origines, l'histoire de vie, les représentations, etc. – révèlent un certain nombre d'éléments communs qui ont été au cœur de la réflexion dans cette recherche et qui forment trois ensembles de questionnements.

Au regard de la littérature scientifique sur le renouveau des zones rurales dans les pays occidentaux, Samuel et Rose s'apparentent à ce que ces recherches pointent comme étant des néo-arrivants. Le premier ensemble de questions gravite donc autour d'un enjeu définitionnel : qu'est-ce qu'un néo-arrivant en Polynésie française ? Sur le sujet, la bibliographie ne propose pas de définition précise, les néo-arrivants sont définis selon des critères propres à chaque auteur. Ici, les profils de Samuel et Rose nous offrent quelques éléments que l'on retiendra pour cette étude. Les néo-arrivants peuvent être originaires des îles ou étrangers et sont arrivés ces dernières années, sans pour autant qu'une date précise soit retenue, même si l'on peut remonter jusqu'à 2007, année à partir de laquelle les

⁴ Les CAE sont des contrats rémunérés par le territoire et accordés aux mairies chargées de les répartir dans leur commune (à la mairie, au dispensaire, dans les entreprises ayant fait la demande, etc.).

recensements de l'ISPF semblent révéler les premières évolutions sensibles dans les mobilités. Pour autant, cette catégorie pose de nombreuses questions : est-elle pertinente à mobiliser en Polynésie française ? Existe-t-il des différences entre les néo-arrivants originaires des îles et ceux qui sont étrangers, que ce soit dans les trajectoires de mobilités qu'ils dessinent, dans les modalités de l'installation sur les îles ou dans les manières d'habiter ces territoires ? Finalement, ces catégories sont-elles opératoires pour comprendre les sociétés insulaires aujourd'hui ?

Ce point m'amène ensuite à aborder deux autres ensembles de questionnements qui ont nourri et traversé tout mon travail : d'une part, le sens – au sens propre et figuré – des mobilités que les néo-arrivants réalisent et, d'autre part, les formes d'habiter qu'ils déploient sur les territoires insulaires.

Les parcours de vie de Samuel et Rose apparaissent complexes et différents l'un de l'autre, mais dessinent pourtant tous les deux des mobilités multiscalaires et hybrides. Multiscalaires car les échelles sont variées. Rose circule entre les îles au sein de la Polynésie française et Samuel, au-delà, entre le Territoire et d'autres îles ou d'autres pays. Hybrides, car les raisons de se déplacer et de s'installer dans un lieu sont multiples et parfois intriquées : une séparation, un emploi, l'envie de changer de vie, la nécessité de s'occuper d'un proche, etc. La littérature scientifique concernant les mobilités foisonne ces dernières années au point de concourir à définir un *mobility turn* (Urry et Sheller, 2006). La plupart des travaux sur le sujet interrogent les spatialités des mobilités et les ressorts qui les animent, et déconstruisent alors la linéarité des déplacements et les catégorisations étanches élaborées principalement à partir des intentionnalités et des échelles spatio-temporelles. En s'inscrivant dans ces champs de recherches, cette thèse explore les formes que prennent les mobilités des individus qui s'installent pour la première fois ou qui reviennent en Polynésie française et les échelles auxquelles elles se déploient. D'où viennent-ils ? Quels sont leurs parcours et leur trajectoire de mobilité ?

Le troisième ensemble de questionnements renvoie à la manière dont les individus habitent les îles (Lazzarotti, 2006). Les histoires de Samuel et Rose en révèlent trois principales facettes.

La première interroge la notion de réseau, des réseaux familiaux, amicaux, sociaux mobilisés en arrivant sur les îles et déployés après leur installation. Samuel par exemple a trouvé une maison à louer par le biais de l'agence immobilière de Ra'iatea, et Rose s'est installée dans la maison familiale où vivaient ses parents. Leurs discours pointent plusieurs questions : quels types de réseaux sont mobilisés par les néo-arrivants lorsqu'ils arrivent ? Sont-ils les mêmes pour tous ? Comment sont-ils utilisés ? Par ailleurs, la manière dont Samuel et Rose s'insèrent dans la vie sociale des îles prend également différentes formes. Rose a repris la place de son père en politique lorsque celui-ci était malade tandis que Samuel ne semble pas avoir le temps de s'investir dans la vie associative. On peut alors explorer la manière dont les individus tissent (ou pas) des liens et s'impliquent dans les sociabilités locales une fois installés. D'une manière plus générale, avec l'arrivée de personnes aussi différentes que Samuel et Rose, c'est le nouveau vivre-ensemble dans les îles que cette thèse interroge. Quelles sont les formes et

degrés de recompositions sociales induites par la cohabitation de personnes aux parcours, histoires et projets aussi dissemblables ?

Pour divergents qu'ils soient, les profils de Samuel et Rose présentent malgré tout des traits communs qu'il convient d'identifier. Ils sont en effet tous les deux à l'origine d'un projet professionnel leur permettant de vivre et de rester sur l'île tout en participant au développement économique de celle-ci. La littérature scientifique sur le sujet montre que les entreprises créées par les néo-arrivants dans les espaces ruraux de faibles densités font souvent partie intégrante de leur projet de vie et constituent dans le même temps des leviers de développement pour les territoires (Saleilles, 2006 ; 2010 ; Cognard, 2010 ; Brigand et al, 2014 ; 2019). Quelles sont les activités déployées ? En quoi participent-elles aux dynamiques territoriales insulaires ? Et comment s'intègrent-elles au projet de vie des individus ? Telles sont les interrogations liées à la seconde facette des modes d'habiter insulaires.

Le troisième prisme enfin renvoie aux mobilités vers Tahiti qu'effectuent Rose et Samuel pour rendre visite à leur famille ou pour des rendez-vous médicaux. Leur installation dans l'île ne signe donc pas leur immobilité, mais s'articule au contraire à de nouvelles circulations qui participent de leur mode d'habiter. Il s'agit alors de comprendre le sens de ces mobilités, leurs ressorts et leurs spatialités, à différentes échelles et selon différents pas de temps.

Finalement, à partir de ces trois grands questionnements, l'enjeu de ma thèse consiste à saisir l'articulation fine entre l'ancrage et la mobilité dans et hors de l'espace insulaire polynésien, c'est-à-dire entre les mobilités multiscalaires dessinées par les néo-arrivants avant et après leur installation et la manière dont ils habitent les territoires insulaires. Au fond, en quoi les spatialités, la nature et les dynamiques des circulations contemporaines observées en Polynésie française révèlent-elles l'émergence d'un nouveau modèle de mobilités, plus complexe et plus protéiforme, et dans quelle mesure celui-ci participe-t-il aux recompositions territoriales à l'œuvre dans les îles polynésiennes aujourd'hui ?

Des centres, des marges et des périphéries, des concepts pertinents en Polynésie française ?

Le choix de vivre dans une île périphérique – c'est-à-dire en dehors des îles du Vent considérées comme le centre du territoire – est partagé par Samuel et Rose. Ces tendances ne sont pas propres aux îles de Polynésie française, elles ont déjà été observées dans d'autres types de territoires et à différentes échelles dont les études sur le sujet s'attachent à montrer le renouveau (Grésillon, 2011 ; Depraz, 2017 ; Milhaud, 2017). La problématique de la périphéricité territoriale et de sa valeur représente un point de questionnement majeur dans cette thèse. Faire le choix d'une île en marge en Polynésie française, serait-ce aussi l'illustration d'une renaissance des marges et de l'émergence d'un nouveau modèle mobilitaire tels qu'observés dans certains territoires occidentaux, ou bien faut-il saisir cette évolution à l'aune de référentiels océaniques différents ?

Le fondement culturel, voire identitaire des mobilités en Polynésie française m'a en effet amenée à interroger la pertinence de la grille d'analyse centre-périphérie en territoire

océanien. Dans un contexte où les Polynésiens n'ont cessé de circuler et où les liens avec les territoires d'origine ont perduré, peut-on réellement parler de centre et de périphéries ? et de marges ? La découverte de J. Bonnemaïson a été essentielle dans ma réflexion, m'initiant à l'idée que ces modèles étaient des constructions modernes issues de la colonisation : « *ici, point de lieux centraux. L'organisation de l'espace selon des cœurs vivants et des périphéries déprimées est une réalité nouvelle issue de la construction étatique coloniale et de l'impact des réseaux modernes de commerce et de production* » (Bonnemaïson, 1996, p.435). Puis ce sont les écrits de G. Pestaña qui ont été importants, m'incitant à prendre avec précaution les notions d'« exode rural », « centre/périphérie », « dépeuplement rural », des « *notions importées du contexte français ou européen (qui) fonctionnent comme de puissants pré-supposés et qui peuvent limiter l'appréciation de situations spécifiques* » (Pestaña, 2016). Ce sont ces analyses critiques qui ont guidé mes réflexions méthodologiques, m'incitant notamment à prendre de la distance avec l'approche quantitative si je voulais tenter de mettre en évidence les signaux faibles d'un nouveau paradigme mobilitaire en Polynésie.

Méthodologie et plan général

Cette thèse repose donc sur une méthodologie qualitative associant des entretiens semi-directifs et de l'observation participante réalisés dans deux îles du Territoire : Ra'iatea (archipel des îles Sous-le-Vent) et Rurutu (Archipel des Australes). Deux îles choisies parce qu'elles semblent représenter des territoires en « marges » illustrant les nouvelles tendances de mobilités observées dans les recensements de population. Les résultats de cette recherche sont structurés en trois parties (figure 2).

La première partie consiste à inscrire ma réflexion dans le cadre thématique et épistémologique qui l'a nourrie. Dans cette partie, je souhaite analyser les mobilités insulaires contemporaines dans le temps long en proposant une synthèse des travaux réalisés sur ce thème dans les principales régions insulaires du monde, puis plus spécifiquement dans le territoire polynésien. Il s'agira ensuite de présenter les mobilités actuelles à partir des recensements de population réalisés en Polynésie par l'ISPF et d'interroger la manière dont celles-ci peuvent être interprétées à la lumière des grilles d'analyses occidentales et des concepts relatifs aux problématiques migratoires, mais aussi d'une méthodologie plus adaptée au contexte.

Cette contextualisation et ces diverses interrogations conduisent à la seconde partie de la thèse qui resserre la focale sur les deux îles choisies comme lieux d'étude : Ra'iatea et Rurutu. Le premier volet consistera à éclairer de manière réflexive les coulisses de cette recherche, les principes qui ont guidé l'identification des terrains d'étude, mais aussi les choix méthodologiques et leurs enjeux, les difficultés rencontrées à faire du terrain dans un contexte culturel très éloigné de nos points de référence occidentaux. Une fois le cadrage théorique, méthodologique et géographique posé, le second temps de cette réflexion s'attachera à analyser les ressorts, les formes et les dynamiques de mobilités en Polynésie

française à partir des entretiens menés dans les deux îles de Ra'iatea et de Rurutu, afin de discuter de l'émergence d'un nouveau modèle de mobilités sur le Territoire.

Dans la dernière partie je propose d'analyser la manière dont les néo-arrivants qui s'installent à Ra'iatea et Rurutu habitent le territoire, comment ils participent à recréer un nouveau vivre-ensemble, mais aussi comment ils y travaillent, entreprennent, y circulent. Il s'agira alors d'aborder les modalités de cohabitation que déploient des groupes sociaux qui vivent de manière différente le territoire, les initiatives économiques que les néo-arrivants développent et les manières dont ils circulent et pratiquent le Territoire à différentes échelles.

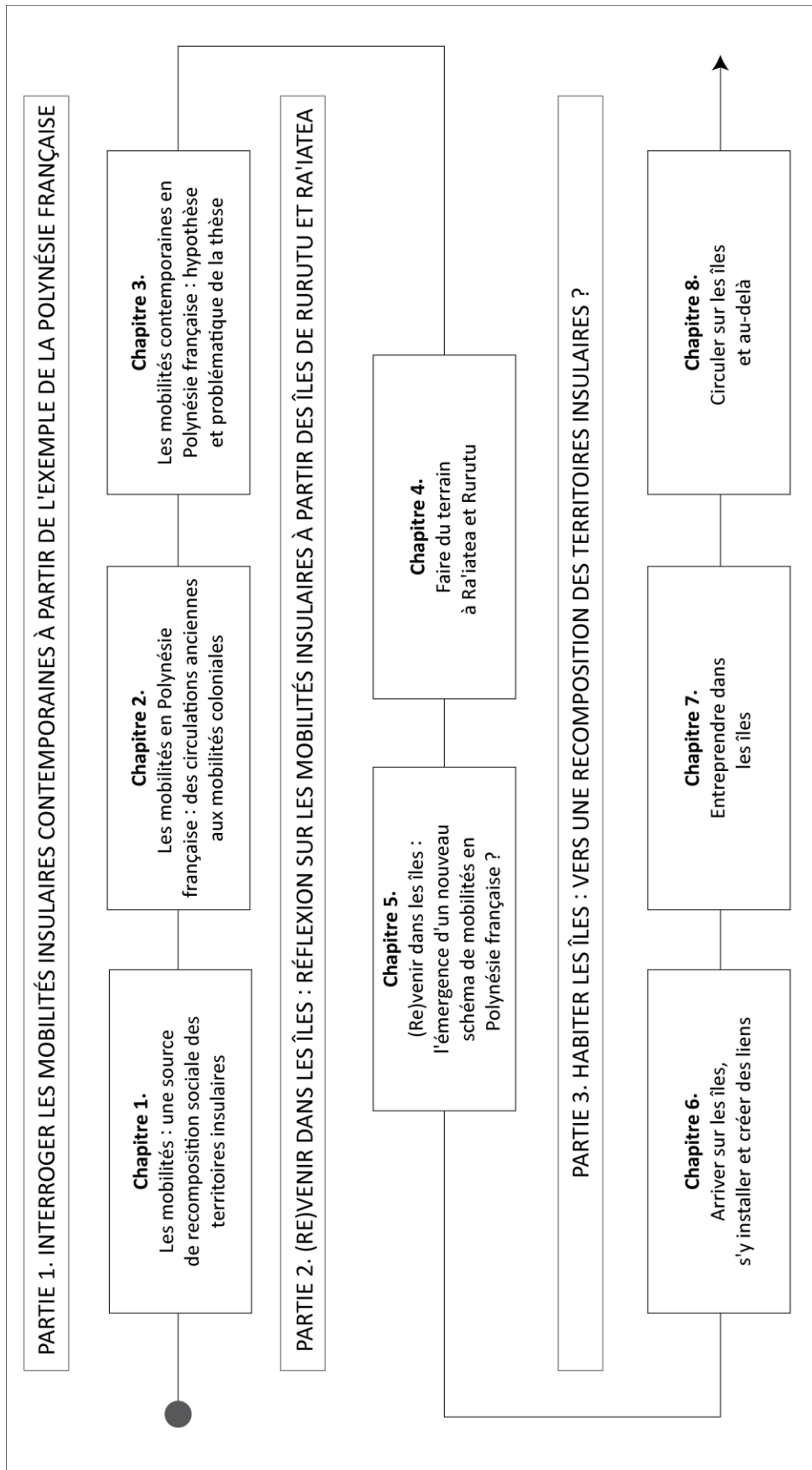


Figure 2. Plan de la thèse

**Première partie –
Interroger les mobilités insulaires contemporaines à
partir de l'exemple de la Polynésie française**

Introduction de la première partie

En s'intéressant à l'arrivée de néo-arrivants dans les îles, qu'ils soient étrangers ou natifs de retour, ma thèse se positionne à l'interface de deux champs de recherches que cette première partie ambitionne de croiser de manière heuristique.

C'est tout d'abord au sein de la littérature scientifique sur les territoires insulaires en général, et dans le cadre polynésien en particulier, que cette thèse s'intègre. Les dynamiques migratoires y prennent une place prépondérante, mais si le peuplement des îles et les phénomènes d'émigration ou de diasporas ont été abondamment étudiés, le retour des insulaires dans les îles notamment l'est un peu moins.

D'autre part, ce travail s'inscrit aussi pleinement dans les recherches récentes sur les mobilités qui s'appliquent à déconstruire des catégorisations qui prévalent encore dans nombre de travaux sur les « nomades » contemporains (le touriste, le migrant, l'expatrié, le résident secondaire, l'homme ou la femme d'affaire, etc.), mais qui forment autant d'obstacles à la compréhension fine de dynamiques mobilitaires aujourd'hui en pleines recompositions. Celles-ci peuvent être désormais saisies à travers une nouvelle approche, celle du mobility turn (Urry et Sheller, 2006), et ont donné lieu à l'émergence de nouveaux cadres théoriques, que ce soit celui des lifestyle migration (Benson et O'Reilly, 2009) ou des migrations d'aménités (Glorioso et Moss, 2011). Par ailleurs, si la plupart des travaux interrogeant l'émergence de nouvelles mobilités et tendances démographiques portent principalement sur les campagnes des pays développés, ils sont moins nombreux sur les dynamiques de mobilités actuelles dans les îles.

Il s'agira donc dans cette première partie d'interroger les mobilités insulaires contemporaines au sein du vaste ensemble archipélagique que forme la Polynésie française.

Le premier chapitre positionne ma thèse au sein des recherches sur les mobilités insulaires envisagées comme un levier de recompositions sociales et territoriales dans le temps long, oscillant entre départs et arrivées. Des premiers peuplements jusqu'à nos jours, les îles ont été tour à tour des lieux d'arrivés, des points de départ pour des diasporas en formation avant de redevenir, pour certaines, de nouvelles terres d'accueil.

Le second chapitre s'intéresse plus spécifiquement au territoire insulaire qui est au cœur de ma recherche : la Polynésie française. Il a pour ambition de présenter l'histoire du territoire par le prisme des mobilités passées, que ce soit celles des populations océaniques anciennes, ou les plus récentes observées dans le contexte économique et politique lié à la présence française.

Ces analyses sont essentielles pour mettre en perspective les mobilités contemporaines qui font l'objet du dernier chapitre. L'ambition sera ici d'interroger la singularité de celles-ci en s'interrogeant sur l'émergence d'un nouveau paradigme mobilitaire à l'œuvre en Polynésie française.

Chapitre I. Mobilités insulaires et renaissances des marges : positionner la thèse dans les champs de recherche

Cette thèse s'inscrit dans la continuité de travaux relativement nombreux en sciences sociales relatant la longue et complexe histoire migratoire des territoires insulaires. Les sociétés insulaires contemporaines sont en effet l'héritage de mobilités diverses et intenses qui ont animé les îles depuis toujours : après avoir peuplé les îles, les insulaires les ont parfois/souvent quittées pour partir vers d'autres horizons. Aujourd'hui, certains y reviennent selon différentes modalités, s'ajoutant à ceux qui s'y installent pour la première fois. Ces différentes étapes ne se sont pas toujours produites de manière strictement chronologique comme présenté ci-dessus, mais nous les analyserons néanmoins successivement par souci de clarté, en les éclairant par une revue de littérature portant sur les principales régions insulaires d'Océanie, de l'Océan Indien, des Bassins caribéen et méditerranéen et de l'Atlantique. Sans prétention d'exhaustivité, ce chapitre cherche à mettre en avant quelques pistes de réflexions proposées dans différents travaux retraçant l'histoire migratoire des territoires insulaires. Trois grandes périodes de mobilités émergent de cet état de l'art : le peuplement et la colonisation des îles, l'émigration des insulaires et l'immigration dans les îles, qui formeront les trois volets de ce chapitre.

Une première partie est consacrée aux différentes étapes du peuplement des îles, que celles-ci soient liées à des mobilités anciennes ou plus récentes, intentionnelles, contraintes ou dues au hasard. Il s'agit alors de saisir la manière dont les sociétés insulaires ont été façonnées par différentes vagues migratoires : les premiers peuplements, les déplacements contraints et les divers brassages.

La seconde partie porte un regard sur l'émigration insulaire, suivant une logique de « couples migratoires » entre l'île et le territoire d'accueil, ou de formation de diasporas internationales. Il s'agit ensuite de comprendre comment les sociétés insulaires se recomposent à la suite de ces départs et quels liens perdurent entre ceux qui sont restés dans l'île et ceux qui en sont partis.

Eclairée de ces perspectives historiques, la troisième partie propose une réflexion sur les mobilités insulaires actuelles. Peu de travaux qualitatifs ayant été menés sur le sujet, il conviendra de s'appuyer sur un état de l'art faisant la part belle aux migrations de retour, aux migrations d'aménités et, plus globalement au phénomène de renaissance des marges observé dans certains territoires occidentaux pour interroger la transposabilité de ces grilles d'analyse en contexte insulaire.

1. « Coloniser les îles » : construire et recomposer les îles

L'importance et la diversité des mobilités insulaires contemporaines peuvent se comprendre si l'on s'attache à saisir dans le temps les grands schémas de peuplement, qui se sont succédés et (sur)imposés. La littérature en fait ressortir trois : l'installation des premiers peuples dans les îles, le (re)peuplement des îles effectué sous la contrainte et les divers brassages qui ont animé les îles par la suite. Il ne s'agit pas d'être exhaustif mais pour chaque type de peuplement quelques exemples seront fournis pour illustrer les propos.

1.1. Les premiers peuplements des îles

Le premier grand schéma est celui des premiers peuplements des îles que ceux de l'Océanie et des Caraïbes illustrent bien.

Concernant les îles de l'Océanie il est désormais admis qu'elles ont été peuplées par deux vagues successives de population : une première composée de groupes d'Australoïdes arrivés d'Asie il y a 40000 ans environ. Celle-ci s'est dispersée sur le continent Sahul, à l'époque formé de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée, et vers l'est, rejoignant les premières îles mélanésiennes actuelles. Puis, une seconde vague composée de groupes d'Austronésiens originaires de Taiwan arrivés il y a 5000 ou 6000 ans. Ces derniers se sont lancés dans la plus grande migration que l'homme ait jamais entreprise, de Taïwan à Madagascar, Java, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande (Bonnemaison, 1996 ; Gille et Toullelan, 1999a)⁵ (figure 3).

Les îles du bassin caribéen ont également été peuplées par plusieurs vagues de migrations successives : une première constituée de groupes de pêcheurs-cueilleurs arrivés vers 4000 av. JC, une seconde composée de cultivateurs-céramistes arrivés du bassin de l'Orénoque (Vénézuéla) vers 100 av. JC et une dernière grande migration, estimée au milieu du XIV^e siècle après J.C, qui concerne des chasseurs et guerriers (Rodriguez-Loubet, 1994).

⁵ L'histoire du peuplement de l'Océanie est racontée par des auteurs tels que Joël Bonnemaison ou encore Gille et Toullelan mais leurs écrits s'appuient sur les recherches d'archéologues qui ont effectué les premières fouilles pour expliquer ce peuplement et réaliser les premières synthèses. Pour plus de détails cf. Garanger (1972), Bellwood (1980), Sand (1987), Kirch (1990).

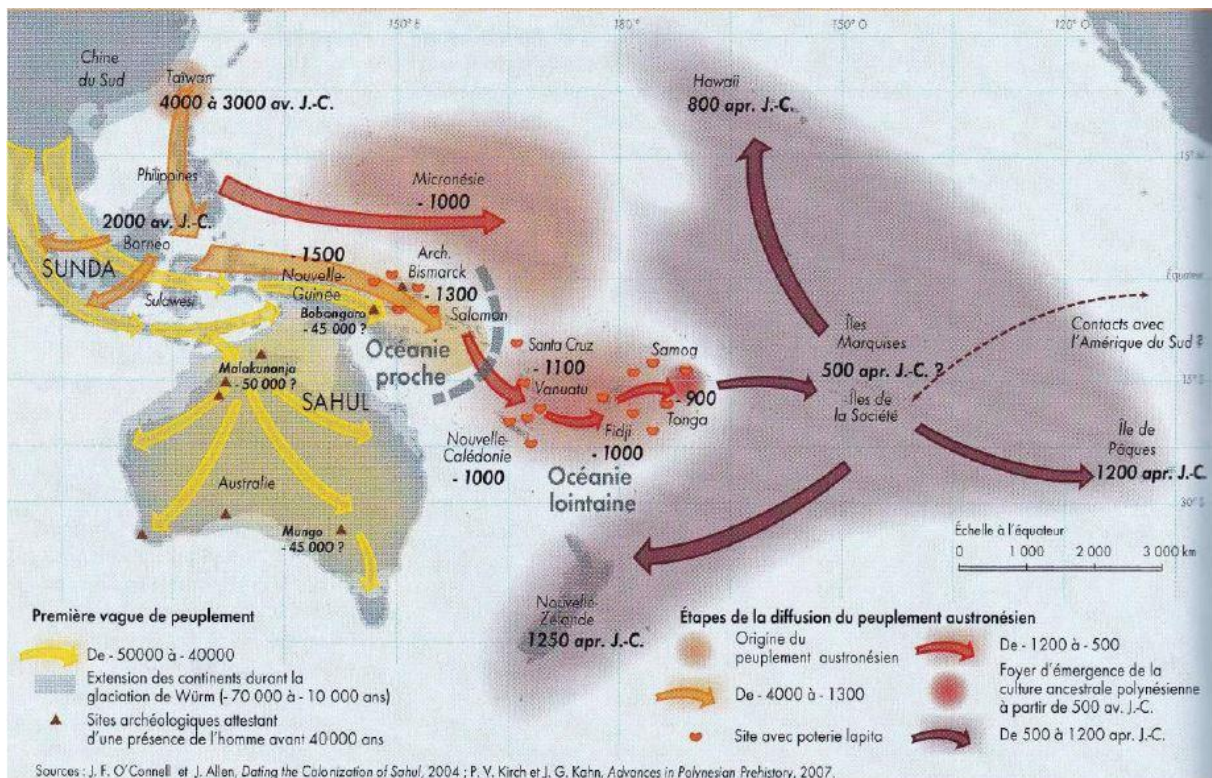


Figure 3. Le peuplement de l'Océanie

Source : Argounès, Mohamed-Gaillard, Vacher, 2011

Ce n'est pas tant la chronologie du peuplement qui est intéressante ici, que la manière dont les premiers peuples ont abordé et façonné les îles. Le développement progressif de nouvelles techniques permettant l'amélioration des systèmes de production et l'élaboration de systèmes sociaux hiérarchisés et complexes ont participé à la construction de ces territoires insulaires.

Concernant le peuplement des îles océaniques par exemple, l'évolution de la structure et de l'organisation des premiers peuples de chasseurs-cueilleurs a participé à la transformation des îles et à la mise en place des premiers réseaux insulaires. Certaines études archéologiques ont, en effet, révélé l'apparition de nouvelles techniques agricoles dont notamment l'horticulture en Nouvelle-Guinée, qui, selon J. Bonnemaïson « révèle la vitalité et le dynamisme des populations de l'ancienne Mélanésie et sans doute l'amorce au sein de celles-ci de structurations sociales nouvelles » (Bonnemaïson, 1996, p.100). D'autres études ont également mis à jour « un vaste réseau d'échanges maritimes et terrestres vieux de plus de 11 000 ans » où « des coquillages marins sont retrouvés dans les hautes terres, tandis que des matières premières (Silex, obsidienne) sont transportées dans des îles où elles n'existent pas » (Gille et Toullelan, 1999a, p.43). Ainsi, en améliorant les systèmes de production et les techniques de navigation, ce peuple de chasseurs-cueilleurs a contribué à la transformation des îles et de la région, en instaurant les premiers réseaux interinsulaires : « d'une île à l'autre, ils naviguaient pour commercer et se marier. Ainsi, ils s'enrichissaient mutuellement en développant leurs réseaux de relations sociales. Ils voyageaient pour rendre visite à leurs

parents dans une large variété d'environnement naturels et culturels, pour étancher leur soif d'aventure et même pour se battre et dominer » (Hau'ofa, 2015, p.19).

Puis, ce sont aussi les « rencontres » qui ont participé à l'évolution des territoires insulaires. Dès les premiers peuplements différents groupes de population se sont croisés et entremêlés, ont cohabité et échangé puis ont instauré des réseaux d'alliances interinsulaires plus ou moins vastes participant à l'évolution de ces territoires. L'arrivée d'une nouvelle population est l'occasion d'échanges culturels, linguistiques, génétiques ou encore technologiques avec les peuples déjà installés. Ces nombreux échanges participent à restructurer les sociétés et à transformer les îles conquises.

Lorsque les Austronésiens arrivent sur les îles déjà peuplées par les Australoïdes, ils s'installent sur les littoraux contrairement à leurs prédécesseurs qui préféraient l'intérieur des îles pour pratiquer l'horticulture irriguée. Les nouveaux venus sont manifestement des gens de la mer qui vivent de l'exploitation des ressources marines et possèdent des pirogues à voile munies de balanciers. Au sein des îles, les deux peuples « *n'étaient donc pas en concurrence écologique ; ils vivaient dans des espaces et des systèmes différents* » (Bonnemaison, 1996, p.101). D'ailleurs, pour les austronésiens du littoral les liens étaient parfois plus intenses avec les sociétés du rivage d'en face qu'avec les sociétés de l'intérieur de leur île. Progressivement, ces nouvelles populations ont constitué des « *réseaux de relations hiérarchisés inter-îles s'étendant sur de grandes distances* » (Ibid.) et en liens perpétuels. Ils établissaient des relations politiques, économiques, matrimoniales, etc. sur de telles distances qu'il n'était pas nécessaire de fusionner avec les habitants en place (Gille et Toullelan, 1999). Néanmoins, les relations et les échanges qui se sont établis lors de cette rencontre ont « *conduit en 3500 ans à la remarquable diversité humaine de la Mélanésie* » (Kirch, 1990, p.1235). C'est, d'ailleurs, de ces « *échanges aussi profonds et divers que se forge une culture propre qui a un impact majeur dans la colonisation du Pacifique insulaire* » (Gille et Toullelan, 1999a, p.44).

L'exemple des premiers peuples arrivés dans les îles du bassin caribéen illustre bien l'influence des rencontres sur l'évolution des sociétés et des territoires. Ces peuples, globalement des chasseurs-cueilleurs originaires du Panama et du Venezuela, appartiennent à trois traditions différentes. La rencontre entre ces trois traditions va donner lieu à des « *phénomènes préhistoriques de « créolisation* » » (Rodriguez-Loubet, 1994, p.327) et constituer « *les premières manifestations culturelles proprement antillaises* » (Ibid.). Ainsi, on retrouve sur certains sites un mélange d'outils, d'objets et d'éléments de différents milieux (mangrove, milieu marin et intérieur des terres), chacun étant à l'origine spécifique d'une tradition. Ces peuples vont par la suite se confronter à l'arrivée de populations agricoles originaires du Bas Orénoque (vers -100 avant J.C) permettant « *un brassage génétique, ethnique, linguistique et culturel* » qui « *va donner naissance à des formes de société totalement originales* » (Ibid., p.329).

Que ce soit dans le bassin caribéen ou en Océanie, les archéologues révèlent comment l'interpénétration progressive de plusieurs peuples fait émerger des sociétés admirablement adaptées au milieu marin et conservant toujours des relations avec leurs voisins, iliens, en

Océanie et continentaux, dans la Caraïbe. Lorsque les premiers Occidentaux arrivèrent dans les îles antillaises ou océaniques, ils y trouvèrent des sociétés complexes, des cultures variées et des populations denses et mobiles. Les témoignages ethno-historiques des acteurs de la colonisation indiquent que les populations des deux régions effectuaient de fréquents trajets entre les îles et entre celles-ci et l'Amérique du sud, pour les insulaires des Caraïbes (Bedford, 1973a ; 1973b ; Bellwood, 1981 ; Bellwood et al., 1983 ; Fitzpatrick, 2013 ; Garanger, 1972 ; 1982 ; Wilson cité par Perrot-Minnot, 2015).

L'histoire des sociétés insulaires ne s'achève pas avec leur implantation dans les îles vierges, les communautés se sont développées, ont entrecroisé leur destin et même périclité jusqu'à la rencontre avec l'Homme blanc. Plusieurs millénaires de l'histoire de ces communautés sont peu connus car relatés uniquement au travers de récits mythiques ou de légendes difficiles à appréhender pour l'Homme occidental (Gille et Toullelan, 1999a).

1.2. Les peuplements et déplacements effectués sous la contrainte

Les transferts de population et les déplacements de main d'œuvre provoqués par l'économie de plantation ont eu un effet majeur dans la recomposition sociale et territoriale des îles. Le bassin caribéen, les Océans Indien, Atlantique et l'Océanie, toutes les régions insulaires ont été concernées par ces déplacements forcés de populations.

Dans l'océan Atlantique les îles du Cap Vert sont rapidement sous contrôle occidental et deviennent le centre pour le commerce du bois d'ébène, les spéculations artisanales et agricoles de divers produits, comme le coton ou la canne à sucre ou encore pour la navigation atlantique. L'archipel devient surtout une véritable plaque tournante pour le commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique (Lesourd, 1995). Dans l'Océan Indien, le commerce d'esclaves étant déjà une pratique courante dans la région, les puissances coloniales investissent les réseaux pour ravitailler en main d'œuvre les îles qu'ils colonisent progressivement : quatre millions de personnes sont déportées d'Afrique vers Madagascar, les Comores et îles Mascareignes (Allibert, 1984). La Compagnie française des Indes Orientales par exemple déporte à la Réunion et à l'île Maurice des esclaves comoriens, malgaches et originaires de divers pays d'Afrique.

Les maladies nouvelles apportées par les premiers Occidentaux et les maux causés par les nombreux conflits qui accompagnent la colonisation occidentale déciment les populations insulaires dont certaines disparaissent comme celles des îles du bassin caribéen ou manquent de disparaître comme celles de certaines îles de l'Océanie (Sodter, 1993 ; Rallu et al, 1997). Socialement, qu'elles soient habitées ou non, les îles ont été entièrement (re)composées avec les déplacements des esclaves africains. Il en résulte aujourd'hui des sociétés multiples. Pour le Cap Vert M. Lesourd note que la société actuelle est composée « *d'apports africains – les anciens esclaves déportés - et européens – les anciens maîtres - et*

dans quelques cas complétés par des survivances locales et d'autres apports extérieurs (Antilles) ou des arrivées étrangères massives (Réunion, Maurice) » (Lesourd, 1995, p.101).

En Océanie, deux types de colonisation s'organisent : une colonisation libre et une colonisation pénitentiaire dans certaines îles. Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes sont déportés de force dans les bagnes d'Australie, de Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Calédonie. Rapidement les bagnards constituent une main-d'œuvre bon marché pour la construction des villes telles que Sydney ou Nouméa. En parallèle les gouvernements tentent d'y établir aussi des familles. Si la colonisation libre connaît un certain succès dans quelques îles comme en Nouvelle-Zélande et en Australie elle est globalement un échec dans la plupart des îles océaniques. L'éloignement aux métropoles, le coût élevé de la vie dans les colonies et les conditions de vie difficiles ont été des freins à l'installation de colons libres. Le cas des Etablissements Français de l'Océanie et principalement de Tahiti est très parlant. En dépit du renom de l'île, le territoire n'est jamais devenu une colonie de peuplement et en Nouvelle-Calédonie il faudra attendre le boom du nickel pour voir l'arrivée d'un grand nombre d'Européens. « *En fait Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie et dans une moindre mesure Hawaii constituent des exceptions, notables certes, dans l'histoire de l'immigration occidentale en Océanie. Partout ailleurs, les communautés européennes sont très limitées* » (Gille et Toullelan, 1999a, p.165).

À la fin du XIX^e siècle, des milliers d'Océaniens prennent le chemin de la mine, des plantations ou des petites villes coloniales naissantes. La mise en place du Blackbirding⁶ déplace des milliers d'insulaires qui, en théorie, acceptent « *un contrat de travail pour une durée déterminée, trois années étant souvent la période retenue. Un salaire est versé au travailleur, en plus de son logement et de sa nourriture à la charge de l'employeur pendant la durée du contrat. [...] Au terme du contrat, les navires recruteurs doivent rapatrier dans leur île d'origine les engagés volontaires, dûment pourvus du montant de leur salaire, dans presque tous les cas traduits sous forme de marchandises manufacturées* » (Ibid., p.189). Forcés ou volontaires⁷, les insulaires sont déplacés (ou se déplacent) d'une île à l'autre selon les stratégies des puissances coloniales et les nouveaux réseaux d'alliances nés de la colonisation.

Après l'abolition de l'esclavage le système de l'engagisme est mis en place dans toutes les régions insulaires. L'absence de colons européens en quantité suffisante ainsi que le nombre insuffisant d'insulaires voire leur réticence à travailler pour les Occidentaux, incitent les gouvernements à se tourner vers l'Asie pour se procurer de la main d'œuvre (Ibid.). Des Indiens et des Chinois s'engagent à La Réunion et à l'île Maurice pour travailler dans les plantations agricoles, participant ainsi à la mise en place du *Coolie Trade* (recrutement,

⁶ « Oiseaux noirs » ou ... traite des Noirs ? c'est sous ce terme que les Anglo-Saxons désignent le *Pacific Island labour trade*. Il n'existe pas d'appellation particulière en français. Le commerce de main-d'œuvre océanique serait la traduction la plus proche du terme (Toullelan et Gille, 1999, p.189).

⁷ Des critiques virulentes et un débat très vif ont lieu dès le XIX^e siècle sur la mise en place d'un tel système, la manière dont se déroule exactement le recrutement dans les îles, le respect ou non des contrats, le rapatriement ou non dans les îles, etc. (Ibid., 1999, p.190)

transport et utilisation des travailleurs asiatiques dans les plantations des colonies européennes) et partout en Océanie les administrations coloniales importent des Indiens, des Javanais, des Chinois et des Japonais. La majeure partie de ces populations resteront de manière définitive dans les territoires.

Les îles ont été colonisées à différentes périodes de l'histoire. Parfois le peuplement est très ancien comme c'est le cas des îles de l'Océanie ou du bassin caribéen mais il peut être beaucoup plus récent comme c'est le cas de certaines îles de Méditerranée ou encore des îles Açores et de Madère dans l'Océan Atlantique. Quelle que soit la région et la période de peuplement, après avoir été peuplées les îles ont rapidement été reliées au monde via différents réseaux faisant naître de nombreuses circulations inter-îles et un brassage intense des populations insulaires.

1.3. Les îles, des espaces de mouvements, de circulations et de brassage

Tour à tour, les îles ont été des terres d'accueil, des lieux de passage et de brassage mais aussi des territoires de départ que les îliens, en quête de nouvelles ressources ou animés de rêves d'Ailleurs, quittaient pour d'autres rivages, d'autres mondes. Les phénomènes d'émigration peuvent être liés à des causes très diverses. Elles peuvent être purement démographiques, notamment dues à une surpopulation, économiques, lorsque l'île n'est plus en mesure d'assurer des emplois à travers ses propres ressources, politiques, lorsqu'un des clans de l'île est vaincu par un autre, ou encore sociales, lors de la recherche de nouvelles alliances. Ces mobilités s'accompagnent de retours, pendant les vacances par exemple ou lors d'évènements ponctuels, les insulaires aspirent généralement à retourner dans leur île. Elles peuvent également prendre l'allure de va-et-vient, sur des temporalités plus longues, lorsque les insulaires jonglent entre différentes destinations au rythme des fluctuations économiques de l'île et des territoires d'accueil. Plus récemment, un renversement des courants migratoires s'opère dans de nombreuses îles « *constituant désormais des terres où l'on vient ou revient* » (Bernardie-Tahir, 2016, p.686).

Les îles du bassin méditerranéen sont des lieux emblématiques de la dynamique migratoire de la Méditerranée. Nathalie Bernardie-Tahir montre bien « *cette pulsation migratoire, rythmée par des phases d'émigration et d'immigration* » qui « *représente une donnée essentielle pour comprendre la manière dont les sociétés insulaires se sont forgées dans le temps* » (Bernardie-Tahir, 2016, p.686). L'histoire migratoire de Malte illustre particulièrement ces mouvements qui se dessinent au rythme des fluctuations économiques des territoires du bassin méditerranéen. En effet, la situation sociale et économique de l'archipel maltais des années 1820, 1830, 1840 (épidémies de choléra dévastatrices en 1813 puis 1837, crise du secteur cotonnier concurrencé par le coton égyptien, grande sécheresse des années 1840-1841), provoquent d'importants flux vers de multiples destinations du pourtour méditerranéen. À l'inverse, dans les années 1860, alors que la situation économique

et sociale de certains territoires d'accueil se dégrade, la situation économique de l'archipel maltais s'améliore. L'émigration n'est donc plus la panacée pour les insulaires maltais et l'île compte le retour de plusieurs de ses immigrés. Les années 1870 s'ouvrent de nouveau sur une période de troubles identiques à ceux qui prévalaient à Malte 30 ou 40 ans plus tôt, et l'archipel est marqué par un regain de l'hémorragie migratoire. Enfin, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle le parlement anglais décide d'investir dans de gros travaux nécessitant une abondante main d'œuvre contribuant à freiner considérablement l'émigration (Bernardie, 1999).

L'archipel des Comores est lui aussi emblématique de ces multiples circulations qui se dessinent au rythme des situations économiques et politiques de la région. Les îles des Comores ont été peuplées par d'importants flux de migrants en provenance de Zanzibar, établissant ainsi un lien fort entre les deux îles. C'est ainsi qu'à partir du VII^e siècle lorsque les jeunes comoriens commencent à sillonner le monde arabo-musulman en quête de savoirs religieux, beaucoup d'entre-deux s'arrêtent sur l'île de Zanzibar où furent créées de nombreuses écoles coraniques (Katibou, 2011). Plus tard, au XIX^e siècle, menacés par l'instabilité politique et par la spoliation des terres agricoles, les Grands Comoriens quittent leur île pour les côtes africaines, l'Arabie et Madagascar (Martin, 1983), mais c'est surtout Zanzibar qui sera leur destination principale. La proximité culturelle et communautaire de longue date, la stabilité politique instaurée sur l'île et sa position, au carrefour de multiples routes commerciales, incitent les Grands Comoriens à s'installer à Zanzibar-ville jusque dans les années 1960. Cette date marque leur retour aux Comores puisque pour des raisons politiques le gouvernement zanzibari ordonne leur expulsion (Saleh, 1995). D'autres réseaux participent aussi à la construction de liens entre deux îles. C'est ainsi que rattachés administrativement à Madagascar, de nombreux comoriens s'installent sur la grande île et reviennent chez eux lors des émeutes anti-comoriennes en 1976. R. Delval (cité par Abdillahi, 2012) révèle les difficultés du retour et de l'adaptation aux terres d'origines qui poussent les comoriens vers l'île de la Réunion (Fouad, 2017) puis vers la France (Katibou, 2011). Ce n'est pas pour autant que les relations entre les deux territoires s'éteignent, les étudiants comoriens continuent d'arriver à Madagascar et les liens tissés par les anciens migrants donnent lieu à des visites lors de grands événements (mariages, décès, etc.).

Ces phénomènes de va-et-vient façonnent également certaines îles de l'Atlantique comme les Canaries. En retraçant l'histoire du peuplement des îles Canaries, A. Odouard montre la diversité de populations qui s'y sont installées au fil des siècles et la pluralité des investissements qui en découle. Ainsi, aux XV^e et XVI^e siècles les îles Canaries ont connu une petite heure de gloire avec l'économie sucrière. Durant cette période, ce n'est pas tant le nombre de personnes à avoir peuplé l'île qu'il faut retenir mais plutôt la variété de ce peuplement : « *la canne est venue de Madère, ce sont des Portugais qui ont construit et fait fonctionner les premiers moulins, le négoce était aux mains des Flamands et des Génois et la main-d'œuvre venait d'Afrique et d'Espagne* » (Odouard, 1995, p.238). Mais c'est surtout au XVII^e siècle, avec l'essor du cycle de la vigne, que la population canarienne a triplé en

s'accroissant de 1% par an, « les îles connaissent alors leur première et importante vague de peuplement à l'exception des îles sèches de l'Est » (Ibid., p.239). Si durant les XVIII^e et XIX^e siècles les îles Canaries connaissent une émigration importante, au XX^e siècle la tendance s'inverse et les îles enregistrent des soldes migratoires positifs. L'immigration a drainé vers l'archipel des populations très variées, « les plus nombreux, 40%, viennent d'Amérique du Sud et un quart de la communauté européenne, surtout d'Allemagne et du Royaume-Uni » (Ibid., p.262), qui participent au développement de l'agriculture ou à l'essor de certaines activités du secteur tertiaire comme le tourisme.

On le voit bien, dans toutes les régions insulaires, les mobilités peuvent prendre des formes d'aller-retour, de va-et-vient entre l'île d'origine et diverses destinations insulaires et/ou continentales en fonction des situations politiques, économiques et sociales. Ces mouvements peuvent se décliner sur des échelles temporelles variées : ils peuvent se dérouler sur une année, avec des retours ponctuels dans l'île d'origine à l'occasion d'évènements particuliers, ou s'étaler sur plusieurs générations. Au fil des siècles, ces mouvements de population ne s'épuisent pas, ils perdurent le long de réseaux d'alliances préétablis. Là encore, les nombreuses circulations qui relient les îles entre elles et avec les continents ainsi que les brassages de population qui en résultent, participent à façonner et à recomposer les territoires insulaires.

2. « Partir des îles » : du « couple migratoire » à la formation de diasporas insulaires et leur rôle pour les îles

Après la colonisation, au milieu du XX^e siècle certaines îles sont devenues des terres départ pour d'autres mondes. En quête de meilleures conditions de vie, d'un travail, d'un mode de vie différent ou bien de découvertes et d'aventures, les insulaires vont essaimer progressivement dans le monde entier. Se mettent alors en place des systèmes migratoires qui vont se succéder dans le temps, prenant des formes différentes et avec des portées de plus en plus importantes. C'est tout d'abord le système de mobilités par « couples migratoires » qui émerge avec la colonisation. Il impose des relations quasi exclusives entre les îles et leurs métropoles, que ce soit pour les mobilités humaines ou bien les flux commerciaux. L'abolition de l'esclavage et par la suite les décolonisations, vont atténuer ce système qui structure le monde et les insulaires vont quitter leur île pour des destinations autres que les anciennes colonies ou les puissances tutélaires. D'abord à proximité de l'île, ils formeront des « diasporas régionales » puis de plus en plus loin où se formeront de véritables diasporas insulaires à l'échelle internationale.

2.1. La formation de « couples migratoires »

En prenant possession de certaines îles, les puissances coloniales ont regroupé plusieurs sociétés insulaires pour établir de nouveaux territoires. De nouvelles alliances ont vu le jour participant à connecter certaines îles entre elles et à éliminer des liens problématiques existants entre plusieurs sociétés insulaires. Ainsi certains territoires fortement connectés auparavant se retrouvent désormais « fragmentés par de multiples séparations de diverses sortes » (Giraud, 2004, p.81). C'est le cas de nombreux territoires insulaires dans le bassin caribéen ou en Océanie dont les alliances et les ruptures actuelles entre les îles ont été héritées du partage colonial réalisé entre les diverses métropoles.

Cette partition des régions insulaires a entraîné une importante polarisation des échanges et a orienté fortement les flux de toutes natures (mobilités humaines, mobilités des marchandises, de l'information, etc.). Pendant longtemps ce sont les liens métropole-colonie qui sont restés la référence et qui ont fait apparaître de véritables « couples migratoires » sous différentes formes : des « couples migratoires » entre deux territoires (figure 4) ou des « couples migratoires » en chaîne (figure 5).

2.1.1. Les « couples migratoires » entre deux territoires

Les « couples migratoires » sont nés des relations privilégiées entre une île, la colonie et une métropole coloniale. Dans le bassin caribéen, par exemple, la structure des relations a été régie par « le régime de l'exclusif » (Giraud, 2004, p.82), un régime commercial qui impose que la Métropole soit l'unique fournisseur et l'unique client de la colonie. Ainsi, la majorité des îles de la région des caraïbes a été rattachée à une métropole coloniale dont elle est restée dépendante.

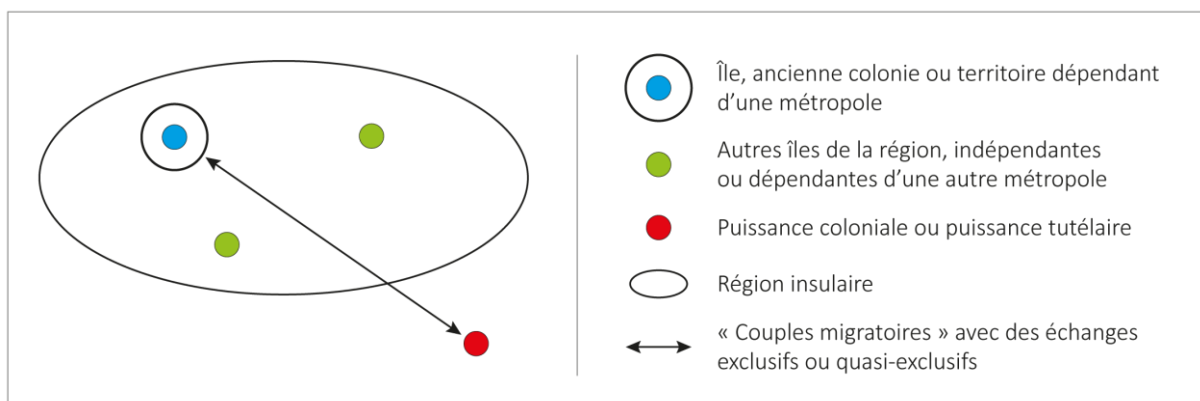


Figure 4. Le « Couple migratoire » par territoire

L'émigration extra-caribéenne, qui était quasi-inexistante dans la majorité des îles de la région, commence alors à émerger à partir des années 1950 et « *les migrations vers l'Europe ont pour destination des Etats ayant conservé des liens privilégiés avec des territoires caraïbes : les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la France* » (Audebert et Calmont, 2003, p.26). Ces vagues de départ restent la règle dans la région jusque dans les années 1980.

Si aujourd'hui les îles se sont légèrement émancipées, une grande majorité d'entre elles entretient toujours de nombreux échanges quasi-exclusifs avec l'ancienne métropole coloniale devenue dans certains cas la puissance tutélaire. C'est donc avec un pays lointain, situé en-dehors de la région caribéenne que la plupart des îles de la région effectuent, encore aujourd'hui, de nombreux échanges de toutes natures (mobilités étudiantes, flux de marchandises, etc.)⁸.

Avec une approche différente, Colette Ranély Vergé-Depré a analysé cette dépendance en étudiant les dessertes aériennes entre les Antilles françaises et la France métropolitaine et a montré que cet axe aérien transatlantique isole les îles antillaises françaises des autres îles des Caraïbes : « *à la différence des autres îles du Bassin caraïbe qui ont choisi, pour la plupart, de se dégager de la tutelle coloniale, la Guadeloupe et la Martinique ont fait le choix, avec la départementalisation, de s'arrimer durablement au continent européen. Cette situation, même si elle se rapproche de celle de Puerto Rico à l'égard des Etats-Unis, est unique dans l'arc antillais, car, en renforçant le rôle de l'axe transatlantique, elle isole les deux îles de leur environnement caraïbe et accentue leur dépendance au transport aérien faute d'autre moyen rapide de communication.* » (Vergé-Dépré, 2005, p.2).

Ce prisme de l'analyse des dessertes aériennes est particulièrement pertinent pour montrer ces dépendances. Hélène Pébarthe-Désiré et Véronique Mondou, ont également utilisé cette approche dans l'Océan Indien en analysant les liens entre les dessertes aériennes et le développement du tourisme dans les îles (les Seychelles, les Maldives, la Réunion et Maurice). Elles ont fait le même constat pour l'île de la Réunion : « *les liens avec la métropole prédominent nettement sur tout autre type de lien, le tourisme et la desserte aérienne ne faisant que souligner cette relation quasi-exclusive* » (Pébarthe-Désiré et Mondou, 2014, p.44).

⁸ Ces relations ont été particulièrement étudiées dans le cas du Bassin caribéen. Voir le numéro spécial de La Revue Européenne des Migrations Internationale intitulé Les Antillais en Europe et dirigé par Yves Charbit et Hervé Domenach en 1987

2.1.2. Les « couples migratoires » en chaîne

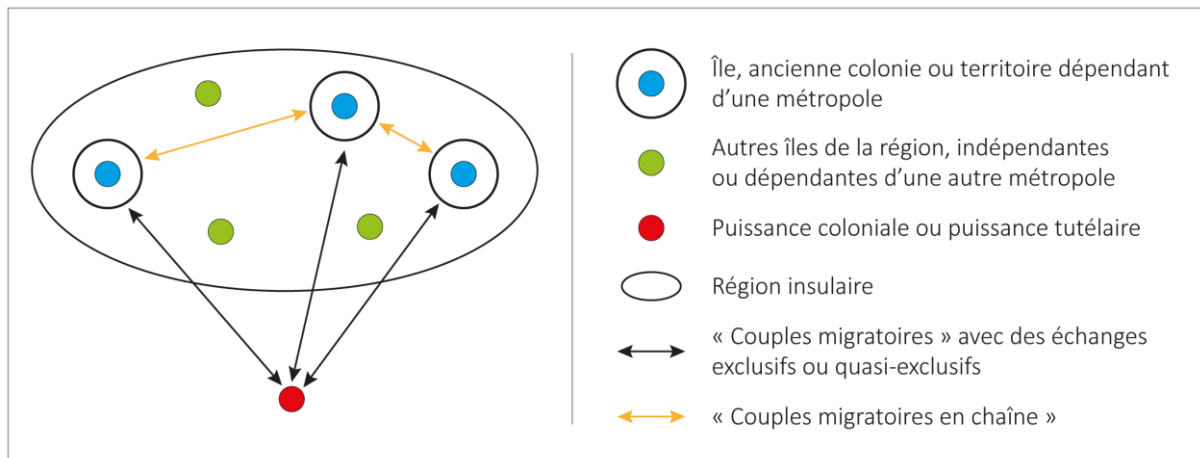


Figure 5. Le « Couple migratoire » en chaîne

En Océanie, les auteurs révèlent d'autres formes de « couple migratoire ». Dans sa thèse, F. Doumenge révèle que les Océaniens migraient d'île en île le long des réseaux d'alliances nés de la colonisation : « *les Polynésiens sous administration française ont été naturellement attirés par le pôle de développement économique de la Nouvelle-Calédonie où sévit le manque de main-d'œuvre, et où les salaires élevés permettent d'atteindre rapidement un niveau de vie confortable. De Nouvelle-Calédonie, certains sont passés aux Nouvelles-Hébrides où le développement de l'économie des plantations et des mines offre aussi d'intéressantes perspectives d'emploi* » (Doumenge, 1966, p.171). Au sein de la région océanienne un nouveau système de mobilités en chaîne se met en place et dans lequel les insulaires se déplacent d'île en île selon les nouveaux réseaux et les relations tissés ou supprimés par les puissances coloniales. Parfois même de réels « couples migratoires » se forment entre deux possessions d'une même puissance. Pour le Vanuatu, J. Bonnemaïson note qu' « *au hasard des premiers contacts, un tissu de relations privilégiées s'est en effet créé peu à peu entre certains groupes traditionnels et certaines plantations.* » (Bonnemaïson, 1979, p.316). Cet exemple fait écho à la notion de chaîne migratoire ou de migration par « échelon » (Ravenstein, cité par Ma Mung et al, 1998) introduite dans la littérature pour décrire « *la migration par étapes constituée de mouvements successifs d'un espace périphérique vers un espace central. Le migrant dans son parcours passerait par différents échelons propices à l'acquisition de nouveaux comportements.* » (Ma Mung et al., 1998, p.4). En Océanie, les individus des îles françaises se déplacent de territoires français en territoires français, accumulant à chaque étape de l'expérience qui leur permet de poursuivre leur parcours, parfois jusqu'en France métropolitaine.

2.2. La formation de diasporas

Au moment des indépendances, l'espace migratoire des populations insulaires s'élargit et l'émigration change de nature et de direction. Les relations quasi-exclusives qui se sont imposées avec les métropoles coloniales ne sont plus les seules possibilités pour les insulaires. L'augmentation du niveau de vie, la multiplicité des offres de travail, le développement des transports et communications qui participent à rapprocher les territoires les uns des autres, etc. sont autant de raisons de partir des îles. Progressivement, une diversité de destinations s'ouvre aux insulaires et le départ devient le produit d'une réflexion selon les situations politiques, sociales et économiques de l'île d'origine et des espaces d'accueil. Néanmoins, l'attachement à l'île reste vivace et de nombreux aller-retours sont effectués par les insulaires. Ces mouvements de population ont formé de véritables diasporas insulaires qui se déclinent à différentes échelles.

2.2.1. Les diasporas insulaires à l'échelle régionale

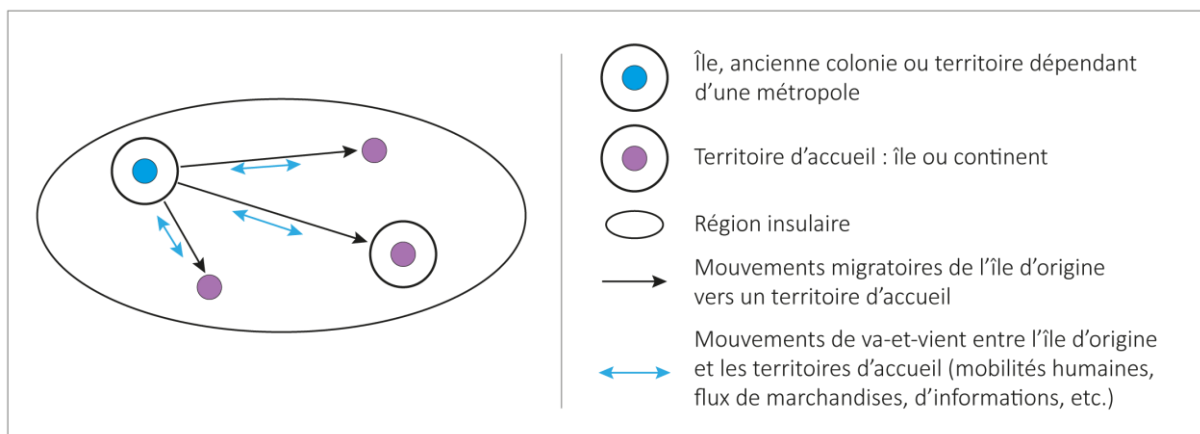


Figure 6. La diaspora insulaire à l'échelle régionale

C'est tout d'abord dans des territoires proches de leur île que les insulaires ont essaimé formant des diasporas à une échelle régionale (figure 6). Dans le Bassin méditerranéen, par exemple, au XVIe siècle, alors qu'un « grand nombre d'îles méditerranéennes sont des mondes pauvres » (Bernardie-Tahir, 2016, p.686), de nombreux insulaires essaient en de multiples points du rivage de la méditerranée. Les recensements de la population française du début du XXe siècle révèlent que les Corses se sont établis en Algérie (7300 natifs de l'île de beauté en 1896), en Tunisie (2000 en 1906) mais aussi sur le continent français dans les Bouches-du-Rhône (22000 en 1911), dans le Var (9000 en 1911) ou encore à Paris (4000 en 1911) (Pomponi, 1977). Le même constat est fait aux Baléares où l'émigration a pris une grande impulsion à partir de 1887, provoquée par les crises agraires et économiques à la fin

du XIXe siècle, entraînant un exode important de la population qui se dirige principalement vers l'Algérie (A Salvà I Tomàs, 1991). N. Bernardie-Tahir a également montré l'expansion de l'espace migratoire des insulaires maltais qui se dirigent d'abord vers de multiples destinations du pourtour méditerranéen constituant ainsi une véritable diaspora au sein de la région (Bernardie, 1999) (figure 7).

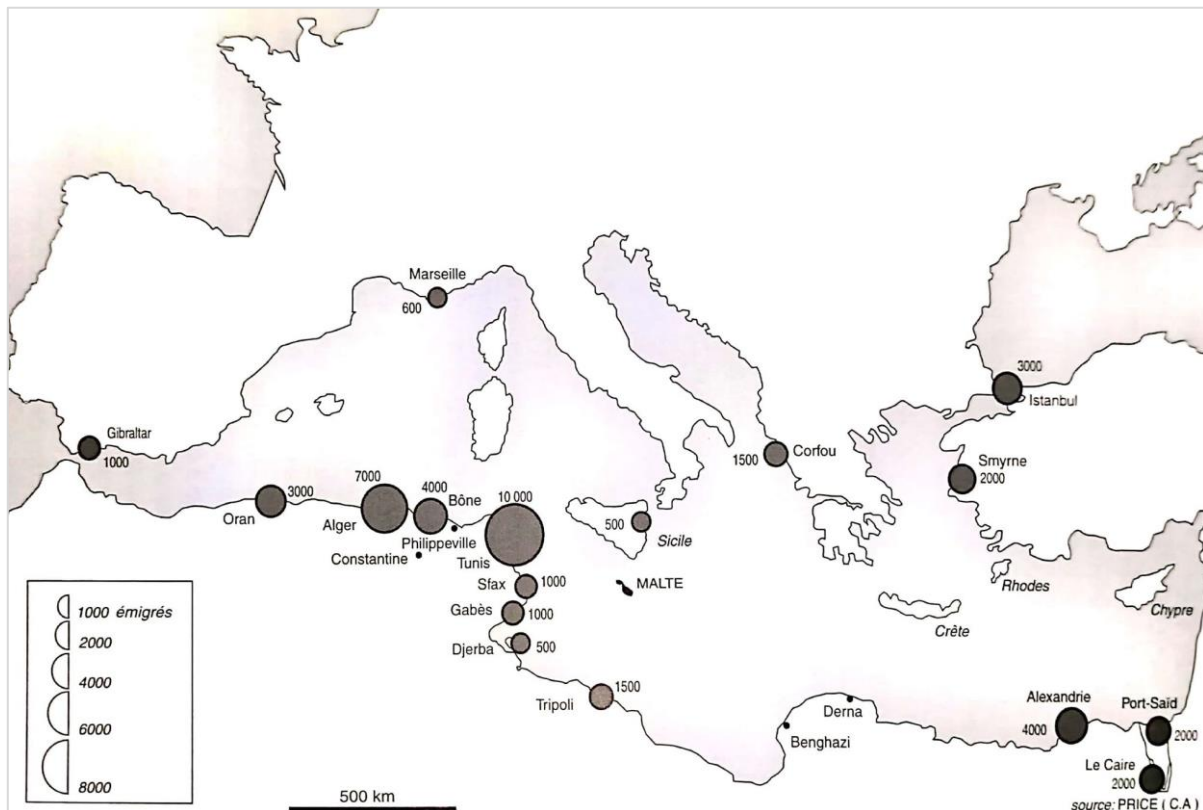


Figure 7. La diaspora maltaise dans le bassin méditerranéen.

Source : Bernardie-Tahir, 1999

Ce schéma diasporique est, aussi, visible dans le bassin caribéen. H. Domenach propose une synthèse de l'évolution du système migratoire caribéen. Il montre comment à des époques successives, se sont mis en place de véritables « systèmes migratoires » reflétant l'expansion des migrations des populations insulaires. C'est l'abolition de l'esclavage, qui, en offrant une liberté de déplacements aux esclaves, permet d'amorcer les premiers mouvements migratoires intra-caribéens. Puis, la mécanisation partielle de la production de canne à sucre, qui n'occupe la main d'œuvre qu'une partie de l'année uniquement, permet l'émergence des premiers flux migratoires à caractère saisonnier. Enfin, les gros chantiers, tel que le Canal de Panama par exemple, drainent également un grand nombre de personnes de toute la région caraïbe et participent à l'intensification des mobilités au sein de cette région (2002, p.13–25).

Les mobilités et le choix des destinations ne sont pas uniquement orientés par des mesures extensives appelant une main d'œuvre pour le développement d'un territoire. Haïti offre l'exemple d'une diaspora à caractère régional construite à partir de mesures restrictives dans

certaines pays ciblés au préalable : « les mesures restrictives prises au milieu des années 1970 par les gouvernements canadien et états-unien ont détourné ces flux vers les pays du Bassin caraïbe (Antilles françaises, Porto Rico, Venezuela, Surinam, Guyane), constituant ainsi une véritable diaspora » (Audebert et Calmont, 2003, p.27) (figure 8).

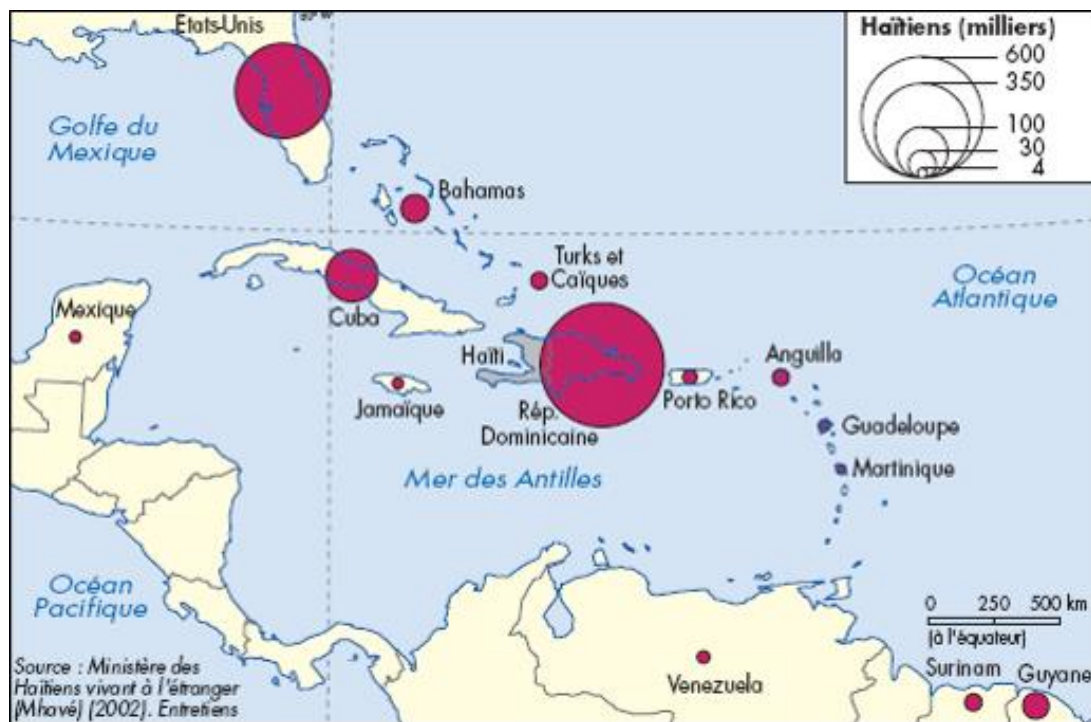


Figure 8. La diaspora haïtienne dans le bassin caribéen

Source : Audebert et Calmont, 2003

2.2.2. Les diasporas insulaires à l'échelle internationale

Si pendant longtemps les raisons culturelles, politiques, démographiques, d'insécurité, etc. ont incité les populations insulaires à prendre le large, les changements dans les aspirations à ce qui constitue désormais un niveau de vie satisfaisant c'est-à-dire l'accès à un emploi désirable et à des commodités et des services ont une influence sur l'émigration (Connell et Brown, 1995). Les destinations régionales et les (anciennes) métropoles ne sont plus les seules destinations pour les populations insulaires qui se dirigent désormais vers de nouveaux lieux formant de véritables diasporas insulaires à l'échelle internationale (figure 9).

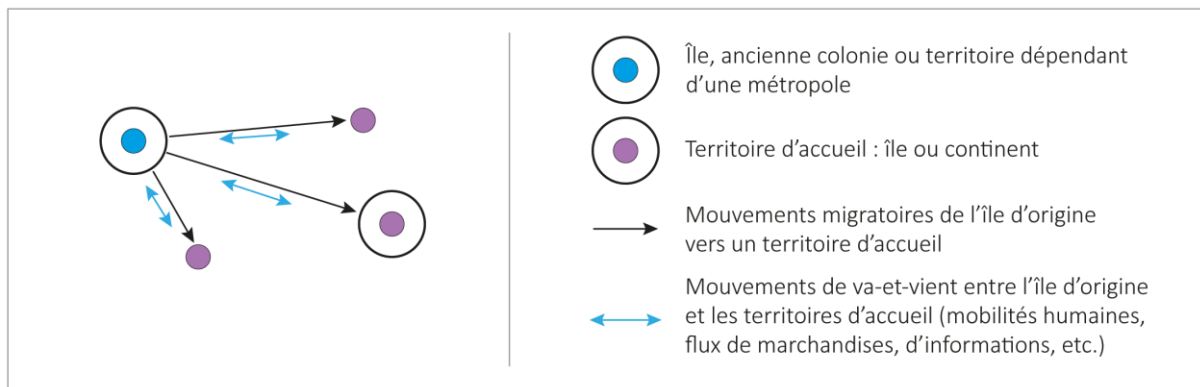


Figure 9. La diaspora insulaire à l'échelle internationale

Reprenons les deux exemples précédents, que ce soit dans le Bassin caribéen ou la région méditerranéenne le champ migratoire des insulaires s'élargit et s'ouvre à d'autres destinations plus lointaines. Pour le bassin méditerranéen ils vont essaimer vers l'Europe puis vers les Nouveaux Mondes. C'est le cas des Siciliens qui « furent près de 2 millions d'effectifs cumulés à quitter leur île entre 1860 et 1970, principalement vers l'Allemagne, la Suisse et les Etats-Unis » (Bernardie-Tahir, 2016, p.686) ou des Maltais dont « 210 000 (Maltais) auraient quitté leur archipel entre 1910 et 1975, non plus pour les côtes du Levant et de Barbarie, qui avaient définitivement perdu leur image d'Eldorado, mais pour les nouveaux Mondes de l'Amérique et de l'Océanie » (Bernardie, 1999, p.109).

Dans le Bassin caribéen, C. Audebert et A. Calmont ont aussi analysé le glissement des réseaux en « couples migratoires » vers la formation de diasporas : « les Etats-Unis sont de loin la première destination des migrants du Bassin caraïbe. Ils viennent de l'ensemble du bassin (à l'exception des Départements français d'Amérique), les deux pôles de concentration étant New York puis Miami » (2003, p.27). De même, dans ses travaux sur la diaspora noire des Amériques, C. Chivallon, analyse l'expansion spatiale de la diaspora en plusieurs étapes : la première issue de la traite négrière et de la fragmentation dans « l'univers plantationnaire » tropical ; la deuxième, consécutive au développement de migrations contemporaines de la Caraïbe vers l'Amérique du Nord et les anciennes métropoles coloniales européennes (France, Grande Bretagne, Pays-Bas) ; la troisième débouchant sur la globalisation actuelle des flux migratoires (Chivallon, 2004).

Dans la région océanienne, plusieurs auteurs ont analysé la dispersion du peuple océanien. J. Bonnemaïson a étudié l'évolution des systèmes migratoires des insulaires du Vanuatu et a montré que « les migrations de travail vers les plantations européennes ont constitué le système migratoire dominant » jusque dans les années 1960 où « elles ont diminué en valeur relative et absolue devant l'accroissement de plus en plus rapide des migrations vers les centres urbains » (Bonnemaïson, 1979, p.315). Plus largement, T. Bambridge analyse l'évolution des mobilités en Océanie et décrit trois types de systèmes migratoires. Un premier, traditionnel, basé sur la cosmogonie, un second qui apparaît lors des premiers contacts avec les Européens,

basé sur des mobilités forcées et le *Black Birding* et enfin un troisième, qui apparaît avec les mobilités contemporaines qui s'orientent vers les pays qui bordent l'Océan Pacifique⁹ (Bambridge, 2004).

Les insulaires des îles de la Macaronésie ont également essaimé dans tout le monde. À Madère, les crises cycliques d'une population en constante augmentation majoritairement agricole et pauvre ainsi que l'exiguïté des superficies cultivables disponibles provoquent d'importants départs en direction des Antilles britanniques (Guyane britannique, Trinidad et Tobago), des Etats-Unis et d'Hawaï et du Brésil, au moment de l'abolition de l'esclavage et de la mise en place du système de l'*engagisme* (Freitas, 2015). Au Cap-Vert, c'est d'abord la restructuration mondiale du marché du travail qui propose de nouvelles destinations comme le Sénégal et l'Europe (Portugal, France, Pays-Bas, Luxembourg, Italie) mais c'est surtout durant la période de l'indépendance que l'émigration a été très importante. La diaspora cap-verdienne, minutieusement étudiée par M. Lesourd, s'est dispersée dans plus de 40 pays du monde et représente environ 700 000 personnes pour 450 000 résidant dans les îles. Aux Açores les émigrés se sont davantage dirigés vers l'Amérique du nord, de la Nouvelle-Angleterre à la Californie et jusqu'au Canada. Aux Canaries peu d'émigrés ont laissé des traces, néanmoins les destinations les plus importantes étaient Cuba, le Venezuela puis d'autres pays d'Amérique Latine et bien-sûr l'Espagne (Odouard, 1995, p.248–249).

Enfin, dans l'Océan Indien, les insulaires sont également nombreux à avoir progressivement étendu leur espace migratoire. C'est le cas des Zanzibaris, des Réunionnais, des Mauriciens ou encore des Comoriens. M.A. Saleh a mis en évidence la dispersion de la diaspora zanzibarie (Saleh, 2008). Il distingue trois catégories d'émigrants selon l'époque et les conditions de leur départ : les Zanzibaris qui n'ont que des liens anciens, voire mythique avec l'archipel, qui se sont installés pour des raisons économiques à La Réunion et en Afrique du Sud. Ceux qui sont partis avant la Révolution de 1964, commerçants, marins, étudiants laïques ou religieux, et qui se sont établis dans d'autres îles de l'Océan Indien ou vers des Etats expérimentant la voie du socialisme. Enfin ceux qui ont émigré après la révolution, les Wahajirina, qui ont quitté l'île pour des raisons politiques à destination de l'Europe ou de l'Amérique du Nord.

L'île Maurice présente un cas de diaspora insulaire originale basée sur l'appartenance à un groupe social (figure 10). Les flux d'émigration vont suivre les anciennes « routes d'alliances » et « *selon leurs origines ethniques, culturelles, selon leurs croyances religieuses, leurs statuts sociaux ou selon la perception qu'ils ont de la situation sociale et politique de l'île Maurice, ces migrants auront des motivations et destinations différentes* » (Vuddamalay et Lau thi keng, 1989, p.41). Ainsi les Franco-Mauriciens vont s'établir en France, car la majorité des migrants avaient préservé une bonne partie de leur culture française d'origine (langue, religion, coutumes), à Madagascar, ancienne route de la traite, en Afrique du Sud et en Australie où les liaisons maritimes étaient alors régulières pour le commerce du sucre mauricien (Boudet, 2007). Les créoles (métissages entre esclaves africains ou malgaches et colons français)

⁹ Ces trois schémas migratoires seront détaillés dans le chapitre 2

suivent également ces routes vers la France, l’Australie ou la Grande-Bretagne (Perrot, 1994). Les sino-mauriciens vont davantage s’établir au Royaume Uni, au Canada et parfois aux Etats-Unis. Les groupes minoritaires de la vaste communauté hindoue et les musulmans vont également quitter l’île pour le Moyen Orient, l’Afrique ou encore d’autres îles de l’Océan Indien comme les Seychelles qui deviennent des territoires d’accueil. L’héritage culturel français joue un rôle majeur dans l’orientation des flux migratoires des Indo-mauriciens (Carsignol, 2007).

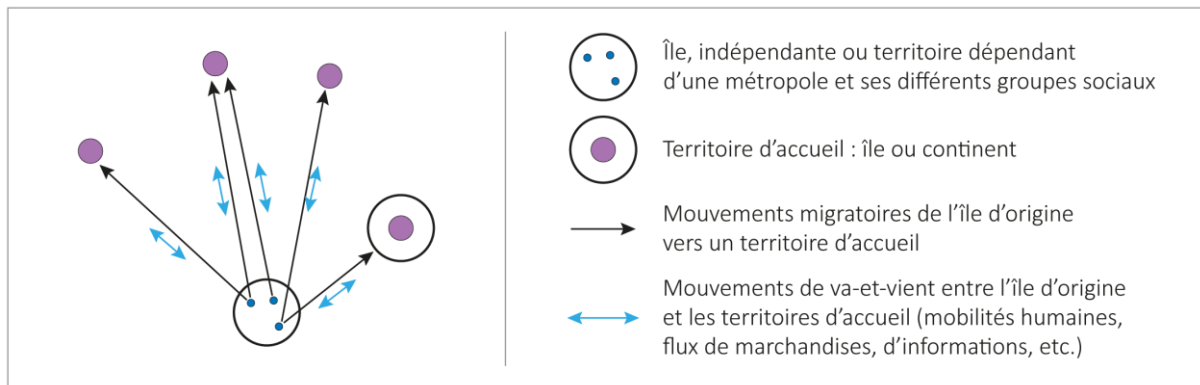


Figure 10. La diaspora par groupes sociaux (à l’échelle internationale)

Dans toutes les régions insulaires les mobilités n’ont pas vocation à être définitives et les insulaires aspirent à retourner dans leur île le plus souvent possible. Elles prennent donc la forme de va-et-vient entre les îles d’origine et les destinations d’accueil. Cette notion de va-et-vient apparait dans les travaux de R. Montagne consacrés aux travailleurs Kabyles. Elle sous-tend celle de circulation migratoire et préfigure déjà le fonctionnement en réseau des groupes migrants et leur capacité de maintenir des liens entre pays d’origine et pays d’accueil (Ma Mung et al., 1998, p.3).

Dans la région caribéenne C. Audebert et A. Calmont ont montré l’existence de ce phénomène : « *un phénomène de va-et-vient, de circulation migratoire, en fonction des occasions économiques, entre pays de départ et espaces d’installation* » participant à élargir l’espace de vie des migrants et à la création de « *réseaux transnationaux, avec des comportements de type diasporique qui s’affranchissent des obstacles que l’espace impose* » (2003, p.28). En Océanie, J. Bonnemaïson fait le même constat. Il parle de mobilités circulaires pour qualifier les mouvements migratoires des insulaires du Vanuatu et explique que les migrations de travail vers les plantations jusqu’aux années 1960, ne faisait que reprendre le modèle de mobilités tel que le concevait la société traditionnelle : une « *mobilité [que] géographiquement fragmentée, socialement formalisée et sous forme circulaire. Le retour au territoire originel devait être régulier ; à terme il était obligatoire* » (1979, p.317). Toutefois, à l’inverse de C. Audebert et A. Calmont il note que la mobilité circulaire « *conçue comme un voyage coutumier vers les plantations et les zones urbaines, porte en elle-même les germes de ses propres changements. Au contact du monde extérieur, les esprits se modifient, les temps*

d'absence des migrants tendent à s'allonger. De même, les premiers effets de la scolarisation, l'émergence de goûts nouveaux, l'acquisition d'une qualification professionnelle, contribuent à « fixer » certains migrants sur le lieu d'immigration et à les détacher peu à peu de leur territoire originel » (Ibid., p.317).

2.3. Les apports de l'émigration pour le développement des îles

Les va-et-vient d'argent, de biens, de personnes, d'informations ou de services sont autant de liens qui connectent les diasporas à leurs îles d'origine que d'impacts qui recomposent les sociétés insulaires. De nombreuses études portant les migrations et l'apport des diasporas sur les îles d'origines révèlent des résultats contrastés concernant les conséquences sur l'organisation des sociétés insulaires et sur leur culture.

2.3.1. L'importance de l'émigration pour les îles

L'émigration a tout d'abord eu des effets bénéfiques sur la croissance de la population. Dans certaines îles elle a permis d'absorber le surplus de naissances et de main d'œuvre. Plusieurs îles d'Océanie comme les îles Cook ou encore Niue voient leur population décliner ou de Tonga et des Samoa occidentales dont la population stagne, au moment où l'émigration se met en route (Gille et Toullelan, 1999b, p.114). À Malte, N. Bernardie-Tahir souligne également qu'en promouvant l'émigration sur une grande échelle les autorités maltaises ont atteint leurs objectifs qui étaient de diminuer la pression démographique de l'archipel (1999, p.124). C'est le cas aussi au Cap Vert où « G. Roger montre l'influence de l'émigration sur la natalité : dans la période qu'il étudie, entre 1960 et 1983, à chaque « pic » d'émigration correspond, avec un décalage d'un an, une baisse significative de la natalité, qui remonte lorsque, au contraire l'émigration diminue » (cité par Lesourd, 1995, p.320).

Ces déplacements de population entraînent dans un premier temps des circulations des membres des diasporas qui reviennent régulièrement dans leur île d'origine. Ces retours ponctuels sont l'occasion pour les migrants de consommer sur l'île et de participer ainsi à la vie économique insulaire. C'est aussi à ce moment que les distorsions se révèlent entre les migrants et les non-migrants et entre les familles qui ont pu envoyer des membres à l'extérieur et celles qui n'ont pas pu. Les apports extérieurs par les migrants lorsqu'ils reviennent sur l'île d'origine, qu'ils soient matériels ou culturels, peuvent se retrouver en décalage avec les modes de vie insulaires.

L'émigration a également des conséquences financières importantes sur les sociétés insulaires puisque les émigrés envoient de l'argent à leurs familles restées dans les îles, voire à la communauté ou au village. D'ailleurs, les motivations financières sont, généralement, à la base du processus de décision au départ du mouvement. Les transferts d'argent sont donc un

des aspects fondamentaux et structurant de la circulation migratoire et un grand nombre de sociétés insulaires dépendent aujourd'hui de ces transferts financiers.

I.G. Bertram et R.F. Watter (1985) ont étudié l'importance du rôle que jouent ces envois d'argent dans la structure de la société insulaire et leurs travaux ont abouti à l'avènement du modèle MIRAB (Migration (Migrations), Remittances (Remises), Aid (Aide extérieure), Bureaucracy (Fonction publique)). Créé à partir des exemples des îles du Pacifique Sud, Cook, Niue, Tokelau, Tuvalu et Kiribati principalement, le modèle MIRAB avait pour objectif d'étudier le rôle de l'aide internationale, de l'emploi public, des migrations et de l'envoi des remises dans le fonctionnement des petites sociétés insulaires. Avec ce modèle, les deux auteurs ont montré que l'argent envoyé par les migrants à leur famille restée dans l'île représente une source de revenue essentielle, au point de devenir un des principaux piliers de l'économie locale. Dans le Pacifique, d'autres îles s'inscrivent pleinement dans la MIRAB economy comme Tonga et les Samoa occidentales où le montant des transferts financiers des émigrés à leurs familles dépasse largement le volume de l'aide extérieure reçue par ces deux pays, les îles Cook dont les transferts officiels des émigrés représentent le tiers de l'aide internationale et environ 20% à Niue et à Tokelau (Gille et Toullelan, 1999b, p.148). Ce système n'est pas l'apanage des îles océaniques et fonctionne dans d'autres régions insulaires. L'économie locale de la Grande Comore, par exemple, bénéficie également d'importants transferts de fonds de sa diaspora qui « représentaient, selon El Hadj et Younoussa, 24% du PIB, 3 fois le montant de l'aide publique au développement en 2008 et classaient le pays au 6ème rang dans la hiérarchie des pays bénéficiaires des fonds des migrants » (cité par Abdillahi, 2012, p.127). Et au Cap Vert M. Lesourd souligne également l'importance des transferts privés des émigrés qui représentaient 11% du PIB du pays en 1988 (Lesourd, 1995, p.370).

Les apports des diasporas aux îles revêtent des formes multiples, ils peuvent-être financiers mais aussi matériels. De nombreux objets à usage domestique (télévision, machine à coudre, four, voiture, etc.), des vêtements, des objets de luxe (bijoux, parfums, etc.) ou encore des billets d'avion sont alors envoyés par les émigrés ou bien transportés avec eux à l'occasion d'un voyage dans l'île (Abdillahi, 2012 ; Gille et Toullelan, 1999b ; Lesourd, 1995). Ce sont, d'ailleurs, ces biens matériels qui brouillent le montant officiel des envois puisqu'ils échappent aux systèmes officiels de transferts, les systèmes bancaires ou les services postaux (Brown, 1995, p.35). En effet, les virements bancaires et postaux étant enregistrés par les services officiels, entraînent des charges financières importantes et les migrants préfèrent passer par des voies plus informelles comme l'envoi de biens matériels. Ils peuvent également faire des paiements à la place de leur famille restée sur l'île, via internet. C'est le cas lors de l'achat de billets d'avion par exemple ou du règlement des frais de scolarité.

Les migrants sont souvent sollicités pour des réalisations qui touchent à l'intérêt public. Il n'est pas rare que l'argent envoyé soit un support à l'économie locale voire nationale. Terrain de sport, routes, terrassement, foyers, marchés, places publiques, électricité, école, structures religieuses, etc., sont autant de projets qui peuvent-être financés par les diasporas. Dans sa thèse, Y. Abdillahi montre bien les conséquences des transferts financiers de la diaspora dans

une commune de la Grande Comore en analysant l'évolution de constructions ou rénovations d'infrastructures publiques (Abdillahi, 2012, p.151–161). Terrain de sport, foyer, place centrale et mosquée sont construits ou rénovés avec les transferts financiers.

Enfin, c'est la construction ou la rénovation de maisons individuelles dans la quasi-totalité des îles qui révèle l'implication financière de la diaspora. Quelle que soit l'île, les émigrés investissent soit en achetant un terrain sur lequel ils construisent leur future maison soit en construisant ou rénovant une maison sur un terrain qu'ils possèdent déjà. Cet investissement « tient une place centrale mais ambiguë [...] car s'il s'agit d'assurer la sécurité de l'hébergement des siens et de manifester symboliquement son attachement à la société d'origine, le projet peut viser aussi à afficher, parfois, de manière ostentatoire, la réussite sociale du migrant » (Simon, 2008, p.183). Y. Abdillahi souligne ce processus de transformation de l'habitat traditionnel à la Grande Comore de maisons individuelles en paille vers des constructions en dur « qui par effet de concurrence entre familles, vont gagner la plupart des foyers » (Abdillahi, 2012, p.169).

En Nouvelle-Calédonie, P.C. Pantz et G. Pestaña notent que « pour maintenir un minimum d'habitants, d'activités et de vie sur le territoire « d'origine », il faut que certains partent vivre et travailler ailleurs pour mieux revenir ou bien, à défaut, afin d'aider le territoire d'origine à préserver sa cohérence, à accroître ses capacités migratoires et son capital social voire économique et politique » (Pestaña et Pantz, 2015, p.18). L'intitulé de leur article est en ce sens très évocateur : « Partir pour rester ? les mobilités comme élément de durabilité des territoires de la Nouvelle-Calédonie ». L'émigration de certains insulaires serait donc une des clés qui permettrait de maintenir une dynamique sur l'île et de stabiliser une partie de la communauté pour éviter la « désertification » des territoires. D'ailleurs, la participation aux cérémonies coutumières (dénoncée par certains comme étant excessive) n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui (Bambridge, 2004) et peut être une preuve de ce dynamisme maintenu voire accentué même si elle peut être critiquée et vue comme un moyen pour les migrants d'exposer leur réussite. Dans sa thèse Y. Abdillahi consacre tout un chapitre à l'analyse des liens entre une cérémonie coutumière (le « anda ») de la Grande Comore et la migration. Si elle est la source de motivation de la diaspora grand-comorienne pour le départ, c'est aussi grâce à cette émigration qu'elle a pu être maintenue au fil des années (Abdillahi, 2012, p.98–124).

Comme le résume G. Simon : « globalement, les envois de fonds permettent à 500 millions de personnes et des dizaines de millions de familles de vivre décemment, par la prise en charge de l'économie familiale (nourriture, entretien, et éducation des enfants, amélioration de l'habitat, etc.), mais aussi par des effets de redistribution sur les ménages non-migrants du voisinage et l'économie locale tout entière. Sur ce plan la migration internationale, malgré tous les sacrifices humains qu'elle peut imposer, doit être effectivement considérée comme l'un des moyens efficaces de lutte contre la pauvreté, et comme voie d'accès à la dignité et au respect pour ceux qui la pratiquent » (Simon, 2008, p.184).

2.3.2. Les revers de l'émigration

Cependant, plusieurs auteurs (Bertram et Watters, 1985 ; Toullelan et Gille) révèlent les effets pervers que peuvent provoquer ces transferts financiers. En effet, l'argent reçu par les familles est selon les auteurs surtout utilisé pour l'achat de biens de consommation importés, nourriture, vêtement, véhicule, matériaux de construction, etc., mais peu pour investir dans les activités productrices de l'île. Au contraire, ils sont nombreux à avoir abandonné ces activités, principalement les activités agricoles, après avoir reçu les premiers transferts financiers, provoquant ainsi un déséquilibre dans la balance commerciale et une relance de l'inflation à l'échelle de l'île. Néanmoins, pour I.G. Bertram et R.F. Watters, ces transferts financiers ont pu compenser le déclin des revenus liés aux exportations agricoles et permettre de financer la consommation.

Par ailleurs, l'émigration étant un processus sélectif, les transferts financiers qui en découlent font émerger des inégalités au sein des villages ou à l'échelle des îles (Connell, 1987). « La volonté de promotion et de représentation sociale s'exprime par la transformation des modes de consommation (alimentation, habillement), l'évolution des modèles architecturaux et des pratiques liées à l'habitat, le financement des fêtes familiales et villageoises. La migration qui réduit globalement la pauvreté de la société locale produit aussi de nouvelles inégalités pour les non-migrants et les catégories les plus pauvres qui ne peuvent accéder aux circuits de la migration internationale » (Simon, 2008, p.188). Pour la Grande Comore, Y. Abdillahi souligne que « du fait de la démission de l'Etat, chaque village organise son propre développement, comme si on assistait à des petits Etats dans l'Etat sous l'œil indifférent ou impuissant des autorités » ce qui « provoque une course poursuite entre les villages pour la réalisation des projets. La volonté de voir son village au-dessus des autres l'emporte plus que les autres considérations. Le village est l'un des marqueurs identitaires et ce qui importe c'est sa modernité, sa visibilité, sa grandeur, en un mot son prestige » (Abdillahi, 2012, p.153–154).

Si ces inégalités se situent au sein même des sociétés insulaires entre individus, familles ou villages elles peuvent également se révéler entre les îles de départ et les pays d'accueil comme le montre M. Lesourd qui a mis en avant ces divergences entre le Cap Vert et les pays d'accueil : « elle [la pratique des transferts de fonds] contribue à maintenir le Cap-Vert dans une économie de la dépendance et de l'échange inégal, puisque les achats profitent surtout au pays d'accueil, en sus de la force de travail fournie (à bas prix) par les immigrés » (Lesourd, 1995, p.380).

Enfin, avec l'émigration ce sont les individus les plus instruits et les plus qualifiés qui partent, un mal pour les îles puisque dans la majorité des cas ce sont également les plus actifs et les plus créatifs. Pour J. Connell, cette émigration encourage l'individualisme et aggrave les inégalités puisque le départ des plus instruits et des plus qualifiés laisse la place aux moins compétents qui détiennent le pouvoir politique et les transferts financiers des émigrés favorisent le maintien au pouvoir des conservateurs, « renforçant un ensemble de valeurs traditionnelles, comme cela est prouvé à Palau et aux Iles Cook, et à travers l'inégalité de

l'émigration, tendent à renforcer, plutôt qu'à combattre la hiérarchie sociale » (Connell, 1987, p.36).

2.3.3. Le rôle des TIC dans le développement des îles

Avec l'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le rôle joué par les migrants ainsi que les conséquences sur le développement des îles, des sociétés et des cultures se sont renforcés. Avec l'argent et les biens matériels ce sont désormais les informations qui circulent entre les îles et leurs diasporas et qui restructurent les communautés à différentes échelles. Le rôle des télécommunications est fondamental dans la mise en réseaux des sociétés insulaires et des diasporas et l'étude des diasporas aujourd'hui passe obligatoirement par une analyse des sites internet, des réseaux sociaux, des forums, etc. qui se sont multipliés ces dernières années.

Internet a tout d'abord permis l'émergence de nouveaux types de liens entre les expatriés et leurs proches restés dans le lieu d'origine grâce aux logiciels comme skype ou aux applications telles que messenger. Les appels visuels et téléphoniques peu coûteux ont donc permis des contacts plus fréquents et plus longs. Par ailleurs, les sites internet conçus par et pour les diasporas, les réseaux sociaux ainsi que les divers forums permettent de créer, d'élargir, de consolider et d'intensifier les liens entre les différents membres de la diaspora et entre eux et l'île d'origine. Par le biais d'internet se crée alors une réelle communauté « *qui prend conscience de ces autres semblables* » (Scopsi, 2006). Divers sites comme les versions électroniques des journaux des îles ou encore les sites des radios locales permettent aux migrants d'être en contact direct avec la vie insulaire. C'est pourquoi, certains auteurs (Watin et Wolff, 2014) analysent désormais les « web des diasporas »¹⁰ et la constitution de « e-diaspora »¹¹ et les effets de leur développement sur les diaspora. Dans leurs analyses M. Watin et V. Wolff révèlent plusieurs sites d'échanges, de journaux quotidiens ou de radio largement utilisés par la diaspora réunionnaise.

Plus encore, par le biais d'internet, les migrants peuvent désormais participer de manière active à la vie locale de leur territoire d'origine. R. Smith montre la manière dont les émigrés mexicains vivant à New York recourent aux TIC pour accompagner les projets de développement locaux qu'ils mènent dans leur village natal. Connectés depuis leur bureau à Boston, ils peuvent assister aux réunions du village et participer ainsi aux prises de décisions.

¹⁰ Le web d'une diaspora désigne un ensemble mouvant de sites web, construits et animés par des migrants ou produits à destination des migrants qui, en se citant et/ou en étant cités, constituent un réseau plus ou moins dense de liens (Diminescu, 2012)

¹¹ Une e-diaspora est une « *entité hétérogène dont l'existence repose sur l'élaboration d'un sens commun* », qui agit à la fois « *on line* » et « *off line* ». Ce collectif « *instable et redessiné par chaque nouvel arrivé* » est « *auto-défini et auto-organisé et s'agrandit ou diminue non pas par un processus d'exclusion/inclusion, mais par adhésion ou démission, simplement par la production intentionnelle d'hyperliens vers un site web (ou par son effacement)* » (Diminescu, 2005, 2012)

Avec leurs interventions accrues grâce aux TIC et à l'abaissement des coûts de transport, « *la vie politique et sociale de Ticuani se transnationalise* » (Smith, 2004, p.218).

Si les diasporas ont toujours su revendiquer leur identité dans le pays d'accueil et promouvoir la culture de leur terre d'origine, internet a été un moyen supplémentaire, facile et rapide de diffuser la culture plus loin et de manière plus intense. Ainsi des musiques, des poèmes, des vidéos défilent sur les forums, et des sites internet sont créés pour promouvoir la culture du pays d'origine. C. Scopsi note que « *c'est aussi dans ces zones que les auteurs assument leur rôle de passeur culturel en s'adressant cette fois au monde entier. Les rubriques retraçant l'histoire et les chiffres clés de l'économie du pays d'origine, la liste minutieuse des lieux remarquables agrémentée des photos envoyées par les internautes, les recettes de cuisine traditionnelle concourent à la visibilité « urbi et orbi » de la culture du homeland tout autant qu'à entretenir les repères culturels des émigrés de deuxième et troisième générations nés à l'étranger* » (Scopsi, 2009, p.93).

Enfin, internet est l'espace de revendication politique. De nombreux débats ont lieu sur les forums qui deviennent de véritables plateformes d'une expression publique parfois interdite dans le pays d'origine. Mais c'est aussi le lieu de « *la première construction identitaire ou de sa réactivation selon l'ancienneté et la solidité de la communauté [...] il reflète les négociations identitaires qui se jouent au sein des communautés* » (Scopsi, 2009, p.94).

En brassant une petite partie de la littérature sur les mobilités insulaires dans différentes régions du monde, ce premier temps de réflexion a tenté de montrer que les îles sont depuis toujours des territoires de mobilités intenses. S'il y a eu des périodes où elles étaient davantage des territoires d'émigration ou d'immigration, finalement il est difficile de découper l'histoire des îles en deux grands temps. Les deux sous-parties qui ont été exposées jusqu'à présent, « coloniser les îles » et « partir des îles » restent en cela très schématiques et chacune d'elle fait référence aux nombreux aller-retours des migrants et aux échanges entre les insulaires restés sur l'île et ceux qui ont migré. Aujourd'hui, plus que jamais, les îles forment des « espace-mouvements » comme l'a montré F. Braudel (1949) pour la Méditerranée. Il s'agit maintenant d'interroger les circulations insulaires actuelles et de voir en quoi elles s'inscrivent, ou non, dans cette continuité des mobilités.

3. (Re)venir dans les îles : la renaissance des marges insulaires ?

Alors que les modes dominants de production territoriale sont régis par des logiques de globalisation et de métropolisation, consacrant de fait la puissance des métropoles et signant en creux la marginalisation de certains territoires enclavés ou mal connectés, émerge de manière assez paradoxale des processus de valorisation et de renaissance des marges dont certaines se voient parées de nouvelles représentations positives.

Certes, ce mouvement n'est pas nouveau et B. Kayser parlait déjà de « renaissance rurale » dans les années 1990 lorsqu'il étudiait les mouvements de retour à la terre dans les zones

rurales françaises (Kayser, 1990). Néanmoins, aujourd'hui se sont surtout les problématiques de marginalité et de marginalisation observées dans divers contextes territoriaux qui retiennent l'attention des chercheurs puisqu'elles permettent d'appréhender des catégories d'espaces et de personnes hybrides, fondée sur des logiques inégalitaires et d'exclusion et sur un rapport ambigu à la norme (Depraz 2017 ; Milhaud, 2017).

Plusieurs auteurs ont observé ce mouvement de renaissance dans des espaces ruraux européens et américains (Cognard, 2010 ; Pistre, 2011 ; Tommasi, 2014 ; Saumon, 2019 ; Simard, 2011). La dernière partie de ce chapitre a pour objectif de synthétiser les analyses menées par ces chercheurs afin de réfléchir dans quelles mesures les réflexions peuvent être interrogées dans les contextes insulaires et plus particulièrement en Polynésie française. Ce mouvement est en effet visible dans certaines petites îles empreintes d'une forte ruralité sans qu'il ait forcément fait l'objet d'une étude poussée (Bernardie-Tahir, 2008).

3.1. L'hypothèse d'un renouveau des marges en occident ... et dans les îles ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les logiques et dynamiques territoriales des pays industrialisés, et plus particulièrement de la France ont été formalisées et décrites au travers d'une grille de lecture très urbano-centrée, consacrant la prééminence des centres métropolitains et signant le déclin inexorable des périphéries rurales. Des expressions telles que « Paris et le désert français » (Gravier, 1947), « la France du vide » (Béteille, 1981) ou « la diagonale du vide » ont ainsi essentialisé une organisation territoriale manichéenne faite de pleins et de vides, de lieux attractifs qui polarisent la vie des hommes, les activités, la vitesse et l'action, et des lieux d'abandon et de solitude. En 1994 Jacques Lévy incitait même à « oser le désert » en suggérant d'accepter la mort du rural et d'assumer la dimension mythique de la ruralité en France pour permettre la naissance d'une nouvelle civilisation urbaine. « *Dans les pays développés, on trouve des espaces plus ou moins urbains, mais les moins urbains ne constituent plus le cœur d'une autre forme de civilisation, seulement l'extrême périphérie de la ville* » (Lévy, 1994, p.7).

Ce paradigme territorial semble aujourd'hui, en partie dépassé avec l'apparition d'un renouveau démographique observé dans certains espaces de « marges », au point que certains n'hésitent pas à évoquer « la fin du désert français » (Le Bras, 2005). Il semble, en effet, que de plus en plus de territoires périphériques, longtemps marginalisés et en déprise, attirent de nouveaux arrivants séduits par la qualité de vie et un environnement plus sain que dans les lieux métropolisés. Les recherches sur ce nouveau dynamisme ont fait l'objet de nombreux travaux en Europe (Cognard, 2010 ; Pistre, 2011 ; Martin, 2013 ; Tommasi, 2014) et en Amérique (Simard, 2011 ; Saumon, 2019). Avant d'étudier les migrations vers le Limousin et la Sierra de Albarracín, et la façon dont ces territoires se recomposent avec les nouveaux arrivants, G. Tommasi consacre son premier chapitre à une synthèse des travaux réalisés sur les migrations contemporaines vers les espaces ruraux et les recompositions sociales qui en

découlent (Tommasi, 2014, pp. 25–70). Si ce phénomène est loin de constituer une tendance lourde et observable partout, ce constat semble néanmoins traduire l'émergence d'un nouveau paradigme social et territorial, en contradiction avec les prédictions de Jacques Lévy qui annonçait la fin du rural en incitant à « oser le désert » (Lévy, 1994).

Cette notion de marge appelle quelques précisions tant ses contours sont flous et sa définition polysémique, souvent confondu avec des notions comme la périphérie. À la différence de la périphérie qui est souvent réduite à un simple faire-valoir du centre, les marges peuvent être étudiées pour elles-mêmes, non pas pour « *cerner leurs manques par rapport à un centre supposé, mais pour souligner leur complexité et leurs potentialités* » (Milhaud, 2017, p.5). Elle est par ailleurs définie aussi comme un espace qui « *possède à la fois des propriétés du centre (capacité d'organisation et d'innovation) et de la périphérie (degré de dépendance notamment en ce qui concerne les activités économiques, qui se traduit par des flux domicile-travail...)* » (De Ruffray, 2000, p.4) devenant ainsi une interface, un lieu d'interaction entre deux systèmes, deux organisations où peuvent se produire des phénomènes nouveaux.

Ce phénomène de renouveau des marges peut être interprété de deux manières différentes voire contradictoires (Tommasi, 2014) : la première s'inscrit dans la continuité de l'analyse de J. Lévy voyant dans cette renaissance relative l'effet d'une suburbanisation à l'œuvre, affectant des territoires ruraux éloignés des villes mais qui n'en demeurent pas loin sous l'influence directe de celles-ci. Selon cette perspective, les territoires ruraux seraient donc des territoires passifs, animés de dynamiques exogènes impulsées par une urbanité conquérante. L'autre interprétation considère au contraire la renaissance rurale comme le résultat de logiques endogènes (Hervieu et Viard, 2005 ; Kayser, 1990 ; Pistre, 2012 ; Simard, 2011) liées aux recompositions économiques et sociétales des territoires de faibles densités, aux nouvelles formes de développement local et au rôle des aménités environnementales (Urbain, 2002 ; Tommasi, 2014 ; Richard et al, 2014). Le renouveau démographique et social observé dans une large partie des espaces ruraux français serait à analyser par le prisme d'un nouveau paradigme territorial, fondé sur un nouvel attrait pour les espaces de marge.

Bien sûr, on est loin d'un renversement des logiques territoriales et mobilitaires dominantes. Malgré tout il semble que dans les sociétés occidentales globalisées, hyper-métropolisées et hyper-connectées, des hommes, des femmes, des familles, sont de plus en plus nombreux à quitter les centres et à rompre avec des vies urbaines fébriles et turbulentes, pour faire le choix de lieux en marge et y expérimenter un nouveau projet de vie, mêlant des intentionnalités désormais plurielles (projet professionnel, recherche d'une qualité de vie sociale, familiale, environnementale, etc.).

Pour certains auteurs (Richard et al, 2014) il existe une vision idéalisée et stéréotypée de l'espace rural qui serait à la base du projet de vivre en campagne. Celle-ci vante en effet les vertus de la vie villageoise souvent perçue comme homogène, conviviale, stable et sans stress : « *les perceptions de l'environnement, y compris du paysage, sont idéalisées, mythifiées, à partir de représentations socialement construites* » (Ibid., p.7). Dans les îles cette mystification du rural est d'autant plus grande que celles-ci sont porteuses de rêves et

d'utopies. L'insularité forme un puissant réservoir d'imaginaire (Staszak 2003 ; Bernardie-Tahir, 2010 ; 2011) dont les représentations occidentales de l'idéalité insulaire jouent probablement un rôle important dans ce renouveau des îles comme lieux possible d'une nouvelle vie plus harmonieuse et humaniste. Dans le contexte polynésien par exemple, G. Ringon notait déjà en 1971 que « *la vie du Polynésien proche de la nature, vivant des produits qu'il récolte et des poissons qu'il pêche, n'est plus une réalité ; ce n'est qu'un mythe, encore plus vivant qu'on ne le pense même à Tahiti, qui a été produit par les sociétés urbanisées en mal d'exotisme et de retour à la nature* » (Ringon, 1971, p.47).

Les territoires insulaires sont encore une minorité à être concernés par cette évolution. Pourtant, travailler sur une île, s'y installer pour y habiter et y vivre en permanence, beaucoup en rêvent et nombreux sont ceux qui y ont songé un jour. J. Bonnemaïson notait déjà l'existence de nouveaux mouvements centrifuges : « *depuis 20 ou 30 ans, on note toutefois les prémices d'un mouvement de recolonisation interne de l'espace marginal à partir de noyaux centraux ou du moins de certains d'entre eux* » (Bonnemaïson, 1996, p.399). Plus récemment, ce sont aussi les conclusions du programme de recherche ID-îles¹² qui s'est intéressé au renouveau démographique des îles du Ponant : « *depuis quelques années, voire quelques dizaines d'années certains indicateurs laissent présager des changements démographiques en rupture par rapport au schéma traditionnellement évoqué d'une baisse continue de la population permanente des îles* » (Brigand et al, 2014, p.53). Cet éden fantasmé s'appuie parfois sur une réalité rassurante puisque de nombreuses îles sont rattachées à une puissance occidentale et bénéficient d'infrastructures (scolaires, sanitaires, etc.) de bonne qualité, d'un niveau de vie assez élevé, de spécificités législatives favorables, etc.

Cet engouement pour les espaces de marge peut se lire selon deux angles que je vais aborder pour conclure ce chapitre : tout d'abord, dans l'émergence de nouvelles mobilités qui perturbent le schéma mobilitaire classique, longtemps centripète et déterminé par des motivations essentiellement économiques et professionnelles. Puis dans les recompositions sociales et territoriales de certaines zones en marge qui accueillent désormais une pluralité d'individus aux histoires, représentations et pratiques diverses qui participent à la transformation des territoires.

3.2. L'émergence de nouvelles mobilités : vers un nouveau paradigme mobilitaire insulaire ?

Alors que les recherches sur les mobilités foisonnent et que la notion est portée au rang de nouveau paradigme (Urry et Sheller, 2006), sa définition reste malgré tout floue et imprécise.

¹² « Initiatives et Développement dans les îles », programme de recherche coordonné par Louis Brigand et financé par la Fondation de France dont nous reparlerons dans les prochains chapitres.

Certaines catégories tentent de formaliser les contours s'appuyant sur des intentionnalités – travail, tourisme, profession, études, etc. – des durées – quotidien, annuel, pluriannuel – et des échelles – locale, nationale, transnationale etc. Cette thèse s'inscrit dans une démarche reposant sur une intrication des raisons, durées et échelles de la mobilité, démarche qui semble pertinente si l'on veut comprendre les mobilités et les modes d'habiter des néo-arrivants en Polynésie française. Il convient donc dans cette partie d'exposer les réflexions scientifiques contemporaines sur les mobilités qui constituent la base de cette thèse.

3.2.1. Une intensification des mobilités : le *mobilityturn* (Sheller et Urry, 2006)

Le renouveau des marges s'inscrit tout d'abord dans un contexte de mutations profondes des mobilités contemporaines, tant dans leur volume que dans leur nature et leurs configurations multiscalaires. Cette intensification des mobilités et leur diversification ont participé au développement d'un champ d'étude consacré aux mobilités en sciences sociales et par la suite à l'avènement du *mobilityturn* théorisé par Sheller et Urry (2006). Nouveau paradigme de compréhension des sociétés, la mobilité serait devenue pour ces auteurs la clé de lecture et d'analyse principale des dynamiques économiques, sociales et politiques contemporaines.

Néanmoins, les travaux sur les mobilités font de plus en plus l'objet de critiques de la part de chercheurs qui en dénoncent certaines limites (Borja, Courty et Ramadier, 2013 ; Mincke et Kaufmann, 2017), en pointant deux grandes problématiques : une tendance récurrente à inscrire la mobilité essentiellement dans le champ des déplacements et des transports, d'une part et l'importance des rapports de pouvoir qui se jouent dans l'accès, voire le droit à la mobilité d'autre part. Les mobilités seraient ainsi saisies principalement au travers du prisme des flux, de la logistique, des réseaux et des synapses, autrement dit selon une dimension essentiellement matérielle, négligeant fortement le volet social et expérientiel. Or, la mobilité renvoie indiscutablement à des processus socio-spatiaux, et exprime de façon souvent aigüe des situations de justice ou d'injustice spatiales, de relégation ou d'intégration. C'est ainsi que des situations d'exclusion et de marginalisation sociales peuvent se lire à l'aune de la capacité des individus à se mouvoir envisageant les mobilités comme un « capital » pour reprendre les analyses de P. Bourdieu (1979a ; 1979b ; 1980). Cette capacité à être mobile a été théorisée à travers le concept de « motilité » proposé par V. Kauffman et défini comme « *la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets* » (Kaufman et Jemelin, 2004, p.5). Selon les individus celle-ci dépend de plusieurs facteurs relatifs « *aux accessibilités (les conditions auxquelles il est possible d'utiliser l'offre au sens large), aux compétences (que nécessite l'usage de cette offre) et à l'appropriation (l'évaluation de l'offre par rapport à ses projets)* » (Ibid., p.6).

Cette thèse s'est d'abord nourrie de ces études migratoires et notamment des travaux sur les circulations. La notion de « circulation migratoire » est particulièrement intéressante puisqu'elle permet de prendre en compte la complexité des mobilités. Il ne s'agit plus de

parler de migrations entre un point A et un point B ni de retour définitif des migrants dans leur pays d'origine mais de prendre en compte « *toutes sortes de flux : retours périodiques au pays, visites des membres de familles dans les lieux d'installation, flux de marchandises, transferts financiers, autres flux invisibles mais tellement importants, de nature effective, culturelle et symbolique* » (Simon, 2008, p. 77). Concernant plus particulièrement les territoires insulaires océaniques T. Bambridge propose la notion de « migration circulaire » qui selon lui permettrait de considérer les installations définitives et celles plutôt provisoires mais tout en gardant à l'esprit que les unes comme les autres continuent d'être « *fortement liées dans l'organisation de la circularité de la mobilité. Ces deux termes, par définition contradictoires, montrent bien toute l'ambiguïté et la complexité des situations contemporaines* » (Bambridge, 2004, p.208). Les allers-retours, les itinéraires par étapes ainsi que les multiples liens créent ou maintenus qui caractérisent une partie des mobilités auxquelles je me suis intéressée pour cette thèse font de la « circulation migratoire » et du « migration circulaire » deux notions particulièrement éclairantes.

Les approches transnationales ont aussi nourri cette thèse en ce qu'elles permettent de rendre compte des liens sociaux et symboliques entre les populations mobiles qui ont quitté le territoire et celles qui y sont restées. Plus encore c'est la notion de « trans-insularité » (Ghasarian, 2015) qui semble prometteuse pour l'analyse des dynamiques de mobilités dans les îles. Elle permet en effet de traiter d'une autre forme de circulation humaine en s'affranchissant des grandes métropoles continentales. Dans les contextes insulaires où l'isolat géographique n'implique pas un isolat social (Bonnemaison, 1996 ; Ghasarian, 2015) les notions d' « extra-insularité » et de « trans-insularité » paraissent essentielles pour entrevoir les dynamiques de circulations inter-insulaires.

Ainsi, dans le cadre de cette thèse, si l'on souhaite analyser de manière fine et ouverte les enjeux contemporains de la mobilité dans les îles de Polynésie française, il convient d'en articuler étroitement les deux versants matériels et immatériels.

3.2.2. Les mobilités insulaires aujourd'hui

Les îles ont pris une place importante dans les itinéraires migratoires des Hommes et sont devenues des lieux de transit, des territoires touristiques, des endroits où l'on s'installe. Migrants, touristes, revenants, demandeurs d'asile, travailleurs saisonniers, etc. chaque année elles accueillent des hommes et des femmes aux profils variés.

3.2.2.1. Les migrations de retour et des néo-arrivants

Nous avons souligné le rôle fondamental des diasporas dans le dynamisme des îles mais les logiques migratoires inverses sont, en revanche, beaucoup moins documentées. Les mouvements de retour des insulaires immigrés sont assez mal connus que ce soit les retours temporaires, notamment pendant les vacances, ou les retours plus ou moins définitifs. Dans le cadre des migrations, et notamment avec le concept de circulation migratoire, cette notion de retour définitif est à nuancer et certains auteurs invitent même à « *rompre avec l'idée d'un retour définitif et considérer le retour comme une étape de l'itinéraire migratoire* » (Rallu, 2007, p.47).

Pour certains auteurs, cette migration de retour n'existe pas. B. Gille par exemple notait à cet égard : « *il semble très improbable que les émigrants reviennent un jour au pays après avoir obtenu ce qu'ils souhaitent dans le pays d'accueil* » (Gille, 2003). Selon lui, même si les liens partent avec l'objectif de revenir dans leur île d'origine, une fois installés « *cet espoir de retour dans les îles s'estompe* » (Ibid.). Néanmoins, quelques auteurs ont observé et étudié ce type de migrations de retour et le livre porté par V. Petit (2007) montre bien l'intérêt de certains chercheurs pour cette problématique.

Pour les îles plus spécifiquement, si les études sont encore peu nombreuses certains auteurs ont malgré tout observé ces mobilités dans leurs recherches. M. Lesourd évoque les migrations de retour au Cap Vert (1995, pp. 350-364), A. Odouard montre que ce n'est pas un phénomène nouveau aux Canaries mais que les raisons du retour évoluent entre le début et la fin du XX^e siècle (Odouard, 1995, p.263) et N. Bernardie-Tahir (1999) avait aussi observé ce phénomène de retour à Malte dans les années 1990. Plus récemment, le projet ID-Îles montrent que les liens aujourd'hui peuvent être « *d'anciens îliens qui, après une période de travail sur le continent, reviennent sur l'île en créant une nouvelle activité* » (Brigand et al., 2014, p.93).

Puis, ce sont des néo-arrivants qui s'installent sur les îles. Comme pour les migrations de retour leur installation sur les îles est encore peu documenté. Néanmoins, quelques auteurs ont souligné leur présence dans leur territoire d'étude.

Dans les années 1990, A. Odouard observait déjà ces mouvement d'installation aux Canaries et analysait quatre catégories de néo-arrivants. La première regroupe les Espagnols fonctionnaires dont le séjour aux Canaries fait partie de la carrière et sera limité au temps d'affectation. La seconde catégorie englobe les Espagnols non fonctionnaires qui viennent pour les emplois touristiques et tertiaires en général. Ils peuvent être des cadres, des gestionnaires, des spécialistes mais aussi une main d'œuvre non qualifiée qui sera davantage confrontée à certaines difficultés. Dans un premier temps, ces non fonctionnaires venaient aux Canaries « *faire la saison* » et l'étalement de la fréquentation touristique tout au long de l'année a poussé ces saisonniers à s'installer durablement dans les îles. Puis l'auteur compte

les étrangers nés en Amérique du Sud qui sont pour beaucoup d'entre eux les enfants des émigrés. Enfin, sont dénombrés les Européens qui peuvent être les employés du secteur touristique ou bien les touristes eux-mêmes qui passent plusieurs mois de l'année dans les îles ou qui s'y sont installés définitivement (Oudouard, 1995, p.263).

Plus récemment, M. Desse (2007) s'intéresse à l'installation des métropolitains en Martinique et analyse les moteurs de leurs mobilités entre la France métropolitaine et l'île, leur insertion économique et les territorialités spécifiques qu'ils dessinent. Ainsi, il présente quelques figures de métropolitains venus s'installer sur l'île : les fonctionnaires d'État qui y restent la période de leur affectation, les entrepreneurs arrivés suite à la mise en place des lois Pons de défiscalisation dont la durée du séjour dépend de leur intégration et de leur réussite économique, les personnes sans qualification spécifique. « *Préférant la précarité au soleil* » ils s'investissent et occupent des emplois peu qualifiés et transforme le regard porté sur les Métropolitains. Les retraités dont la durée de séjour est fluctuante selon les liens à l'île et une dernière catégorie regroupant des personnes « *à la recherche d'un art de vivre* ». Ce sont les navigants dont l'escale sur l'île s'inscrit dans une trajectoire de mobilité qui pourra les mener en Polynésie française (Bernard et Bernardie-Tahir, 2020), les surfeurs à la recherche de la vague idéale et les rastas dont une vingtaine de couples pratiquent le maraîchage et l'artisanat au nord de l'île.

Si le phénomène de retour ou d'installation dans les îles est encore peu étudié par les auteurs il ne semble pas pour autant récent. Les va et vient des insulaires entre l'île d'origine et les territoires d'accueil que nous avons mis en évidence au début de ce chapitre atteste de ces retours réguliers.

3.2.2.2. Les mobilités touristiques

En dehors des migrations, de retours et des néo-arrivants, les mobilités touristiques « participent très intensément à l'animation d'un nomadisme planétaire certes relatif si l'on observe la sédentarité de l'immense majorité de la population mondiale, mais qui a pris de l'ampleur au cours des dernières décennies. » (Bernardie-Tahir, 2008, p.112). Là encore les îles n'échappent pas à ces mouvements touristiques. Il y a plus de 30 ans, G. Cazes révélait déjà l'extraordinaire attractivité des îles tropicales qui, en 1985, hébergeaient la moitié du flux touristique international de la zone intertropicale (Cazes, cité par Bernardie-Tahir, 2005). En 2005, N. Bernardie-Tahir constatait, en analysant les flux touristiques, que « le pouvoir d'attraction des îles est toujours aussi réel et inattendu pour des territoires si minuscules » (Bernardie-Tahir, 2005, p.363). Celui-ci n'est donc plus à démontrer et de nombreux géographes se sont intéressés au développement du tourisme dans ces territoires insulaires.

C'est le cas de chercheurs de l'équipe MIT et notamment J.C. Gay qui a analysé la diffusion du tourisme international dans de nombreux espaces insulaires : à Tahiti (Gay, 1994), aux Comores (Gay, 2001) et plus globalement dans les espaces insulaires intertropicaux (Gay,

2000). Il a montré qu'il existait « *un certain nombre de traits semblables dans les processus de mise en tourisme des îles intertropicales* » (Ibid., p.22) qui reposent, entre autres, sur l'aviation, le milieu physique et le découpage géopolitique. En conclusion il propose de pousser l'analyse plus loin en faisant intervenir « *le rôle du niveau de développement, avec l'émergence d'un tourisme intérieur, ou les effets de l'intégration à une métropole qui, comme c'est le cas dans les DOM-TOM ou dans les îles Hawaii, entraîne l'installation de résidents permanents, attirés par l'image paradisiaque véhiculée par la promotion touristique* » (Ibid., p.22).

En Polynésie française, C. Blondy a analysé la manière dont la société locale s'est progressivement intégrée au système touristique, que ce soit en tant qu'acteur professionnel ou en tant qu'habitant pratiquant les lieux touristiques (Blondy, 2010). Les effets de l'intégration à une métropole ont été analysés dans différents espaces insulaires : dans l'espace caribéen (Vergé-Depré, 2005) ou encore dans l'océan Indien (Pébarthe-Désiré et Mondou, 2013). L'approche par les transports aériens permet d'analyser les réseaux touristiques construits par les îles. Dans les deux espaces les auteurs ont montré que les îles rattachées à une métropole (Martinique, Guadeloupe et La Réunion) entretiennent des relations quasi exclusives avec elle, une limite qui participe de ce fait à leur faible fréquentation touristique.

L'intensification des mobilités touristiques a poussé l'économiste J. McElroy à proposer un autre modèle de développement insulaire : le modèle SITE (Small, Island, Tourist, Economies – Economies touristiques des petites îles). Pour l'auteur, de nombreuses petites îles ont réussi à surmonter leurs difficultés grâce à la reconversion de leur économie de plantation en économie touristique (McElroy, 2006).

Les îles sont animées de multiples mobilités touristiques rassemblant des profils variés : touristes internationaux, métropolitains et locaux se croisent désormais sur les territoires insulaires.

3.2.2.3. Les migrations irrégulières

Puisque les îles occupent une place importante dans les itinéraires migratoires nous pouvons aussi évoquer les *migrants irréguliers* pour qui les îles « *forment des pierres de gué, voire des pivots récurrents dans la carte des flux maritimes [méditerranéens] et de leurs redéploiements* » (Bernardie-Tahir et schmoll, 2015). Les îles de la Méditerranée par exemple, Chypre, Malte ou encore Lampedusa, se situent au carrefour des flux migratoires en provenance du Moyen et du Proche Orient et de nombreux Etats africains et à destination de l'Europe. En ce sens, elles accueillent chaque année des millions de personnes en transit ou qui s'installent, à la recherche de meilleures conditions d'existence (Bernardie-Tahir, 2004 ; Clochard, 2008). Elles font parties de cette « *frontière européenne réticulaire* » (Bernardie-

Tahir et schmoll, 2015) et leur rôle dans cet espace a été exploré par les deux auteures (2014b) particulièrement pour le cas de Malte.

C'est ainsi que touristes, migrants (ir)réguliers, revenants, travailleurs, etc. se côtoient sur ces territoires. La multiplication et l'intensification de ces mobilités ont conduit à nommer ces types de mouvement produisant des catégorisations relativement étanches, le plus souvent fondées sur des critères de durée et/ou d'intentionnalité, qu'il convient désormais de déconstruire.

3.2.3. Repenser les catégories de mobilités

La dynamique récente des sciences sociales est marquée par une approche de l'entre-deux, de l'hybride, de l'interstice, généralement construite sur une remise en question des catégories et des dichotomies établies. Cette recherche s'inscrit dans cette dynamique qui interroge les perméabilités entre les catégories de mobilités.

Commodes en apparence, les catégories – migrants économiques, mobilités touristiques, mobilités étudiantes, etc. – se trouvent de plus en plus dépassées face à l'émergence de nouvelles formes de mobilités hybrides et intriquées, qui s'incarnent dans le développement des migrations d'aménités ou d'agrément, des *lifestyle migrations* ou des mobilités post-touristiques, et rompent avec le déterminisme économique qui avait longtemps constitué l'un des principes fondateurs de la théorie migratoire (Martin, 2013).

Le concept d'*amenity migration* a été proposé par L. A.G Moss et R. S. Glorioso à la fin des années 1980 qui le définissent comme « *des migrations temporaires ou permanentes de personnes à la recherche d'une différenciation culturelle et d'une qualité d'environnement perçues comme supérieures* » (Glorioso et Moss, 2011, p.37). Désormais les paysages, le climat, la présence d'activités récréatives, etc. sont des facteurs déterminants des migrations.

Dans la même perspective B.A. Hoey envisage l'existence de migrations non-économiques et développe la notion de *lifestyle migration* pour caractériser une forme de mobilité détachée de toute quête d'aménité mais dont l'orientation est similaire : véritable rupture, opportunité de recommencement, elle serait essentiellement motivée par le désir d'un nouveau mode de vie, capable de concilier un épanouissement professionnel, personnel et familial (Hoey, 2005, cité par Saumon, 2019). Dans leur ouvrage, K. O'Reilly et M. Benson (2009) proposent une définition de la notion : « *spatial mobility of relatively affluent individuals of all ages, moving either part-time or full-time, to places that are meaningful because, for various reasons, they offer the potential for a better quality of life* » (Benson et O'Reilly, 2009, p.2). Les *lifestyle migration*, recourent alors des mobilités plurielles dans leurs échelles et dans leurs temporalités, à l'interface entre la migration, c'est-à-dire la résidence, et le tourisme, c'est-à-dire le loisir, la récréation, le temps libre, etc., mais qui semblent avoir en commun la recherche d'une « belle vie » : « *what is revealed is the singularity of a fascinating phenomenon sharing several important themes in common, albeit with disparate threads, with*

the common pursuit of the 'good life' uniting these lifestyle migrants » (Benson et O'Reilly, 2009, p.3).

Philippe Bourdeau parle alors d'une société du « post-tourisme » qui se caractérise par une « *dualité touristique et résidentielle* » (Bourdeau, 2012, p.13) et « *un processus de convergence touristique-résidentielle* » qui participent à « *l'hybridation des fonctions résidentielles, économiques et récréatives* » (Bourdeau, 2012, p.14). Dans cette perspective le rapport Ici-Ailleurs « *s'enrichit et se reconfigure en intégrant des pratiques, des représentations et des valeurs inédites ou renouvelées* » (Bourdeau, 2012, p.38) : dans le même temps que l'Ailleurs est célébré, l'Ici est ré-enchanté et notamment par le renouveau de pratiques de proximité et par le recentrage sur le domicile de pratiques récréatives.

Ces multiples réflexions produisent de nombreux entre-deux là où prévalaient ruptures, frontières et spécialisation. Dans cette perspective, Luc Vacher questionne les contours de ces nouvelles mobilités à travers ses travaux sur le *big trip* des retraités australiens (Vacher, 2004) qui, après avoir vendu leur maison, sont nombreux à partir sur les pistes australiennes pour de longues itinérances en caravane. Ces *big trippers* tendent ainsi à se transformer en *greynomads* dans ce pays où l'identité s'est construite autour du mythe du voyageur. Les recherches menées par Brenda Le Bigot sur les hivernants au Maroc et les *backpackers* en Thaïlande soulignent bien l'originalité de ces deux formes de mobilités. Très différentes l'une de l'autre, tant dans l'âge des voyageurs, la motivation, les itinéraires, les durées, les pratiques et les modes d'habiter, elles traduisent l'émergence de modes de vie nomades pour « *aller chercher ailleurs un quotidien enchanté* » (Le Bigot, 2017, p. 487) et révèlent l'aporie des catégorisations classiques de mobilités. Enfin c'est ce que nous avons analysé chez les plaisanciers en escale à Ra'iatea en Polynésie française. Là encore, les catégorisations existantes restent bien inopérantes pour saisir ces mobilités à l'interface entre migration résidentielle, déplacement touristique et migration d'agrément (Bernardie-Tahir et Bernard, 2021).

Les itinéraires et les projets des migrants évoluent tout au long de leur trajectoire et dépendent fortement des lieux qu'ils traversent, des espaces qu'ils habitent, des personnes qu'ils rencontrent, des contraintes et des opportunités auxquels ils font face, de l'évolution des réglementations internationales ou encore des situations de vie personnelle (Bernardie-Tahir et Schmoll, 2014). Au-delà de ces quelques travaux pointant des formes nouvelles de mobilité, l'ensemble des recherches réalisées dans ce champ montrent non seulement la porosité des catégories de mobilités, mais surtout l'existence, pour nombre de trajectoires de vie, d'un véritable « continuum mobilitaire » allant du déplacement touristique court et temporaire à la migration résidentielle post-touristique en passant par différentes formes d'expériences touristiques, de mobilités professionnelles, de circulations entre résidences principale et secondaire, etc. Nous verrons dans cette étude que l'analyse des parcours de mobilité des néo-arrivants mène rapidement au constat de leur caractère ambivalent qui fait se superposer et/ou s'enchaîner voyage et migration.

La diversité de populations qui se croisent sur ces îles, anciens émigrés insulaires, migrants économiques attirés par les nouvelles possibilités de travail, néo-résidents, touristes et autres migrants en situation irrégulière, font de celles-ci des territoires particulièrement propices pour l'étude des migrations d'un nouveau genre. Il en ressort que ces arrivées modifient le tissu social et économique des îles et dressent de nouvelles perspectives d'avenir. Comme G. Tommasi faisait le constat pour les campagnes européennes, les îles semblent « *désormais des territoires aux usages et pratiques multiples ; l'enjeu qui se pose est celui de la construction d'un espace où des groupes sociaux différents évoluent* » (Tommasi, 2014, p.26).

3.3. Vers une recomposition des territoires insulaires ?

La renaissance des marges s'incarne aussi dans la manière dont les territoires se recomposent avec l'arrivée de nouveaux habitants. Qu'ils soient étrangers ou originaires ils s'installent avec des expériences de vie et des représentations du territoire différentes de celles des populations locales, participant ainsi à restructurer la vie sociale.

Les recherches menées sur le sujet – principalement dans les zones rurales occidentales – se sont attachées à étudier le profil de ces néo-arrivants, leurs motivations, leurs modes de vie, leurs représentations, etc., révélant une catégorie très diversifiée, aux contours flous, qui recompose et « recomplexifie » socialement, économiquement, culturellement, etc., les territoires.

3.3.1. Les nouveaux habitants, une catégorie aux contours flous

C'est tout d'abord avec une approche générale par les recensements de population que certains auteurs ont trouvé des clés d'interprétation permettant d'identifier les profils des nouveaux habitants. Les cycles de vie apparaissent importants : le choix de la localisation suit les besoins en termes de logement, emploi et services qui varient au fil des années (Tommasi, 2014). L'âge, la composition des ménages et les groupes socioprofessionnels sont également des critères retenus (Pistre, 2012). Cependant, l'utilisation de données quantitatives et leurs analyses à l'échelle nationale ne permettent de mettre en évidence uniquement les grandes tendances actuelles d'un territoire.

Si ces études sont intéressantes et indispensables pour comprendre les dynamiques générales, des approches plus qualitatives et conduites à des échelles régionales ou locales ont permis d'affiner et d'enrichir les résultats des recherches basés sur des données quantitatives. Globalement ces travaux ont révélé l'hétérogénéité des profils des néo-arrivants et donc la difficulté de définir la catégorie des nouveaux habitants qui demeure imprécise, ambiguë et floue dans la littérature (Simard, 2011).

Les critères utilisés par les auteurs étant variés (catégories socioprofessionnelles, âges, origines, raisons de l'installation, année de l'installation, etc.), la définition de la catégorie des nouveaux habitants dépend du choix des chercheurs. En effet, certains d'entre eux vont y inclure les nouveaux habitants permanents quand d'autres y intégreront aussi les touristes et les saisonniers. F. Cognard, par exemple, choisit de prendre en compte trois critères pour définir les nouveaux habitants des montagnes françaises qu'elle étudie. Elle détermine d'abord un critère spatial, considérant qu'il doit y avoir un « *seuil géographique minimal* » pour qu'une « *rupture* » se produise dans l'espace de vie des nouveaux habitants. Puis, un critère temporel, les néo-arrivants qu'elle interroge doivent être arrivés après 1990. Et enfin un critère basé sur le choix de l'installation, considérant que celle-ci doit découler d'un acte intentionnel (Cognard, 2010). En revanche, pour G. Tommasi « *la définition du nouvel habitant est restée relativement ouverte* » (Tommasi, 2014, p.206), ses recherches s'appuient sur des entretiens menés avec des « *habitants venus s'installer en Limousin ou dans la Sierre de Albarracin qui y vivent tout au long de l'année, originaires d'une autre région ou d'un autre pays* » (Ibid., p.206).

Ces divers critères utilisés ne permettent pas de proposer une définition précise de la catégorie des nouveaux habitants. Celle-ci sera définie selon le territoire étudié, les critères choisis par les auteurs mais aussi le prisme par lequel ils mènent leur étude. Ainsi, F. Cognard qui s'intéresse aux activités des néo-arrivants propose une typologie à partir de la notion d'activité et d'inactivité et dégage quatre types de migrants : les migrants en activité, les migrants retraités, les migrants en situation de fragilité sociale et les migrants nord-européens (Cognard, 2010). G. Tommasi qui s'intéresse davantage au rapport des néo-arrivants au milieu rural présente trois types de nouveaux habitants : ceux pour qui la campagne est un espace de projet, ceux pour qui elle représente un espace de seconde chance et enfin ceux qui s'installent à la campagne sans l'avoir choisie (Tommasi, 2010).

Habitants permanents, habitants secondaires, migrations de retour, touristes, etc. il est difficile de borner la catégorie des nouveaux habitants, celle-ci s'envisage davantage en fonction du territoire d'étude et selon les choix pris par les chercheurs.

3.3.2. Anciens et nouveaux habitants : réflexion sur « Être d'ici », « Être d'ailleurs »

La littérature sur les migrations vers les espace de marges opposent souvent les nouveaux habitants aux anciens habitants dans l'analyse des recompositions sociales de cet espace.

C'est souvent par le prisme des catégories gens d'ici/gens d'ailleurs que les études mettent en lumière les conflits ou les alliances dans les espaces ruraux. Cette opposition, basée sur la relation au territoire, c'est-à-dire « être d'ici » ou « être d'ailleurs », impose des frontières entre les deux groupes qui ne sont pour autant pas figés et dont les frontières se recomposent à travers des alliances et conflits (Mormont 2006 ; Bossuet, 2007 ; 2013 ; Simard, 2007 ; Tommasi, 2014). Les deux groupes présentent une hétérogénéité telle que l'on y trouve des

situations très diverses que ce soit au niveau économique, social, culturel, etc. D'ailleurs, ces différences peuvent être à l'origine de tensions et conflits internes souvent éclipsés derrière d'autres conflits entre les deux groupes ou entre les différentes classes sociales (Roy et al., 2013). L'opposition, entre nouveaux habitants / anciens habitants, peut être pertinente dans certaines situations mais insignifiante dans d'autres. Alimentée par les médias et la littérature scientifique elle peut aussi créer des images figées et stéréotypées de l'Autre (Smith et Krannich, 2000).

Dans les représentations, « être d'ici » renvoie souvent à un ancrage à un territoire, à un sentiment d'appartenance et à une connaissance et une reconnaissance locale. Il apparaît alors que l'autochtonie est source d'identité. Être né sur un territoire suffirait à se reconnaître dans une identité territoriale et une personne « d'ici » aurait donc une inscription géographique et sociale dans le lieu, une relation privilégiée au territoire, elle y serait plus « légitime » que les « gens d'ailleurs ».

Retière a travaillé sur cette légitimité que peuvent prétendre posséder certaines personnes dans un espace donné. À partir des entretiens qu'il a menés dans la commune de Lanester en Bretagne, il s'est rendu compte que l'identité sociale locale était accaparée par une partie de la population seulement. Cet accaparement, fondé sur l'ancienneté au lieux et l'héritage, offrait des opportunités diverses, à une certaine partie de la population, auxquelles d'autres parties de la population n'avaient pas accès (Retière, 2003). L'auteur parle d'un « *processus d'appropriation symbolique de l'identité locale par des « capitalistes de la mémoire* » (Ibid., p. 126) et en conclut qu'à partir de la ressource qu'est l'ancrage une petite partie de la population seulement peut bénéficier de liens sociaux, là où d'autres classes sociales peuvent s'en dispenser en compensant par d'autres capitaux (économiques, culturels, etc.). L'autochtonie devient alors une ressource qui peut être capitalisée, mobilisée, revendiquée par un groupe social face aux usages d'un autre groupe. « *Aussi devenait-il évident que l'autochtonie devait être pensée comme un rapport social s'étant construit avec le temps, ayant requis des dispositifs, s'étant forgé et consolidé par des discours mais qui en aucun cas, ne devait se réduire à la qualité objective de l'ancienneté résidentielle ou encore au fait d'être natif du lieu* » (Ibid.). « Être d'ici » constituerait alors une ressource, un capital d'autochtonie défini comme « *l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés* » (Renahy, 2010, p.9) où l'absence d'autres capitaux serait compensé par la maîtrise des lieux, des relations, des « règles » du territoire.

Ce capital d'autochtonie est malgré tout instable car si l'enracinement et l'héritage, comme valeurs, ne sont plus reconnus par les autorités alors le capital tend à s'éteindre. Aujourd'hui plusieurs auteurs (Retière 1994 ; Renahy, 2005) montrent cette dévaluation du capital d'autochtonie qui peut être provoquée par des facteurs socio-économiques mais aussi par la mobilité qui redéfinit la notion de territoire. Les inscriptions sociales et géographiques ne coïncident plus forcément et les individus construisent un « ici » personnel, avec des frontières élaborées de manière individuelle, selon les lieux fréquentés. L'appartenance n'est plus rattachée à un lieu unique, mais à plusieurs et les territoires peuvent être appropriés de

manière multiforme et individualisée, en multipliant les ancrages. Par ailleurs, par opposition aux « gens d'ici », les « gens d'ailleurs » n'auraient pas d'ancrage sur le territoire et la relation à celui-ci serait moins forte en raison de leurs mobilités antérieures voire futures. Une telle conception suppose de considérer la mobilité et l'ancrage comme des termes antinomiques dans un contexte où de nombreuses études montrent au contraire la complémentarité de l'ancrage et de la mobilité.

Ces réflexions conduisent à considérer les catégories anciens habitants / nouveaux habitants comme fonctionnelles pour étudier les mobilités et les relations aux lieux mais elles ne représentent qu'une des manières de lire l'espace.

3.3.3. Un habiter : entre ancrage et mobilité

L'idée que la mobilité pouvait être envisagée non pas comme une perte d'ancrage mais comme créatrice de nouvelles territorialités apparaît dans la littérature scientifique ces dernières années.

À travers l'exemple des gens de Tanna au Vanuatu J. Bonnemaïson a montré que la mobilité et l'attachement à la terre constituent deux traits récurrents d'un grand nombre de sociétés insulaires : les insulaires sont à la fois des sociétés de l'arbre, de l'enracinement dans l'île, mais aussi des sociétés de la pirogue qui circulent d'îles en îles ou vers d'autres horizons. Il avait montré que « *l'espace réticulaire de la société traditionnelle s'organise à partir de chaînages de lieu qui sont autant de « chemins d'alliance » que des territoires qui se succèdent le long d'un itinéraire* » (Bonnemaïson, 1996, p.435). C'est bien là le paradoxe des sociétés océaniques : la mobilité traduit « *un enracinement culturel dans les sociétés mélanésiennes et leur invitation perpétuelle au voyage-fondateur de l'échange et de l'alliance* » (Bonnemaïson, 1992, p.87). Les approches du « territoire » et des « territorialités » considérées comme « circulaires », « réticulaires » et « en réseaux » décrit par J. Bonnemaïson et d'autres auteurs après lui (Tarrus, 1993 ; 1996 ; Cattani, 2012) ont largement marqué le cheminement de cette thèse.

Aujourd'hui de nombreux travaux s'inscrivent dans ce courant et démontrent que non seulement la mobilité est une composante essentielle de l'habiter, mais qu'elle n'est, surtout, pas incompatible avec l'immobilité, avec laquelle elle s'inscrit dans un continuum (Lazarotti, 2006 ; Kaufman 2008). L'habiter se définirait alors à travers la combinaison dialogique de la mobilité et de l'immobilité, produit du passage incessant de l'une à l'autre, que ce soit dans des pas de temps quotidiens ou dans des temps plus longs (Belton-Chevallier, 2015).

De nombreux exemples illustrent cette dialectique. Kaufman (2008) montre par exemple que l'usage de plus en plus généralisé des transports rapides traduit certes une hypermobilité mais qui, dans nombre de cas, permet de maintenir précisément différentes formes d'ancrage, d'ordre résidentiel, familial, professionnel, etc. C'est ce que Feildel & Martouzet (2012) et Berroir et al (2017) ont mis en évidence dans leur étude sur les espaces périurbains où ils

soulignent que les navettes et mouvements pendulaires qui rythment le quotidien de ces populations constituent précisément une modalité de leur ancrage périphérique, faisant de l'habiter périurbain un condensé de l'enracinement et du mouvement. B. Le Bigot a montré comment les itinéraires des mobilités privilégiées d'hivernage et de *backpacking* et les parcours de vie dans lesquels elles sont insérées construisent des rapports au lieux ambivalents, entre passage et ancrage (Le Bigot, 2017).

Plus largement la mobilité des migrants dans des espaces circulatoires et transnationaux constitue dans bien des cas la condition *sine qua non* de la pérennisation des ancrages sociaux et familiaux dans les territoires d'origine. L'exemple de certaines îles décrit précédemment montre que l'envoi d'argent par les populations émigrées à leur famille restées dans l'île voire à la communauté et leurs retours réguliers au moment d'importantes cérémonies participent à leur maintien. Saisir la mobilité nécessiterait donc de prendre en compte l'ancrage, dans ses multiples points de fixation spatiaux et temporels à partir desquels s'attachent les fils du mouvement ; à l'inverse, l'ancrage ne saurait être considéré autrement que comme la finalité de la mobilité.

Finalement, à des échelles variées et dans des contextes géographiques, sociaux et économiques distincts, toutes ces approches s'inscrivent dans une réflexion large questionnant la manière dont la mobilité géographique des individus modifie profondément leur rapport à l'espace, aux liens et aux lieux, et définit de nouveaux modes d'habiter, dits « *'poly-topiques', qui assemblent d'une nouvelle manière mobilité et immobilité et intègrent d'une autre façon la mobilité dans les conduites de vie* » (Stock, 2015, p. 429).

3.3.4. Des acteurs qui recomposent les territoires insulaires ?

En partant du constat que la mobilité redéfinit les relations aux territoires, il est intéressant d'observer comment les différents groupes sociaux interagissent sur les territoires, comment ils développent leurs liens et occupent l'espace. Là encore la littérature sur les recompositions territoriales est abondante concernant les zones rurales des pays occidentaux, et les études montrent que les conséquences de l'installation de nouvelles populations dans les territoires ruraux sont multiformes, ambivalentes et interviennent à différentes échelles spatiales et temporelles (Simard, 2007 ; Cognard, 2011 ; Tommasi, 2014 ; Richard et al, 2014).

Tout d'abord, l'arrivée de nouveaux habitants dans les espaces ruraux conduit à une complexification de la structure sociale de la population. L'effet de l'exode rural sur la démographie a entraîné une diminution de la population, mais également une « simplification » qui a provoqué une perte d'hétérogénéité. Aujourd'hui, les migrations rurales produisent l'effet inverse, elles enravent la perte de population et réintroduisent une diversité dans la structure sociale de la population. Gilbert parle d'une « recomplexification » qui s'opère sur trois niveaux : la recomposition sociale due à la variété des profils des nouveaux habitants (populations urbaines aisées, migrations de retour, étrangers, etc.), la

recomplexification sur un plan économique (économie résidentielle ou qui vient de l'extérieur) et la superposition des cultures où le même espace est partagé par des individus qui ont des représentations, des liens, des imaginaires différents qu'il est difficile de regrouper autour d'un projet de territoire commun (Gilbert, 2010).

L'arrivée de nouvelles populations est à la fois un facteur de renouvellement démographique et de changement socio-économique dont les conséquences sont multiples. Certains auteurs comme Béteille établissent des bilans pessimistes pointant principalement la disparition des spécificités locales (Béteille, 1994). D'autres travaux évoquent à la fois l'apport démographique des nouveaux habitants et leur rôle pour le développement économique, social, environnemental, culturel, etc., des territoires mais aussi les déséquilibres et les conflits que leur présence engendre (identité locale, environnement, économie, solidarité, etc.) (Pagès, 2001 ; 2011 ; Simard, 2007 ; Cognard, 2006, 2010 ; Tommasi, 2014). Cette recomposition des territoires s'observe à plusieurs échelles : à travers les paysages (Richard et al, 2014), les sociabilités construites (Renahy, 2005 ; Mathieu, 2007 ; Candau et Rémy, 2009 ; Banos et Candau, 2007 ; 2011 ; Tommasi, 2014) ou encore la vie économique (Cognard, 2010 ; Davezies, 2009).

La recomposition des territoires insulaires est encore peu étudiée mais on peut malgré tout citer quelques travaux. Travaillant sur l'installation de néo-arrivants en Martinique M. Desse pointe les inégalités induites par ces nouvelles populations qui « *contribue à donner parfois l'impression d'une certaine ségrégation ethnique, en particulier dans certains lotissements construits en-dehors des bourgs* » (Desse, 2007). C'est aussi l'espace qui est transformé par l'arrivée de nouvelles activités, notamment récréatives. La pratique de sports nautiques tels que le surf, la plongée sous-marine, la baignade, etc. ou le choix du lieu de résidence souvent tourné vers la mer accompagne la littoralisation du territoire et sont le signe d'une domination sociale.

À Saint martin, T. Nicolas montre que les milliers d'individus, venus de tous les horizons, qui se sont rapidement installés sur l'île, ont remis en cause l'équilibre sur lequel s'était construite la société insulaire. Parmi eux, on dénombreait la communauté haïtienne attirée par les opportunités d'embauche dans la construction immobilière, la communauté dominicaine composée essentiellement de femme exerçant des activités ménagères et la garde des enfants et toute une série de communautés originaires des petites Antilles environnantes de la Dominique, des Antilles hollandaises, de Saint-Kitts et Nevis, de Sainte-Lucie ou de la proche Anguilla. À ces étrangers s'ajoutaient les Français de la Métropole, de Guadeloupe et de Martinique travaillant généralement dans le cadre de la fonction publique (Nicolas, 2005). Désormais, à Saint Martin, « *chaque communauté défend ses us et coutumes, ainsi que ses codes socio-culturels, jalousement et où les habitants se discriminent par leur origine et/ou leur couleur* » (Ibid., p.178) et cette nouvelle mosaïque culturelle et ethnique doit faire face aux réactions identitaires de la population autochtone minorisée.

Pour révéler les transformations et les recompositions sur ses terrains d'étude G. Tommasi aborde la question à travers les sociabilités et en dégage alors trois types : ceux qui ont très

peu de relations, ceux qui évoluent dans une communauté locale soudée et ceux qui développent des sociabilités de manière réticulaire (Tommasi, 2014, pp. 255-294). Son analyse souligne l'importance des échelles qu'il sera nécessaire de considérer dans cette thèse. Les territoires insulaires se recomposent mais plus largement se sont les territoires sociaux c'est-à-dire ceux construits par les mobilités, les réseaux et l'imaginaire qui se transforment et évoluent.

L'arrivée de nouveaux habitants dans des espaces ruraux ou insulaires (re)complexifie la structure du territoire. Les transformations et les recompositions dans ces territoires peuvent être source de tension voire de conflits mais elles peuvent aussi être la conséquence d'alliances et de coopérations entre les différents groupes sociaux qui composent désormais le territoire.

Ce premier chapitre avait pour objectif de positionner ma thèse dans l'histoire migratoire des territoires insulaires au travers d'un état de l'art sélectif.

Il a ainsi proposé une synthèse des principales réflexions menées sur les mobilités insulaires des premiers peuplements des îles jusqu'aux mobilités contemporaines, en distinguant trois périodes. La première a retracé les différents peuplements des territoires insulaires, tandis que la seconde s'est attachée à mettre en lumière deux schémas d'émigration et leurs apports pour les îles de départ et les populations qui y sont restées. Focalisé sur le retour des insulaires et l'arrivée de nouveaux habitants dans les îles, mon travail s'inscrit dans la continuité de ces travaux.

Mon intégration au sein d'une équipe de recherche (Geolab) travaillant sur le renouveau des zones rurales occidentales de faibles densités et sur la question de la renaissance des marges m'a incitée, dans un troisième temps, à interroger les mobilités insulaires actuelles à travers le prisme de la marginalité territoriale comme levier d'une nouvelle attractivité et moteur de formes d'innovations sociales.

C'est l'ensemble de ces réflexions que je propose maintenant de mobiliser pour saisir la singularité des mobilités qui ont animé dans le temps long les îles et archipels de la Polynésie française.

Chapitre II. Les mobilités en Polynésie française : des circulations anciennes aux mobilités coloniales

À la lumière des réflexions menées précédemment dans des contextes insulaires variés, il s'agit à présent de retracer l'histoire de la Polynésie française par le prisme des mobilités considérées ici dans une acception élargie tant ce terme est polysémique (Bambridge, 2004). À l'échelle de la Polynésie comme de l'Océanie, celles-ci sont l'héritage d'une épopée maritime entamée depuis un point de dispersion situé en Asie (chapitre 1). Le mouvement se diffusa ensuite vers l'est, pour atteindre d'abord les grandes îles de la Mélanésie actuelle jusqu'aux îles Samoa et Tonga, puis les plus petites îles de la Polynésie jusqu'à la Nouvelle Zélande, l'île de Pâques et les îles Hawaï.

Les mobilités sont véritablement constitutives de l'identité polynésienne et l'importance du nombre de travaux consacrés à cette question révèle l'attention que lui portent les chercheurs de tous horizons disciplinaires qui ont diversifié les méthodologies et multiplié les échelles d'observations (locale, régionale, internationale, etc.). Ce sont principalement des chercheurs en archéologie ou en anthropologie qui se sont intéressés aux mobilités anciennes datant d'avant les contacts avec les Occidentaux. Ce sont en revanche plutôt des démographes, des économistes ou des géographes qui ont étudié les mobilités postérieures à cette première phase.

Il est donc possible de distinguer trois grandes périodes dans l'histoire des mobilités en Océanie : les circulations du périple océanien au moment de la colonisation des îles ; les mobilités issues de la colonisation occidentale des îles, des mobilités souvent contraintes et forcées qui ont alimenté un puissant processus de déterritorialisation ; et les mobilités contemporaines qui semblent induire de nouvelles recompositions territoriales au sein de l'espace océanien (Bambridge, 2004). Ce découpage chronologique constitue le fil conducteur des deux prochains chapitres (figure 11). Il est par ailleurs jalonné par quatre événements majeurs qui ont eu de profondes répercussions sur les logiques de mobilités insulaires : l'arrivée des Mā'ohi sur les îles, celle des Occidentaux, l'ouverture du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) et sa fermeture (Contour et al, 2007). La crise de 2008 pourrait définir le début d'une cinquième période (Vucher-Visin, 2021), mais celle-ci, faute d'un recul suffisant pour produire des analyses fines et pertinentes, n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique dans cette thèse. Elle est toutefois incluse dans la période globale post-CEP qui a été décrite et interrogée dans le chapitre 3.

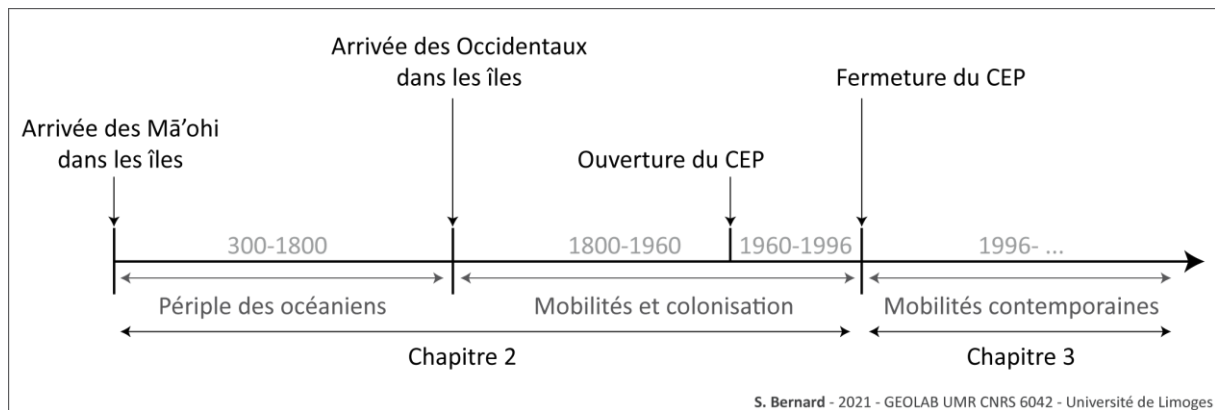


Figure 11. Les quatre grands événements et les trois périodes de mobilités dans l’histoire de la Polynésie française

À partir d’un état de l’art pluridisciplinaire et diachronique, ce chapitre 2 est donc consacré à l’analyse des mobilités et à l’évolution de la structuration des territoires depuis l’arrivée des Mā’ohi sur les îles jusqu’à la fin des années 1990, jusqu’au moment de la fermeture du CEP. La première partie retrace le périple océanien jusque dans les îles de l’actuelle Polynésie française ; la seconde décrit les mobilités qui ont vu le jour après l’arrivée des Occidentaux ; et la troisième met l’accent sur celles qui se sont déployées après l’installation du CEP. En présentant le territoire polynésien dans son ensemble, mais aussi les îles et les communes évoquées tout au long du chapitre, la carte ci-dessous permet de visualiser l’ampleur et l’échelle des distances parcourues par des hommes et des femmes qui n’ont cessé de sillonner pendant des siècles ce vaste territoire archipélagique (figure 12).

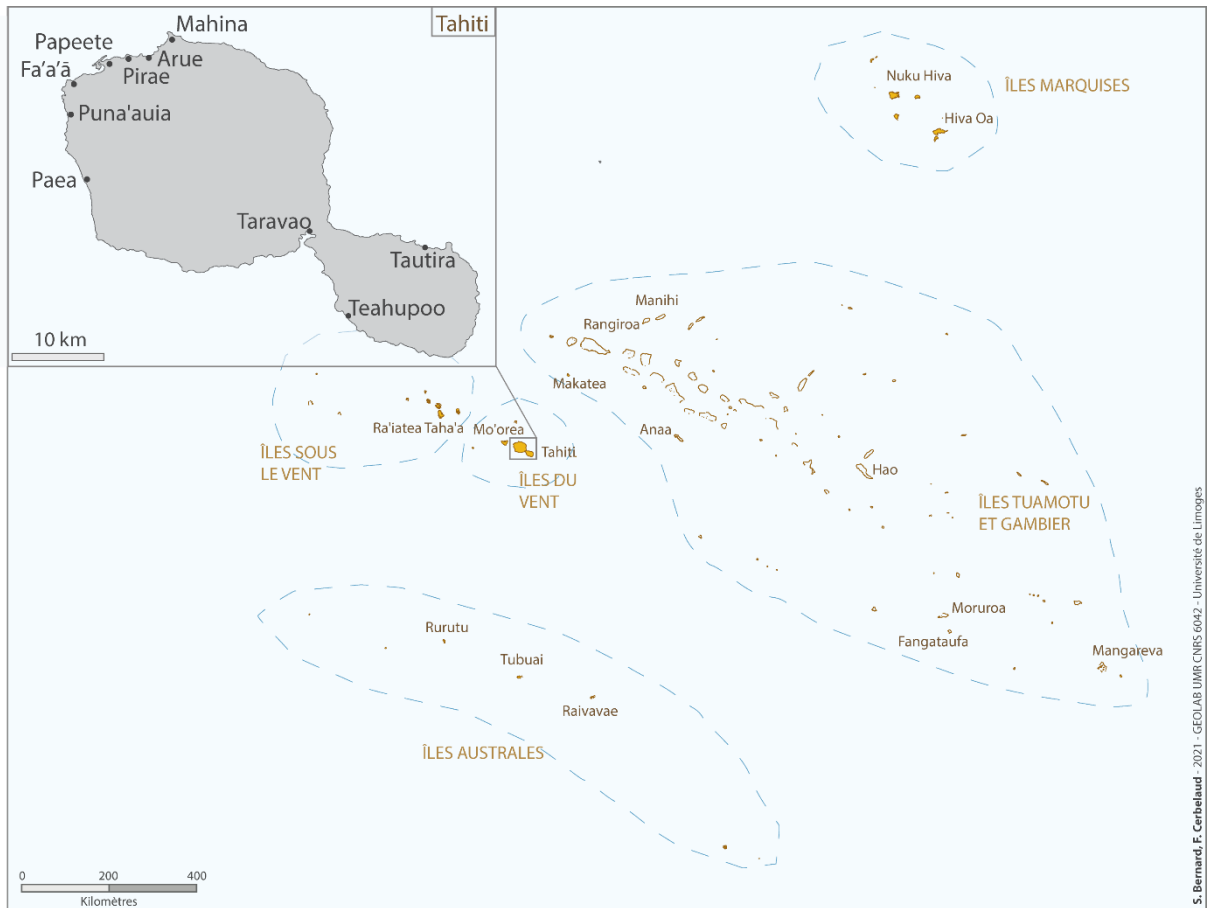


Figure 12. Carte de la Polynésie française

1. Une organisation océanienne des mobilités

Les Mā'ohi ont été les premiers à découvrir et à occuper les îles de la Polynésie orientale. De cette civilisation, la littérature scientifique connaît principalement la période contemporaine de la découverte européenne. En effet, l'absence d'une écriture chez les Mā'ohi, qui conservaient leur histoire oralement, la quasi-extinction des insulaires qu'a entraîné le contact avec les Européens ainsi que l'acculturation qui a découlé de la christianisation (catholique et protestante) et de la colonisation, ont privé les recherches de ces sources historiques directes. Pour appréhender l'histoire du peuplement mā'ohi, leur installation sur les îles de la Polynésie orientale ainsi que les relations qu'ils établirent, il faut se plonger dans des sources indirectes : les fouilles archéologiques menées depuis les années 1930 par le Bishop Museum de Honolulu sous les directions de K. Emory, Y.H. Sinoto puis J. Garanger, les récits des navigateurs (Wallis, Cook, Bougainville), dont il faut garder à l'esprit que les descriptions ont été réalisées à travers le prisme occidental et avec l'idéologie du paradis terrestre de l'époque, les récits des premiers européens ayant séjourné dans les îles (Rodriguez, Morrison), les témoignages des Mā'ohi embarqués sur les navires européens (Tupaia, Omai), les récits des missionnaires envoyés par les puissances coloniales pour convertir les habitants au christianisme (Ellis, Laval) ou encore ceux des négociants (Moerenhout).

1.1. Le peuplement de la Polynésie orientale

Au cours du peuplement de l'Océanie (chapitre 1), d'île en île, les Océaniens se sont déplacés à travers l'Océanie au gré des crises politiques, de la pression sociale ou des alliances politiques. Les migrations n'étaient pas réellement définitives et de nombreux contacts étaient maintenus entre les sociétés des îles de départ et d'arrivée. Plusieurs auteurs ont étudié ces relations établies entre les îles. C'est le cas de Irwin qui fait état de relations entre les Carolines et les Philippines ou encore de E. Huffer qui révèle des liens entre Tonga, Vanuatu et Fidji. T.P. Bayliss-Smith (1978) étudie les communautés polynésiennes qui se sont installées aux portes de la Mélanésie et montre que toutes les traditions attestent d'échanges avec les Carolines et les Gilbert. J. Bonnemaïson (1996) étudie des réseaux d'échanges traditionnels au Vanuatu, qui s'étendent jusqu'aux îles Loyautés en Nouvelle-Calédonie, et fait état d'enclaves polynésiennes qui résulteraient de mouvements de retour témoignant que les relations entre Mélanésiens et Polynésiens n'ont jamais vraiment disparu. Enfin, il est désormais admis que Hawaï, les îles Marquises et les îles de la Société ont gardé pendant longtemps des relations entre elles. À ce titre, dans son livre, F. Doumenge publie des cartes d'estimations de ces voyages inter-archipélagiques. Il entend démontrer que « *le Pacifique a été sillonné par d'innombrables expéditions volontaires, ou par des dérives involontaires, qui ont été les facteurs essentiels de la dispersion des hommes, mais aussi des plantes cultivées et des animaux domestiques* » (Doumenge, 1966, p.114).

Enfin, il est désormais admis que Fidji, Tonga et Samoa constituèrent des plaques tournantes vers les autres îles (figure 13). C'est au sein de cette « méditerranée d'Océanie » (Garanger, 1972) qu'est née la civilisation polynésienne qui, pour des raisons diverses, s'est dispersée vers le Pacifique central et oriental.

« Des systèmes de chefferie à forte autorité permirent l'organisation politique des voyages qui aboutirent à la conquête du Pacifique, tandis que la remarquable maîtrise de la navigation par ce peuple au cours de son long cheminement lui en fournissait les moyens. » (Bonnemaison, 1996, p.102).

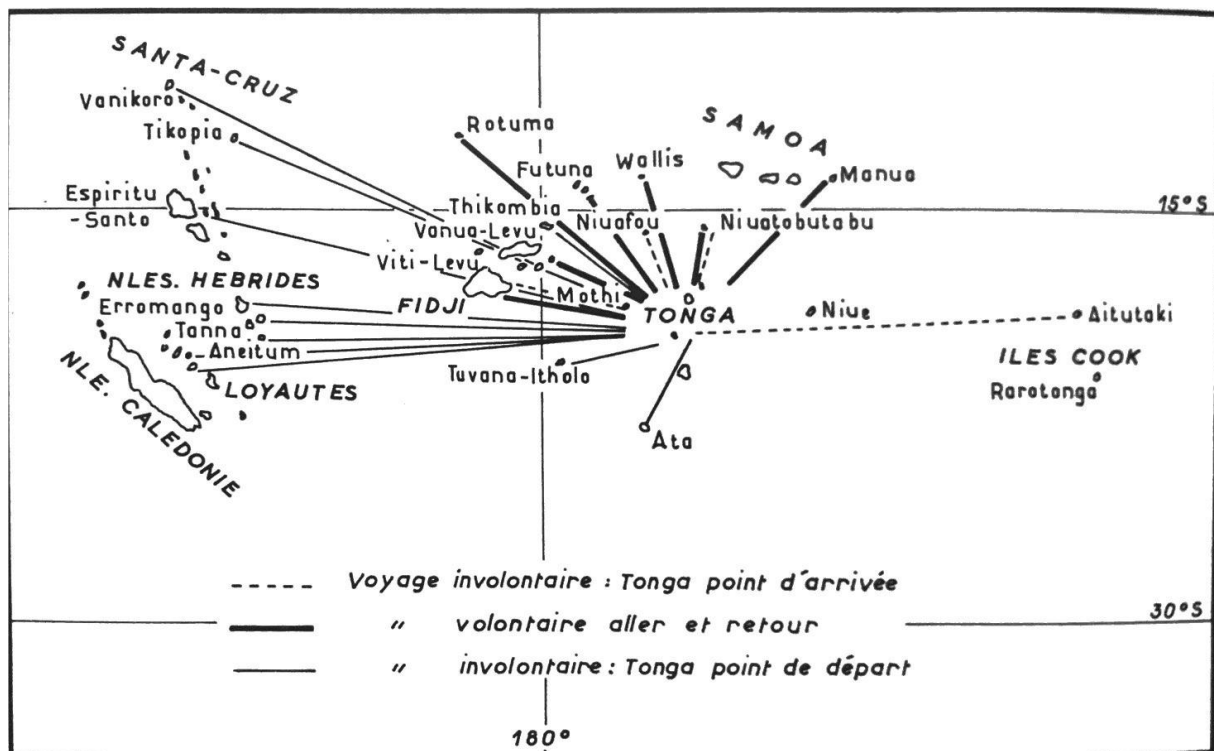


Figure 13 : Relations inter insulaires des îles Tonga.

Source : Doumenge (1966, p.124) d'après le maitre (1958)

Si l'origine des sociétés polynésiennes est désormais connue, il convient de rappeler qu'en l'état actuel des recherches archéologiques, linguistiques, anthropologiques et botaniques, le processus de peuplement initial de la région et sa datation font encore l'objet de nombreux débats (Kirch, 2010 ; Wilmshurst et al, 2010 ; Kahn 2014).

Les résultats des recherches linguistiques, archéologiques et les datations au radio carbone ont permis à K. Emory et Y.H Sinoto (Emory et Sinoto, 1964a ; Sinoto, 1979) de proposer un premier schéma du peuplement de la Polynésie orientale. Selon les auteurs, les Marquises auraient été les premières îles peuplées à partir de la Polynésie centrale (Tonga et Samoa) et ce foyer marquisien serait devenu « pendant de nombreux siècles le centre dynamique envoyant des migrations dans de multiples directions » (Doumenge, 1966, p.116) : vers les îles

de la Société dans un premier temps puis vers les sommets du « triangle polynésien », l'île de Pâques, Hawaï et la Nouvelle-Zélande. Si ce schéma est accepté par de nombreux auteurs, les dates des différentes vagues de peuplement sont, quant à elles, encore débattues. Ainsi, les Marquises auraient été peuplées entre 700 avant J.-C. et 300 après J.-C. selon les temporalités de la recherche et les chercheurs. En découlent alors différentes périodes de peuplements pour les autres territoires. Les îles de la Société auraient été peuplées entre 100 avant J.-C. et 800 après J.-C., Hawaï entre 600 et 1200 après J.-C., l'île de Pâques entre 300 et 700 après J.-C. et la Nouvelle-Zélande entre 600 et 1200 après J.-C (figure 14). Les différentes recherches ont abouti à l'élaboration du « triangle polynésien » dont l'unité fait l'objet de nombreux débats et réflexions (Garanger, 1972 ; Belwood, 1981).

Dans les années 1990, de nouvelles campagnes de recherches ont daté des sites de l'archipel de la Société dans des périodes beaucoup plus récentes par rapport au modèle précédent (Anderson et Sinoto, 1992 ; Spriggs et Anderson, 1993 cités par Herrenschmidt et al, 2017). Ces nouveaux travaux ont conduit J.M. Wilmshurst (2010) à proposer un nouveau schéma avec un peuplement initial des îles de la Société à partir du XI^e siècle et le reste de la Polynésie orientale à partir du XIII^e siècle, en accordant aux îles de la Société, le rôle de centre de dispersion, après la migration initiale depuis la Polynésie occidentale.

Depuis 2010, de nouvelles investigations contribuent à alimenter le débat sur les dates de peuplement des archipels. Les Marquises auraient été peuplées autour de 900-1000 après J.-C. (Molle et Conte, 2011), l'archipel des Gambier entre 1000 et 1100 après J.-C. (Kirch et Conte, 2009) et Hawaï entre 1000 et 1200 après J.-C. (Kirch, 2010). Selon Kirch (2010) il est possible qu'avant les IX^e et X^e siècles, seuls quelques groupes pionniers se soient déjà installés en Polynésie orientale et que le peuplement de tous les archipels ait été rapide à partir du X^e siècle depuis divers foyers de dispersion : Polynésie occidentale, îles de la Société, îles Marquises, etc.

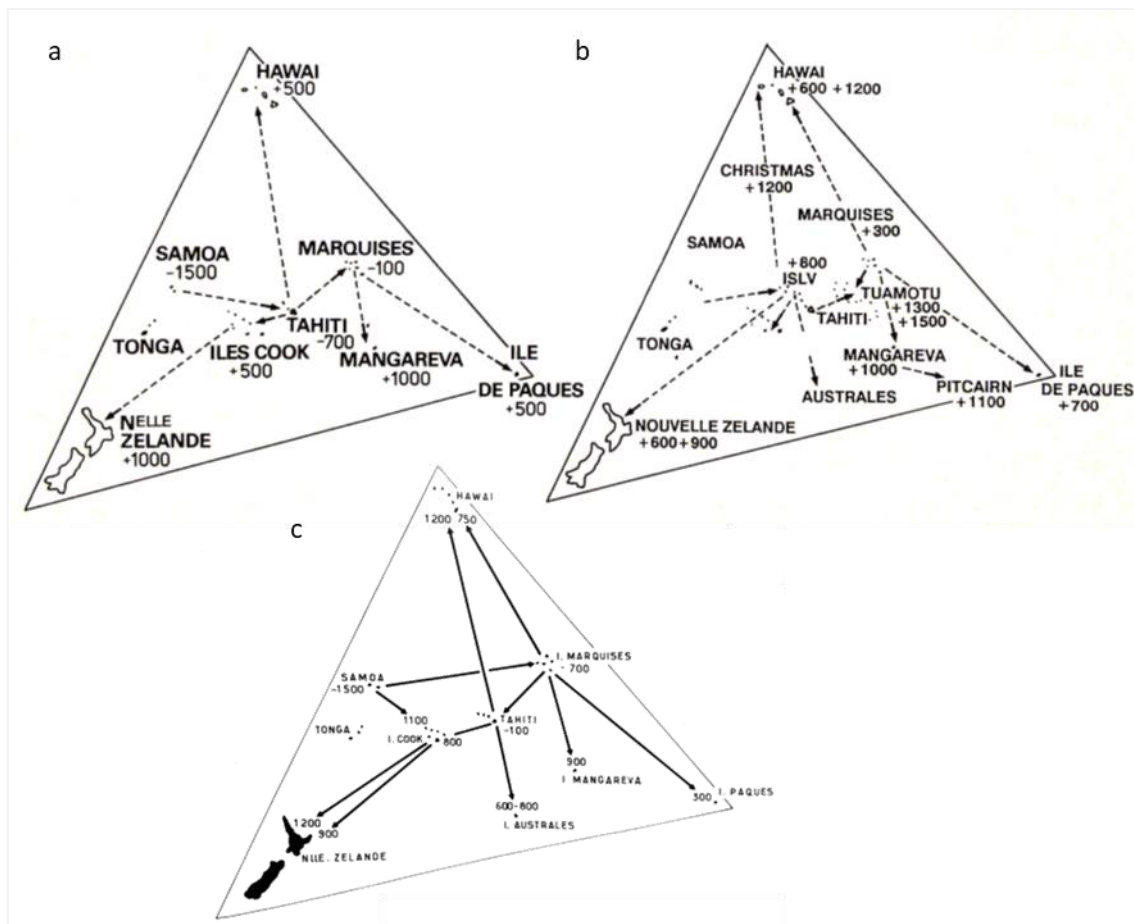


Figure 14. Les principales étapes de la dispersion humaine dans le « triangle polynésien »

a. D'après la thèse linguistique de K. Emory, 1946 ; b. D'après une synthèse de B. Danielsson. Source : Tahiti aujourd'hui, 1984, p.39 ; c. D'après les données linguistiques et les datations archéologiques au radio carbone. Source : Doumenge, 1962, p.11

Ces questions de dates et de centre(s) de dispersion ne sont toujours pas résolues. Pour l'heure, les seules certitudes sont le peuplement de la Polynésie orientale entre les IX^e et X^e siècles après J.-C. à partir d'un foyer, nommé *Hawaiki*, situé en Polynésie occidentale. Les modalités de colonisation des archipels sont encore débattues et aucun modèle de peuplement n'est stabilisé aujourd'hui. Il est probable qu'aucun de ces scénarios linéaires et simples ne permettent de résoudre ces questions. Au contraire, ils auraient tendance à occulter la complexité de ce peuplement qui a pu dessiner des allers et retours, dans plusieurs directions, entre les archipels de la Polynésie occidentale, centrale et orientale.

Dans sa thèse T. Bambridge (2009) s'affranchit des dates de peuplement et des foyers de dispersion et résume ainsi les étapes de la dispersion humaine en Polynésie : il existerait un centre de regroupement, partagé entre les archipels des Marquises et de La Société entre autres, qui a d'abord servi de point d'arrivée aux grandes migrations depuis les îles des Samoa et de Tonga. C'est dans ce regroupement d'archipels que la culture mā'ohi s'est cristallisée et

qu'elle a acquis « *ses caractères définitifs les plus spécifiques, et totalement autonomes de la culture mélanésienne en matière politique, religieuse et architecturale* » (Bachimon, 1990, p.15). Puis, ce centre de regroupement serait devenu un centre de dispersion humaine vers les sommets du « triangle polynésien ». Il est fort probable que les Polynésiens aient gardé des contacts fréquents avec les peuples restés dans les îles de l'actuelle Mélanésie « *comme en témoignent notamment les phénomènes de retour et certaines traditions orales qui font état des contacts anciens et prolongés* » (Bonnemaison, 1996, p.104). En effet, certaines études montrent que des pirogues polynésiennes revinrent dans les îles de la Mélanésie où elles créèrent des enclaves de langue polynésienne qui se sont maintenues jusqu'à nos jours. Cette épopée exploratoire n'a pu se réaliser qu'avec une conception spécifique de l'espace extérieur, qui détermine les déplacements océaniques, et une connaissance poussée de la navigation.

1.2. La cosmogonie, les légendes et les mythes océaniques

Les mythes et la cosmogonie océanique ont été étudiés en sciences sociales par plusieurs chercheurs en géographie, sociologie et anthropologie. Ils fournissent de nombreuses indications sur la manière dont les Océaniens appréhendent le monde et donnent des clés de compréhension sur les distances parcourues et les chemins empruntés par les navigateurs durant leur conquête de l'Océanie. Concernant les Polynésiens, P. Bachimon a réalisé une géographie mā'ohi (1990, pp.33-107), dont toute une partie (Ibid., pp. 80-92) est fondée sur les mythes polynésiens recueillis et rassemblés dans l'œuvre de T. Henry (2009). Il montre que dans la cosmogonie polynésienne la création du monde se déroule en trois étapes. La première étape concerne la fondation du monde par Taaroa (Dieu créateur suprême des Mā'ohi) qui confie l'organisation de l'ensemble des éléments de l'espace, du ciel, de la mer et de la terre aux divinités comme Hina (déesse de la lune), Tane (dieu de la terre), Taata (créateur du genre humain) et Tu (l'exécuteur des œuvres de Taaroa). La seconde étape correspond à la séparation du ciel et de la terre par Tane, Maui, Ru et Tino dans l'objectif d'ériger le ciel, le stabiliser et y placer harmonieusement les astres. La dernière étape consiste en la création des îles et leur positionnement sur l'océan. Généralement ce sont des demi-dieux ou des héros qui interviennent : ils repèrent les îles immergées grâce aux remous en surface qui trahissent leur présence, ils tirent les îles de l'abîme à l'aide d'un hameçon, les positionnent géographiquement et les stabilisent en coupant leurs tendons.

À partir de l'analyse de ces trois phases P. Bachimon dégage avec plus de précisions la conception polynésienne du monde :

« Celui-ci possède deux propriétés complémentaires. Il est d'abord iléocentrique, voire archipelagocentrique. En tant que tout compact, en tant qu'unité, il ne dépasse pas en effet la retombée de la voûte céleste à l'horizon de l'île. Chaque île a son propre univers, elle a la particularité d'être 'confinée' à la manière d'un être vivant dans sa coquille. Il en

résulte que le vaste monde dans son ensemble apparaît pluri-cellulaire. Il est composé d'une multitude d'unités spatiales ayant pour noyau une île et dispersées dans le vaste océan. Il s'agit en définitive d'une représentation qui retient comme explication de l'ordre des choses l'océanité totale de la surface de la Terre. L'origine marine commune des phénomènes terrestres est, ainsi, le facteur déterminant à la saisie maohi du monde. » (Bachimon, 1990, p.84).

Cette conception n'est pas propre aux îles polynésiennes. En Mélanésie, plusieurs auteurs font le même constat. C'est le cas par exemple de J. Bonnemaïson qui, en analysant la cosmogonie mélanésienne, a montré que la mer n'était pas une rupture mais un véritable axe de communication (Bonnemaïson, 1990 ; 1991 ; 1992). Aux îles Trobriand, B. Malinovski (1922) a également montré, avec le rite du Kula, que les pouvoirs et les richesses circulaient d'île en île le long de réseaux d'alliances. Plus globalement, E. Hau'ofa (2013) nous invite à voir le Pacifique comme une « *mer d'îles* » et non comme des « *îles dans une mer lointaine* » en proposant une réflexion sur l'idée de petitesse. Par les légendes, les mythes, les traditions orales et les cosmogonies, il explique que les peuples océaniques ne concevaient pas leur monde dans des proportions microscopiques, comme le voient les êtres humains habitants les continents ou les îles adjacentes. Selon l'auteur, « *leur univers comprenait non seulement les surfaces terrestres, mais aussi l'océan environnant aussi loin qu'ils pouvaient le traverser et l'exploiter ; les mondes souterrains et leurs habitants qui contrôlaient le feu des volcans et faisaient trembler la terre ; le ciel ; ses dieux puissants, ses étoiles et ses constellations grâce auxquelles ces peuples se guidaient dans leurs voyages à travers les mer* » (Ibid., p.14).

Par ailleurs, cette analyse fine des mythes a permis à P. Bachimon de donner une interprétation de l'« *océanographie mythique* » polynésienne, apportant une explication à la logique mā'ohi du peuplement, qui reste, encore aujourd'hui, mystérieuse :

« La croyance dans ces mythes qui sont alors considérés comme la vraie lecture du monde, nous semble avoir été un facteur d'impulsion déterminant pour le départ vers de nouvelles terres. En effet, les possibilités de pêche, de dérive, de remorquage et de fixation des îles qui sont offertes aux héros maohi, ôtent tout risque de voir échouer un voyage océanique. La pratique magique de la pêche produit la certitude d'avoir la capacité de faire surgir une île en gestation subaquatique et de la remorquer dans la position souhaitée, avec l'aide des divinités. Le mythe devient un facteur d'élimination de l'aventure et du risque. On peut penser que, dans l'esprit des Maohi, ces légendes ont pu exorciser la peur de se perdre dans le vide océanique. Il ne s'agissait plus pour eux de partir à la découverte d'une île, mais de révéler une insularité potentielle et immergée. [...] La cosmogonie apparaît ainsi comme une idéologie 'du départ' dans la mesure où elle garantit l'arrivée » (Bachimon, 1990, pp.92).

Que ce soit pour les Polynésiens ou les Mélanésiens, la cosmogonie étudiée montre que le monde est composé d'une infinité d'îles dont le peuplement s'apparente à un « *périple, au 'voyage fondateur' avec l'idée implicite d'un retour à un point de référence privilégié* »

(Bambridge, 2004, p.199). L'auteur propose une réflexion à partir de ces termes, voyages, périples, migrations, pour qualifier les déplacements pré-européens des Mā'ohi. D'une part, l'idée de migration semble trop réductrice puisque, au-delà de ne pas tenir compte d'un retour envisagé elle a « *l'inconvénient d'introduire une relation de continuité entre les mobilités anciennes et ce que nous désignons aujourd'hui par migration* » (Ibid., p.199). D'ailleurs, quelques travaux archéologiques (Kirch, 1993 ; 1994 ; 2001) remettent en cause cette idée que les migrations étaient réalisées sans esprit de retour. D'autre part, le concept de *circulation* apparaît, à l'inverse, trop large pour qualifier les mobilités océaniques anciennes au sens où celles-ci n'auraient ni début ni fin. Or il n'en est rien puisque les mobilités se définissaient « *par l'idée d'un retour à un point de résidentiel de référence, source et but à la fois* » (Bambridge, 2004, p. 200) même si « *après plusieurs siècles de développement des mobilités, le lieu de référence n'était plus qu'une réalité symbolique mais vivace* » (Ibid.).

Cette idée de point de référence comme lieu d'arrivée et nouveau point de départ s'incarne dans plusieurs éléments : le nom *Hawaiki* donné à plusieurs îles du Pacifique qui devaient remplir ce rôle de lieu de référence, les *marae*¹³ qui instituent l'idée d'une origine et celle d'un retour symbolique, puisque lors des voyages en quête d'un nouveau territoire une pierre du *marae* d'origine était prise pour servir de fondation à un nouveau temple, ou encore les lois juridiques qui organisaient l'absence et la présence des individus en fonction de leurs déplacements.

La cosmogonie océanique a sans doute contribué à la dispersion du peuple polynésien dans tout le centre du Pacifique, et plus largement du peuple océanien dans l'océan Pacifique. D'autant plus que celle-ci s'appuie sur de véritables compétences en matière de navigation et des connaissances poussées de l'espace océanique.

1.3. L'art de la navigation polynésienne

L'expansion polynésienne n'a pu se faire que grâce à des pratiques extrêmement sophistiquées de navigation hauturière et à une relation forte au monde marin et céleste. Cette navigation polynésienne reposait sur l'observation des étoiles, des vents, des courants, de la houle et de diverses caractéristiques locales et sur un outil technique complexe qu'est la pirogue polynésienne.

Plusieurs thèses et théories ont été proposées, au fil des années, sur la manière dont les navigateurs se déplaçaient d'île en île (Dodd, 1986 ; Lewis, 1994 ; Finney, 2006). La plus récente, soutenue par J.C. Teriierooiterai en 2013, propose l'existence d'une lecture du ciel faite d'alignements longitudinaux et latitudinaux (*pou* et *rua*) figurés par les étoiles et sur lesquels les navigateurs se seraient basés pour franchir les distances entre deux îles. Si toutes

¹³Plate-forme construite en pierre sèches et où se déroulait le culte ancien, associé souvent à des cérémonies à caractère social ou politique.

les théories ne s'accordent pas entre-elles, elles entérinent néanmoins l'importance des étoiles dans les méthodes de navigation.

Les étoiles sont un des éléments essentiels de la navigation mais d'autres éléments naturels renseignaient tout autant les voyageurs de l'approche d'une île : les nuages, la houle, la présence de débris flottants, la brillance du ciel, le vol des oiseaux, la couleur de la mer sont autant d'indices qui projettent la présence d'une île à environ 120 milles nautiques de ses côtes, avant même que celle-ci ne soit visible depuis la pirogue (Teriierooiterai, 2013) (figure 15).



Les zones de navigation. Tant que la pirogue se trouve dans la « zone de navigation astronomique », loin de toute terre, il navigue aux étoiles. Quand il franchit le périmètre, d'un rayon d'environ 120 milles nautiques, centré sur l'île-cible, il entre dans la « zone de navigation avec les éléments naturels », son ciel, Ra'i-tua-tahi, il délaisse celle aux étoiles pour se concentrer sur son environnement.

Figure 15. Les « zones de navigation astronomique » et « avec les éléments naturels »

Source : Teriierooiterai, 2013, p.213

Ces théories ont fait l'objet d'expérimentations dans le but de tester leur efficacité. De grands voyages polynésiens en pirogue ont débuté de façon expérimentale dans les années 1930 à 1950 par des Européens (Eric de Bisschop en 1930 et Thor Heyerdalh dans les années 1950) et ont été suivis par les aventures sur Hokule'a en 1976 et sur Hawaikinui et Hawaikinui II. La portée scientifique de ces expéditions a ensuite fait l'objet d'une réappropriation par les populations polynésiennes, qui voyaient dans ces voyages l'occasion de retrouver les savoirs ancestraux de navigations aux étoiles (Finney, 2006 ; Saura, 2008).

Au-delà des étoiles et des éléments naturels, les pirogues polynésiennes sont les embarcations Mā'ohi qui ont largement participé au succès de cette colonisation. Il en existe six types déterminés par leur fonction (navigation hauturière, cabotage, pêche, etc.) et leur

forme (à balancier ou à double coque, propulsion à la pagaie ou à voile). Celles utilisées pour les longs voyages étaient les *pahi* (grande pirogue à double coque) qui pouvaient atteindre jusqu'à 20 mètres de long et transporter entre 20 et 50 passagers. Des vivres et des animaux y étaient embarqués en grandes quantités afin d'assurer une autonomie de plusieurs semaines aux voyageurs (Bachimon, 1990, p.93) (figure 16).



Figure 16. Représentation d'une pirogue double polynésienne au 18e siècle

Source : Taputapuātea, dossier de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, 2016, p.90

En effet, une des clés du succès de cette épopée de l'exploration et de la colonisation de la Polynésie orientale par les premiers navigateurs réside également dans la capacité à emmener sur les embarcations des vivres nécessaires aux traversées océaniques. Les Polynésiens portaient avec à leur bord des plantes, des animaux, des outils mais surtout un savoir-faire horticole, de pêche et d'élevage hérité des premiers peuples qui avaient exploré le Pacifique initialement. Ces vivres et savoir-faire leur permettaient de s'implanter rapidement dans les terres nouvellement découvertes.

1.4. L'implantation sur les îles nouvellement découvertes

Les Mā'ohi n'habitent pas uniformément leur île mais principalement la bande littorale où coexistent mer et terre. C'est ce qu'ils appellent *fenua*¹⁴. P. Bachimon définit leur espace de vie comme « *un assemblage concentrique entre un milieu résidentiel sis sur le cordon littoral et les deux milieux nourriciers qui sont pour l'apport végétal la plaine littorale, et pour l'apport carné le lagon* » (1990, p.43). L'ailleurs se trouve partagé en deux ensembles : l'un au centre de l'île, inclus dans le *fenua*, se compose de la montagne, l'autre correspond à la partie du

¹⁴ Terre, île, pays, territoire

monde placée au-delà du *fenua*, l'océan (*moana*). L'ailleurs reste d'un accès exceptionnel dans la mesure où son approche demande la connaissance de techniques d'orientation et de déplacement et que les *tapu*¹⁵ y sont très présents. Ainsi, les montagnes, les vallées et les plateaux attenants sont des zones de fréquentation exceptionnelle destinées principalement à la cueillette et à la chasse, l'océan est la zone de pêche extraordinaire (figure 17). Les frontières entre le *fenua* et l'ailleurs sont précisées dans les *tapu* territoriaux permanents ou provisoires (*rāhui*¹⁶), décidés par l'autorité politico-religieuse (Bachimon, 1990, pp.41-59).

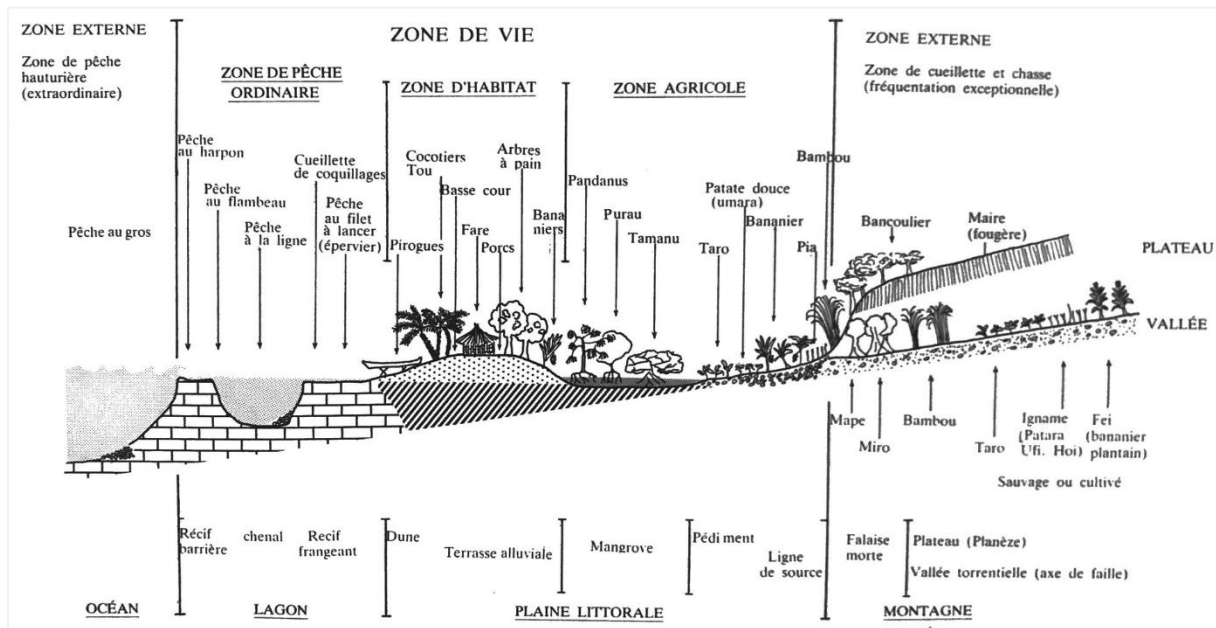


Figure 17. Division traditionnelle de l'espace insulaire en zones interne et externe.

Source : Bachimon, 1990, p. 42

À cette division de l'île s'ajoute celle imposée par la structure sociale, politique et religieuse qui fractionne le *fenua* en plusieurs blocs. Là encore P. Bachimon offre une description et une analyse fine de cette organisation politico-religieuse (1990, pp. 60-79). Dans ce cadre, ce sont les relations, entre les districts et les îles proches, qu'il est intéressant d'évoquer. Ces relations sont multiples, politiques, religieuses, culturelles et économiques. « *La géographie des échanges intra-insulaires et inter-districts ou inter-insulaires et intra-archipélagiques comporte une donnée commune : le mode unique de circulation qu'est la pirogue* » (Ibid., p.72). La pirogue joue, une fois de plus, un rôle essentiel dans les relations entre les clans des différents districts et des différentes îles. Les guerres étaient généralement navales, les objets sacrés étaient transportés par voies maritimes et le commerce se faisait également exclusivement par la mer.

¹⁵ *Tapu* fait référence à ce qui est sacré et qui peut faire l'objet de restriction, de serment ou d'interdit

¹⁶ Interdire, mettre un interdit, une restriction, une prohibition

Contrairement aux îles mélanésiennes (Bedford, 1973) il existe peu de témoignages ou d'études qui révèlent la présence d'échanges entre les îles et les districts, ainsi que sur leur nature et leur volume. Néanmoins J. Morrison, qui a pu en observer quelques-uns, a décrit, de manière assez précise, les échanges entre les îles de Tahiti et de Tetiaroa et ceux qu'il y avait entre Tautira, sur la presqu'île de Tahiti et les Tuamotu :

« À 24 milles dans le nord de Tahiti, se trouvent les îlots de Tetiaroa au nombre de dix, entourés d'un récif de 30 à 35 milles de circonférences [...] Les piroguiers font constamment la navette entre Tahiti et l'île apportant du poisson pour la maison du roi et rentrant chargés de provisions [...] Ils retournent avec de l'huile préparée en grande quantité dans l'île ; ils rapportent également plusieurs excellentes espèces de poissons ainsi qu'une sauce faite de noix de coco mûres appelée 'taiero'. D'autre part les habitants de la presqu'île de Tahiti vont souvent d'île en île dans des pirogues en groupe de 10 ou 12 voiles et grâce à ces voyages les objets de fer distribués à Tahiti sont répartis dans les îles qu'ils connaissent ; en échange ils reçoivent des perles, des nacres, etc. » (Morrison, 1966, p.166-167).

P. Bachimon invite à prendre du recul sur ce type de témoignage. En effet, J. Morrison décrit la situation dans les années 1789 et 1790, au moment où les Tahitiens ont déjà acquis un rôle d'intermédiaire entre les Européens et les îles pas ou peu touchées par la colonisation. Il se peut que cette nouveauté ait complètement modifié les flux ou les ait amplifiés considérablement (Bachimon, 1990).

À la suite de cette introduction sur les mobilités polynésiennes nous comprenons qu'il est essentiel de voir ces mobilités comme une façon d'être dans le monde. Les insulaires sont des cosmopolites qui habitent le monde et qui construisent leur identité tout au long de leur vie selon les alliances qu'ils construisent etc. Dans ce mode de vie les mouvements circulatoires prédominent, même si parfois ils doivent s'échelonner sur plusieurs générations, et cette circulation migratoire est consubstantielle de l'identité polynésienne. Périples, explorations, conquêtes ou pèlerinages, quelle qu'en soit la forme, les mobilités en Océanie se définissent toujours par l'idée d'un retour à un point résidentiel de référence, source et but à la fois (Bambridge, 2004).

Le contact avec les Européens va transformer les trajectoires et les intentionnalités des mobilités précoloniales, provoquant une nouvelle répartition géographique de la population et une nouvelle organisation du territoire.

2. L'invention de la Polynésie française et le contrôle des migrations

L'exploration de la Polynésie par les Occidentaux va s'étirer sur trois siècles, de la première traversée de l'océan par Magellan en 1520 jusqu'à la découverte par l'Anglais Wilson de la dernière île haute polynésienne de Mangareva dans l'archipel des Gambier en 1797. La

découverte de la Polynésie française résulte finalement d'un long processus historique qui a conduit les navigateurs dans le Pacifique Sud à la poursuite de deux mythes : le mythe antique du Continent Austral sur lequel est venu se superposer celui du paradis perdu. La découverte de ces nouveaux territoires et de ces nouvelles populations apporte des images aux réflexions philosophiques de l'époque¹⁷ qui satisfont une société alors en mal d'exotisme. La découverte de Tahiti par L.A de Bougainville a fixé, dans l'imaginaire occidental, le paradis rousseauiste et le règne de l'amour libre, au prix de lourds malentendus¹⁸ (Bachimon, 1990 ; Baré, 2002 ; Serra Mallol, 2005 ; Tcherkezoff, 2005 ; Staszack, 2008).

Jusqu'à la mise en place des premiers protectorats, Français, Britanniques, Hollandais et Espagnols vont se disputer les îles de l'Océanie. Le premier acte des capitaines une fois l'île abordée, consiste à s'en rendre maître au nom de leur roi. C'est ainsi que Tahiti est annexé par le Royaume d'Angleterre en 1767, par la France en 1768 et par l'Espagne en 1772 (figure 18).

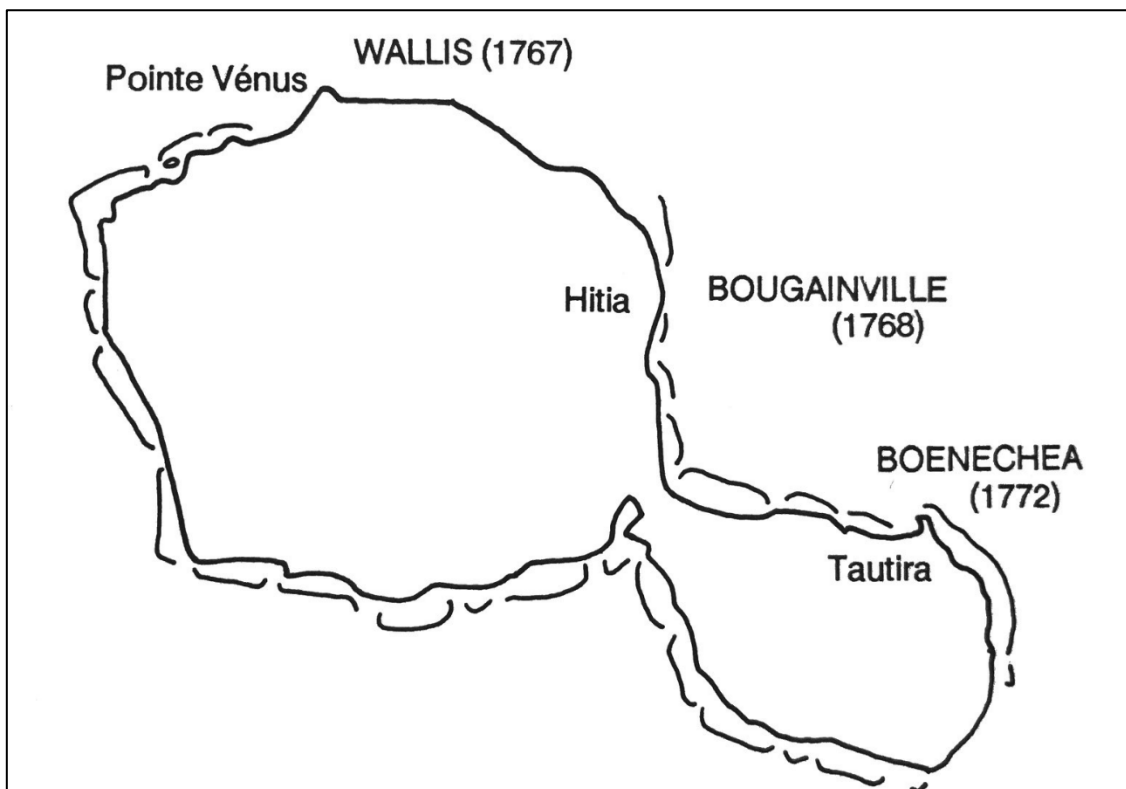


Figure 18. Sites des « Trois découvertes » de Tahiti

Source : Bachimon, 1990, p.133

¹⁷ Notamment les débats autour du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de J.J Rousseau (1755)

¹⁸ À propos des malentendus et des drames qui sont à la source du mythe tahitien, voir Jean-François Baré, *Le Malentendu pacifique*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2002, 279 p. et Serge Tcherkézoff, *Tahiti - 1768. Jeunes filles en pleurs, Tahiti, Au vent des îles*, 2004, 531 p.

Deux faits distincts ont largement marqué l'histoire de la Polynésie française : la christianisation d'un côté et la colonisation de l'autre (Saura, 2008). L'auteur retrace l'histoire du processus d'assimilation en Polynésie française et montre cette distinction entre acculturation religieuse, largement volontaire, et colonisation, davantage subie (Ibid., pp. 48-56). À partir de l'annexion du territoire en 1842, deux autres aspects entrent en jeu et jouent un rôle important dans les transformations politiques du pays : l'acquisition d'une autonomie de plus en plus grande vis-à-vis de la métropole et le développement, au sein du territoire colonial, de nombreux pôles économiques qui imposent l'apparition d'une économie monétaire.

2.1. La christianisation dans les îles

À la suite des navigateurs les missionnaires vont s'implanter dans les îles de la future Polynésie française avec pour objectif de réformer la société polynésienne perçue comme l'émanation du diable dans un cadre paradisiaque. Cette implantation missionnaire va s'étaler de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle en deux temps. Les premiers missionnaires sont protestants et pendant 40 ans ils restent les seuls dans les îles de Polynésie puis à partir du milieu du XIX^e siècle les missions catholiques s'établissent d'abord sur les terres non acquises par les protestants puis partent à la reconquête des terres protestantes (Bachimon, 1990)

Les maladies nouvelles apportées par les premiers navires et les maux causés par les nombreux conflits, qui accompagnent l'ascension politique de la dynastie des Pomare, ravagent la population polynésienne qui manque de disparaître au XIX^e siècle et même jusqu'au début du XX^e siècle aux îles Marquises (Toullélan, 1984 ; Sodter, 1993, planche 73-74 ; Rallu et al, 1997). La christianisation apparaît alors comme la solution permettant de mettre un terme à ces nouveaux maux rencontrés, ce qui explique qu'elle ait été largement volontaire.

La nouvelle religion, le protestantisme, est proposée aux Polynésiens par les envoyés de la London Missionary Society présents à Tahiti depuis le 5 mars 1797. À part aux îles Marquises, où le changement religieux a eu lieu dans la foulée de la colonisation à partir de 1842, la christianisation des autres îles se réalise au début du XIX^e, bien avant la colonisation qui débute au début des années 1840. C'est surtout la victoire guerrière de Pomare II lors de la bataille de *Fē'i Pī*, le 11 novembre 1815, qui a permis la conversion des populations au protestantisme, qui devient la religion officielle du royaume des Pomare en 1819. Même dans les îles où l'évangélisation émane des pères catholiques français, comme aux îles Gambier, les conversions ont lieu sans contrainte avant l'arrivée militaire de la France dans la région (Saura, 2008). Aux Australes, l'île de Rurutu a été le premier cas d'autoconversion dans le Pacifique : dès 1821 les populations ont adopté le protestantisme, religion qu'ils ont découverte aux îles Sous-le-Vent sans qu'aucun missionnaire anglais n'entraîne le mouvement sur place (Bambridge, 2009). En Polynésie française, la christianisation n'est pas donc pas à confondre

avec la colonisation française, ce sont deux processus différents qui interviennent dans « l'ensemble tahitien » à des périodes historiques distinctes (Saura, 2008).

2.2. La formation d'un territoire cohérent, la Polynésie française, et la centralisation du pouvoir à Papeete

C'est autour de Tahiti que s'est construit l'espace colonial français après la découverte de l'île par L.A de Bougainville en 1768. Dès le début du XIX^e siècle les missionnaires fondent la ville de Papeete dans la rade, la mieux protégée de Tahiti. Les navires européens choisissent également ce lieu, à l'abri des vents et de la houle, pour y impulser les premiers échanges. C'était également une plaque tournante pour les baleiniers américains et anglais qui sillonnaient les eaux océaniques alors riches en cétacés. La rade de Papeete était, à cette époque, l'escale la plus fréquentée de Polynésie.

En 1827, la reine Pomare IV installe sa résidence à Tarahoi, quartier situé au centre du petit chapelet d'habitations préfigurant l'agglomération de Papeete. Rapidement, les missionnaires protestants suivent le mouvement et implantent leurs services dans le quartier voisin. En 1843, le traité conclu entre le représentant du roi Louis Philippe et la reine Pomare IV place le royaume tahitien sous protectorat français dont l'administration établit ses services à proximité des autorités locales. La France développe alors son premier plan d'urbanisation pour Papeete qui devient officiellement le comptoir des échanges entre produits agricoles des îles et produits manufacturés en provenance des Etats-Unis, de l'Europe ou de la Nouvelle-Zélande.

En 1880, le roi Pomare V, qui succède à sa mère en 1877, fait don de son royaume (toutes les îles dépendant de la couronne de Tahiti) à la France contre le paiement de dettes et le maintien de certains privilèges. Le territoire devient alors une colonie sous l'appellation des Etablissements Français d'Océanie (EFO) qui intègre progressivement, jusqu'en 1900, toutes les îles de la Polynésie française actuelle (tableau 1).

La hiérarchisation sociale pré-européenne s'estompe et un modèle centralisé du pouvoir se met en place (Bambridge, 2004). Là encore, la victoire guerrière de Pomare II lors de la bataille de *Fē'i Pī* a joué un rôle important dans la centralisation du pouvoir. En s'imposant aux chefferies traditionnelles en 1815 Pomare II a « *organisé un pouvoir monarchique aux îles du Vent appuyé sur un code de lois, une force publique et des relais locaux en la personne des anciens chefs élevés au rang de gouverneurs de districts* » (Merceron et Morschel, 2013, p.56). À partir de l'annexion du territoire par la France, une poignée de hauts fonctionnaires est aux commandes de l'administration coloniale autour du directeur de l'Intérieur qui gère le budget de la colonie depuis l'île de Tahiti qui s'impose progressivement comme centre administratif et économique du territoire. À l'échelle de l'archipel, l'administration se calque sur celle de la colonie c'est à dire autour d'un résident, maître de l'archipel, qui rassemble une poignée de fonctionnaires métropolitains (Toullelan, 1989). De même, l'administration française s'installe

progressivement dans quelques îles qui commencent à s'imposer comme centre administratif pour l'archipel :

« Un décret du 28 décembre 1885 a créé à Tahiti un conseil général. Ce décret fixait à dix-huit le nombre des conseillers et les répartissait de la manière suivante : la circonscription de Papeete élisait quatre conseillers, Tahiti et Moorea six, les archipels huit, dont deux aux Marquises, quatre aux Touamotou, un aux Gambier et un aux Toubouaï. » (Atlas colonial illustré, planche VIII, pp. 279-280).

Enfin, à l'échelle de l'île, les communautés et les activités sont regroupées en quelques villages principaux, dirigés par les fonctionnaires en place. Dans les vallées ou atolls éloignés, le gendarme est la clé de voûte du système. Il assure l'ordre et lutte contre l'alcoolisme, le tatouage, les écoles libres, etc.

La Polynésie française offre un bel exemple de territoire conçu par et pour la France métropolitaine. Dans son article, H. Blais analyse la construction de ce territoire à partir des écrits de circumnavigateurs et montre comment la prise de possession de l'espace dans cette région a été négociée par les différents acteurs en question. Finalement, *« l'idée d'un triangle englobant les possessions françaises permet de donner cohérence au discours en faveur de la colonisation »* (Blais, 2001, p.110) et revient dans de nombreux écrits. Ainsi, *« à partir de trois archipels, les Marquises, les îles de la Société et les Gambier, se dessine comme naturellement un triangle, figure géométrique élémentaire et par là même rassurante : les possessions françaises sont cohérentes, logiques, unies, puisqu'elles forment un même ensemble »* (Ibid., p.112). De nouvelles relations sont alors créées entre les trois archipels et une nouvelle unité est implantée au milieu du Pacifique. À l'inverse, lorsque l'archipel des Australes est intégré à ce nouvel ensemble, les liens historiques que les habitants entretenaient avec les îles Cook sont supprimés. Désormais *« qui se soucie à Tahiti des îles Cook, si proches, et ... si lointaines ? Ceci est à l'évidence le fruit d'une politique coloniale qui entend surveiller étroitement les relations extérieures. Il ne peut dès lors être question de laisser les insulaires gagner les îles proches (selon des traditions anciennes) qu'une autre Nation désormais contrôle »* (Gille et Toullelan, 1999a, p.131).

Cette centralisation s'accompagne d'une évolution institutionnelle qui accorde de plus en plus d'autonomie au territoire vis-à-vis de la métropole (Al Wardi, 1998). En 1946, la constitution du 27 octobre donne à la Polynésie française le statut de territoire d'Outre-mer dans le cadre de l'union française, doté d'une Assemblée représentative. La loi cadre Defferre de 1956 crée les conditions institutionnelles et politiques qui rendent effective l'autonomie : l'assemblée (composée de 30 membres représentant proportionnellement les 5 circonscriptions) élit un Conseil du Gouvernement qui obtient le pouvoir exécutif. En 1977, le statut qui lui donne une autonomie de gestion est adopté. Dans les années 1980, sur le modèle des Comores ou autres colonies d'Afrique, la Polynésie française souhaite passer à une autonomie interne. Les craintes de l'indépendance, pour ce territoire, sont alors élevées. En 1984, la Polynésie française obtient l'autonomie interne et pour la première fois l'identité polynésienne est

reconnue. Ces statuts seront modifiés en 1990 et 1995 puis réécrits en 1996 et 2004 (tableau 1).

L'annexion du territoire et les différents degrés d'autonomie acquis au cours des années qui suivent, entraînent le développement des services publics et privés à Tahiti qui participent à l'extension de la ville de Papeete principalement.

Dates	Statuts de la Polynésie française	Personnalités politiques
1842	Etablissement du protectorat qui concerne les îles du Vent, les îles Tuamotu et les îles Tubuai et Raivavae dans les Australes.	- Du Petit-Thouars - Pomare IV
1880	Le roi Pomare V cède son royaume (toutes les îles dépendant de la couronne de Tahiti) à la France. Le territoire devient une colonie sous l'appellation des Etablissements Français d'Océanie (EFO) .	- Pomare V
1946	Statut de territoire d'Outre-mer dans le cadre de l'union française, doté d'une Assemblée représentative (député, sénateur et conseiller de l'Union française) (Constitution du 27 octobre)	- Aout 1949 : Pouvanaa OOPA élu député - 1951 : Pouvanaa OOPA élu député
1956	Les EFO deviennent la Polynésie française avec un Conseil de Gouvernement de 5 ministres, présidé par le gouverneur et un vice-président (Loi Cadre Defferre)	- Pouvanaa OOPA occupe le poste de ministre de l'Intérieur et la fonction de vice-président
1958	Statut d'autonomie qui accorde une large autonomie à l'assemblée (composée de 30 membres représentant proportionnellement les cinq circonscriptions) qui élit un Conseil du Gouvernement qui obtient le pouvoir exécutif	- Marcel OOPA est élu député - 1961 : Gérald COPPENRATH
1977	Statut d'« autonomie de gestion »	- Gaston FLOSSE - Jean JUVENTIN
1984	Statut d'« autonomie interne » (loi n°84-820 du 6 septembre 1984)	- Septembre 1984 : Gaston FLOSSE - Février 1987 : Jacky TEUIRA - Décembre 1987 : Alexandre LEONTIEFF - Avril 1991 : Gaston FLOSSE
1996	Statut d'« autonomie renforcée » (lois organiques nos 96-312 et 96-212 du 12 avril 1996)	- Gaston FLOSSE
2003	La PF passe d'un statut de TOM au statut de COM (révision constitutionnelle du 28 mars 2003, article 74)	- Gaston FLOSSE
2004	Statut d'« autonomie de la Polynésie française » (lois organiques nos 2004-192 et 2004-193 du 27 février 2004)	- Juin 2004 : Oscar TEMARU - Octobre 2004 : Gaston FLOSSE - Mars 2005 : Oscar TEMARU - Décembre 2006 : Gaston TONG SANG - Septembre 2007 : Oscar TEMARU
2007	Loi organique n° 2007-1719 du 7 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française - dite "loi Estrosi" (modifiant le statut de 2004)	- Février 2008 : Gaston FLOSSE - Avril 2008 : Gaston TONG SANG - Février 2009 : Oscar TEMARU - Novembre 2009 : Gaston TONG SANG - Avril 2011 : Oscar TEMARU
2011	Loi organique n° 2011-918 du 1er août 2011 relative au fonctionnement des institutions de la Polynésie française (modifiant le statut de 2004)	- Mai 2013 : Gaston FLOSSE - Septembre 2014 : Edouard FRITCH

Tableau 1 : Repères chronologiques de l'évolution des statuts de la Polynésie française et des personnalités politiques depuis 1842

Source : Blanchet, 2003 ; Chauvin et al., 2004 ; Avril et Gicquel, 2005 ; Contour et al., 2007 ; Regnault, 2010 ; site internet Légifrance ; site internet du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française ; Languille, 2015).

2.3. Le développement de nouveaux pôles économiques

Au début du XX^e siècle, à côté d'une activité d'autosubsistance axée sur la cueillette et la pêche, s'est développée une économie monétaire fondée sur la vente de cinq produits : le phosphate, le coprah, la vanille, le café et la perle avec quelques essais de plantations de coton qui ont rapidement été abandonnées.

C'est tout d'abord la présence de phosphates à Makatea, décelés à la fin du XIX^e siècle qui est à l'origine de la création de la Compagnie Française des Phosphates de l'Océanie (CFPO), en 1908 par Etienne Touzé. En 1917, l'entreprise obtient la concession de l'exploitation minière de toute l'île. Dès l'autorisation d'exploitation, des travaux ont été entrepris avec la création d'une petite passe artificielle, d'une jetée métallique, d'un pont transbordeur ou encore d'un train, dont le réseau de voies ferrées desservait l'île sur plusieurs kilomètres. Une véritable ville industrielle a été construite avec un centre administratif vivant en autonomie : hôpital, maternité, cabinet dentaire, école, poste, coopérative, boulangerie, boucherie, blanchisserie, bibliothèque, cinéma, etc. (Decoudras et al, 2005).

À la fin du XIX^e siècle, missionnaires et colons européens se sont efforcés de tirer profit des territoires en y développant la culture du cocotier, dont la noix séchée forme le coprah. Une fois séchée et « exportée » à Tahiti, la pulpe de noix de coco est pressée de manière à produire une huile, essentiellement utilisée dans l'alimentation et les cosmétiques. La production ne démarre véritablement qu'après la première guerre mondiale, culmine dans la seconde moitié des années 1930 et connaît des fluctuations importantes après la seconde guerre mondiale (Ravault, 1978). L'ouverture d'une « Caisse de Soutien des Prix du Coprah » (CSPC)¹⁹ en 1967 a pour objectif de maintenir le peuplement des atolls les plus marginalisés (Ibid.). L'aide est renouvelée en 1993 avec l'instauration d'une politique de prix différenciée pour promouvoir la qualité du coprah et en 2015 avec la mise en place d'un programme de régénération des cocoteraies (Periou, 2018).

La perliculture est l'activité commerciale la plus ancienne et la plus spéculative qui se pratique depuis le XIX^e siècle dans les atolls des Tuamotu-Gambier et, dans une moindre mesure, dans les îles Sous-le-Vent. La perle a d'abord fait l'objet d'un commerce de troc avec les voiliers de passage dans ces îles avant d'être commercialisée à partir de la fin du XIX^e siècle. L'épuisement des fonds et la concurrence des matières plastiques dans les manufactures de boutons ont entraîné une chute de la production à partir des années 1960 et la restructuration de l'activité (Intes, 1982). C'est à ce moment que les premières expériences de greffe ont été menées et la production a véritablement pris son essor à partir des années 1980 pour devenir une importante source de revenus pour les archipels éloignés, notamment les Tuamotu.

Aux côtés de ces trois principales cultures, la production de vanille voit le jour sous la poussée de l'économie monétaire. Au début des années 1960, la Polynésie française figurait parmi les

¹⁹ L'achat de la récolte est centralisé : l'Huilerie de Tahiti est tenue de l'acquérir en totalité à un prix fixé par le gouvernement et reçoit en contrepartie une subvention de la Caisse de Soutien des Prix du Coprah (CSPC) visant à combler la différence par rapport au cours mondial.

premiers producteurs mondiaux avec un tonnage annuel d'environ 200 tonnes de vanille mûre (Derancourt, 2005). L'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (cf. infra) et la concurrence de la Vanilline de synthèse, ayant considérablement nui au produit naturel, ont provoqué une chute de la production locale (environ 20 tonnes en 2017) qui s'est étalée sur plusieurs années jusqu'aux relances engagées par le gouvernement.

Enfin, le café est cultivé tout au long du XX^e siècle aux Australes principalement, dans les îles du Vent, et dans une moindre mesure, aux îles Sous-le-Vent. La production et l'exportation atteignent un maximum à la fin des années 1950 puis l'arrivée de nouvelles activités ainsi que la surproduction mondiale ont provoqué une chute de la production. Les besoins locaux en café sont désormais pourvus grâce aux importations (Ibid.)

Si toutes ces cultures sont présentes dans toutes les îles (le café dans l'archipel des Australes, la perle dans les îles des Tuamotu, le coprah dans tout le territoire et la vanille dans l'archipel de la Société) elles sont exportées via l'île de Tahiti qui joue désormais le rôle de plaque tournante des produits à destination de l'étranger et des produits importés à destination des îles.

Un pôle économique extérieur au territoire se développe : il s'agit de l'exploitation de nickel en Nouvelle-Calédonie qui va jouer un rôle important dans les mobilités des Océaniens. La Nouvelle-Calédonie s'est révélée être une terre minière à partir des années 1860 quand de l'or, du charbon, des gîtes de cuivre, de plomb argentifère, d'antimoine, de cobalt et de chrome y ont été découverts et peu à peu exploités. Mais c'est surtout le nickel qui est de loin la principale richesse minérale de la colonie et c'est à partir du début des années 1870 que le nickel calédonien commence à être extrait dans des gisements se trouvant dans la région du Mont d'Or près de Nouméa et sur la côte Est aux alentours de Canala, Thio et Houaïlou. Pendant plus d'un siècle la société Le Nickel, formée à Paris en 1880, contrôle l'essentiel de la production de nickel de la Nouvelle-Calédonie jusqu'à l'entrée en activité de deux usines de transformation, Goro Nickel (Vale Nouvelle-Calédonie) dans le sud en 2010 et Koniambo dans le nord en 2014 (Bencivengo, 2014). Ainsi la Nouvelle-Calédonie joue le rôle de pôle économique au sein du territoire colonial français d'abord par l'embauche qu'elle propose pour la réalisation de grands travaux d'infrastructures nécessaires à l'exploitation du nickel, comme la construction du barrage de Yaté en 1955 ou encore le développement du réseau routier, puis, pour travailler dans les usines de production et de transformation du nickel.

2.4. Le premier schéma migratoire colonial : le contrôle des migrations²⁰

De ces nouvelles organisations de l'espace qui s'imposent et de ces transformations du territoire découlent de nouvelles trajectoires de mobilités. Les mobilités vont prendre le sens

²⁰ Les recensements de population et la question des migrations au début de la colonisation ont déjà été bien étudiés par P.Y. Toullelan. Je reprendrai ici les points importants mais pour plus de précisions se référer à : Toullelan, 1982 ; 1984 ; 1985)

de « *transplantation* » et les Océaniens vont être embarqués de force pour aller travailler dans les plantations coloniales : certains Polynésiens seront transportés pour travailler dans les mines d'or du Pérou et en Mélanésie, c'est le temps du Blackbirding (chapitre 1).

À partir de 1860, le problème de la main d'œuvre est crucial dans le royaume de Pomare. D'une part les nombreuses épidémies fragilisent la population polynésienne provoquant une crise démographique. Le recensement réalisé par Wilson en 1797 comptabilisait 16050 personnes et Davies, en 1829, en dénombrait seulement 8674. Les recensements suivants de 1848, 1860 et 1881 montrent une stagnation de la population et les divers témoignages des administrateurs annoncent la fin de la civilisation polynésienne (Toullélan, 1984 ; Sodter, 1993 ; Rallu et al, 1997). D'autre part, le travail proposé dans les grandes plantations intéressait fort peu les insulaires qui refusaient de s'y investir. Par conséquent, au début de leur activité, les entreprises se voyaient contraintes de recruter une main d'œuvre étrangère pour travailler dans les plantations ou dans les mines.

Ce sont tout d'abord des travailleurs de toutes les îles de l'Océanie qui sont recrutés à Tahiti. En 1867 la grande plantation d'Atimaono (Tahiti) emploie 400 ouvriers océaniens dont des Neo-Hébridais (Vanuatu) et des Arorai (Les îles Gilbert). Au début des années 1870, 147 travailleurs sont ramenés des îles Marshall. Des Polynésiens des Tuamotu, des Australes et des îles Sous-le-Vent étaient également amenés de force à Tahiti. Il s'agissait de travailleurs munis d'un contrat de travail d'une durée de deux à cinq ans et dont le rapatriement était à la charge de l'employeur. Celui-ci n'était pas toujours respecté et particulièrement lorsque la plantation d'Atimaono fit faillite, plus personne n'était en mesure, financièrement, d'assurer les rapatriements. Ainsi, de nombreux Océaniens se sont établis à Tahiti et formaient des communautés dans les quartiers tout autour de Papeete (Toullélan, 1985).

Des chinois sont également recrutés à partir 1864 pour mettre en valeur la plantation de coton d'Atimaono. Durant le temps de fonctionnement de l'entreprise, il y eut peu de dispersion, quelques-uns ont été envoyés aux Marquises et d'autres au Tuamotu pour la récolte du coprah. Mais, lorsque l'entreprise fit faillite, là encore, il était impossible d'assurer le rapatriement des travailleurs et les Chinois se dispersèrent dans tous les archipels. Une communauté chinoise se mit alors en place, renforcée par l'arrivée de nouveaux venus, exerçant d'abord comme cultivateurs, journaliers ou domestiques puis rapidement comme commerçants ou artisans (Gleizal et Regnault, 2013). La Compagnie Française de Phosphate de l'Océanie a également fait appel à des travailleurs étrangers venus d'Asie - des Japonais, des Chinois et des Annamites - pour travailler dans les mines de phosphate jusqu'en 1920 (Molet, 1964). C'est ainsi qu'en 1910, 21 ouvriers japonais et 26 habitants de Manihiki viennent à Makatea et qu'en 1911, après un échec de recrutement aux Australes et l'absentéisme des travailleurs de Makatea, l'entreprise fait venir 230 Japonais. Pendant la Guerre, ce sont des Polynésiens des îles Cook qui viennent en renfort (Decoudras et al, 2005). Le même constat est fait dans les atolls des Tuamotu Gambier où les fermes de perles employaient des travailleurs japonais puis chinois (D'Hautesserre, 2004).

À partir des années 1840 quelques Anglais viennent faire fortune à Tahiti, certains mettent en valeur les plaines côtières et les vallées et se retrouvent à la tête des principales activités économiques de l'île²¹. Au moment de l'établissement du protectorat en 1842, l'administration française envoie des citoyens métropolitains pour développer la colonie, mettre en valeur les terres agricoles ou travailler dans l'administration coloniale (Toullélan, 1982 ; 1984). Entre 1846 et 1849, plus d'une centaine de candidats acceptent de tenter leur chance et une cinquantaine d'entre eux s'établissent définitivement dans la colonie. Cette incitation fut un échec, les recensements montrent qu'en dépit du mythe du paradis rousseauiste, peu de métropolitains se sont installés dans les Etablissements Français d'Outre-Mer. Cet échec s'explique par la forte concurrence anglo-saxonne dans le domaine du commerce, la difficulté d'obtenir une propriété, l'absence de main d'œuvre et l'ignorance des colons en matière d'agriculture tropicale. P.Y. Toullélan trace un portrait peu élogieux de cette communauté installée : « à côté des marins et soldats démobilisés à Papeete, on ne trouve en Polynésie que quelques globe-trotters, des chercheurs d'or venus de Californie, après de spectaculaires échecs, des fonctionnaires passés dans le cadre local, et quelques anciens bagnards de la Nouvelle-Calédonie » et « ces hommes ont en commun une absence de qualification, et surtout d'instruction, très marquée. » (1985, pp. 71-72). À la veille de la guerre les consignes du gouvernement étaient alors de « refuser l'accès de la colonie à des individus isolés arrivant sans but précis » (Gleizal et Regnault, 2012, p.122) – à l'image d'Oscar Donadieu dans le roman *Touriste de banane* (Simenon, 1938) – « mais de faciliter l'introduction à Tahiti d'immigrants régulièrement recrutés et soigneusement choisis » (Gleizal et Regnault, 2012, p.122). Lorsqu'ils réussissaient et devenaient propriétaires, les colons exerçaient d'autres activités dans le négoce, l'administration ou géraient des petits commerces. Une minorité représentait l'élite de la colonie : médecins, pharmaciens, notaires, etc.

Finalement, deux groupes formaient la communauté française : « d'un côté, ceux qui vivaient à Papeete, constituaient une petite bourgeoisie et tentaient de se faire admettre dans 'la bonne société' dominée par les familles de hauts-fonctionnaires et l'aristocratie tahitienne et anglo-saxonne. De l'autre, une forte minorité de colons acceptant de vivre dans les districts ou dans les archipels, ayant le plus souvent adopté le style de vie polynésien » (Toullélan, 1985, p.74).

Ainsi, avec l'implantation des Occidentaux dans les territoires insulaires de l'Océanie les dynamiques de mobilités anciennes et les rapports aux territoires ont été rompus ou transformés participant « à déterritorialiser les mobilités traditionnelles et à les rendre obsolètes » (Bambridge, 2004, p. 201). Un second événement entre en jeu et permet à ces représentations et dynamiques de perdurer voire de s'accroître : l'installation du CEP.

²¹ Les Anglo-saxons épousèrent les filles des grandes familles locales, les enfants nés de ces unions, que l'on nomme les « demis », dominaient souvent la société par leur réussite et leurs richesses. Ils étaient propriétaires fonciers, instituteurs, agents ou fonctionnaires de l'administration ou faisaient carrière dans le commerce, l'industrie locale, l'armement, l'import-export, etc. (Pour plus de détails sur ces données voir Toullélan, 1984)

3. L'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP), nouvelles mobilités et phénomène d'urbanisation à Tahiti

L'agglomération de Papeete rassemble aujourd'hui plus de 45% de la population totale du territoire (ISPF) et l'aire urbaine s'étend désormais à l'ensemble de l'île de Tahiti et aussi sur une partie de l'île voisine de Moorea. Plusieurs auteurs ont cherché à rendre compte, à mesurer et à expliquer l'ampleur de ce phénomène d'urbanisation. Un triptyque d'événements s'impose rapidement dans la bibliographie comme le cadrage conjoncturel dans lequel se joue l'appel d'air urbain vers Papeete, puis le contexte rural contribue également à expliquer l'attractivité de l'agglomération. Les nouvelles mobilités qui découlent de ces différents facteurs vont accélérer le phénomène d'urbanisation et participer à la marginalisation des périphéries.

3.1. Le triptyque d'événements à Tahiti : des facteurs « pull »

À partir des années 1960 trois événements ont bouleversé la Polynésie française : la construction de l'aéroport international de Tahiti-Fa'a'a en 1961 puis le tournage du film les mutinés du Bounty en 1961 et enfin l'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique à partir de 1963 (Fages, 1974).

L'ouverture de l'aéroport de Fa'a'a a permis le développement d'une hôtellerie qui s'est d'abord implantée à Papeete puis sur la côte sous le vent, à proximité de l'aéroport (Gay, 1999). De 1957 à 1962, le nombre de touristes passe alors de 700 à 10 400 (Blanchet, 1985). Le tourisme et les rentrées de devises qui l'accompagnent incitent le gouvernement à miser sur cette carte prometteuse. Plusieurs réglementations sont alors prises pour encadrer l'activité et favoriser sa croissance²². Ce développement touristique vient alors poursuivre, même amplifier, le processus de centralisation du territoire amorcé antérieurement. Mais l'environnement et la qualité de vie se dégradant rapidement à Papeete, le tourisme se diffuse alors dans les autres îles (Gay, 1999).

L'implantation du CEP au début des années 1960 joue un rôle déterminant dans les transformations territoriales. Son fonctionnement s'articule autour de trois pôles : les sites de tirs nucléaires des atolls de Moruroa et de Fangataufa, le support logistique d'une base avancée, l'atoll de Hao, et la base arrière de soutien à Tahiti (Blanchet, 1985). Cette période CEP, qui s'étend du début des années 1960 à la fin des années 1990, se caractérise par une croissance exceptionnelle rythmée par la progression rapide des transferts publics de l'Etat.

²² En 1959 est créé un office chargé de coordonner les activités et de mettre en place les infrastructures, en 1960 une charte de l'hôtellerie régleme la profession et accorde aux investisseurs des avantages fiscaux et douaniers et en 1961 est créé la Société d'Industrie Touristique d'Outre-Mer (SITO) qui a pour objectif de construire des équipements touristiques, de promouvoir l'artisanat local, d'encourager la formation de personnel hôtelier de qualité, etc. (Blanchet 1981)

Ces transferts étaient, au départ, principalement liés à l'activité militaire puis ont été, progressivement, atténués au profit des transferts civils produits par l'expansion de la fonction publique. La période est marquée par une croissance économique de plus en plus rapide, l'économie agricole traditionnelle a été remplacée par une économie monétaire. La production a aussi été largement transformée, les biens primaires destinés à l'exportation ont été délaissés au profit d'une consommation de biens importés et les secteurs secondaires et tertiaires se sont fortement développés au détriment du secteur primaire (Blanchet, 1996). L'économie polynésienne est devenue « *une économie de rente nucléaire* » à l'issue de trois décennies de présence du CEP (Poirine, 2002).

Les campagnes de tirs ont débuté en 1966 mais celles-ci ont été irrégulières²³ et dès les années 1970, un climat d'incertitude s'est installé en Polynésie française quant à son avenir. Entre 1987 et 1988, 2500 emplois ont été supprimés et le nombre annuel des essais a diminué. Cette réduction a entraîné une chute des recettes et une montée du chômage (Blanchet, 1985). À partir des années 1980, l'État tente d'organiser la relève du CEP et oriente le territoire vers des activités de remplacement dans les domaines de la pêche et du tourisme. Un moratoire nucléaire est décidé en avril 1992 et l'activité prend fin en 1996. Le centre d'expérimentation du Pacifique est alors progressivement démantelé. Le territoire propose un nouveau modèle de société, permettant de réduire la dépendance par rapport aux versements publics de la Métropole, et demande un accompagnement financier de l'État.

3.2. La crise de l'agriculture : un facteur « push »

D'autres travaux (Ravault, 1967 ; Ringon, 1971 ; Robineau, 1981) cherchent également dans le contexte rural des facteurs « push » qui contribuent à expliquer l'attractivité de l'agglomération : la crise de la vanille, l'érosion du modèle colonial de la coprah-culture, la dégradation des terres agricoles, la dépendance toujours plus forte aux importations, etc. Les grands pôles d'activités agricoles qui s'étaient développés jusqu'à alors s'affaiblissent et l'urbanisation apparaît aussi comme le corollaire d'une crise agricole majeure.

C. Robineau notait une chute nette des récoltes de vanille à Mo'orea à la fin des années 1950 dont les principales causes étaient selon les cultivateurs la chute brutale des cours et la maladie qui affecte les plants. Selon l'auteur celle-ci serait davantage la conséquence de « *l'afflux de métropolitains, l'exode massif de travailleurs à Papeete ou sur les sites nucléaires, le 'bétonnage' accéléré d'une ville que ses enfants ne reconnaissent plus, le passage au salariat et à l'argent comme nécessité quotidienne d'une grande partie de la population, l'inflation et l'afflux de marchandises importées* » (Robineau, 1981, p. 579) et la culture de vanille n'a pas repris du fait du démarrage du CEP dès 1963 : « *dans le passé, après une phase dépressive, la conjoncture redevenait plus favorable, et comme on n'avait rien d'autre à faire,*

²³ Par exemple, les événements de 1968 en France métropolitaine ont réduit les financements et les activités du CEP.

si l'on voulait gagner de l'argent, on replantait. En réalité, les effets des Expérimentations ont absorbé la crise vanillère » (Ibid., p.580). Cette crise s'est donc soldée par l'abandon de nombreuses exploitations et le départ de la population concernée.

Concernant l'économie de coprah-culture plusieurs auteurs (Ravault, 1978 ; Robineau, 1981) faisaient état de rapports réalisés entre les années 1955 et 1960 qui soulignaient une baisse de la productivité des cocoteraies due d'une part aux rats, au parasitisme et au vieillissement des plantations et d'autre part au scepticisme des population à l'égard des initiatives de l'Administration et à la variation très importante des revenus procurés par cette culture qui, comparée à l'indice du coût de la vie, s'est traduite dans l'ensemble par un fléchissement marqué du niveau de vie (Ravault, 1978). Dans sa thèse, C. Robineau notait qu' « *à la fin des années soixante, il régnait, chez les cultivateurs et les propriétaires qui s'occupaient d'agriculture, aussi bien polynésiens que demis, un climat de fin du monde : la vanille, les cocotiers, les taros, les fe'i avaient la maladie* » (Robineau, 1981, p. 579)

Les autres activités économiques attractives connaissent également une récession : l'épuisement des ressources en phosphate sur l'île de Makatea exploitées depuis le début du XX^e siècle entraîne l'arrêt de l'exploitation et la fermeture de l'entreprise en 1966 (Decoudras et al, 2005), l'apparition du bouton en polyester porte un préjudice sérieux à l'industrie nacrière, aggravé par une dévaluation du produit en 1958 (Intes, 1982) et la Nouvelle-Calédonie connaît également une récession économique à la suite de l'effondrement des cours mondiaux du nickel. « *Les activités traditionnelles se trouvent supplantées, du fait de leur inadéquation à la conjoncture des années soixante, par des activités plus rémunératrices* » (Robineau, 1981, p.569). Ainsi, les créations d'emplois suscités dans le cadre de cette économie ont rendu possible l'émigration vers la ville de travailleurs libérés par une agriculture en crise dans les îles, l'épuisement des mines de phosphate à Makatea et une récession de l'économie du nickel en Nouvelle-Calédonie.

3.3. Des mobilités « circulaires » et « temporaires » vers des mobilités « durables » et « urbaines »

Dès les années 1950, la migration en Polynésie française a développé des « formes modernes d'une migration individuelle, rompant avec les déplacements contrôlés de la colonisation, par contrats de travail » (Rallu et al, 1997, p.41). Progressivement les Polynésiens vont être séduits par les nouvelles activités et le mode de vie venu d'Europe et vont se tourner vers Tahiti et les pôles économiques développés par les colons. C'est ainsi qu'après la guerre, la Compagnie Française de Phosphate de l'Océanie n'employait que des Polynésiens venant des îles Du Vent, des îles Sous-le-Vent mais surtout des Australes et particulièrement de Raivavae. De même, durant les saisons de plongée de nombreux insulaires affluaient dans les atolls des Tuamotu-Gambier pour travailler dans les fermes perlières. À ces déplacements saisonniers et temporaires il ne faut pas oublier les déplacements inter-archipels nombreux aux Tuamotu,

puisque liés à la récolte du coprah sur « les secteurs²⁴ » ou sur les atolls inhabités (Fages, 1974).

La circulation des hommes à l'intérieur du territoire donnait naissance à des migrations de type « circulaires » qui ramenait les migrants dans leur île d'origine. Cette circulation saisonnière était liée aux contrats de travail des activités du secteur primaire comme l'agriculture, la perliculture et l'exploitation minière. Généralement ces déplacements étaient de courte durée et transitaient par Papeete qui jouait le rôle de plaque tournante du trafic interinsulaire. Après un séjour à Papeete consacré à la vente des récoltes, aux achats importants, aux fêtes, aux affaires, aux familles installées en ville, les migrants rentraient dans leurs îles (Fages, 1974).

Si pendant longtemps les mobilités en Polynésie française s'exerçaient à l'intérieur du territoire, les relations avec la France et l'essor économique de la Nouvelle-Calédonie a modifié la direction des courants migratoires et déplacé les pôles d'attraction. Aux mobilités internes il convient donc d'ajouter l'émigration d'un grand nombre de Polynésiens. Les migrations tahitiennes vers la Nouvelle-Calédonie ne sont pas nouvelles et ont représenté trois vagues successives. Avant 1955, le courant migratoire existe mais était de faible importance. Il s'accroît entre 1955 et 1964 au moment de la construction d'infrastructures telles que le barrage de Yaté ou le réseau routier et du développement des productions de nickel. En 1964, le courant migratoire s'affaiblit. D'une part, la Nouvelle-Calédonie connaît une récession économique à la suite de l'effondrement des cours mondiaux du nickel et d'autre part, le CEP s'implante en Polynésie française et crée de nombreux emplois. Le courant migratoire tend même à s'inverser. Certains Polynésiens retournent en Polynésie française, d'autres se dirigent vers les Nouvelles-Hébrides alors françaises (Doumenge, 1966). À partir de 1968, la reprise de l'économie calédonienne combinée au rétrécissement du marché du travail en Polynésie française relance le courant migratoire vers la Nouvelle-Calédonie (Fages, 1972). Les Polynésiens se déplaçaient également vers la France métropolitaine devenue un nouveau pôle d'attractivité pour s'y installer à la suite de projet de recrutement. Par ailleurs, la citoyenneté française, qui garantit un accès aux lieux et au marché du travail dans toute l'Union Européenne, permet à de nombreux citoyens de trouver du travail plus facilement dans cette région.

Dans son étude sur Mo'orea, C. Robineau faisait état des différentes échelles de mobilité des Polynésiens de l'île dont la majorité partait à Papeete, une autre partie se déplaçait vers les communes en dehors de Papeete, Fa'a'a et Pirea principalement, et la dernière partie vers l'extérieur. Pour ces derniers il décrit très bien les multiples causes de départ et les diverses destinations ciblées par les individus :

« Un certain nombre est originaire des archipels extérieurs à Tahiti et Moorea. [...] D'autres ont été scolarisés à Papeete mais, par la suite, ont acquis un poste dans

²⁴ Les secteurs sont les îles inhabitées (les motus) rattachées aux îles habitées et sur lesquels se situent les cocoteraies.

l'Enseignement ou le Service de Santé qui les amène hors de Tahiti et de Moorea, dans un archipel extérieur ; ou bien ont commencé leur service militaire à Papeete et sont partis en France le terminer. [...] Le service militaire conduit aussi aux emplois sur les sites d'expérimentation nucléaire avec, à l'issue, soit le retour à Moorea, soit embauche à Tahiti. A la suite d'un emploi à Papeete, peuvent s'ouvrir des séjours sur les sites, suivis de retour à Tahiti (ou Moorea), eux-mêmes suivis de nouveaux départs sur les sites. [...] Enfin, on peut noter quelques mouvements vers Hawaii, les Etats-Unis, la France : il s'agit souvent de voyages touristiques ou de visites à un parent installé à Hawaii, voire en Californie, de consultation médicale ou d'hospitalisation à Auckland ou Honolulu » (Robineau, 1981, p.138-139)

Les années 1960 ont été déterminantes dans les structures migratoires des habitants de Polynésie française. La construction de l'aéroport de Fa'a'a fait appel à une main d'œuvre importante fournie par les anciens ruraux de Tahiti mais aussi les migrants qui arrivent des archipels pour s'installer à Tahiti et y trouver du travail (Ringon, 1971). Puis les travaux entrepris à Papeete et sur les sites de Moruroa et Hao dans le cadre du CEP ont accéléré le processus : les populations des îles et les Polynésiens installés en Nouvelle-Calédonie ou en France sont (re)venus massivement s'installer à Tahiti pour y trouver du travail dans le cadre du tissu économique qui s'est déployé autour de l'activité (Ringon, 1971 ; Ravault, 1967 ; 1978 Robineau, 1981).

J. Fages (1973 ; 1974), note un tournant dans l'histoire des mobilités en Polynésie française, passant de mouvements « circulaires » et « temporaires » à des mouvements « durables » et « urbains ». Selon l'auteur, c'est tout d'abord l'extension du marché du travail à Papeete qui engendre les mouvements migratoires spontanés entre les archipels et Papeete et provoque la fixation en ville d'une population importante. Puis, la fin des travaux d'équipement va précipiter les migrations vers la ville qui apparaît alors comme « *le seul lieu où existe un marché du travail salarié assez important et assez ouvert pour accueillir des travailleurs bénéficiant d'une qualification et d'une expérience nouvellement acquises* » (Ibid., 1974, p.250). La fin de l'exploitation du phosphate à Makatea fixe également certaines personnes à Papeete puisque si quelques résidents accrochés à leur terre retournent à leurs activités antérieures dans leurs îles d'origine, d'autres se sont installés à Papeete où les salaires versés par la Compagnie Française de Phosphate de l'Océanie leur ont permis d'acquérir des terrains et de construire des maisons (Decoudras et al, 2005). Par ailleurs, aux individus (re)venus des îles, de France ou de Nouvelle-Calédonie s'ajoute l'arrivée de 13000 métropolitains, sur des séjours à durée déterminée allant de deux à six ans, venus travailler comme salariés dans le cadre de l'économie CEP ou dans l'administration publique, « *l'autre moteur de la vie économique locale dépendant des transferts financiers métropolitains qui, à leur tour, stimulent l'appareil commerçant de la capitale* » (Merceron et Morshell, 2013, p. 59).

Dans son étude sur les structures foncières et l'économie du coprah dans l'archipel des Tuamotu F. Ravault notait qu' « *attirés par des revenus rémunérateurs, les Paumotu, comme*

l'ensemble des ruraux, désertent leurs plantations pour travailler sur les chantiers du CEP » (Ravault, 1978, p. 32) et G. Ringon (1971) qui s'intéressait à l'évolution de Fa'a'a, commune de Tahiti, notait qu' « en cinq ans, Fa'a'a double sa population ; s'y installent pêle-mêle des migrants ruraux, des cadres moyens et supérieurs appartenant à la bourgeoisie demie, qui, sous la pression de l'urbanisation quittent Papeete pour s'installer dans les zones de la périphérie urbaine, des Français métropolitains en séjour à Tahiti » (Ringon, 1971, p.42).

Les constructions d'infrastructures pour l'aéroport ou le CEP ne sont pas les seules causes qui participent à mettre en mouvement les Polynésiens. Dans la réalisation de monographie plusieurs auteurs ont abordé et analysé les motivations des personnes à migrer vers Papeete. Dans son étude sur les structures agraires de Maharepa F. Ravault relevait des départs provoqués par « *la maladie de la vanille* », par « *un éclatement de la famille consécutif soit à la mort de son chef, soit à une mésentente conjugale aboutissant à la formation d'un nouveau ménage* » ou suite à « *l'adoption de nouvelles occupations extra-agricoles liées au tourisme* » et enfin '*les règles matrimoniales*' et le « *rôle de l'adoption 'faamu'* » sont également à l'origine de quelques départs (Ravault, 1967, p. 33).

G. Ringon (1971) ne distingue pas les différentes motivations et raisons de la migration mais il met davantage en avant l'imbrication des facteurs *push* et *pull* qui poussent les individus à migrer :

« La possibilité – apparente – d'émigrer vers Papeete met encore plus en évidence les contraintes inhérentes aux activités agricoles et au milieu rural, lesquelles apparaissent du même coup comme des raisons et des justifications de réaliser la migration : pour l'agriculteur des Tuamotu qui est enchaîné par un endettement cyclique au commerçant chinois de son île, le départ vers Papeete et le salariat sont la promesse et l'espoir de sortir de ce cycle infernal ; pour le jeune, c'est le moyen de fuir l'ennui et la monotonie quotidienne des îles, les contraintes imposées par le cadre de vie limité à la vie familiale et aux activités paroissiales ; c'est aussi la possibilité de sortir d'une vie confinée à l'auto-subsistance et l'espoir avec le salariat d'accéder à une autonomie financière, à la vie urbaine, aux sorties, aux objets de consommation » (Ringon, 1971, p. 47)

J. Fages explique que les causes ne sont pas différentes de celles répertoriées ailleurs : « disons simplement qu'elles représentent un besoin de se soustraire aux contraintes naturelles, sociales, économiques, du milieu d'origine, et un désir d'accéder à une parité sociale, économique, voire politique que seule la ville peut accorder à soi et à ses enfants » (Fages, 1973, p.290). Autrement dit, la recherche d'une vie meilleure serait une des causes au départ des insulaires de leur île et notamment « l'envie, pour les jeunes, influencés par les images que diffuse la télévision à partir de 1965, de rompre avec les coutumes imposées par les autorités traditionnelles, familiales ou religieuses » (Merceron et Morshell, 2013, p. 58).

C. Robineau distingue quant à lui les départs pour causes économiques et les phénomènes habituels de mobilités. La majorité des départs pour des raisons économiques prennent la direction de Papeete pour travailler dans le cadre de ce qu'il appelle « l'économie artificielle »,

ou vers les sites d'expérimentation nucléaire qui partent en direction des Tuamotu. De même c'est vers Papeete que se sont orientés les départs provoqués par la crise de la vanille. Les mobilités « habituelles » ou « normales » comme il les appelle regroupe plusieurs motifs comme par exemple les mobilités familiales liées aux réseaux de parenté et d'alliances qui tissent des relations entre les îles (ici Mo'orea et Tahiti principalement), les mouvements liés à la fonction métropolitaine incarnée par Papeete où se situent les établissements scolaires et hospitaliers, le centre de recrutement pour le service militaire des jeunes polynésiens, les emplois, etc., et enfin les mobilités des jeunes à la recherche d'un emploi, de jeunes ménages à la recherche d'un débouché et d'une stabilisation professionnelle (Robineau, 1981, p.133-138).

Pour T. Bambridge (2004) les regroupements familiaux, la scolarisation des enfants et la recherche d'un conjoint ou d'une conjointe sont à la base des mobilités polynésiennes. Globalement, en Océanie comme ailleurs, les facteurs familiaux et les études sont devenus des motivations de migrations importantes (Simon, 1995). Les regroupements familiaux sont une des causes des migrations des îles vers Tahiti et, à un degré moindre, vers Nouméa. En effet, dans un premier temps, seul le chef de famille se déplaçait en laissant dans l'île d'origine femme et enfants à qui il envoyait régulièrement de l'argent pour vivre. Une fois installé, lorsqu'il avait trouvé un travail, un logement et les ressources financières suffisantes, il faisait venir la famille. La scolarité des enfants a également favorisé les mobilités au sein du territoire. Avec la scolarisation devenue obligatoire et l'absence de structures scolaires dans certaines îles, les élèves sont forcés de quitter leur foyer pour suivre leur scolarité dans une île pourvue en infrastructures, d'abord à Tahiti, puis dans une île plus proche, au sein de l'archipel, lorsque les infrastructures s'y sont développées. Amorcée depuis quelques années, cette circulation est encore d'actualité dans les îles. Même si les structures scolaires se sont développées ces dernières années, nombreux sont les élèves qui quittent leur île à l'âge de 12 ans pour poursuivre leur scolarité au collège ou à l'âge de 16 ans pour entrer au lycée. C'est le cas des élèves des îles de Rapa, Raiavave et Rimatara (Australes), par exemple, qui se rendent à Tubuai ou Rurutu (Australes) pour aller au collège. Les élèves de Tubuai et Rurutu partent à l'âge de 16 ans pour le lycée à Tahiti. Parfois les jeunes se déplacent seuls et sont accueillis par les *fētī'i*²⁵ ou dans les internats à Tahiti mais dans d'autres cas c'est la famille entière qui se déplace pour pouvoir rester aux côtés de l'élève. Par ailleurs, la citoyenneté française, qui garantit l'accès aux lieux à travers l'Union Européenne, joue, là encore, un rôle important dans les déplacements scolaires. A.M D'Hautesserre rappelle que « de nombreuses familles prévoient ainsi délibérément et stratégiquement où assurer l'éducation (et l'emploi) de certains membres de la famille » (2004, p.7). Enfin, si les insulaires avaient du mal à trouver un compagnon avec lequel ils ne soient pas parents (Oliver, 1978 ; Ravault, 1978) cette difficulté s'estompe avec l'arrivée des Occidentaux. En effet, la fixation des familles dans certains villages, la chute démographique ainsi que les nouvelles règles politiques et religieuses interdisant certains mariages vont favoriser une importante mobilité individuelle.

²⁵ Apparentés

Ainsi, « parcourir les îles, découvrir les pôles urbains pour trouver un compagnon et peut-être revenir va devenir le lot commun de la majorité des Océaniens » (Bambridge, 2004, p.202).

Finalement, c'est à mesure que les ménages augmentent de taille que « les mouvements s'amplifient et l'on passe progressivement du déplacement individuel ou semi-individuel au déplacement en groupe » (Robineau, 1981, p. 169) : recherche d'un emploi, crise agricole, regroupement familiaux, scolarisation des enfants, hospitalisation, visite d'un parent, etc., sont donc autant de causes qui se combinent et incitent la mobilité des insulaires vers différentes destinations (Papeete, Tahiti, les autres archipels de Polynésie française et l'extérieur du territoire). Si les transformations territoriales engendrées par la colonisation ont déjà amorcé une centralisation du pays (cf. supra), la modification des mouvements migratoires va amplifier ce processus.

3.4. L'urbanisation de Tahiti et la marginalisation des « périphériques »

Les nouvelles circulations ont à leur tour accéléré le processus d'urbanisation et provoqué une transformation des structures démographiques (Fages, 1973), sociales (Kay, 1963 ; Finney, 1965 ; Ottino, 1965 ; Ringon, 1970) et économiques (Blanchet, 1985 ; 1987 ; 1996a ; 1996b ; Poirine, 2002) qui redéfinissent les rapports au territoire.

À l'échelle de la Polynésie française, les mobilités ont engagé le territoire dans un développement à double vitesse avec une urbanisation qui se manifeste par la création de la ville moderne de Papeete, d'un côté, et la mise à l'écart du reste du territoire, de l'autre. Les diverses études citées plus haut montrent un afflux de population des archipels des îles Sous-le-Vent, des Marquises, des Tuamotu Gambier et des Australes ainsi que des territoires extérieurs à la Polynésie française vers l'archipel des îles du Vent et plus particulièrement vers Tahiti (figure 19). Les îles du Vent enregistrent un solde migratoire largement positif alors que ceux des autres archipels apparaissent négatifs (Fages, 1973 ; 1974).

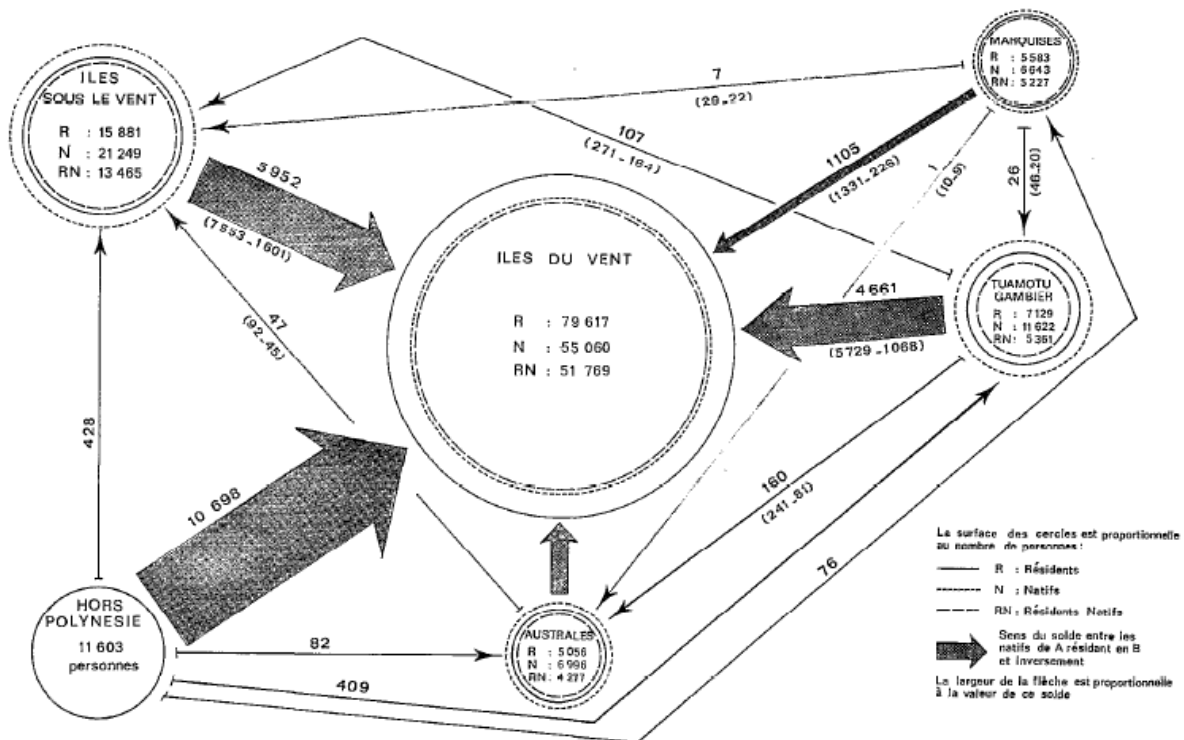


Figure 19. Balance des mouvements de population de la Polynésie française

Source : Fages, 1974 à partir du Recensement de l'INSEE 1971

Une hiérarchie territoriale se met alors en place avec d'un côté l'archipel des îles du Vent et plus particulièrement l'île de Tahiti qui s'impose comme centre administratif, politique et économique du territoire concentrant tous les pouvoirs. Et de l'autre, les îles ou archipels désormais qualifiés de « périphériques » ou « secondaires », un monde insulaire où l'espace est présenté comme « fractionné, enclavé, isolé et peu structuré ; un espace composé de petites unités géographiques éparpillées, à l'intérieur duquel le problème des relations est primordial » (Fages, 1974, p.250). Une analyse plus fine des dynamiques migratoires du début des années 1960 montre que les mobilités n'affectent pas l'île de Tahiti de manière homogène mais qu'une petite portion seulement du territoire est impactée directement et notamment la zone au nord de l'île qui gravite autour de la commune de Papeete. Entre 1956 et 1971 la population s'est accrue de 191% dans l'agglomération de Papeete alors qu'elle a diminué dans la plupart des autres zones du territoire (tableau 2).

Unités spatiales	Popula tion en 1956	Taux de croissan ce entre 1956 et 1971	Populati on en 1971	Taux de croissan ce entre 1971 et 1983	Populati on en 1983	Taux de croissan ce entre 1983 et 1996	Populati on en 1996
Agglomération de Papeete	22400	191	65185	43	93294	24	115759
Autres communes des îles du Vent	20873	-7	19367	54	29775	58	46927
Périphérie intégrée	18848	-2	18532	24	22890	50	34311
Périphérie éloignée	12916	25	16084	29	20794	8	22554
Polynésie française	75037	59	119168	40	166753	32	219551

Tableau 2. Evolution démographique des quatre unités spatiales de Polynésie française entre 1956 et 2012.

Source : ISPF, Recensements de la population

L'arrivée massive de population a entraîné un développement à double vitesse de l'habitat, avec d'un côté, la construction d'infrastructures et de résidences permettant d'accueillir les fonctionnaires, ingénieurs et techniciens venus de métropole travailler dans le cadre de l'économie CEP, et de l'autre, la construction d'un habitat spontané de type bidonville où s'entassent les travailleurs venus des îles (Fages, 1973). Selon l'auteur, en 1969, les bidonvilles représentaient environ 4000 logements et il estimait que 22 000 habitants y vivaient dont 98% étaient originaires des îles autres que Tahiti. Les ménages les plus modestes utilisent des réseaux familiaux, *fēti'i* pour se loger dans un premier temps avant de trouver un espace sur un terrain loué à plusieurs, souvent entre ressortissants d'un même archipel, où ils construisent leur maison. Ces regroupements participent à la recomposition en ville, dans des quartiers spécifiques de communautés insulaires : les Paumotu (ressortissants des Tuamotu) se regroupent dans le quartier de Vaitapu, les Australiens à Vaininiore, les Marquisiens dans le quartier de la Mission, à Papeete.

Petit centre aux activités modestes jusque dans les années 1950, l'agglomération de Papeete a connu un essor à partir des années 1960. L'installation des structures militaires du CEP a enclenché l'urbanisation de la côte est vers Pirae, Arue et Mahina avec la construction du haut-commandement, de l'hôpital militaire Jean-Prince et des hébergements de repos. En parallèle, le développement des fonctions urbaines a nécessité la rénovation du centre-ville (Fages, 1974) et l'amélioration des services publics (Merceron et Morshel, 2013). C'est ainsi que les vieilles maisons de bois du centre-ville ont été remplacées par des immeubles modernes abritant commerces et bureaux, et que de nouvelles structures sont construites telles que le centre hospitalier territorial de Mamao, la nouvelle poste centrale, des collèges et des lycées ou encore la Maison des jeunes et de la culture, tandis que le boulevard du front de mer est porté à quatre voies et prolongé vers les proches banlieues de Pirae et Puna'auia.

L'urbanisation de Tahiti d'abord concentrée à Papeete s'étend alors progressivement au-delà de la ville, le long du littoral sur les côtes est et ouest (Bon, 2005) : l'agglomération de

Papeete qui comptait trois communes en 1956 : Papeete, Pirae et Fa'a'a, en comptabilise quatre de plus en 1971 : les communes de Puna'auia et Paea sur la côte ouest et Arue et Mahina sur la côte est. Puis le dynamisme de l'agglomération se poursuit par « le développement d'une zone périurbaine englobant la plupart des autres communes de Tahiti et l'est de Mo'orea » (Merceron, 2005, p.6), selon « la propagation d'un front d'urbanisation le long de la plaine littorale » (Bon, 2005, p.3) (figure 20).

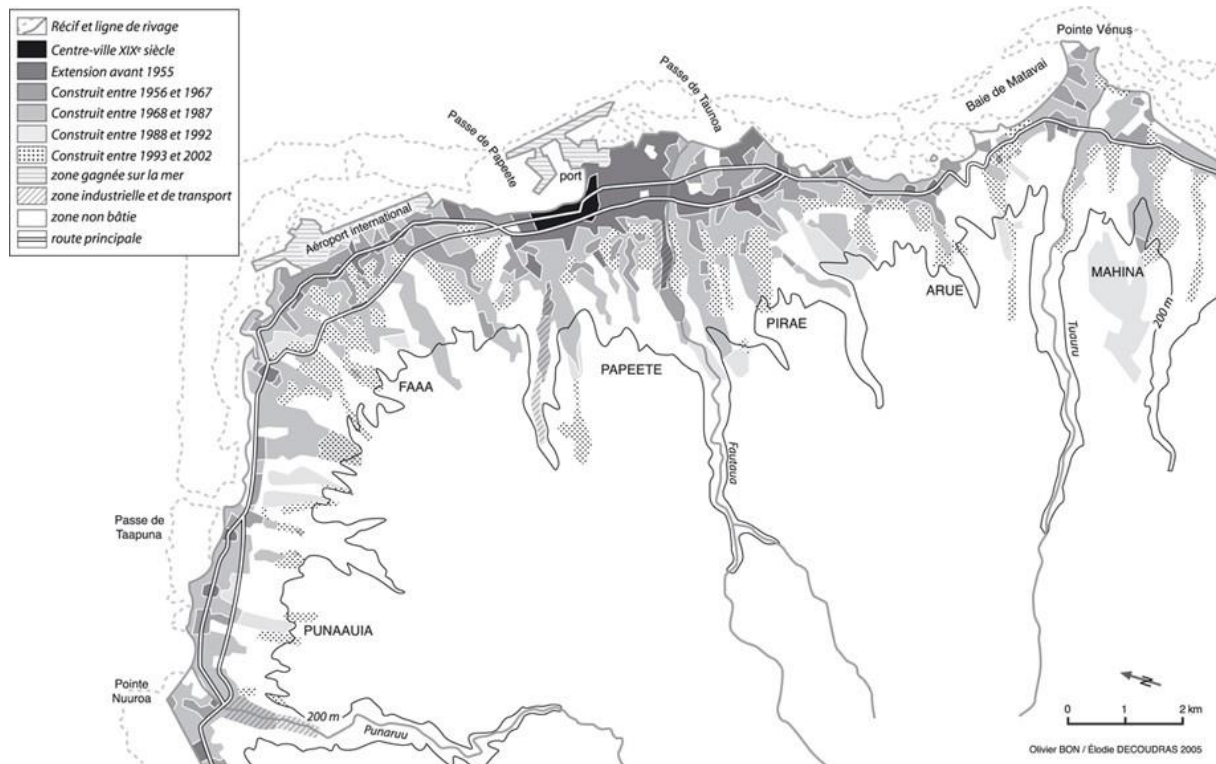


Figure 20. L'agglomération de Papeete : densification de la plaine littorale et conquête des hauts.

Source : Bon, 2005

Puis, le recensement de 1983 (tableau 2) témoigne d'un changement dans l'organisation de l'espace polynésien : l'augmentation de la démographie de l'agglomération de Papeete s'est nettement ralentie avec un taux de croissance de 43% entre 1971 et 1983. Les quartiers de la ville se sont spécialisés par le regroupement des activités de même nature et la fonction résidentielle a été évincée du centre-ville faisant poindre un phénomène de *city*. Apparaît alors une dissociation de plus en plus marquée entre les lieux de travail, situés principalement à Papeete, et les lieux de résidences dans les autres communes de l'île et à Mo'orea, qui deviennent des villes dortoirs, et un phénomène de migrations pendulaires entre les deux types de lieux (Fages, 1974 ; Robineau, 1981 ; Bon, 2005).

Depuis les débuts de la colonisation, le territoire a donc été marqué par une centralisation du pouvoir et de l'économie. L'agglomération de Tahiti concentre désormais l'intégralité de la fonction directionnelle et du pouvoir du territoire. Pour les iliens et les autres individus de

l'Océanie ou de France métropolitaine elle représente un pôle d'attraction inévitable grâce aux ressources économiques, culturelles et idéologiques qu'elle propose. Les mobilités des populations ont suivi ce mouvement vers Tahiti, et particulièrement vers Papeete, au point qu'en 1996, l'archipel des îles du Vent représente 74% de la population totale du pays et l'île de Tahiti 69% (figure 21).

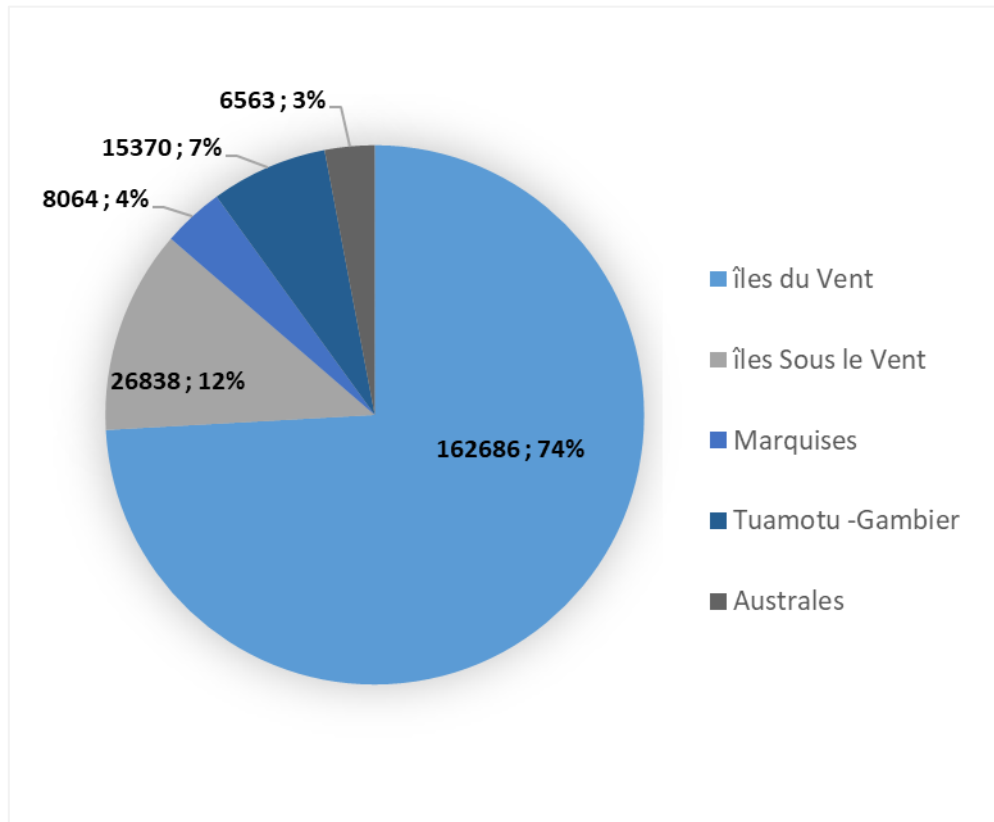


Figure 21. Population des archipels en 1996

Source : ISPF, Recensement de la population 1996

Dans le langage courant le terme Papeete s'est d'ailleurs imposé au détriment d'autres communes: « c'est que dans le langage, et des enquêteurs, et des enquêtés, Papeete symbolise le marché du travail et le pôle économique de la Polynésie française : tel qui travaille dans une entreprise de construction à Punaauia, dans la partie Ouest de l'agglomération, se dit être à Papeete parce que son entreprise travaille pour Papeete », notait Robineau dans sa thèse (Robineau, 1981, p. 134). F. Merceron et J. Morshel (2013) font le même constat avec le terme Tahiti qui s'est imposé face au terme de « Polynésie française » reléguant les autres îles au rang « d'îles périphériques », « d'îles secondaires ». Ainsi, le terme se retrouve dans le nom de nombreux organismes publics et d'entreprises privées, dont les activités couvrent la Polynésie française dans son ensemble, comme le nom de la compagnie aérienne locale Air Tahiti ou internationale Air Tahiti Nui, de la compagnie d'électricité Electricité de Tahiti (EDT),

de banques comme Banque de Tahiti mais aussi les deux quotidiens La Dépêche de Tahiti et Les Nouvelles de Tahiti.

Cette urbanisation n'est pas sans conséquence et de nombreux problèmes sociaux liés à l'alcool, la violence, la délinquance, etc., apparaissent. Ces conséquences sociales ont été analysées par de nombreux auteurs qui notent des changements importants et radicaux au sein des structures familiales polynésiennes : modification de leur composition, bouleversements de la répartition des activités suivant le sexe et l'âge, modifications dans les modèles familiaux, etc. Pour les détails, je renvoie aux études²⁶ réalisées au sein du projet de recherche dirigé par D. Oliver qui visait à étudier le changement social dans les sociétés polynésiennes par comparaison de plusieurs districts, à l'étude réalisée par P. Ottino (1972) sur la parenté, la résidence et la terre dans l'archipel des Tuamotu de l'Ouest ou encore aux études menées par F. Ravault (1967) sur les structures foncières et l'évolution de l'agriculture polynésienne, par J. Fages sur les rapports ville-campagnes à Tahiti (1975), par G. Ringon (1970 ; 1971) sur les changements sociaux dans plusieurs quartiers urbains, par A. Babadzan qui a étudié l'évolution de la société de l'île de Rurutu (1982) et par Robineau (1981) sur les transformations sociales à Moorea. Plus récemment G. Malogne-Fer (2004) montre comment les transformations des modes de vie et de consommation affectent différemment les populations selon la périphéricité des îles en évoquant quelques points de comparaison entre Tahiti, Tubuai et Raivavae.

²⁶ P. Kay comparait le Tahiti rural (District de Mahaena) au Tahiti urbain (quartier de Manuhoe), B. Finney opposait la petite île du Vent (Maïao) au district rural de Tahiti (quartier de Aoua dans le district de Paea), A. Hooper étudiait une petite île Sous le Vent (Maupiti) qu'il comparait à une collectivité d'une île de l'archipel proche du chef-lieu de Uturoa (Murifenua sur l'île de Tahaa) et D. Oliver étudiait le district de Papetoai à Moorea qu'il comparait à l'étude de A. Hanson à Rapa iti.

Ce chapitre a décrit l'évolution des formes de mobilités et son impact sur la structuration territoriale en Polynésie française jusqu'à la fin des années 1990 au travers de trois grands schémas de mobilités qui se sont succédé dans le temps.

Le premier schéma correspond aux mobilités océaniques antérieures à la colonisation des îles par les Occidentaux. Elles relèvent d'une certaine façon de l'exploration, de la conquête, du pèlerinage, ou des trois à la fois, et renvoient toutes à l'idée implicite du retour à un lieu de référence, pour reprendre les analyses développées par T. Bambridge (2004). Ces mobilités sont à l'origine de la formation de territoires réticulaires, faits de lieux et de routes comme l'avait montré J. Bonnemaïson à propos de la Mélanésie (1996). L'installation des puissances coloniales dans ces territoires insulaires a produit un second schéma de mobilité qui s'est traduit par le contrôle des hommes et des territoires, désormais délimités par des frontières. La Polynésie française voit le jour et se structure progressivement autour de la commune de Papeete mais c'est surtout l'installation du CEP qui a accéléré le processus de centralisation du territoire. Enfin, le troisième schéma de mobilité est le corollaire d'un phénomène d'urbanisation dont on peut retenir quelques grandes caractéristiques.

Tout d'abord l'urbanisation en Polynésie française est un processus récent, de grande ampleur et qui s'est construit sur un temps très court. En effet, s'il a commencé au moment de la colonisation, il s'est surtout accéléré et structuré avec l'implantation du CEP, c'est-à-dire en moins de 40 ans.

L'urbanisation se caractérise par ailleurs par une forte tendance à la primatie urbaine sur l'île principale. La centralité polynésienne s'est construite à Tahiti et plus précisément autour de la commune de Papeete qui concentre aujourd'hui le pouvoir, l'économie et la majorité des Polynésiens.

Les mobilités des insulaires s'effectuent à deux échelles : entre les îles au sein du territoire polynésien mais aussi, sur un plan plus international, vers les grands centres urbains des îles océaniques (Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie), du pourtour continental de l'Océanie ou encore vers la métropole.

Enfin on observe une tendance à la valorisation des liens familiaux et à la recomposition de communautés insulaires dans des quartiers spécifiques à Tahiti, témoignant des liens maintenus avec les *fētī'i*.

Ces grandes caractéristiques de l'urbanisation en Polynésie française sont importantes pour comprendre la manière dont se transforment les mobilités au moment de la fermeture du CEP, ce qui fera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre III. Les mobilités contemporaines en Polynésie française : l'émergence d'un nouveau schéma de mobilités ?

En 1992, un moratoire est imposé aux activités du CEP et leur arrêt définitif est prononcé par J. Chirac en 1996. Le risque de voir la Polynésie française entrer dans une grave dépression économique et sociale pousse alors les membres du gouvernement polynésien à engager des réflexions pour proposer un nouveau modèle économique et social. Ce moment de l'histoire est une occasion inédite pour les autorités politiques locales de prendre en main l'avenir du Territoire. La fermeture du CEP interroge donc deux dynamiques : l'économie du territoire et les mobilités des insulaires.

Tout d'abord, c'est la dynamique économique débutée dans les années 1960 qui est bouleversée avec l'arrêt des essais nucléaires. Les réflexions sur les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour garantir le développement économique et social du territoire ont conduit les autorités à demander un accompagnement financier à l'État français qui prend la forme d'un accord-cadre : « le Pacte de Progrès » signé en 1993. Cet accord prévoit la garantie, par l'État, de maintenir le montant des transferts civils et militaires tant que les ressources propres au Territoire ne seront pas à même de prendre le relais, tout en assurant des transferts additionnels alloués à la reconstruction de l'économie pendant la période de transition. L'objectif est alors de désenclaver les îles, de développer les archipels pour un rééquilibrage du pays et de créer de nouvelles activités afin de fournir du travail à une population active, jeune et en croissance (Contour et al, 2007).

Pour ce faire, cet accord prévoit des dispositifs que l'État et le Territoire devront mettre en œuvre pour : assurer le développement d'infrastructures (transport, productions) et de logements ; favoriser l'emploi et la formation professionnelle ; maintenir le même niveau de transferts publics en substituant la diminution des transferts militaires par des transferts civils ; augmenter, au même rythme que la croissance démographique, la part relative des ressources propres de la Polynésie française (tourisme, pêche, perles et autres exportations de biens) afin de maintenir le pouvoir d'achat moyen. Les mesures prises (Dotation Globale de Développement Economique, Loi Pons, contrats de développement, Loi Flosse, etc.) dans le cadre de cet accord sont synthétisées dans le rapport réalisé par l'ISPF en 2007 (Contour et al, 2007, p.38-46).

La première partie de ce chapitre s'attachera à montrer comment le territoire a été pensé au moment de l'arrêt des essais nucléaires. Les accords permettent en effet au gouvernement de promouvoir de nouvelles activités et de renforcer celles déjà existantes sur le territoire (notamment le tourisme, la perliculture et la pêche). Cette diversification économique s'est accompagnée d'une profonde restructuration territoriale puisque chaque archipel s'est dès lors vu assigner une fonction économique spécifique. C'est donc l'ensemble du schéma de mobilités polynésien qui s'est trouvé transformé suite à ces évolutions économiques et territoriales et que les deux dernières parties de ce chapitre proposent d'explorer.

La promotion de nouvelles « centralités économiques » dans les îles devait ainsi favoriser le retour des insulaires dans leurs îles d'origine, ce qui a été partiellement observé dans certaines îles périphériques qui ont enregistré des soldes migratoires positifs lors des derniers recensements de population (Vucher-Visin, 2014b). Quoique timide, ce « renouveau » des îles, qui fait écho aux nouvelles dynamiques de certaines zones rurales occidentales de faibles densités (chapitre 1), sera interrogé dans la seconde partie de ce chapitre à partir des derniers recensements de population. Il s'agira alors de réfléchir à la transposabilité, en Polynésie française, des modèles de néo-ruralité décrits dans le chapitre 1.

1. Penser le territoire à la fermeture du CEP

Afin de disposer d'une économie qui ne dépende plus autant des transferts extérieurs, le gouvernement polynésien a cherché à développer ses ressources propres et à inciter le développement de quelques-unes d'entre elles dans chaque archipel, faisant de ces territoires des espaces spécifiques pour le pays.

1.1. Un espoir sur trois activités

Le développement de trois activités principales a été stimulé par le gouvernement pour relancer l'économie du Territoire : les activités touristiques, halieutique et la perliculture.

1.1.1. Les activités touristiques

Le tourisme est sans aucun doute un des piliers de l'économie polynésienne. J.C Gay a étudié le développement progressif de cette activité dans les archipels du Territoire selon deux axes, l' « axe du mythe » orienté SE-NO et l' « axe de l'aventure » orienté SO-NE à partir de Tahiti (Gay, 1999). Pour contrer la contrainte structurelle qu'est l'émiettement géographique et ses répercussions sur les prix élevés et la faible fréquentation, le gouvernement a pris des mesures permettant d'impulser l'activité en proposant la défiscalisation locale de la construction des hôtels et de l'activité de croisières ainsi que par la création de la Société d'Economie Mixte Air Tahiti Nui (ATN) en 2005. L'impact de cette mesure fiscale élevée est analysé par l'ISPF dans un rapport rédigé par les membres de l'ISPF : capacité hôtelière, trafic touristique, durée moyenne de séjour, recette, etc. (Contour et al, 2007, p.49-52 ; 56-59).

C'est surtout l'évolution de la fréquentation touristique qui est intéressante à soulever ici. L'analyse des recensements réalisés par l'ISPF permet de distinguer cinq périodes distinctes depuis 1996 (figure 22). Si la croissance touristique a augmenté passant de 163 000 entrées en 1996 à 203 842 en juin 2018 elle a été fortement discontinuée durant toute la période post-CEP. Par ailleurs, dans sa thèse C. Blondy (2010) montrait que la destination avait une place largement secondaire à l'échelle internationale mais également au niveau régional où elle entre en concurrence avec « *les poids lourds du Pacifique insulaire tropical* » que sont Hawaï, Guam et Fidji.

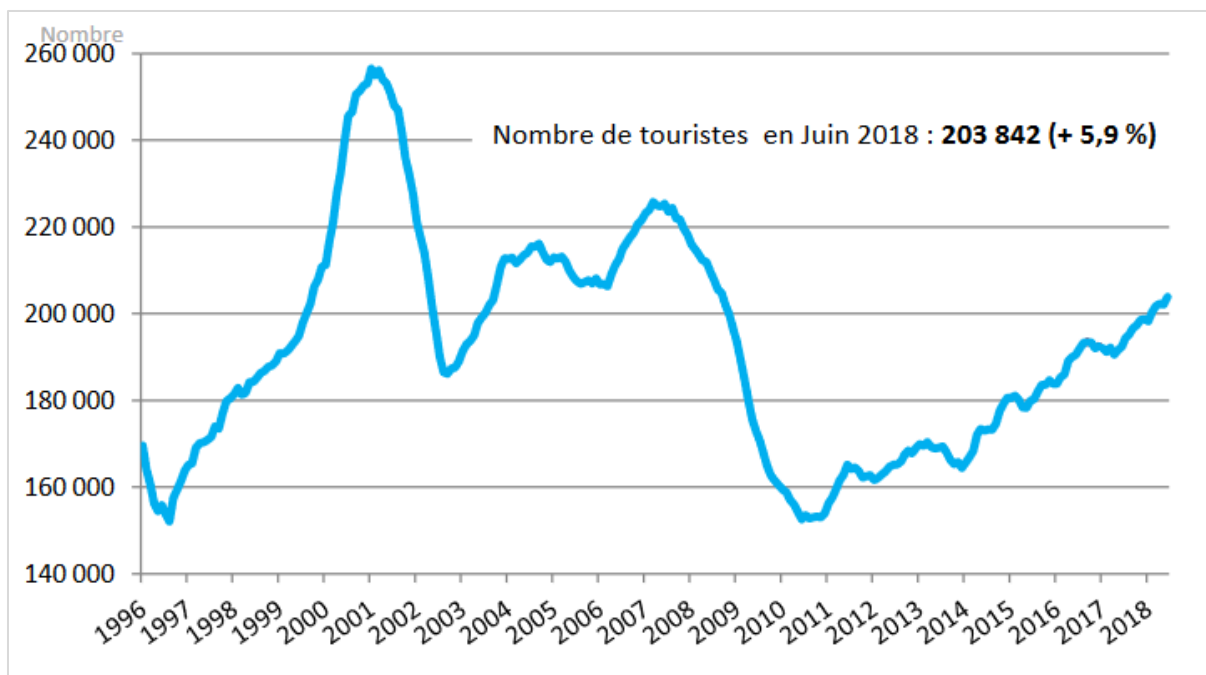


Figure 22. Évolution du nombre de touristes en Polynésie française en cumul annuel

Source : ISPF-Enquête de Fréquentation Touristique, 2017

1.1.2. Les activités halieutiques

Avec sa Zone Économique Exclusive (ZEE) de 5,5 millions de km² ainsi que sa position centrale au croisement des routes commerciales asiatiques et nord-américaines et ses liens privilégiés avec la métropole, la Polynésie française possède également un réel potentiel halieutique. Mais le manque de formation, l'habitude des habitants de pêcher à la journée, et par conséquent de n'utiliser qu'une partie des eaux territoriales, ainsi que la quasi-inexistence de flottille de pêche hauturière dans les années 1990 (5 navires), a poussé le territoire à prendre des mesures pour lancer l'activité.

Ainsi dès 1992 les investisseurs peuvent bénéficier d'une double défiscalisation métropolitaine et locale sur la construction de navires de pêche. L'appui financier du pays à la construction de navires de pêche s'est matérialisé par la construction d'infrastructures portuaires, le financement de formations, la création de la société mixte locale Tahiti Nui Rava'ai, en 2000, qui avait pour but d'accompagner les armateurs tout au long de la procédure, du montage du dossier jusqu'à l'acquisition du navire et par le financement de programmes de recherche permettant de mieux connaître les ressources halieutiques et d'identifier les zones de pêche favorables. Par ailleurs, le secteur bénéficie également de fonds publics dédiés comme le Fonds d'Investissement à la Mer (FIM) pour les achats d'équipement et depuis 2005 du Dispositif d'Aide et de Soutien à la Pêche (DASP) pour la conservation des poissons (réduction du prix de la glace) et pour les exportations (réduction du prix du fret) (Rapports IEOM 2004 -2018).

Mais, le développement de la pêche hauturière entraîne l'abandon progressif de la pêche artisanale. Celle-ci bénéficie donc aussi du soutien des pouvoirs publics par de nombreuses aides financières octroyées par le FIM ou encore par le Fonds d'entraide aux îles. Ces dernières contribuent à la modernisation de l'outil de production et l'amélioration des équipements. De même, le programme d'ancrage de dispositifs de concentration de poissons (DCP), débuté en 1981, est un support logistique pour la pêche côtière. En 2018, environ 180 DCP actifs étaient répartis sur l'ensemble du territoire (Rapports IEOM 2004 -2018).

Les impacts de ces mesures prises par le Territoire sont mesurés et synthétisés dans les rapports annuels réalisés par l'IEOM (2004 – 2018) et celui de l'ISPF (2007). Globalement les conséquences des dispositifs sont visibles par l'augmentation de la flotte du Territoire qui atteint son maximum en 2005 avec 72 navires et diminue progressivement pour comptabiliser 66 navires en 2018, puis par l'évolution de la production des produits de la mer et de leurs exportations, caractérisée par trois grandes périodes. Une première phase de 1995 à 2001 pendant laquelle, malgré un essoufflement en 1998 et 1999, une forte croissance a été enregistrée et qui résulte probablement de la mise en place des premiers dispositifs des pouvoirs publics très désireux de développer la filière. La deuxième phase de 2002 à 2005 est caractérisée par une chute brutale de la production et des exportations. Deux phénomènes sont mis en avant par les scientifiques pour expliquer cette baisse : les perturbations de conditions océanographiques et une hausse de l'activité de pêche dans le Pacifique. Enfin, la troisième phase qui débute en 2006 est caractérisée par une importante discontinuité de la production et des exportations. Le secteur repart à la hausse en 2006 et 2007 suite à l'instauration du DASP mais celui-ci reste instable, soumis aux fluctuations économiques et fortement dépendant des mesures engagées par le pays (figure 23).

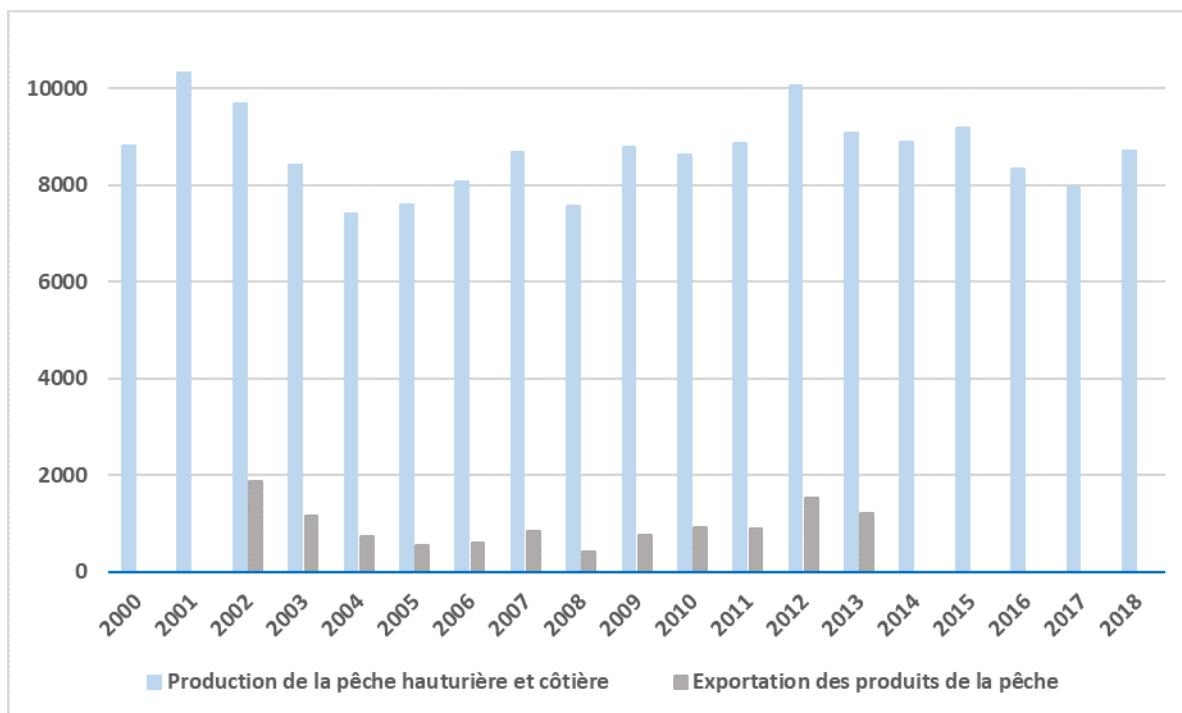


Figure 23. Evolution de la production et de l’exportation des produits de la mer en Polynésie française (en tonnes)

Source : IEOM, Rapports d’activité 2004 – 2018

1.1.3. La perliculture

Enfin, la perliculture est la dernière activité vers laquelle s’est orienté le territoire. L’émergence de ce secteur est l’aboutissement d’initiatives privées contrairement au tourisme et à la pêche qui ont bénéficié de systèmes d’aides aux investissements.

À partir des années 1990 le gouvernement a également encouragé le développement de la filière accordant des concessions maritimes et des dispositifs de soutien financier et logistique. Un centre des métiers de la nacre et de la perliculture (CMNP) a été créé en 1991, à Rangiroa, pour dispenser des formations aux différents métiers de la perle (plongée, greffe, élevage, gestion, etc.). Le nombre de fermes perlières s’est alors multiplié, conduisant à une augmentation rapide de la production. Cet engouement a provoqué une surproduction et une dégradation de la qualité des produits à partir du début du XXI^e siècle. En 1995, la crise socio-économique du Japon, principal client de la Polynésie française, s’est traduite par une diminution des prix de vente. Jusqu’en 2000, malgré la baisse de qualité des perles polynésiennes les exportations continuent de progresser. En 2001, la crise mondiale, suite aux attentats, touche de plein fouet le secteur du luxe et donc de la perle. Le gouvernement s’est alors attaché à redéfinir le cadre de la filière en 2003 (nouvelle classification des perles de culture, redéfinition des droits et des taxes pour la filière, etc.) où l’on constate une reprise de l’activité. Cette relance timide et fragile est à nouveau ralentie à partir de 2006. Depuis les

exportations ne cessent de chuter, hormis quelques années exceptionnelles comme en 2010 et en 2014. Le secteur de la perle est restructuré une nouvelle fois en 2017, année qui voit repartir les exportations des produits perliers (IEOM, 2004 ; 2018 ; ISPF, 2007) (figure 24).

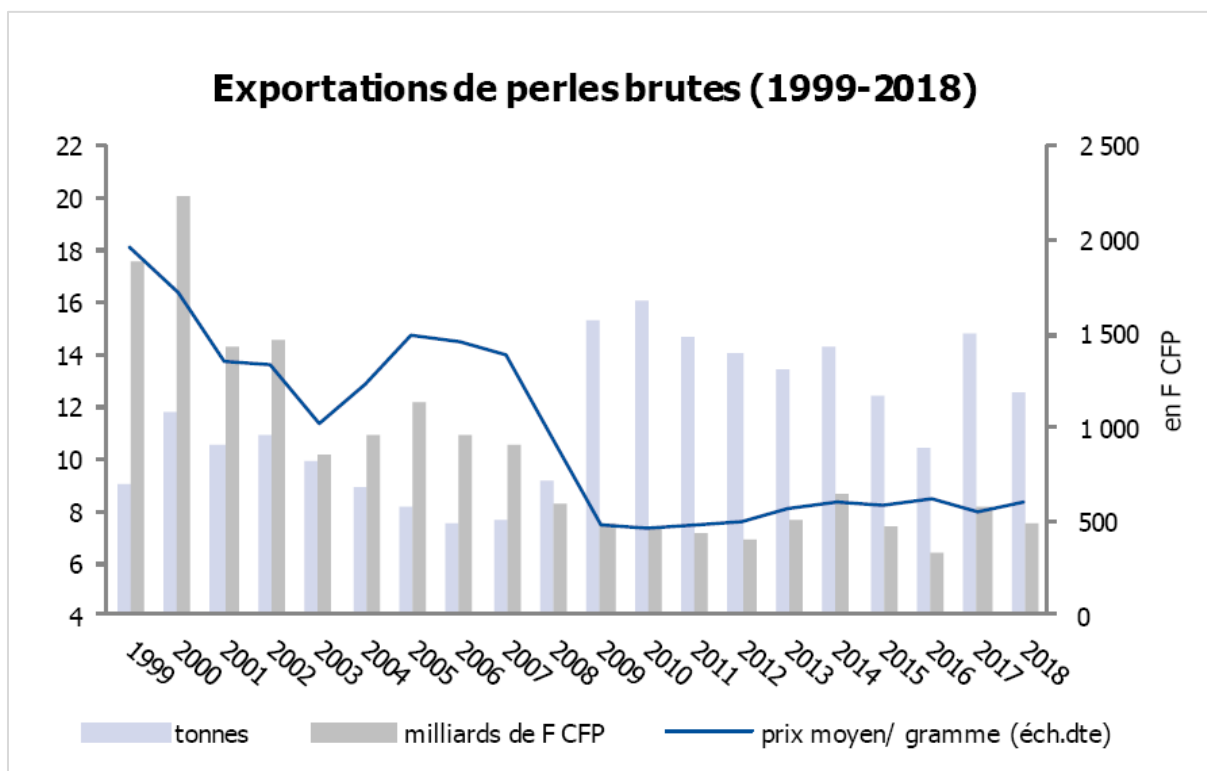


Figure 24. Exportation de perles brutes (1999-2018)

Source : IEOM, Rapport d'activité 2018

Grâce au développement de la perliculture et de la pêche, les effectifs du secteur primaire ont augmenté de 73,4% entre 1995 et 2000 (Contour et al, 2007) ce qui permet d'y voir une véritable renaissance du secteur primaire. Néanmoins il est intéressant de noter que les trois secteurs d'activités, créateurs de ressources propres sur lesquelles ont misé le gouvernement polynésien à la suite de la fermeture du CEP dépendent en grande partie du marché mondial et suivent donc une évolution assez similaire. Les dispositifs de relance mis en place à la fin des années 1980 et au cours des années 1990 ont permis aux trois secteurs d'être (re)lancé et d'enregistrer une importante progression jusqu'en 2000 où ils subissent un recul ramenant parfois les recettes de 2005 à des niveaux atteints une dizaine d'années plus tôt. À partir de 2005, les évolutions sont discontinues et dépendent largement du contexte économique international ainsi que des mesures prises ou non par le gouvernement.

1.2. Désenclaver les archipels, restructurer l'espace

Afin de désenclaver les archipels périphériques et de rééquilibrer le territoire à plusieurs niveaux les pouvoirs publics affichaient le souhait de soutenir le développement d'activités économiques et rémunératrices principalement dans les îles. Pour se faire, plusieurs projets étaient annoncés comme la construction d'infrastructures de base (équipement scolaires et sanitaires, réseaux de communications et de transports, etc.) ou encore l'amélioration des conditions de vie par la construction de logements sociaux, d'équipements collectifs, etc.

De nombreux moyens financiers y ont été consacrés et sont encore d'actualité. L'État intervient par les différents dispositifs financiers qui ont été mis en place tels que les contrats de développement qui se sont succédés, les organismes spécialisés comme le Fond d'Entraide aux Îles (FEI) ou encore le Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP). Le pays prend en charge les frets vitaux c'est-à-dire les produits de première nécessité (PPN), les produits destinés au secteur primaire, les matériaux de construction et l'eau embouteillée à l'aller et les productions locales au retour. Il assure également les transports scolaires ainsi que déplacements liés à la santé des personnes, les évacuations sanitaires, appelées couramment *evasan*.

S'ensuit alors le désenclavement progressif des îles périphériques par la construction d'infrastructures telles que les ports et les aéroports, les hôpitaux et les structures scolaires, d'une part, et le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), d'autre part. Les liaisons inter-îles sont assurées par voies aériennes et maritimes. La compagnie aérienne locale Air Tahiti garantit principalement le transport des passagers mais également les urgences médicales. En parallèle, une vingtaine de navires sillonnent les eaux polynésiennes pour assurer le fret ou des missions plus ponctuelles comme le transport scolaire. Depuis 2010, Tahiti est reliée à Hawaï par un câble sous-marin à fibre optique, un câble domestique vers les Tuamotu et les Marquises est inauguré en 2018 et un nouveau câble est attendu entre Tahiti et les îles Samoa, reliant Bora Bora, les îles Cook et Niue, en 2020. Par ailleurs, les activités économiques sont redistribuées dans les archipels (tableau 3).

1.2.1. Les Australes : le grenier de la Polynésie française

Avec un climat relativement tempéré et une terre fertile les îles Australes sont devenues *le grenier de la Polynésie française* avec la production de taro, manioc, patate douce, pomme de terre et carottes. L'archipel est l'unique producteur de pommes de terre du territoire et le principal fournisseur de carottes. À Tubuai, une véritable filière s'est constituée autour de la production de la carotte avec l'ouverture de deux coopératives sur l'île qui facilite la valorisation du produit et son exportation vers Tahiti. Par ailleurs, étant un produit de première nécessité, la production de carottes bénéficie d'une importante aide du Pays. À côté

de ces cultures l'archipel produit également des fruits, du coprah, du noni et du café, cette dernière constituant une filière organisée à Rurutu. Dans une moindre mesure, l'économie des Australes s'articule autour des activités d'artisanat comme la vannerie, la couture et la sculpture sur bois, la production de pandanus pour le marché local, la pêche et le tourisme (Rapport IEOM, 2015).

1.2.2. Entre activités traditionnelles et tourisme aux Marquises

La vie économique des Marquises se base sur les activités dites traditionnelles c'est-à-dire la pêche, l'agriculture et l'artisanat mais le tourisme occupe également une place significative. L'agriculture marquisienne, traditionnelle et familiale, s'appuie sur de petites exploitations exerçant en polyculture mais dominée par la culture du coprah. La pêche représente également une des activités phare de l'archipel. En l'absence de filières agricoles structurées et avec la concurrence des navires de pêche en provenance de Tahiti, la production agricole et les produits de la pêche restent principalement tournée vers l'autoconsommation. L'artisanat marquisien fait la réputation de l'archipel et repose sur le tatouage, la sculpture et la confection de tapa. Pour structurer et professionnaliser le secteur le gouvernement a mis en place une carte professionnelle de l'artisan en 2009 permettant une reconnaissance du métier. Comme pour l'archipel des Australes, les produits de l'artisanat sont écoulés pendant les manifestations organisées localement ou à Tahiti. Cette réputation et le prestige de son histoire permettent le développement d'une activité touristique, principalement centrée sur un tourisme de croisière rythmé par les rotations du cargo-mixte Aranui V, qui assure le fret et la desserte touristique. Enfin le festival des arts des Marquises, initié en 1986, renforce l'attractivité de l'archipel et contribue à la promotion de la culture (Rapport IEOM, 2015).

1.2.3. Les Tuamotu-Gambier : territoire emblématique de la production de coprah

L'archipel des Tuamotu-Gambier est l'exemple type d'un territoire qui a connu une politique active d'aménagement favorable au maintien et au retour des populations dans les îles. Ceci se manifeste dès 1967 par l'ouverture d'une « Caisse de Soutien des Prix du Coprah » (CSPC) qui doit subventionner la filière afin d'en assurer la pérennité et de garantir un revenu minimum aux producteurs. Véritable outil de gestion territoriale, Canavesio (2016) montre comment le développement des plantations de cocotiers dans les atolls a autant permis l'intégration de ces îles à l'économie mondiale que l'éloignement du centre des populations dont la marginalité socio-économique n'est pas la bienvenue à Tahiti.

Si la pêche hauturière n'a que peu d'impact sur l'économie des îles (la flottille étant basée à Tahiti) la pêche côtière et lagonaire représente la deuxième activité de subsistance de l'archipel. Comme la culture de coprah celle-ci est soutenue financièrement par le Pays et

l'État. Mais l'archipel présente une économie à double vitesse et à côté de ces activités traditionnelles s'est développée une économie, à plus haut rendement, autour de la perliculture et le tourisme (Rapport IEOM, 2014).

1.2.4. Le tourisme aux îles Sous-le-Vent

Enfin l'économie des îles Sous-le-Vent est principalement tournée vers le tourisme, dont le dynamisme tient à la réputation internationale de Bora Bora et à des conditions particulièrement favorables aux sports nautiques, et l'agriculture. L'archipel représente la deuxième région de production agricole du pays, avec la production de fruits, de coprah, de noni et de vanille (Rapport IEOM, 2015). Pour relancer la culture de vanille dont la production c'était écroulée (chapitre 2) le gouvernement a engagé plusieurs aides spécifiques. En 2003, ce dernier a initié un programme de développement de la filière vanille dont sa mise en œuvre a été confiée à un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé à cette occasion : l'EPIC « Vanille de Tahiti ». Il a pour vocation d'intervenir dans les secteurs de la production, de la recherche-développement, de la transformation, du contrôle de la qualité, de la commercialisation et de la promotion de la vanille. Il participe à hauteur de 60% à l'investissement de départ des cultivateurs, leur livre les ombrières²⁷ et leur apporte un soutien logistique et technique. En 2010 le gouvernement décide de fixer un prix plancher pour la vanille mûre et de contraindre l'établissement à absorber une partie de la surproduction (IEOM, 2007 ; 2018 ; <https://www.vanilledetahiti.com/fr/>).

²⁷ Le programme gouvernemental aide à l'installation d'exploitation sous ombrière uniquement. Depuis sa mise en place en 2003, ce sont 284 exploitations nouvelles qui ont été mises en place sur une surface de 20 hectares, principalement aux îles Sous-le-Vent (<https://www.vanilledetahiti.com/fr/>)

ARCHIPELS	INFRASTRUCTURES	ECONOMIE
<p>AUSTRALES 5 îles habitées : Rimatara, Rurutu, Tubuai, Raivavae et Rapa</p>	<p><u>Scolaires</u> : 5 écoles primaires, 2 collèges, 1 Groupement d'Observation Dispersé (GOD), 2 Centres pour Jeunes Adolescents, 2 Centres d'éducation aux technologies appropriées au développement (CETAD), une Maison Familiale Rurale (MFR), un Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) <u>Médicales</u> : Des centres médicaux dans les cinq îles <u>Aéroportuaires</u> : 4 aéroports</p>	<p>Une économie tournée vers l'agriculture : taro, manioc, patate douce, pomme de terre et carotte</p> <p>Dans une moindre mesure les activités d'artisanat (vannerie, couture, sculpture sur bois), la production de pandanus pour le marché local, la pêche et le tourisme</p>
<p>MARQUISES 6 îles habitées : Nuku Hiva, Hiva Oa, Fatu Hiva, Ua Po, Ua Huka et Tahuata</p>	<p><u>Scolaires</u> : 1 lycée professionnel, 2 CJA, 3 collèges, 1 RSMA, 3 CETAD <u>Médicales</u> : un hôpital à Nuku Hiva et des centres médicaux dans les autres îles <u>Aéroportuaires</u> : 4 aéroports</p>	<p>Une économie basée sur les activités traditionnelles : agriculture, pêche et artisanat.</p> <p>Une place significative pour le tourisme dans cette économie</p>
<p>TUAMOTU – GAMBIER 76 atolls et 5 îles hautes : Rangiroa, Fakarava, Makemo, Hao et Mangareva</p>	<p><u>Scolaires</u> : 3 collèges, 1 GOD, 2 CETAD, 1 RSMA <u>Médicales</u> : Des centres médicaux dans les îles principales et des infirmeries dans certaines îles <u>Aéroportuaires</u> : une quarantaine d'aéroports</p>	<p>Une économie à double vitesse avec d'un côté une économie traditionnelle basée sur la coprahculture et la pêche et de l'autre une économie structurée autour de la perliculture et du tourisme</p>
<p>ÎLES SOUS LE VENT 5 îles : Raiatea, Tahaa, Maupiti, Bora Bora et Huahine</p>	<p><u>Scolaires</u> : 3 lycées, 4 collèges, 1 GOD <u>Médicales</u> : 1 hôpital à Raiatea et des centres médicaux dans les autres îles <u>Aéroportuaires</u> : 4 aéroports</p>	<p>Une économie tournée vers le tourisme, avec Bora Bora comme vitrine touristique, et l'agriculture (deuxième région agricole de Polynésie française)</p>

Tableau 3. Infrastructures et économies des archipels périphériques

Source : Rapports IEOM (2004 – 2018)

Au début du XXI^e siècle, malgré tous ces dispositifs pour rééquilibrer le territoire, les analyses des géographes montrent que celui-ci s'organise toujours autour de Tahiti. En 2017, l'archipel des îles du Vent représente 75% de la population totale du pays et Tahiti 69% (figure 25).

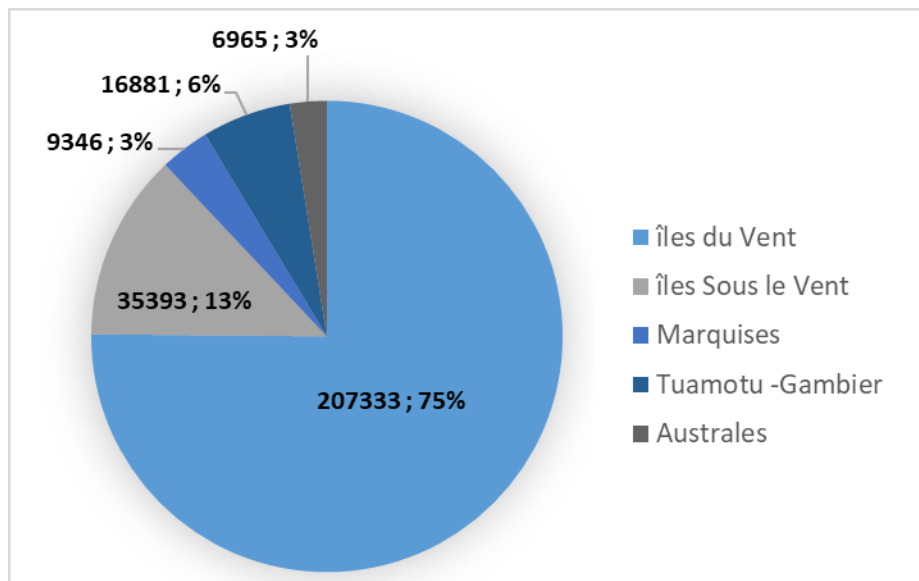


Figure 25. Population des archipels en 2017

Source : ISPF – Recensement de population 2017

Dans leur article, F. Merceron et J. Morschel (2013) analysent la manière dont le « *modèle centre/périphérie* » s’est imposé sur le territoire qui se développe désormais autour et en fonction de « *la puissante attraction tahitienne* » (Merceron et Morschel, 2013, p.59). Ils proposent ainsi une typologie des espaces du territoire consacrant le rôle de centre à l’agglomération de Papeete et reléguant les autres espaces à une périphérie plus ou moins intégrée, plus ou moins dépendante du centre : l’agglomération de Papeete regroupe les communes de Papeete jusqu’à Paea sur la côte ouest et jusqu’à Mahina sur la côte est. Les autres communes des îles du Vent, qui subissent de plus en plus le phénomène de péri-urbanisation, à l’exception du sud de Tahiti qui gravite autour du petit centre en essor de Taravao. La périphérie intégrée constituée des îles Sous-le-Vent et des Tuamotu du Nord-Ouest bénéficie de nombreux investissements et de relations maritimes et aériennes quotidiennes avec Papeete. Le tourisme, la perliculture et quelques cultures (vanille, melon, pastèque) ont créé plus de 3000 emplois au cours des années 1980-1990, provoquant une inversion du solde migratoire et une croissance démographique de 50% entre 1983 et 1996. Enfin, la périphérie éloignée composée des Marquises, des Tuamotu du Centre, des Gambier et des Australes est moins reliée à Tahiti même si elle a bénéficié de nombreuses infrastructures publiques. Cet espace vit des activités traditionnelles que sont l’agriculture et la pêche mais principalement des versements du Fonds Intercommunal de Péréquation ou du Fonds d’Entraide aux îles (figure 26).

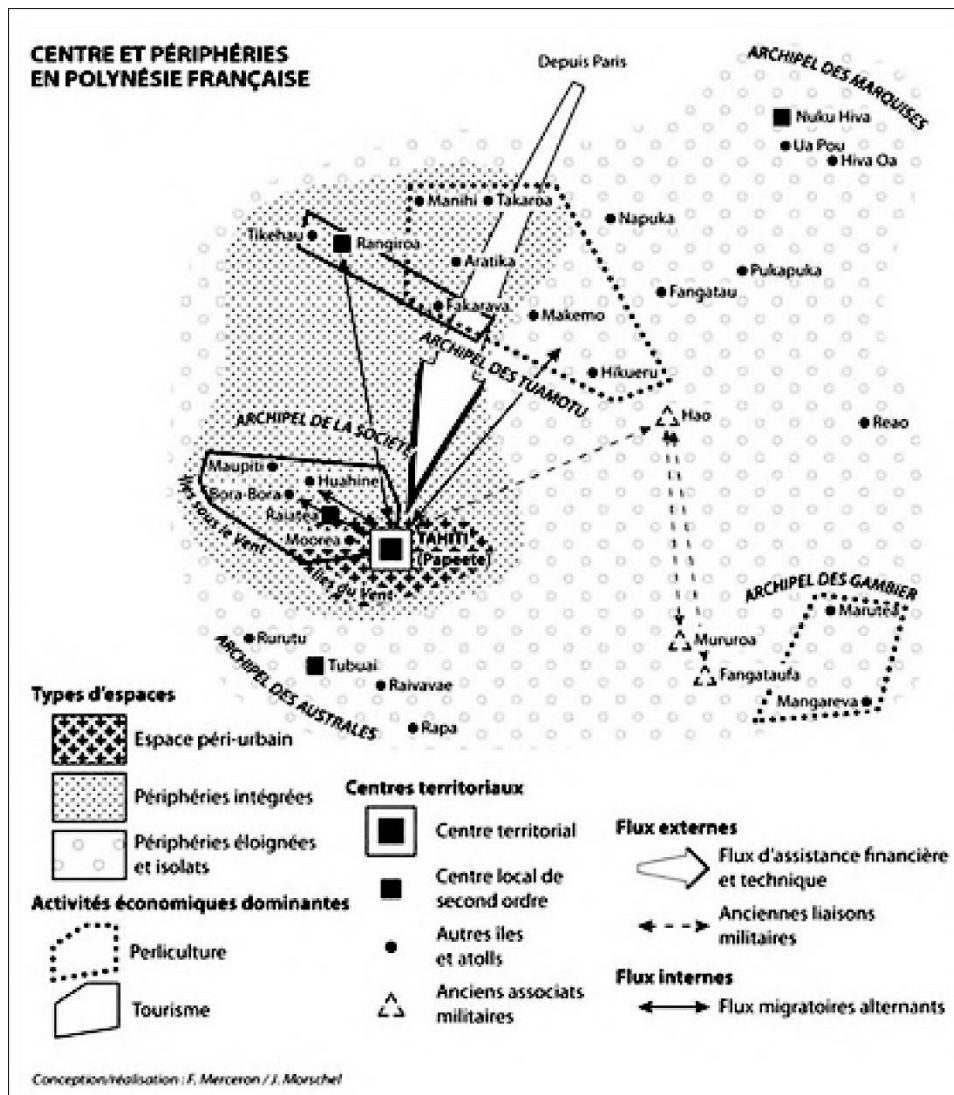


Figure 26. Organisation territoriale en Polynésie française

Source : Merceron et Morschel, 2013, p.60

2. Les mobilités contemporaines polynésiennes

Cette restructuration du territoire avait pour objectif de soulager l'île de Tahiti saturée à la fermeture du CEP, en incitant les populations migrantes vivant à Tahiti à retourner dans leur île d'origine et les résidents des archipels périphériques à y rester. Cette seconde partie analyse les mobilités contemporaines polynésiennes à partir des derniers recensements de l'ISPF interroge l'existence la manière dont celles-ci peuvent être saisies.

2.1. Les mobilités par le prisme de l'ISPF

L'observation et l'analyse des derniers recensements démographiques auxquels nous avons eu accès – entre 1996 et 2017 – laissent entrevoir des signes de changement dans les mouvements migratoires à deux échelles : à l'échelle internationale et de la Polynésie française.

2.1.1. À l'échelle internationale

À petite échelle tout d'abord, ici comme dans d'autres régions du monde, le champ migratoire des Polynésiens s'est considérablement élargi à l'ensemble de l'Océanie (Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande) et, au-delà, vers la Métropole. Par ailleurs, les mouvements entrants et sortants, entre la Polynésie et le reste du monde, se sont considérablement amplifiés, poussant les Polynésiens à faire « *ce que leurs ancêtres avaient fait avant eux : agrandir leur monde à chacun de leurs déplacements, mais à une échelle inimaginable jusqu'alors* » (Hau'ofa, 2015, p.24). Les études récentes de l'ISPF corroborent l'ensemble de ces évolutions. Depuis le début des années 2000 en effet, ils sont de plus en plus nombreux à s'expatrier, selon un rythme, accéléré par rapport aux décennies précédentes, de quelques 3000 départs en moyenne chaque année (Vucher-Visin, 2014a). Dans le même temps, le nombre d'arrivées en Polynésie s'est continuellement accru depuis la fin des années 1980, sauf pour la période intercensitaire 2007-2012 où cette tendance s'est momentanément infléchie, probablement en lien avec la crise de 2008 (figure 27). Les immigrés proviennent pour une large majorité d'entre eux (70%) de Métropole, les autres venant principalement de Nouvelle-Calédonie ; ils sont d'origine métropolitaine pour l'essentiel (85%) et, dans une moindre mesure, des natifs revenant en Polynésie (15%), ces derniers formant toutefois des effectifs en hausse au cours des dernières années.

Les arrivées de fonctionnaires depuis la France métropolitaine sont pour la plupart temporaires, d'une durée de deux ou trois ans, renouvelable une seule fois. Cette temporalité crée des arrivées constantes de fonctionnaires de la Métropole dont la présence temporaire, y compris celle de leurs familles, conforte l'existence dans l'imaginaire social d'une « communauté ethnique ». Une temporalité permanente et institutionnalisée d'environ 1% de la population de Tahiti aurait pu être anodine si ce n'était pas pour les privilèges dont sont dotés ces postes, privilèges qui sont souvent source de tensions et débats.

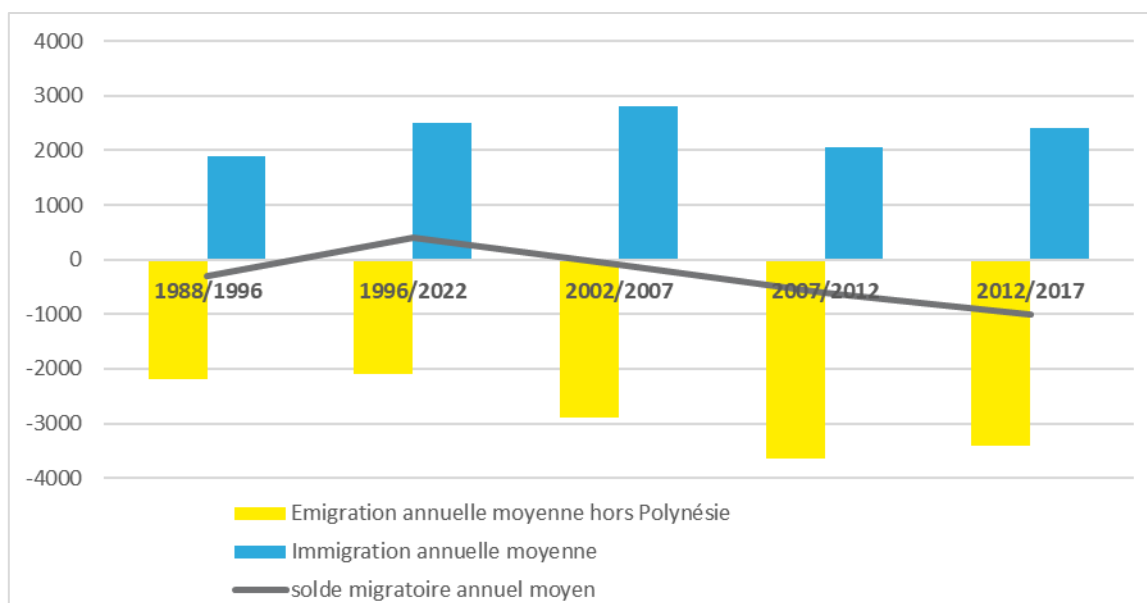


Figure 27. Evolution du nombre annuel moyen d'émigrés et d'immigrés en Polynésie Française (1988-2017)

Source : ISPF, INSEE. Recensement 2017

2.1.2. À l'échelle de la Polynésie française

À plus grande échelle, les mouvements de mobilités internes à la Polynésie française semblent connaître également quelques évolutions (Vucher-Visin, 2014b). En effet, lorsque j'ai débuté ma thèse en 2016, le point de départ de ma recherche s'appuyait en grande partie sur les résultats du recensement de population de 2012 qui dévoilaient certaines évolutions dans les mouvements de mobilités du territoire. Progressivement, les flux migratoires des archipels vers Tahiti ont perdu de leur importance au profit d'un rééquilibrage vers des flux centrifuges nettement plus nourris. Plus précisément, depuis 2007, on observe une double inversion migratoire : pour la première fois depuis très longtemps, Tahiti enregistre plus de départs que d'arrivées en mobilité interne, et le solde migratoire des archipels des Tuamotu-Gambier, des Marquises et des Australes devient excédentaire. Les bilans du recensement de population affichaient clairement une « plus forte attractivité des archipels éloignés » avec « une population en hausse » dans l'archipel des Marquises et « un solde migratoire excédentaire » dans les îles Australes. En parallèle, si la population de l'archipel des îles du Vent continuait d'augmenter, cette croissance enregistrerait un rythme moins effréné et un solde migratoire déficitaire depuis 1996 (Vucher-Visin, 2014b) (figure 28).

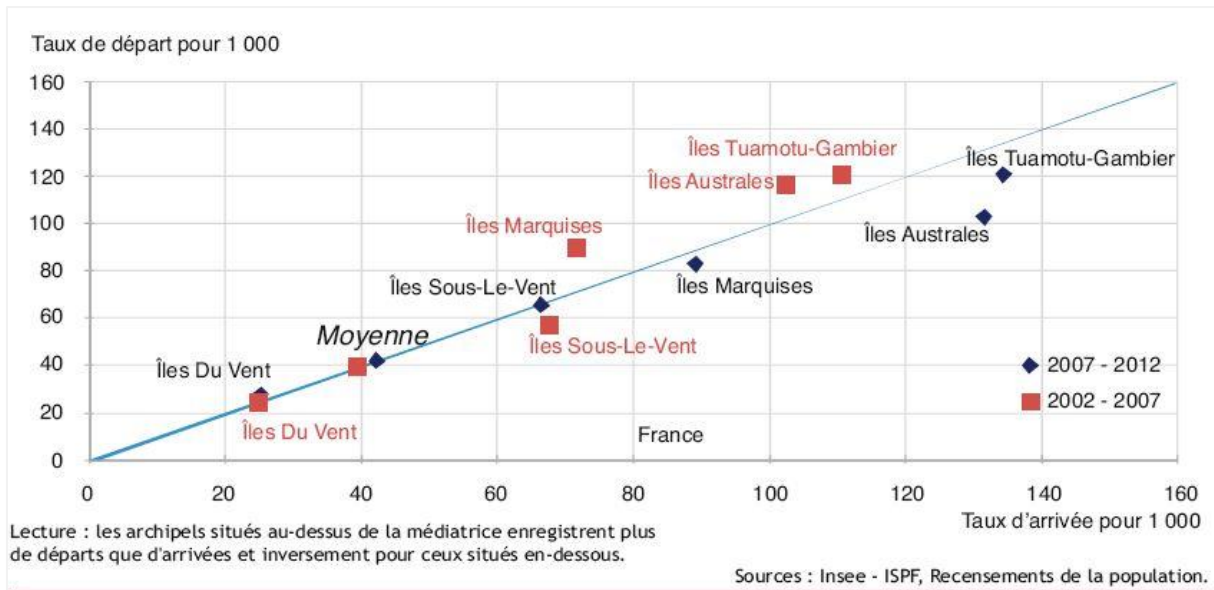


Figure 28. Migrations entre archipels en Polynésie française entre 2002 et 2012

Source : Insee-ISPF

Ces conclusions semblaient donc révéler un renouveau dans les dynamiques migratoires du pays ainsi que la renaissance d'un certain nombre d'îles qui, en déprise démographique depuis plusieurs années, avaient tendance à se repeupler. Ce constat qui fait également écho aux courants de pensées sur la renaissance des zones de marges et plus particulièrement des zones rurales dans les pays occidentaux (chapitre 1), m'a amené à interroger ces dynamiques dans le contexte polynésien.

À partir des données des recensements de population nous avons quantifié les flux en provenance et à destination de chaque archipel pour trois périodes intercensitaires : 2002-2007, 2007-2012 et 2012-2017. Les cartes réalisées (figure 29, figure 30, figure 31) montrent un flux privilégié entre l'archipel des îles du Vent et les archipels périphériques mais ne semblent pas dévoiler de sens nettement favorisé.

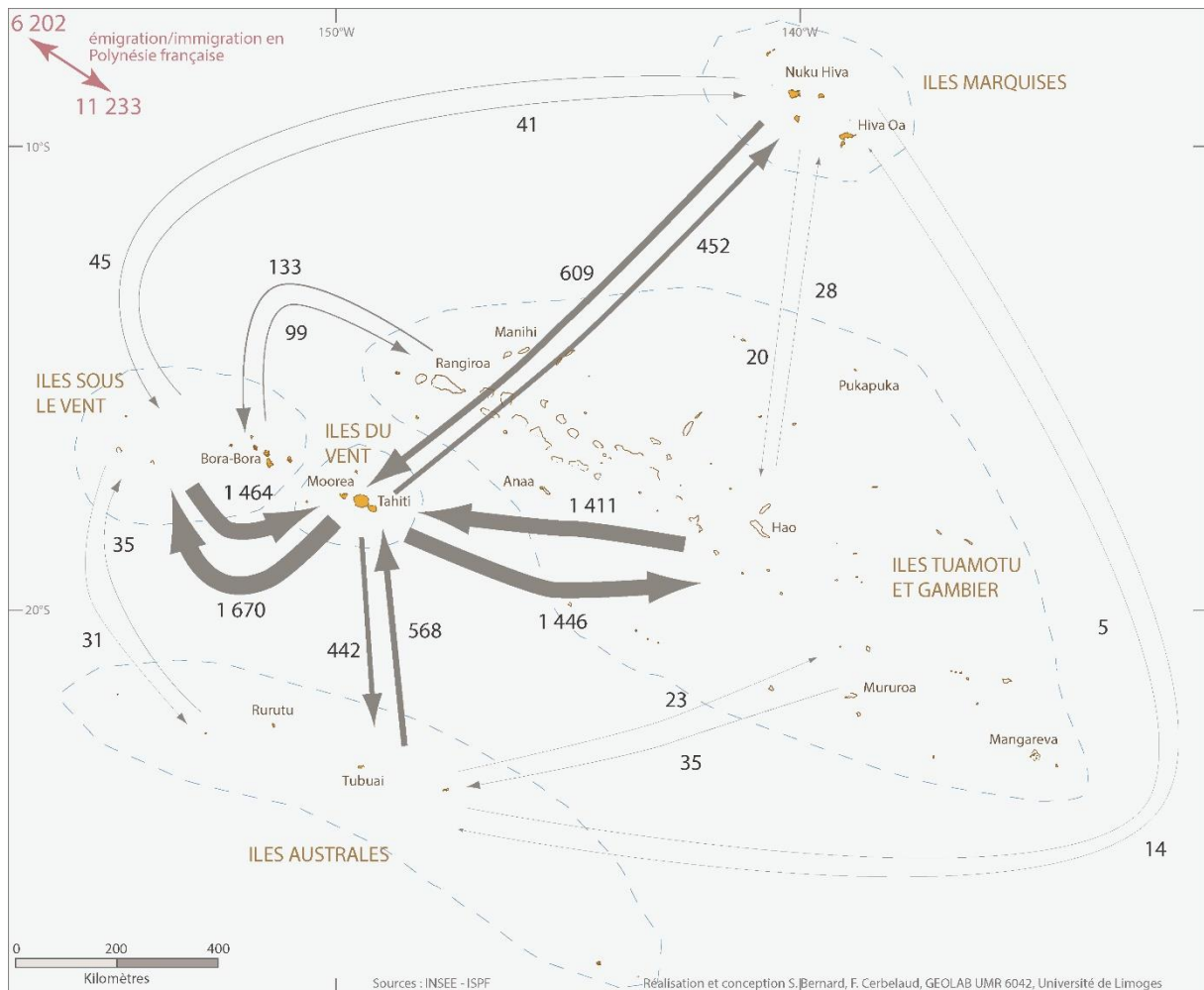


Figure 29. Mouvements de mobilités en Polynésie française entre 2002 et 2007

Source : recensements de population, Insee-ISPF

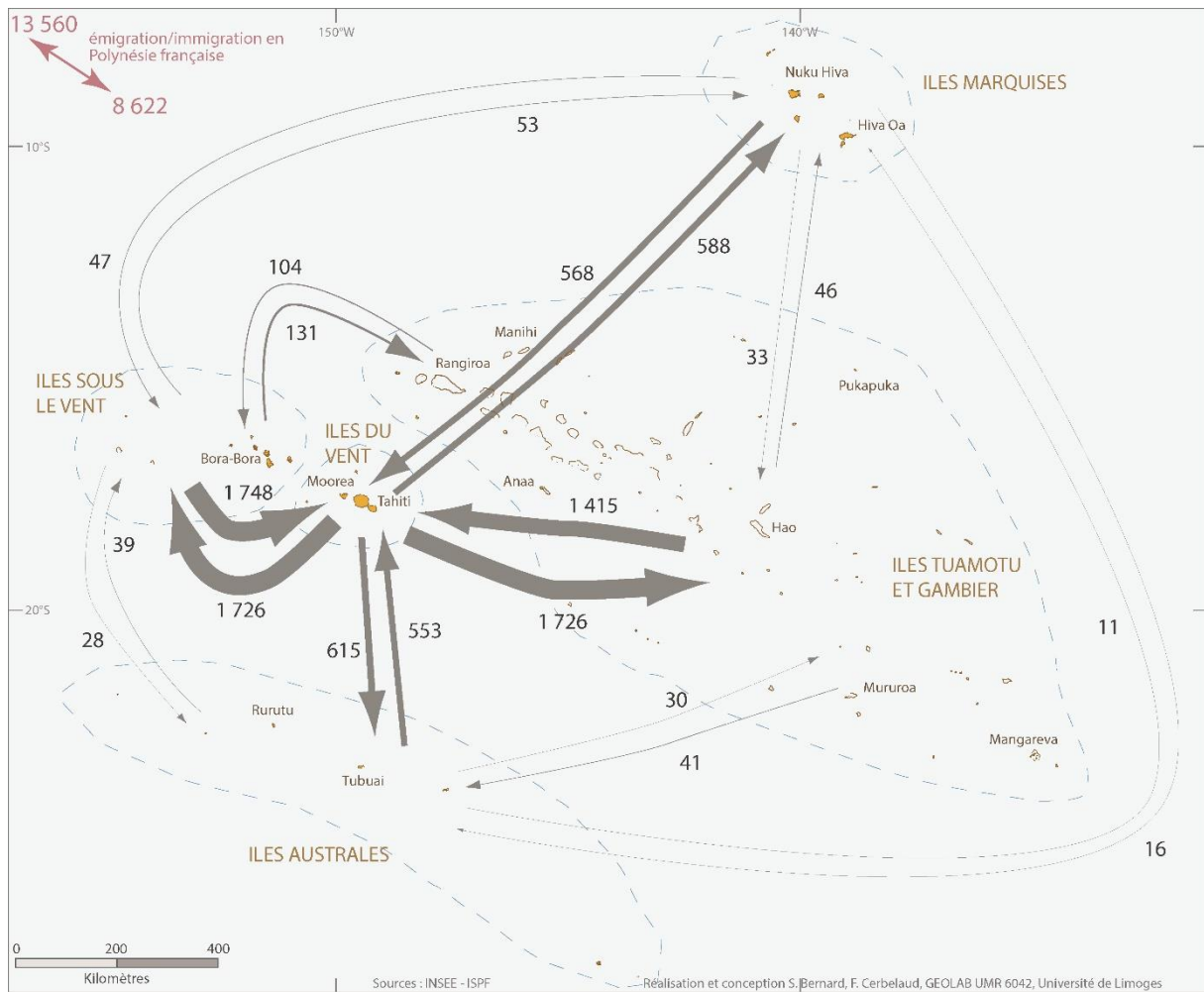


Figure 30. Mouvements de mobilités en Polynésie française entre 2007 et 2012

Source : recensements de population, Insee-ISPF

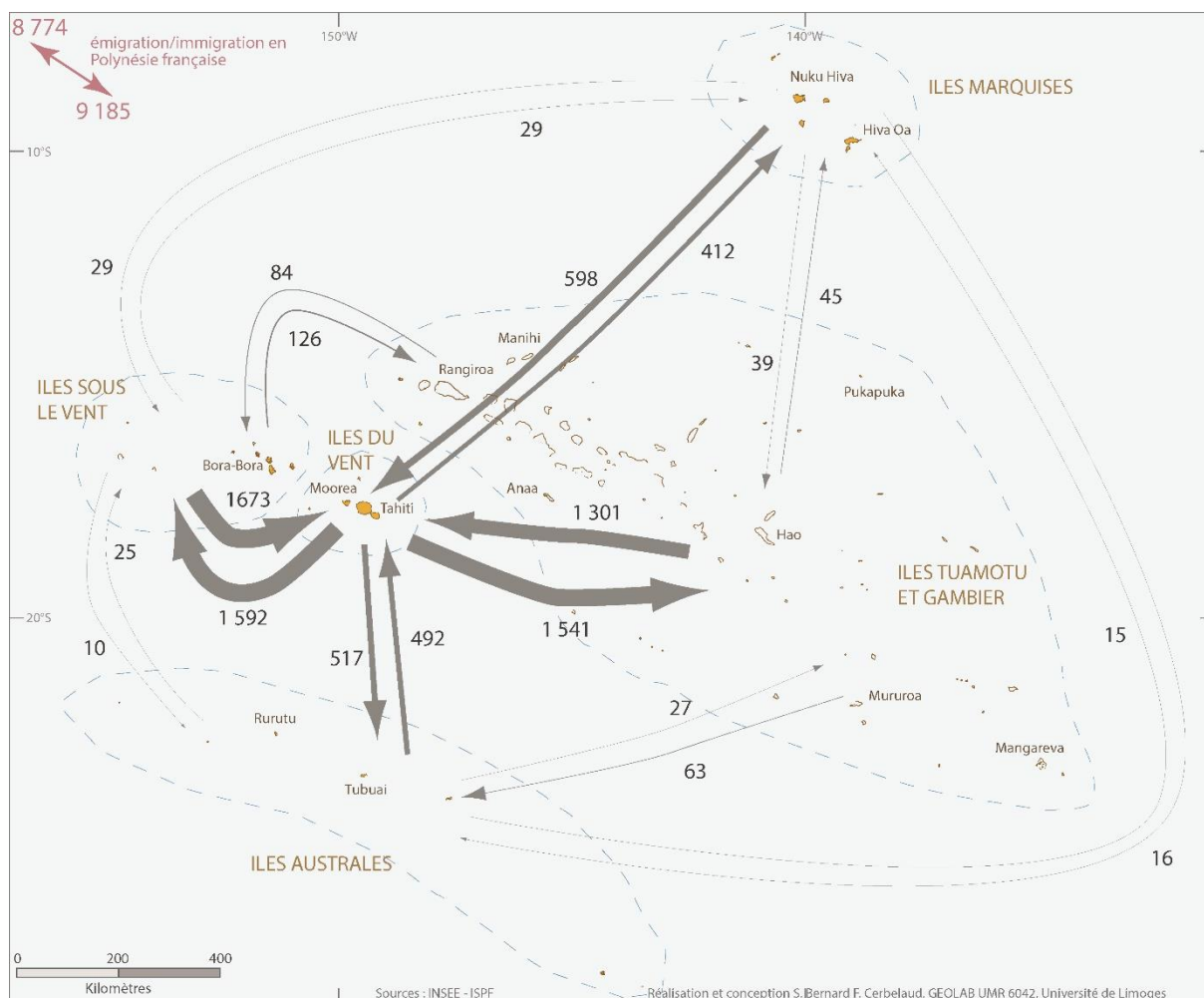


Figure 31. Mouvements de mobilités en Polynésie française entre 2012 et 2017

Source : Recensement de population, ISPF-Insee

Observés dans le détail, les contre-flux – les flux de Tahiti vers les archipels périphériques – apparaissent plus importants que les flux – des îles vers Tahiti – et ils varient aussi plus fortement. Le nombre important de contre-flux relevés entre 1996 et 2002 concorde avec la fermeture du CEP en 1996. Il est donc probable que de nombreux Polynésiens aient quitté Tahiti pour retourner dans leur île d'origine à la fin de leur contrat. De la même manière, l'augmentation des contre-flux entre 2007 et 2012 est relevée après la crise économique de 2008. L'économie polynésienne ayant été pénalisée par la diminution des exportations de biens et des dépenses touristiques, avec pour conséquence une augmentation du chômage à Tahiti (IEOM, 2008), un grand nombre de Polynésiens a pu également retourner vers l'île d'origine après avoir perdu un emploi à Tahiti. À partir de 2012, les flux et contre-flux s'équilibrent (figure 32).

Ces variations d'une période intercensitaire à l'autre dans les déplacements de population révèlent finalement des mouvements de va-et-vient effectués par les migrants entre Tahiti et les archipels selon le contexte social, politique et économique du Territoire.

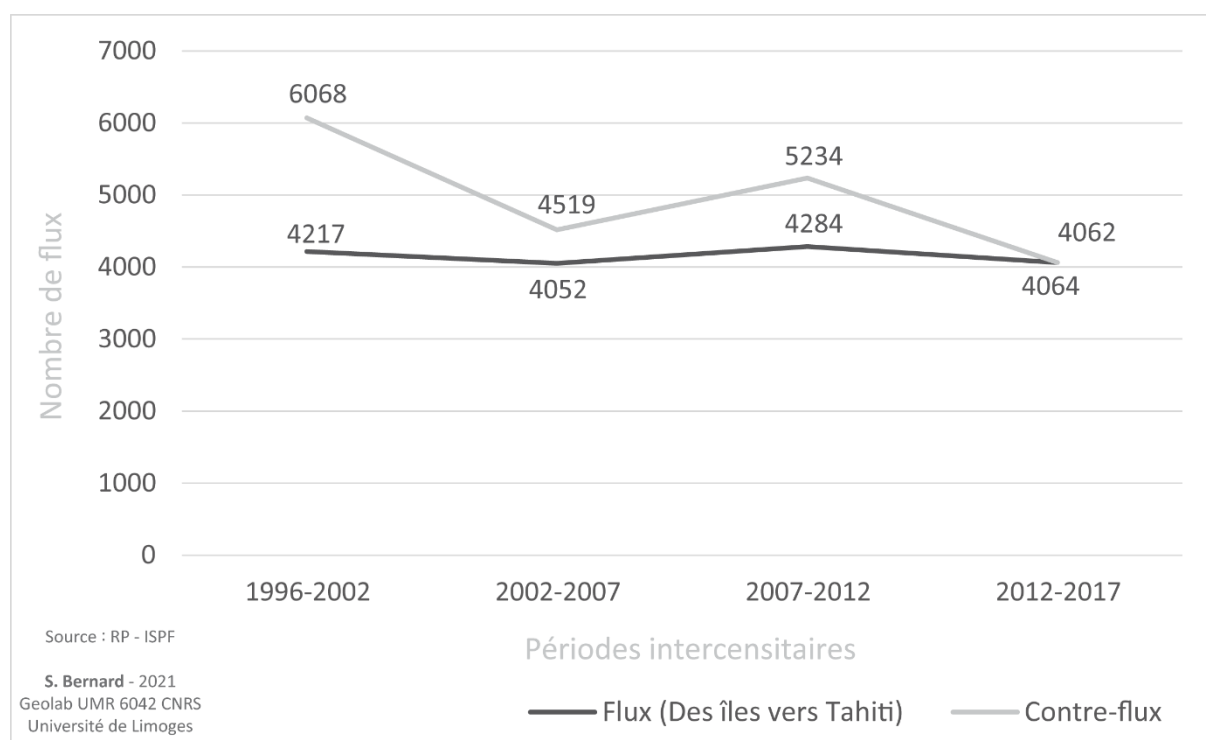


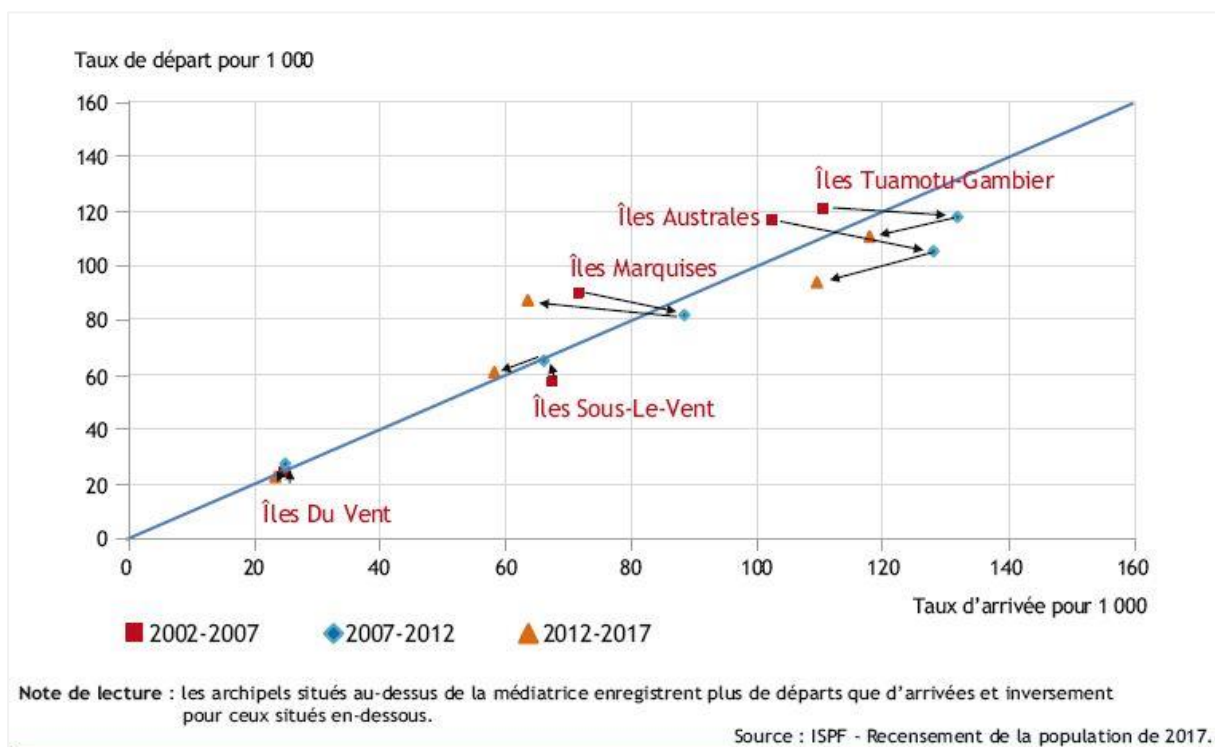
Figure 32. Évolution des flux migratoires internes en Polynésie française entre 1996 et 2017

Source : Recensements de population, Insee-ISPF

L'étude des soldes migratoires de 1996 révèle l'attractivité de deux archipels : les Tuamotu-Gambier et les îles Sous-le-Vent. La création d'emplois pour la perliculture ainsi que les aides au secteur du coprah ont pu aider au retour de Polynésiens dans certaines îles des Tuamotu Gambier ou bien inciter les individus à y rester. De même, l'activité touristique, très

dynamique à cette période (cf. supra), a pu provoquer des déplacements vers les îles Sous-le-Vent et principalement vers l'île de Bora Bora ou bien empêcher des départs vers les îles du Vent ou l'extérieur de la Polynésie française. Cependant, cette tendance ne se maintient pas : le solde migratoire des îles Sous-le-Vent ne cesse de diminuer par la suite pour devenir déficitaire en 2007.

À l'inverse, les soldes migratoires des archipels des Marquises et des Australes, déficitaires en 1996 ne cessent d'augmenter jusqu'en 2012 où ils deviennent excédentaires. En 2017, les deux archipels qui semblent attractifs sont les îles Australes et les îles Tuamotu Gambier. Cependant, s'ils continuent d'enregistrer plus d'arrivées que de départs les soldes migratoires pour les deux archipels sont moins élevés qu'à la période intercensitaire précédente. Les îles Marquises, qui ont également connu un regain d'attractivité entre 2007 et 2012, enregistrent de nouveau moins d'arrivées que de départs sur la période 2012-2017 (figure 33).



Ainsi, l'étude des derniers recensements de population ne montre pas de réelle tendance de « repeuplement » ou de « renouveau » des îles. Dans ce contexte, peut-on parler d'un regain d'attractivité des îles périphériques quand celui-ci ne se poursuit pas sur plusieurs recensements ?

2.2. Vers un renouveau des îles en Polynésie française ?

L'hypothèse d'un renouveau des marges observé dans les pays occidentaux – et dont les rapports publiés par l'ISPF à la suite du recensement de population de 2012 faisaient écho – doit donc être interrogée à la lumière des dynamiques de mobilités en Polynésie française.

2.2.1. Des modèles inopérants

Les dynamiques et structurations territoriales des régions océaniques ont souvent été analysées au travers de grilles de lecture occidentales profondément imprégnées du concept de centre/périphérie. Dans les années 1960 et 1970 les auteurs (Fages, 1974 ; 1975 ; Robineau, 1981 ; Ravault, 1967 ; 1978) évoquaient l'existence d'un exode rural en Polynésie française, qui alimentait Tahiti et plus particulièrement l'agglomération de Papeete et vidait les autres îles. La description de l'urbanisation de l'île de Tahiti s'inscrit dans un discours dramatisant sur les conséquences de l'exode rural et du déracinement qu'il impliquerait. J. Fages, par exemple, mettait en garde sur les conséquences d'une telle dynamique qui pourrait à la fois aboutir au dépeuplement des archipels et à leur abandon et engendrer des problématiques socio-économiques à Tahiti. En effet, selon l'auteur le processus d'urbanisation à Tahiti aboutit à des « îlots de peuplement qui n'ont en définitive que peu de relations » (Ibid., p.257), facilités par l'absence de plan d'urbanisme et la volonté de construire des infrastructures permettant l'édification d'une ville nouvelle. L'apparition d'une société moderne est un frein à l'intégration des polynésiens qui n'y trouvent aucun repère.

« Le migrant qui se fixe à la ville doit abandonner la plupart des pratiques anciennes liées à la culture polynésienne ; doit changer ses habitudes alimentaires, sa manière d'habiter, ses comportements et chacune de ses façons de vivre, de travailler, de se distraire; il doit s'adapter à des pratiques 'occidentales' qui sont celles d'une société de type européen. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les migrants soient des déracinés (du moins à la première génération) au sein d'une société dans laquelle ils perdent leur identité » (Fages, 1974)

Dans cette logique, certains n'hésitent pas à parler des archipels comme étant « le désert polynésien » (Bon, 2005, p.2) et à proposer une hiérarchisation des différents espaces du territoire consacrant la centralité de l'île de Tahiti et reléguant les autres îles à une périphérie plus ou moins intégrée (Merceron et Morschel, 2013) (cf. supra). Certaines îles seraient ainsi devenues plus importantes que d'autres pour le territoire et au-delà sur la scène internationale. Ces hiérarchisations ont abouti à la formalisation de théories sur les relations de dépendance – le modèle MiRAB entre-autre (chapitre 1) – qui pouvaient exister entre ces îles.

Il semble qu'il y ait ici une tendance chez certains chercheurs à transposer dans un contexte océanien le schéma émotionnel associé à la transition urbaine européenne (Bernard et Mury, à paraître). En effet, dans le contexte européen le départ vers la ville a été présenté comme une rupture avec l'espace d'origine notamment parce qu'il s'est effectué dans un contexte où l'accès à la mobilité ne s'était pas encore généralisé. Pourtant, comme G. Pestaña et P.C Pantz l'ont déjà démontré au sujet de la Nouvelle-Calédonie (2015), ce schéma de l'exode rural ne peut être reconduit dans le contexte polynésien et ce pour plusieurs raisons.

Les modèles occidentaux, faiseurs de centres, de marges et de périphéries, ne sont pas si opérant dans le contexte océanien comme nous le rappellent les analyses de J. Bonnemaïson qui avait montré que pour les Océaniens « *l'univers est une myriade d'îles en relation les unes avec les autres. Ce monde éclaté, dont l'îlénité est la norme, n'a pas de centre ; il est fait de réseaux qui jettent dans l'espace un vaste filet de relations qui se nouent dans certains lieux et se relâchent dans d'autres mais qui n'en oublient aucun* » (Bonnemaïson, 1990, p. 123). E. Hau'ofa nous rappelle également que les frontières internationales ont une existence courte en Océanie et que leur dépassement serait une condition du désenclavement des territoires insulaires du Pacifique. Il nous invitait à nous affranchir des discontinuités propres au modèle occidental en prenant l'exemple de Tonga, « *où les habitants de la principale île ont l'habitude de parler de leurs compatriotes du reste de l'archipel, non pas comme des gens des îles extérieures, comme le diraient les chercheurs en sciences sociales, mais comme [...] tahi, 'peuple de la mer'* » (Hau'ofa, 2015, p.17). Dans le contexte calédonien, G. Pestaña et P.C. Pantz invitent à relativiser les discours « *pessimistes et anxigènes sur la ruralité calédonienne vouée à la dévitalisation* » (Pestaña et Pantz, 2004, p. 2) et à dépasser les notions telles que l'exode rural importées du contexte occidental, qui fonctionnent comme de « *puissants présupposés et qui peuvent limiter l'appréciation de situation spécifiques* » (Pestaña, 2016). En Polynésie française, C. Ghasarian qui a mené une réflexion sur l'espace de vie des insulaires Rapa écrit également que « *les îles entre et dans lesquelles on circule s'inscrivent toujours du point de vue du sujet dans un espace social extensible. Dans cette logique, la périphérie est toujours définie par rapport à un centre qui est le monde d'existence du sujet ; bien que distante d'un ou de plusieurs centres, elle est donc une centralité en soi...* » (Ghasarian, 2015, p.521).

Plus largement, d'autres auteurs nous invitent également à relativiser ces notions et concepts dans des territoires non occidentaux. Dans leur ouvrage, J-L. Chaléard et A. Dubresson, par exemple, préconisaient « *le nécessaire dépassement d'anciennes catégories d'analyse aussi discutables que dangereuses* » (Chaléard et Dubresson, 1999, p.7) et dénonçaient les « *coupures simplistes* » entre citadins et ruraux ou entre villes et campagnes, « *catégories d'analyse usuelles et commodes, mais trop globales et réductrices, qui ne rendent pas compte, ni de l'hétérogénéité des intérêts, ni de la diversité de pratiques chevauchant les espaces et reposant sur des mobilités multipolaires* » (Ibid., p.13).

Certes, la colonisation française a tenté d'exporter (et partiellement réussi) son modèle centraliste en Polynésie française et la centralité de Tahiti n'est pas une vue de l'esprit quand

on sait que cette île concentre 80% de la population et l'essentiel des emplois et de la richesse du territoire polynésien. Mais il convient toutefois de prendre les notions de centre et de périphérie avec beaucoup de précaution, tant celle-ci reste étrangère au temps long de l'histoire et aux spatialités des sociétés polynésiennes.

2.2.2. Des liens familiaux tenaces

Des liens tenaces avec les familles restées dans les îles se maintiennent. Dès les années 1960 Aubertel affirmait qu'il n'existait pas de véritable rupture et révélait les liens entre les personnes restées dans des atolls des Tuamotu et les individus partis travailler au CEP : « *ce sont les îles qui ont fourni le plus de travailleurs pour Moruroa qui ont aussi le plus planté (Anaa exceptée). C'est le cas de Takoto, Pukarua, Reao et Nukutavake. Les planteurs de ces îles qui désiraient aller travailler à Moruroa s'arrangeaient pour faire piquetage et semis des pépinières avant de partir. Ils commençaient la trouaison que les femmes terminaient en leur absence* » (Aubertel cité par Ravault, 1978, p.35). Plus récemment, C. Ghasarian notait la même attache pour les Rapa expatriés : « *Il est significatif que si la majorité des Rapa habitent aujourd'hui à Tahiti ou, dans une moindre mesure, dans une autre île de la Polynésie française, ils et elles ne perdent pas le contact avec leurs fêti'i ni avec leur terre natale où ils et elles retournent régulièrement pour les fêtes de fin d'année* » (Ghasarian, 2015, p.403).

On le voit, l'attachement des Polynésiens à leurs terres, à leurs familles et à leurs ancêtres est fondamental et peu d'entre eux souhaitent rompre définitivement avec ces espaces. La question foncière demeurant un enjeu central en Polynésie française, où les terres sont réputées appartenir à telle ou telle famille (Bambridge et Neuffer, 2002), les populations ont toujours conservé un lien physique ou virtuel avec ces espaces d'origine. Elles y reviennent régulièrement, elles les intègrent au patrimoine familial en respectant les principes de l'indivision et plus récemment, elles communiquent avec elles grâce aux nombreuses télécommunications qui se sont progressivement développées. Même après plusieurs décennies d'absence de leur territoire d'origine, elles parlent toujours d'un « *séjour provisoire* » (Curry et Koesberski, cité par Bambridge, 2004, p. 204). Par ailleurs, une majorité des Polynésiens n'utilisent plus « *une résidence habituelle* » d'où ils rayonnent, mais « *un réseau de résidences* » (Taylor cité par D'Hautesserre, 2004, p.11). On touche ici aux modes de vie multiterritoriaux dont l'analyse quantitative ne peut rendre compte mais dont plusieurs auteurs s'attachent à dévoiler.

À une échelle plus large, on peut aussi évoquer le modèle MiRAB, développé par Bertram et Watters (1985), qui rend compte de ces liens familiaux lorsqu'il dévoile les flux financiers reçus par les familles restées dans les îles, de leur diaspora située dans les grandes métropoles. Ce modèle a cependant été largement remis en cause par d'autres auteurs (Hau'ofa, 2013). En ne considérant que ces transferts les auteurs masquent la réciprocité des échanges et donc les envois informels depuis les îles vers les populations en diasporas qui participent tout

autant au maintien des liens familiaux : « *pour chaque chose reçue par les parents restés dans leur île, ces derniers en font autant avec des marchandises qu'ils produisent eux-mêmes* » (Hau'ofa, 2013, p.30).

G. Pestaña et P.C Pantz nous invitaient également à prendre en compte les mobilités récréatives à côté des mobilités résidentielles puisqu'elles peuvent également participer au maintien de liens étroits avec les territoires ruraux. L'étude des mobilités des Océaniens montre en effet que le choix du moment des visites dans l'île d'origine, minutieusement choisi par les migrants (lors des grandes fêtes ou des rituels importants) et « *les bénéfices tirés de revenus provenant des migrants [...] n'ont jamais autant contribué qu'aujourd'hui aux grandes cérémonies d'échanges locaux entre les clans, les chefferies et les villages* » (Bambridge, 2004, p. 206).

2.2.3. Le sens social de la mobilité qui diffère

C'est, également, le sens social de la mobilité en Océanie qui diffère des conceptions occidentales. E. Hau'Ofa (1993) rappelle que l'accès à des ressources éloignées, situées sur plusieurs îles a été une condition du succès du peuplement du Pacifique, motivant des communautés entières à prendre le large, à quitter leur île d'origine tout en maintenant des liens étroits avec celle-ci. Il reproche à l'épistémologie occidentale de considérer l'océan comme une coupure et non comme un lien dans une perspective d'autant plus anachronique que la mondialisation autorise justement une accélération des mobilités et des échanges entre les îles mais aussi, au-delà, avec les autres parties du monde. D'ailleurs, pour T. Bambridge « *l'Océanie est sans doute le seul espace océanique dans le monde où la mobilité des populations connaît une ampleur aussi importante et apparaît comme la règle plutôt que l'exception* » (Bambridge, 2007, p. 196).

T. Bambridge propose une réflexion très éclairante sur la manière dont il est possible de concevoir et de comprendre les mobilités ainsi que sur le caractère inapproprié du terme de migrations : « *Les études qui ont généralement abordé la problématique de la mobilité et du territoire en Océanie ne l'ont fait que sous l'angle des migrations. [...] Notre hypothèse est que les mobilités actuelles ne peuvent être exclusivement interprétées en termes de migration. D'autres types de mobilités en Océanie se définissent avant tout par référence à l'idée d'un retour même symbolique et continuent d'être associées prioritairement à un périple et à une aventure* » (Bambridge, 2004, p.196-197). Les flux ne correspondent pas à « *des changements définitifs de résidence, mais, au contraire, à des parcours de circulation à une échelle transnationale* » (Ibid., p.205), animés de va-et-vient et de mobilités multiscalaires. De même, les visites dans l'île d'origine lors des grandes fêtes ou des rituels importants ainsi que leurs investissements dans les activités lors de ces visites évoquent, selon l'auteur, « *l'idée d'un parcours-rituels réactualisés dans les rapports sociaux, plutôt qu'un séjour de villégiature* » (Ibid., p. 208). Pour dépasser la notion de migration il propose alors celle de « *migration*

circulaire » (chapitre 1) ou bien de parler de périple, d'explorations ou de conquêtes (chapitre 2).

Si la mobilité migratoire est fortement transnationale en Océanie, « *c'est-à-dire mue par la volonté de maintenir des connexions avec les apparenté-e-s resté-e-s dans l'île d'origine* » (Ghasarian, 2015, p.405), l'auteur propose de parler d'un « *trans-insularisme* » en Polynésie française « *car les circulations s'opèrent surtout au sein de la même entité géopolitique* » (Ibid., p.406). Selon lui, le concept est plus approprié que le celui de migration qui implique la rupture de lien et le déracinement : « *Alors que les migrant-e-s s'investissent surtout dans un seul lieu, les trans-insulaires opèrent dans des lieux sociaux qui transgressent les frontières géographiques, politiques et culturelles. Qu'il soit temporaire ou continu, le trans-insularisme est en quelque sorte un 'mode de vie' (Nakhid, 2009)* » (Ibid.). L'espace « *trans-insulaire* » qui en découle représente donc « *un véritable 'territoire circulatoire' mondialisé avec des lieux pensés, fréquentés, habités ou traversés, des mémoires collectives et des réseaux de soutiens réciproques* » (Ghasarian, 2015, p.492). L'espace polynésien n'est donc pas uniquement physique, il est aussi social et il s'étire dans différentes directions suivant les routes des insulaires en circulation.

2.2.4. L'existence de contre-flux

Si les auteurs (Fages, 1974 ; 1975 ; Robineau, 1981 ; Ravault, 1967 ; 1978) parlaient d'exode rural dans les années 1970/1980, ils évoquaient malgré tout l'existence de « contre-flux », c'est-à-dire des mouvements depuis l'archipel des îles du Vent vers les archipels périphériques, à l'image de ce que C. Robineau écrit dans sa thèse : « *Hormis la période 1960/1963, moment crucial de crise et d'exode rural, les arrivées ne sont pas moins nombreuses que les départs* » (Robineau, 1984 p.140), et prenant en compte le fait « *que les personnes qui partent reviennent et que, tout compte fait, la mobilité des personnes ne signifie pas l'instabilité de la collectivité : au niveau de la collectivité, la mobilité n'est pas instabilité* » (Robineau, 1984, p.166).

Plus récemment, A.M D'Hautesserre (2004) qui s'intéresse aux mobilités des individus en Polynésie française, déconstruit, à différentes échelles, le schéma centre/périphérie en montrant la complexité et la diversité des migrations. D'une part, elle fait le constat qu'il ne s'agit pas uniquement de migrations d'une périphérie vers un centre qui animent les mobilités du territoire. Les Tuamotu et les Gambier ont, effectivement, « *attiré vers leurs îles un excédent de 1500 migrants, sur un flux total de 3800 entre 1988 et 1996* », grâce, principalement, à la création d'emplois dans le domaine de la perliculture et du tourisme (figure 22, figure 24). D'autre part, en analysant la croissance de Tahiti, elle montre que les zones urbaines et suburbaines « *ont ressenti une augmentation limitée de leur population alors que celles des zones rurales présentaient une très forte croissance entre 1988 et 1996* » (D'Hautesserre, 2004, p.12).

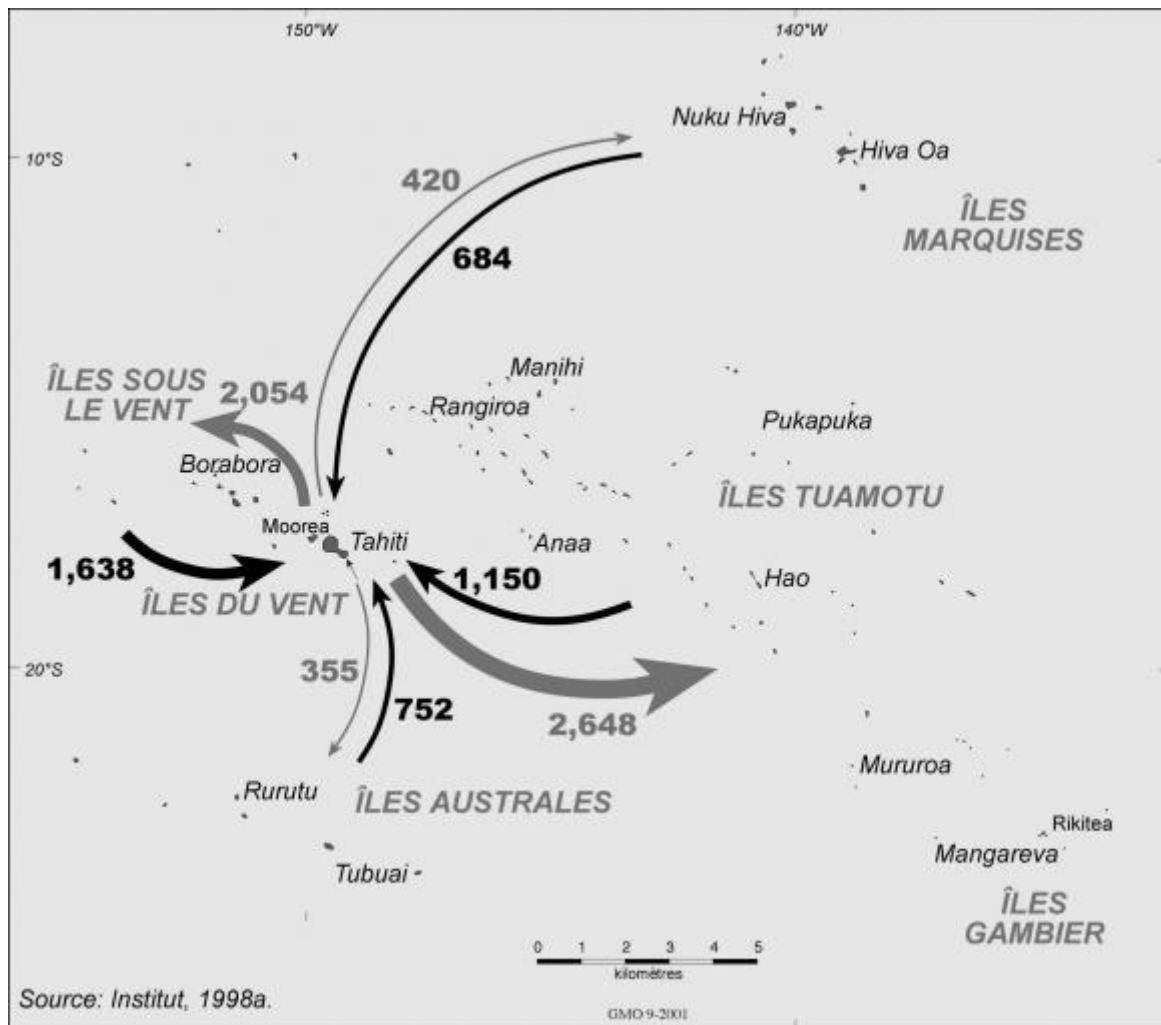


Figure 34. Mouvements migratoires en Polynésie française entre 1988 et 1996

Source : D'Hautesserre, 2004, p.7

Par ailleurs, on constate sur la carte (figure 34) un certain équilibre entre les flux en provenance des archipels périphériques vers les îles du Vent et les « contre-flux » vers les autres archipels. En effet, entre 1988 et 1996 l'ensemble de ces « contre-flux » représentaient un peu plus de la moitié (56%) des installations en direction des îles du Vent. De même, deux pôles secondaires, les îles Sous-le-Vent et les Tuamotu-Gambier, polarisent des flux particulièrement importants au point que les soldes migratoires pour ces deux archipels sont positifs. Ceux des îles Marquises et des îles Australes sont négatifs mais les deux archipels ont vu leur population s'accroître ou se maintenir grâce à des soldes naturels positifs. Finalement, « aucun des archipels n'a souffert, entre 1988 et 1996, du seul exode de sa population et aucun n'a vu sa population décroître » (D'Hautesserre, 2004, p.7). Ces contre-flux viennent fortement tempérer l'idée même d'un transfert massif de populations des îles périphériques vers l'agglomération et donc disqualifier le modèle de l'exode rural.

À l'issue de ce qui précède il apparaît que le modèle de l'exode rural ne peut être appliqué au contexte polynésien qu'à condition de le vider de son contenu (un transfert massif et

unilatéral de population des espaces ruraux vers les espaces urbains) et notamment de sa charge dramatique (le déracinement des populations rurales) (Bernard et Mury, à paraître). Dans ce contexte de mobilités omniprésentes depuis toujours et d'attachement fort aux îles de départ, les territoires insulaires n'ont jamais été délaissés. Ce schéma est remis en cause par le maintien de liens familiaux ou symboliques avec la terre d'origine, les contre-flux mais aussi les pratiques récurrentes de ces territoires (figure 35).

Finalement, comme le notaient G. Pestaña et P.C. Pantz l'exode rural et les rapports centre/périphérie finissent par encombrer la réflexion sur les dynamiques contemporaines et le paradigme de la centralité et des flux centripètes qui a largement été mobilisé en Polynésie française oblitérent totalement l'existence de flux inverses et de mobilités à plusieurs échelles spatio-temporelles (Pestaña et Pantz, 2015, p.16).

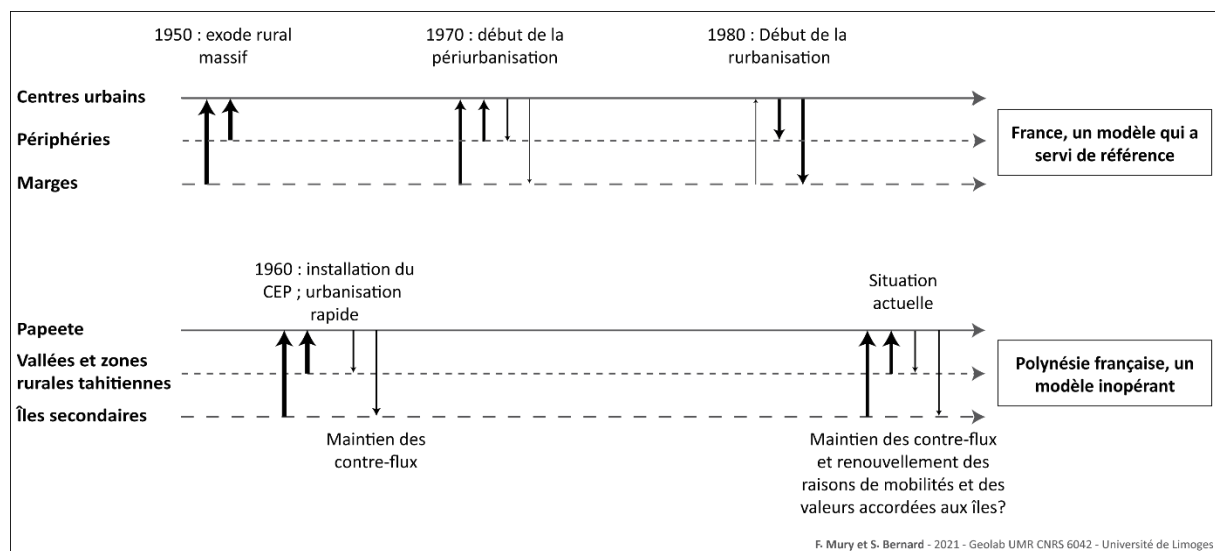


Figure 35. La Polynésie française, un contre-modèle de l'exode rural ?

Source : d'après Bernard et Mury, à paraître

Ce n'est pas en tenant compte uniquement des recensements de population et de la quantité de flux vers les îles périphériques que l'on pourra interroger l'existence d'un nouveau modèle de mobilités sur le territoire polynésien. Il est donc nécessaire d'aller chercher plus loin, en s'intéressant aux ressorts des mobilités ou aux valeurs accordées aux espaces par exemple, c'est-à-dire à des éléments plus qualitatifs que quantitatifs et dont les statistiques ne suffisent plus à rendre compte.

2.3. Qui sont les néo-arrivants ?

Qui s'installent aujourd'hui dans les îles ? Pour comprendre les mobilités contemporaines en Polynésie française, un aperçu du profil des migrants semble nécessaire. Il s'agit ici de

présenter les profils de ces néo-arrivants qui se sont installés en Polynésie française depuis 2007 en s'appuyant sur les deux derniers recensements de population, en 2012 et 2017, et en mettant en perspective les caractéristiques propres aux néo-arrivants par rapport à la population locale.

Ce choix d'analyser uniquement les deux derniers recensements a été pris pour correspondre aux périodes d'arrivées des personnes que j'ai rencontrées lors de mes terrains de recherche. Les individus interrogés sont majoritairement arrivés ou revenus entre 2007 et 2018 (année des derniers entretiens réalisés). Pour analyser les profils de ces migrants, j'ai utilisé les catégories proposées par l'ISPF, mais dans certains cas, afin de faciliter la lecture j'ai procédé à des regroupements de classe réalisés en fonction des profils des personnes que j'avais rencontrées.

Les lignes qui suivent présentent l'âge, l'origine, la catégorie socio-professionnelle, la structure familiale et le niveau de diplôme des néo-arrivants. Ces critères sont représentés par les silhouettes dans les diagrammes ci-dessous. Les figures situées en bas du diagramme présentent les données propres à un archipel et chacune d'entre elles est divisée en deux. La partie de gauche représente le critère en question pour les néo-arrivants, c'est-à-dire les personnes arrivées dans l'archipel entre 2007 et 2017, et la partie de droite pour les locaux, c'est-à-dire l'ensemble de la population dans l'archipel en 2017 (date du dernier recensement).

La silhouette en haut du diagramme représente le critère pour l'ensemble de la Polynésie française. Selon le même principe, le côté gauche représente le critère pour l'ensemble des néo-arrivants en Polynésie française entre 2007 et 2017 et le côté droit pour l'ensemble de la population en 2017.

Origine des néo-arrivants (individus de plus de 15 ans)

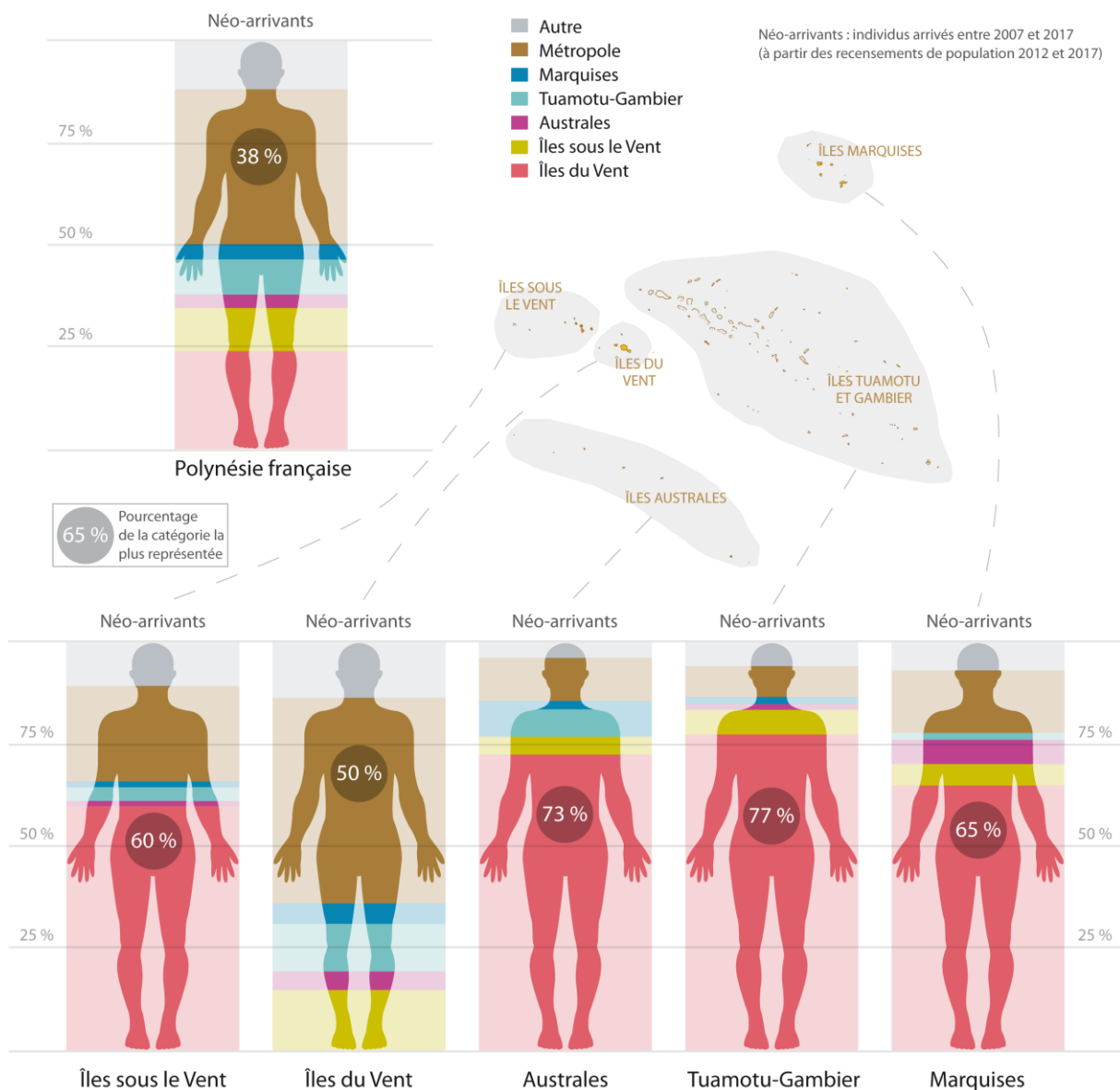


Figure 36. Origines des néo-arrivants de plus de 15 ans

Source : Recensement de la population, Insee-ISPF

Pour l'origine (figure 36) j'ai procédé à des regroupements pour établir des classes permettant de distinguer les individus qui se déplacent en Polynésie française, ceux qui arrivent de métropole et ceux qui viennent d'ailleurs.

On observe une différence entre les îles du Vent et les autres archipels. La majorité des néo-arrivants dans les îles périphériques viennent des îles du Vent et l'essentiel des néo-arrivants des îles du Vent arrivent de métropole. Cela s'explique notamment par la présence de l'unique aéroport international sur l'île de Tahiti qui joue le rôle de porte d'entrée du territoire pour tout arrivant extérieur.

Néanmoins, on constate que l'archipel des îles Sous-le-Vent comptabilise également un grand nombre de néo-arrivants en provenance de métropole (25% en 2017) qui peut s'expliquer par l'attractivité de Bora Bora pour le secteur touristique ou de Uturoa à Ra'iatea qui représente le deuxième centre économique du territoire.

Âge des néo-arrivants par rapport à l'ensemble de la population (individus de plus de 15 ans)

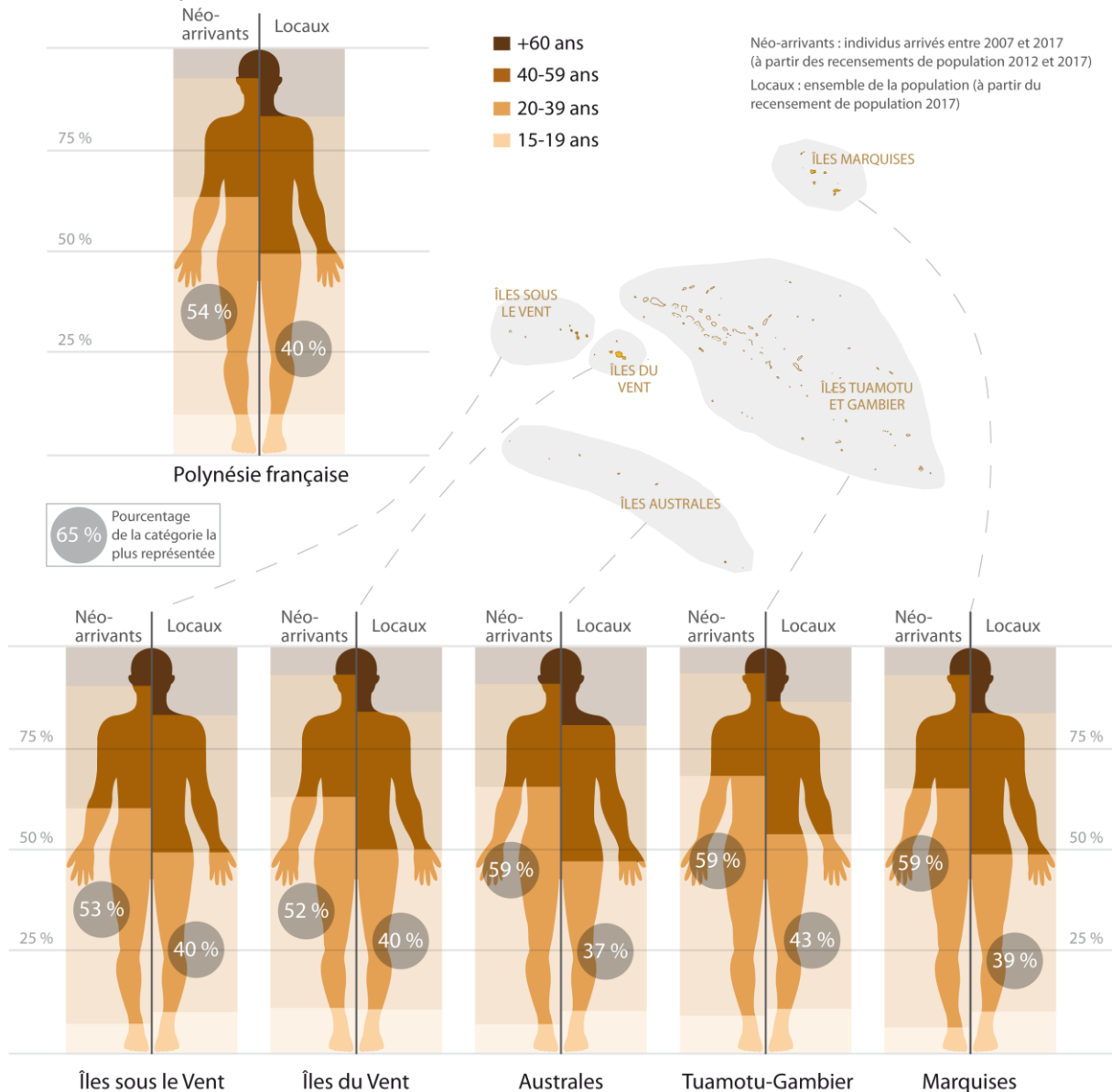


Figure 37. Âges des néo-arrivants de plus de 15 ans

Source : Recensement de la population, Insee-ISPF

Concernant l'âge (figure 37) des individus j'ai établi des classes permettant de différencier les plus jeunes (15-19 ans), les actifs (20-59 ans) et les personnes retraitées ou proches de l'être (+60 ans).

Les néo-arrivants sont plutôt jeunes, ils ont entre 20 et 39 ans et sont donc en âge de travailler lorsqu'ils s'installent en Polynésie française. Cette part importante de jeunes actifs interroge l'activité socio-professionnelle qu'ils exercent en arrivant.

Catégories socio-professionnelles des néo-arrivants par rapport à l'ensemble de la population (individus de plus de 15 ans)

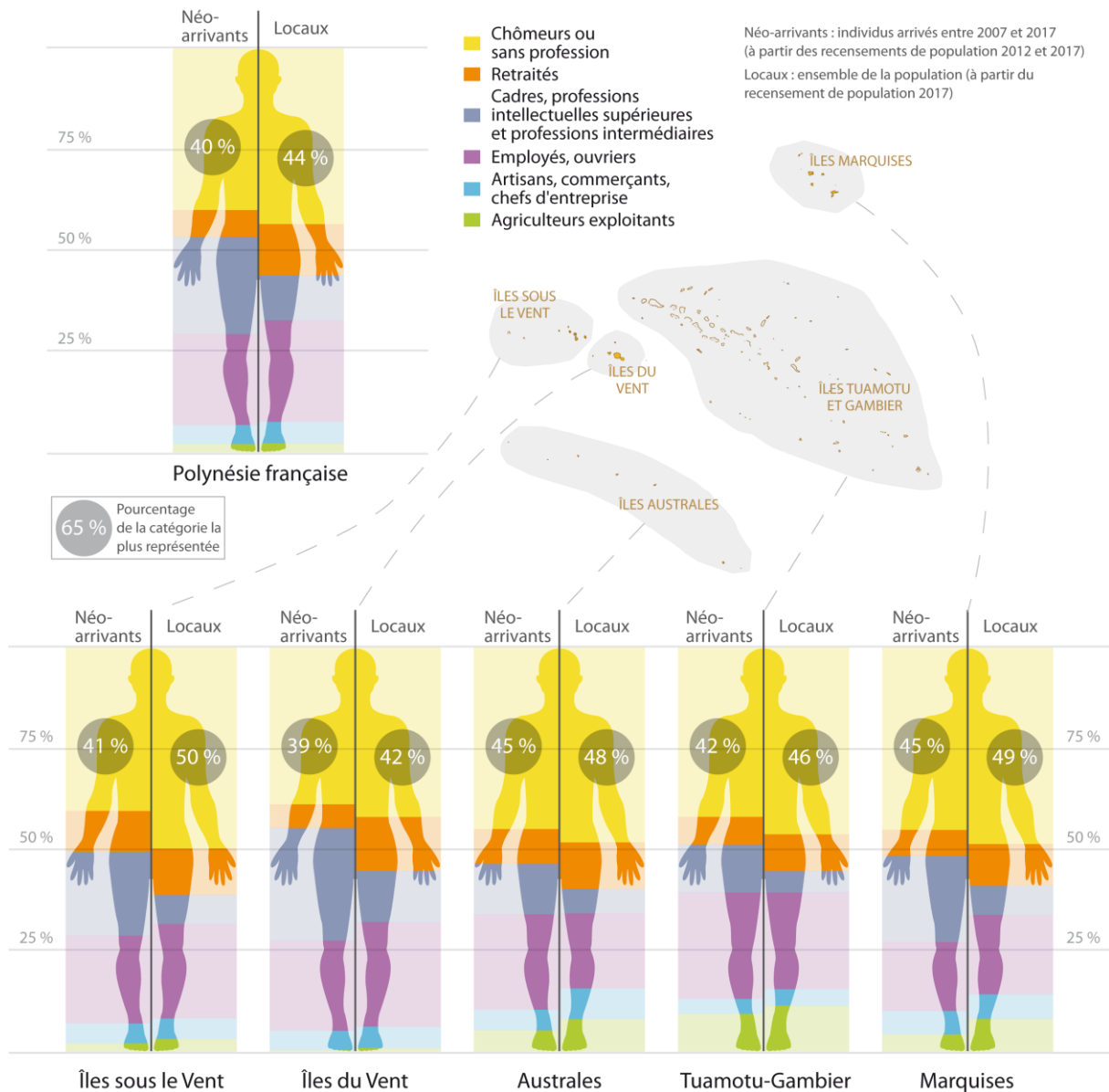


Figure 38. Catégories socio-professionnelles des néo-arrivants de plus de 15 ans

Source : Recensement de la population, Insee-ISPF

Concernant la catégorie socio-professionnelle (figure 38) j'ai procédé à des regroupements permettant de distinguer : les retraités, les chômeurs et les personnes sans profession, les employés et les ouvriers, les agriculteurs, faisant l'hypothèse que l'acquisition d'une terre pouvait jouer un rôle majeur dans le choix de partir s'installer dans une île, et les cadres, les

professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires, faisant l'hypothèse que l'obtention d'un poste dans la fonction publique (fonction territoriale et fonction étatique) pouvait également avoir un rôle prépondérant dans le choix d'une installation.

Les néo-arrivants se distinguent des populations locales par leur activité socio-professionnelle : quel que soit l'archipel ils sont plus nombreux à s'insérer dans la catégorie « cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires ». Leur surreprésentation au sein de celle-ci n'est pas sans lien avec leur niveau d'étude.

Niveau d'étude des néo-arrivants par rapport à l'ensemble de la population (individus de plus de 15 ans)

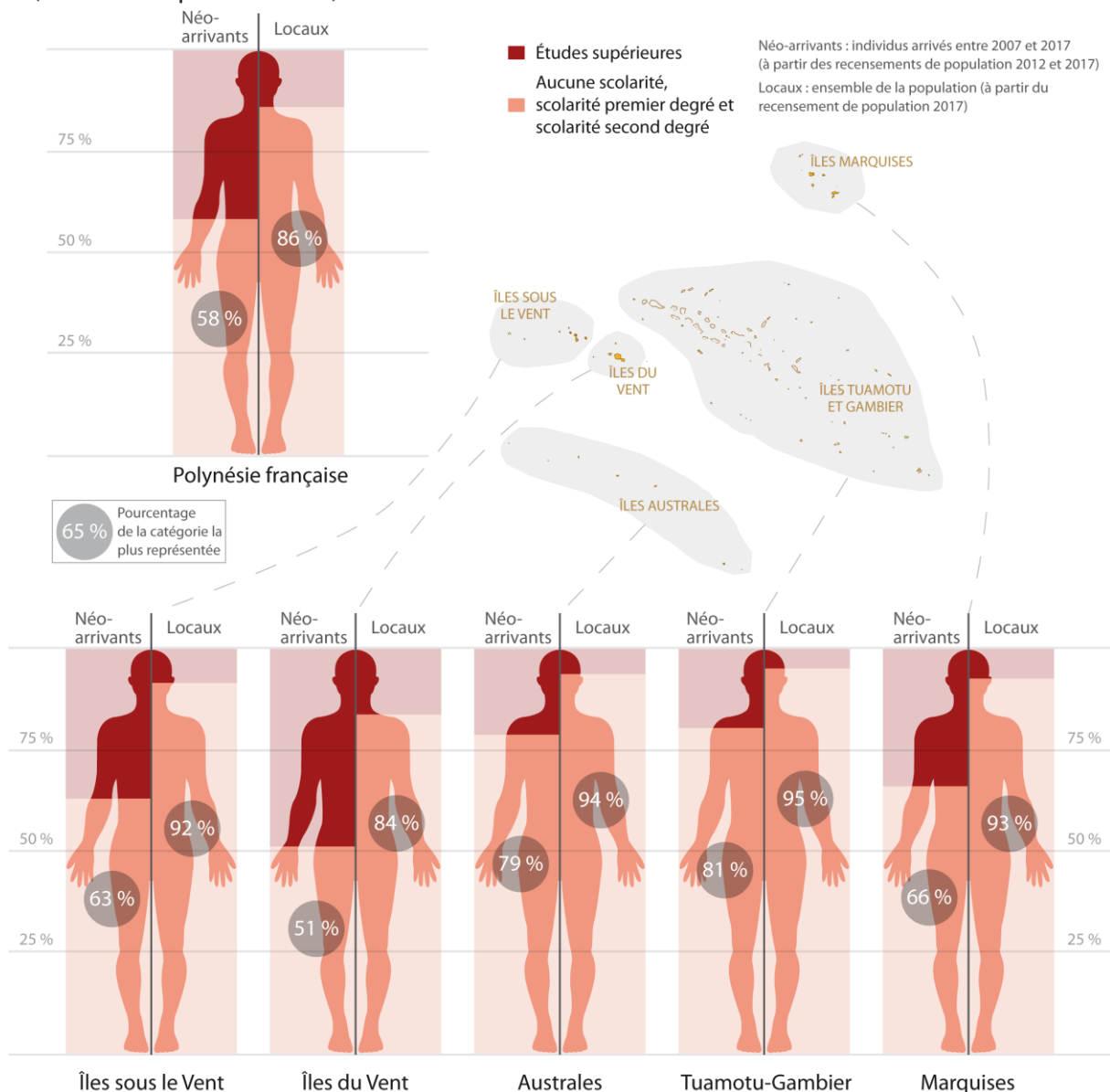


Figure 39. Niveau d'étude des néo-arrivants de plus de 15 ans

Source : Recensement de la population, Insee-ISPF

Pour analyser le niveau d'étude (figure 39) j'ai distingué les personnes ayant obtenu un diplôme inférieur au bac (CAP, BEP, BEPC) ou le bac et les personnes ayant réalisé des études supérieures.

On note ici une surreprésentation d'individus ayant réalisé des études supérieures chez les néo-arrivants, en comparaison des populations locales.

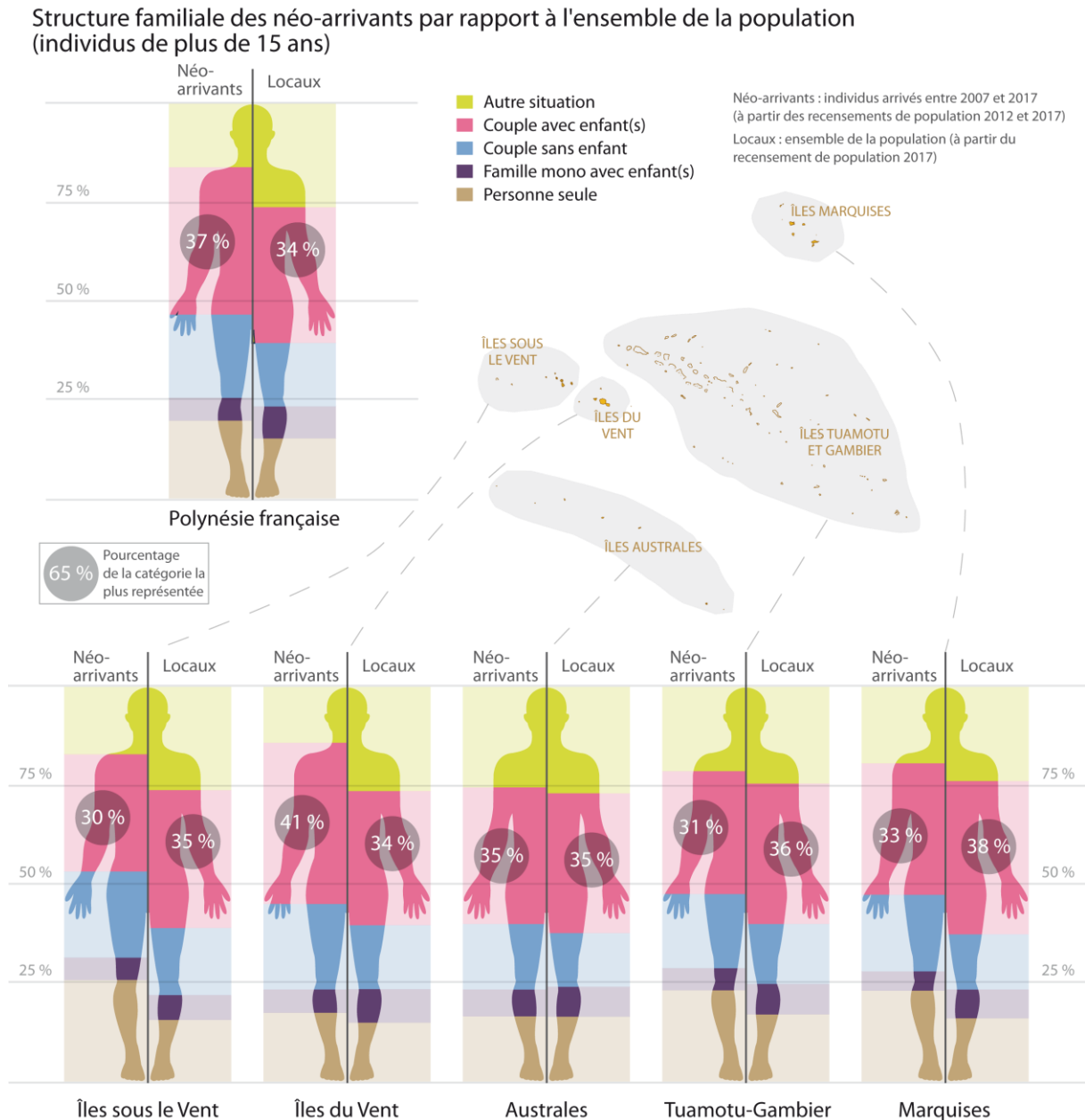


Figure 40. Structures familiales des néo-arrivants de plus de 15 ans

Source : Recensement de la population, Insee-ISPF

Pour la situation familiale (figure 40) j'ai différencié les couples, avec ou sans enfants, les personnes seules, avec ou sans enfants, et les autres situations. En Polynésie française, la notion de famille étendue (Ottino, 1972) étant très présente, les « autres situations »

correspondent à ces structures regroupant une ou plusieurs familles avec ou sans personne seule.

Les néo-arrivants se distinguent des populations locales par leur statut familial. Ils sont plus nombreux à arriver ou revenir en étant en couple sans enfant et dans certains archipels (îles Sous-le-Vent, Marquises et Tuamotu-Gambier) ce sont des personnes seules qui s'installent.

Le profil des néo-arrivants interroge bien les ressorts des mobilités aujourd'hui : que viennent chercher ces néo-arrivants jeunes, diplômés et venant de Tahiti ou de Métropole dans ces îles qui proposent peu de travail et peu d'activités culturelles ou de loisirs par rapport aux centres urbains dont ils viennent ?

Ce troisième chapitre a décrit les bouleversements majeurs dont la Polynésie française a été le théâtre au moment de la fermeture du CEP. Dans ce contexte, certaines îles et archipels périphériques ont enregistré un « frémissement démographique », sans pour autant que cela ne remette véritablement en question la centralité d'un territoire polynésien encore largement polarisé par Tahiti au XXI^e siècle. L'analyse des recensements de population depuis 2002 semble aller dans ce sens en ne révélant pas vraiment de tendances de fond dans les nouvelles dynamiques migratoires du territoire : les insulaires ont toujours réalisé des va-et-vient entre leur île d'origine et d'autres territoires et, depuis le début de la colonisation les étrangers, Métropolitains principalement, s'installent régulièrement en Polynésie française.

Pour autant, afin d'expliquer ce que l'on pourrait interpréter comme un « signal faible » dans certains territoires insulaires éloignés de Tahiti, l'hypothèse de la renaissance des marges, comme cela a pu être observé en Occident, a été questionnée mais finalement partiellement mise en doute car difficilement transposable dans le contexte polynésien. L'exode rural n'y a en effet pas eu lieu, les insulaires n'ont jamais coupé les liens avec leurs îles, donc parler de renouveau des îles périphériques n'a pas de sens en soi.

En revanche, ce sont davantage les raisons pour lesquelles les néo-arrivants (re)viennent dans les îles et les valeurs qu'ils accordent aux espaces de marges qui ont nourri l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau schéma de mobilité en Polynésie française.

Conclusion de la première partie

L'objectif de cette première partie était d'éclairer les thématiques et les étapes théoriques qui ont jalonné ma réflexion tout au long de cette recherche. Au terme d'une analyse croisant les études sur les mobilités insulaires en Polynésie française et celles menées sur les mobilités contemporaines et le renouveau des marges dans des espaces occidentaux, je souhaite proposer ici l'hypothèse selon laquelle les ressorts des mobilités actuelles seraient aujourd'hui le fruit d'un système causal complexe, résolument multifactoriel. Parallèlement aux liens familiaux ou symboliques qui se maintiennent avec le territoire d'origine, le rejet partiel de modes de vie urbains et l'engouement pour les aménités offertes par certains types d'espaces ruraux semblent se combiner pour expliquer l'émergence de logiques territoriales inédites. Les valeurs péjoratives longtemps associées à la périphéricité tendent à s'inverser dans certains territoires insulaires désormais parés d'une nouvelle attractivité et de valeurs mélioratives. Plus particulièrement, l'engouement récent pour les pratiques et savoir-faire traditionnels, le retour au local et à la proximité et la recherche d'un nouveau rapport à la nature constituent les fondements d'un nouveau mode d'habiter, plus complexe, valorisant la marge et remettant en cause, dans le même temps, la puissance urbaine tahitienne ou métropolitaine.

Ces logiques sociétales et territoriales émergentes, nées et productrices de nouvelles valeurs, pourraient être à l'origine d'un nouveau schéma de mobilité dont l'enjeu de la thèse est d'en interroger l'existence, le fonctionnement et les contours.

En quoi les spatialités, la nature et les dynamiques des circulations contemporaines observées en Polynésie française révèlent-elles l'émergence d'un nouveau modèle de mobilités, plus complexe et plus protéiforme, et dans quelle mesure celui-ci participe-t-il aux recompositions territoriales à l'œuvre dans les îles polynésiennes aujourd'hui ?

L'hypothèse et la problématique que nous proposons ici ne peuvent être étudiées à l'aune des seules analyses statistiques fournies par l'ISPF. Comme nous l'avons mis en évidence à la fin de cette première partie, si les recensements de population permettent de quantifier des flux vers ou en provenance des îles périphériques, ils portent tout d'abord sur de trop petits effectifs pour pouvoir dégager des tendances significatives, et ils ne permettent pas de révéler les ressorts de ces mouvements, ni l'évolution des valeurs associées aux territoires. Aussi, un changement d'échelle et une méthodologie essentiellement qualitative nous paraissent incontournables si l'on souhaite aller plus loin dans l'analyse et comprendre ce qui se joue dans les circulations en Polynésie française aujourd'hui.

**Deuxième partie –
(Re)venir dans les îles : réflexion sur les mobilités
insulaires à partir des îles de Rurutu et Ra’iatea**

Introduction de la deuxième partie

L'analyse de l'évolution démographique des archipels réalisée précédemment permet d'avoir une idée des grandes tendances de mobilités qui animent le pays, principalement au cours des deux dernières périodes intercensitaires (2007-2012, 2012-2017). Néanmoins, cette échelle ne rend pas compte de la disparité des archipels. Leur étendue ainsi que la multitude d'îles qui les composent brouillent l'apparente homogénéité du territoire et nécessitent de resserrer la focale à l'échelle infra-archipélagique.

L'archipel des Tuamotu-Gambier en est l'exemple typique. Il comptabilise le plus grand nombre d'îles dont certaines présentent un solde démographique largement excédentaire, quand d'autres enregistrent une baisse sensible de leur population sur une même période. C'est le cas par exemple de l'île d'Apataki, dans la commune de Arutua, qui affiche une augmentation de plus de 20% de sa population entre 2012 et 2017, tandis qu'à l'inverse, des îles de la commune d'Anaa se caractérisent par un solde migratoire déficitaire de plus de 15% sur la même période.

C'est donc pour cette raison qu'à l'échelle archipélagique, nous avons préféré l'échelle insulaire que nous étudierons au travers des îles de Rurutu (archipel des Australes) et Ra'iatea (archipel des Iles-Sous-Le-Vent) à partir desquelles il s'agira d'interroger l'émergence potentielle d'un nouveau modèle mobilitaire en Polynésie française. Mais comment s'y prendre ? L'analyse des recensements de population réalisés entre 2007 et 2017, comme nous l'avons opéré dans la partie 1, est-elle à même de fournir une vision fine et pertinente de la réalité des mobilités contemporaines ? Il semble au contraire que cette approche trouve vite ses limites et qu'une démarche qualitative soit préférable pour diverses raisons. C'est ce qu'il s'agira de comprendre à travers le chapitre 4 qui éclairera de manière réflexive les coulisses de cette recherche, c'est-à-dire tout autant les doutes qui ont entouré l'identification des terrains d'étude, mais aussi les choix méthodologiques et leurs enjeux, les difficultés à faire du terrain dans un contexte où l'altérité culturelle et sociale est si forte, et particulièrement lorsqu'on est une jeune femme blanche doctorante, mais également au sein d'une équipe de recherche où l'articulation individuelle et/ou collective au terrain pose de nombreuses questions.

Une fois le cadrage théorique, méthodologique et géographique posé, il sera dès lors possible de rentrer dans le vif de notre questionnement dans le chapitre 5 consacré à l'analyse des parcours de vie des nouveaux habitants rencontrés à Rurutu et Ra'iatea. Comme les autres îles polynésiennes, celles-ci sont aujourd'hui le réceptacle de mobilités de toutes natures qui s'inscrivent certes dans une longue histoire circulatoire, mais qui relèvent aujourd'hui d'échelles, de temporalités et d'intentionnalités extraordinairement diverses qui questionnent l'existence d'un nouveau paradigme mobilitaire en Polynésie.

Au fond ces deux chapitres se font écho, car en venant faire du terrain à Ra'iatea et Rurutu, ma démarche participe de cette mobilité protéiforme qu'il s'agit de mettre à jour dans cette seconde partie.

Chapitre IV. Faire du terrain à Ra'iatea et Rurutu

L'analyse de l'évolution démographique des archipels réalisée précédemment permet d'avoir une idée des grandes tendances de mobilités qui animent le pays, principalement au cours des deux dernières périodes intercensitaires (2007-2012, 2012-2017). Néanmoins, cette échelle ne rend pas compte de la disparité des archipels. Leur étendue ainsi que la multitude d'îles qui les composent brouillent l'apparente homogénéité du territoire et nécessitent de resserrer la focale à l'échelle infra-archipélagique.

C'est pour cette raison que nous avons privilégié l'échelle insulaire dans cette thèse, et plus particulièrement à travers l'exemple des îles de Rurutu et Ra'iatea. Ce chapitre propose ainsi un retour réflexif sur la manière dont j'ai mené cette recherche et opéré mes choix. Il s'attachera à lever le voile sur la fabrique de cette thèse, du choix du sujet à la structuration de la réflexion, en passant par le choix des terrains, et des approches méthodologiques mobilisées.

Un premier temps est consacré à la façon dont j'ai progressivement circonscrit mon terrain d'étude puis élaboré un certain nombre de réflexions méthodologiques. Si les premiers terrains retenus pour l'enquête ont été choisis depuis la France métropolitaine, sur la base des statistiques des recensements de l'ISPF, leur périmètre a été réajusté après mon premier séjour en Polynésie française. C'est donc cette première expérience sensible et empirique qui a révélé deux éléments déterminants dans les choix scientifiques structurant ma thèse : la nécessité de développer une méthodologie qualitative pour rendre compte des circulations des individus qui (re)viennent dans les îles, puis l'intérêt de questionner ces problématiques à Rurutu et Ra'iatea.

Un second temps s'attache à mettre en évidence les différentes méthodes que j'ai mobilisées pour mener cette recherche dans les deux îles. Si une analyse statistique préalable a été réalisée pour identifier les profils des nouveaux habitants, c'est surtout une approche qualitative, attentive aux récits de vie de ces derniers, combinée à de l'observation directe et participante, qui constitue la base de cette recherche.

Un troisième temps propose un retour réflexif sur mon rapport au terrain, d'abord sur la manière dont j'ai abordé ce territoire ou dont j'ai mené les entretiens dans les îles polynésiennes en tant que femme, occidentale et doctorante, puis sur l'articulation entre ma propre recherche doctorale et celle de l'équipe de recherche à laquelle celle-ci est adossée.

1. Des choix et réflexions méthodologiques préalables...

Si les statistiques ont été utiles jusqu'à maintenant les résultats de cette thèse reposent principalement sur la réalisation d'entretiens qualitatifs et d'observations. La première partie de ce chapitre a donc plusieurs objectifs : il s'agira tout d'abord, d'expliquer l'intérêt de mettre en place une telle méthodologie dans les îles pour comprendre les mobilités et la manière d'habiter les territoires insulaires. J'expliquerai ensuite la manière dont j'ai construit mon terrain d'étude et pourquoi j'ai choisi de travailler à Rurutu et Ra'iatea. Enfin, dans un dernier temps je présenterai les deux îles afin d'avoir une idée des lieux dans lesquels les individus (re)viennent s'installer.

1.1. L'intérêt de mettre en place une méthodologie qualitative

L'étude des mobilités renvoie à la question du rattachement des hommes aux lieux. « Dans la plupart des collectes démographiques, la résidence est définie comme le lieu où l'individu « a coutume d'habiter », le plus souvent considéré comme unique » (Dureau, 2014, p.15). Dans un contexte caractérisé par des fréquentations temporaires, avec une population « circulante » alternant entre deux résidences géographiquement éloignées comme c'est le cas en Polynésie française, cette manière d'aborder les mobilités pose problème. Par exemple, où se fait recenser cette famille dont l'homme habite à Rurutu et dont la femme qui s'est installée à Tahiti pour la scolarité de leurs enfants, revient à chaque vacance à Rurutu ? Pendant longtemps, les recensements de population se faisaient dans le lieu où les personnes avaient passé le plus de temps, mais depuis plusieurs années ils sont devenus « déclaratifs », prenant en compte le « sentiment d'appartenance » à un lieu d'habitation. Ainsi les familles partagées entre plusieurs îles peuvent choisir le lieu où elles souhaitent se faire recenser. En reprenant l'exemple cité plus haut il est donc possible de recenser la famille dans deux îles, à Rurutu ou à Tahiti, selon ce que décide la famille. Les deux cas ayant d'ailleurs été relevés dans l'archipel des Australes.

Par ailleurs, l'outil du recensement n'enregistre pas toutes les mobilités, mais permet en réalité de compter davantage les migrants que les migrations, les premiers étant inférieurs aux seconds dans une période intercensitaire. La variation des durées intercensitaires est également une limite pour suivre l'évolution d'une population et pouvoir réaliser des comparaisons sur la durée. En Polynésie française, depuis 2002, la période intercensitaire s'étale sur 5 ans, mais auparavant elle était plus longue et variait d'une période à l'autre. Compte tenu des échelles démographiques très réduites des îles et communes polynésiennes, il n'est pas impossible que certaines populations puissent être surestimées ou sous-estimées. Une erreur, aussi petite soit-elle, peut avoir de grandes conséquences sur les résultats et les conclusions des recensements effectués. « De façon générale, la dynamique réelle de leur peuplement échappe à la comptabilité statistique, laissant de ce fait totalement démunis les organismes ayant en charge la gestion de ces territoires » (Dureau, 2014, p.17).

Lors d'un entretien, un membre de l'ISPF a également pointé certaines interrogations que pose le recensement de population et notamment le choix du superviseur en charge d'une subdivision et des agents recenseurs.

Concernant le superviseur²⁸, c'est la durée de sa mission qui interroge. Lorsque celui-ci change d'un recensement à l'autre, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble sur plusieurs années ou bien de comparer les résultats de deux recensements puisque la méthode n'est pas nécessairement la même et la sensibilité du superviseur peut aussi être différente. En revanche cela permet d'apporter de nouvelles approches, un nouveau regard sur la situation et mettre en évidence des erreurs que l'ancien superviseur ne voyait plus forcément et des points d'amélioration. Lorsque celui-ci est en charge du recensement plusieurs années de suite, cela permet d'avoir une homogénéité dans la manière d'appréhender le terrain, de suivre l'évolution de la population, savoir qui recenser et où, avoir une certaine connaissance de l'organisation sociale des îles, savoir reconstruire les ménages, savoir où les chercher et où les recenser, cela renvoie notamment aux situations de multirésidence. À l'inverse quand le nombre de recensements réalisés est trop important, l'approche risque d'être toujours identique avec une méthodologie qui ne change pas et qui devient moins adaptée à l'évolution du contexte. Il s'agit alors de trouver un compromis.

Le choix des agents recenseurs interroge également. Ce sont des personnes originaires des îles qui sont sollicitées par l'institut pour mener les enquêtes de recensements. Le superviseur de la subdivision recrute les agents recenseurs pour chaque île, mais ce sont les élus qui proposent des candidats minutieusement choisis au préalable. En effet il y a un réel enjeu pour eux de comptabiliser un maximum de personnes dans leur commune, car le nombre d'individus recensés influe sur l'importance de la commune et sur les aides qui lui sont accordées par le gouvernement. Aux Australes, l'enjeu est d'autant plus important que les élus de Rurutu souhaitent que l'île devienne la commune principale de l'archipel et utilisent comme argument, entre autres, le fait que l'île soit plus peuplée que Tubuai.

Les interrogations que posent les recensements de populations de manière générale ainsi que les problématiques soulevées par mon interlocuteur de l'ISPF – lui-même superviseur – sur la réalisation des recensements de population en Polynésie française montrent bien que la valeur des statistiques sur les îles peu peuplées est d'une très grande relativité et justifient amplement la nécessité de mettre en place une méthodologie qualitative qui viendrait compléter les résultats des études statistiques.

²⁸ Le superviseur est la personne qui organise les recensements de population et les supervise. Il recrute et forme les agents recenseurs pour chaque île.

1.2. Travailler à Rurutu et Ra’iatea : les étapes de la préparation et de la consolidation du terrain

Avant de décrire la méthodologie qualitative déployée sur le terrain, il s’agit d’abord d’expliquer la manière dont le terrain a été construit et comment Ra’iatea et Rurutu ont été choisies comme îles à investiguer pour analyser les évolutions des dynamiques migratoires en Polynésie française et les recompositions territoriales en cours.

1.2.1. Projet de thèse (2016) : des hypothèses formulées à partir des recensements de population

C’est tout d’abord en analysant les recensements réalisés par l’ISPF que j’ai commencé à dessiner mon terrain d’étude. À partir de l’étude de l’évolution des migrations interarchipels entre 2007 et 2012, nous avons proposé de travailler sur les îles des Tuamotu et des Australes dans mon projet de recherche (figure 41).

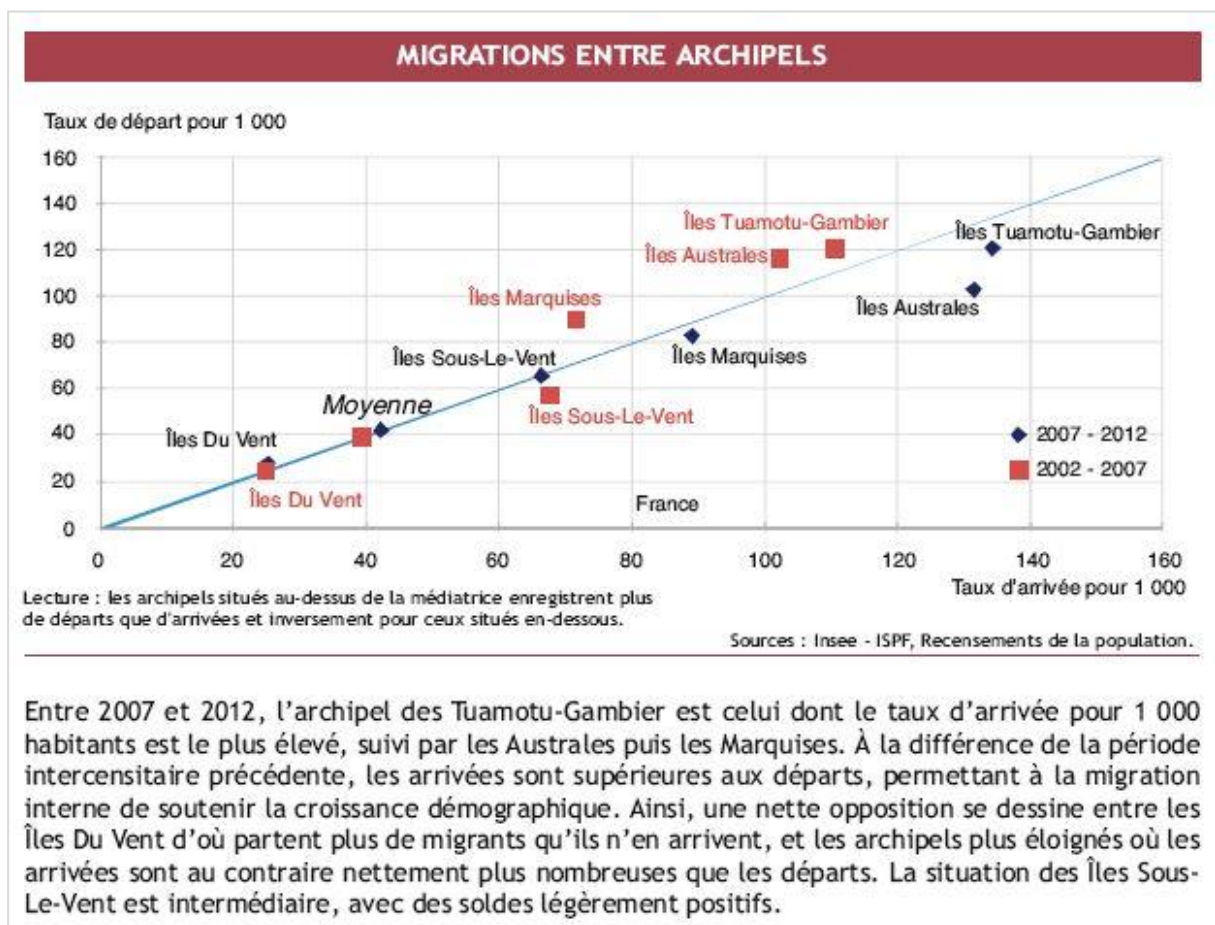


Figure 41. Les migrations interarchipels

Source : Insee-ISPF

Plus précisément, ce sont les îles de Rangiroa (Tuamotu-Gambier) et de Tubuai (Australes), chefs-lieux de ces deux archipels, qui avaient été retenues. Au-delà d'être les deux archipels qui enregistraient l'évolution la plus importante de leur solde migratoire entre les deux périodes intercensitaires (Vucher-Visin, 2014a ; 2014b), cela permettait d'analyser les dynamiques migratoires dans des lieux au degré de périphéricité différent : des archipels plus ou moins éloignés de Tahiti et plus ou moins connectés à cette dernière (figure 42).

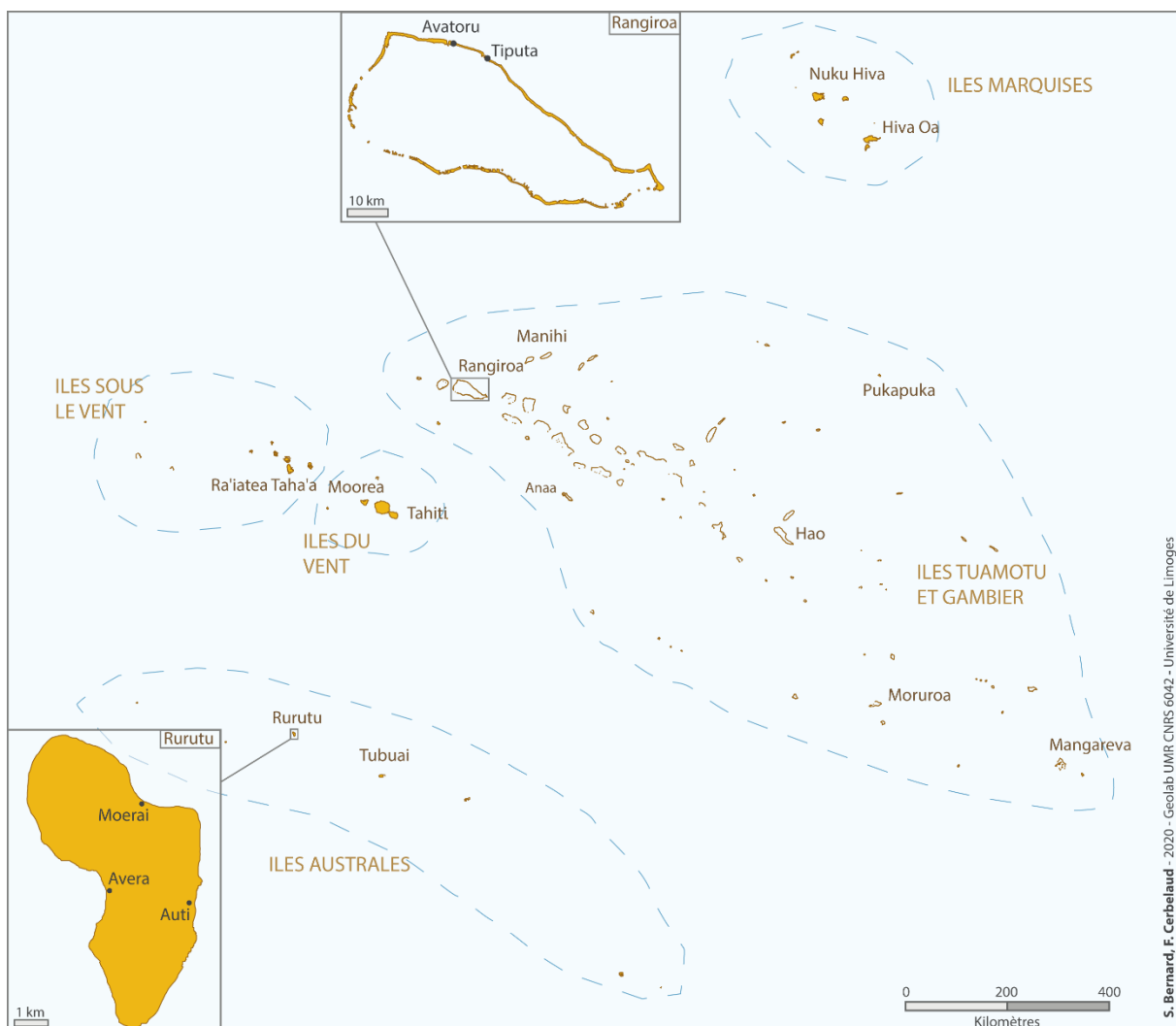


Figure 42. Les terrains du projet de thèse : une construction à partir des recensements de population (2016)

1.2.2. Première mission (2017) : choix des terrains et difficultés rencontrées

Après avoir obtenu mon contrat doctoral, les premiers mois de thèse ont été l'occasion d'analyser de manière plus fine l'évolution des soldes migratoires afin de définir quelle serait la première île que j'allais étudier. En prenant en compte les mouvements migratoires internes et externes au territoire, j'ai constaté que les Australes et les Marquises étaient les deux seuls

archipels à enregistrer une évolution positive de leur solde migratoire depuis 1996, qui devient même positif en 2012 (figure 43). Si l'archipel des Tuamotu-Gambier enregistre également un solde migratoire positif en 2012, celui-ci est plus instable depuis 1996 et dépend fortement du contexte (chapitre 3). Pour cette raison j'ai laissé de côté les îles des Tuamotu-Gambier et c'est autour des Marquises et des Australes qu'une réflexion a été menée pour le choix de l'archipel. Pour des questions financières, je me suis tournée vers l'archipel des Australes.

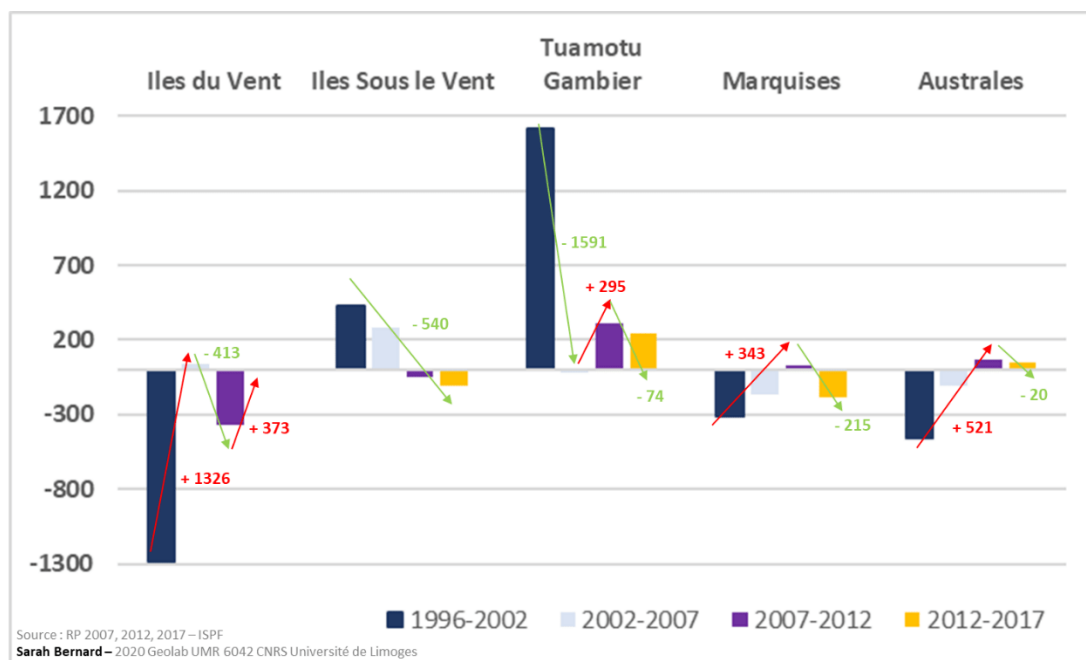


Figure 43. Évolution du solde migratoire des archipels entre 1996 et 2017

J'ai procédé de la même façon, en analysant l'évolution des soldes migratoires des cinq îles de l'archipel, pour choisir celle sur laquelle j'allais désormais me concentrer. En enregistrant le solde migratoire le plus important, l'île de Rurutu est ressortie comme étant le territoire exemplaire des dynamiques que je souhaitais analyser (figure 44).

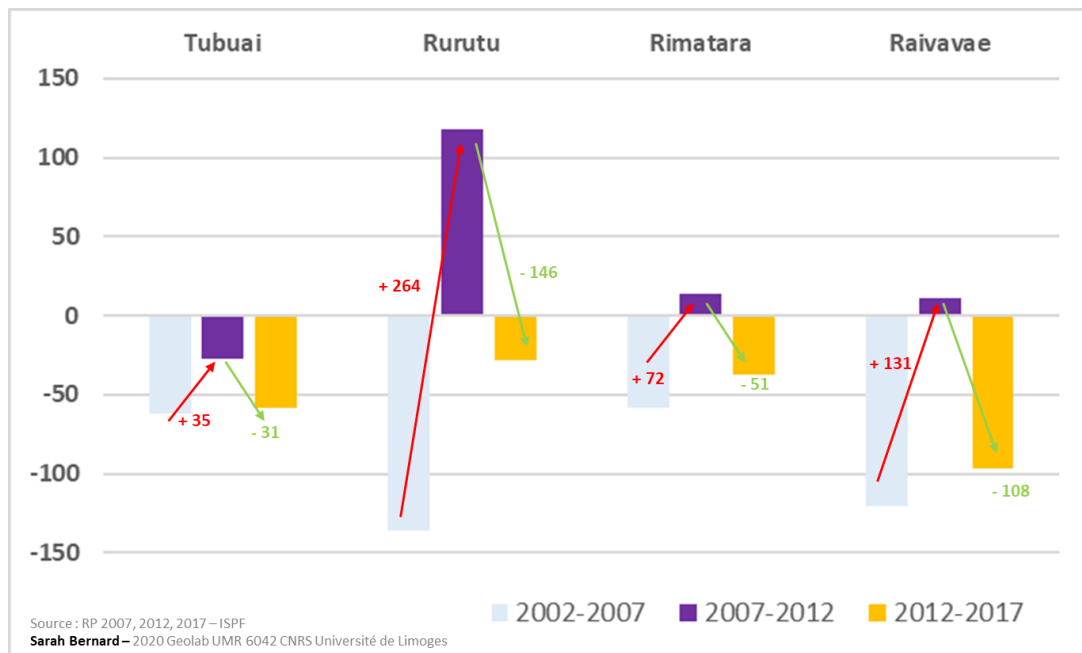


Figure 44. Évolution du solde migratoire des îles Australes entre 2007 et 2017

Par ailleurs, Tubuai étant le chef-lieu de l'archipel, passer quelque temps sur cette île me permettait de pouvoir rencontrer des personnes-ressources à l'échelle de la subdivision administrative de l'archipel. Ainsi, nous avons donc décidé de circonscrire ce premier terrain aux deux îles de Tubuai et de Rurutu (figure 45). L'objectif était d'enquêter des personnes (re)venues dans les îles entre 2007 et 2016, pour correspondre au recensement de population.

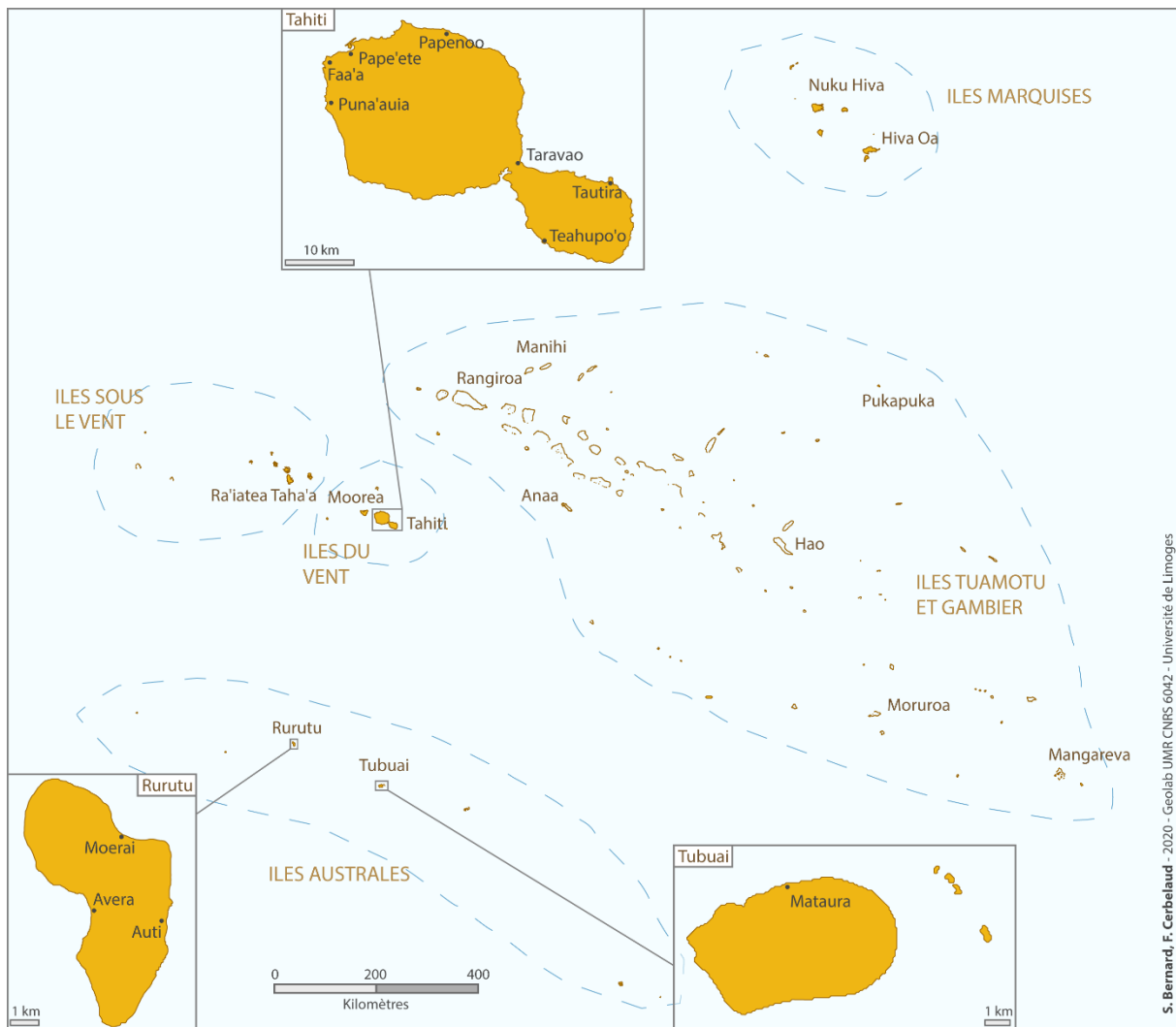


Figure 45. Les terrains de la première mission : une réflexion à partir des recensements de population (2017)

« Passer de l'objet au terrain, c'est passer d'une construction avant tout intellectuelle à une situation concrète » (Morelle et Ripoll, 2009, p.159), et ce passage est l'occasion de découvrir un terrain au-delà des représentations préconstruites sur lesquelles il repose (Staszak, 2003). N'ayant une connaissance de la Polynésie française qu'au travers des livres, des films et des revues scientifiques, ma première mission de quatre mois en 2017 a été l'occasion de m'immerger progressivement dans mon terrain de recherche. Les deux premiers mois m'ont permis de découvrir l'île de Tahiti où j'ai pu approfondir ma recherche bibliographique, rencontrer plusieurs enseignants-chercheurs de l'université de Polynésie française et des personnes ressources de différentes institutions du pays (membres de l'ISPF, responsables de services du Territoire, présidents d'association, etc.). Durant cette première phase de terrain j'ai également préparé mon arrivée à Tubuai et à Rurutu, trouvé un logement et pris quelques contacts notamment avec certains responsables des mairies et des services du Territoire présents dans les deux îles. La deuxième phase de terrain, à Tubuai et Rurutu, a été l'occasion d'expérimenter la grille d'entretien auprès des néo-arrivants et de rencontrer les personnes-

ressources contactées. Durant ma préparation à Tahiti, j'ai rencontré le responsable des Australes de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) qui m'a mise en contact avec un couple d'une pension de famille à Tubuai. Celle-ci venait de rouvrir suite au retour des hôtes sur l'île, un couple mixte, elle métropolitaine de Bretagne et lui originaire de Tubuai. Cette situation était donc idéale pour mon étude puisque les personnes chez qui j'allais m'installer pendant un mois correspondaient au profil de personnes que je souhaitais rencontrer. De la même manière, à Rurutu j'ai été hébergée dans une pension de famille située au centre du village principal de l'île, Moerai, dont j'avais eu le contact par un habitant de Tubuai.

Au-delà des personnes arrivées ou revenues depuis une dizaine d'années, j'avais pour ambition de recouper ce profil avec des personnes au statut socio-économique différent. À partir des recensements j'avais analysé les catégories socioprofessionnelles des habitants arrivés dans les dix dernières années dans les deux îles, j'avais donc une certaine idée du profil des personnes que je souhaitais rencontrer (cf. infra).

Mon ambition était vaine. Au-delà des difficultés à entrer en contact avec les habitants des îles, les entretiens que j'ai menés n'ont pas réellement révélé une diversité de profils. Si mes hôtes ont été accueillants, ils ne m'ont pas vraiment aidée à me mettre en contact avec d'autres personnes. Lorsque je suis arrivée à Tubuai, la pension dans laquelle je logeais était chargée d'organiser un repas pour les enseignants du collège. Cette première soirée a constitué la base du réseau que j'ai développé à Tubuai. C'est donc principalement au sein d'une toile de personnes au capital socioculturel proche du mien que j'ai évolué dans cette île : des individus ayant fait des études et (re)venus à Tubuai avec un poste à l'école, au collège, dans la fonction publique ou encore dans le secteur médical. Lorsque je suis arrivée à Rurutu, j'ai directement contacté une femme, docteur en écologie terrestre, dont j'avais eu le contact à Tahiti. C'est, principalement, cette personne qui constitue le socle du réseau que j'ai développé dans l'île. Si le profil des personnes rencontrées était plus diversifié qu'à Tubuai, je n'ai pas non plus eu l'impression de diversifier les profils.

Au-delà de l'échantillon, c'est mon ressenti de ne pas avoir saisi la vie dans ces deux îles qui a été source de frustration. Je n'ai pas eu l'opportunité de participer aux événements des îles, j'ai passé peu de temps avec mes interlocuteurs en dehors des entretiens et je n'ai pas eu l'occasion de découvrir les îles, guidée par exemple par l'un de ses habitants qui auraient pu me raconter l'histoire, les légendes, etc. Finalement l'accueil dans les pensions de famille ne s'est pas révélé très pertinent. À Tubuai comme à Rurutu, mes hôtes ne m'ont pas réellement aidée à rencontrer des personnes. Lorsque cela s'est produit, c'était surtout avec des métropolitains et des enseignants du collège ou de l'école primaire. Leur place au sein de la société insulaire ne leur permettait sûrement pas de se sentir légitimes pour me présenter à quelques habitants de l'île. Par ailleurs, ces structures touristiques n'ont pas réellement l'habitude de recevoir une personne durant un temps aussi long (un mois dans chaque île) et au fur et à mesure du terrain la cohabitation est devenue délicate. Partageant peu d'intérêts avec mes hôtes, n'ayant pas les mêmes points de vue ni les mêmes opinions, les moments

partagés sont devenus de plus en plus inconfortables et de moins en moins fréquents. Je ne rejette pas du tout la faute sur mes hôtes : me sentant plus à l'aise au fil des semaines passées sur l'île, mon attitude a peut-être évolué vers un comportement moins accepté dans ces milieux. Repartie frustrée de ce premier terrain, j'avais très envie d'y revenir, dans d'autres conditions et avec une manière différente d'aborder les îles.

1.2.3. Seconde mission (2018) : réflexion sur les difficultés rencontrées lors de la première mission pour le choix des îles

Ces moments de difficultés et de réflexions sont importants dans l'évolution de la thèse et il s'agit à présent d'assumer la part de subjectivité de ma recherche en ayant à l'esprit que « *l'enquête de terrain est d'abord une question de « tour de main », et procède à coups d'intuitions, d'improvisation et de bricolage* » (Olivier de Sardan, 2003, p.31).

La dimension superficielle de mes entretiens, lors de mon séjour dans les Australes, a réorienté la spatialité de mon terrain (figure 46). C'est au moment où je commençais à repenser mon terrain que le projet ENVI d'îles a débuté avec pour terrain central l'île de Ra'iatea. En effet, la diversité d'individus qui se croisent sur cette île (Polynésiens, *popa'ā*²⁹, fonctionnaire, plaisanciers, néo-entrepreneurs, agriculteurs, etc.) nous permettait de faire de l'île un laboratoire d'étude pour ces questions de mobilités insulaires et de recomposition des sociétés insulaires. Nous avons donc décidé que cette île constituerait également la deuxième partie de mon terrain de thèse, permettant ainsi de réaliser des entretiens qui pourraient enrichir à la fois le projet et ma thèse. Pour moi, c'était surtout la présence d'une amie, Juliette Languille³⁰, habitante de Ra'iatea, qui était une belle opportunité d'aborder le terrain d'une manière différente que dans les îles des Australes. Aussitôt contactée, Juliette Languille a activé son réseau de connaissances personnelles et professionnelles pour m'introduire dans la société insulaire de Ra'iatea. J'ai donc été hébergée chez deux de ses amis qui ont joué un rôle déterminant dans ma recherche.

J'ai eu beaucoup plus de facilité à obtenir des entretiens, j'ai été invitée à m'insérer dans divers groupes sociaux et à participer à de nombreuses activités de l'île. Très souvent la discussion que je menais avec mes interlocuteurs se poursuivait au-delà de l'entretien même, lors d'un repas, d'une promenade en mer ou en montagne, en visitant les vallées ou encore les *fa'a'apu*³¹, chacun me racontant les histoires de leur vie et de leur île. À Ra'iatea, j'ai mené des entretiens auprès d'individus présentant une plus grande diversité de profil que dans les

²⁹ Étranger

³⁰ Rencontrée en 2015 lors d'un stage que nous réalisons au sein du GIE Océanide à Nouméa, Juliette Languille travaillait dans le cadre des projets INTEGRÉ et UNESCO à Ra'iatea. Installée depuis 2015 sur l'île, elle est consultante en environnement et a intégré le programme ENVI d'îles fin 2018 pour assurer le lien entre les chercheurs de France et les personnes enquêtées de Ra'iatea.

³¹ Terrain de culture

Australes, mais ce sont surtout les observations faites et les discussions que j'ai eues en « off » qui ont enrichi de manière incontestable les données collectées et permis une meilleure compréhension de la vie insulaire.

Cette expérience a renforcé mon envie de trouver un moyen de retourner dans les Australes d'une manière différente. C'est la rencontre de Jean-Pierre Magellol, responsable de l'archipel des Australes pour le recensement de population, qui a permis ce nouveau séjour à Rurutu en me mettant en contact avec Ritia Taae, agent recenseur pour le recensement de la population pour l'île de Rurutu. Au-delà de m'accueillir chez elle, Ritia Taae a joué un rôle clé pour mon étude en me mettant en contact avec quelques individus de son réseau et en m'offrant l'opportunité de partager de nombreux moments avec elle. De la même manière qu'à Ra'iatea, les entretiens ont été réalisés auprès d'individus aux profils diversifiés et j'ai pu découvrir l'île accompagnée de ses habitants qui me racontaient les histoires de leur vie, de leur île et leurs projets de vie.

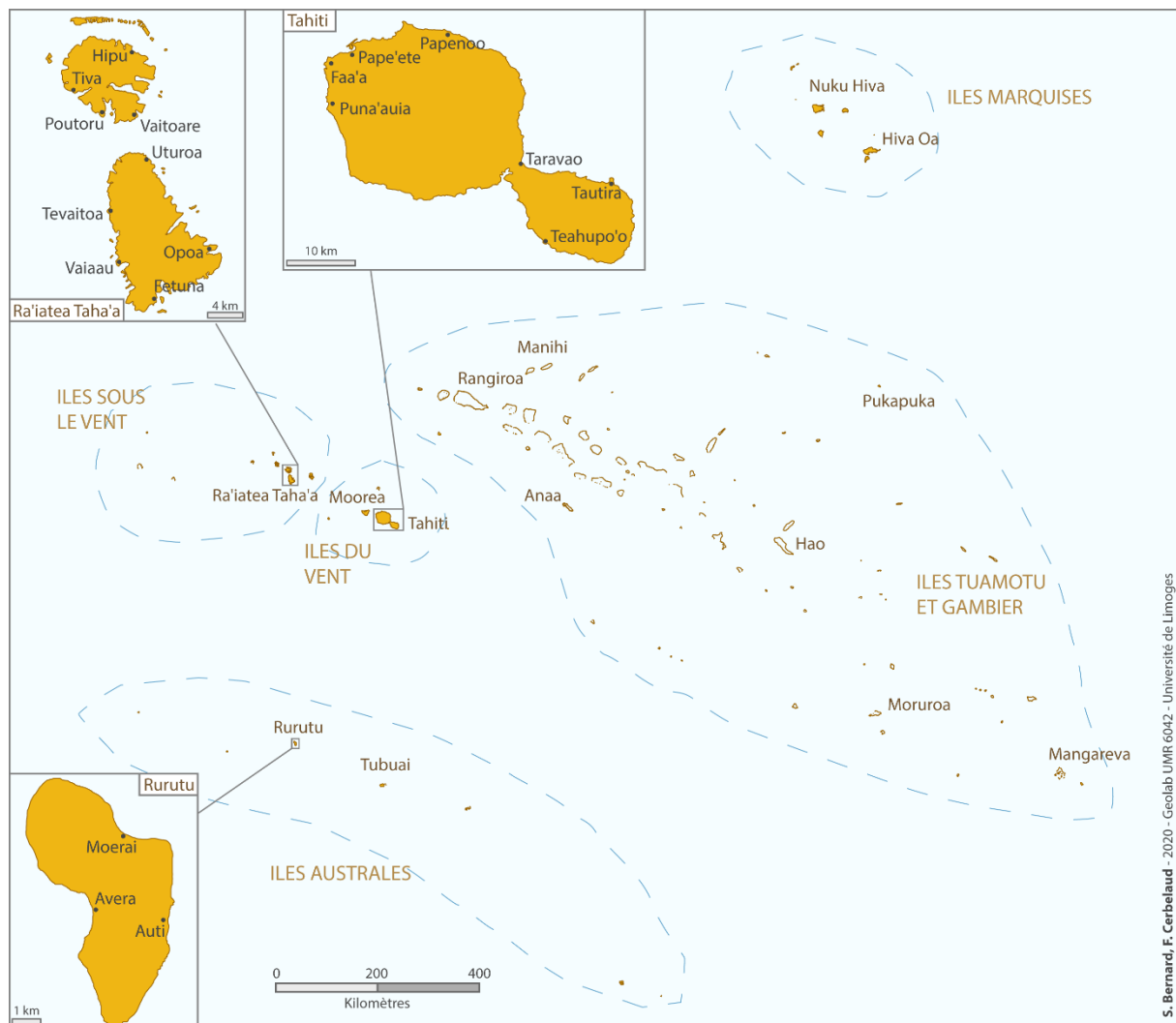


Figure 46. Les terrains de la seconde mission : une construction à partir des difficultés rencontrées lors de la première mission (2018)

Ma thèse s'organise donc entre plusieurs lieux, dont la Polynésie française, où se situe le terrain de recherche de ma thèse, et la France, où se situe mon laboratoire de recherche. Mon terrain de recherche se décompose en plusieurs temps (figure 47) dont un premier temps en 2017 qui a permis de tester le territoire d'étude et la grille d'entretien dans les deux îles de Tubuai et Rurutu et un second temps en 2018, plus long, qui a permis d'approfondir le sujet dans les îles de Ra'iatea et Rurutu. Ces deux temps forts ont été entrecoupés d'un moment de réflexion à Limoges. Cette prise de recul a été essentielle pour transcrire les entretiens, réinterroger le sujet de la thèse et redessiner mon terrain de recherche qui a permis d'aborder les îles de différentes manières. Un troisième temps de restitution dans les îles sera nécessaire à la suite de la rédaction. Au-delà de transmettre les réflexions que j'ai menées et les résultats que j'ai obtenus cette restitution constitue un terrain en soi puisque les échanges pourront conforter ou contredire certains résultats et pourront être utilisés et valorisés par la suite.

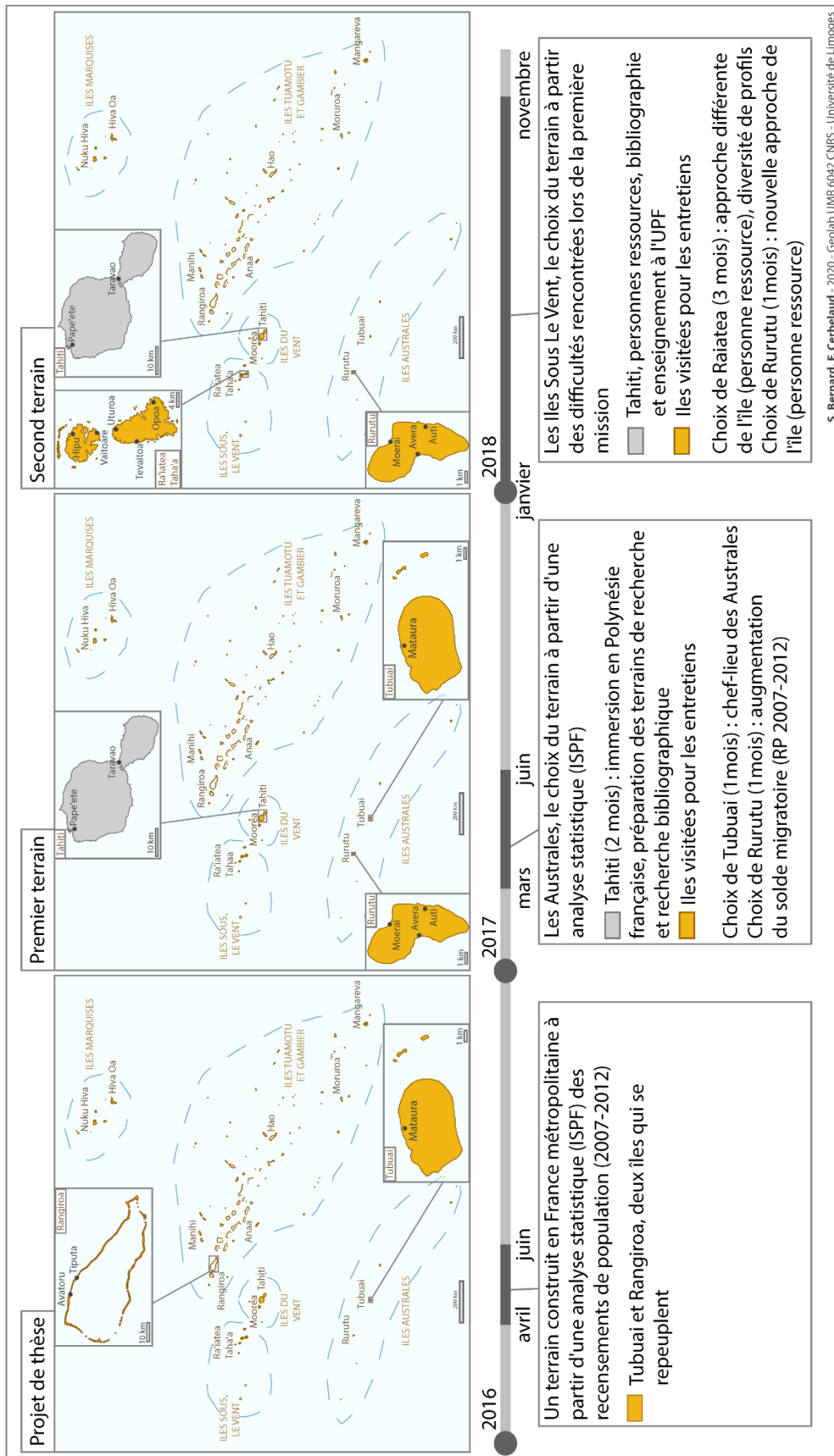


Figure 47. Les étapes de la construction du terrain de recherche

1.3. Rurutu et Ra'iatea : des territoires insulaires aux multiples facettes

La manière dont j'ai choisi les îles sur lesquelles j'allais mener les entretiens ainsi que la façon dont je les ai abordées étant désormais explicité il s'agit maintenant de dresser le portrait de Rurutu et de Ra'iatea afin de comprendre ce que les îles offrent comme opportunités ou aménités aux néo-arrivants qui souhaitent s'y installer ou y revenir. Sur certains plans – la connexion avec l'extérieur, la présence de services, le développement touristique, etc. – les deux îles étudiées sont disparates. Les présenter paraît alors important dans la mesure où elles possèdent différents atouts qui vont attirer des personnes aux profils, histoires et représentations variés.

1.3.1. Rurutu, une île dans la « Polynésie de l'aventure » (Gay, 1990)

L'île de Rurutu (figure 48), située dans l'un des archipels les plus éloignés de Tahiti, les Australes, aussi appelé Tuha'a pae (composé des cinq îles de Tubuai, Rurutu, Rimatara, Raivavae et Rapa), se compose d'une commune, du même nom, divisée en trois communes associées : Moerai, Avera et Auti, elles-mêmes divisées en plusieurs districts. La population, répartie dans les trois communes associées, augmente légèrement d'un recensement à l'autre depuis 1983 pour atteindre 2466 habitants en 2017. Rurutu est donc un territoire faiblement peuplé avec 77 habitants au km² en 2017. Moerai est considéré comme le village principal de l'île puisque les principaux services y sont implantés : mairie, école, collège, hôpital, gendarmerie, etc. ainsi que l'aéroport et le port principal de ravitaillement. Par ailleurs, depuis 1983, elle a toujours été la commune associée la plus peuplée. Séparé de Tahiti par 570 km d'océan l'île est marquée par un fort degré d'enclavement : deux bateaux par mois ravitaillent la société Rurutu et trois à quatre avions par semaine desservent l'île selon la saison touristique.

Si l'île de Tubuai chapeaute l'archipel au niveau administratif, Rurutu joue également un rôle central pour certaines activités : le collège de Moerai accueille les élèves de Rimatara, la Maison Familiale Rurale (MFR) reçoit des élèves de tout le territoire et quelques personnels médicaux, seuls représentants du territoire dans l'archipel, sont établis à Rurutu, par exemple le dentiste. L'île possède également quelques antennes de services du territoire, comme celles de la direction de l'agriculture et du service de l'équipement, pour lesquels elle ne dépend pas de Tubuai. Dans le secteur touristique, Rurutu a acquis une place importante dans les imaginaires collectifs, elle imprègne les représentations de « la Polynésie de l'aventure » (Gay, 1990) en étant désormais reconnue pour les deux activités qui font la réputation de l'île : l'observation des baleines et la découverte des grottes.

En 2015, le niveau de vie médian mensuel des habitants des Australes était inférieur d'un tiers à celui de l'ensemble de la Polynésie française (Bouzerand, 2018). Plus précisément, il était de 58 000 F.CFP (environ 480€/mois) aux Australes, contre 91 000 F.CFP en Polynésie et 192 000 F.CFP en France. Par ailleurs, la part de revenus très modestes est ici plus importante qu'ailleurs. Alors qu'en France métropolitaine 16% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce pourcentage monte à 26% en Polynésie française et à 32% aux Australes³². Pourtant, Rurutu compte parmi les îles ayant un taux d'activité relativement important avec environ 53,7% d'actifs en 2017. Le dynamisme de l'île repose sur de nombreuses activités économiques, telles que l'agriculture, la pêche, l'artisanat, les services publics (La Poste, la direction de l'agriculture, le service de l'équipement, l'hôpital, la mairie, la gendarmerie, les écoles et le collège) ou encore le tourisme.

De nombreux événements culturels comme le Heiva en juillet, le tour de l'île - Tere'a'ati – en janvier, les fêtes protestantes de mai ou encore les mariages structurent la vie de l'île et les activités qui en découlent, dont la danse, la musique ou le tressage des feuilles de pandanus participent à cette économie culturelle omniprésente sur l'île comme me l'explique ce couple :

« George : oui, mais ne te fie pas à ce que tu vois ici parce que souvent ça part sur Tahiti

Romane : Les gens se déplacent à Tahiti pour faire des expositions

G : jusqu'à Ra'iatea, partout, ils partent avec le stock de marchandises et ils vendent

Sarah : Les femmes d'ici qui partent à Tahiti ou dans les autres îles pour vendre

G : Voilà et puis il y a des associations d'ici en communication avec les associations de Tahiti, ils envoient, ils passent des commandes, etc. Je pense que c'est la première économie de l'île, l'artisanat » (George et Romane, 70 ans, Rurutu, Etranger/Native, Revenants³³)

Enfin, la culture du taro, l'une des plus anciennes traditions agricoles polynésiennes (Vérin, 1969), et plus largement l'agriculture et la pêche, participent aussi au dynamisme de l'île et façonne l'identité insulaire, à l'image de ce que cet homme explique :

« Un vrai Rurutu il a sa tarodièrre, il a sa plantation de manioc, il a ses animaux qu'il élève, les cochons, il a tout ça quoi, c'est quelqu'un de complet je parle pour les hommes tu vois il a la pêche, il est capable d'aller à la pêche, ça, ça fait partie de la culture, tu vois t'es pas un vrai Rurutu si tu sais pas faire ça parce que le Rurutu est travailleur et puis il

³² Le seuil de pauvreté ou « seuil de bas de revenus » désigné par l'ISPF, correspond à 115 000F.CFP/mois en France métropolitaine, 55 000 en Polynésie française et 35 000 aux Australes (ISPF, 2018).

³³ Pour chaque individu que je mentionnerai, je caractériserai son profil en précisant à chaque fois son âge, l'île où il vit, s'il est étranger (E) ou natif (N) et s'il est Primo-arrivant (P) ou Revenant (R) (cf. infra – 2.1.3. Les modalités de l'analyse)

maîtrise son milieu tu vois et si tu le fais pas, t'es pas un Rurutu » (Renault, 35 ans, Rurutu, Natif, Revenant).



Figure 48. Rurutu dans le contexte de la Polynésie française

1.3.2. Ra'iatea, une île sur « l'axe du mythe » (Gay, 1990)

Ra'iatea (figure 49), située dans l'archipel de la Société et dans la subdivision des îles Sous-le-Vent, aussi appelée les Raromatai (composé des cinq îles de Ra'iatea, Taha'a, Huahine, Bora Bora et Maupiti), se compose de trois communes : Uturoa, Taputapuatea et Tumaraa. Elles-mêmes divisées en communes associées : Avera, Opoa, Puohine pour Taputapuatea et Tevaitoa, Vaia'au, Tehurui et Fetuna pour Tumaraa. La population, répartie sur toute l'île, augmente d'un recensement à l'autre depuis 1983 pour atteindre 12 249 habitants en 2017. Ra'iatea est le territoire insulaire de la Polynésie française qui comptabilise le plus d'habitants après Tahiti même s'il est faiblement peuplé en termes de densité avec 73 habitants au km² en 2017. Séparée du centre urbain de Papeete par 240 km d'océan, l'île est approvisionnée tous les jours par deux goélettes, l'Hawaikinui et le Taporo et, chaque jour, six à huit vols desservent la destination selon la saison touristique.

Si chaque commune accueille sur son territoire plusieurs services principaux tels que la mairie, les écoles et même un collège à Avera, Uturoa est malgré tout considérée comme la commune principale de l'île, mais aussi de l'archipel. À l'échelle de l'île, c'est dans cette commune que se situent les deux principales portes d'entrée de l'île : l'aéroport et le port où sont débarquées les marchandises des deux goélettes qui approvisionnent l'île ainsi que les touristes des bateaux de croisières. Elle est la commune (3736 habitants) la plus densément peuplée avec 234 habitants au km² en 2017 contre 54 habitants par km² et 52 habitants par km² respectivement pour les communes de Taputapuatea (4792 habitants) et Tumaraa (3721 habitants). En regroupant certains services du territoire et plusieurs commerces et structures : lycées, hôpital, magasins (alimentaire, vêtement, etc.), marché, cafés et restaurants, coiffeurs, salle de sport, etc. la commune d'Uturoa offre un dynamisme économique, administratif et social non négligeable et se positionne comme petit centre pour les Îles Sous-le-Vent : l'hôpital et les lycées³⁴ accueillent les habitants et les étudiants de toutes les îles de l'archipel.

À l'échelle de la Polynésie française, si l'île est restée à l'écart du développement touristique pendant longtemps, elle prend une place de plus en plus importante ces dernières années. D'une part, l'inscription au patrimoine culturel de l'UNESCO du *marae* Taputapuātea positionne l'île et plus particulièrement la commune associée d'Opoa, où se situe le *marae*, au cœur des circuits touristiques du territoire. D'autre part, avec deux marinas, elle se présente comme LA base nautique de la Polynésie française qui abrite les principales compagnies charters organisant des croisières à la voile au départ de Ra'iatea et à destination des différents archipels polynésiens, mais également la plupart des plaisanciers au long cours en escale sur ce territoire. Enfin, elle est au cœur de deux compétitions internationales qui attirent de nombreux touristes et font la renommée de la Polynésie française : la Tahiti Pearl

³⁴ Depuis 2019 les élèves de Bora Bora ne viennent plus poursuivre leurs études à Ra'iatea après le collège puisqu'un lycée a ouvert sur l'île.

Regatta, régata internationale de voile aux Îles Sous-le-Vent et l'Hawaiki nui, une compétition internationale de pirogues polynésiennes appelées *va'a*.

En 2015, les ressources moyennes mensuelles des habitants des Îles Sous-le-Vent étaient de 83 000 F.CFP (environ 695€/mois) contre 145 000 F.CFP en Polynésie française et 230 000 F.CFP en France (Sierra-Paycha et Lesage, 2019). Malgré tout, Ra'iatea se trouve parmi les îles ayant un taux d'activité relativement élevé avec environ 49,2 % d'actifs en 2017 même si ce sont, comme à Rurutu, les personnes sans activité professionnelle qui sont les plus représentées. Le dynamisme de l'île repose sur de nombreuses activités variées : celles du secteur territorial et médical, l'éducation, l'agriculture, avec le développement des cultures de vanille sous ombrière ou de la perliculture, et le tourisme qui se développe autour des croisières charter, la visite du *marae* Taputapuātea, les randonnées pédestres, les balades en canoé sur la rivière Faaroa ou en vélo électrique autour de l'île et à Taha'a, etc. Ra'iatea compte de nombreux entrepreneurs et plusieurs entreprises voient le jour dans différents secteurs : alimentation, bâtiment, activités de loisirs, voile, etc.

Enfin l'île, vit au rythme de plusieurs évènements locaux et internationaux. Les fêtes du Heiva sont, bien entendu, célébrées en juillet. De nombreux festivals animent l'île tout au long de l'année et participent désormais à sa renommée comme la Tahiti Pearl Regatta en mai, le Ra'iatea Gliss Festival en janvier, une compétition locale de sport de glisse, l'Hawaiki nui en octobre, ou encore les raids organisés dans les îles comme le raid Apetahi à Ra'iatea ou le raid Vanille à Taha'a.

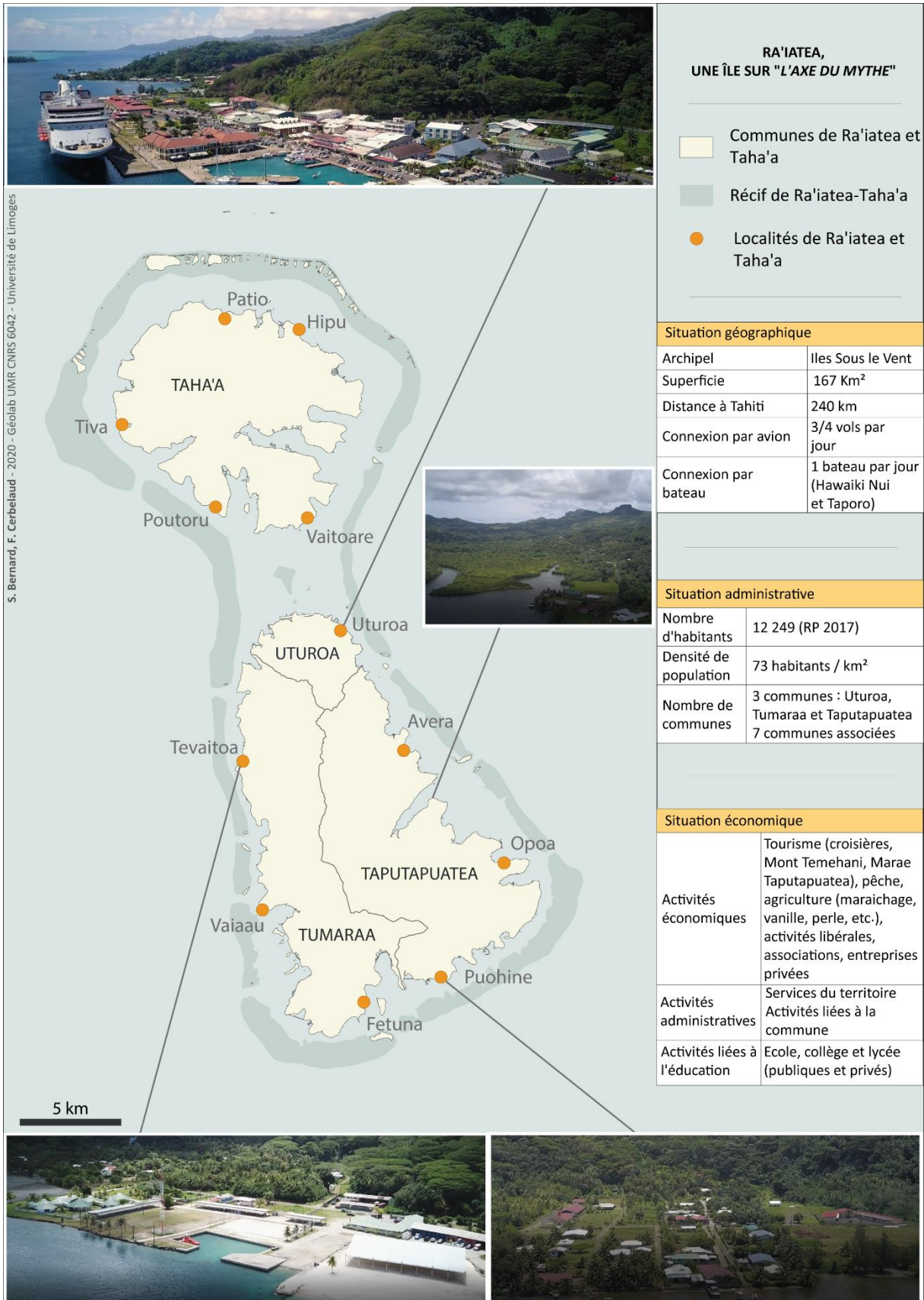


Figure 49. Ra'iatea dans le contexte de la Polynésie française

2. ... au travail de terrain

C'est à Rurutu et Ra'iatea que j'ai décidé de travailler et de collecter les histoires de vie qui permettront d'illustrer mes propos. Il est donc nécessaire maintenant de présenter la méthodologie que j'ai déployée sur ces deux îles. Si les statistiques ont constitué des données précieuses jusqu'à maintenant, que ce soit pour analyser l'évolution des mobilités et connaître les profils types des migrants (chapitre 3) ou pour définir mon terrain d'étude (chapitre 4 - § 1.2), l'analyse des mobilités dans les îles et de la manière dont les nouveaux habitants investissent et pratiquent l'espace, nécessitent la mise en place d'une méthodologie qualitative. La réalisation d'entretiens permet en effet de saisir de manière plus précise les trajectoires des personnes, leurs motivations et la manière dont elles vivent sur les îles. Dans un second temps, je présenterai les néo-arrivants de ces îles, mon échantillon ainsi que la manière dont je suis entrée en contact avec eux.

2.1. Les différentes étapes du protocole de recherche

Ma méthodologie repose sur une démarche qualitative qui consacre une place dominante aux entretiens : 124 entretiens ont été réalisés auprès de néo-arrivants. Il s'agit donc maintenant de décrire la manière dont je m'y suis prise pour mener cette étude. Qui ai-je rencontré ? Plusieurs auteurs (Cognard, 2010 ; Simard, 2011 ; Tommasi, 2014) ont, en effet, souligné la difficulté à définir la notion de néo-arrivant. Quels critères utiliser pour délimiter cette catégorie hétérogène et floue ? (Chapitre 1). Ce premier temps présente concrètement les néo-arrivants de cette étude, la grille que j'ai déroulée lors des entretiens et la manière dont j'ai traité et analysé les données collectées.

2.1.1. Les acteurs rencontrés et leurs liens à l'île

Si pour l'ISPF un nouvel arrivant est une personne qui habitait, lors du précédent recensement, dans une autre commune que celle où elle réside actuellement, j'ai utilisé pour mon étude une définition plus souple (Tommasi, 2014). J'ai interrogé dans ma thèse des néo-arrivants, originaires ou non de Ra'iatea ou Rurutu, (re)venus s'installer sur les îles ces dernières années et qui y vivent de manière permanente au moment de l'entretien. La durée d'installation est restée relativement ouverte, car il me semblait difficile de déterminer une date à partir de laquelle une personne cessait d'être un nouvel habitant. J'ai tout de même gardé en tête la date de 2007 pour que l'analyse de mes entretiens puisse correspondre aux données des recensements de population auxquelles j'ai eu accès et que j'ai analysées pour contextualiser mon étude. Ce critère n'est cependant pas resté strict puisque j'ai interrogé des personnes venues ou revenues dans les îles au début des années 2000. D'ailleurs, à Rurutu j'ai eu l'opportunité de rencontrer quelques anciens militaires métropolitains arrivés en Polynésie

française dans les années 1980 dans le cadre du CEP et qui se sont installés à leur retraite à Rurutu avec leur femme originaire de l'île. Si je ne compte pas ces individus dans mon échantillon de néo-arrivants, leur regard sur l'évolution de l'île et du territoire plus globalement a été très enrichissant. Néanmoins, la majorité des personnes que j'ai enquêtées sont arrivées entre 2007 et 2018.

L'échantillon de néo-arrivants se compose de deux grandes catégories : les primo-arrivants et les « revenants » (Richard et al., 2014). Comme toutes catégories, celles-ci ne sont ni homogènes, ni figées, elles se composent d'une multitude d'individus aux profils variés qu'il s'agit d'affiner.

La première catégorie, les primo-arrivants, sont les personnes étrangères aux îles de Ra'iatea et de Rurutu qui sont venues s'y installer ces dernières années. Cette catégorie regroupe des Polynésiens originaires d'une autre île de Polynésie française venus pour le travail ou suivre un conjoint, des Français qu'ils soient enseignants au collège ou au lycée en détachement pendant deux ou quatre ans, des plaisanciers faisant escale quelques mois voire quelques années sur les îles ou bien à la recherche d'une certaine qualité de vie, et des étrangers.

Les premiers résultats permettent d'aborder la seconde catégorie par le prisme du lien à l'île. Deux types de liens peuvent être relevés : le premier concerne les personnes ayant un lien matriciel avec l'île considérée comme la « terre-mère » (Saura, 2013, p.203), le second regroupe celles qui ont construit un lien fortuit avec elle.

Le premier regroupe les personnes originaires des îles de Rurutu ou de Ra'iatea. Sur la base de la définition de J.L Rallu un migrant de retour sera une personne revenue résider sur son île d'origine, sans préjuger des intentions de rester définitivement ou de partir de nouveau. En effet, « *il faut abandonner l'idée qu'un migrant de retour doit être une personne qui ne repartira pas* » (Rallu et al, 1997, p.136). Par ailleurs, J.L Rallu comptabilisait dans les migrations de retour les Océaniens nés dans les pays d'accueil et revenus dans le pays de leur parents, constituant ainsi des migrants « de retour » de la seconde génération. De la même façon, à l'échelle de la Polynésie française, les personnes « de retour » dans l'île de leurs parents seront également considérées comme des migrants de retour. Plus largement, les personnes de retour sur les terres de leurs ancêtres seront considérées comme des individus de retour, même si elles ne sont jamais venues sur l'île auparavant.

Ces personnes peuvent donc être nées à Ra'iatea ou Rurutu, y avoir grandi et être parties au moment de leur scolarité pour y revenir quelques années après, à la fin de leurs études ou plus tard au moment de la retraite. En effet, dans ces îles il n'y a pas toujours toutes les structures scolaires nécessaires pour ceux qui souhaitent poursuivre leur scolarité jusqu'au bac général et au-delà. À Rurutu, la plupart des élèves quittent leur île à l'âge de 15 ans, après le collège, pour poursuivre leur scolarité au lycée à Tahiti. À Ra'iatea, les élèves sont plus chanceux puisque l'île propose deux lycées. S'ils souhaitent poursuivre en études supérieures, s'engager dans l'armée ou chercher du travail, les élèves partent à 18 ans pour aller à Tahiti ou en France. Mais, ces personnes originaires des îles de Rurutu ou de Ra'iatea peuvent ne

pas avoir grandi sur l'île. Elles peuvent ne jamais y avoir mis les pieds, mais y avoir de la famille malgré tout ou bien y avoir séjourné pendant les vacances pour rendre visite à la famille. Quelle que soit la situation, ces personnes intègrent dans leur patrimoine des terres familiales héritées depuis une ou plusieurs générations.

Le second regroupe des individus non originaires de l'île qui ont effectué un ou plusieurs séjours de quelques mois voire de quelques années et qui décident de revenir y vivre suite à ces expériences initiales. C'est le cas, par exemple, d'individus venus une première fois sur l'île dans le cadre des études, pour le lycée ou pour y faire un stage, ou du travail et qui décident d'y revenir après avoir séjourné ailleurs entre temps.

Plusieurs auteurs ont souligné les limites de ces catégories (chapitre 1) qui sont des outils intéressants de classification, mais dont les frontières sont souvent malléables (Tommasi, 2014). La dichotomie revenants / primo-arrivants n'est qu'une possibilité de catégorisation parmi tant d'autres. Dans le cadre d'une étude sur les mobilités insulaires, ces deux catégories sont intéressantes puisqu'elles mettent en lumière les rapports à la mobilité et à la localité. Sur son terrain d'enquête, G. Tommasi notait que « *cette classification reste opérationnelle, car les habitants eux-mêmes se reconnaissent ou définissent les autres en tant que « d'ici » ou « nouveaux habitants »* » (Tommasi, 2014, p.207). Si, en Polynésie française, une personne non originaire d'une île ne peut jamais être considérée comme « d'ici » j'ai choisi de regrouper les néo-arrivants étrangers qui avaient déjà séjourné sur l'île avec les revenants. En effet, ils présentent un lien à l'île, certes différents des revenants originaires de l'île, mais existants malgré tout, contrairement aux primo-arrivants qui n'ont aucun lien avec l'île avant de s'y installer.

Enfin, les personnes-ressources forment la troisième catégorie identifiée pour les entretiens, ce sont des responsables politiques (maires, administrateurs des archipels, directeurs de services du territoire, etc.) ou des responsables associatifs. Rencontrer ces personnes m'a permis d'avoir leur ressenti sur les mobilités dans leur île et l'intégration des nouveaux habitants. Plus globalement, ils m'ont expliqué le fonctionnement de leur commune et m'ont aidée dans la connaissance du territoire et de ses acteurs. J'ai également rencontré des responsables d'associations ou des personnes très actives au sein d'associations. Au-delà d'avoir un aperçu du déroulement de la vie insulaire, la plupart de ces personnes-ressources étaient elles-mêmes des néo-arrivants, revenants ou primo-arrivants. Les rencontrer permettait également de dérouler la grille d'entretien proposée aux néo-arrivants (tableau 4).

Acteurs rencontrés	Caractéristiques	Liens à l'île
« Revenants »	<ul style="list-style-type: none"> Néo-arrivants natifs de l'île de Ra'iatea ou de Rurutu, ou ayant des ancêtres sur ces îles, revenus y vivre dans les dernières années. Néo-arrivants ayant séjourné (scolarité, stage, etc.) une première fois à Ra'iatea ou Rurutu qui décident de revenir y vivre – ces individus peuvent être originaires d'une autre île, de France ou de l'étranger. 	<ul style="list-style-type: none"> Néo-arrivants originaires de l'île. Néo-arrivants ayant séjourné une première fois sur l'île.
Primo-arrivants	<ul style="list-style-type: none"> Néo-arrivants originaires d'une autre île de Polynésie française, de France ou de l'étranger venus s'installer pour la première fois à Ra'iatea ou Rurutu ces dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> Néo-arrivants n'ayant pas, ou peu, de lien à l'île.
Personnes ressources	<ul style="list-style-type: none"> Responsables politiques (maires, administrateurs des archipels, etc.). Responsables associatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Individus originaire de l'île ou ayant séjourné une première fois sur l'île.

Tableau 4. Synthèse des acteurs rencontrés pendant les entretiens de terrain

2.1.2. Collecter des parcours de vie

Les premiers jours de terrain sur chaque île étaient consacrés à rencontrer les personnes-ressources. À l'exception de la commune de Tumaraa, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les responsables politiques des communes de Rurutu, Uturoa et Taputapuatea, des responsables d'associations environnementales et culturelles ou encore de l'ADIE à Ra'iatea ou de la Maison Familiale Rurale (MFR) à Rurutu.

Des questions semi-ouvertes étaient posées lors des entretiens conduits, pour la plupart, individuellement et pour certains en couple (13). En fonction de la disponibilité des personnes, des lieux et horaires convenables, les entretiens se sont déroulés chez la personne, à son lieu de travail ou dans un café. Leur longueur dépendait de la volonté et de l'aisance des personnes. Généralement ils duraient au moins trois quarts d'heure et pouvaient s'étendre jusqu'à quelques heures.

La grille d'entretien (annexe 2) se composait de quatre thèmes à aborder avec des questions ouvertes afin de laisser parler librement les personnes. Il s'agissait de laisser le fil de la conversation se dérouler en passant d'un thème à l'autre permettant à l'enquêté de développer ses propos comme il le souhaitait.

Thème 1. La trajectoire migratoire

Après m'être rapidement présentée et avoir exposé dans ses grandes lignes l'étude que je menais, l'entretien débutait directement par la thématique de la trajectoire migratoire, la première question étant : « Peux-tu me raconter d'où tu viens et comment tu es arrivé(s) ici (à Ra'iatea ou Rurutu) ? ». L'objectif était que la personne raconte son histoire de vie, en précisant les différents lieux qu'elle avait fréquentés et les raisons qui l'avaient poussée à quitter ces lieux et à s'installer ou revenir à Rurutu ou Ra'iatea.

Thème 2. La vie dans l'île

Ensuite, la deuxième thématique s'intéressait à la vie dans l'île. Plusieurs sous-thèmes étaient abordés. Tout d'abord comment s'est passée leur installation sur l'île, est-ce qu'ils ont eu accès à un logement facilement et de quelle manière, etc. Puis j'abordais les activités, professionnelles et de loisirs, qu'ils menaient sur l'île. S'intéresser aux lieux d'habitation et aux lieux fréquentés pour le travail et pour le loisir a permis d'identifier les espaces de vie et les réseaux d'appartenance des néo-arrivants. Enfin le dernier sous-thème abordait les ressentis des individus, les représentations qu'ils ont du territoire et le regard qu'ils portent sur l'île et les habitants.

Thème 3. Connexions avec l'extérieur

La troisième thématique abordait tous les liens que les individus ont avec l'extérieur de l'île, que ce soit des liens virtuels pour garder contact avec la famille ou les amis via les réseaux sociaux ou des liens physiques lorsqu'ils se déplacent pour le travail, en vacances ou pour des raisons médicales dans d'autres îles du territoire et au-delà. L'objectif étant d'identifier les espaces de vie des individus au-delà de l'île.

Thème 4. Le futur

Dans cette quatrième et dernière thématique, quatre questions étaient posées aux individus. La première concernait les ressentis sur l'évolution de l'île : « depuis que tu es là qu'est-ce qui a changé sur l'île ? ». L'objectif était de saisir l'évolution des représentations des individus, leur regard sur l'île et les habitants a-t-il évolué depuis l'installation pour les primo-arrivants ? Avant le départ et après le retour pour les « revenants » ? La seconde question servait à cerner les manques que pouvaient ressentir les personnes en vivant sur une île : « Qu'est-ce qu'il te manque le plus ici ? ». Les deux dernières questions concernaient l'avenir, comment les personnes enquêtées s'imaginaient leur avenir et celui de l'île dans laquelle elles vivent (tableau 5) ?

Globalement, toutes les thématiques ont été abordées sur chacune des îles et la grille d'entretien a peu évolué entre le premier terrain test à Tubuai et Rurutu et le second terrain à Ra'iatea et Rurutu. Néanmoins, si j'abordais la thématique du futur lors de mes premiers entretiens réalisés en 2017, les quatre dernières questions de cette thématique ont été posées uniquement lors de ma seconde mission. En effet, lors de mon second terrain les entretiens que je menais alimentaient à la fois ma thèse et le programme de recherche ENVI d'îles qui

avait alors débuté. Si la grille d'entretien de l'équipe reprenait les mêmes thématiques que celles que j'avais déroulées un an plus tôt lors de ma première mission, ces quatre questions ont été proposées par l'équipe du projet et ajoutées à la grille d'entretien que je partageais désormais avec eux.

Thématiques	Questions posées	Objectifs
Le parcours migratoire	Peux-tu me raconter d'où tu viens et comment tu es (re)venu ici ?	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir la trajectoire migratoire. - Saisir les raisons du retour / de l'installation sur l'île.
<p>La vie dans l'île</p> <p>Les activités (professions et loisirs)</p> <p>L'installation</p> <p>Les ressentis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peux-tu me parler de ton activité professionnelle ? - Qu'est-ce que tu fais quand tu ne travailles pas ? Pendant les vacances, les week-ends ? - Peux-tu me raconter comment s'est passée ton installation sur l'île ? Tu habites où ? - Quelles sont les personnes que tu côtoies ? comment tu les as rencontrées ? ce sont les mêmes qu'avant ? - Comment tu te sens ici ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des activités / projets propres aux néo-arrivants (différence revenants / primo ?) - Identifier les lieux les plus fréquentés / les espaces de vie des personnes sur l'île. - Identifier les difficultés et les facilitateurs. - Saisir le rôle du foncier et du réseau familial dans les installations. - Identifier les réseaux sociaux, les groupes d'appartenance, les lieux de sociabilité, etc. - Identifier les points négatifs et positifs. - Saisir les éléments du territoire qui sont mobilisés, les représentations et les regards portés sur l'île et les habitants.
Connexion	<ul style="list-style-type: none"> - Gardes-tu des liens avec ta famille, tes amis, rencontrés avant ? Par quel moyen ? - Est-ce que tu vas souvent à Tahiti ? Pourquoi ? - Est-ce que tu as déjà visité d'autres îles ? Lesquelles ? - Tu projettes d'aller en visiter ? Lesquelles ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les espaces de vie des personnes au-delà de l'île - Identifier les liens physiques ou virtuels qu'ils entretiennent avec d'autres espaces et d'autres personnes (famille, amis, etc.).

Thématiques	Questions posées	Objectifs
Futur	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis que tu es là qu'est-ce qui a changé sur l'île ? - Qu'est-ce qui te manque le plus ? - Comment tu vois l'avenir (perso) ? - Comment tu vois l'avenir (île) ? 	- Saisir les changements des représentations avant et après installation / avant et après le retour dans l'île.

Tableau 5. Synthèse des thématiques abordées dans les grilles d'entretiens pour les néo-arrivants rencontrés

« Le terrain est que l'on reconnaisse ou non, une rencontre entre des personnes, des sujets, avec leurs affects et leur intelligence, leurs projets professionnels et personnels » (Collignon, 2010, p.74). Dans toute interaction sociale, chaque acteur prend en compte la présence des autres acteurs et toutes les représentations qui leur sont associées. Dans le cas particulier de l'entretien, la présence de l'enquêteur a un effet non négligeable sur les discours des enquêtés et sur leur attitude vis-à-vis de lui.

Les interactions que j'ai eues avec les personnes enquêtées ont une influence importante sur l'enquête, car elles orientent de manière consciente ou inconsciente leurs discours. Celles-ci peuvent avoir tendance à reconstruire a posteriori leur trajectoire et à lui donner un sens et une /ou des intentionnalités qu'elle n'avait pas nécessairement initialement. « L'illusion biographique » (Bourdieu, 1986) plane dans les entretiens et peut constituer un biais qu'il est nécessaire de garder à l'esprit. P. Bourdieu nous invite à prendre du recul et à interroger l'artifice des histoires de vie racontées par les individus. « *Le récit, qu'il soit biographique ou autobiographique, comme celui de l'enquêté qui "se livre" à un enquêteur, propose des événements qui, sans être tous et toujours déroulés dans leur stricte succession chronologique [...] tendent ou prétendent à s'organiser en séquences ordonnées selon des relations intelligibles* » (Bourdieu, 1986, p.69). Selon l'auteur cette volonté de reconstruire sa vie émanerait de la nécessité de lui donner un sens. Pour Laura Shuft qui s'intéresse aux couples interethniques Métropolitains / Polynésiens à Tahiti, cette modulation des discours est mise en œuvre par les individus « *pour faire une impression valorisante de soi, que ce soit pour se montrer 'politiquement correct' par rapport à son couple, sa famille, ses relations sociales ou son opinion, ou pour mettre en avant une identité supposée être socialement valorisée par l'enquêteur* » (Shuft, 2010, p.184). Cela implique donc des censures et des interprétations pour justifier d'une relation logique des étapes du parcours de vie (Bourdieu, 1986) et du choix de l'île comme lieu de vie. Par exemple, le récit de l'installation d'un couple *popa'ā* dans une île polynésienne pourra mettre en avant l'aspect des îles renvoyant à l'imaginaire occidental d'une vie idyllique au paradis en mentionnant le lagon, les plages, le temps pour soit, etc., laissant au deuxième plan, dans un premier temps, les difficultés de s'installer et de vivre dans une île c'est-à-dire l'éloignement à la métropole et donc à la famille, les difficultés de se faire

accepter, l'ennui, etc. De la même manière, un(e) Polynésien(ne) dont le retour sur l'île n'a pas été choisi pourra mettre en avant les avantages comme se rapprocher de sa famille, retrouver sa culture, le calme et la tranquillité de l'île, les paysages de son enfance, etc., essayant de me convaincre (se persuader ?) qu'il/elle a fait le bon choix de revenir. Cette reconstitution des discours peut néanmoins être relativisée par l'utilisation d'un second outil essentiel en sciences humaines et sociales : l'observation.

2.1.3. Observer la vie des îles

L'observation, un moyen de se « frotter » au terrain (Olivier de Sardan, 1995), a été mobilisée en complément des entretiens. Cet outil a tout d'abord permis de connaître les îles et de visualiser les différents lieux évoqués dans les entretiens. Je consacrais mes premiers jours sur les îles à en faire le tour et visiter quelques lieux conseillés par mes premiers interlocuteurs.

Mais c'est surtout l'analyse des pratiques et des interactions sociales sans le filtre de contrôle et de construction des discours lors des entretiens que permet l'observation. J'ai tout d'abord été convié à de nombreux repas et excursions en mer, en montagne ou dans les vallées à la suite des entretiens. Les échanges qui ont lieu lors de ces moments sont particulièrement intéressants pour découvrir les lieux et connaître la manière dont les néo-arrivants interagissent avec. Ces moments permettaient de compléter les entretiens et d'observer les contradictions entre les discours et les actes. Par ailleurs ils permettent aussi d'établir ou renforcer les liens avec les personnes interrogées (cf. infra).

À Ra'iatea, j'ai également intégré un groupe de courses à pied avec lequel j'ai participé à plusieurs randonnées organisées et j'ai assisté à quelques événements de l'île : l'Hawaiki nui, l'élection de Miss Raromatai, le salon de l'agriculture et le Festival International du Film Océanien (FIFO)³⁵ dans les îles. À Rurutu, je n'ai pas eu l'occasion de m'insérer de cette manière dans des groupes ou des associations et je n'étais pas non plus présente sur cette île lors des événements.

Toutes ces observations et les discussions obtenues en « off » ainsi que mes impressions ont été transcrites dans un carnet de terrain que je remplissais en fin de journée et ont contribué à enrichir ma recherche et ma compréhension du terrain.

³⁵ Le FIFO est un événement qui a lieu chaque année à Tahiti depuis 2004. Pendant une semaine sont projetés des films documentaires océaniques à Papeete et le festival effectue ensuite une tournée dans certaines îles – dont Ra'iatea – pour présenter les films qui ont été primés.

2.1.4. Les modalités du traitement et de l'analyse

Au total 124 entretiens ont été réalisés – parmi eux 68 ont été réalisés auprès de primo-arrivants, 56 auprès de revenants et 25 ont été menés avec des personnes-ressources dans les deux îles et à Tahiti (tableau 6) - et ont fait l'objet d'une analyse détaillée dont certains extraits sont reproduits tout au long de la thèse. J'ai opté pour une transcription fidèle des paroles prononcées pour mieux faire entendre la voix de mes interlocuteurs. Lorsque cela sera nécessaire, je définirai en note de bas de pages les termes et les expressions des citations. En parallèle, j'ai réécrit les histoires de vie de certaines personnes qui seront également présentées tout au long du texte et sur lesquelles s'appuieront mes analyses.

	Rurutu	Ra'iatea	Tahiti	Total
Primo-arrivants	23	45	x	68
« Revenants »	20	36	x	56
Total des néo-arrivants	43	81	x	124
Personnes ressources	8*	7*	10	25

*Dont certains sont des néo-arrivants

Tableau 6. Nombre d'entretiens réalisés dans les deux territoires d'enquête

Parmi les revenants, 40 sont originaires de ces îles ou du moins y ont grandi la majeure partie de leur enfance, les autres (16) sont revenus suite à un premier séjour de quelques années sur l'île.

Les entretiens enregistrés ont tous été retranscrits et les données ont été intégrées dans une grille d'analyse comportant les quatre thématiques de la grille d'entretien. Les réponses à chaque thématique ont été décomposées pour être intégrées dans des fichiers Excel qui sont les bases de données sur lesquelles je me suis appuyée pour analyser les entretiens.

Les récits des personnes enquêtées ont permis de réaliser plusieurs cartes. La place accordée au parcours de vie était particulièrement importante et la précision des réponses m'a permis d'identifier les différents lieux de vie des personnes avant d'arriver à Ra'iatea ou Rurutu ainsi que le temps passé dans chacun d'entre eux. À partir de ce matériau, j'ai pu cartographier le parcours de vie des personnes. De la même manière, à travers la thématique « la vie dans l'île », j'ai cherché à connaître les lieux pratiqués par les personnes sur l'île ou en dehors, leurs activités et la fréquence. À partir des réponses j'ai réalisé une seconde série de cartes sur les espaces de vie des habitants de Rurutu et Ra'iatea. Quelques-unes d'entre elles ont pu être présentées aux personnes concernées pour qu'elles puissent les corriger, les compléter et les valider.

Tous les prénoms ont été modifiés pour garantir l'anonymat des enquêtés. Pour chaque individu que je mentionnerai, je caractériserai son profil en précisant à chaque fois son âge,

l'île où il vit, s'il est étranger (E) ou natif (N) et s'il est Primo-arrivant (P) ou Revenant (R) (tableau 7).

	Rurutu	Ra'iatea
Primo-arrivants	Fabien, 60 ans, RU, E, P	Simon, 50 ans, RA, E, P
« Revenants »	Clémentine, 40 ans, RU, N, R	Mathieu, 30 ans, RA, N, R

Tableau 7: Codages utilisés pour les citations des entretiens

Cette analyse à partir de la transcription des entretiens soulève quelques interrogations. Comment être certaine d'avoir réellement compris ce que mes interlocuteurs essayaient de me dire ? « *La description n'est jamais un simple exercice de transcription ou de décodage, mais une activité de construction au cours de laquelle le chercheur produit plus qu'il ne reproduit* » (Le Meur et Fillol, 2014, p.15).

2.2. Construction de l'échantillon

Ce second temps a pour objectif de caractériser les profils des néo-arrivants dans les deux îles enquêtées. Je présenterai d'abord les individus recensés par l'ISPF en 2012 et 2017, dates qui correspondent à l'arrivée de la majorité des personnes que j'ai enquêtées, puis ceux de mon échantillon. Au-delà de la nécessité de contextualiser mon étude, établir ces profils comporte un double objectif : définir le profil des néo-arrivants afin d'identifier d'éventuelles singularités par rapport à celui des populations insulaires, et positionner mon échantillon par rapport aux données établies par les recensements.

2.2.1. Qui sont les personnes enquêtées ?

Les entretiens ont été menés auprès de néo-arrivants (re)venus s'installer dans les îles entre 2002 et 2018 (figure 50.C, figure 51.C). Les deux tiers des entretiens (80) ont été menés avec des néo-arrivants originaires de métropole ou de Tahiti, mais aussi de la Réunion, d'Espagne, de Belgique, de Suisse, du Royaume-Uni ou d'autres îles de la Polynésie française comme Ua Po (Marquises), Tubuai (Australes), Huahine et Bora Bora (îles Sous-le-Vent). Le dernier tiers des entretiens (40) a été mené avec des néo-arrivants originaires des deux îles (figure 50.B et figure 51.B). À Rurutu, sur les 23 primo-arrivants, dix sont venus s'installer avec leur conjoint de retour dans leur île. À Ra'iatea, l'origine et le statut, primo-arrivants ou revenants, se superposent : les individus peuvent être des revenants sans être obligatoirement originaires de l'île (figure 51.B).

À Ra’iatea comme à Rurutu, si j’ai tenté de réaliser des entretiens sur tout le territoire insulaire, sans surprise ils ont été plus importants dans les communes principales. À Rurutu les entretiens ont été menés majoritairement (23) dans la commune associée de Moerai où j’ai été logée durant le premier terrain. Cette répartition a ensuite été rééquilibrée lors du second terrain avec la réalisation d’entretiens (17) menés dans la commune associée d’Avera, où j’ai été accueillie. La commune associée d’Auti est restée à l’écart de la zone d’étude du fait que je n’y ai pas été accueillie ou que je n’ai pas trouvé de personnes-ressources me permettant d’y être introduite (figure 50.A). De la même manière, le sud de Ra’iatea est resté à l’écart de la zone d’étude. Les entretiens ont principalement été menés à Uturoa, où j’ai été hébergée durant les deux terrains, et dans les communes associées limitrophes d’Avera et Tevaitoa (figure 51.A).

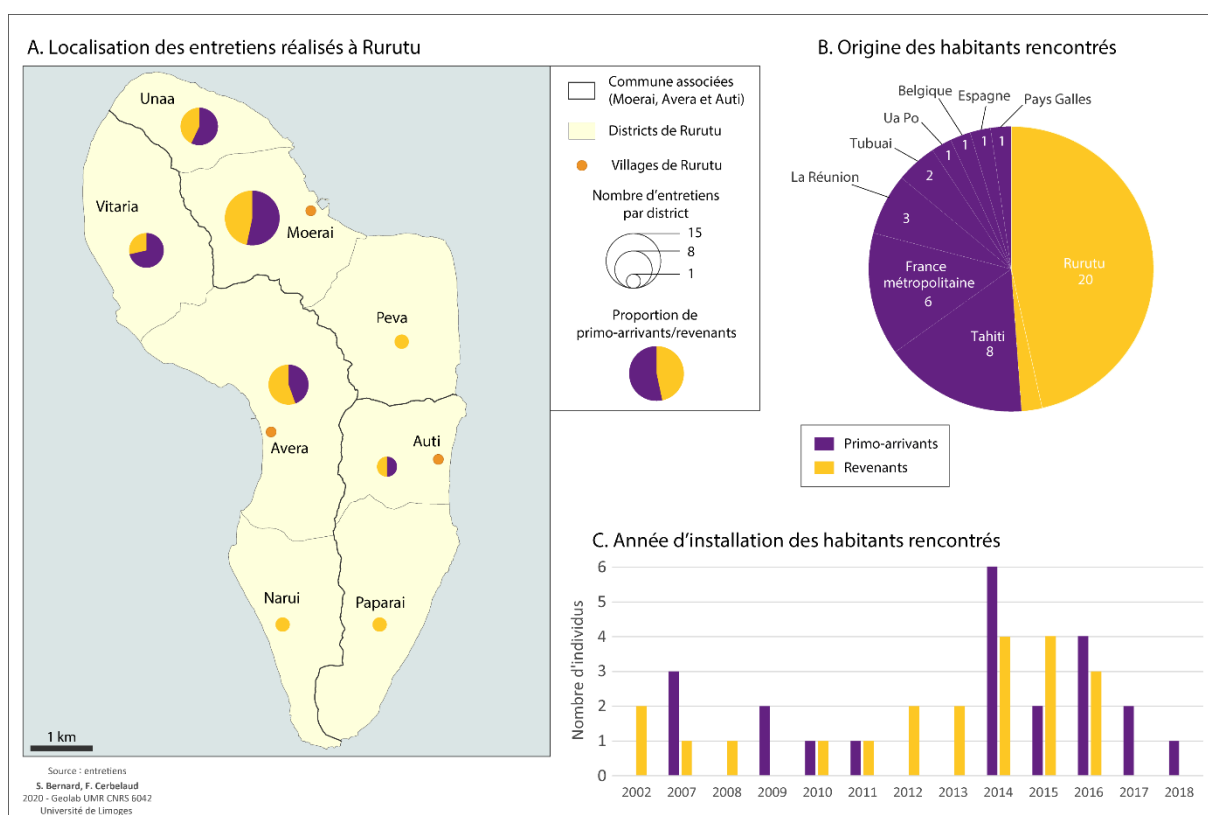


Figure 50. Localisation des entretiens (A), origines (B) et année d’installation (C) des néo-arrivants rencontrés à Rurutu

Source : entretiens

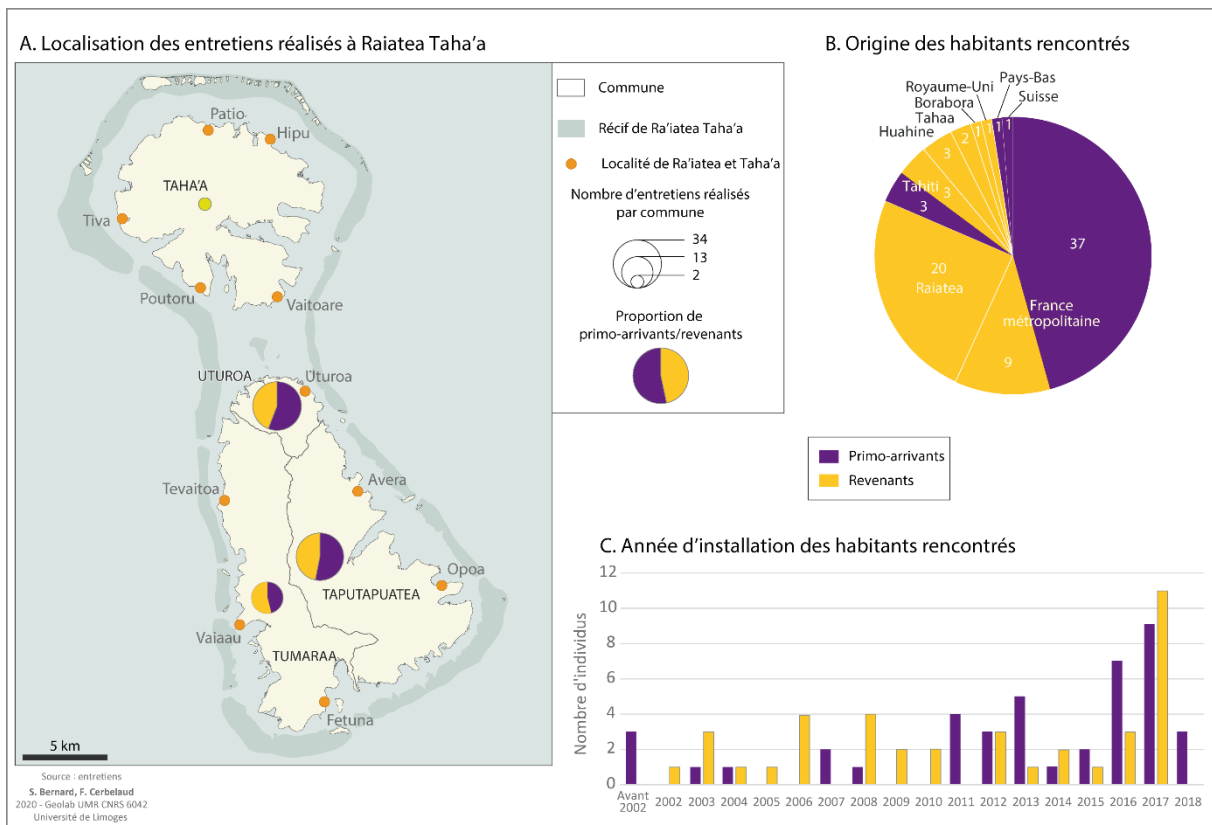


Figure 51. Localisation des entretiens (A), origines (B) et année d'installation (C) des néo-arrivants rencontrés à Raiatea

Source : entretiens

Globalement j'ai rencontré des individus ayant entre 20 et 60 ans qui arrivent, pour la plupart d'entre eux, des îles du Vent, mais aussi de métropole, de Nouvelle-Calédonie, d'Australie ou des îles des Caraïbes pour ceux qui s'installent à Raiatea. La majorité d'entre eux vivent en couple avec ou sans enfants, mais quelques personnes rencontrées vivent seules, parfois avec un enfant.

La moitié d'entre elles ont fait des études supérieures : un cursus universitaire (39), une école supérieure de commerce ou d'ingénieur (7), un BTS (9), l'école normale (3) ou des études en rapport avec la santé (13). L'autre moitié qui n'a pas fait d'étude supérieure a pu malgré tout se former (12) : couture, hôtellerie, pâtisserie, cuisinier, voile, maître-nageur, etc., passer des concours de l'administration territoriale pour accéder à certains postes dans différents services (4) ou intégrer l'armée (8).

Sur l'île ces individus peuvent être agriculteurs (9), avoir créé une activité comme un magasin (3), un snack ou une roulotte (8), une structure touristique (5), etc., exercer dans l'administration publique (13), des structures privées (5) ou associatives (6), travailler dans l'éducation nationale (11) ou dans le secteur de la santé (9) ou bien être retraités (12) ou sans activité (15) (figure 52).

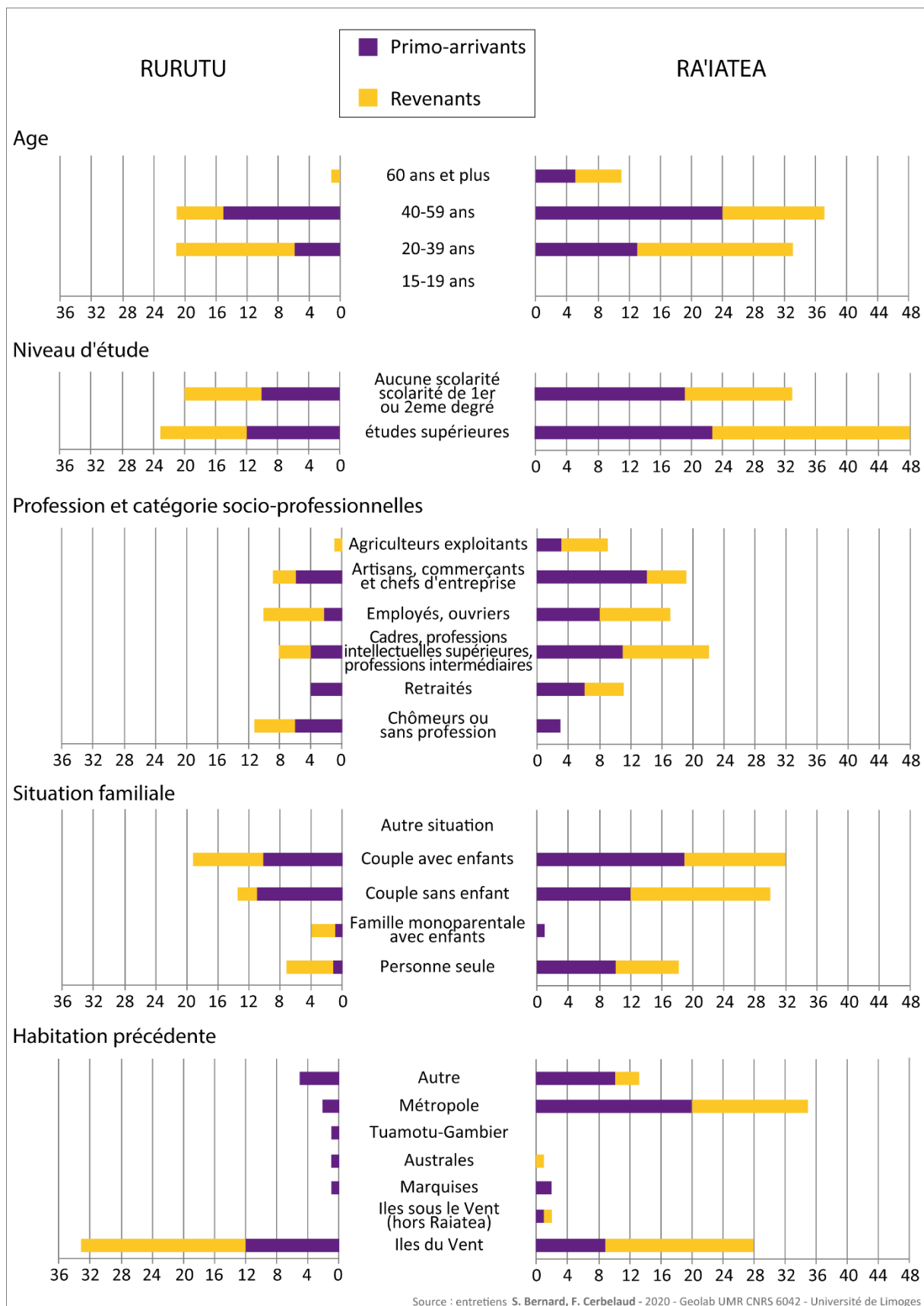


Figure 52. Profil des néo-arrivants rencontrés

Source : entretiens

2.2.2. Les néo-arrivants, un profil spécifique au regard de la population insulaire ?

Au regard de l'ensemble de la population (figure 54 – données représentées en jaune) les néo-arrivants (données représentées en bleu) présentent des caractéristiques spécifiques similaires dans les deux îles. En effet, à Rurutu comme à Ra'iatea, globalement les néo-arrivants recensés par l'ISPF sont des individus plutôt âgés entre 20 et 39 ans, ayant plus largement réalisé des études supérieures, appartenant, davantage que les populations locales, à la catégorie socioprofessionnelle des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, majoritairement en couple sans enfant et, essentiellement, en provenance des îles du Vent (figure 53). On note aussi une proportion plus importante d'employés et d'ouvriers chez les néo-arrivants à Rurutu et de personnes seules à Ra'iatea, au regard de l'ensemble de la population dans ces deux îles.

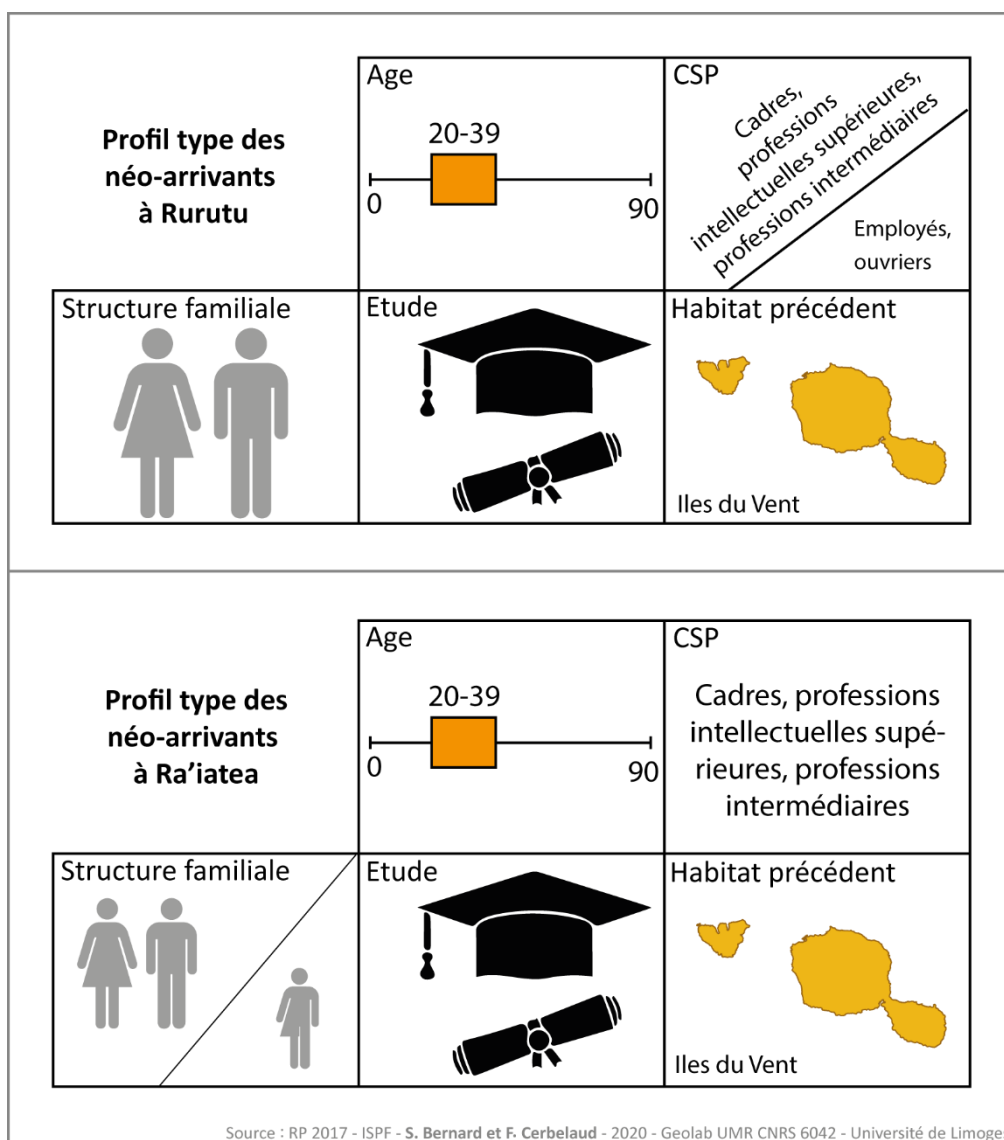


Figure 53. Profil type des néo-arrivants à Rurutu et Ra'iatea

Source : RP 2017 – Insee, ISPF

2.2.3. Les individus rencontrés, des profils représentatifs des néo-arrivants ?

Globalement l'échantillon est représentatif des néo-arrivants recensés même si quelques écarts doivent être relevés relatifs à l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et la structure familiale (figure 54 - comparaison entre les données représentées en bleu et en marron).

Concernant l'âge, par exemple, l'absence des plus jeunes (15-19 ans) dans mon échantillon s'explique par le fait que j'ai privilégié les individus acteurs de leurs mobilités, considérant que les mineurs suivent généralement leur famille, au moins jusqu'à 18 ans. J'ai eu l'occasion d'entendre le ressenti de certains jeunes venus s'installer sur les îles, notamment lorsqu'ils intervenaient lors d'un entretien que je réalisais avec leurs parents, mais je n'ai pas déroulé la grille d'entretien dans son intégralité avec ces individus mineurs. Pour les personnes originaires des îles, ils n'ont souvent pas encore expérimenté la mobilité ou bien ils ne sont pas encore revenus de leur séjour hors de l'île. À Ra'iatea le départ vers Tahiti, ou ailleurs, se réalise souvent après la classe de terminale, autour de l'âge 18 ans et à Rurutu les élèves quittent l'île après la classe de 3^e, autour de l'âge de 15 ans, et n'y reviennent, souvent, qu'après avoir passé leur bac. Plus largement, je n'ai pas eu accès à ces individus, les réseaux que j'ai développés (cf. infra) ne m'ont pas permis d'être confrontée à ces personnes directement et de mon côté je n'ai pas, non plus, cherché à les rencontrer.

Concernant la catégorie socioprofessionnelle, on peut noter une surreprésentation des artisans, commerçants et chefs d'entreprise dans les deux îles et une légère surreprésentation des agriculteurs à Ra'iatea. Ces deux écarts peuvent s'expliquer par les biais produits par le programme ENVI d'îles dont deux axes du projet s'intéressent au néo-entrepreneuriat et à l'agriculture. La faible proportion des chômeurs et sans profession peut s'expliquer d'une part par leur faible présence dans l'espace public qui rend difficile les interactions avec ces personnes et d'autre part par la difficulté de catégoriser ces individus. En effet, les personnes sont souvent investies dans plusieurs activités : artisanat, agriculture, culture, aide familiale, etc. sans pour autant être employées ou bien porter un projet spécifique. Elles peuvent donc être recensées dans plusieurs catégories. On touche ici à la pluriactivité omniprésente dans ces îles et donc aux limites de ces catégories socio-économiques apparues dans le cadre d'une grille de lecture occidentale. Par ailleurs, il n'est pas rare que les individus alternent entre des contrats de quelques mois (ISPF, Mairie, EDT, etc.) et des périodes sans activité professionnelle durant lesquelles ils s'investissent dans une association (tressage, musique, sport, etc.). Si au moment de l'entretien certaines personnes n'avaient pas d'activité salariée, il m'est arrivé de ne pas les comptabiliser dans la catégorie sans profession lorsque je savais, soit qu'elles venaient de terminer leur contrat, soit au contraire qu'elles allaient en commencer un ou qu'elles étaient investies dans une association par exemple.

S'agissant de la structure familiale, les écarts entre mon échantillon et les données de l'ISPF sont plus nombreux à Rurutu qu'à Ra'iatea. On note, en effet, une surreprésentation des couples avec enfant(s), des familles monoparentales et des personnes seules. La catégorie « Autre situation », absente dans l'échantillon, correspond aux structures regroupant une ou

plusieurs familles avec une ou plusieurs personnes seules (ISPF). En Polynésie française, la notion de « famille étendue » (Ottino, 1972) étant très présente, ces structures sont importantes dans les recensements de population (cf. supra). Cependant les populations mobiles que j'ai interrogées dans cette étude se déplacent seules ou en famille restreinte, ce qui peut expliquer l'absence de cette catégorie dans mon échantillon.

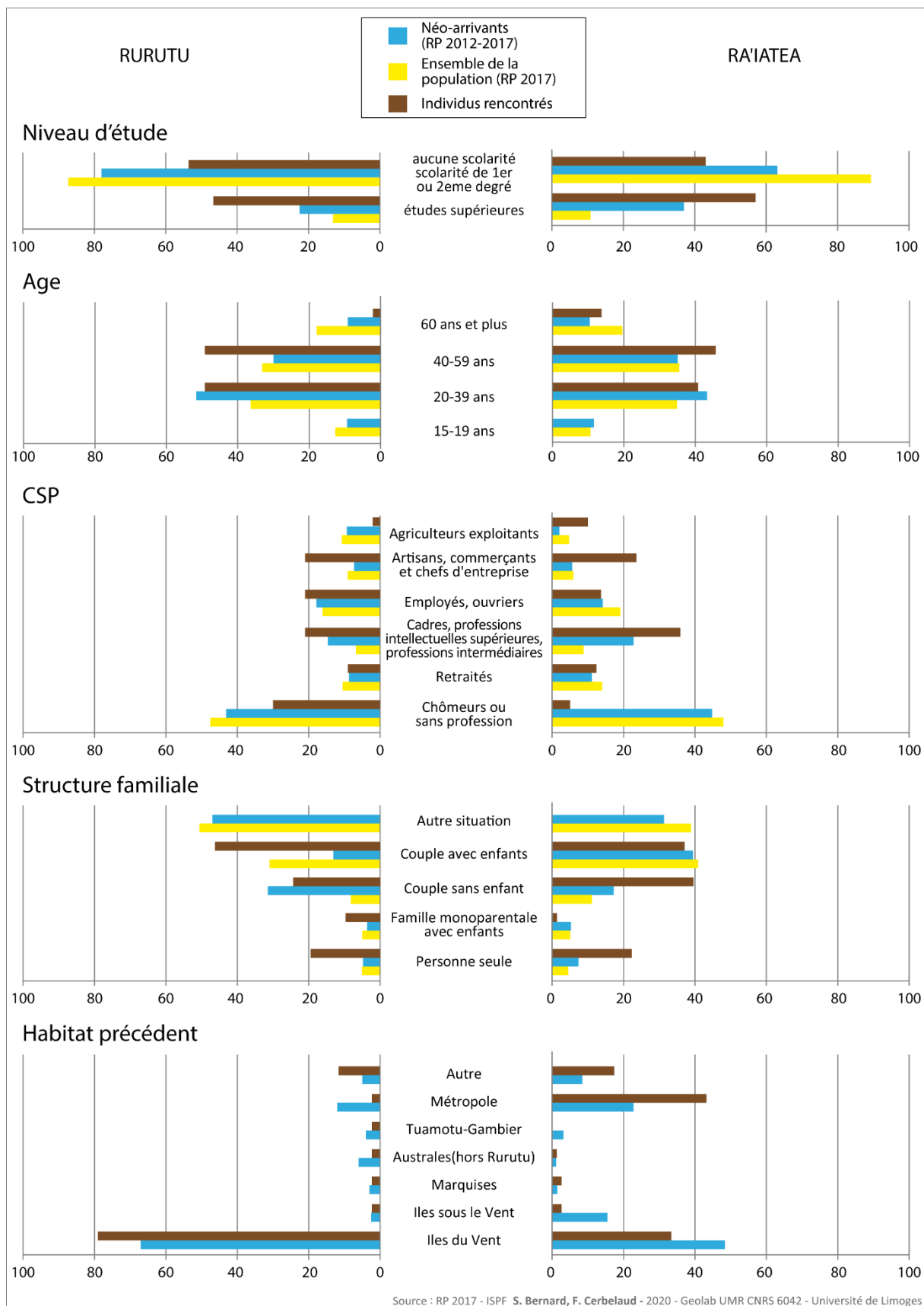


Figure 54. Profils des néo-arrivants à Rurutu et Raïatea

Source : RP 2017 – Insee, ISPF

2.2.4. Développer des réseaux dans les îles : retour sur la représentativité de l'échantillon

La question de l'échantillon et de sa représentativité m'a longtemps taraudée. J'avais idéalement pour ambition de rencontrer des personnes arrivées depuis 2007 avec des profils socioprofessionnels représentatifs de ceux que j'avais analysés avec les données de l'ISPF, en amont de mes missions de terrain. J'ai rapidement réalisé avec mon premier terrain dans l'archipel des Australes qu'il était difficile de cibler des types de profils en particulier en ne connaissant personne sur les îles. Que faire lorsque les individus rencontrés étaient revenus avant 2007 ? Arrêter l'entretien puisque la personne ne correspond pas aux profils recherchés ? Ou bien continuer l'entretien sans analyser les informations fournies par cette personne ? Finalement, la date d'arrivée sur l'île est restée assez ouverte et j'ai privilégié la variété des situations à la représentation statistique. J'ai donc tenté de former un échantillon avec des individus présentant des situations diverses. Cette diversité concerne à la fois les variables générales que l'on trouve dans les statistiques, c'est-à-dire l'âge, le sexe, la profession, l'habitat précédent, la situation familiale, etc., mais aussi des variables spécifiques à l'étude comme, par exemple, les raisons du retour / de l'installation : professionnelles, pour suivre un conjoint, pour s'occuper d'un proche, par hasard, etc.

Difficile à construire en amont, l'échantillon s'est constitué progressivement, au fil du terrain. Les néo-arrivants interrogées ont été contactées par le bouche-à-oreille en majorité grâce aux personnes chez qui je logeais, Felix Rocard et Manutea Leroy à Ra'iatea et Ritia Taae à Rurutu, mais aussi grâce aux personnes-ressources comme Juliette Languille et Vianney, responsable de l'ADIE à Ra'iatea. Ce sont également les personnes recontactées à chaque mission qui m'ont ouvert progressivement les portes de leur réseau par exemple Soraya, kinésithérapeute à Rurutu, ou encore Patricia³⁶, qui m'a introduite auprès des plaisanciers à Ra'iatea. Ces « alliés » (Tommasi, 2014, p.212) ont été essentiels pour obtenir des contacts, car ils sont les bases des réseaux que j'ai développés dans les îles (figure 55, figure 56) La méthode « boule de neige », où des personnes interviewées proposent d'autres personnes, a ensuite été employée. Lorsqu'elle est réalisée cette technique présente l'avantage de faire entrer l'enquêteur dans un réseau auquel il n'aurait pas forcément eu accès, car la référence à une personne connue permet de rassurer les individus contactés et peut aussi faciliter la confiance entre l'enquêteur et l'enquêté. Si, cette méthode permet l'intégration au sein d'un réseau, elle peut aussi enfermer l'enquêteur dans ce même réseau. C'est ici que l'observation et les discussions informelles dans la rue, lors de soirées, au restaurant, etc. ont joué un rôle important puisqu'elles m'ont permis, en partie, de m'affranchir de cette limite et d'ouvrir mon échantillon à une diversité de profils.

Néanmoins, à Ra'iatea je suis principalement restée au sein du réseau ouvert par Juliette Languille (figure 55) et chaque individu, en partageant, à son tour, son réseau et en m'invitant à découvrir son île telle qu'il la vit au quotidien, a tout autant facilité mon intégration

³⁶ Nathalie Bernardie-Tahir avait rencontré Patricia lors d'une mission exploratoire. Nous l'avons recontactée lors d'une mission commune dans le cadre de ma thèse et du projet Envi d'îles.

qu'orienter ma recherche. Les entretiens se sont déroulés avec facilité, chaque personne rencontrée m'indiquait des amis, de la famille ou des connaissances à enquêter, mais je me suis très souvent retrouvée en compagnie d'individus socialement et culturellement proches de moi : des jeunes *popa'ā* ou polynésiens souvent investis dans des pratiques et modes de consommation de l'environnement alternatif. Il a donc été nécessaire que je contacte diverses personnes afin de constituer d'autres « boules de neige » pour m'insérer dans d'autres réseaux. À Rurutu, ces « boules de neige » ont été plus hétérogènes – les personnes rencontrées présentaient des profils plus variés - et plus équilibrés – je ne suis pas restée principalement dans un réseau en particulier, mais j'ai pu pénétrer plusieurs réseaux de taille équivalente (figure 56).

Ces « alliés » (Tommasi, 2014) semblent indispensables pour les chercheurs qui restent peu de temps sur les terrains puisqu'ils facilitent l'intégration dans les réseaux et l'accès rapide à certaines personnes. Ils peuvent être étrangers (Soraya, Juliette) ou originaires des îles (Ritia, Félix), mais dans tous les cas ils semblent tenir une place socialement acceptée dans les îles. Concernant ma recherche, Juliette et Félix à Ra'iatea et Ritia et Soraya à Rurutu ont été des personnes clés pour mon intégration dans les sociétés insulaires et ma compréhension des îles et du terrain.

Il est fort probable que j'apporte trop d'importance à cette personne clé et que ma seconde mission à Rurutu m'ait semblé plus facile en raison de ma « connaissance » de l'île et de certains acteurs que j'ai pu recontacter et qui m'ont orientée dès mon arrivée vers d'autres individus. La prise de contact est forcément plus rapide lors d'un second séjour. Néanmoins, il semble que ces personnes m'aient permis d'être plus à l'aise dans ces îles et de vivre le terrain de manière plus agréable. Dans mon cas ce point n'est pas négligeable. Déstabilisée par un séjour en Nouvelle-Calédonie où j'étais venue pour mener une étude en anthropologie (j'y reviendrai dans le dernier point de ce chapitre) j'étais partagée entre l'envie de réaliser, à nouveau, des entretiens et la peur que ceux-ci me procuraient. Si les personnes clés ne sont pas nécessaires pour être introduite dans une société ou un groupe, dans mon cas elles m'ont permis de mener mes entretiens plus sereinement.

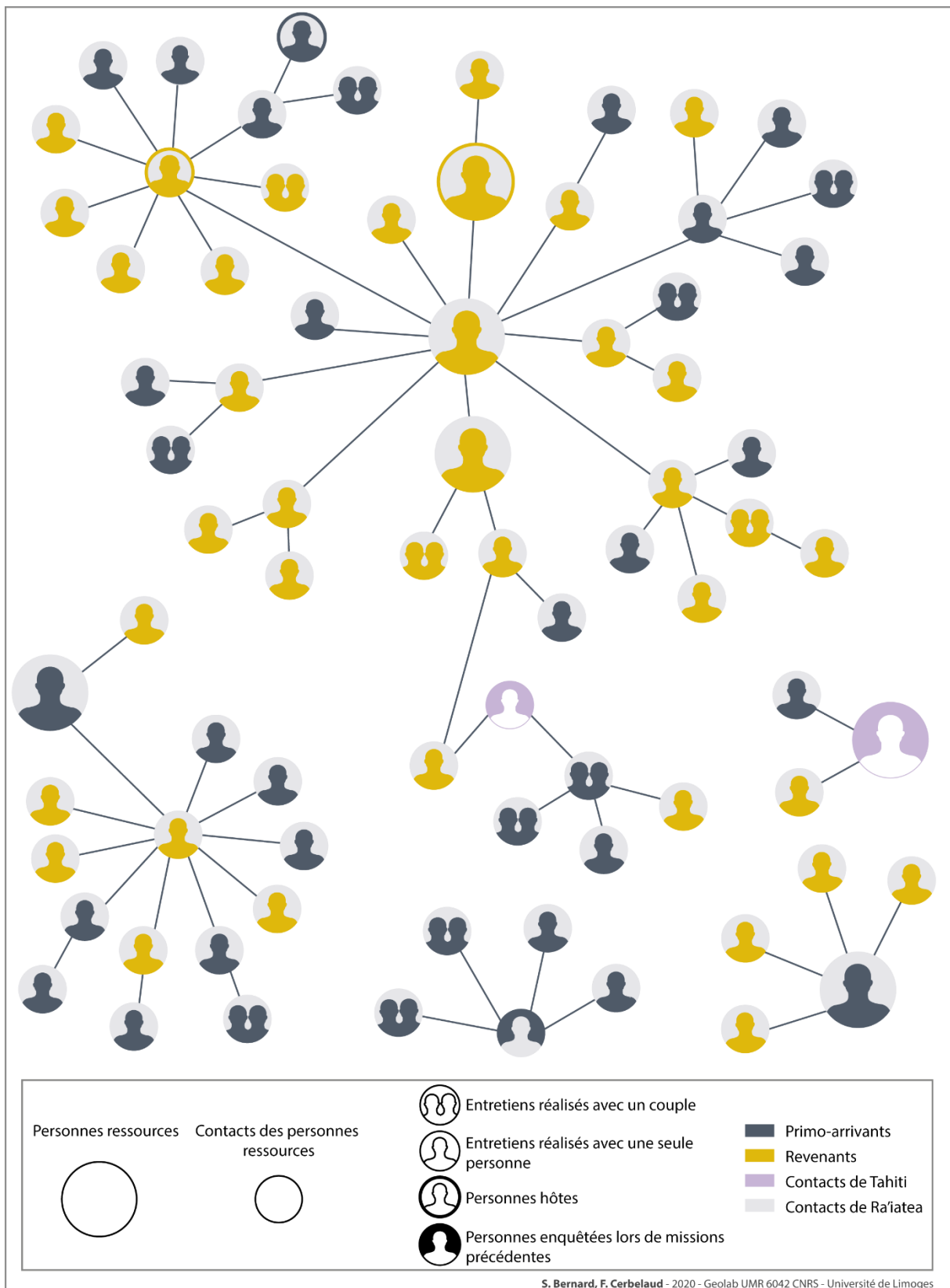


Figure 55 : Réseaux formés à partir des entretiens réalisés à Ra'iatea

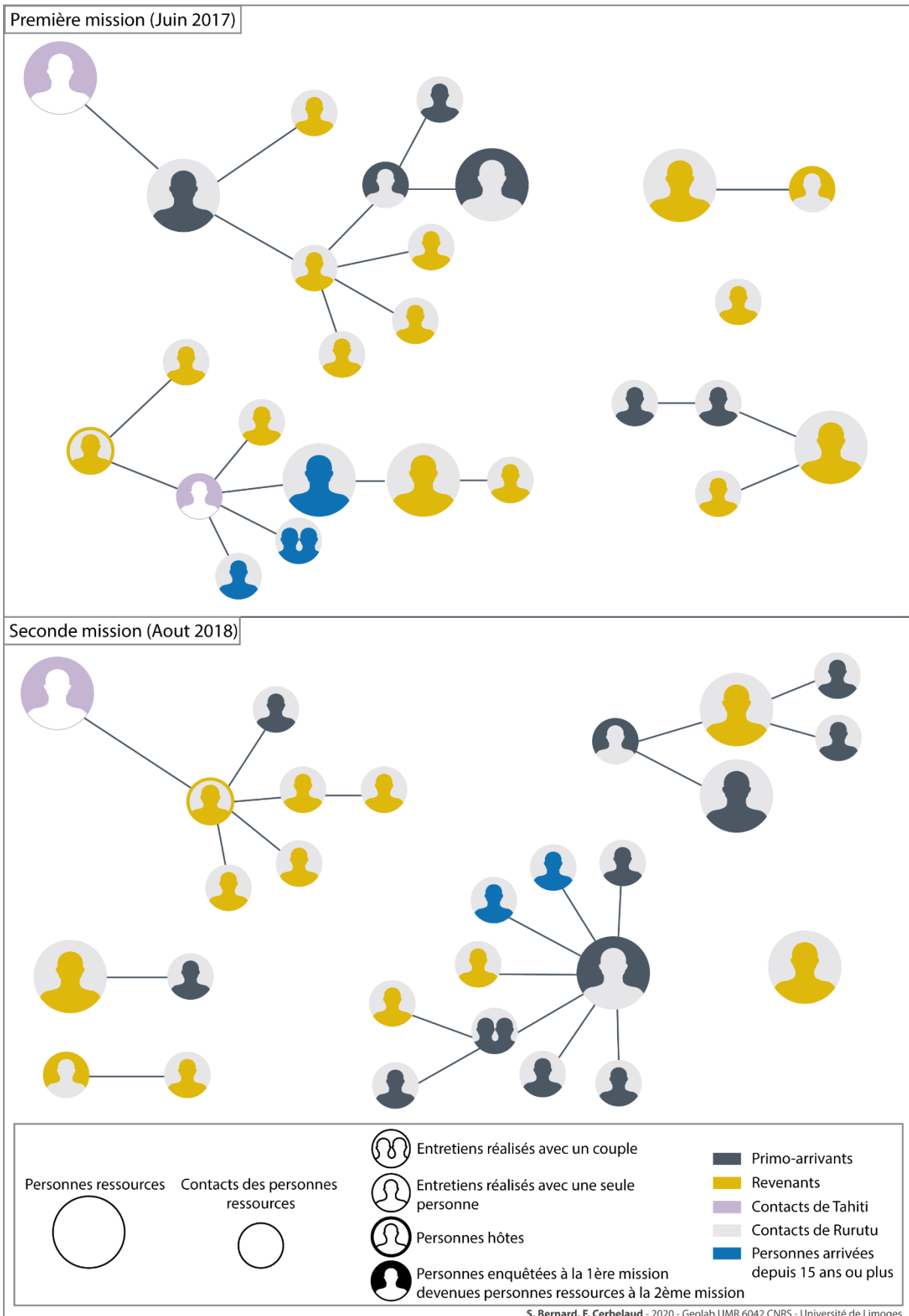


Figure 56. Réseaux formés à partir des entretiens réalisés à Rurutu

3. Quelques points réflexifs d'une doctorante

« En tant que science humaine/sociale, la géographie doit interroger la posture qu'adoptent les chercheurs, depuis le choix du sujet, la construction de l'objet, jusqu'à la manière de présenter et d'interpréter les résultats, en passant par les méthodologies et l'expérience du terrain » (Morelle et Ripoll, 2009).

Ce retour réflexif s'intègre dans les réflexions qui animent la géographie culturelle depuis quelques années : les études féministes et la décolonisation de la recherche. Concernant les premières, Anne Volvey a ouvert la voie à travers la notice « terrain » du Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés de 2003 (Lévy et Lussault, 2003). En 2008, le colloque « À travers l'espace de la méthode. Les dimensions du terrain en géographie » a donné lieu à la publication d'un numéro spécial des Annales de Géographie intitulé « Terrain de je. (Du) sujet (au) géographique » coordonné par Anne Volvey, Myriam Houssay-Holzschuch et Yann Calbérac. Ce dernier apporte également une contribution à l'état de la réflexion en géographie avec son travail de thèse réalisé en 2010 « Terrains de géographes, géographes de terrain ». Certaines revues consacrent désormais une partie dédiée au terrain, la revue en ligne Carnet de Géographes par exemple propose depuis 2010 la rubrique « carnet de terrain » pour exposer « les coulisses de la recherche » ou encore l'Information Géographique qui y a consacré un numéro spécial.

Dans un souci de décolonisation de la recherche en Océanie, le 24^e colloque Corail invitait à réfléchir aux enjeux générés par l'enquête de terrain en Nouvelle-Calédonie et dans la région, ainsi que sur la manière dont les chercheurs en sciences humaines et sociales réalisent leurs recherches. *« Le terrain n'est pas un 'objet' dissocié du chercheur, mais une constellation d'interactions et de positionnements, un réseau d'acteurs, d'institutions, d'objets, d'idées, etc. fréquenté et transformé par le chercheur » (Le Meur et Fillol, 2014, p.15).* Il s'agit donc d'interroger mon terrain de recherche pour *« interroger les enjeux et les effets de l'application de la recherche et de l'implication des chercheurs, et de s'inscrire dans un mouvement de renouvellement du rapport à des 'Autres' » (Ibid., p.22).*

3.1. Travailler en Polynésie française en tant que femme occidentale

La mise en place d'une méthodologie qualitative dans le contexte polynésien nécessite un travail de réflexivité. Mon terrain d'étude s'étalant sur un an et demi dans plusieurs îles de Polynésie française m'incite à interroger la place que je me suis faite, et que l'on m'a accordée, dans les différentes sociétés insulaires. Cette dernière sous-partie interrogera donc mon positionnement au sein d'une enquête de terrain, en Polynésie française.

Les objectifs et les moyens mis en place par la recherche aboutissent, encore aujourd'hui, à des pratiques aliénantes pour les peuples étudiés. Organisée par des universitaires externes,

venant des grandes villes, dont le terrain consiste à extraire le maximum de données, puis disparaître des communautés, la recherche scientifique s'inscrit dans la logique coloniale et paternaliste d'une vision scientifique supérieure à celle locale. Plusieurs auteurs ont dénoncé les conséquences de la recherche coloniale, s'inscrivant ainsi dans un mouvement de décolonisation de la recherche. Si l'intrusion des chercheurs dans les sociétés locales « *a sans doute toujours posé question* » (Fassin, 2008, p.300) émerge, aujourd'hui, l'« *expression publique de cette difficulté, à la fois en termes de regard critique et de volonté (et pouvoir) de contrôle* » (Le Meur et al, 2014, p.17). Les rapports de force qui se jouent dans les entretiens entre enquêteurs et enquêtés sont donc un point important à interroger.

La situation d'enquête étant « *indissociable d'un rapport de force symbolique* » (Mauger, 1991, p.131), les informations révélées par les acteurs et la manière de se présenter sont intimement liées à la représentation que l'enquêté se fait de l'enquêteur. En ce qui me concerne j'étais porteuse de symboles et de significations en tant que femme blanche universitaire venue pour quelques mois, seulement, mener une recherche en Polynésie française et incarnant de fait la puissance coloniale française. Cette situation dénote un certain statut socioéconomique, cible de nombreux stéréotypes, et une manière de faire peu appréciée sur le territoire. Au-delà de représenter la puissance coloniale j'incarnais également l'outil phare de cette puissance, à savoir le système éducatif d'assimilation des normes et valeurs occidentales et comme d'autres chercheurs, je venais pour quelques mois uniquement, collecter des informations qui serviraient principalement l'écriture de ma thèse en vue de l'obtention du diplôme de doctorat. Il n'est donc pas étonnant que cette situation interroge et dérange particulièrement les populations locales qui peuvent ressentir ce type d'enquête comme une intrusion dans leur vie privée. Si j'ai montré, au début de ce chapitre, que l'introduction dans une société insulaire polynésienne pouvait être compliquée et nécessitait parfois la référence à une ou plusieurs personnes clés, il m'a semblé qu'une fois introduite à Ra'iatea ou Rurutu je n'ai pas réellement rencontré de difficultés à réaliser des entretiens. Je souhaiterais ici porter un regard réflexif sur la manière dont j'ai réalisé ces entretiens pour tenter d'expliquer et comprendre comment j'ai pu rassurer mes interlocuteurs, établir une relation de confiance et ainsi neutraliser le plus possible les dissymétries de l'entretien (Schmoll et Morange, 2016) et le sentiment d'intrusion et de danger que mon travail pouvait représenter.

Ces relations de confiance ont pu être créées tout d'abord par le temps passé sur le terrain. En effet, si je n'ai pas voulu/pu m'installer durant toutes mes années de thèse en Polynésie française, tout d'abord pour mon intégration au sein de mon laboratoire de recherche à Limoges et les contacts réguliers avec mes directeurs de thèse, pour quelques raisons personnelles et aussi, car l'inscription dans une école doctorale impose quelques contraintes (formations et enseignements à donner à l'université de Limoges), j'ai souhaité y passer un maximum de temps. C'est ainsi qu'après un premier terrain « test » de quatre mois j'ai décidé d'y aller une seconde fois pendant une année entière. Ce temps passé sur le territoire (un an et demi au total) a permis un minimum d'absorption du « *code culturel de différents groupes auxquels le sociologue participe* », ce qui a été nécessaire « *pour déchiffrer les conduites des*

sujets sociaux » (Bourdieu et al, 1983, p.100). Par ailleurs, le temps passé dans chacune des îles concernées (un à trois mois) avec des allers retours effectués dans les deux îles, m'ont permis d'avoir une certaine connaissance des lieux, de me faire connaître dans certains réseaux et de revenir voir des personnes pour compléter un entretien ou tout simplement pour garder le lien. Ces allers-retours ont souvent été appréciés par les personnes. Enfin, l'inégale maîtrise du discours est un facteur à prendre en considération lorsque l'on fait des entretiens. Avoir séjourné plus d'un an en Polynésie française m'a également permis d'assimiler quelques codes sociaux, de savoir ce qu'il est possible d'évoquer et ce qui relève davantage du tabou, d'apprendre certains mots pour adapter mon discours et le faire évoluer au fur et à mesure des entretiens.

La méthodologie mise en place, principalement l'utilisation de la méthode boule de neige semble également avoir facilité les relations. En venant de la part de quelqu'un de connu, un ami ou une connaissance, les personnes semblaient être plus en confiance pour se dévoiler. Cependant, il faut garder à l'esprit que cette méthode présente aussi des biais puisque les personnes que je rencontrais connaissaient à l'avance le sujet de notre conversation et pouvaient penser, voire même préparer, leur discours avant notre rencontre, renvoyant ainsi à « l'illusion biographique » (Bourdieu, 1986) des entretiens.

Mon sujet d'étude aussi me semble avoir largement facilité la discussion. En abordant les entretiens par la question « peux-tu me raconter d'où tu viens, quel a été ton parcours et comment tu es arrivé ici ? » j'abordais finalement mes interlocuteurs comme lors d'une rencontre « naturelle » où chacun se présente pour découvrir l'autre. Cela a donc nécessité que je me présente également et que je révèle quelques parties de ma vie. « *C'est la fameuse logique du don contre don : quelle forme de réciprocité envisager ? Quelle contrepartie proposer en échange du temps et de l'intérêt que m'accordent mes interlocuteurs ?* » (Schmoll et Morange, 2016, p.30).

Le temps passé par entretien a donc joué un rôle essentiel. Si celui-ci durait en moyenne 1h, je restais souvent la demi-journée avec mes interlocuteurs. La discussion se poursuivait au-delà de l'entretien et pouvait se terminer par un repas ou une ballade avec mes interlocuteurs. Parfois, certains me demandaient de revenir pour que nous allions nous promener dans un endroit qu'ils voulaient me faire découvrir. Ces temps d'interactions sont précieux et viennent enrichir l'entretien puisque l'interlocuteur, plus à l'aise et en confiance, se livre plus facilement. Ces moments étaient aussi l'occasion, pour eux, de me questionner, à leur tour, sur mon parcours de vie. Mon enthousiasme à partager ces moments et à répondre à leurs questions ont permis d'établir des relations respectueuses et de confiance, et de rééquilibrer en partie les rapports de force de l'entretien.

Enfin, le développement d'internet et des réseaux sociaux permettent aux chercheurs de rester connectés avec leur terrain d'étude, pour en suivre l'évolution, les événements et aussi garder contact avec les individus enquêtés. C'est ce que je m'attache aujourd'hui à faire pour garder un lien avec Ra'iatea et Rurutu, mais il faut quand même admettre que ces contacts restent souvent assez superficiels et se font de plus en plus rares avec le temps.

La position du chercheur dans la situation d'entretien peut être différente d'une personne à l'autre. Si je n'ai pas voulu masquer qui j'étais, il faut reconnaître que j'ai mis en avant différents traits de mon identité en fonction des personnes que j'avais en face de moi. Parfois, c'est en tant qu'étudiante que je me suis présentée, ce statut étant plutôt apprécié par rapport à celui d'enseignant ou de chercheur, laissant de côté, par exemple, les expériences que j'ai pu avoir dans d'autres pays. Dans d'autres réseaux, je mettais davantage en avant mon rôle d'enseignante à l'université lorsque j'étais face à des individus qui me considéraient comme étant « en vacances » dans ces îles.

Il faut néanmoins admettre que le contexte de ma recherche a permis que je reste moi-même dans la majorité du temps. Je me suis souvent retrouvée face à des personnes avec qui je partageais un grand nombre d'intérêts comme le développement de pratiques et de modes de consommation alternatifs ou encore quelques lectures sur lesquelles nous pouvions débattre. Lorsque ce n'était pas le cas, j'étais face à des individus qui trouvaient en moi une oreille attentive et sans jugement pour se confier. Dans ses îles où l'anonymat existe peu, cette oreille extérieure est la bienvenue lorsque la confiance est établie. Il faut d'ailleurs noter le danger d'une telle position pour le chercheur. Il m'est arrivé de parler « un peu trop vite » en dévoilant quelques informations, qui me semblait anodines, obtenues dans d'autres entretiens. L'étonnement de mes interlocuteurs m'a fait comprendre que ces informations n'étaient pas toujours neutres et qu'il fallait que je sois très prudente lorsque je devenais cette oreille attentive. Je pouvais aussi me retrouver face à des hommes et des femmes au capital socioéconomique proche du mien, qui n'avaient pas de problèmes particuliers pour évoquer leur parcours de vie, perçu comme « réussi », et dont ils pouvaient être fiers. Ce sont principalement les enseignants du collège et lycée, les plaisanciers ou encore les fonctionnaires du Territoire. Enfin, il m'est arrivé quelques fois de me retrouver face à des personnes plus âgées, souvent des hommes, qui par leur expérience et leur aisance pour évoquer leur parcours de vie pouvaient se sentir dominants par rapport à moi. Dans ces rares situations, mon attitude a été de rester assez distante, tout en continuant ma grille d'entretien sans chercher à me dévoiler et partager mon avis.

Enfin, il me semble que mon expérience de terrain en Nouvelle-Calédonie en 2015 a largement contribué à expliquer mon positionnement sur le terrain et lors d'un entretien. Venue pour étudier la place de la tortue verte dans les tribus kanaks j'ai été confrontée à un rejet de mon étude de la part des habitants. Si ce terrain a été particulièrement difficile à vivre et à accepter par la suite, c'est la première fois que je me retrouvais au milieu des jeux et enjeux de pouvoir extrêmement forts entre les différents acteurs du territoire : des rapports de genre, de domination et de force concernant la détention des savoirs sur l'environnement puisque « *représentants associatifs, ONG, leaders autochtones, coutumiers, etc. revendiquent le fait d'être des détenteurs et producteurs de savoirs légitimes* » et en ce sens « *ils entrent en concurrence plus ou moins directe selon les cas avec les chercheurs* » (Fillol et Lemeur, 2014, p.17). Mes tuteurs m'avaient pourtant très bien formée me rappelant sans cesse les maîtres mots de l'entretien en terrain océanien : humilité et modestie. Avant de débiter mon terrain

de thèse, j'avais pris contact avec un membre de cette équipe qui m'invitait, dans un mail, à « prendre ce que les Polynésiens veulent nous donner ». C'est cette ligne de conduite que j'ai tenté de suivre durant tout mon terrain de thèse.

Ainsi, lors d'un entretien, au fur et à mesure que l'interlocuteur développait son propos, des questions plus précises et des relances ont été formulées afin qu'il puisse préciser ses idées. L'ordre des questions n'a pas toujours été respecté, l'essentiel était d'aborder toutes les thématiques de la grille d'entretien. En fonction des personnes certains points étaient plus abordés et plus détaillés que d'autres. Lorsque les interlocuteurs se sentaient plus légitimes et plus à l'aise de parler de tels ou tels points, j'insistais pour qu'ils épuisent leurs idées sur la thématique en question. Par exemple, lorsque les personnes avaient repris ou créé une activité, l'entretien tournait beaucoup autour de celle-ci afin de saisir leurs motivations, les difficultés rencontrées, les aides obtenues, etc. De manière générale, tous les contextes d'entretiens ne permettaient pas de dérouler de la même manière la grille d'entretien. Parfois, la présence d'une personne supplémentaire dans l'entretien pouvait bloquer la parole de l'individu enquêté et empêchait son bon déroulement, certains ont été accélérés lorsque les individus rencontrés n'avaient pas beaucoup de temps à m'accorder, d'autres se sont davantage focalisés sur quelques points uniquement lorsqu'ils se sentaient plus à l'aise de parler d'une thématique en particulier, etc. Ces différences sont assumées puisqu'elles ont permis la réalisation d'entretiens respectueux des individus que je rencontrais et participé à l'instauration de relations de confiance qui ont facilité mon intégration au sein de divers groupes dans les deux îles. Par ailleurs, la plupart des personnes que j'ai sollicitées pour être interviewées montraient de l'enthousiasme et un intérêt pour le sujet de la recherche, se rendant très disponibles pour me rencontrer et pour partager leurs histoires.

3.2. Articuler une recherche doctorale et celle d'une équipe de recherche

Mon travail de terrain a été ponctué de deux missions réalisées par l'équipe du programme ENVI d'îles³⁷ (annexe 3), la première ayant eu lieu en avril 2018, l'autre en octobre 2018. Cette dernière partie propose un questionnement sur l'articulation entre la recherche d'un(e) doctorant(e) et celle, plus large, menée par une équipe dans le cadre d'un programme auquel elle est rattachée.

C'est dans un contexte qui incite au montage de programmes de recherche pluridisciplinaires associant des jeunes chercheurs et des plus expérimentés, que l'équipe ENVI d'îles s'est formée. Celle-ci regroupe six géographes de différentes universités de Métropole (Limoges, Brest, La Rochelle, Clermont-Ferrand et Dunkerque), deux chercheurs en écologie marine de l'Université de Polynésie française (UPF), un anthropologue du CRILOBE de Mo'orea (Polynésie

³⁷ Programme de recherche coordonné par Nathalie Bernardie-Tahir, financé par la Fondation de France qui a pour objectif d'étudier l'installation des néo-arrivants dans les îles de Polynésie française en lien avec l'environnement.

française), un ingénieur d'étude de Limoges et une consultante en environnement installée à Ra'iatea. Cette équipe a par ailleurs intégré quatre jeunes chercheuses : trois stagiaires du master 2 d'écologie marine de l'UPF ont réalisé un stage de fin d'étude et moi-même, en réalisant cette thèse.

3.2.1. Travailler en équipe : une richesse et une force de frappe

Le travail d'équipe représente une véritable source de richesse pour mener des recherches, et ce à plusieurs niveaux.

Sur le terrain tout d'abord, mener une mission à plusieurs permet de démultiplier les entretiens. Les chiffres parlent : en 2 mois à Ra'iatea j'ai réalisé une soixantaine d'entretiens ; lors d'une mission en avril 2019, les 7 membres du projet présents sur l'île ont réalisé une trentaine d'entretiens en seulement 10 jours. Bien sûr, le temps long sur place permet de prendre le temps de connaître les lieux, d'observer, de s'imprégner. Pour autant, les deux types de missions, longues et courtes, me semblent très complémentaires pour amasser des données et pour comprendre le terrain. Par ailleurs, la cohabitation des chercheurs durant une mission permet d'enrichir collectivement les réflexions. Si les membres de l'équipe se séparent en journée pour mener des entretiens à plusieurs endroits de l'île et avec différentes personnes, les retrouvailles le soir sont autant de moments de partages pour « débrief » la journée, interroger le terrain selon les différents points de vue et les entretiens vécus et re-questionner ainsi les hypothèses permettant de faire avancer à la recherche.

À un autre niveau, travailler en équipe permet de réaliser plusieurs missions par an ce qui me semble important pour garder contact avec les personnes enquêtées et établir un lien sur le long terme avec elles. Ces allers-retours plus fréquents et plus faciles lorsque l'on travaille en équipe permettent aussi de compléter ou réajuster les entretiens déjà réalisés, d'approfondir certains points, d'ouvrir sur de nouvelles thématiques ou bien de compléter l'échantillon en interrogeant certains profils sous-représentés. Par ailleurs, si le guide d'entretien était le même pour tous, certaines thématiques étaient plus ou moins approfondies selon les intérêts et les spécialités de chacun (agriculture, entrepreneuriat, mobilités, etc.). Ainsi avoir accès à ces entretiens me permet de compléter ceux que j'ai réalisés et d'illustrer les différentes parties de ma thèse. Par exemple, je m'appuierai sur les entretiens réalisés par F. Richard et F. Cerbelaud, qui ont approfondi la thématique sur l'agriculture lorsque j'analyserai le retour à la terre dans la troisième partie. Sur tous ces points, le travail en équipe constitue une vraie richesse.

Comme d'autres chercheurs avant moi (Saumon, 2019), je me suis donc interrogée sur la pertinence d'utiliser et d'assumer le pronom personnel « Je » dans la rédaction de cette thèse. Si j'ai souhaité employer le « je » pour assumer la part de subjectivité de ma recherche, puis-je vraiment l'utiliser alors que j'emprunte des matériaux produits par d'autres personnes et parfois même des réflexions menées à plusieurs « comme si la dimension collective de tout

travail de recherche pouvait être négligée » (Milhaud, 2006, p.4) ? Durant ces cinq années de thèse, ma réflexion a largement été stimulée par la rédaction de plusieurs articles et communications réalisés avec N. Bernardie-Tahir. Un travail d'ailleurs très enrichissant et complémentaire, ayant pour ma part une plus grande expérience de Ra'iatea et Rurutu, ayant de son côté une grande connaissance et un recul par rapport aux réflexions menées sur les territoires insulaires, ce qui nous permettait, à chaque séance de travail, de croiser nos expertises pour monter en généralités. De même, grâce à leurs relectures, leurs commentaires, leurs interrogations à chaque réunion de thèse, mes deux directeurs ont participé à l'évolution de ce manuscrit. Enfin, les figures et cartes qui agrémentent cette thèse ont été créées à deux mains avec F. Cerbelaud. Utiliser une écriture à la première personne du singulier reviendrait à nier la pluralité des voix qui ont participé à ce travail, ce que je ne souhaite évidemment pas. C'est pourquoi j'essaierai, autant que possible au fil de ces pages, d'évoquer les personnes avec qui j'ai travaillé pour chaque réflexion, entretien ou figure élaboré à plusieurs. De même, pour chaque extrait d'entretien emprunté sur la plateforme collective du programme ENVI d'îles, j'indiquerai de la manière suivante le prénom et le nom du/des chercheurs qui l'a conduit :

« *Extrait d'entretien* »

(Prénom de l'enquêté, âge de l'enquêté, Ru, E, P - Entretien réalisé par N. Bernardie-Tahir en avril 2016).

3.2.2. La mise en commun des données : quelle place pour l'intimité et la confidentialité des entretiens ?

Le travail d'équipe nécessite de fait la mise en commun des données acquises durant le terrain : les observations faites, les entretiens réalisés, les réflexions menées, etc., autant de matériaux partagés qui soulèvent de nouvelles interrogations dont je souhaite pointer ici quelques éléments.

Dans le cadre de ce programme collectif, chaque entretien réalisé par un membre de l'équipe devait être partagé sur une plateforme commune. Ayant passé au total 16 mois en Polynésie française, j'ai mené et retranscrit une grande partie des entretiens dont les retranscriptions ont été déposées sur un *Drive* afin qu'elles puissent être mises à disposition de tous les membres de l'équipe. Inversement, comme je l'ai expliqué précédemment, j'ai aussi utilisé plusieurs entretiens réalisés par d'autres chercheurs du projet pour illustrer certains arguments de ma thèse. S'il est source de richesse, ce partage interroge, pour plusieurs raisons.

J'ai montré plus haut combien l'entretien représentait un temps d'intimité : l'enquêté se livre à l'enquêteur et de la même manière, dans le cadre d'un échange égal et réciproque, l'enquêteur peut décider de se confier à l'enquêté. Quelle que soit la situation, les deux

protagonistes se livrent aux personnes qu'ils ont en face d'eux, et non à toute une équipe de recherche, pour le coup très virtuelle. Ce sont donc ici les dimensions de l'intimité et de la confidentialité qui sont questionnées.

« Vaiana : non, rarement, enfin j'en parle pas à n'importe qui, n'importe comment. Voilà je sais pas pourquoi, peut-être parce que je suis pudique aussi, j'aime pas trop parler de moi voilà, je parle pas de moi voilà, pas à n'importe qui. [...] Là c'est parce qu'on est dans le cadre d'une enquête et que c'est Juliette [la personne de confiance qui a servi d'intermédiaire], donc je me lâche, je suis en confiance.

Nathalie Bernardie-Tahir : *j'apprécie beaucoup tu sais, je sais qu'on se connaît pas »*

(Vaiana, 36 ans, Ra, N, R – Entretien réalisé par N. Bernardie-Tahir en avril 2019)

Cet entretien réalisé par N. Bernardie-Tahir et que j'ai retranscrit m'a beaucoup interrogée. À qui cette jeune femme décide-t-elle de se confier ? Est-elle en confiance avec cette enquêtrice en particulier ? Le serait-elle avec quelqu'un d'autre ? Le rôle de Juliette n'est pas neutre. A-t-elle proposé à cette enquêtrice spécifiquement de réaliser l'entretien ? Dans ce cas, suis-je vraiment légitime pour le retranscrire alors qu'il « ne m'appartient pas » ? Ce que je souhaite pointer ici est l'importance pour certains interlocuteurs comme Vaiana de la confidentialité de l'entretien et de la confiance portée à une personne en particulier. Inversement, l'enquêteur qui se confie à l'enquêté peut vouloir de la même manière garder ces moments privilégiés d'intimité pour lui, et non les partager avec les autres chercheurs du programme. Comment, alors, se confier – ce qui permet de transformer l'entretien en un vrai échange - sans trop en dire, puisque ces confidences seront finalement partagées avec les autres chercheurs ? Nous sommes une équipe, oui, mais lors des entretiens ce n'est pas à l'équipe mais à un individu que l'enquêté ou l'enquêteur se livre.

Comment sortir de cette aporie ? Je ne pense pas que garder « ses » entretiens chacun pour soi soit une solution pertinente, d'autant qu'elle signerait la fin du travail d'équipe. Cependant il me semble essentiel que la mise en commun des entretiens et, partant, de leur caractère confidentiel, doit être clarifiée dès le départ, afin de garantir le respect des interlocuteurs comme des chercheurs dans la préservation de discussions personnelles.

Cette intimité des entretiens interroge également sur un autre plan. Si les liens d'amitié que j'ai progressivement construits avec les néo-arrivants que j'ai rencontrés et avec qui je me suis entretenue se sont avérés être une « plus-value » pour ma recherche, je me suis demandée où se trouve la limite entre le contexte académique et le contexte personnel, jusqu'où va le degré d'intimité qu'un chercheur établit avec un enquêté, d'autant plus dans le cadre d'une recherche en équipe.

Faire du terrain relève de la sphère professionnelle/universitaire, mais c'est aussi un moment de notre vie où l'on s'installe quelque part et où l'on devient habitant de ce lieu. Comme toutes autres installations, celle-ci s'accompagne de nombreuses rencontres, mais qui dans ce

cas précis jouent un double rôle : être la base de sociabilités et de relations d'amitiés en construction, tout en étant une source de contacts utiles pour la recherche. Partageant avec plusieurs de mes interlocuteurs de nombreux moments du quotidien, cette situation m'a positionnée à l'interface entre mes travaux de recherche et ma vie personnelle, entre un réseau professionnel où les acteurs sont des sujets d'étude et un réseau personnel où ces mêmes acteurs forment un cercle intime où se nouent des amitiés.

3.2.3. La doctorante, le terrain et l'équipe de recherche

Le travail en équipe se traduit par la collaboration de chercheurs qui pratiquent un même espace mais de manière différente, que ce soit dans les temporalités ou dans l'approche du territoire. Ce dernier point interroge l'articulation entre le rapport spatio-temporel que tissent les membres de l'équipe de recherche avec le terrain et celui que j'ai moi-même construit avec celui-ci.

3.2.3.1. Des temporalités de recherche différentes

Le rapport au territoire d'étude se construit tout d'abord selon des temporalités diverses : en tant que doctorante j'ai eu la chance de pouvoir séjourner plusieurs mois à Ra'iatea et Rurutu à la différence des membres de l'équipe qui y viennent ponctuellement pour des séjours de deux semaines environ. Ces différentes temporalités créent un premier décalage entre les chercheurs qu'il convient de mesurer.

En octobre 2018, j'étais arrivée depuis plus d'un mois à Ra'iatea lorsqu'une partie de l'équipe est venue me rejoindre pour une première mission sur l'île. D'emblée, un fossé temporel s'est creusé entre l'équipe et moi. Je n'ai pas réalisé tout de suite qu'en n'ayant qu'une dizaine de jours sur place, l'objectif pour l'équipe était d'optimiser le temps et de réaliser un maximum d'entretiens. J'étais dans mon quotidien partagé entre entretiens, observations et réflexions, pensant naïvement que les membres de l'équipe s'adapteraient à ce rythme plus lent. Or, dès leur arrivée sur l'île, le temps s'est brusquement accéléré et m'a prise de court, me contraignant à basculer sur un rythme auquel je n'étais pas préparée.

Ce fossé entre l'équipe et moi a continué de se creuser avec la confrontation de visions différentes du terrain. C'est donc plus globalement un rapport spatio-temporel au terrain différencié qui doit être ici questionné.

3.2.3.2. Des légitimités en question

En effet, ayant parcouru Ra'iatea pendant plus d'un mois, j'avais acquis une certaine connaissance de l'île que je comptais mettre au service de l'équipe et de notre recherche collective. Mais cette « légitimité du terrain » s'est heurtée à d'autres légitimités qu'il convient ici de pointer.

Travailler en équipe fait collaborer des chercheurs qui n'ont pas les mêmes statuts ni le même rapport au territoire d'étude. Celui-ci apparaît alors comme un espace commun et partagé où les légitimités des uns et des autres se confrontent et où peuvent se jouer des rapports de pouvoir.

Ce sont tout d'abord des statuts différents qui se côtoient au sein d'un programme de recherche. Le mien, celui de doctorante, me conférait un statut « inférieur » à celui des membres de l'équipe tous professeurs des Universités ou maîtres de conférences, opposant à tout le moins différents degrés d'expérience scientifique. Pour autant, je pouvais malgré tout faire valoir une meilleure connaissance du terrain que les autres chercheurs de l'équipe dont la plupart n'y étaient jamais venus. Dans ces conditions, comment fait-on en tant que doctorant(e) pour affirmer la légitimité d'un certain savoir au sein d'une équipe de chercheurs plus expérimentés qui opposent d'autres légitimités ? J'ai eu par exemple beaucoup de difficultés à faire entendre certaines de mes observations ou analyses auprès de certains autres chercheurs qui mettaient en avant une légitimité plus forte, soit sur les thématiques de l'insularité ou des mobilités, soit sur le territoire polynésien en général. Sur ce dernier point en particulier, la question des échelles de légitimité s'est aussi posée, notamment entre certains chercheurs qui mettaient en avant une grande expérience de la Polynésie française, et moi-même dotée d'une connaissance fine de deux îles dont les fonctionnements et dynamiques n'étaient pas nécessairement représentatives des 118 îles habitées de ce vaste territoire. Finalement à la légitimité scientifique que je n'avais pas encore totalement, je n'ai pas toujours su valoriser et affirmer la légitimité du terrain que j'avais acquise.

La vie des équipes impliquées dans des programmes de recherche n'est pas un long fleuve tranquille. Elles peuvent former des espaces de transmission, de circulation et de partage d'idées, de réflexions et de savoirs, ce qui en fait leur force et leur intérêt. Mais des rapports de pouvoir et de force peuvent également s'y déployer et des tensions naître autour de la confrontation de diverses légitimités.

Travailler en équipe requiert de composer avec des disciplines, des approches et des méthodologies différentes, mais aussi avec des statuts et des personnalités divers. Cela peut être une source de richesse, comme en témoignent les papiers écrits à plusieurs mains, ou encore la forme heureuse et féconde de la co-direction de cette thèse. Parfois, c'est moins la synergie qui prime que certaines tensions qui affaiblissent au final la portée des résultats collectifs espérés.

Ce chapitre réflexif et introspectif a déroulé les interrogations qui ont jalonné mon travail de recherche. Il soulève deux éléments qui ont été déterminants dans la réalisation de mon terrain de recherche et, par la suite, dans la rédaction de ma thèse.

Le premier est lié à la manière dont j'ai abordé les îles et choisi Ra'iatea et Rurutu. Ce choix est le fruit d'aller-retours entre « les îles » et Tahiti et entre la Polynésie française et la France. Si les recensements de l'ISPF ont été à l'origine des premières hypothèses thématiques et de terrain, c'est surtout ma confrontation personnelle à celui-ci qui a été essentielle pour opérer de nouveaux choix, que ce soit dans l'identification des lieux d'étude ou dans celle d'une méthodologie plus appropriée, fondée sur l'observation et sur la conduite d'entretiens qualitatifs. Ces bricolages et réajustements révèlent les coulisses de la fabrique d'une thèse qui n'a rien de linéaire, mais qui procède au contraire d'une démarche itérative, allant de l'hypothèse au terrain, puis du terrain vers de nouvelles hypothèses.

Le second point, qui découle directement du premier, traduit la manière dont je suis entrée en contact avec les personnes que je souhaitais enquêter et le lien que j'ai construit dans le temps avec les habitants et plus spécifiquement avec les néo-arrivants. C'est grâce à des personnes « alliées » que mon intégration s'est faite et leur présence m'a semblé indispensable pour construire mon échantillon et mener sereinement mes entretiens. S'ils peuvent constituer des biais en enfermant l'enquêteur dans leurs réseaux, ils m'ont permis malgré tout de rencontrer un large éventail de profils, de vivre et partager avec eux diverses activités et événements qui ont fortement nourri mes observations et affiné ma connaissance des gens et des lieux.

C'est donc à partir de ces deux terrains insulaires très différents et sur la base des nombreux entretiens qui y ont été conduits, qu'il s'agit maintenant d'analyser les parcours de vie des néo-arrivants avant leur installation dans les îles.

Chapitre V. (Re)venir vivre dans les îles : l'émergence d'un nouveau schéma de mobilités en Polynésie française ?

Concernant la Polynésie française, la circulation des personnes n'est pas nouvelle, elle fait même partie, nous l'avons vu, de la structure identitaire et sociale de ces territoires que beaucoup ont quittés et quittent encore, et où beaucoup continuent à s'installer.

Ra'iatea et Rurutu n'échappent pas à cette règle, toutes deux prises depuis toujours dans des circulations croisées de départs et d'arrivées. Mais c'est plus spécialement sur ce second mouvement que porte le cœur de cette thèse qui s'interroge sur l'analyse des nouvelles installations dans ces deux îles. Qui sont ces néo-arrivants ? Après être parti plusieurs mois ou années, à Tahiti, en France ou ailleurs, pourquoi certains reviennent-ils sur leur île d'origine ? Et pourquoi des personnes non originaires de ces îles les choisissent-elles pour s'y installer ?

Si les nouveaux arrivants constituent un groupe hétérogène (différents liens à l'île, origines multiples, catégories socio-professionnelles diverses, etc., cf. chapitre 4), le retour ou l'installation dans une île s'inscrit dans des projets variés et relève d'intentions protéiformes. À partir de l'analyse des résultats de la thématique n°1 du guide d'entretien (annexe 2) portant sur les trajectoires de mobilités des individus rencontrés et les raisons de leur installation ou de leur retour dans les îles, ce chapitre a pour objectif de présenter et d'analyser le parcours de vie des néo-arrivants rencontrés à Ra'iatea et Rurutu, dans toutes leurs spatialités et leurs intentionnalités.

Ce chapitre se décomposera ainsi en quatre volets :

Un premier temps propose une approche diachronique des mobilités dans ces deux îles : des circulations anciennes étudiées à partir de la bibliographie, aux mobilités contemporaines analysées à partir des données des recensements de population réalisés par l'ISPF. Il s'agit alors de contextualiser les mobilités actuelles et de les positionner dans l'histoire longue des mobilités qui ont animé ces deux îles.

Le second volet s'intéresse aux projets des néo-arrivants et aux éléments qui déclenchent leurs mobilités vers des îles. En d'autres termes, cette partie interroge le point de départ de leurs déplacements vers Ra'iatea ou Rurutu : l'envie de s'installer sur une île ou de revenir vivre sur son île d'origine est-elle un projet de vie longuement préparé ou bien la conséquence d'un départ plus fortuit ?

Lorsque la décision de partir vers une île a été prise, quelles trajectoires dessinent les individus avant d'arriver sur les îles de Ra'iatea et Rurutu ? C'est ce à quoi ce troisième volet propose de répondre en tentant de rendre compte de l'extrême diversité spatiale, temporelle et scalaire des circulations observées.

Enfin, la dernière partie se penche sur les choix qui président à l'installation ou au retour des néo-arrivants à Ra'iatea et Rurutu. Elle tentera de démêler l'écheveau complexe des raisons qui ont poussé ces derniers à changer de lieu et, souvent, de projet de vie.

1. Rurutu et Ra'iatea : deux espaces mouvement

À partir de la bibliographie et des études de l'ISPF cette première partie propose une courte synthèse de l'évolution des mobilités à Ra'iatea et Rurutu. Un premier point fera état des mobilités anciennes, d'avant la colonisation, à partir des travaux réalisés par des archéologues et anthropologues, des missionnaires ou encore des habitants des îles. Le second point proposera une analyse des mobilités actuelles à partir des derniers recensements de population. Dans son ensemble ce premier point interrogera la spécificité des mobilités dans les deux îles au regard des réflexions posées au chapitre 3 à l'échelle de la Polynésie française.

1.1. Des circulations anciennes...

À Rurutu la littérature sur l'origine du peuplement de l'île est assez fournie en comparaison de celle existante à Ra'iatea. En effet, Rurutu a fait l'objet de nombreuses études en archéologie, ethnologie et anthropologie (Panoff, 1970 ; Ravault, 1975 ; Babadzan, 1979 ; 1982 ; Bambridge, 2009). Aux côtés de ces manuscrits parus, la littérature sur Rurutu compte quelques écrits de missionnaires, même si « aucun missionnaire européen ne restera durablement aux Australes » puisque « toutes ces îles ont été évangélisées par des maîtres indigènes » (Bambridge, 2009, p.55), et de navigateurs tel que Eric de Bisschop qui a bien connu Rurutu dans les années 1950. Enfin, deux autres œuvres – qui ne font pas l'unanimité dans la communauté scientifique (Saura, 2009 ; Baré, 2009) - rédigées sous la plume de deux Rurutu (ou descendants), Taaria Walker dite *Pare* (1999) et Michel Brun (2007) relatent l'installation des premières vagues de migrants, la vie de l'île aux temps anciens ainsi que les coutumes et les mœurs des habitants.

Ainsi, le peuplement de Rurutu est bien documenté. On peut citer les trois vagues successives de migrants qui seraient à l'origine de la société Rurutu (encadré 1) : une première d'individus originaires de Puna'auia, sur la côte ouest de Tahiti, une seconde de Paea, également situé sur la côte ouest de Tahiti et enfin une troisième d'Incas d'Amérique du Sud (Vérin, 1999 ; Babadzan, 1979 ; 1982 ; Walker, 1999 ; Brun 2007). La société de l'île évolue avec ces trois groupes alternants alliances et combats pour obtenir la gouvernance de l'île, de districts ou grottes, etc. jusqu'à l'arrivée des premiers colons et des missionnaires.

Dès les premiers contacts, les Européens ont apporté avec eux des maladies jusque-là inconnues aux Rurutu, provoquant des épidémies et la mort d'une grande partie de la population autochtone (Bambridge, 2009, p. 55). M. Brun note que « *sur une population totale de vingt-trois mille cinq cents personnes lorsque la maladie fit son apparition, il n'en restait plus que trois cents à quatre cents lorsqu'elle se termina* » (2007, p.104) et « *l'annuaire des EOF recense cinq cents personnes à Rurutu en 1865* » (Bambridge, 2009, p.57).

Entre 1822 et 1830 plusieurs missionnaires européens font des tournées périodiques à Rurutu (Williams en 1823, Ellis en 1824 et Bourne en 1825) et les témoignages de ces séjours

« laissent entendre l'abandon des activités traditionnelles et l'investissement individuel et collectif dans un nouvel ordre symbolique dont le commerce avec les bateaux de passage ou avec les autres îles du Pacifique » (Bambridge, 2009, p.53). En effet, la construction des pirogues traditionnelles par exemple a été délaissée au profit de celle des maisons de type européen et les habitants de Rurutu, et des Australes plus largement, se sont investis très rapidement dans les échanges commerciaux en construisant leurs propres navires pour naviguer et commercer dans les archipels des Cook des Tuamotu et des îles de la Société (*Ibid.* p.53 et 58). De 1900 à 1945 Rurutu est passé progressivement d'une économie de subsistance à une économie mixte où l'apport des cultures coloniales jouait un rôle fort important. De ce point de vue, l'histoire des Australes rejoint celle de l'ensemble de l'actuelle Polynésie française dans la première moitié du XX^e siècle.

« Originaire de Puna'auia, sur la côte ouest de l'île de Tahiti, le clan montagnard des Oropa'a est le premier peuple à fouler le sol de Rurutu. Écrasés à plate couture au cours d'une guerre contre la tribu côtière des Tevaitai, également de Puna'auia, une partie des survivants se cachent au fond des vallées et d'autres s'enfuient en pirogue vers l'île de Mo'orea, espérant pouvoir retourner au pays natal, la paix revenue. Mais ces habitants de la montagne ignorent tout de l'art de la navigation et, une fois sortis de la passe de Ta'apuna, ils dérivent neuf jours avant d'échouer sur la côte sud d'une île inconnue, à un endroit qu'ils nommeront Na'a'iroa. »

« Les Ati A'iri sont les occupants de la deuxième pirogue à échouer à Rurutu. Chassés pour leurs mauvaises mœurs de leur pays d'origine, Paea, sur la côte ouest de Tahiti [...] les A'iri, pour sauver leur peau, n'ont eu d'autre salut que de disparaître sur l'Océan et de se laisser emporter au hasard par les flots. [...] Et c'est ainsi qu'un beau matin, par un heureux hasard, les A'iri font leur apparition sur la plage orientale de Eteroa, à Peva »

« Les Ati A'ura sont les occupants de la troisième pirogue à montrer son pavillon sur l'île de Eteroa. Remplie comme une boîte de sardines, cette embarcation déverse un jour une foule d'hommes et de femmes à la peau rouge, à la constitution robuste, aux épaules larges et à la taille haute ; mais leur langage est inconnu des Orop'a et des Ati'A'iri : ils viennent d'une terre inconnue. [...] Avec le temps ils apprennent la langue A'iri (clan qui gouverne alors l'île) et peuvent « dévoiler leur secret : ils sont Incas et viennent d'Amérique du Sud »

Encadré 1. Origine des trois vagues d'individus arrivées à Rurutu (Eteroa)

Extrait de T. Walker (1999, pp.5-7)

À Ra'iatea, plusieurs études en archéologie ont été réalisées pour dater les premiers peuplements. Dans la mythologie polynésienne, l'île est en effet considérée comme la terre originelle, Hawai'i, lieu d'où venaient les dieux, les Hommes et les traditions. Les traditions concernant l'expansion des *marae*, et avec celle des Hommes, font débiter l'histoire plus précisément au sud de Ra'iatea, à Opoa, sur la montagne Tea'etapu, où le dieu Ta'aroa posa son pied droit après avoir constitué le monde. Le mythe raconte l'origine de l'univers (Henry,

2004, p. 343-346), des dieux (ibid., p. 363-368) et des Humains (ibid., p. 414-415) (encadré 2). Tea'etapu incarne donc le lieu originel pour tous ceux dont la filiation remonte à cette source.

C'est donc dans ce district d'Opoa que s'organise la première communauté polyclanique de l'île. La vie des clans s'organise dans la vallée, seuls les guerriers élus vivent au bord de la mer pour y pêcher et garder les côtes. Cette organisation s'est progressivement stratifiée pour donner naissance aux chefferies ari'i et cette transformation est caractérisée par des rivalités politiques et territoriales qui ont fait émerger des groupes dominants et des chefferies au pouvoir et au prestige toujours plus grands. Cette évolution a structuré durablement les territoires et la société locale : chefferies, guerriers, prêtres et navigateurs, classes dominantes étaient installés sur le littoral, tandis que le peuple continuait d'occuper et d'exploiter la vallée pour dégager les surplus nécessaires pour nourrir l'ensemble de la société locale (Herrenshmidt et al, 2016).

« Nous allons créer l'homme maintenant ». Et Ta'arua fit apparaître d'en dessous Ti'i un homme seul. Il était le premier homme de ce monde. [...] Ti'i prit pour femme Hina-te-'u'uti-mahai-tua-mea, alors qu'elle était jeune, elle mangeait par-devant et par-derrrière et de cette union naquit Uro-o-te-ua-ti'a, puis Hina-'ere'ere-manua puis Hina-nui-faahara-ma'au et enfin naquit Raa-faa-ra'a. Les enfants de Ti'i et de Hina se marièrent, à cette époque, avec les Dieux dans les Ténèbres. Lorsque Ti'i et Hina se placèrent dans le ciel fermé et se tournèrent vers la Terre pour appeler le monde, c'était pour créer des humains ordinaires pour le monde, dans le département de l'homme. [...] Lorsque Ti'i et Hina-maha'i -tua-mea eurent des enfants ils devinrent la haute famille royale de la ceinture 'ura, ils étaient des descendants des Dieux des Ténèbres. Lorsque les humains apparurent, créés par Ti'i et Hina-maha'i-tua-mea, ils devinrent les gens du commun, les plébéiens de ce monde. Lorsque la famille royale s'unit aux gens du commun, ils donnèrent naissance aux gentilshommes de ce monde. Lorsque la famille royale s'unit à la classe des gentilshommes, ils donnèrent naissance à la noblesse de ce monde. [...] Au fur et à mesure que les terres se peuplaient, les humains se répandirent partout. Les rivages et l'intérieur du pays étaient les territoires des gens du commun, en bordure des territoires des grands » (Henry, 2004, p.414-415)

Encadré 2. Le mythe de la création de l'Homme

Extrait de Teuira Henry (2004)

Depuis les premiers peuplements, les îles, Rurutu et Ra'iatea, ont été le cadre de nombreuses mobilités qui participaient à étendre les pouvoirs des chefferies, en créant des alliances avec les habitants des autres îles. De ce point de vue, la littérature sur le *marae* Taputapuataea détaille de manière très précise les allées et venues à Opoa pour les cérémonies :

« Tous ces royaumes insulaires alliés organisaient à Opoa des réunions périodiques pour leurs savants, leurs prêtres et leurs guerriers et de grandes délibérations internationales

ainsi que des rites religieux s’y tenaient. [...] Au lever du jour, les pirogues qui s’approchaient de la passe Te-ara-moa, se présentaient en double file, chaque file représentant un royaume » (Henry, 2004, p.130-131)

Teuira (2004) note que Opoa était le district le plus important de l’île de Ra’iatea, mais grâce à ses bons mouillages et à ses passes, Uturoa est devenue la capitale ainsi que la résidence de l’Administrateur des îles Sous-le-Vent. De la même manière T. Bambridge rapporte que « *dès 1821, Moerai devient la capitale religieuse et politique de l’île. [...] la première chapelle de l’île fût construite à Moerai. En 1829, les deux stations missionnaires étaient établies à Avera et Moerai. Selon Brunor (1960, p.15) à cette époque, le peu de gens qui restaient au sein de villages à Paparai, Narui, Nairoa et Vitaria vinrent tous à Moerai et Avera. Seul le village de Auti était resté attaché aux cultes anciens, mais, en 1832, la population était convertie et demandait qu’on lui envoie des instructeurs religieux » (Brunor, 1960, p.15 cité par Bambridge, 2009, p.62).*

C’est désormais via les communes (associées) de Uturoa et Moerai que les individus atterrissent sur les deux îles qui continuent d’être animées par de nombreuses mobilités.

1.2. ...aux mobilités contemporaines

Rurutu et Ra’iatea semblent intéressantes pour interroger les dynamiques de mobilités observées en Polynésie. Rurutu, qui semblait se repeupler en 2012 avec l’installation, ou le retour, de 20 personnes, connaît de nouveau un solde migratoire négatif en 2017 (figure 57.A). Ra’iatea, qui représente le deuxième territoire insulaire du territoire, enregistre aux trois derniers recensements plus de départs que d’arrivées et son solde migratoire continue de diminuer au cours du temps (Figure 57.B).

Les dynamiques des îles représentent donc bien les évolutions migratoires que décrites et discutées à l’échelle de la Polynésie française (chapitre 3). Difficile dans ces territoires de parler de repeuplement et donc de renouveau insulaire : d’une part il n’existe pas de tendance mobilière qui se poursuit sur plusieurs recensements, d’autre part, ces îles n’ont jamais été abandonnées ou délaissées comme le laissent entendre certains auteurs (chapitre 3). Ces territoires insulaires sont surtout animés par de multiples va-et-vient d’individus qui y restent quelques mois ou plusieurs années, en fonction des opportunités qu’ils trouvent sur place ou qu’ils ont ailleurs, à l’image de ce que cette femme explique :

« Oui de temps en temps je rentre sur Tubuai. [...] Ensuite je rentre sur Tahiti, j’ai pu trouver des petites formations, des petits boulots, et ensuite, je rentre sur Tubuai, je fais que ça » (Sofia, 44 ans, Ru, E, R)

Malgré tout, la multiplication et la diversification des mobilités insulaires contemporaines, tant dans leur volume que dans leur nature et leurs configurations multiscalaires (chapitre 1 et 3), interrogent les mobilités à Rurutu et Ra'iatea.

L'intérêt pour cette recherche est l'arrivée, toujours régulière, d'individus dans ces îles. À Rurutu, par exemple, les effectifs de néo-arrivants sont en effet relativement importants depuis une dizaine d'années : 502 personnes sont arrivées sur l'île, entre 2007 et 2017, ce qui est particulièrement notable pour une île de 2466 habitants (RP 2017). À Ra'iatea, si la proportion de nouveaux habitants est moins importante qu'à Rurutu, ce sont 2269 personnes qui sont arrivées sur l'île depuis 2007. Sans compter les individus absents lors du recensement, ceux qui réalisent des allers-retours entre Tahiti et l'île et ceux qui sont arrivés puis repartis entre deux recensements, etc. L'outil du recensement permet en réalité de compter davantage les migrants que les migrations, les premiers étant inférieurs aux secondes dans une période intercensitaire (chapitre 4).

Si le phénomène n'est pas suffisamment massif pour être visible dans les statistiques, les discours relatifs à ces mouvements sont, eux, bien rodés, confirmant une tendance générale connue de la géographie culturelle où les représentations précèdent les flux selon une logique performative (Raibaud, 2009). Ainsi, étudier les mouvements vers Rurutu et Ra'iatea permet de dépasser « *le courant dominant délaissant les données jugées non pertinentes ou excentriques* » pour se focaliser sur « *le paradigme minoritaire [qui] s'appuie sur ces données marginales pour en faire le cœur d'un nouveau mode d'interprétation* » (Pestaña et Pantz, 2015, p.17).

Chaque année, Rurutu et Ra'iatea accueillent une pluralité d'individus qui, par leur histoire, leurs représentations et pratiques, participent à la diversité des îles et à la recomposition sociale des territoires.

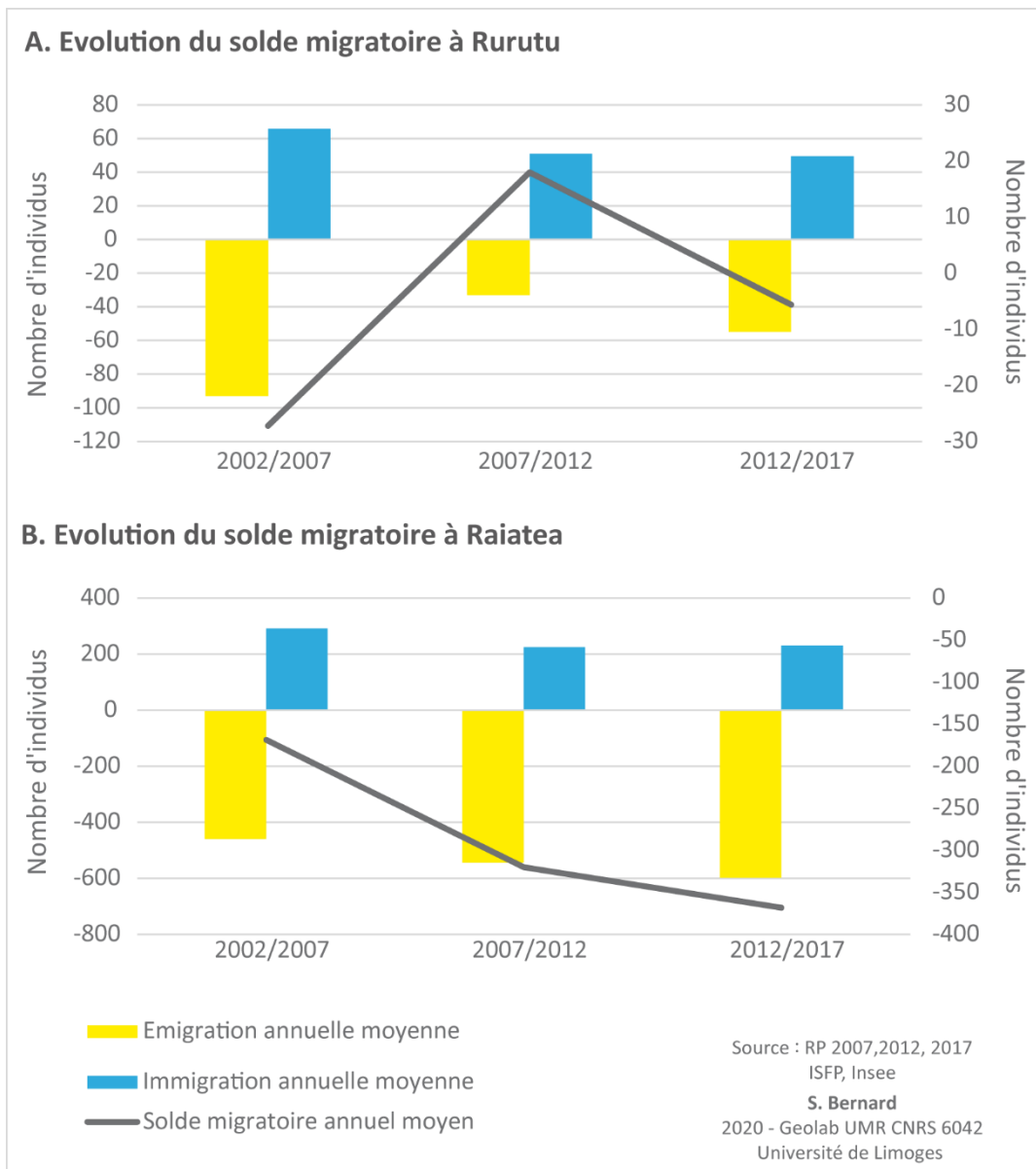


Figure 57. Evolution des soldes migratoires à Raïatea et Rurutu entre 2002 et 2017

Source : RP 2007,2012 et 2017 – ISPF, Insee

2. (Re)venir dans les îles : entre projets construits et circonstances imprévisibles

La diversité des néo-arrivants soulignée dans de nombreuses recherches (chapitre 1) se retrouve dans les espaces insulaires de Polynésie française. Nous l'avons vu, les profils des personnes rencontrées sont multiples (chapitre 4), comme le sont les raisons pour lesquelles celles-ci décident de (re)venir dans les îles. Leurs récits en témoignent : non seulement les raisons diffèrent d'une personne à l'autre, mais elles sont parfois plurielles et enchevêtrées dans une même trajectoire individuelle.

Cette partie s'appuie sur les 124 entretiens menés à Ra'iatea et Rurutu et interroge la décision des individus de (re)venir y vivre. Au lieu de démultiplier les extraits d'entretiens, j'ai fait le choix, pour chaque sous-partie, de m'appuyer sur l'histoire d'une personne, ou d'un couple, qui me semble représentative de l'idée que je souhaite développer. Reconstitués par mes soins à partir du ou des entretiens réalisés avec un néo-arrivant, ces récits de vie serviront de base à mes analyses que je compléterai au besoin avec des éléments empruntés à d'autres histoires.

Par ailleurs, nous avons analysé avec Nathalie Bernardie-Tahir, dans un article publié en 2020 dans la revue *Carnets de géographes*, les mobilités d'un groupe spécifique de néo-arrivants : les plaisanciers au long cours, installés dans les marinas d'Uturoa (Ra'iatea). Des extraits de cette étude seront égrenés dans des encadrés grisés au fil du texte afin d'apporter un éclairage singulier à certaines problématiques abordées.

Extraits de l'histoire de Léa et Julien

Léa, originaire de Bretagne, et Julien, originaire de région parisienne, se sont rencontrés à Paris où ils se sont installés ensemble. Ils profitaient de leurs vacances pour voyager et ont découvert beaucoup de destinations, notamment les îles, dont ils « sont tombés amoureux » (Sardaigne, Maurice, etc.). A chaque retour de vacances, ils se demandaient pourquoi ils rentraient, la vie à Paris, les journées intenses de travail et les nombreuses charges annexes ne leur convenant plus.

Leur projet de quitter la région parisienne a mûri au cours de leurs voyages dans les îles. Partir en *road trip* plusieurs mois a constitué une option, vite écartée car elle ne représentait au fond qu'une parenthèse dans une vie qu'ils imaginaient autrement. Ils ont donc formé le projet de partir et vivre ailleurs.

Ils recherchaient non seulement un territoire français pour faciliter l'intégration professionnelle, mais aussi une île pour faire l'expérience de la vie insulaire qui leur avait tellement plu durant leurs vacances. Ils ont hésité entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, puis ont opté pour cette dernière, pensant y trouver plus facilement du travail.

Ils sont arrivés à Tahiti en juin 2017. Elle avait trouvé une maison sur le site *Tahiti House Sitting*, leur permettant de garder une maison pendant que les propriétaires s'absentaient, sans avoir à payer de loyer. Ils en ont profité pour découvrir l'île, voyager un peu (Tetiaroa, Moorea, Îles de Pâques) et déposer des CV pour trouver du travail.

Elle avait postulé dans un centre équestre à Tahiti mais c'est finalement Adriana, la propriétaire du centre équestre de Ra'iatea, qui l'a appelée car elle recherchait une monitrice. Cette opportunité tombait bien puisqu'elle préférait s'installer à Moorea ou Ra'iatea, jugeant le mode de vie de Tahiti trop proche de celui qu'elle avait à Paris : « *le destin ... c'est pas par hasard ; je visais ces deux îles et là, on m'appelle pour Raiatea* ».

Il se sont donc tous deux installés à Ra’iatea en septembre 2017. Pour lui qui est infirmier, cette île lui convenait également car lui offrait la possibilité de trouver du travail à l’hôpital, ou dans les îles alentours, à Tahaa, Bora-Bora, Maupiti ou Huahine.

Histoire de Léa et Julien, 30 ans, étrangers, primo-arrivants – Entretien réalisé en avril 2018

L’histoire de Léa et Julien fait ressortir deux éléments : leur installation en Polynésie française résulte d’un projet de vie qui s’est construit dans le temps long, au fur et à mesure de leurs voyages dans les îles, mais leur arrivée à Ra’iatea relève d’une opportunité professionnelle plus conjoncturelle.

On distingue donc deux types de situations : il y a ceux dont le départ (vers une île)³⁸ est un projet de vie construit (19/124) et ceux dont le départ est plus fortuit, consécutif d’un élément déclencheur (67/124). Par souci de clarté je les présenterai de manière successive, mais l’exemple de Léa et Julien montre bien que les deux cas de figure s’articulent souvent au sein d’une même trajectoire (38/67) (figure 58). D’ailleurs, les exemples développés dans cette partie feront état de ces combinaisons.

³⁸ Je mets une parenthèse ici car, nous verrons dans l’analyse qui suit que le choix de la destination, ici Ra’iatea et Rurutu, n’est pas toujours décidé au moment du départ.

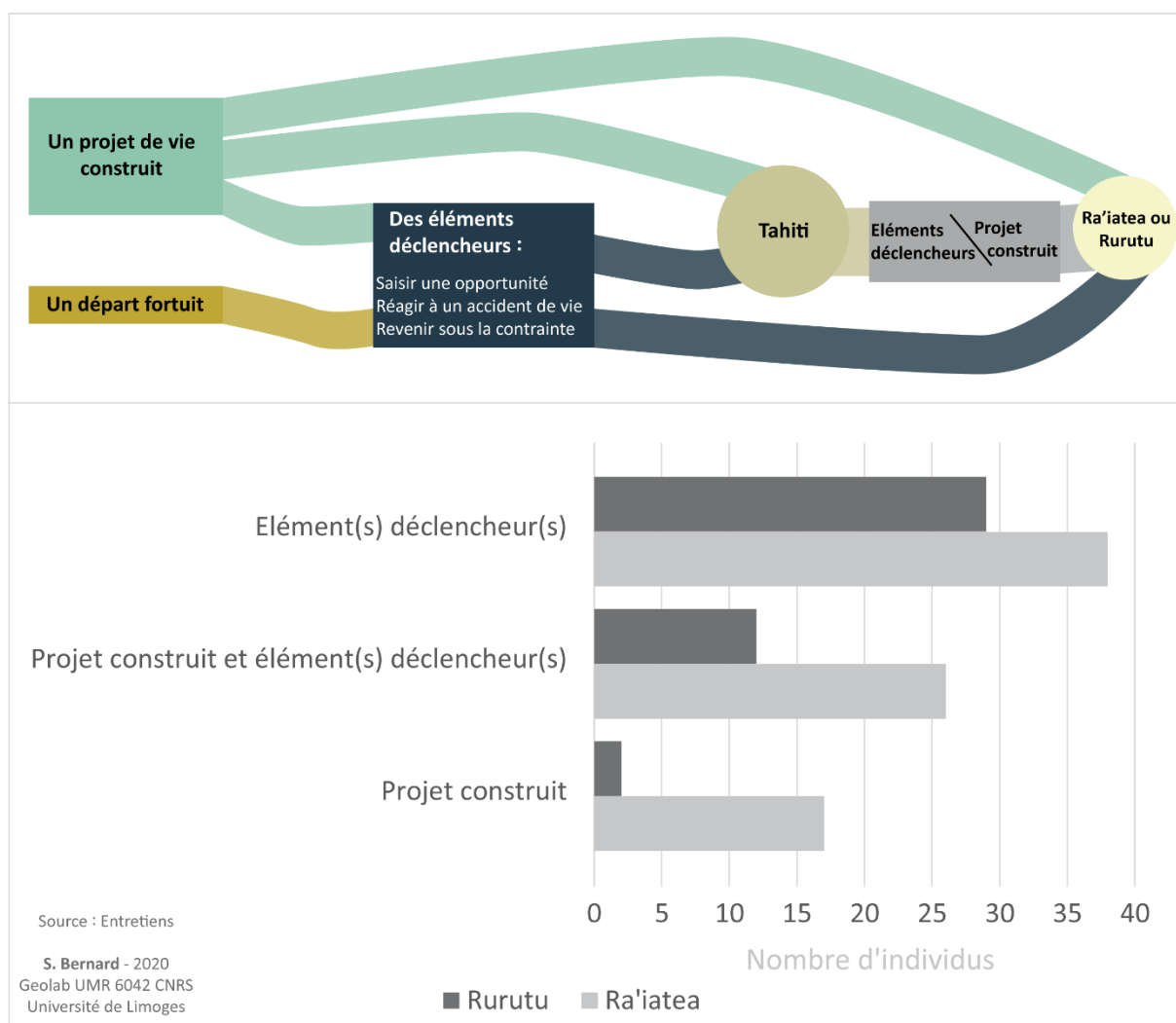


Figure 58. (Re)venir dans les îles : entre projets construits et circonstances imprévisibles

Source : Entretiens

2.1. (Re)venir : un projet de vie construit selon le lien à l'île

Ce premier point se focalise sur la genèse du projet d'installation en Polynésie française, à Rurutu ou à Ra'iatea. Pour une partie des individus rencontrés (57/124), le départ (vers l'île) s'inscrit dans la construction sur un temps long d'un nouveau projet de vie, professionnel et/ou familial mêlant des temporalités diverses et des spatialités multiscalaires.

Globalement, on peut distinguer trois cas de figure selon la nature des liens que les individus ont avec les îles : ceux dont le lien avec la Polynésie française est plutôt fortuit (il s'agit d'individus non originaires de l'île qui arrivent de l'extérieur du territoire (24/57)) ; les revenants qui retournent dans leur île natale ou dans leur île de cœur, pour ceux qui ne sont pas originaires (24/57) ; et un groupe intermédiaire constitué d'individus qui s'installent sur l'île d'origine de leur conjoint ou conjointe (ils peuvent être originaires de Polynésie française et venir d'une autre île ou bien étrangers à la Polynésie française (9/57)) (figure 59).

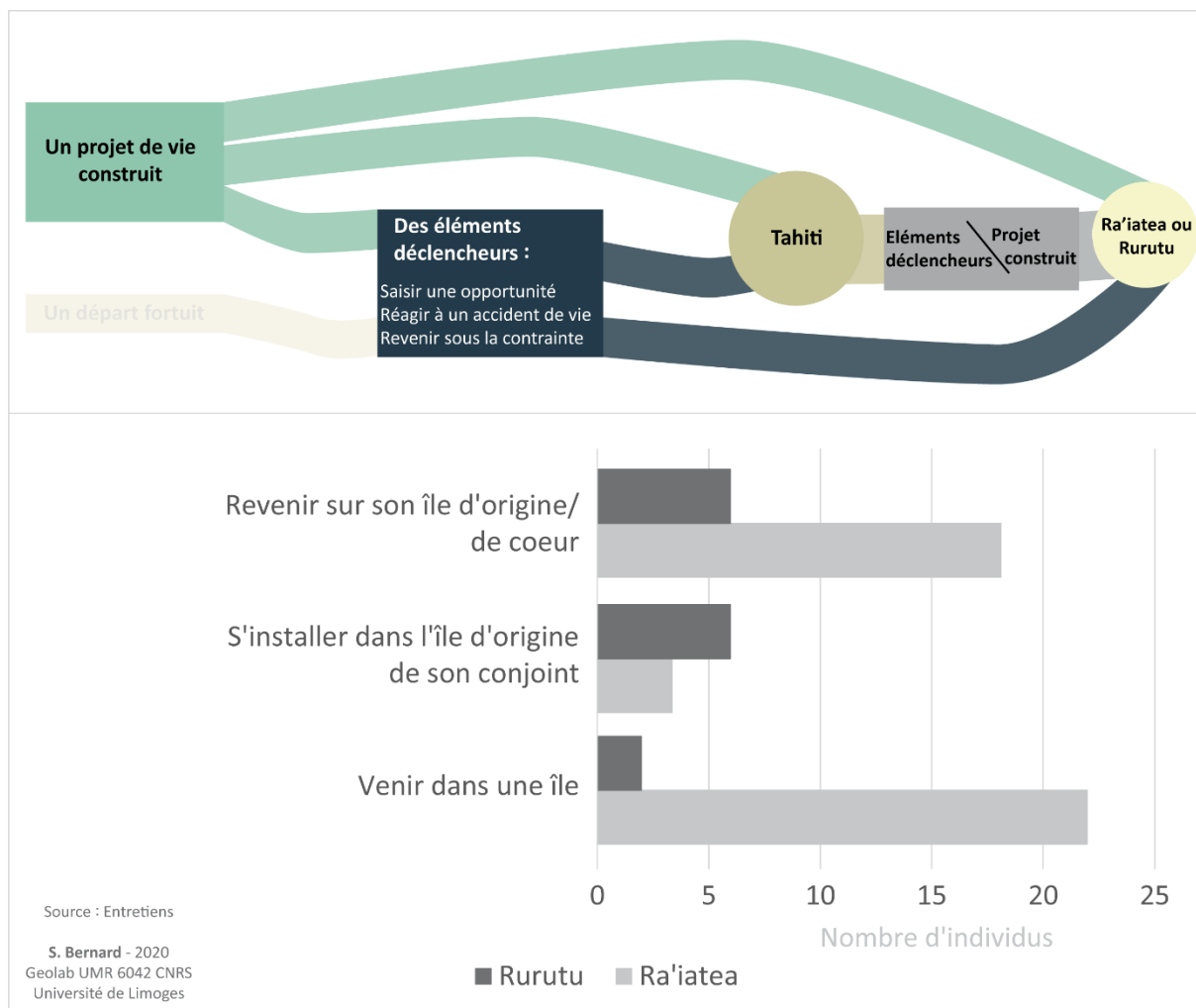


Figure 59. (Re)venir : un projet de vie construit selon le lien à l'île

Source : entretiens

Dans les projets de vie de ces individus, les îles de Rurutu et Ra'iatea ne jouent pas le même rôle. Pour les revenants, elles font partie intégrante du projet : ils quittent un lieu pour revenir dans leur île d'origine, ou bien l'île dans laquelle ils ont déjà séjourné. Pour les primo-arrivants, la Polynésie française, Rurutu ou Ra'iatea ne sont pas nécessairement des destinations définies dans le projet initial. Certains d'entre eux décident de partir, sans destination précise, leur choix se dessinant progressivement au cours du voyage ; pour d'autres, ces îles d'Océanie forment un puissant réservoir d'imaginaire qui peut jouer un rôle dans le choix de la destination.

Venir dans une île : entre rêve d'enfance et projet construit

Cette première sous-partie s'intéresse aux individus (24/57) qui ont un lien fortuit avec l'île dans laquelle ils s'installent. Ils sont étrangers à la Polynésie, principalement métropolitains, et construisent progressivement leur lien à l'île par des allers-retours plus ou moins fréquents, que ce soit dans le cadre de vacances, de stages, de séjours de repérage ou encore pour le

travail. Ils ont en commun de rechercher un lieu de vie qui leur permette de concilier vie familiale et vie professionnelle.

2.1.1.1. La Polynésie française : un rêve d'enfance ?

La puissance de l'imaginaire que secrète la Polynésie française dans les représentations occidentales (Staszak, 2003) m'a poussée à émettre l'hypothèse que celle-ci jouait un rôle majeur dans les flux en direction du territoire chez les primo-arrivants. Il est vrai, quelques-uns de mes interlocuteurs ont évoqué le voyage en Polynésie comme un rêve d'enfance. C'est le cas de Sacha, originaire du Pays basque et arrivé à Ra'iatea en 2017 dans le cadre d'une mutation obtenue au lycée professionnel de Uturoa, qui me raconte d'où vient sa fascination pour l'Océanie :

« Sacha : Venant du Pays basque, avec le rugby, on voyait toutes ces îles du Pacifique et moi c'était... ça faisait partie de mon rêve imaginaire d'enfant. » (Sacha, 45ans, Ra, E, P - Entretien réalisé avec Caroline Ruffin-Soler en octobre 2018)

Les souvenirs sont multiples. Pour Martine, originaire de Paris et arrivée à Ra'iatea pour sa retraite en 2011, ce sont les musiques qu'elle écoutait lorsqu'elle était jeune qui l'ont fait rêver :

« En fait, c'est un rêve d'enfance la Polynésie, c'est Tahiti qui est un rêve d'enfance pour moi. [...] Ma sœur s'est mariée puis elle est venue avec son mari pour aider ma mère ; [...] il est venu avec un tourne-disque et il y avait des disques polynésiens, et je me suis gavée avec ces disques polynésiens, j'ai dansé, j'ai rêvé et puis finalement je me suis dit : un jour, j'irai en Polynésie » (Martine, 75 ans, Ra, E, P)

Néanmoins ces témoignages restent rares (3 personnes ont parlé de rêve d'enfance) et n'ont été entendus qu'à Ra'iatea. Même pour les plaisanciers, le choix de la Polynésie ne relève ni du rêve ni d'un effet mythe (encadré 3).

La Polynésie française : un mythe pour les plaisanciers ?

Aujourd'hui, les témoignages que l'on peut lire sur les blogs internet continuent de faire de ce territoire un des hauts lieux de la grande croisière. « L'arrivée d'une traversée comme celle du Pacifique procure forcément de fortes sensations, mais, cerise sur le gâteau, ce qu'on trouve de l'autre côté n'est pas une île quelconque, ni une terre banale. C'est LA terre. La "Terre des Hommes" comme ils disent, la Terre sauvage, la Terre de la générosité, la Terre promise... » raconte Eric lorsque lui et sa famille arrivent aux Marquises (<http://www.levoyagedesuricat.com/journal-de-bord/marquises-2005-907-the-qwaooooowq-effect.html>). Mais c'est surtout « *l'effet Moitessier* » qui semble fondamental pour comprendre la place de la Polynésie française dans les parcours migratoires des plaisanciers : la majorité d'entre eux ont lu les ouvrages du navigateur français qui acheva son double tour du monde en Polynésie française (Tahiti, Ahe et Moorea) où il vécut jusqu'à sa mort en 1994. Pour autant, alors que nous pensions que l'imaginaire puissant secrété par la Polynésie (Staszak, 2003) en faisait comme un graal pour la plupart des plaisanciers, nous n'avons pas décelé cet effet-mythe dans les différents entretiens que nous avons conduits à Raiatea.

Tout d'abord, l'escale en Polynésie française intervient après un séjour dans les îles de la Caraïbe que beaucoup décrivent de manière très mitigée, évoquant un racisme exacerbé et une société clivée qui les poussent à partir. Lorsqu'ils arrivent en Polynésie française, ils n'hésitent pas à comparer ce climat de tension avec « *l'accueil jovial des Polynésiens* » et le climat social « *apaisé* » du territoire. Par ailleurs, les images des lagons bleu turquoise, des plages de sable blanc ou encore de la « Vahine » chère à Gauguin, n'ont quasiment pas été évoquées dans les entretiens. Pour certains, la Polynésie française c'est davantage « *la continuité quand on a fait la Méditerranée, qu'on a traversé l'atlantique et qu'on a navigué dans la Caraïbe* » (Michelle, 55 ans). Pour la plupart, c'est surtout une étape naturelle sur la route des DOM TOM, un territoire français où il est facile de trouver du travail permettant de remplir la caisse de bord et de scolariser des enfants :

« *Quand on s'est arrêté à Panama et qu'on a fait le choix de venir dans le Pacifique, il fallait qu'on trouve un lieu pour que Léo puisse faire son lycée. Y en avait pas beaucoup, on a privilégié les îles françaises, par facilité, de travail, d'échanges pour lui aussi avec des jeunes de son âge. Et parlant la même langue* » (Anna, 45 ans)

On le voit, le choix de faire voile vers la Polynésie ne tient pas vraiment du mythe mais d'une décision le plus souvent consciemment objectivée.

Encadré 3. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).

Extrait de Bernard et Bernardie-Tahir (2020)

2.1.1.2. Aller en Polynésie française : un projet en plusieurs étapes

Lorsque la Polynésie française n'est pas un vieux rêve, elle devient une destination possible après une longue réflexion, parfois à la suite d'opportunités ou de rencontres. Pour illustrer la

longue maturation du projet et la manière dont la Polynésie française s'y inscrit progressivement, je m'appuie ici sur l'histoire de Pierre et Isabelle qui synthétise des éléments entendus dans de nombreux entretiens.

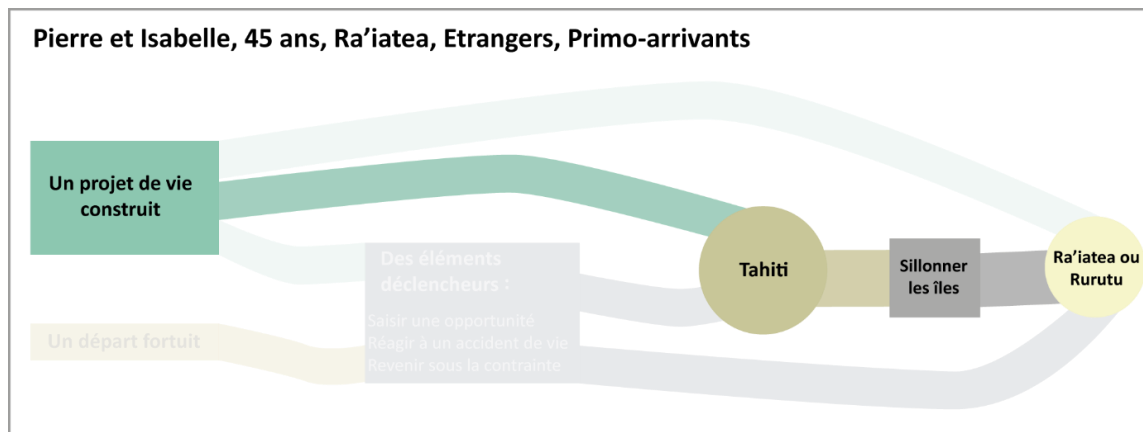
Extraits de l'histoire de Pierre et Isabelle

Après avoir vécu 20 ans en région parisienne et 20 ans à Toulouse, Pierre et Isabelle se sont installés avec leurs deux enfants à Ra'iatea en 2014. Le passage de la quarantaine a été l'élément déclencheur de leur départ, même s'ils y pensaient depuis longtemps, lassés par un quotidien, qu'ils jugeaient trop réglé et trop monotone. Lui était commercial dans un magasin de sport et elle travaillait dans une industrie pharmaceutique. Le déploiement d'un plan social dans cette entreprise, synonyme d'un déménagement probable de la famille à Lyon ou Paris, a été l'élément déclencheur pour Isabelle et Pierre qui ont fait tous deux le choix de démissionner et de partir. En effet, Isabelle s'étant formée au massage de relaxation, elle avait les armes pour créer rapidement une activité dans leur nouveau lieu de vie.

Leur passion pour les sports nautiques et leur amour de la nature les ont poussés, dans un premier temps, à identifier plusieurs destinations (Panama, les Antilles) qui semblaient correspondre à ce qu'ils recherchaient en termes de cadre de vie. Pour s'en faire une idée plus précise, ils ont d'abord décidé de partir en vacances au Panama où ils ont vite été confrontés aux premières difficultés : l'installation n'était pas évidente, notamment par rapport à la scolarité des enfants. Les écoles françaises étaient toutes situées à Panama City, grande ville qui ne correspondait pas au lieu de vie rêvé. Ils se sont ensuite renseignés sur les Antilles que beaucoup leur déconseillaient, évoquant un climat social tendu. Finalement, la Polynésie française (trop loin et trop chère), qu'ils avaient au départ exclue de leurs recherches, est devenue une possibilité, au point qu'Isabelle a fini par inciter Pierre à s'y rendre en éclaircur.

C'est ainsi qu'en février 2014, durant 5 semaines, Pierre a sillonné les îles de Polynésie française à la recherche d'un cadre de vie et d'une activité à reprendre. Il a commencé par l'île de Moorea, proche de Tahiti mais dépaysante, où il a passé une semaine à rencontrer des personnes qui vendaient leur pension touristique. Mais cela n'a pas été concluant. Si dans leur réflexion initiale, les atolls des Tuamotu avaient été écartés car trop éloignés des structures scolaires et de santé, Pierre s'y est pourtant rendu pour un court séjour. En discutant de son projet, un homme lui a conseillé de passer quelques jours à Ra'iatea avant de repartir en France métropolitaine. C'est ainsi qu'il a découvert l'île. Il y est resté six jours et résume ainsi son séjour sur l'île : « *six jours de pluie, le lagon pourri mais je me suis bien senti sur l'île* ». L'île comptait un collège, un lycée et un hôpital et le tourisme n'y est pas très développé. La vie lui semblait pouvoir y être « *cool* ».

Il est rentré chez lui : « *J'ai dit à mon épouse et à mes enfants : 'si vous voulez j'ai le lieu', et bingo c'est parti. [...] Je suis rentré fin février 2014, et puis en août 2014 on était là* ».



Histoire de Pierre et Isabelle, 45 ans, étrangers, primo-arrivants – Entretien réalisé à Ra’iatea en avril 2018

L’histoire de Pierre et Isabelle permet ainsi de mettre en évidence les méandres de la maturation du projet de départ et du choix du lieu d’installation qui se joue à plusieurs échelles : pérégriner avant de cibler la Polynésie française, puis sillonner le territoire polynésien avant de se fixer à Ra’iatea.

Pérégriner avant de cibler la Polynésie française

Avant d’avoir la Polynésie dans leur viseur, les individus enquêtés ont beaucoup pérégriné, faisant du repérage lors de courts séjours touristiques dans certains lieux d’installation potentiels. C’est dans cette démarche par exemple que Pierre et Isabelle se sont déplacés au Panama. De la même manière, Solène qui travaillait en région parisienne a commencé un tour des territoires d’Outre-mer à la recherche d’une opportunité professionnelle pour s’y installer :

« On était parti en vacances en Guyane, j’avais fait un peu le tour des labos pour voir s’il y avait pas du travail pour moi. On avait prévu de faire la même chose pour l’île de la Réunion aussi. Enfin... on voulait aller en outre-mer, mais je connaissais pas le milieu insulaire » (Solène, 40 ans, Ra, E, P)

Souvent ce sont les îles qui sont ciblées, soit à cause de l’imaginaire idéalisé qu’elles secrètent, soit après des expériences heureuses de voyages passés : *« J’ai vendu mon cheval, ce qui m’a permis de voyager, d’avoir un peu d’argent... et on est tombé amoureux des îles » (Léa, 30 ans, Ra, E, P)*. Le choix d’un lieu francophone est également un élément important, comme l’exemple de Pierre et Isabelle le montre pour la scolarisation des enfants. Pour d’autres personnes, comme Léa, qui n’ont pas d’enfant, ce choix est aussi essentiel pour trouver plus facilement du travail :

« Tant qu'à faire, autant viser un pays où on peut travailler, parler français, parce que la barrière de la langue, surtout dans le médical, c'est très compliqué, même si t'es bilingue. Donc on était vite limité niveau pays, fallait que ça parle français » (Léa, 30 ans, Ra, E, P).

Les territoires insulaires français sont donc mis sur la balance afin d'en peser les avantages et les inconvénients et de décider sur lequel les individus poseront leurs valises. Dans cette recherche de lieux, les témoignages des personnes qui en reviennent sont tout aussi importants que les séjours sur place. Ils ont influencé les réflexions de Pierre et Isabelle lorsqu'ils ont commencé à s'intéresser aux Antilles ou celles de Léa qui hésitait entre la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie :

« Nouvelle-Calédonie ou Polynésie, et par rapport à ce qu'il se passe en Nouvelle-Calédonie... où aussi c'est un peu bouché. Entre Nouvelle-Zélande, Tahiti, Australie en ce moment, c'est le gros boum... donc les places sont chères aussi ; peut-être un peu moins ici, on avait entendu qu'il y avait quand même pas mal de roulement entre les militaires, les profs, ... » (Léa, 30 ans, Ra, E, P).

Si ces voyageurs représentent une part importante des primo-arrivants (16/29), deux autres figures spécifiques sillonnent plusieurs pays avant de toucher le sol de la Polynésie française : les militaires (5) qui ont découvert le territoire durant une mission avec l'armée et qui souhaitent venir y vivre à leur retraite, et les plaisanciers (7). À la différence de Pierre et Isabelle, ils ne sont pas à la recherche d'un lieu de vie idéal, mais ils parcourent le monde dans le cadre de leur travail ou d'un long voyage sur les mers. Pour eux la Polynésie française ne relève pas du mythe mais d'un projet d'installation bien construit, comme nous l'avons montré pour les plaisanciers dans l'encadré 3.

Sillonner les îles de la Polynésie française avant d'en identifier une pour s'installer

L'histoire de Pierre et Isabelle fait jouer une seconde échelle dans la recherche d'un lieu d'installation en Polynésie française. Une fois sur le territoire, les individus visitent plusieurs îles, pour trouver une activité à reprendre ou bien tout simplement pour identifier celle où ils préfèrent s'installer. L'exemple de Pierre et Isabelle n'est pas isolé, mais ils sont malgré tout peu nombreux à choisir une île sur un simple ressenti et à venir s'y installer sans y avoir déjà séjourné préalablement ou sans avoir une activité professionnelle. Ici, c'est la sphère privée, familiale et individuelle qui guide ces individus à venir s'installer dans une île.

Généralement, une opportunité professionnelle se présente avant ou après l'arrivée. Cela peut être après que les individus se sont installés en Polynésie française. C'est le cas de Léa qui a choisi de venir en Polynésie française et s'est installée quelques mois à Tahiti, lieu à partir duquel elle a entamé des démarches et trouvé une opportunité professionnelle à Ra'iatea.

Pour d'autres, l'opportunité professionnelle existe avant et permet de mettre plus facilement le pied sur le territoire, et donc, de découvrir les différentes îles. C'est le cas des militaires qui sont mutés en Polynésie et qui sillonnent ensuite différentes îles du territoire, que ce soit dans le cadre de leur fonction ou bien durant leurs vacances. Tous ces militaires métropolitains disent être tombés amoureux d'une île ou bien d'une femme ou d'un homme des îles durant ce premier séjour : « *Je suis arrivé à Tahiti en 85 et on est venu faire une manœuvre à Rurutu en 85 et quand j'ai vu Rurutu j'ai été charmée* » (Fabien, 60 ans, Ru, E, P). C'est ainsi qu'emplis de cette expérience, ils décident plus tard, à leur retraite, de revenir y vivre. Parmi ceux-là, certains s'installent quelques années à Tahiti avant de venir à Rurutu ou Ra'iatea, tandis que d'autres y reviennent directement.

Si la recherche du lieu de vie idéal relève de processus et spatialités semblables chez ces individus, les temporalités, quant à elles, diffèrent. Il a fallu quelques mois, un an tout au plus, à Pierre et Isabelle pour trouver l'île de Ra'iatea. D'autres construisent leur projet sur plusieurs années, comme Léa dont le projet de partir vivre dans une île a émergé au cours de divers séjours touristiques où elle a progressivement découvert la vie insulaire. Chez les plaisanciers et les militaires le processus est différent : les militaires semblent être tombés par hasard, dans le cadre de leur travail, sur un lieu de vie qu'ils jugent idéal et où ils souhaitent revenir un jour. Pour les plaisanciers, le choix d'une île, tout comme celui initial de la Polynésie française d'ailleurs, est un projet qui s'est construit au fil des escales, des opportunités et des rencontres opérées au cours de leurs pérégrinations polynésiennes (encadré 4).

Le choix de Raiatea : un « bon compromis » en Polynésie française

Dans les discours des plaisanciers, la Polynésie française apparaît comme un territoire polarisé autour de trois pôles : les îles Marquises qui jouent le rôle de porte d'entrée du territoire ; Tahiti qui est le centre administratif, économique et permet une escale technique ; et Raiatea, qui constitue le centre de la navigation charter (figure 60).

Les îles Marquises sont les premières terres visibles après une longue traversée du Pacifique depuis le Panama. La majorité des plaisanciers s'y arrêtent pour se reposer après les trois à cinq semaines de navigation. Certains y passent quelques mois pour découvrir les différentes îles de l'archipel, d'autres peuvent y séjourner quelques années alternant travail - lorsqu'ils ont des opportunités (postes au collège, hôtellerie, roulotte, etc.) -, loisirs et découverte. [...] Généralement, le départ intervient au moment où la nécessité de remplir la caisse de bord se fait ressentir. Parfois c'est l'isolement (principalement lorsqu'il y a des enfants à bord), l'absence de structures scolaires ou hospitalières qui poussent les plaisanciers à partir vers d'autres îles.

« On a atterri aux Marquises, on a créé une roulotte crêpes et glaces, et devant les difficultés de la scolarité de Natacha (ça s'arrêtait en 2nde), on la voyait pas aller en pension à Tahiti alors que nous on restait aux Marquises. (Marie, 60 ans)

L'arrêt dans les Tuamotu n'est pas systématique pour tous les plaisanciers, l'objectif, après les Marquises, étant surtout de rejoindre Tahiti. Cependant la voie de navigation pour rejoindre Tahiti depuis les Marquises traverse les atolls des Tuamotu et il n'est pas rare que les plaisanciers s'arrêtent quelques semaines, voire quelques mois, pour découvrir les îles de l'archipel.

Tahiti reste toutefois le second objectif des plaisanciers. Capitale de la Polynésie française, centre administratif et économique, Tahiti combine plusieurs atouts invitant à faire escale. La marina Taina propose plusieurs commodités qui permettent de rafraîchir et ravitailler le bateau (pompe pour les eaux noires, laverie, ateliers techniques, commerces de proximité, zone de carénage, etc.), divers loisirs comme la présence d'une plage à proximité, des centres de plongée et des restaurants/bars ainsi que l'accès à internet qui permet de prendre contact et de donner des nouvelles aux proches. Pourtant, pour la majorité des plaisanciers, le séjour à Tahiti ne dure que quelques mois. Après des semaines en mer, dans l'archipel des Marquises ou des Tuamotu, l'arrivée à Tahiti est rude, parfois même Tahiti est évité [...].

« Je suis tombée enceinte de Lucas aux Marquises. On est allé à Tahiti, après 6 mois de Marquises, deux mois de Tuam. T'arrives à Tahiti tu fais : 'ah non, non on peut pas rester là'. Tu sors de la marina, t'es sur la RDO, la quatre-voies, on a pété un plomb. 'Vite il faut partir, c'est où le prochain hôpital ? Du coup c'était ici » (Camille, 35 ans)

Dans ces conditions, Raiatea fait figure de bon compromis, mieux équipée que les Marquises, sans les inconvénients de Tahiti. Deuxième centre économique de la Polynésie française, Raiatea abrite deux marinas, une zone de carénage, plusieurs services administratifs du pays (la direction de l'agriculture, la direction de l'urbanisme, les impôts, la direction de la santé, OPT, etc.), un hôpital, trois lycées (privé et public), plusieurs collèges, des commerces, etc.

Mais parallèlement elle offre un environnement paisible et sécurisé particulièrement attractif pour les plaisanciers qui voyagent en famille. Par ailleurs, Raiatea étant le premier centre de la navigation charter en Polynésie française, elle attire également de nombreux plaisanciers à la recherche de travail.

« On préférerait Ra'iatea de loin par rapport à Tahiti, c'est plus tranquille comme île, c'est calme. À Tahiti c'était trop compliqué, en plus avec les enfants... Là, ils mènent leur vie maintenant, ils sont indépendants, autonomes, il y a pas de problèmes de sécurité, et d'organisation... voilà ils s'autogérait, que je sois en charter et qu'elle soit au travail. Tout le monde se connaît ici, ils connaissent tout le monde sur la marina » (Simon, 45 ans, Ra, E, P)

On le voit, la plupart des plaisanciers font escale à Raiatea pour des raisons diverses, pour la naissance d'un enfant, pour la scolarisation au lycée, pour le travail, pour la qualité de vie, et pour tout cela à la fois dans le cadre d'intentionnalités mêlées.

Encadré 4. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).

Extrait de Bernard et Bernardie-Tahir (2020)

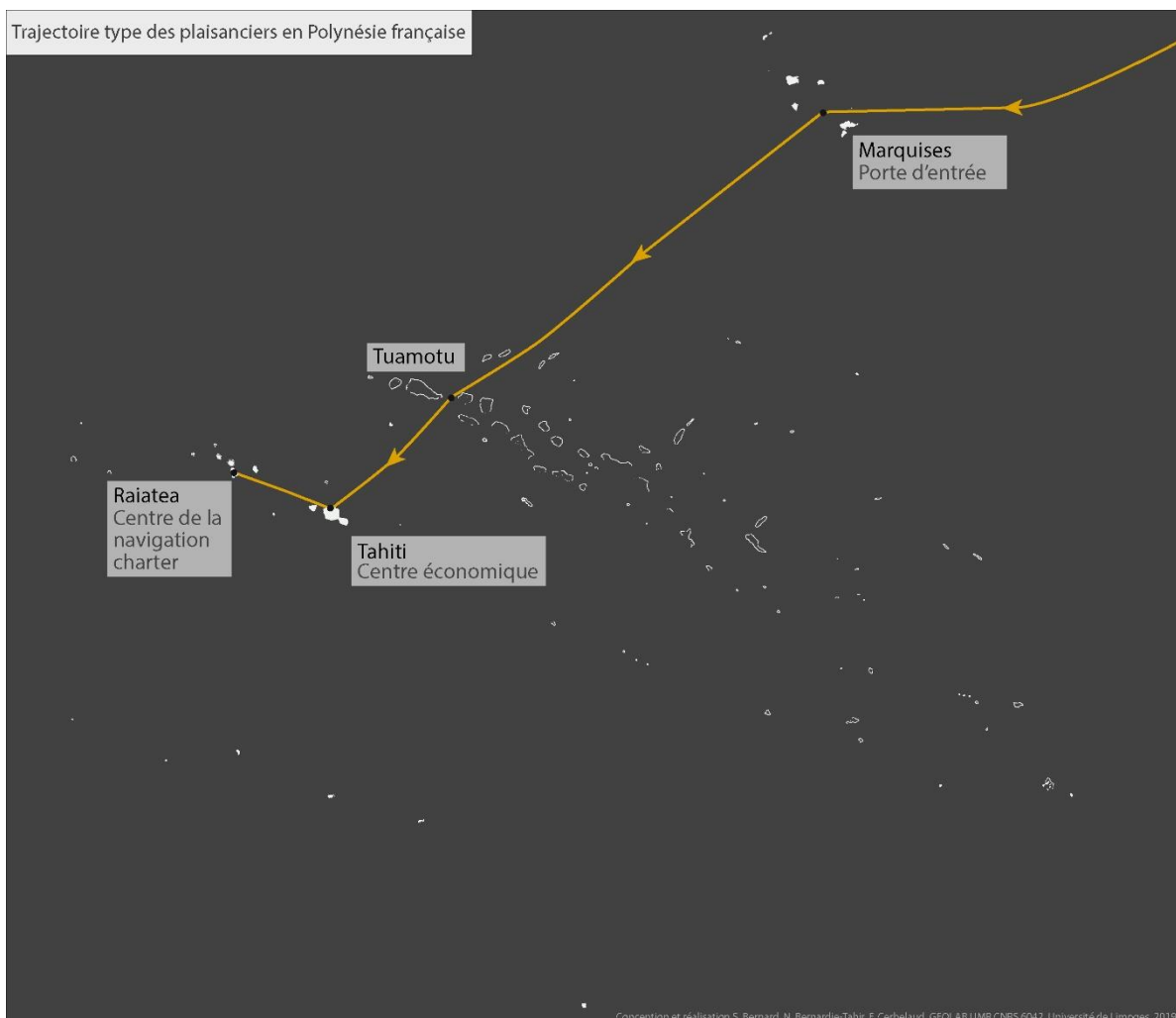


Figure 60. La trajectoire type des plaisanciers en Polynésie française

Source : Entretiens de terrain.

Ces histoires sont intéressantes, car elles illustrent bien la manière dont les projets peuvent être réfléchis et construits sur plusieurs années à partir de lectures, de témoignages ou d'expériences de voyages. Deux éléments importants et très présents dans les entretiens ressortent : chercher un endroit où trouver un emploi facilement et faciliter l'intégration des enfants sur le territoire d'installation.

Venir en Polynésie française ne tient donc pas vraiment du mythe, mais d'une décision le plus souvent consciemment objectivée. Si les îles et le climat sont des critères retenus par les individus, c'est surtout le statut de territoire français où il est possible de trouver du travail et de scolariser un enfant qui joue dans la balance et qui oriente le choix vers la Polynésie française.

Pour ces néo-arrivants, le choix de l'île se fait dans un second temps, selon les opportunités et les rencontres. Pour d'autres, celui-ci n'est pas réellement pensé puisqu'ils s'installent sur l'île d'origine de leur conjoint ou conjointe. Le projet d'installation est alors conçu différemment.

2.1.2. S'installer dans l'île d'origine de son conjoint

Cette seconde sous-partie s'intéresse à un groupe intermédiaire représenté par des individus (9/57) qui ont en commun de s'installer sur l'île d'origine de leur conjoint ou conjointe. Ils sont primo-arrivants originaires de Polynésie française, d'une île autre que Ra'iatea et Rurutu ou bien étrangers à la Polynésie française. Il m'a semblé pertinent de regrouper ces individus ensemble et dans une catégorie à part, la réflexion entourant le projet d'installation étant différente de celle proposée plus haut. Ils ne recherchent pas un lieu de vie, celui-ci étant fixé. La réflexion se porte davantage sur la construction d'un projet familial articulé à un projet professionnel.

Pour illustrer cette trajectoire spécifique, je m'appuierai ici principalement sur l'histoire d'un couple, celle de Véronique et de son mari.

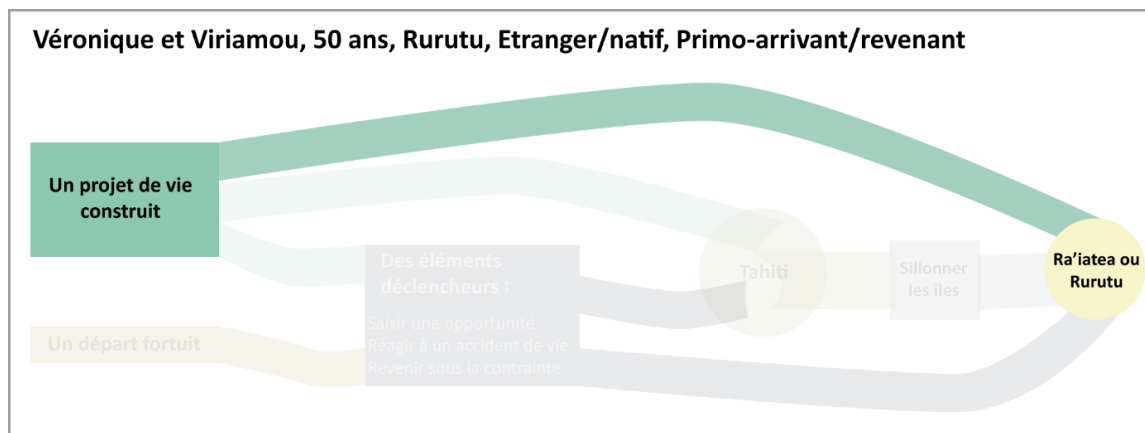
Histoire de Véronique et Viriamou

Originnaire de Tahiti, Véronique s'est mariée avec un homme de Rurutu, Viriamou, et ont tous deux vécu plusieurs à Tahiti. Elle était alors commerciale et avait à sa charge le secteur des îles Australes. Durant plusieurs années, elle partait tous les deux mois en mission dans les cinq îles de l'archipel. Elle avait choisi ce secteur par rapport au projet qu'elle souhaitait construire avec son mari qui rêvait de revenir vivre dans son île d'origine.

Ils ont donc minutieusement organisé leur retour pendant une dizaine d'années avec la création de trois entreprises : un magasin d'alimentation, un snack qui fait des plats à

emporter et du pain pour alimenter le magasin et un hôtel. Par ailleurs, ils sont prestataires pour une station essence et font de la location de voiture. Ces activités leur ont permis de revenir à Rurutu tout en assurant un revenu pour la famille. Si l'opportunité de ce projet professionnel a autorisé le retour à Rurutu, elle n'en a pas pour autant été l'élément déclencheur. L'installation sur l'île répondait à l'envie de retrouver une vie quotidienne plus sereine qu'à Tahiti, où les longues journées de travail et les multiples déplacements professionnels de Véronique commençaient à disloquer la vie de famille. Le retour à Rurutu correspondait ainsi à l'espoir de retrouver plus de calme, de sédentarité, et de proposer à leur fils (qui avait alors une dizaine d'années) un cadre naturel préservé.

Le projet professionnel se combine donc à un projet familial plus global. Dans un premier temps, en 2007, elle s'est installée à Rurutu avec son fils uniquement. Viriamou, lui, est resté en poste à Tahiti et l'a rejointe plus tard, en 2012. Cette organisation était bien réfléchie en amont afin d'assurer un minimum de sécurité financière à la famille, en attendant qu'ils puissent tirer un revenu suffisant de leurs entreprises pour faire vivre la famille. En 2017, leurs deux filles sont venues s'installer à Rurutu : l'aînée est venue les rejoindre pour seconder Virginia dans la gestion des entreprises, et le mari de leur deuxième fille a pris en charge la gestion de l'hôtel.



Histoire de Véronique et Viriamou, 50 ans, étrangers/natif, primo-arrivant/revenant – Entretien réalisé à Rurutu en juin 2017

L'histoire de Véronique et Viriamou permet de mettre en évidence plusieurs points.

Tout d'abord, le retour procède d'un projet familial qui se concrétise grâce à un projet professionnel où chaque membre du couple, voire de la famille plus largement, y a sa place et un rôle à jouer.

Dans ces projets, l'objectif est de trouver une activité pour assurer une certaine stabilité financière et pouvoir vivre dans l'île. Si, comme Véronique et son mari, certains couples créent leurs activités, d'autres attendent une mutation ou bien passent un concours de

l'administration publique pour obtenir un travail dans l'île. Dans ce cas, l'autre membre du couple en profite pour développer son projet (pêche, agriculture, bureau d'étude, construction de maison, etc.). C'est par exemple l'histoire de Noémie (54 ans, Ra, E, P) et de son mari. Elle, originaire de Tahiti, et lui, de Ra'iatea, se sont installés à Tahiti où elle exerçait en tant qu'institutrice. Il l'a suivie et, pendant sept ans, il a construit leur maison sur un terrain qu'ils possédaient à Taravao. Une fois la construction achevée, ils ont décidé de (re)venir vivre à Ra'iatea. À son tour, elle a suivi son mari lorsqu'elle a obtenu sa mutation dans l'un des services du pays. Lui a pu alors se consacrer à son *faapu* et développer une petite activité agricole.

Ces projets peuvent concerner la famille élargie, au-delà du couple et des enfants. Véronique et Viriamou ont ainsi associé à leur projet professionnel leur gendre qui va prendre la tête de l'hôtel qu'ils ré-ouvrent à Rurutu. Sylvie par exemple, originaire de Tahiti, a décidé de suivre son conjoint à Rurutu, son île d'origine, et de s'y installer avec son père :

« J'ai connu mon copain, [...] sur Facebook et après il m'a demandé si je voulais pas venir ici, sur son île. Et après, c'est à moi de voir si ça va me plaire ou pas, et bon je vais essayer, je vais venir mais je lui ai dit que si je venais ici avec lui, je peux pas laisser mon papa. Après il me disait tu viens d'abord toute seule et après tu vois, si ça me plaît et tout j'irai à Tahiti chercher mon papa pour l'emmener ici » (Sylvie, 37 ans, Ru, E, P)

Quels que soient les projets de vie (création d'entreprise, mutation ou accompagnement d'un/une conjoint.e), l'installation se réalise souvent en plusieurs étapes et nécessite quelques allers-retours. Dans un premier temps, Véronique et Viriamou ont fait plusieurs allers-retours entre Tahiti et Rurutu lors de la création de leurs entreprises. Ensuite, Véronique s'est installée avec son fils, puis Viriamou l'a rejointe quelques années plus tard. Enfin, les enfants et leurs gendres sont venus les rejoindre. De la même manière, Sylvie est d'abord venue seule constater si la vie à Rurutu lui plaisait, puis elle a fait venir son père.

S'installer sur l'île de son conjoint ou de sa conjointe, c'est préparer un projet de vie dans lequel se combine famille et travail. Ces installations sont le fruit d'une longue négociation dans le couple : quelques années dans l'île d'origine de l'un, puis quelques années dans celle de l'autre, selon les opportunités de travail, la création d'une activité professionnelle ou la réalisation d'un projet familial (construction de maison, création d'entreprise, etc.) et la disponibilité des terres.

2.1.3. Revenir sur son île d'origine : une volonté construite au fil des expériences

Cette dernière sous-partie s'intéresse aux individus (24/57) qui construisent un projet familial et professionnel pour revenir dans leur île natale (20) ou bien leur île de cœur pour les personnes, non originaires, ayant déjà séjourné une première fois dans ces îles (4) Les réflexions sont similaires à celles portées par les individus qui s'installent dans l'île d'origine

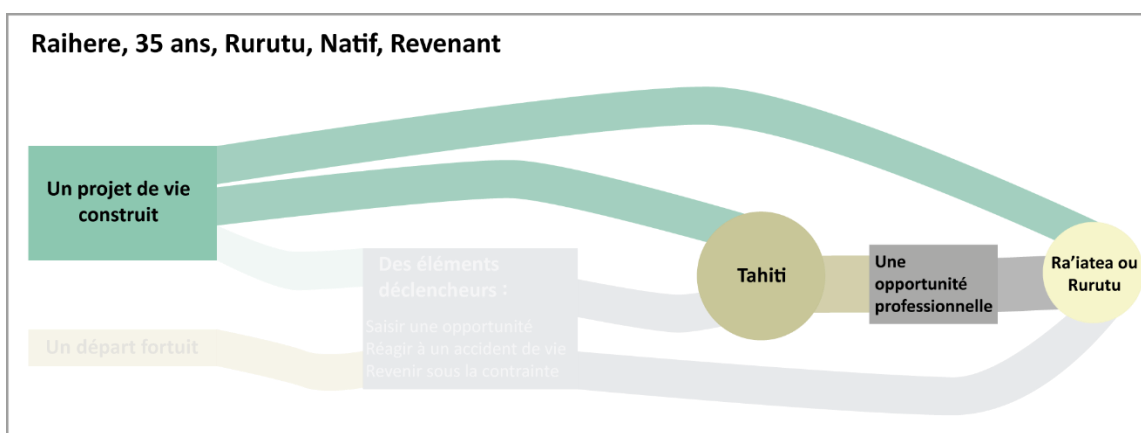
de leur conjoint ou conjointe mais, ici, ils sont tous revenants et aspirent à vivre chez eux, dans leur île. Je m'appuie ici sur l'histoire de Raihere, originaire de Rurutu, pour présenter ce profil spécifique.

Histoire de Raihere

Originaire de Rurutu, Raihere est parti à Tahiti pour intégrer le lycée et a poursuivi ses études à l'Université de Polynésie française. Après avoir obtenu sa licence d'anglais il est parti un an en Angleterre pour pratiquer la langue dans le but de revenir enseigner l'anglais au collège de Rurutu.

Il est revenu à Rurutu avec sa femme, originaire de Tahiti, et a obtenu un contrat de quelques mois au collège pour remplacer une collègue partie en congé maternité. De là, les contrats de remplacement se sont enchaînés pendant deux ans, sans réelle perspective de stabilité professionnelle. Face à cette situation précaire, il a préféré démissionner et se lancer dans l'élevage et l'agriculture pour « *essayer de développer l'île* » et « *être acteur de la dynamique de l'île* ». Mais, sans capital économique, ni machines agricoles, et avec des terres en friches, il a eu beaucoup de difficultés à développer son projet comme il l'espérait. L'arrivée de son premier enfant a mis définitivement un terme à ce projet agricole.

S'il voulait avant toute chose vivre sur son île d'origine, il recherchait aussi une certaine stabilité professionnelle et donc financière pour pouvoir subvenir aux besoins de sa famille qui s'agrandissait. Il a donc décidé de repartir passer le concours de professeurs des écoles dans l'espoir d'être titularisé à l'école primaire de Moeraï. Il est donc retourné trois ans à Tahiti durant lesquels il a suivi la formation de l'IUFM et, après avoir obtenu son diplôme, il a été titularisé sur un poste dans une école primaire de Hao. L'année suivante, il a demandé sa mutation à Rurutu et, par chance, un poste s'est libéré. Il s'est donc ré-installé en 2014 sur l'île avec sa famille.



Histoire de Raihere, 35 ans, natif, revenant – Entretien réalisé à Rurutu en juin 2017

Deux cas de figure peuvent être présentés ici : les individus partis des îles avec l'idée d'y revenir un jour et ceux qui souhaitaient quitter leur île, de manière plutôt définitive, et pour lesquels l'idée de revenir est intervenue plus tard.

2.1.3.1. Partir pour revenir

Comme Raihere ou ces deux femmes originaires de Ra'iatea qui me disent « *Je voulais revenir un jour, mais je sais pas quand* » (Manon, 35 ans, Ra, N, R) et « *voilà, dans ma vision des choses, j'allais revenir ici à Ra'iatea. Quand ?... je ne savais pas* » (Garance, 30 ans, Ra, N, R), ils sont nombreux à savoir, au moment où ils quittent l'île pour leurs études ou pour travailler, qu'ils y reviendront, même si la date du retour n'est pas déterminée. Dans la majorité des cas, ils souhaitent revenir sur leur île avec une certaine stabilité professionnelle et financière. Pour cela, ils vont mettre toutes les chances de leur côté afin d'obtenir un poste dans leur île natale. Ils partent donc faire des études après le lycée, passer des concours de l'administrations ou bien se former avec l'idée de revenir et de proposer un savoir ou un savoir-faire utile au dynamisme de l'île et qui leur permettra d'y vivre convenablement.

2.1.3.2. Partir sans nécessairement vouloir revenir

L'autre cas de figure concerne les individus qui souhaitent quitter l'île sans forcément revenir y vivre un jour. Ils veulent découvrir autre chose, à Tahiti ou ailleurs mais face aux difficultés qu'ils rencontrent, loin de la famille et de leurs repères, certains décident de rentrer chez eux, et parfois, avant même d'avoir terminé les études qu'ils avaient entrepris :

« *La première année, j'avais hâte de repartir. Moi je voulais vraiment quitter Rurutu, aller découvrir parce qu'on voyage pas aussi, c'est cher le billet d'avion [...] on a tous cette hâte de partir ... mais arrivé là-bas, c'est là où on se rend compte qu'on est mieux chez soi quoi, comme on dit. Au bout d'un an, je me suis rendu compte que mes parents me manquent, mon île, mon quartier, mon village, tout* » (Pauline, Ru, 30 ans, N, R).

L'idée de revenir sur l'île peut intervenir plus tard, bien après le départ de l'île. Dans ce cas, deux types d'éléments peuvent déclencher cette envie de revenir : un séjour sur l'île et le bilan des expériences de vie. Ceux qui évoquent un séjour particulier sur l'île, expliquent que cette courte pause, pendant les vacances ou bien lors d'un évènement particulier comme les mariages, sont à l'origine de leur volonté de revenir :

« *En 2006 j'étais descendue en avril 2006 ici à Rurutu, en vacances, pendant un mois jusqu'en mai. Et je ne voulais plus rentrer ... voilà, je ne voulais plus rentrer* » (Clémentine, 40 ans, Ru, N, R)

« On était venu au mois de décembre, passer deux semaines ici, on est retourné en métropole. On est arrivé en France, au bout de deux semaines on avait décidé de tout quitter, de revenir et de tout lâcher là-bas [en France]. On n'avait pas de travail, on n'avait pas de maison, on n'avait rien du tout, mais c'était vraiment la déprime totale » (Amel, 40 ans, Ra, N, R – Entretien réalisé avec Nathalie Bernardie-Tahir et Caroline Rufin-Soler en avril 2018)

Pour d'autres, le désir de retour apparaît lorsqu'après plusieurs années loin de la Polynésie française, de Rurutu ou de Ra'iatea, les individus réalisent que c'est dans une île particulière qu'ils souhaitent vivre. Originaire de Tours, Samuel a beaucoup voyagé, il a vécu quelques années à Ra'iatea et a décidé d'y revenir après avoir séjourné à La Réunion, à Tours et en Nouvelle-Calédonie :

« J'ai dit : je repars. [...] Je me suis dit, c'est quand même en Polynésie que j'étais le mieux quoi, que j'ai le plus senti ce côté île, ce côté sympathique, c'est vraiment ici que ça m'a plu le plus, et du coup voilà, retour il y a pas longtemps, on est arrivé fin d'année dernière donc fin 2017-début 2018 je peux dire » (Samuel, 50 ans, Ra, E, R - Entretien réalisé avec Nathalie Bernardie-Tahir en avril 2018)

De la même manière, Paco, originaire de Rurutu, a décidé de revenir vivre sur l'île où il avait grandi, après avoir voyagé dans différents pays (France, Hawaï, Nouvelle-Zélande) :

« J'étais parti d'ici pour plus revenir et, en fait, j'ai fait l'Europe, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et je me suis rendu compte que c'est vraiment ici que je veux vivre vraiment » (Paco, 50 ans, Ru, N, R)

Revenir à Rurutu ou à Ra'iatea c'est, pour de nombreux individus, la volonté de s'installer dans un endroit où ils se sentent bien, où ils se sentent chez eux. Comme Raihere, certains souhaitent revenir y vivre pour y travailler et être acteurs du développement et de la dynamique de leur île. Son exemple est riche car il mêle plusieurs échelles (des déplacements au sein de la Polynésie française mais aussi à l'extérieur) et s'effectue en plusieurs étapes : la poursuite de ses études après le lycée dans le but de revenir sur son île d'origine, la tentative de créer un projet agricole et la reprise d'étude suite aux difficultés qu'il a rencontrées. Son exemple est intéressant puisqu'il donne à voir les réflexions qui sous-tendent la construction de son projet de vie ponctué d'éléments déclencheurs (ici, une opportunité professionnelle). La construction du projet familial dépend du projet professionnel : reprise d'étude, concours, création d'activité, etc.

La préparation d'un tel projet de vie prend plusieurs années et peut nécessiter quelques allers-retours dans l'île. Raihere a tenté un premier retour à Rurutu en 2008 avant de repartir pour revenir en 2014. Dans son cas, les allers-retours qu'il a réalisés s'expliquent par l'objectif qu'il s'était fixé : la recherche d'une situation professionnelle stable. Ces va-et-vient peuvent

prendre différentes formes. Dans le cas de Gaëtan, originaire de Ra'iatea, les allers-retours entre son île d'origine et Tahiti ont permis de préparer son retour dans l'île :

« Sarah Bernard : *et tu es revenu quand en Polynésie ?*

Gaëtan : *c'était progressif, c'est depuis 2012, je me suis définitivement installé à partir de 2017*

SB : *à Ra'iatea ?*

G : *voilà, sinon je venais, je repartais, ...*

SB : *parce que t'étais installé à Tahiti ?*

G : *à Tahiti, voilà*

SB : *et tu faisais des allers-retours entre Ra'iatea et Tahiti ?*

G : *c'est ça, en fait c'était pour préparer, c'était la préparation de mon retour en fait »*

(Gaëtan, 36 ans, Ra, N, R)

Même si je ne l'ai pas systématiquement mentionné, la disponibilité et l'acquisition de terres jouent un rôle essentiel dans les dynamiques de mobilités des individus de retour dans leur île d'origine. Ainsi, les personnes qui s'installent sur l'île d'origine de leur conjoint ou conjointe (§ 2.1.2) et ceux qui reviennent (§ 2.1.3), vont généralement s'installer sur un terrain familial disponible. Cet élément est bien souvent déterminant: s'ils choisissent de (re)venir dans une île en particulier, c'est qu'ils peuvent y développer un projet de vie sur un terrain leur appartenant. L'histoire de Noémie (54 ans, Ra, E, P) illustre bien l'importance du foncier dans le choix d'installation : ils se sont installés à Tahiti sur une des terres familiales où ils ont construit une maison. Puis ils sont partis à Ra'iatea s'installer sur un terrain appartenant à la famille de son mari où ils ont également construit une maison. Aujourd'hui, ils souhaitent prendre leur retraite dans une île des Australes, où elle possède des terrains, et où ils pourront construire une troisième maison. Ce capital accumulé est destiné à être transmis aux enfants qui n'ont pas toujours de travail ni les finances suffisantes pour une location à Tahiti.

Si la propriété foncière peut autoriser le projet d'installation, elle peut aussi être un élément déclencheur du retour.

2.2. Des éléments déclencheurs

Ce deuxième point se focalise sur les éléments qui déclenchent les retours et l'installation des individus dans les îles. Car pour une autre partie des individus rencontrés (105/124), le départ vers l'île est en effet plus fortuit, déclenché par un élément particulier. Projet construit et départ fortuit ne sont d'ailleurs pas incompatibles : des éléments déclencheurs peuvent aussi précipiter le départ des individus ayant patiemment construit leur projet depuis plusieurs années. Si pour certains un évènement peut être déclencheur d'un départ vers une île (67/105), pour d'autres il est le moyen de concrétiser un projet en construction (38/105).

Globalement, il est possible de distinguer trois grands types d'éléments déclencheurs (figure 61) : saisir une opportunité (76/105), réagir à une situation problématique (17/105) ou bien revenir sous la contrainte (6/105). Là encore, ceux-ci peuvent se combiner (6/105).

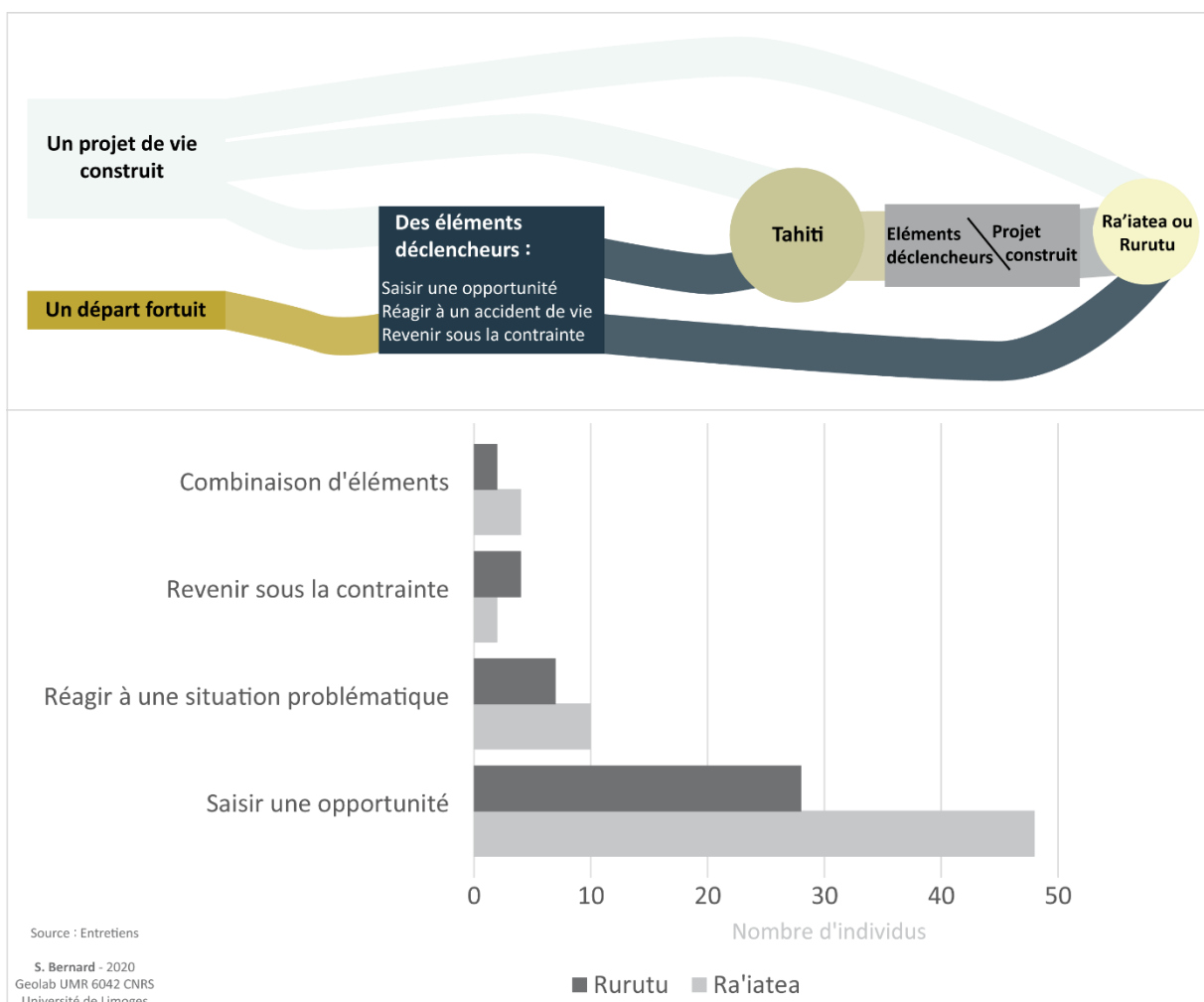


Figure 61. Les éléments déclencheurs

Source : entretiens

2.2.1. Saisir une opportunité

Trois types d'opportunité (figure 62) ressortent de l'analyse des entretiens : saisir une opportunité professionnelle (47/76), rencontrer et suivre un conjoint ou une conjointe (24/76) et passer à une autre étape de la vie (5/76).

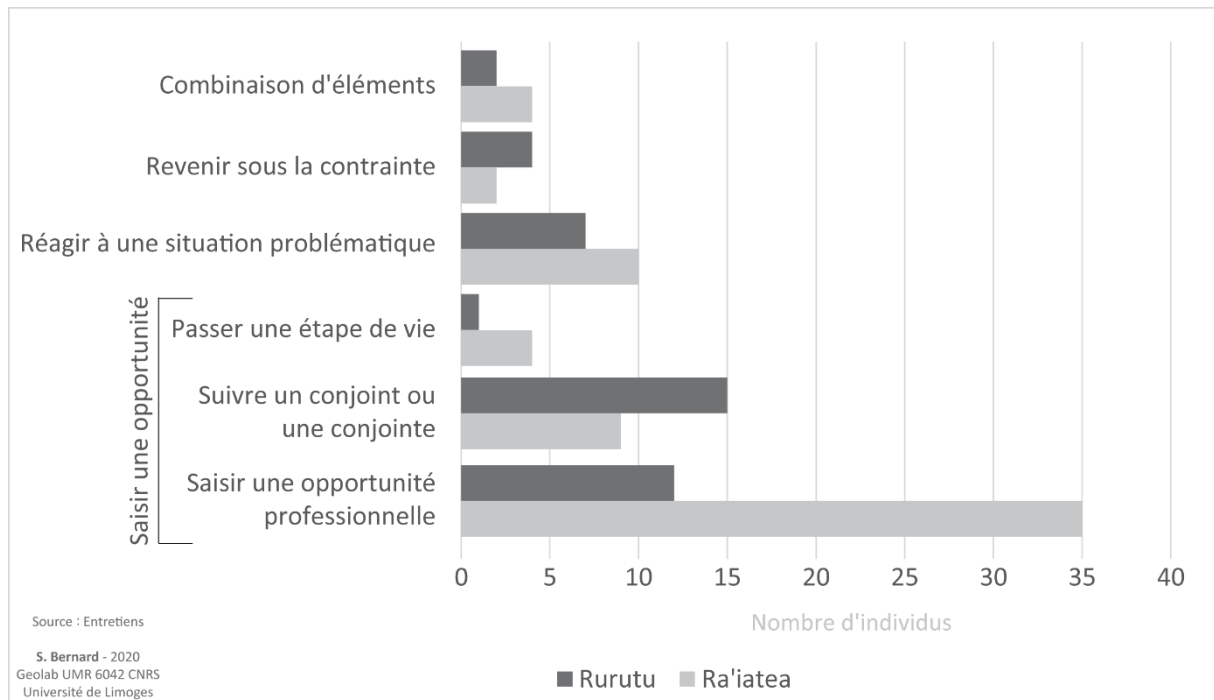


Figure 62. Les différents types d'opportunités

Source : entretiens

2.2.1.1. Saisir une opportunité professionnelle

Globalement ce sont des opportunités professionnelles qui permettent aux individus de (re)venir sur les îles. C'est souvent le cas pour les personnels du secteur médical qui arrivent dans les îles pour racheter un cabinet (kinésithérapeute, ostéopathe, etc.) ou pour prendre un poste à l'hôpital de Ra'iatea ou au dispensaire de Rurutu. Les fonctionnaires arrivent également dans les îles grâce à une opportunité professionnelle ou une mutation dans l'un des services du territoire, principalement à Ra'iatea où se trouvent diverses antennes administratives. Il existe aussi quelques structures privées ou associatives qui proposent des postes dans les îles comme l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) ou la MFR (Maison Familiale Rurale) à Rurutu.

2.2.1.2. Suivre un conjoint ou une conjointe

L'opportunité n'est pas uniquement professionnelle. Elle peut être d'ordre plus personnel, plusieurs ayant évoqué la rencontre d'un conjoint ou d'une conjointe qu'ils ont décidé de suivre dans leur île d'origine. Cette circonstance peut être l'élément déclencheur du retour dans une île, mais peut aussi se combiner à la pré-existence d'un projet de mobilité plus ancien. C'est le cas de Véronique dont j'ai détaillé l'histoire de vie plus haut. Parfois même, plusieurs éléments déclencheurs peuvent se combiner comme pour Rauhiti, originaire de Tahiti, qui a suivi sa femme dans son île à Ra'iatea mais en ayant une opportunité professionnelle :

« En fait ma femme est d'ici, on s'est rencontré à Tahiti et son choix c'était de revenir. Mais par manque de boulot, on pouvait jamais revenir, on revenait pour des vacances et on vivait à Tahiti. Et à partir du moment où j'avais eu cet entretien avec Tavana, c'était l'occasion de revenir, on a décidé de revenir » (Rauhiti, 50 ans, Ra, E, R)

2.2.1.3. Passer à une autre étape de vie

Le passage d'un cycle de vie à un autre peut également être un élément déclencheur de la mobilité, comme Greta Tommasi l'avait montré en contexte rural (Tommasi, 2014). En Polynésie française, j'ai rencontré des personnes qui ont fait le choix de revenir s'installer sur leur île d'origine au moment de la retraite, de la naissance d'un enfant ou à la fin des études. Tepora, par exemple, a choisi d'arrêter ses études et de revenir à Rurutu, auprès de ses parents, à la suite de son accouchement :

« J'ai continué à l'université, je me suis arrêtée à ma deuxième année de licence parce que j'ai eu mon fils. Je voulais pas le laisser ici [à Rurutu] tout seul, j'ai arrêté les études pour ça, pour m'occuper de mon fils [...] après mon accouchement, je suis revenue ici avec mes parents et puis depuis je suis plus retournée » (Tepora, 30 ans, Ru, N, R)

Le passage à la retraite peut intervenir dans la décision de revenir ou de s'installer dans une île. Les militaires par exemple, reviennent sur leur île d'origine au moment de leur retraite qu'ils prennent lorsqu'ils ont une quarantaine d'années. Leur pension de retraite leur permet de pouvoir vivre dans les îles sans nécessairement d'activité rémunératrice complémentaire. Comme Faustin, certains profitent de ces temps libres pour des activités de loisirs : pêche, jardinage, va'a ou s'occuper d'un parent vieillissant :

« À 40 ans je me suis dit : bon ça va maintenant, j'en ai marre, j'aimerais bien retrouver Ra'iatea [...] À 17 ans j'ai connu la métropole, [...] j'ai plus rien vu ici et donc je voulais revivre un petit peu ma jeunesse que j'ai perdue. Et puis mes parents aussi ont pris de l'âge, là aujourd'hui je vis avec ma mère qui est très âgée » (Faustin, 60 ans, Ra, N, R)

Enfin, la fin des études marque aussi l'occasion de (re)venir sur une île. Les personnes non originaires vont par exemple prendre une année sabbatique pour faire une pause avant d'entrer dans la vie active ou bien chercher un stage loin de chez eux pour s'évader. C'est le cas de Julia (30 ans, Ra, E, R) qui est venue à Ra'iatea dans le cadre d'un stage et, après être rentrée quelques mois en France métropolitaine, a décidé de revenir y vivre. Les personnes originaires des îles qui sont parties faire leurs études à Tahiti ou ailleurs sont également relativement nombreuses à revenir auprès de leur famille, comme Raiariinui qui est revenu de Bordeaux après avoir obtenu son master 2, pour chercher du travail sur le territoire.

Là encore, si le passage d'un cycle de vie à l'autre est l'élément déclencheur, il peut s'articuler avec un projet de retour pensé et construit depuis plusieurs années. L'envie de se rapprocher de la famille et de retrouver un cadre de vie de qualité peut en effet se combiner avec la naissance d'un enfant ou le passage à la retraite.

2.2.2. Réagir à une situation problématique

Réagir à une situation problématique peut prendre plusieurs formes : rejeter un mode de vie urbain qui ne convient plus (11/17) ou bien réagir à un accident de vie (6/17) (figure 63).

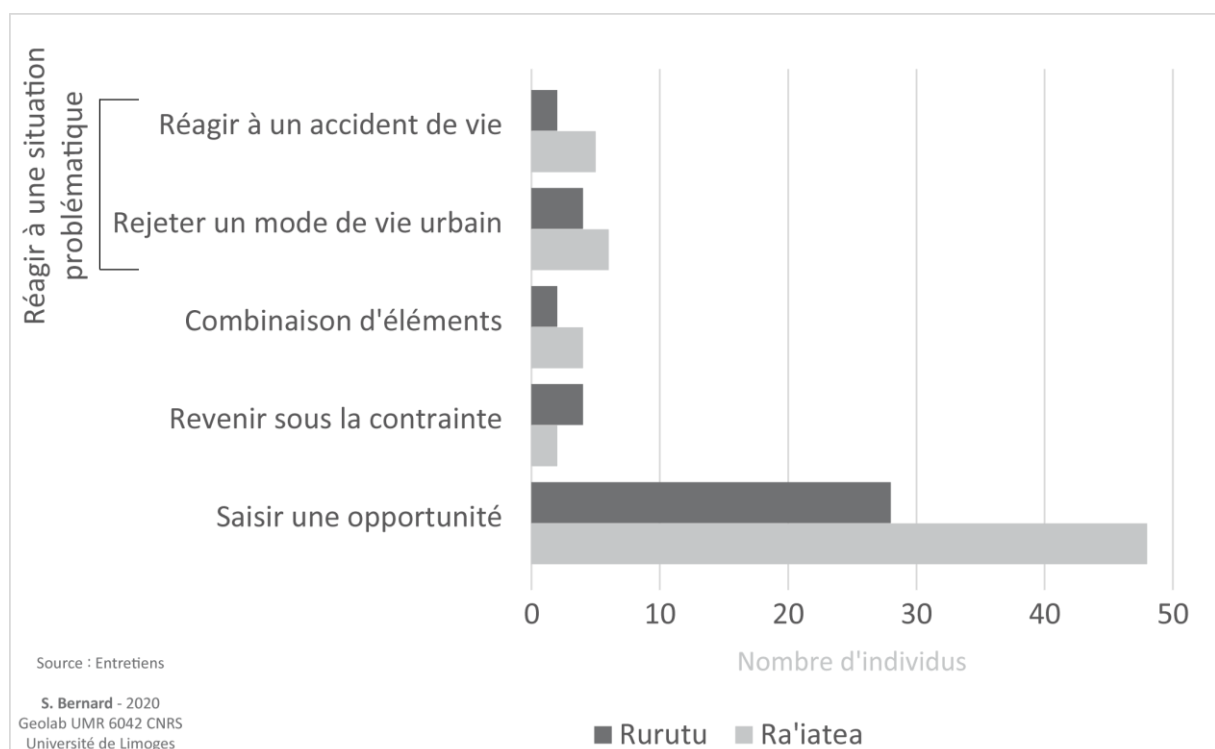


Figure 63. Réagir à une situation problématique

Source : entretiens

2.2.2.1. Rejeter un mode de vie urbain

Le départ peut être déclenché par l'envie de fuir une situation inconfortable qui ne correspond pas, ou plus, aux aspirations des personnes, par exemple le rejet d'une vie jugée trop intense, où les individus n'ont plus suffisamment de temps à consacrer à leur vie personnelle et familiale : « *Nous, ça faisait un an qu'on trimait, un an et demi sans congé, on s'est dit : vas-y on bosse pas avant septembre* » (Léa, 30 ans, Ra, E, P). C'est aussi une pression professionnelle que les individus souhaitent rejeter : « *Faut produire, faut être rentable... il y a qu'en France que j'ai vu ça* » (Adrien, 30 ans, Ra, E, P). Ou à l'inverse, c'est une vie jugée trop monotone que les individus rejettent : « *On s'est dit 'Bon, il faut qu'on bouge !' parce que c'est vraiment la vie assez réglée, le boulot, la maison, les enfants... on avait une vie qui était un peu trop monotone* » (Pierre, 45 ans, Ra, E, P).

Les discours des individus rencontrés mettent en lumière des représentations négatives du fait urbain (trafic automobile, pollution, manque de nature, etc.), que ce soit à Papeete ou dans toute autre ville métropolitaine. Les rythmes et modes de vie urbains sont souvent décrits de manière péjorative dans les entretiens : « stress », « embouteillages » et « insécurité » sont des termes récurrents, aussi bien chez les individus originaires des îles, comme Clémentine, que les étrangers comme Fabien qui relate son expérience de vie à Tahiti :

« Je me suis fait agresser plusieurs fois, en conduisant, [...] insulter, je me suis fait cambrioler alors que j'habitais dans un immeuble au deuxième étage je me suis fait cambrioler deux fois parce qu'ils escaladent pour monter » (Fabien, 60 ans, Ru, E, P)

« Avec Jean on s'est dit : bon on va quitter Tahiti on va aller à Rurutu pour changer de vie, voir autre chose, moins stressant voilà, et plus de voitures... » (Clémentine, 40 ans, Ru, N, R)

Pour certains natifs des îles qui sont partis à Papeete pour poursuivre leurs études, l'envie de quitter Tahiti est liée au rejet d'une situation familiale inconfortable. La majorité d'entre eux ont en effet été hébergés chez des membres de leur famille et évoquent les problèmes d'intégration qu'ils y ont rencontrés, voire les difficultés relationnelles auxquelles ils ont dû faire face. C'est le cas de Ruita et Jeanne, deux jeunes filles parties de Rurutu pour aller au lycée et à l'Université à Tahiti, qui pointent la pression familiale et les discriminations de genre qu'elles ont subies :

« Quand on arrive là-bas [...], tu te dis : mais non regarde le bon côté, il est gentil de t'avoir accueillie quand même, mais nous sur le moment, t'as l'impression qu'on te traite comme une Cendrillon » (Jeanne, 30 ans, Ru, N, R)

« Et les frères et sœurs qui arrivent aussi un par un, année par année, alors on est encore plus. C'est-à-dire que toi t'essaies de t'en sortir, mais en fait tu te dis 'qu'est-ce qu'on va manger tout à l'heure, faut faire le ma'a, laver le linge' » (Ruita, 30 ans, Ru, N, R)

Ruita n'a pas terminé sa troisième année de licence d'histoire/géographie à l'Université de Polynésie française et a préféré rentrer à Rurutu pour retrouver sa famille, la tranquillité de l'île et ne plus se sentir comme une « *ceindrillon* ». Jeanne, qui ne voulait absolument pas revenir sans diplôme, a persévéré dans ses études afin de pouvoir enseigner au collège de Rurutu et retrouver ainsi « *la vie, le mode de vie, la famille...* », tout ce qui lui manquait à Tahiti. Ces retours combinent donc les effets d'une situation inconfortable à Papeete et la nostalgie de l'île d'enfance dans laquelle le lien familial paraît plus préservé.

2.2.2.2. Réagir à un accident de vie

Le départ peut faire suite à un accident de vie qui peut prendre plusieurs formes comme le décès d'un membre de sa famille, le rejet d'une situation inconfortable, la perte d'un emploi, etc. Partir devient alors une sorte de seconde chance. Si certaines études ont montré que ces moments de rupture étaient souvent d'ordre professionnel (Cognard, 2010 ; Tommasi, 2014), ils semblent ici être davantage d'ordre familial. Lisa, par exemple, a décidé de quitter la métropole en voilier suite au décès de son père :

« On était à Marseille et en fait c'est des raisons familiales... enfin moi c'était la perte de mon père qui m'a fait réaliser qu'il fallait profiter maintenant avant qu'il soit trop tard. Lui il a aussi perdu son père [...] on avait un voilier donc on est parti pour faire le tour du monde en voilier » (Lisa, 35 ans, Ra, E, P)

Les décès, les maladies sont des éléments déclencheurs d'un départ aux antipodes du lieu d'origine, mais nombre d'histoires révèlent qu'ils se combinent souvent à un projet mûri de longue date. L'exemple de Justine illustre parfaitement ces imbrications : si son projet de vivre à Ra'iatea s'est forgé pendant plusieurs années, au fil de ses multiples allers-retours réalisés entre la Polynésie française et la France, son départ, lui, a été déclenché par une rupture familiale : « *Il y a eu pas mal de décès dans la famille, notamment d'enfants... et on s'est dit : faut vivre nos rêves* » (Justine, 43 ans, Ra, E, R).

Pour Fabienne, originaire de La Réunion, qui voulait partir vivre ailleurs depuis longtemps, c'est la fin de sa maladie qui a déclenché le départ. Son histoire témoigne néanmoins que plusieurs éléments étaient réunis pour préparer un départ dans de bonnes conditions : un mari à la retraite, une fille autonome dans ses études et une opportunité professionnelle liée à une demande de mutation :

« En fait ce qui a un peu poussé le truc, c'est que je suis tombée malade. J'ai eu un cancer et donc, pendant que je me soignais je me suis dit : je sors de ce truc et puis je bouge, je pars. Ça fait des années que je veux partir, donc je pars. Et puis voilà, ça s'est bien goupillé parce que Baptiste prenait sa retraite, on a une fille qui l'année d'avant était allée à Bordeaux, donc du coup on était tous les deux. Et puis il y avait que moi qui

bossais, donc c'est facile de bouger quoi... et j'ai demandé ma mutation pour la Polynésie » (Fabienne, 55 ans, Ru, E, P)

D'autres femmes, originaires des deux îles étudiées, m'ont confié que leur départ pour Rurutu ou Ra'iatea a été décidé pour fuir un conjoint violent. C'est le cas d'Emma, originaire de Rurutu qui a quitté Tahiti, où elle travaillait, pour revenir auprès de ses parents et se protéger, avec ses enfants, d'un mari qui avait sombré dans l'alcool. Victoire, originaire de Ra'iatea, explique également qu'elle a quitté Tahiti, où elle vivait, pour revenir dans son île d'origine et fuir des hommes et des déceptions amoureuses :

« On a divorcé en 2006 voilà, et donc après j'ai refait ma vie et je me suis remariée. J'ai divorcé en 2007, ça a été rendu officiel [...] en 2008. Je suis revenue ici, j'étais divorcée de lui, de mon deuxième mari et donc ensuite en 2012, je suis restée seule avec ma maman ici. Donc j'ai fui après mes déceptions, on est venues s'installer ici toutes les deux avec ma fille pour laquelle j'avais la garde, elle était toute jeune » (Victoire, 60 ans, Ra, N, R).

Pour Justine et Lisa, originaires de métropole, la manière de réagir à un accident de vie est de partir, mais partir loin, au plus loin de leur famille. Leur situation n'est pas isolée, ils sont plusieurs à réagir de cette manière pour fuir une situation problématique, comme le résume Justine :

« Tu pars pas si loin non plus sans raison je pense. C'est que finalement, quand on en discute avec les amis, on a tous des fractures familiales ou quelque chose qui fait qu'on a envie de partir loin » (Justine, 43 ans, Ra, E, R)

À l'inverse, les femmes originaires des îles, comme Ruita, Jeanne et Emma, se rapprochent de leur lieu d'enfance et de leur famille. Elles se libèrent de l'emprise d'un mari ou d'un membre de la famille, pour retrouver une certaine liberté et leur indépendance dans les îles. Le retour dans l'île est un moyen de reprendre leur vie en main. La plupart d'entre elles s'investissent dans de nouveaux projets une fois installées.

Si la nostalgie de l'île et la qualité de vie sont mises en avant par ces personnes, les discours qu'elles portent au quotidien et que j'ai entendus chez celles avec qui je partageais des journées entières montrent aussi les difficultés qu'elles ont à vivre dans ces îles. Ruita critique beaucoup le comportement des habitants de Rurutu et Emma ne le cache pas, elle apprécie peu l'île et ses habitants. Je me suis longtemps demandé si ces retours avaient été réellement désirés. En effet, il me semble qu'il existe peu d'options disponibles pour ces individus qui souhaitent échapper à une situation violente et trouver un endroit où se réfugier. La reconstruction biographique (Bourdieu, 1986) plane dans ces entretiens et peut constituer un biais qu'il convient de peser (chapitre 4).

Néanmoins, revenir sur l'île c'est retrouver des repères dans un environnement plus serein et se donner une chance de (re)construire sa vie et/ou de (re)trouver une indépendance qui

pourra, plus tard, permettre un nouveau départ le cas échéant. Entre réaction à un accident de vie et retour sous la contrainte, la limite est parfois floue, mais dans certains discours le retour contraint est très clairement explicité.

2.2.3. Revenir sous la contrainte

Le reste des individus (6/105) expliquent être revenus sans forcément en avoir l'envie. Ils l'ont fait, par exemple, pour s'occuper d'un proche. C'est le cas de Rose et Noa, tous deux de retour à Rurutu pour prendre soin de leurs parents respectifs :

« Quand j'étais sur Arutua ma demi-sœur m'a appelée sur Arutua pour me dire que ma belle-mère était gravement malade et que [...] il fallait qu'on s'attende à ce qu'elle quitte. En fait elle avait le cancer du sang, voilà, et donc suite à cette nouvelle, j'ai décidé de revenir auprès de mes parents » (Rose, 50 ans, Ru, N, R).

« Mon père a eu un accident. Du coup ça a tout chamboulé ce que je voulais faire, parce que je voulais continuer l'école ou sinon travailler à Tahiti. Et comme il a eu un accident du coup ça a tout changé. La deuxième année de licence, là, je suis revenu après, j'ai pas terminé l'année, je suis revenu pour rester là, rester définitivement » (Noa, 30 ans, Ru, N, R).

Le discours de Noa montre clairement que son retour n'était pas désiré. Comme lui, ils sont un certain nombre à s'être engagés dans des études ou dans un métier dans lesquels ils s'épanouissent et qu'ils n'ont pas forcément envie de quitter. Vaiana, rentrée à Ra'iatea à la demande de ses parents, l'exprime de façon très explicite dans l'entretien que nous avons mené avec elle :

« Vaiana : oui, il m'a fallu 2-3 ans pour me mettre dans la tête, me préparer psychologiquement que j'allais rentrer, pendant 2-3 ans mes parents ont voulu que je rentre.

Nathalie Bernardie-Tahir : c'est tes parents qui ont voulu que tu rentres ?
Vaiana : oui ils voulaient, moi je voulais pas forcément, voilà... non, non, j'étais bien là-bas, j'avais mes petites habitudes, j'aimais bien ça, j'avais ma danse » (Vaiana, 36 ans, Ra, N, R - Entretien réalisé par Nathalie Bernardie-Tahir en avril 2019)

Vaiana a un frère qui, lui, est rentré de son plein gré à Ra'iatea. Pourtant, c'est vers elle que ses parents se sont tournés pour qu'elle rentre. Souvent ce sont les femmes à qui l'on demande de revenir pour s'occuper de parents vieillissants. Même si la dimension genrée du retour sous la contrainte n'a pas été particulièrement explorée dans notre enquête³⁹, ce sont

³⁹ Ce thème de recherche devrait être au cœur de la prochaine mission programmée en Polynésie Française.

malgré tout majoritairement des femmes qui nous ont donné cette raison pour expliquer un retour placé fortement sous la signe de la contrainte.

De ce point de vue, le témoignage de Sylvie est très éloquent. Si elle n'est pas revenue à Rurutu, elle a néanmoins été contrainte de quitter son travail aux Tuamotu pour revenir à Tahiti s'occuper de son père :

« J'ai arrêté mon travail là en 2013. Je suis venue sur Tahiti parce que il y a personne qui s'occupait de mon papa. J'étais la seule fille unique et j'ai trois grands frères, c'est moi la dernière. Et puis mes frères ils s'occupent pas de mon papa. Mon papa il m'a demandé de plus retourner aux Tuamotu, il m'avait fait un peu du genre chantage quoi, il disait si je retourne aux Tuamotu il préférerait aller se tuer que de rester et personne qui s'occupe de lui. J'ai décidé de rester sur Tahiti, j'ai pris congé un an, un an de sabbatique, je me suis occupée de mon papa. Entre temps j'ai trouvé du travail sur Tahiti » (Sylvie, ans, Ru, E, R).

Revenir de manière contrainte n'est pas toujours lié à cette problématique du *care*. Manon, par exemple, qui a poursuivi ses études à Montpellier, a été sommée de rentrer à Ra'iatea par sa mère qui ne voulait pas que sa fille reste en France sans savoir ce qu'elle y faisait concrètement. Manon est très claire, elle ne voulait pas rentrer. Elle évoque avec nostalgie sa vie à Montpellier, ses habitudes, les bars et les boîtes de nuit qu'elle fréquentait avec ses amies, finalement tout ce qui lui manque, ici, à Ra'iatea.

Les conditions matérielles et financières des individus qui partent à Tahiti sont aussi des éléments à prendre en considération dans leur décision de rester ou de revenir bon gré mal gré dans l'île d'origine :

« J'ai eu mon bac, après j'ai plus voulu continuer les études. Justement c'était à cause du problème de logement et quand même financièrement, parce que comme il fallait payer le ma'a là-bas, en même temps les linges, les affaires d'école » (Toa, 30 ans, Ru, N, R).

Finalement, ces projets de mobilités et d'installation dans une île répondent souvent (à l'exception de ceux qui reviennent sous la contrainte) à une envie, parfois un besoin, constitutifs de ruptures ou de « bifurcations biographiques » - défini comme un changement important d'orientation survenu suite à une crise dont l'issue était imprévisible – et la manière de concrétiser le projet sera propre à chaque néo-arrivant.

Entre projet construit de longue date et éléments déclencheurs, l'arrivée des individus dans une île est l'aboutissement d'une combinaison de plusieurs modalités qui se jouent à différentes échelles. À l'origine du retour et de l'installation, il y a un projet construit ou un départ fortuit qui peuvent se combiner à des éléments déclencheurs de la mobilité vers la Polynésie française. Puis, il peut y avoir un passage ou non par Tahiti avant de poser ses valises à Ra'iatea ou Rurutu. Dans ce cas, de nouveaux facteurs enclenchent une mobilité à l'intérieur du territoire, de Tahiti vers les îles. La figure 64 illustre cette diversité des trajectoires

qu'empruntent les néo-arrivants pour arriver à Rurutu ou Ra'iatea selon les opportunités qu'ils rencontrent, les accidents qu'ils subissent ou encore les projets qu'ils construisent.

La place de l'île dans la trajectoire géographique des individus diffère selon le lien que ces derniers entretiennent avec elle. Elle est davantage une finalité pour les revenants, même si le retour temporaire n'est pas impossible, et une étape pour les primo-arrivants, même si l'installation définitive n'est pas exclue. Pourtant, les projets, les accidents de vie, les opportunités, etc. ne semblent pas propres à l'une ou l'autre des catégories. Primo-arrivants comme revenants peuvent construire un projet ou bien (re)venir de manière plus fortuite et les éléments déclencheurs hybrident les catégories. Ces catégorisations ne résistent donc pas à l'analyse des ressorts du départ vers une île, interrogeons-les par le prisme des schémas de mobilités que produisent les individus avant d'arriver dans les îles.

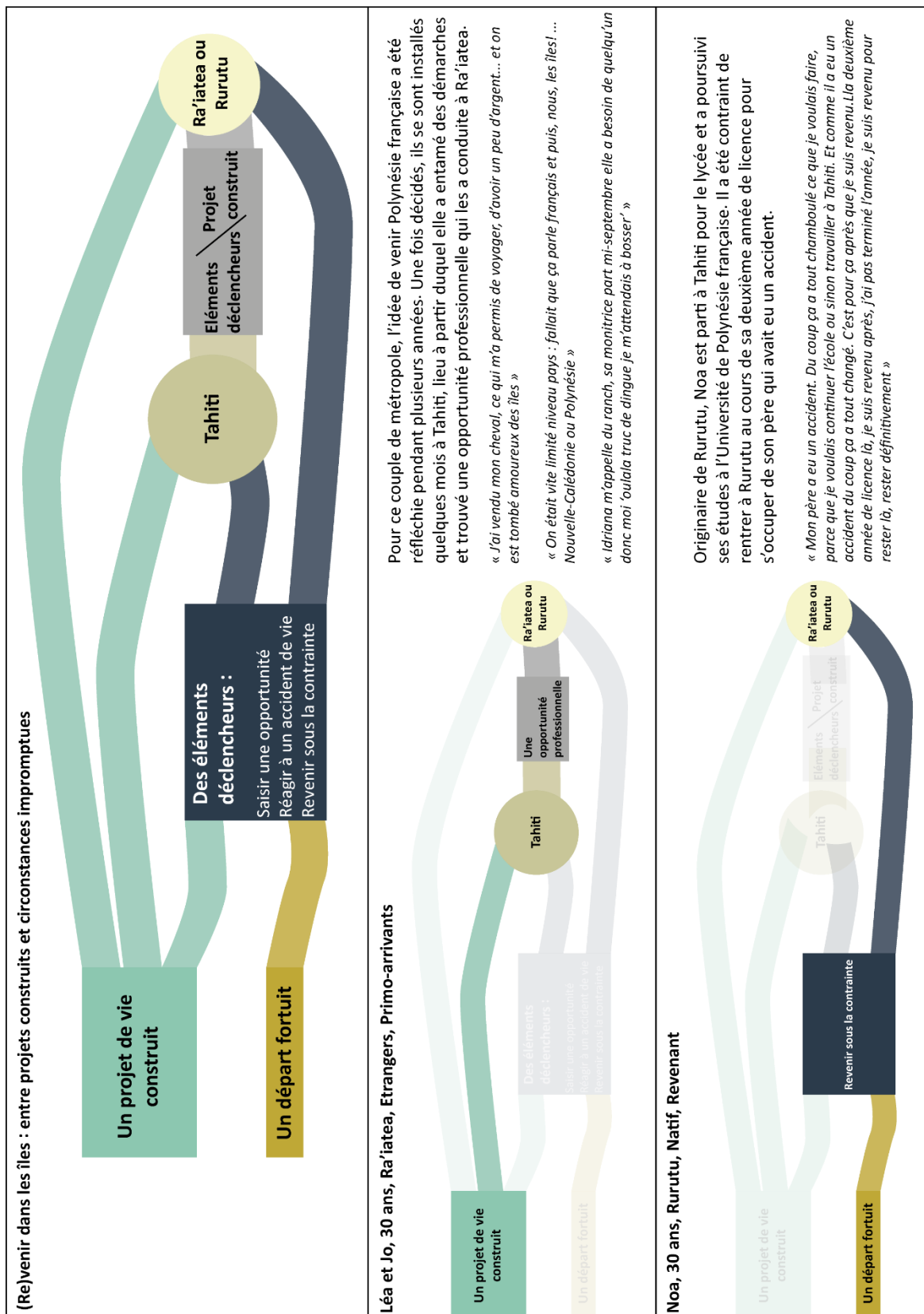


Figure 64. (Re)venir dans les îles : entre projets construits et circonstances imprévisibles

Source : entretiens

3. Quand les chemins mènent aux îles : des circulations plurielles et multiscalaires

Après avoir exploré les ressorts des retours ou primo-installations, intéressons-nous maintenant aux trajectoires de mobilités que les individus rencontrés ont dessinées avant de s'installer ou de revenir à Ra'iatea et Rurutu. L'histoire d'Emma, détaillée ci-dessous, est riche d'enseignements et combine plusieurs éléments que l'on retrouve dans différents témoignages.

Histoire d'Emma

Originnaire de Rurutu, Emma a quitté l'île à l'âge de 12 ans pour aller au collège à Tubuai. Elle est ensuite partie à Tahiti pour poursuivre ses études au lycée. Une fois son bac en poche, elle a démarré une formation à l'école d'hôtellerie de Puna'auia. Au bout de deux ans, elle a quitté cette formation pour suivre son rêve : faire de la pâtisserie. Elle est partie travailler avec un chef français, venu ouvrir un hôtel à Tahiti, qui proposait, justement, de former des étudiants en pâtisserie. Elle explique que durant cette période, étant la seule de sa famille à travailler, elle payait toutes les factures et ne profitaient pas des revenus qu'elle percevait.

Elle a donc quitté Tahiti, pour fuir cette situation inconfortable, et s'est installée en France, à Bormes les Mimosas, où elle travaillait dans un restaurant. Cette expérience lui a permis de rencontrer son mari, originaire des alentours de Clermont-Ferrand. Puis, ensemble, ils ont décidé de (re)venir s'installer à Tahiti afin qu'elle se rapproche de sa famille.

De retour à Tahiti, elle a d'abord travaillé en tant que cuisinière sur les bateaux qui effectuaient les navettes entre Tahiti et Hao, lorsque le C.E.P. était encore en activité. Puis elle a été embauchée à Hao, où elle est restée travailler pendant cinq ans. Lorsqu'ils sont revenus à Tahiti, son mari a sombré dans l'alcool et, pour fuir les violences et se protéger, elle et ses enfants, elle est revenue à Rurutu auprès de ses parents.

Elle s'est réinstallée sur l'île en 2002 avec ses deux enfants de trois et sept ans.

Histoire d'Emma, 50 ans, native, revenante – Entretien réalisé en juin 2017

L'histoire d'Emma révèle deux éléments importants : des mobilités plurielles d'une part, à différentes échelles, puisqu'elle circule entre la Polynésie française et la France, puis au sein du territoire entre les îles, et des raisons diverses d'autre part, puisqu'elle se déplace pour les études, pour le travail et pour fuir des situations difficiles.

C'est d'abord la complexité des chemins parcourus et leurs spatialités que je souhaite explorer dans cette partie. Celle-ci s'observe à deux niveaux : d'abord dans les trajectoires qui sont

dessinées par les individus avant leur arrivée sur une île, puis dans les étapes/escales qui jalonnent leurs parcours. Ces deux niveaux constitueront les deux sous-parties qui suivent.

3.1. Des mobilités plurielles ...

Les trajectoires étudiées reflètent des itinéraires plus circulatoires que linéaires, articulant des mobilités de courtes et longues distances et de courtes et longues durées, des va-et-vient et des circulations selon des pas de temps variables. Pour certains, Rurutu et Ra'iatea sont une étape (et dans certains cas la dernière) dans une trajectoire de vie hyper mobile, pour d'autres c'est une première expérience, une contingence ou une nécessité.

L'étude des parcours migratoires des néo-arrivants enquêtés fait ressortir trois trajectoires-types (figure 65) : une première de type linéaire (14/124), une autre de type multi-résidentielle (74/124) et une troisième de type pendulaire (19/124). L'analyse qui suit montre que ces deux dernières peuvent aussi se combiner (17/124).

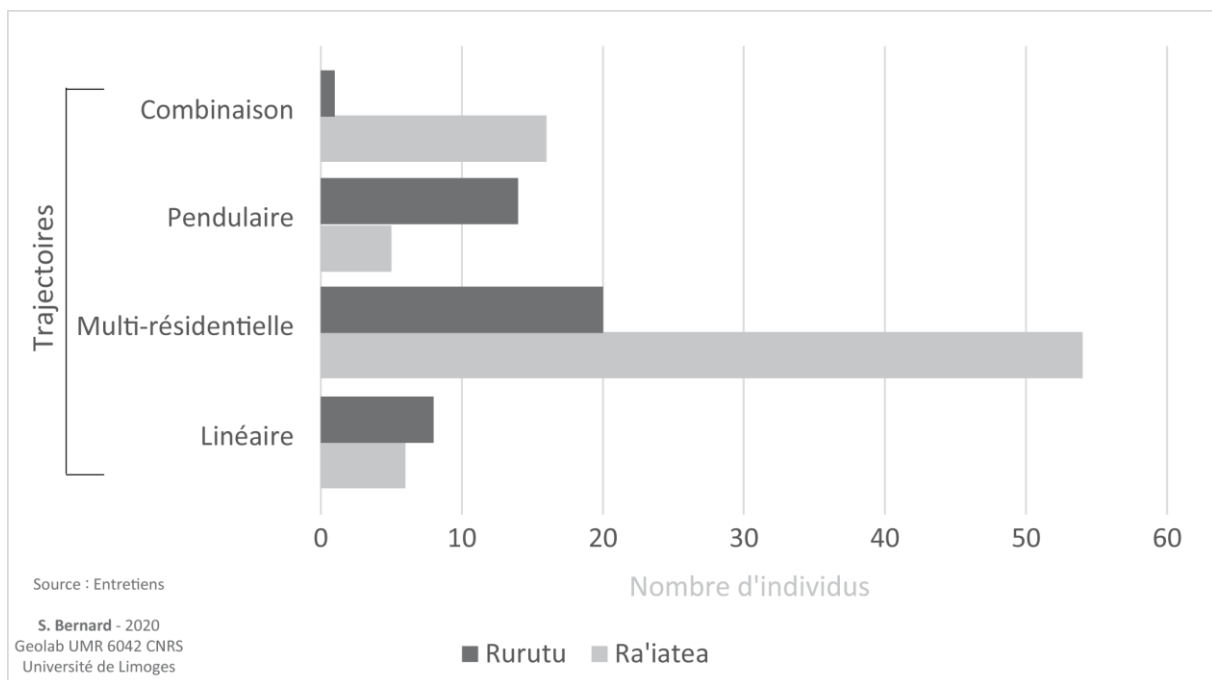


Figure 65. Des mobilités plurielles

Source : entretiens

3.1.1. Les trajectoires linéaires

La première trajectoire est de type linéaire (14/124), concernant autant les primo-arrivants qui arrivent directement dans les îles, que les revenants qui y reviennent après une absence

plus ou moins longue. L'histoire de Fabienne, détaillée ci-dessous, ainsi que les trajectoires de Maxime, Hedi et Teva (figure 66), permettent de comprendre et spatialiser ce type de trajectoire.

Histoire de Fabienne

Originnaire de l'île de La Réunion, Fabienne n'avait jamais quitté son île. Elle y a fait ses études et a commencé à y travailler en tant que professeur des écoles lorsqu'elle a été diplômée : « *moi je suis réunionnaise et j'ai fait mes études à La Réunion, donc j'ai pas du tout bougé, j'ai pas eu le courage de partir* ».

Elle a rencontré Baptiste, originaire de France, venu s'installer à La Réunion y faire sa vie. Un décalage s'est progressivement creusé dans le couple entre lui, qui ne voulait plus quitter La Réunion, et elle, qui souhaitait partir vivre ailleurs, découvrir autre chose : « *moi ça faisait très longtemps que j'avais envie de partir, j'avais envie de bouger* ».

C'est lorsqu'elle est tombée malade qu'elle s'est décidée à entreprendre les démarches pour partir. Au terme de sa maladie, elle a demandé sa mutation en Polynésie française, qu'elle a obtenue. Cela correspondait au moment où son mari allait prendre sa retraite et où sa fille partait en France métropolitaine poursuivre ses études. Toutes les conditions étaient alors réunies pour partir.

Ils sont arrivés à Rurutu en 2016, pour quatre ans.

Histoire de Fabienne, 55 ans, étrangère, primo-arrivante – Entretien réalisé à Rurutu en aout 2018

Cette trajectoire linéaire est dessinée par des individus qui sont globalement peu mobiles mais qui, un beau jour, décident de s'expatrier pour une durée *a priori* déterminée, quelques mois, ou quelques années, avant de revenir chez eux. Fabienne par exemple va retourner à La Réunion au terme de ses quatre années de fonction à Rurutu, même si elle n'exclut pas l'idée de demander de nouveau une mutation.

À une autre échelle, celle de la Polynésie française, Maxime (30 ans, Ra, E, P) suit une trajectoire similaire. Originnaire de Tahiti, où il a réalisé ses études, il a obtenu un contrat à l'hôpital de Ra'iatea lorsqu'il a été diplômé. Après avoir exercé trois ans sur l'île, il est revenu à Tahiti pour prendre un poste à l'hôpital.

Les revenants quittent leur île d'origine pour étudier (Teva), passer un concours (Hedi) ou travailler et y reviennent au bout de quelques mois, un an tout au plus. Ils partent peu de temps et lorsqu'ils reviennent, c'est pour se réinstaller de manière plutôt définitive. Ce sont généralement les études ou les opportunités professionnelles qui dessinent ce type de trajectoire.

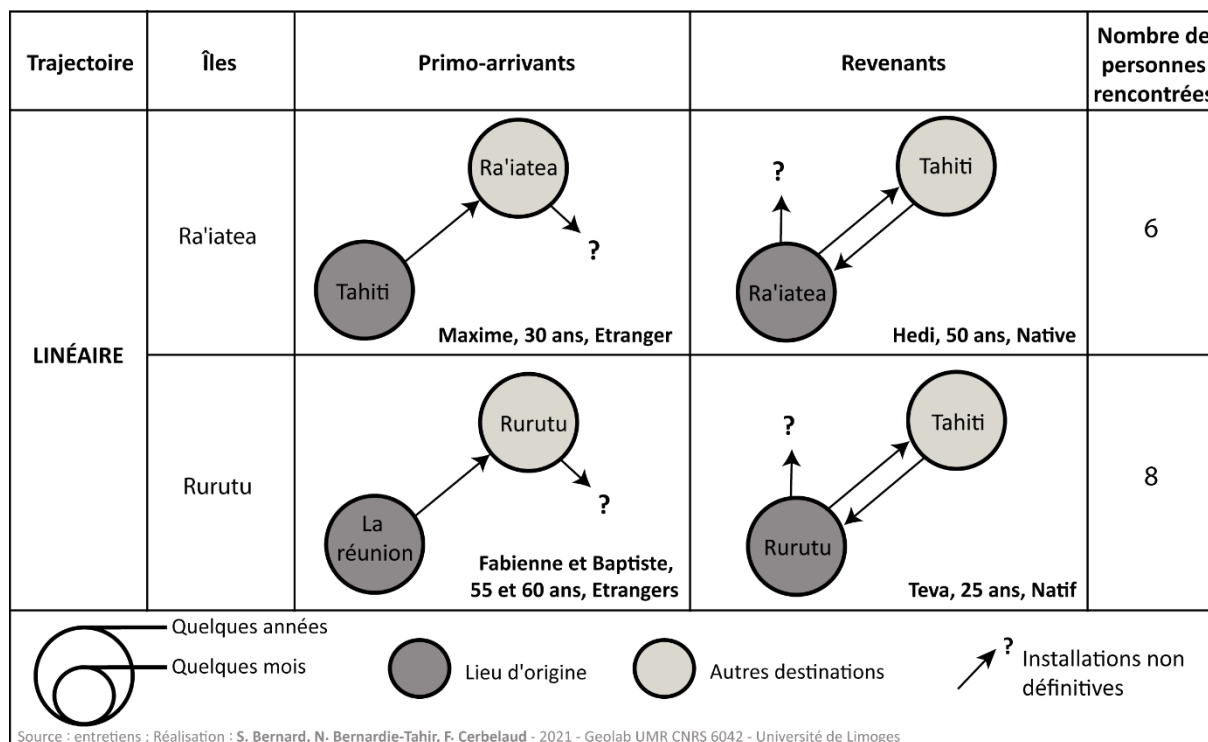


Figure 66. Trajectoires linéaires dessinées par les individus rencontrés à Ra'iatea et Rurutu
Source : entretiens

Cependant, cette forme de spatialité reste rare et la majeure partie des néo-arrivants s'inscrivent dans des itinéraires plus complexes que l'on peut appréhender au travers de trois autres catégories.

3.1.2. Les trajectoires multi-résidentielles

La seconde trajectoire, multi-résidentielle, est la plus représentée de l'échantillon (74/124). Que ce soit pour les primo-arrivants ou les revenants, les individus expérimentent plusieurs lieux de vie avant de (re)venir s'installer dans une île.

Histoire de Salomé (et Louis)

Salomé, originaire d'Espagne, et Louis, originaire de France métropolitaine, se sont rencontrés en Guadeloupe alors qu'elle exerçait en tant que kinésithérapeute et qu'il était moniteur de plongée. Ils expliquent qu'ils ont toujours voyagé, chacun de leur côté, avant de se rencontrer : « *Moi j'ai toujours été intéressée par les voyages, par les différentes cultures. Voilà, j'aime pas rester dans un endroit... donc j'ai commencé à voyager* ». D'abord pendant ses études, puis lorsqu'elle a commencé à travailler. En tant que personnel médical, elle a des facilités pour trouver du travail quel que soit l'endroit où elle souhaite s'implanter. Ils choisissent des lieux qu'ils ne connaissent pas dans une

perspective de découvrir toujours plus : « *Nous, de toute façon, on va un peu là où on connaît pas, on aime bien se mettre en difficulté* ».

En 2009, ils ont décidé de rejoindre la métropole pour se rapprocher des enfants de Louis. Ils se sont installés à Carcassonne, un lieu qui leur était inconnu mais plutôt central par rapport à leurs liens familiaux (elle en Espagne et lui à Toulon). Salomé a acheté un cabinet de kinésithérapeute pour s'ancrer dans la région, mais ils sont repartis au bout de deux ans, la soif de découverte et de voyage étant trop forte : « *Quand les gens ils sont habitués à sortir, à quitter, c'est trop dur rentrer en métropole... non, ça nous manquait cet ..., c'est un autre mode de vie, peut-être on va arriver à le décrire plus loin dans la conversation, mais c'est vrai que ça n'allait pas* ».

Sur internet, elle a vu une offre d'emploi pour Rurutu mais Louis n'était pas prêt à s'installer aussi loin, dans une île aussi petite. Ils sont partis en Guyane française où elle avait trouvé une autre offre d'emploi. Ils racontent qu'une fois là-bas, « *la vie nous a poussé à Rurutu* » : en arrivant dans la pension qu'ils avaient réservée, ils sont « tombés » sur une revue dont la page de couverture montrait Rurutu et le collègue que Salomé remplaçait partait justement y vivre. Ils sont restés deux ans en Guyane et c'est lorsque le collègue de Salomé l'a recontactée six mois plus tard pour lui dire qu'il quittait Rurutu, qu'ils ont décidé de racheter sa patientèle et de partir s'y installer : « *C'est vrai que tout de suite quand il m'a dit que ça lui plaisait pas, j'ai dit 'c'est pas grave c'est pour nous de toute façon, c'était pas pour toi' et donc on s'est décidé et on est arrivé là* ».

Pour préparer leur départ vers Rurutu, ils se sont installés six mois dans le Loiret où Salomé avait trouvé un remplacement. Ils sont arrivés dans l'île des Australes en février 2014.

Histoire de Salomé et Louis, 38 ans et 55 ans, étrangers, primo-arrivants – Entretien réalisé en août 2018

Cette trajectoire, multi-résidentielle (figure 67), correspond à des néo-arrivants hypermobiles, ayant vécu diverses expériences de mobilité avant de (re)venir dans les îles. Ce sont généralement des individus dotés d'un important capital spatial et d'une forte motilité (Kaufman et al., 2015) qui, à l'instar des plaisanciers néo-arrivants que nous avons étudiés à Ra'iatea (encadré 5), ont expérimenté plusieurs lieux de vie avant de (re)venir s'installer dans les îles.

Ces trajectoires font jouer plusieurs échelles. Les individus circulent à l'échelle internationale entre la Polynésie française et l'extérieur, généralement la France. Soit parce qu'ils en sont originaires comme Adèle, Salomé et Louis, soit parce qu'ils vont y travailler ou étudier comme c'est le cas de Emma et de Réhane (26 ans, Ra, N, R). Si Salomé et Louis sont plutôt restés sédentaires en s'installant à Rurutu, Adèle, Réhane et Emma circulent d'île en île selon les opportunités de travail. Réhane a remplacé une de ses consœurs à Moorea et Adèle quitte

régulièrement Ra’iatea quelques semaines, voire quelques mois, pour faire des remplacements à Huahine, Tahiti et Tubuai.

L’exemple de Salomé et Louis illustre bien les méandres de cette trajectoire qui se dessine au gré des opportunités et des volontés de découverte. Le hasard des rencontres joue aussi un rôle essentiel, comme l’évoque Adèle :

« J’avais rencontré, coup du hasard, dans la mission, là, au Nord Pas de Calais, une fille qui revenait. Elle était restée 12 mois à Ra’iatea comme sage-femme libérale, elle avait fait le remplacement de Carine qui était en congé mat, et donc elle revenait tout juste » (30 ans, Ra, E, P).

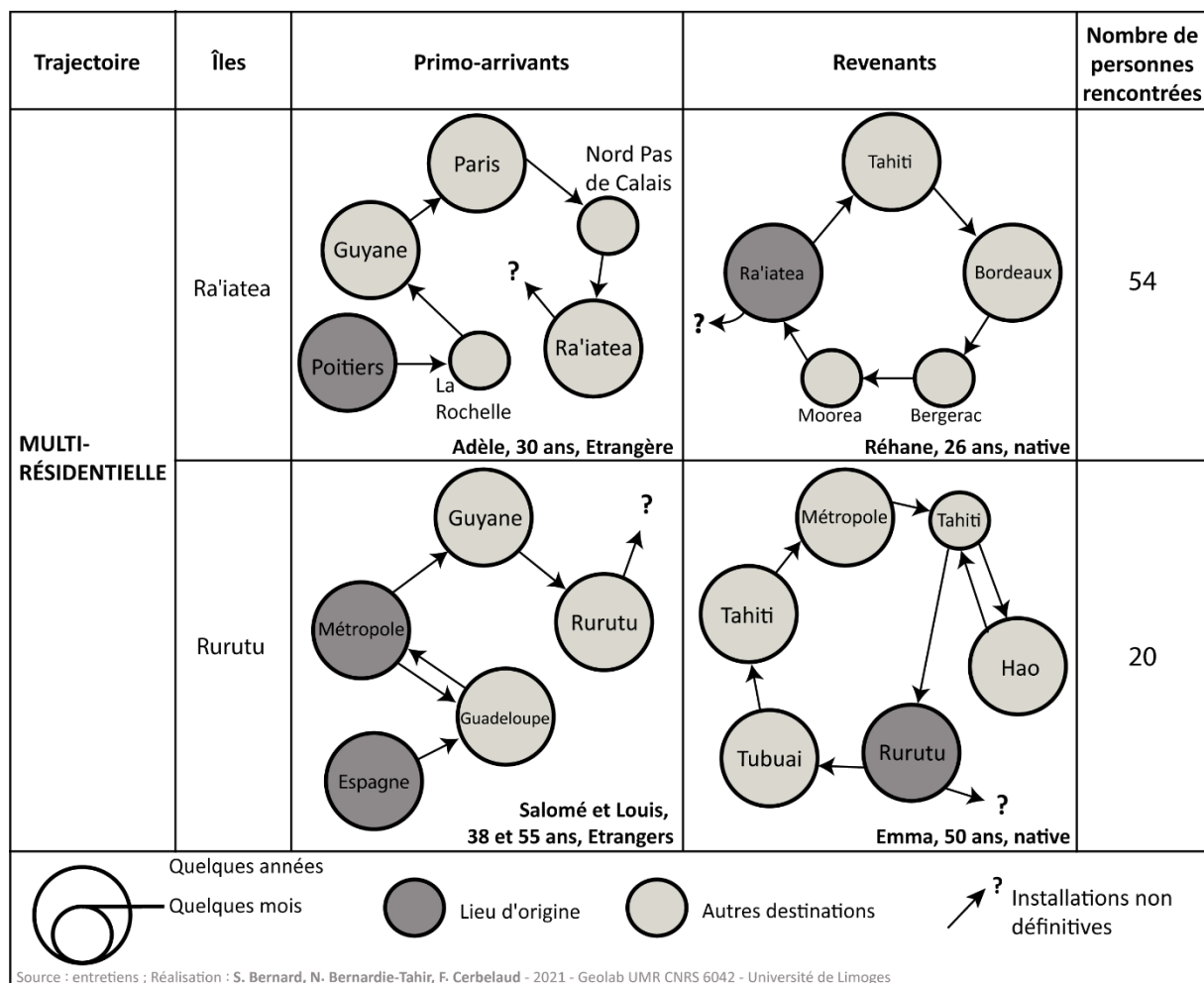


Figure 67. Trajectoires multi-résidentielles dessinées par les individus rencontrés à Ra’iatea et Rurutu

Source : entretiens

Les trajectoires des plaisanciers que nous avons rencontrés à Ra’iatea sont également plutôt de type multi-résidentiel, avec toutefois certaines spécificités liées à leurs parcours en bateau (encadré 5).

Parcourir les mers : des circulations à géométrie variable

Partant de France métropolitaine après avoir navigué en Méditerranée, les navigants [comme Simon] rejoignent le bassin caribéen après quelques arrêts aux îles Canaries et au Cap Vert. Puis, après avoir circulé dans la Caraïbe, ils traversent le canal de Panama, s'arrêtent aux îles Galápagos avant de rejoindre les îles Marquises en Polynésie française. Si elle met en évidence une trajectoire que nous qualifierons de « classique », cette carte (figure 68) montre aussi dans le détail que le trajet est loin d'être linéaire. Le chemin parcouru par les plaisanciers depuis l'Europe jusqu'en Polynésie française apparaît en effet entrecoupé de phases de circulation et de phases de sédentarisation qui se déclinent à différentes échelles et sur des périodes allant de quelques semaines à plusieurs années.

Ces différentes séquences enchâssées dans la trajectoire linéaire des plaisanciers peuvent prendre plusieurs formes : des va-et-vient ou circulations à rayon géographique limité entre plusieurs territoires d'une même région, ou bien des allers-retours ponctuels vers des destinations plus ou moins lointaines. Les premières sont repérables sur les cartes par la concentration de mobilités courtes sur une petite zone et sont particulièrement nombreuses dans les bassins méditerranéen et caribéen, propices à une circulation concentrée.

« On est parti en 2004 et on est arrivé en 2008 en Polynésie. Donc évidemment... oui : Canaries, Cap-Vert, Brésil, Guyane, Trinidad, toutes les îles, Colombie, Venezuela, Panama. [...] On s'est arrêté aux Antilles, pendant un an et demi à peu près, [...] et on est reparti donc avec le gros bateau qu'on a acheté en République Dominicaine ; on a refait un peu le même parcours, Antilles et Amérique du Sud et on a passé le canal de Panama et on est arrivé en 2008 aux Marquises » (Simon, 45 ans)

À l'échelle du bassin caribéen, les individus paraissent hyper mobiles, circulant d'une île ou d'un territoire à l'autre pour des séjours de quelques semaines voire quelques mois, mais rarement davantage. En revanche, à plus petite échelle - celle de leur voyage -, leur passage par les Antilles s'apparente à une pause et prend la forme d'une sédentarisation temporaire dont ils ne connaissent pas, *a priori*, la durée. Les plaisanciers ne se contentent donc pas de traverser ces régions : ils y restent souvent quelques années, circulant d'un territoire à l'autre.

Le chemin parcouru par les plaisanciers depuis l'Europe jusqu'en Polynésie française peut être également entrecoupé d'allers-retours réalisés à différents stades du parcours. Ceux-ci peuvent être effectués en avion uniquement ou bien associer avion et bateau. Le parcours migratoire de Simon montre qu'après être arrivé en Polynésie française, il a effectué un aller-retour aux Seychelles où il a séjourné pendant un an avant de revenir plus tard à Raiatea. L'emboîtement d'allers-retours avion/bateau survient, par exemple, à l'occasion du convoi d'un bateau, pratique fréquemment réalisée par les plaisanciers :

« On a fait le tour par la Patagonie, une partie donc du Chili. Entre temps en fait, en Patagonie, on a rencontré un bateau et on nous a demandé si on pouvait convoier ce bateau là jusqu'en France. Donc en fait nous on a posé notre bateau dans un port du Chili et on a convoié ce bateau de Rio au Brésil jusqu'à Marseille » (Annabelle, 40 ans).

Pour finir, il faut également préciser que certains plaisanciers, plus rares, dessinent des trajectoires atypiques en empruntant des routes plus difficiles, comme celle du Cap Horn par exemple :

« Au début on a traversé l'Atlantique, on s'est retrouvé au Brésil on a passé pas mal de temps là-bas parce qu'on connaissait des gens qui étaient là-bas. Et en fait on a décidé du coup de pas prendre la route normale mais de passer par le sud, par la Patagonie » (Annabelle, 40 ans).

D'autres composent leur trajectoire au fur et à mesure du voyage. L'une d'entre elles a ainsi navigué jusqu'au sud de l'Amérique mais n'a pas passé le cap Horn compte tenu des difficultés de navigation. Elle a dès lors décidé de remonter le long des côtes de l'Amérique du sud pour circuler quelques temps dans la Caraïbe avant de passer le canal de Panama.

Encadré 5. Les plaisanciers à Uturoa (Raïatea).

Extrait de Bernard et Bernardie-Tahir (2020)

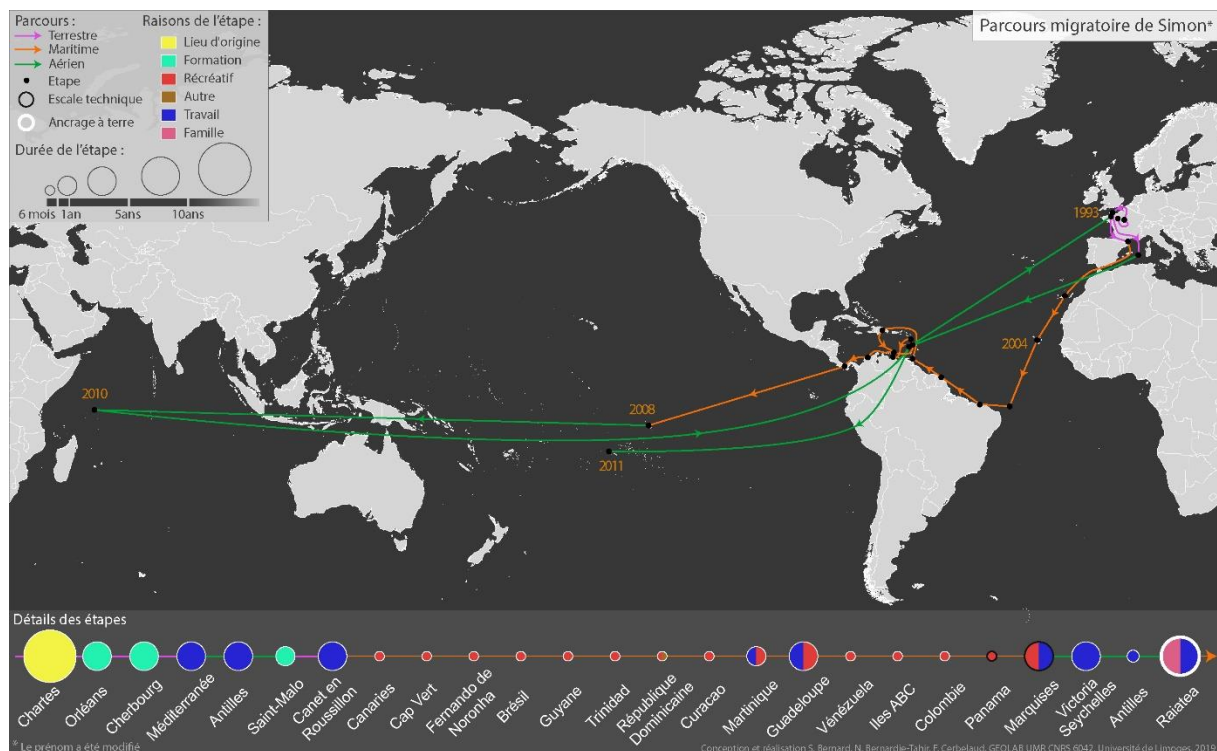


Figure 68. Le parcours migratoire de Simon

Source : Entretiens de terrain

3.1.3. Les trajectoires pendulaires

La troisième trajectoire (19/124), pendulaire, est dessinée par des individus ayant déjà réalisé un ou plusieurs allers-retours avant de s'installer plus durablement dans une île. Elle ne concerne donc que les revenants, qu'ils soient étrangers ou natifs de l'île.

Histoire de Maeva

Originaire de Tahiti, Maeva est toujours restée travailler et étudier sur son île d'origine. Lorsqu'elle a rencontré son mari, ils se sont installés à Moorea où il était brigadier volant et elle travaillait au service de la santé. Le métier de son mari leur a permis de voyager dans tous les archipels du territoire. Chaque fois qu'il allait en mission dans une île, elle prenait quelques jours de congé pour aller le rejoindre : « *J'ai vu les Australes grâce à lui, j'ai vu les Marquises grâce à lui, j'ai vu beaucoup d'île aux Tuamotu grâce à lui, on a toujours aimé voir un peu partout sur les îles* ».

Au début des années 2000, son mari a hérité d'une terre à Opoa (à Ra'iātea), à côté du *marae* Taputapuātea, qu'il souhaitait occuper et exploiter. Elle a alors demandé sa mutation à Ra'iātea, qu'elle a obtenue, et ils se sont installés sur l'île en 2000. Dans un premier temps, le terrain étant en friche, ils ont loué une maison à Avera pendant 4 ans. Son mari a rapidement pris sa retraite et s'est occupé de défricher le terrain et de débiter la construction de leur maison dans laquelle ils se sont installés en 2007.

À ce moment-là, elle a décidé de reprendre ses études et s'est inscrite à l'Université de Polynésie française. Lorsqu'elle a obtenu sa licence, son nouveau statut ne lui permettait plus de réintégrer le service dans lequel elle travaillait à Ra'iātea. Elle a obtenu le poste de chef du service des impôts à Tahiti et s'est donc réinstallée trois ans à Tahiti. Durant tout ce temps, elle effectuait les allers-retours à Ra'iātea tous les week end pour voir son mari et ses deux enfants qui étaient restés sur l'île.

Au bout de trois ans, en 2011, après avoir obtenu sa mutation, elle est revenue vivre à Ra'iātea. L'année suivante son mari a eu un grave accident, il est tombé d'un arbre et a été évacué en urgence à l'hôpital de Tahiti où il est resté deux mois dans le coma. Elle a demandé à repartir travailler à Tahiti, dans le service des impôts qu'elle avait quitté un an auparavant. Ils y sont restés cinq ans, le temps que son mari se remette de son accident.

Au bout de cinq ans, en 2017, elle a eu la possibilité de revenir au service des impôts de Ra'iātea. Elle a accepté le poste pour que son mari soit de nouveau chez lui, chez eux : « *je suis revenue pas pour moi, je suis revenue pour lui, pour qu'on soit chez nous, pour qu'il retrouve ses repères, en fait c'est pour lui que je suis revenue* ».

Histoire de Maeva, 50 ans, étrangère, revenante – Entretien réalisé en avril 2018

Plusieurs cas de figure illustrent cette trajectoire pendulaire (figure 69). Dans certaines situations, il s'agit de personnes originaires de Ra'iatea ou de Rurutu, qui réalisent de nombreux allers-retours entre ces îles d'origine et le lieu dans lequel ils vivent. C'est le cas des étudiants qui doivent quitter leur île natale pour aller au collège ou au lycée mais qui y reviennent pendant les vacances scolaires. Le billet d'avion étant pris en charge par le gouvernement du territoire, cela facilite leurs allers-retours. Ces retours réguliers peuvent parfois déboucher sur une installation durable. Titaua (25 ans, Ru, N, R), originaire de Rurutu, qui a multiplié ces déplacements lorsqu'elle était étudiante à Tahiti, a fini par se réinstaller sur son île natale : « *Je suis juste venue pour partager un moment avec la famille, mais la roue a tourné, tout compte fait je suis restée* ». Mais ces allers-retours ne sont pas uniquement opérés par des étudiants. Pascale (45 ans, Ra, N, R), originaire de Ra'iatea, effectuait aussi de nombreux va-et-vient entre son île natale et Tahiti où elle travaillait et s'était installée avec son mari et ses deux enfants.

L'autre cas de figure est illustré par les parcours de Raihere à Rurutu (le parcours est détaillé §. 2.1.3) et de Maeva à Ra'iatea. Ce sont des personnes, originaires ou non des îles, qui y sont (re)venues une première fois, puis qui, compte tenu de difficultés d'installation d'ordre familial, social ou professionnel, ont fait le choix de repartir pour « mieux revenir ». À la différence du précédent cas de figure, ces personnes ne font pas des allers-retours pour quelques semaines lors des vacances, mais expérimentent différents lieux de vie pendant plusieurs années. Ainsi, Maeva, qui a oscillé entre Ra'iatea et Tahiti, est restée plusieurs années dans chacune des deux îles. Là encore les échelles spatiales sont variées. Si les allers-retours de Maeva ont été effectués au sein de la Polynésie française uniquement, ceux réalisés par Raihere emboîtent plusieurs échelles : entre Rurutu et Tahiti, Hao et l'Angleterre.

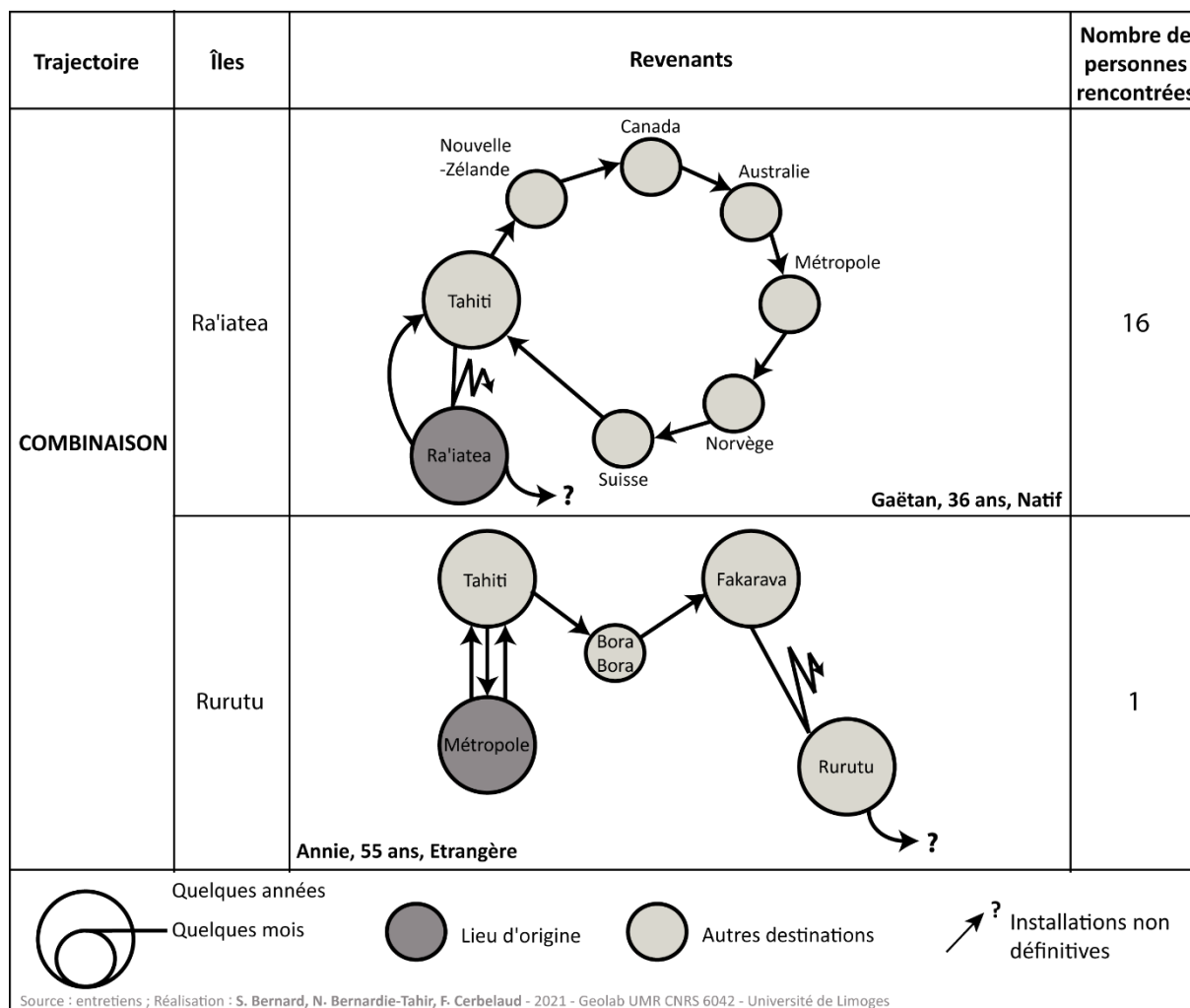


Figure 70. Combinaison de trajectoires

Source : entretiens

Il est intéressant de noter que les catégorisations que nous avons initialement établies entre primo-arrivants (d'origine principalement tahitienne, et dans une moindre mesure métropolitaine) et revenants (natifs le plus souvent) (cf. chapitre 3) ne sont pas particulièrement opérantes pour saisir la spécificité des trajectoires des néo-arrivants. De fait, l'hypothèse de départ qui faisait du type de lien à l'île l'élément déterminant d'un schéma mobilitaire propre, n'est pas vérifiée dans cette enquête. Comme G. Tommasi (2014, p.117) l'avait montré dans sa thèse sur les néo-ruraux dans les territoires français du Limousin et espagnols de l'Albarracín, cette distinction, certes commode pour les chercheurs, supposerait une homogénéité interne des deux groupes qui n'existe pas, eux dont les frontières sont floues et les profils hétérogènes. Ici aussi, que les néo-arrivants soient primo-arrivants ou revenants, natifs ou métropolitains, c'est davantage leur capital social et économique qui constitue le facteur le plus discriminant dans les spatialités de leurs mobilités respectives.

Les spatialités produites par les individus se déclinent à différentes échelles et sur des pas de temps différents. Les circulations peuvent s'effectuer entre la Polynésie française et d'autres

espaces comme la France métropolitaine ou les Etats-Unis, à plus grande échelle, entre les îles du territoire, mais aussi se combiner. Le temps d'arrêt dans chaque étape est illustré par la taille des ronds, de quelques mois à quelques années, qui montrent que les circulations sont entrecoupées de phases d'ancrage. Les individus ne font pas que circuler, ils habitent aussi les territoires qu'ils traversent. Ces phases d'ancrage sont essentielles pour comprendre la suite des trajectoires, et plus spécifiquement les projets de retour ou d'installation dans une île.

3.2. ... parsemées d'étapes diverses

Les raisons et temporalités de ces escales sont souvent bien explicitées et justifiées au fil des entretiens. Les histoires présentées tout au long de ce chapitre montrent en effet que le choix des étapes est déterminé par des motivations très variées, d'une personne à l'autre, mais aussi, au sein d'une même trajectoire individuelle.

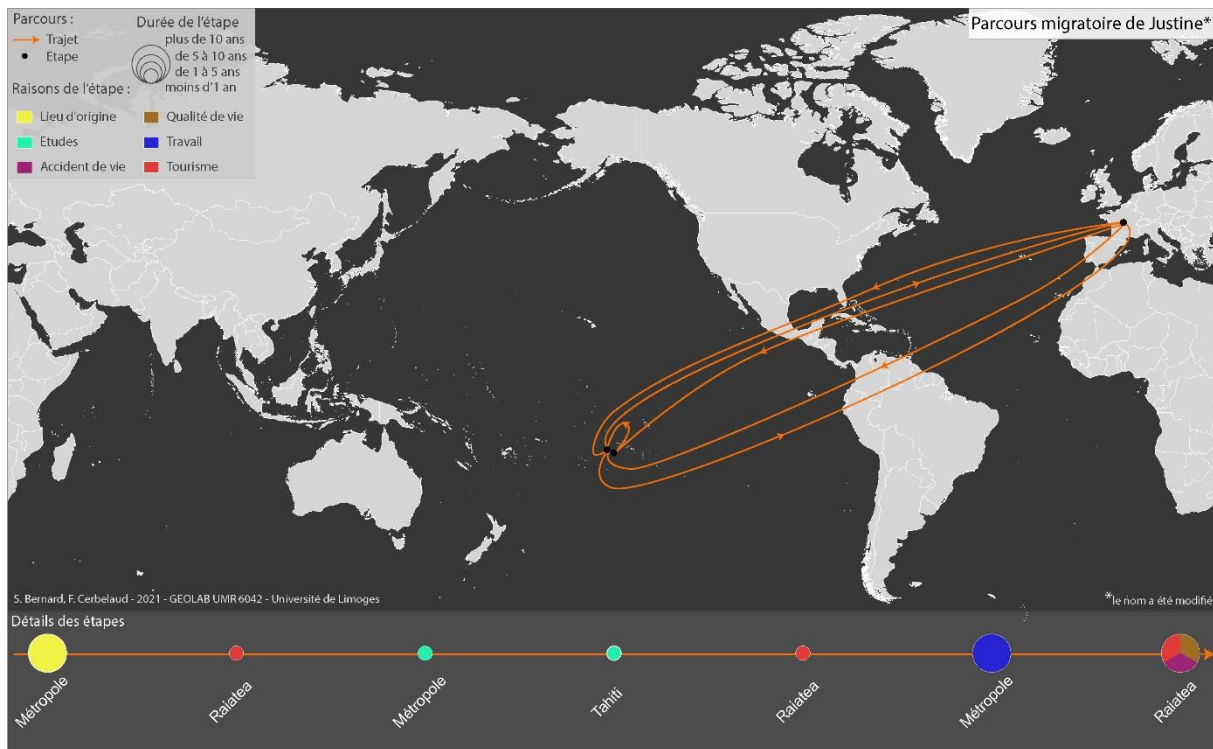
Histoire de Justine

Originaire de Bretagne, Justine a découvert pour la première fois la Polynésie française avec son mari pendant des vacances. Ils ont fait le tour des Îles Sous le Vent en bateau et sont tombés sous le charme de Ra'iatea : « *On est tombé amoureux de Ra'iatea, va savoir pourquoi [...] et du coup on s'est dit : on va revenir en Polynésie* ».

L'année suivante elle est revenue à Tahiti pour réaliser un stage d'infirmière à l'hôpital de Tahiti et en a profité pour retourner quelques jours en vacances à Ra'iatea avant de rentrer en Bretagne.

De retour en Métropole, et après avoir fini ses études, ils ont acheté un bateau avec le projet de repartir ensemble en Polynésie française. Puis elle est tombée enceinte et, le temps passant, leurs ressources financières ne leur ont plus permis de concrétiser ce projet. Ils ont donc revendu leur voilier sans pour autant abandonner complètement leur idée de départ. : « *On s'est dit : on prépare notre voyage et quand on sera près on ira* ».

Plusieurs décès au sein de la famille ont fini par déclencher leur départ. Ils ont d'abord pris six mois de congés sabbatiques pour venir à Ra'iatea puis, lorsqu'ils ont vu qu'ils s'y plaisaient, que « *c'était quand même la vie rêvée pour les enfants* », ils ont décidé de tout vendre en Bretagne. En 2009, ils étaient définitivement installés à Ra'iatea.



Histoire de Justine, 43 ans, étrangère, revenante – Entretien réalisé en avril 2018 par S. Bernard, N. Bernardie-Tahir et C. Ruffin-Soler

L'histoire de Justine nous permet d'appréhender la diversité des étapes préalables à l'installation dans l'île.

Se déplacer pour les études, que ce soit pour aller au lycée, à l'université ou bien réaliser un stage, est un motif récurrent dans les témoignages. Généralement, les individus natifs des îles se rendent d'abord vers Tahiti, pour le lycée lorsqu'ils sont originaires de Rurutu, pour l'université lorsqu'ils arrivent de Rai'atea. Dans les îles Sous-le-Vent, les étudiants originaires de Huahine, Bora Bora et Maupiti, effectuent une mobilité de plus, vers l'âge de 15 ans, pour aller au lycée à Rai'atea. Dans les Australes, les élèves de Rimatara réalisent une première mobilité autour de 13 ans pour se rendre au collège à Rurutu. Une fois à Tahiti, certains peuvent envisager une autre mobilité vers la Métropole pour poursuivre à l'université, les destinations étant diverses : Rennes, Angers, Bordeaux, Montpellier, Boulogne-sur-Mer, Rochefort, etc.

Cette première étape de mobilité n'est pas propre aux personnes originaires des îles. Salomé, par exemple, a aussi effectué ses premières mobilités dans le cadre de ses études :

« Dès que j'ai fini mes études, même avant, j'ai commencé déjà à partir, faire mes stages dans différents pays » (Salomé, 38 ans, Ru, E, P)

C'est aussi le cas de Justine qui est venue terminer ses études en Polynésie française, en réalisant à Tahiti son stage de fin d'étude d'infirmière.

Les déplacements peuvent être motivés par le travail comme Justine qui, après avoir fait son stage à Tahiti, est rentrée en Bretagne pour travailler et retrouver son conjoint. L'itinéraire de Salomé illustre également très bien les étapes liées au travail, elle qui se déplace au gré des opportunités professionnelles, même si l'envie de découvrir d'autres régions du monde, d'autres cultures, d'autres modes de vie, est toujours restée la motivation principale qui a guidé ses déplacements.

La découverte et l'exploration de nouvelles régions dans le cadre de séjours touristiques sont souvent essentielles dans la construction de certains projets. Les histoires de Philippe et Isabelle et de Léa, détaillées au début de ce chapitre, soulignent l'importance des étapes touristiques dans la maturation de leur projet. De même, pour Justine, les multiples allers-retours entre la Bretagne et la Polynésie française ont joué un rôle majeur, même si un accident de vie a été l'élément déclencheur.

C'est donc l'existence d'un continuum mobilitaire (chapitre 1) que révèle, entre autres, le parcours de Justine : une première mobilité touristique se transforme en mobilité étudiante lors d'un second déplacement, puis en migration résidentielle lors du troisième déplacement. Si ce continuum mobilitaire est visible à l'échelle d'une trajectoire, dans le cas de Justine il l'est aussi à l'échelle d'une même étape lorsque son séjour touristique s'est transformé en migration résidentielle, après qu'elle a décidé de ne plus rentrer en Bretagne :

« On s'est dit : allez, on prend 6 mois de congés sabbatiques. On est venu ici et puis on a vu que les enfants... c'était quand même la vie rêvée pour les enfants, même si on avait la vie rêvée en Bretagne. Et du coup on a décidé de tout vendre et de s'installer ici [à Ra'iatea] » (Justine, 43 ans, Ra, E, R)

Les trajectoires se construisent ainsi à partir d'intentions qui se mêlent à différentes échelles : les individus peuvent enchaîner les destinations pour diverses raisons ou bien en combiner plusieurs au sein d'une même étape.

Le schéma mobilitaire des plaisanciers ne fait pas exception, mais il comporte néanmoins certaines singularités (encadré 6).

Les escales des plaisanciers : entre mobilités plurielles et intentions hybrides.

En dehors des raisons techniques et des aspirations récréatives qui reviennent effectivement de manière récurrente dans les discours, le besoin de travailler pour refaire une caisse de bord (« pot commun » qui permet de payer toutes les dépenses communes de la vie sur un bateau) est un motif souvent entendu dans les témoignages. Les plaisanciers choisissent en effet leurs escales en fonction des opportunités de travail, souvent plus nombreuses ou faciles dans les territoires francophones, que ce soit à terre dans les hôpitaux, écoles, lycées, cafés, restaurants, pharmacies, etc., ou bien dans le milieu nautique lorsque l'économie de la navigation charter est développée et où les possibilités d'emploi comme skippers ou hôtesse notamment sont constamment renouvelées.

« L'avantage d'être français, il faut bien le reconnaître, c'est que l'on a quand même des DOM-TOM partout dans le monde et nous on navigue selon l'endroit où on va pouvoir refaire une caisse de bord, trouver du travail. Et les îles françaises sont quand même pas mal, un bon spot pour ça, et puis on en a dans chaque océan » (Camille, 35 ans)

Des raisons liées aux enfants sont également souvent mobilisées pour expliquer un arrêt, que ce soit pour une naissance ou pour des questions de scolarisation. Le choix de l'escale est alors bien réfléchi et la plupart des plaisanciers se dirigent vers des destinations bien équipées en infrastructures hospitalières et/ou éducatives. Là encore, dans la majorité des cas, les destinations francophones sont d'autant plus privilégiées que la prise en charge hospitalière ou l'intégration de l'enfant dans les structures scolaires y sont facilitées. Il en va d'ailleurs de même pour les escales médicales, soigneusement choisies par les navigants pour la qualité des équipements hospitaliers et pour leur connectivité (réseau aérien et Internet) afin d'assurer, le cas échéant, une bonne connexion avec le reste de la famille.

Pour compléter ce panorama sur la finalité des mobilités, il convient de rajouter les va-et-vient et circulations emboîtées dont les causes peuvent être soit d'ordre familial (allers-retours pour visiter la famille en France), soit professionnel (exemple des convoyages de bateau) ou encore liées à des besoins en formation, particulièrement dans le domaine nautique où cela peut permettre aux individus de trouver du travail plus facilement lorsqu'ils font escale.

Ce réseau complexe de causalités peut s'illustrer à travers plusieurs variantes, conduisant des plaisanciers à enchaîner par exemple des escales pour diverses raisons (récréatives, puis techniques, puis économiques par exemple), ou bien à combiner plusieurs finalités dans un même arrêt, comme c'est par exemple le cas dans la trajectoire de Simon où les escales en Guadeloupe et Martinique associent étroitement récréation et travail. Initialement motivés par le plaisir de découvrir de nouveaux lieux, ces arrêts lui ont en effet permis de trouver un poste de chef de base puis d'ouvrir une base nautique, deux activités qui en retour lui ont laissé la possibilité de rester dans la zone pour pratiquer des activités récréatives. De même, Marie s'est arrêtée au Panama avec sa famille pendant dix ans et nous explique que son

installation avait plusieurs objectifs : scolariser ses enfants, travailler et découvrir le pays. Ils ont d'ailleurs profité de ce cadre qu'ils appréciaient beaucoup pour se sédentariser en construisant une maison et produisant leurs propres fruits et légumes. Souvent valorisée dans la littérature scientifique relative à la plaisance au long cours, la dimension récréative, on le voit, est intimement mêlée à d'autres motivations, voire remise en question par certains plaisanciers qui soulignent leur implication active dans l'éducation des enfants, en assurant notamment leur scolarisation à bord, et qui de ce fait ne se sentent pas du tout dans une démarche touristique.

L'exemple des convoysages est très intéressant pour illustrer cette hybridité du voyage. Les deux allers-retours réalisés par Marie entre Panama et Washington puis entre Panama et San Francisco traduisent bien la combinaison des motivations. Si la première destination avait pour objectif de vendre son bateau et la seconde était un convoyage, ces deux expériences étaient aussi l'occasion pour elle de découvrir de nouveaux rivages. Lors du second voyage, elle en a même profité pour rester travailler à San Francisco pendant un mois et demi.

Encadré 6. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).

Extrait de Bernard et Bernardie-Tahir (2020)

La pluralité et la dimension hybride des parcours peuvent se lire dans les formes que dessinent les trajectoires des individus, mais également à travers le prisme des étapes dont la diversité des fonctions invite à repenser les catégories de mobilités actuelles. En effet chaque itinéraire individuel peut être jalonné d'étapes de diverses natures ; parfois, une même étape correspond à une combinaison de motivations (touristiques, professionnelles, médicales, éducatives, etc.). À l'échelle de la trajectoire ou de l'étape, cette hybridation révèle la porosité des catégories établies dans la littérature (chapitre 1).

Cette étude met également au jour l'existence d'un continuum mobilitaire (chapitre 1) articulant déplacements touristiques courts et temporaires, migration résidentielle post-touristique ainsi que diverses formes d'expériences touristiques, de mobilités professionnelles, de circulations entre résidence principale et secondaire, etc.

Finalement, hybridation des intentions et continuum des spatialités se confondent pour produire une mobilité aujourd'hui profondément syncrétique, qui bouscule des lignes scientifiques et épistémologiques trop longtemps cloisonnées et inopérantes pour saisir les mobilités actuelles.

D'ailleurs, j'ai rapidement mesuré les limites de cette catégorisation arbitraire au cours de mon enquête lorsque je ne parvenais pas à démêler la finalité des escales évoquées lors des entretiens. Difficulté à laquelle je me suis aussi confrontée lorsque j'ai tenté de démêler les raisons pour lesquelles les individus avaient choisi Ra'iatea ou Rurutu comme destination.

4. Choisir Rurutu et Ra'iatea : des intentionnalités multiples et entremêlées

Histoire d'Elisa et Victor

Originnaire du Pays de Galles, Elisa est venue en Polynésie française en 2001 dans le cadre de son doctorat qu'elle réalisait à Burckley. En tant que biologiste terrestre, elle travaillait sur une espèce d'insecte qui se trouve sur des îlots. Elle a donc sillonné plusieurs îles du territoire pour ses relevés : les îles des Marquises, les Îles Sous-le-Vent et les île Australes. C'est lors d'une de ses missions à Rurutu qu'elle a rencontré Victor et qu'ils sont tombés amoureux l'un de l'autre. Ils se sont alors installés tous les deux à Moorea alors qu'elle finissait sa thèse. Ils y sont restés quelques années car elle a eu l'opportunité de poursuivre sa recherche avec un contrat de post-doc.

C'est à la fin de son contrat, en 2007, qu'ils ont décidé de revenir, avec leur première fille, à Rurutu. Victor devait entretenir les terres de son grand-père sur lesquelles il a grandi ainsi que le *marae* familial qui s'y trouvait. Ils se sont installés dans une pension de famille construite sur ce terrain, pension qu'ils ont rénovée et qui leur permet, aujourd'hui, de vivre avec leurs trois enfants.

Victor, très attaché aux traditions et à l'environnement naturel de l'île, en a profité pour développer une activité équestre. Il propose aux touristes des excursions à cheval dans la montagne et encourage les jeunes de l'île à revisiter les traditions de l'île. Pour cela il organise, lors de quelques événements (Heiva, Tour de l'île, Fête nationale, etc.), les courses de chevaux qui ont lieu sur la place d'Avera. Elisa complète les recettes de la pension en réalisant des traductions pour quelques entreprises de Tahiti comme Air Tahiti Nui.

Histoire d'Elisa et Victor, 45 ans, étrangère/natif, primo-arrivante/revenant – Entretien réalisé en juin 2017

On le voit, le choix de l'île relève de motivations plurielles. Entre l'attachement à l'île natale, les contraintes familiales, la possibilité d'un emploi ou encore la recherche d'un environnement agréable, le choix de (re)venir à Ra'iatea ou Rurutu est le fruit de multiples intentionnalités.

L'histoire d'Elisa et Victor résume cette pluralité en présentant trois principaux leviers : renouer les liens avec l'île d'origine, rechercher une qualité de vie, saisir ou créer un emploi. Présentés successivement par souci de clarté, ceux-ci sont le plus souvent intimement mêlés et combinés au sein de la plupart des récits entendus lors des entretiens.

4.1. Renouer avec l'île d'origine

Renouer avec l'île d'origine, c'est pour beaucoup se rapprocher de la famille, de ses racines, revenir vivre à l'endroit où ils ont grandi comme l'expliquent Raihere et Raiariinui qui sont respectivement revenus vivre à Rurutu et Ra'iatea :

« C'est pourquoi je voulais rester là, parce que ma famille est là tu vois, je suis d'ici, je parle la langue d'ici, je me sens pas du tout de vivre ailleurs, tu vois. Parce que moi je suis d'ici, je suis né ici, j'ai grandi ici, je veux rester ici quoi » (Raihere, 35 ans, Ru, N, R)

« Moi j'avais vraiment envie de revenir parce que je suis bien ici, tu vois c'est plus cool [...] non... puis c'est mon île, j'ai grandi ici » (Raiariinui, 30 ans, Ra, N, R)

L'attachement à l'île natale qui a toujours profondément infusé les mobilités océaniques, avant, pendant et après la colonisation, perdure aujourd'hui. Les Polynésiens sont d'une île, et quelles que soient les vicissitudes de leur vie personnelle, familiale et professionnelle qui ont pu les porter vers des horizons plus ou moins lointains, ils sont nombreux à revenir d'une manière ou d'une autre « vers le point résidentiel de référence » (Bambridge, 2004, p.200), soit temporairement, soit dans le cadre d'un nouveau projet de vie. Revenir à Rurutu et Ra'iatea c'est donc faire le choix de revenir chez soi, un choix semble-t-il de plus en plus assumé de privilégier la marge en réaction au prestige colonial de la centralité. Car ces îles natales, longtemps marginalisées dans les représentations collectives, commencent à se parer de valeurs plus positives dans l'esprit des revenants, à mesure qu'un processus de réveil culturel se fait jour en Océanie.

L'attachement à l'île d'origine n'est pas l'unique ressort des mobilités vers Ra'iatea ou Rurutu et se mêle plus ou moins confusément à d'autres raisons, comme l'illustre le témoignage de Clémentine:

« Je pense que je voulais me rapprocher plus de mes parents comme ils commençaient à vieillir ; et Tahiti aussi je commençais à en avoir marre, avec les voitures, en fait c'est vraiment différent les îles par rapport à Papeete » (Clémentine, 40 ans, Ru, N, R)

C'est à la fois l'envie de se rapprocher de ses parents et la volonté de s'éloigner de Tahiti qui ont motivé son départ de Papeete pour rejoindre Rurutu. Autrement dit, la recherche d'une qualité de vie est aussi un point important lorsqu'il s'agit de choisir une île.

4.2. Rechercher une qualité de vie

La recherche d'une qualité de vie dans une île où les liens avec les gens semblent plus forts, loin du tumulte et de l'insécurité de Papeete et des espaces métropolitains en général, est un élément récurrent des discours des néo-arrivants. On l'a vu précédemment, la majorité des

individus avait déjà mis les pieds sur les îles avant de s'y installer plus longuement (séjour touristique, séjour de repérage, séjour en stage de fin d'étude, etc.). C'est donc l'environnement des îles qui est cité en premier pour expliquer leur choix d'y vivre. Ils évoquent la beauté des paysages mais c'est surtout la tranquillité et le rythme de vie qu'ils mettent en avant :

« Je voulais en fait revenir sur Rurutu pour vivre cette vie-là, cool, vraiment, où tu te donnes du temps pour tes enfants. » (Clémentine, 40 ans, Ru, N, R)

« J'ai trouvé les gens sympas, l'île m'a plu, c'était sauvage. Le lagon, bon, je l'ai vu marron, mais je trouvais que la localisation était bien... il y a quand même des îles autour ; je me suis dit que je verrais bien mes enfants continuer à faire leurs études ici, et puis nous baisser d'un ton au niveau boulot » (Pierre, 45 ans, Ra, E, P)

Comme le mentionne Pierre, la localisation joue un rôle important pour ceux qui choisissent Ra'iatea : à proximité de Tahiti et d'autres terres visibles depuis l'île. La présence de services spécifiques incite aussi les individus à choisir une île en particulier. Dans ces conditions, Ra'iatea fait encore figure de bon compromis : mieux équipée que les autres îles en termes de structures scolaires, hôpital, emplois, restaurants, supermarchés, etc., et sans les inconvénients de Tahiti.

« Moi je me suis dit, avec des enfants : faut un hôpital et le lycée c'est très bien, le lycée il est top ici ... voilà, donc c'était Ra'iatea ou Mo'orea, mais j'ai quand même une petite préférence pour Ra'iatea » (Justine, 43 ans, Ra, E, R)

L'absence de pollution sonore est quasi-systématiquement évoquée dans les entretiens des individus qui habitaient dans les zones urbaines de Tahiti. Ces éléments, qualifiés « *d'aménités environnementales* » par les géographes jouent des rôles de plus en plus important dans les choix d'installation des individus.

Ensuite, c'est la proximité spatiale qui est mise en avant par les individus parce qu'elle présente de nombreux avantages dans leur quotidien. Les discours mentionnent souvent l'absence d'embouteillage qui permet aux individus venant des zones urbaines de Tahiti de raccourcir leurs journées qui commençaient alors à quatre heures le matin à cause de congestions urbaines. Même les personnes qui effectuent des allers-retours quotidiens d'un bout à l'autre de l'île ne s'en plaignent pas puisqu'il n'y a pas d'embouteillages.

« Sur Tahiti je faisais la navette, une heure aller, une heure retour. Uturoa-Puohine, c'est de l'autre côté, c'est une demi-heure... » (Nina, 30 ans, Ra, E, R)

Cette proximité spatiale et la facilité des déplacements impactent leur emploi du temps quotidien. Ils peuvent désormais pratiquer des loisirs avant ou après leur journée de travail ou bien profiter de ce temps libre avec leur famille :

« À 15h30 on va récupérer notre petite et après on peut faire des promenades sur l'eau, en montagne, faire une petite marche, jouer avec notre petite, la place est grande, no stress... » (Melina, 40 ans, Ra, E, R)

Puis c'est la proximité sociale que certains recherchent même si celle-ci n'est pas toujours facile à trouver pour les individus originaires de France qui s'installent et même pour les personnes qui reviennent, parfois un peu décalé.

« Nos voisins en France tu les vois jamais [...] on avait envie de retrouver ce côté humain. Alors on l'a pas trouvé comme on le pensait mais on arrive quand même, au quotidien, à faire des petites choses » (Pierre, 45 ans, Ra, E, P)

Enfin, ce sont certaines valeurs, qui semblent perdues dans les zones urbaines, que les individus veulent retrouver. C'est d'abord rééquilibrer sa vie personnelle au profit de sa famille et de ses loisirs, avoir le temps pour soi et pour ses proches, comme l'avait déjà montré Font (2000). Mais c'est aussi revoir ses modes de consommation en se recentrant sur les éléments essentiels :

« C'est une incitation à la dépense. Tu vas au Carrefour, en ville, tu achètes des trucs alors que tu n'en as pas vraiment besoin. Ici on se contente de ce qu'il y a au quotidien, le ta ma'a de tous les jours. » (Melina, 40 ans, Ra, E, R)

Si la vie des îles est réputée plus chère qu'à Tahiti, la majorité des enquêtés ne s'en plaignent pas car ils n'ont plus les mêmes modes de consommation dans les îles : ils peuvent cultiver leur propre *fa'apu* pour produire leurs fruits et légumes et se nourrir, les distances en voiture sont réduites et donc le coût de l'essence avec, la garde des enfants est assurée par un des parents qui, généralement, ne travaille pas, etc.

« Bon c'est vrai qu'au magasin, les épiceries ici, c'est pas les mêmes prix qu'à Tahiti, c'est un peu plus cher [...]. Mais déjà au niveau des légumes, des fruits, ça on n'achète plus. C'est des dépenses en moins, et puis plus de garderie, plus de crèche » (Clémentine, 40 ans, Ru, N, R)

Cette recherche de qualité de vie s'inscrit sur fond de répulsion-attraction. Répulsion d'une centralité, d'un mode de vie urbain comme décrit dans la partie sur les éléments déclencheurs (cf. 2.2.2) et attraction des marges, d'un mode de vie rural. La qualité de vie environnementale, spatiale et sociale est souvent perçue par rapport aux centres urbains et comparée à la vie urbaine, que ce soit Papeete, voire Tahiti, ou bien les centres urbains en France ou ailleurs. De même, les valeurs que les populations recherchent en s'installant dans les marges sont celles qui ont été abandonnées dans le modèle de société capitaliste favorisant l'individualisme et une surconsommation de biens et services c'est-à-dire l'entraide et le retour aux choses simples.

« J'ai décidé de revenir parce que la vie à Tahiti ne me plaisait pas trop [...]. T'es renfermé alors qu'ici à Rurutu, tu as envie d'aller à la mer, c'est juste là, tu n'es pas enfermé sur ton île, tu peux aller là où tu veux. Mais à Tahiti c'est pas pareil, c'est vrai c'est dangereux on sait pas ce qu'il peut t'arriver. Nous on était tous enfermés, on disait même qu'on était en prison » (Teva, 30 ans, Ru, N, R)

La comparaison entre le mode de vie urbain et le mode de vie rural montre bien que c'est avec ce modèle de société que les individus veulent rompre. Comme le montrait G. Tommasi pour les campagnes du Limousin et de la Sierra de Albaracin, il est difficile de déterminer si dans la décision de partir et de (re)venir s'installer dans une île « *le refus du mode de vie urbain pèse plus que l'attrait du monde rural. Le plus souvent, il s'agit d'une articulation entre les deux* » (Tommasi, 2014, p. 226).

La manière dont la recherche des aménités environnementales est objectivée et formalisée dans les discours des néo-arrivants semble traduire l'émergence d'un nouveau tropisme dans le système mobilitaire polynésien, relevant désormais en partie des migrations d'agrément telles qu'observées dans certains territoires occidentaux. Là encore, rechercher une qualité de vie c'est aussi faire le choix de la marge pour retrouver une proximité avec la nature, des relations humaines plus sereines et un rythme de vie plus sain.

4.3. L'offre ou la recherche d'un emploi

L'offre ou la recherche d'un emploi constitue le troisième ressort essentiel des arrivées à Ra'iatea et Rurutu. Je ne reviendrai pas sur les opportunités professionnelles qui sont des éléments déclencheurs et donc déterminants pour choisir une île. Certaines îles sont davantage ciblées pour les spécificités qu'elles proposent en termes professionnels comme Ra'iatea et ses nombreuses bases de charter qui attirent les plaisanciers à la recherche d'un travail :

« En fait oui, on s'est un peu posé à Tahiti et on est venu à Ra'iatea parce que c'est ici qu'il y a toutes les bases de charter, tous les catamarans de charter. Donc clairement pour moi, en appelant un petit peu, j'ai pu bosser tout de suite » (Annabelle, 40 ans, Ra, E, P)

De par ses nombreux collèges et lycée, l'île attire aussi des enseignants, détachés de la métropole pendant deux ou quatre ans, qui visent certaines îles comme Greta et Sacha qui ont demandé spécifiquement Ra'iatea pour tenter une aventure de quelques années en famille :

« On peut cibler quand même des îles. Donc nous on a fait le choix de pas mettre toute la Polynésie parce que je sais pas les Australes, je sais pas... partir oui, mais pour une première fois, peut-être pas être trop isolé... Et Ra'iatea, on en avait entendu parler par

un collègue qui en revenait et qui nous a donné drôlement envie parce que c'était un bon compromis entre Tahiti et puis d'autres îles qui pouvaient être quand même plus enclavées, plus éloignées » (Sacha et Greta, 45 ans, Ra, E, P)

Toutefois, observées dans le détail, ces situations restent assez rares. La construction de projets professionnels est aussi l'un des moyens permettant le retour ou l'arrivée à Rurutu et Ra'iatea (chapitre 7).

L'arrivée de néo-arrivants à Rurutu ou Ra'iatea ne relève pas de la migration économique à proprement parler, mais procède d'un projet de vie mêlant la recherche de relations humaines (familiales ou non) plus fortes et la quête d'un environnement préservé, la question du travail étant plutôt considérée comme le moyen de concrétiser et pérenniser un projet d'installation déjà formulé (ce point sera abordé au chapitre 6). Au-delà de concrétiser un projet de vie, travailler dans les espaces en marge peut aussi relever d'un projet rompant avec le modèle de société capitaliste. Nous verrons dans le chapitre 6 que, dans certains cas, la création d'activité est motivée par la volonté de promouvoir des modèles de production alternatifs. La plupart des récits de vie égrenés dans ce chapitre traduisent l'intrication des motivations, les projets reposant sur une hybridation des intentionnalités que l'exemple d'Elisa et Victor (détaillé au début de cette dernière partie) résume parfaitement bien.

Pour les couples dont les membres sont originaires de deux îles différentes, le choix de l'île se négocie entre les deux partenaires sur ces critères. La qualité de vie ne joue pas un rôle fondamental dans la balance puisque généralement ils savent qu'ils la trouveront, quelle que soit l'île choisie. En revanche, l'opportunité qu'un des deux membres du couple obtienne du travail, leur lien avec la famille et la disponibilité d'une terre sur laquelle ils pourront construire une maison et s'y installer, vont peser davantage dans la négociation.

« Moana : Soit on allait sur les Marquises, donc on retournait chez mon mari, soit on revenait ici.

Sarah : Et pourquoi Rurutu ?

Moana : A cause de la famille, on a plus d'affinités avec mes parents qu'avec ses parents. Donc on s'est dit qu'on serait mieux ici qu'aux Marquises » (Moana, 35 ans, Ru, N, R)

Le choix de l'île est finalement le résultat d'une réflexion combinant plusieurs aspects et envies : revenir sur les terres de son enfance et se rapprocher de sa famille, rechercher une qualité de vie loin des centres urbains ou encore obtenir ou créer sa propre opportunité professionnelle.

Ce chapitre a exploré les mobilités passées et présentes qui ont animé et animent aujourd'hui Ra'iatea et Rurutu. Concernant les secondes, l'analyse des entretiens réalisés a mis en évidence trois types de parcours de vie selon les liens à l'île ainsi qu'une pluralité d'éléments déclencheurs qui interfèrent dans ces trajectoires. L'arrivée dans une île est en fin de compte l'aboutissement d'une combinaison de plusieurs modalités, croisant un projet plus ou moins pensé et construit sur le long terme avec des éléments déclencheurs, les deux étant le plus souvent intimement mêlés dans les trajectoires individuelles. Ainsi, la mise en perspective des modalités du départ a montré que les projets d'installation dans une île pouvaient correspondre à des formes de « bifurcation biographique » (Bidart, 2006).

Puis, ce chapitre a révélé les spatialités des itinéraires des néo-arrivants avant leur installation à Ra'iatea et Rurutu. Il a notamment mis en évidence trois types de trajectoires selon la diversité et la durée des étapes effectuées, une analyse qui a mis en lumière quelques éléments majeurs de réflexion. Tout d'abord, elle permet d'envisager la mobilité dans sa globalité, comme un itinéraire où chaque lieu n'a de sens que parce qu'il fait partie de cette trajectoire et où le rapport au lieu oscille entre ancrage et mobilité. Elle pointe ensuite la porosité des catégories de mobilités dont les contours ne permettent plus de saisir l'hybridation des types de déplacements contemporains et les intentionnalités qui leur sont associées. Enfin, quelle que soit la trajectoire dessinée par les néo-arrivants, les projets de mobilité et d'installation dans une île s'intègrent dans un parcours de vie déjà très mobile. Notre étude démontre ainsi l'existence d'un continuum de mobilités où celles-ci alternent et s'enchaînent selon des stratégies et des logiques de combinaison propres à chaque néo-arrivant. Plus largement, elle confirme la pertinence de la notion de circulation formalisée par Dorai et al. (1998), et l'intérêt de ne plus penser les mobilités comme des déplacements linéaires mais, au contraire, comme des itinéraires jalonnés d'étapes et de moments d'ancrage.

Dans un dernier temps enfin, ce chapitre a mis en évidence les intentionnalités multiples et enchevêtrées qui conduisent les néo-arrivants à poser leurs valises à Rurutu et Ra'iatea. Ce ne sont plus désormais les seules potentialités du marché du travail et la croissance économique locale qui motivent les mobilités mais bien un mélange d'atavisme, de contraintes, de hasard et d'opportunités mêlant quête de lieux et de liens, de racines, de nature et de travail. Les mobilités polynésiennes entrevues à travers le prisme des néo-arrivants à Rurutu et Ra'iatea semblent bien révéler l'émergence d'un nouveau paradigme sociétal et territorial.

Conclusion de la deuxième partie

Cette deuxième partie avait un double objectif : présenter dans un premier temps (chapitre 4) le territoire d'étude et la méthodologie privilégiée dans une perspective réflexive, du choix des terrains à la mise en œuvre d'une démarche qualitative au travers de la réalisation d'entretiens, de l'immersion longue et individuelle dans les deux terrains à la conduite collective de la recherche au sein d'une équipe de chercheurs ; puis analyser dans un second temps (chapitre 5) les parcours de vie et les mobilités déployées par les néo-arrivants avant leur arrivée à Ra'iatea et Rurutu, mais aussi leurs rêves et leurs projets d'installation.

Bien sûr on observe des permanences dans les mobilités actuelles qui s'inscrivent, en partie, dans une certaine continuité par rapport à celles que nous avons étudiées à l'échelle océanienne dans la première partie. Pour autant, l'analyse menée à partir de nos deux terrains insulaires met en évidence de nouveaux ressorts et de nouvelles pratiques qui complexifient le tableau des circulations contemporaines. Quelle que soit l'échelle et le pas de temps considérés, les mobilités qui animent aujourd'hui l'espace polynésien semblent nourrir un nouveau modèle mobilitaire. Un modèle transnational non seulement élargi (à nouveau) à l'Océanie et au reste du monde, qui s'affranchit des frontières coloniales érigées pendant près d'un siècle dans tout le Pacifique, et qui connecte des mobilités internationales et des mobilités locales dans un continuum fluide et transscalaire. Un modèle qui emprunte aux circulations pré-coloniales qui sont réactivées à la faveur d'une centralité urbaine - tahitienne ou métropolitaine - en crise, et qui valorise les espaces ruraux en marge, l'attachement à l'île-mère et une approche plus réticulaire des territorialités. Un modèle qui combine toujours, mais avec moins de force et d'évidence, les migrations de travail vers les centres économiques, des migrations forgées dans un moule colonial qui avait longtemps fait du modèle centre-périphérie la norme absolue. Enfin, un modèle qui intègre des mobilités inspirées des *lifestyle migrations* occidentales, fondées sur la recherche d'une nouvelle relation à la nature.

C'est donc bien d'un modèle mobilitaire hybride dont nous dessinons ici les contours (Bernardie-Tahir, Bernard, 2021), un système qui dépasse les contradictions et les irréductibilités des mobilités pré-coloniales et coloniales pour constituer un modèle post-moderne, assumant le décloisonnement scalaire, temporel et ontologique des mobilités contemporaines en Polynésie française. Si cette région océanienne reste toujours un espace-mouvement, un espace profondément et consubstantiellement construit par le mouvement, celui-ci s'est modifié, complexifié, hybridé au point de définir un mode d'habiter polynésien plus que jamais pétri de mobilité, tout en restant plus que jamais ancré dans des territorialités fondatrices. C'est précisément ce mode d'habiter en pleine recomposition qu'il s'agit maintenant d'appréhender, à l'échelle des îles, dans la partie suivante.

**Troisième partie –
Habiter les îles : vers une recomposition des
territoires insulaires ?**

Introduction de la troisième partie

L'arrivée de ces nouvelles populations, aux profils et projets si divers, modifie dans une certaine mesure les dynamiques sociétales et territoriales des îles. Quels que soient leur parcours, leur projet ou leur lien à l'île, les néo-arrivants qui s'installent à Ra'iatea ou Rurutu apportent avec eux leurs expériences, leur histoire, leurs représentations et participent ainsi à des processus de recompositions territoriales dont il s'agit ici de saisir les logiques et la portée. C'est donc à leur mode d'habiter les îles que cette partie s'intéresse. Le terme habiter prête souvent à confusion car on l'assimile le plus souvent à se loger, résider. Or habiter renvoie à une acception beaucoup plus large : habiter c'est une « *manière de faire avec l'espace* » (Stock, 2007, p.8) ou, comme l'écrit Lazzarotti, c'est « *se construire en construisant le Monde* » (Lazzarotti, 2014). Autrement dit, dans un sens, les hommes et les femmes habitent le monde, c'est-à-dire y déploient toute une palette de pratiques : ils s'y logent, y vivent, le transforment, l'imaginent, le dégradent, l'aménagent, le protègent, y circulent, etc. Dans l'autre sens, le monde habite les hommes et les femmes, les transforme, les modèle, change leur rapport à l'autre. Habiter les îles renverrait ainsi à la manière dont les hommes et les femmes qui sont sur les îles les pratiquent, les vivent, les transforment, mais aussi comment, en retour, l'insularité, les caractères du lieu insulaire les habitent, les bouleversent, transforment leur rapport aux autres et au monde.

Analyser la manière dont les néo-arrivants habitent les îles revient donc à saisir comment ces derniers transforment les lieux et les territoires, à toutes les échelles, à travers leurs pratiques et leurs activités, comment ils s'ancrent à Ra'iatea et Rurutu mais aussi comment ils circulent sur l'île et/ou au-delà, l'ancrage et la circulation représentant les deux facettes de l'habiter, comme nous avons pu le voir dans le chapitre 1.

Fondée sur des entretiens mais aussi de nombreuses phases d'observations (participantes ou pas), cette partie se structure ainsi en trois chapitres qui déclinent trois facettes de l'habiter. Habiter, c'est d'abord arriver sur les îles, s'y installer et y créer des liens. Le chapitre 6 s'intéresse donc aux réseaux mobilisés par les néo-arrivants lorsqu'ils s'installent à Ra'iatea et Rurutu et aux sociabilités qu'ils construisent pour interroger un vivre-ensemble en pleine recomposition. Habiter c'est aussi travailler et entreprendre. Le chapitre 7 analyse alors les activités professionnelles des néo-arrivants par le prisme de l'entreprenariat qui apparaît alors comme partie intégrante de leur projet de vie et un levier de développement pour les îles. Enfin, habiter c'est aussi circuler. Le chapitre 8 s'attache à étudier les circulations que les néo-arrivants effectuent sur les îles et, au-delà, dans l'espace polynésien et mondial.

Cette partie poursuit globalement un double objectif. Dans la continuité du chapitre 5, il s'agit de rendre compte, à l'échelle des individus, de la manière dont les néo-arrivants inscrivent leur installation à Ra'iatea et Rurutu dans leur parcours de vie, soit comme une phase d'ancrage en rupture avec l'hyper-mobilité qui précédait, soit dans la continuité, certes à une autre échelle, de leurs circulations antérieures. Puis, à l'échelle du territoire polynésien, cette

partie permettra de conclure la réflexion sur la manière dont le modèle de mobilités contemporaines que nous avons proposé précédemment s'insère dans l'histoire des mobilités polynésiennes présentée dans le chapitre 3.

Chapitre VI. Arriver sur les îles, s’y installer et créer des liens

Habiter, c’est tout d’abord arriver sur l’île, s’y installer et créer du lien. Ce premier prisme de l’habiter permet d’analyser l’installation des néo-arrivants selon une double approche : en premier, les réseaux qu’ils mobilisent pour faciliter leur arrivée, puis les sociabilités qu’ils déploient une fois qu’ils sont installés.

Sur cette « *planète nomade* » (Knafou, 1998), l’importance des réseaux migratoires n’est plus à démontrer. La littérature sur le sujet a montré leur rôle pour la mobilité et l’installation des migrants dans le pays d’accueil et/ou pour leur retour dans le pays d’origine (Simon, 2008). Les sociétés insulaires de l’Océanie, historiquement organisées en réseaux de *fēti’i* qui sont fondés sur la parenté, mobilisent ces derniers lorsqu’ils partent de l’île et au moment où ils y reviennent. Mais selon quelles modalités et dans quelle mesure y ont-ils recours ? Quant aux primo-arrivants qui ont souvent peu de liens établis dans les îles avant leur arrivée, sur quels réseaux s’appuient-ils ?

Une fois arrivés puis installés, les néo-arrivants s’insèrent ensuite dans la vie des îles et y déploient des sociabilités de manière différenciée. Plusieurs recherches menées dans les zones rurales occidentales ont montré que l’intégration dans des réseaux, dans divers lieux ou groupes sociaux devient une clé de compréhension des relations entre habitants (chapitre 1). Il s’agit ici de se demander comment les sociabilités des néo-arrivants, entendues comme « *l’ensemble des relations qu’un individu entretient avec d’autres compte tenu de la forme que prennent ces relations* » (Forsé, 1991, p.247), se structurent dans les îles de Polynésie française. Ce chapitre a donc pour objectif d’interroger plus globalement le vivre-ensemble à Ra’iatea et Rurutu et de saisir comment, dans un contexte de mobilité et de recompositions sociales, se construit la cohabitation.

Le premier temps consistera à décrire les premiers réseaux mobilisés par les néo-arrivants avant ou juste après leur arrivée dans les îles. Ils jouent en effet un rôle essentiel à ce moment-là de leurs trajectoires et déterminent souvent le périmètre de leurs futures sociabilités.

Celles-ci sont l’objet d’un second temps d’analyse qui s’attache à décrire les manières dont les nouveaux habitants créent des liens dans les territoires insulaires. Les modalités sont diverses, mais parmi celles-ci, la vie associative joue un rôle déterminant dans la production d’un vivre-ensemble, certes à géométrie variable.

Car en effet, si de nombreux liens sont noués entre les néo-arrivants et les populations locales, la réalité montre que les cohabitations sont complexes, parfois heureuses, parfois fondées sur des relations plus distendues. L’observation d’un certain cloisonnement entre les différents groupes sociaux des îles sera présentée dans un troisième temps.

1. Arriver et s'installer sur les îles : un processus en plusieurs étapes

L'arrivée et l'installation des néo-arrivants sur les îles prennent différentes formes selon leur statut - primo-arrivant ou revenant -, leurs capitaux - sociaux, économiques ou culturels - ou encore leurs connaissances préalables du territoire et de ses habitants. Pour s'installer, trouver une maison ou un terrain à louer ou acheter, ils mobilisent plusieurs réseaux comme le montre l'histoire de Moana, présentée ci-dessous.

L'installation de Moana à Rurutu

Originaire de Rurutu, Moana est partie à Tahiti pour poursuivre ses études au lycée. Après avoir obtenu son baccalauréat, elle a passé le concours de l'École Normale qu'elle a intégrée pendant trois ans. Durant ses études elle vivait avec son mari à Papeete, et même s'ils percevaient tous les deux un salaire, ils jugeaient le coût de la vie trop cher à Tahiti.

Pour cette raison, ils ont tous les deux formulé le souhait de quitter Tahiti. Deux options s'offraient alors à eux : s'installer aux Marquises, sur l'île d'origine de son mari, ou à Rurutu, sur son île. Les liens familiaux et notamment les affinités plus fortes qu'ils ont nouées avec ses parents, plus qu'avec ses beaux-parents, ont orienté leur choix de s'installer à Rurutu.

Lorsqu'ils sont (re)venus, en 2011, ils ont mobilisé son réseau familial et se sont installés chez ses parents à Vitaria. Au bout d'un an, pour retrouver leur intimité et leur indépendance, ils ont cherché une maison à louer en faisant appel à des amis.

Ils savaient qu'à proximité de chez ses parents se trouvait une maison inhabitée, le propriétaire étant installé à Tahiti. Connaissant très bien les personnes chargées d'entretenir la maison en l'absence du propriétaire, elle est entrée en contact avec lui pour lui proposer de louer sa maison dans laquelle elle vit depuis 2012.

En 2016, elle a entamé des démarches pour assurer le partage, entre ses frères et sœurs, d'une terre familiale appartenant à ses parents. Elle a désormais une parcelle qui lui appartient et sur laquelle elle envisage de construire une maison (figure 71).

L'installation de Moana à Rurutu, 35 ans, native, revenante – Entretien réalisé en août 2018



Figure 71. Les modalités de l'installation de Moana à Rurutu

Source : entretiens

Le retour de Moana à Rurutu dévoile deux éléments importants que l'on retrouve dans l'ensemble des entretiens : sur le plan spatial tout d'abord, elle a expérimenté une pluralité de lieux de vie sur l'île avant de s'installer définitivement, puis, elle a mobilisé divers réseaux sociaux (familial, amical) pour trouver logements ou terrains à acheter ou à louer.

1.1. Une pluralité de lieux de vie

Lorsqu'ils arrivent dans les îles, les néo-arrivants peuvent s'installer dans un lieu et y rester, ou bien, comme Moana, changer plusieurs fois avant une installation plus définitive (figure 72). Si la plupart d'entre eux ne déménagent qu'une seule fois, certains peuvent changer de résidence à de multiples reprises.

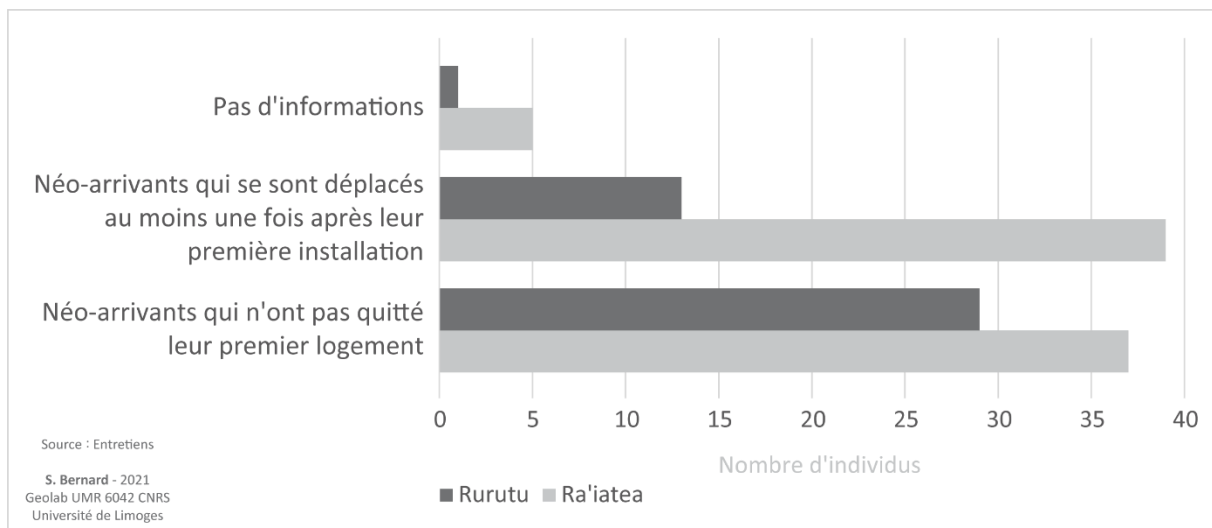


Figure 72. Nombre de néo-arrivants ayant changé de domicile

Source : entretiens

Pour ces nouveaux arrivants, les raisons pour lesquelles ils déménagent sont multiples. Pour ceux qui se sont installés chez des membres de leur famille, c'est avant tout l'envie de retrouver une certaine indépendance. Moana, par exemple, explique que son premier déménagement résultait d'une envie de s'éloigner un peu de sa famille :

« Alors au départ, comme mes parents ont une grande maison familiale, on a été hébergé chez mes parents. Mais voilà c'est pas évident, c'est la famille, ils sont à l'affût : 'où est-ce que vous allez ?', 'à quelle heure vous rentrez ?' ..., ma mère était tout le temps en train de s'inquiéter. Donc on a vécu un an chez mes parents, et là on loue » (Moana, 35 ans, Ru N, R)

La volonté de trouver le lieu de vie « idéal » joue aussi un rôle essentiel, surtout parmi les personnes originaires de France. Comme l'explique Greta, arrivée à Ra'iatea en 2017 en tant qu'enseignante au lycée des îles Sous-le-Vent, chercher un logement depuis la France est souvent bien compliqué, et ceux qui trouvent n'ont, souvent, ni le choix de la maison, ni celui de sa localisation :

« On était dans une autre maison, on a changé au bout d'un an. Je pense qu'on arrive et on fait comme on peut. On n'a pas tellement cherché, avec deux enfants on se voyait pas

arriver sans rien, surtout qu'on arrive deux jours avant la rentrée. Donc on s'est dit : 'allez on prend une maison et puis si c'est pas la bonne, c'est pas grave !' On a joué le côté sécurité » (Greta, 45 ans, Ra, E, P)

La recherche du lieu de vie rêvé pour ces Français se fait donc une fois sur place. À Ra'iatea, celui-ci se situe généralement sur la côte ouest, face à l'île de Bora-Bora, en bord de mer pour pouvoir se baigner depuis son jardin ou sa terrasse et, éventuellement, avoir un ponton pour un bateau.

Le déménagement peut faire suite à l'achat d'une maison ou d'un terrain. Les revenants peuvent bénéficier d'une terre familiale lorsque les démarches administratives de partage ont été réalisées. Sinon, ils entreprennent leurs recherches en mobilisant divers réseaux. Encore une fois, les critères de localisation peuvent être précis, mais le peu de terrains ou de maisons disponibles à la vente rend la procédure fastidieuse et les néo-arrivants finissent par acheter ce qu'ils trouvent :

« Au départ je voulais être sur la côte ouest avec un terrain les pieds dans l'eau, et au fur et à mesure Gaël m'a dit : 'ça ce sera pas possible !' Donc en fait je me suis dit : 'bon bah on va aller sur l'autre côte, mais toujours les pieds dans l'eau', et puis après ce sera sur l'autre côte, côté montagne ... et puis en fait tu prends ce que tu trouves » (Justine, 43 ans, Ra, E, R)

Chercher à s'installer dans les îles est donc la première problématique à laquelle sont confrontés les néo-arrivants à leur arrivée. Ce constat n'est pas inédit, il a été observé dans d'autres contextes insulaires où les nouveaux habitants font parfois appel à la mairie pour trouver un logement (Brigand et al, 2014). Ce n'est pas le cas à Rurutu et Ra'iatea et, pour contourner ces difficultés, ils activent des réseaux qui pourront être de nouveau mobilisés, plus tard, par ceux qui déménagent.

1.2. Une diversité de réseaux mobilisés

La diversité des réseaux mobilisés par les néo-arrivants s'observe à plusieurs niveaux : à l'échelle de l'île où ceux-ci sont différents d'une personne à l'autre, et, à l'échelle individuelle où plusieurs réseaux peuvent être utilisés simultanément ou successivement par une même personne.

1.2.1. Une typologie de réseaux à l'échelle de l'île

Quatre types de réseaux peuvent être mobilisés par les nouveaux habitants : le réseau familial, le réseau professionnel, le réseau amical et le réseau social, au sens large terme (les réseaux numériques, le bouche à oreille, etc.).

1.2.1.1. Le réseau familial

Le réseau familial est mobilisé par ceux qui reviennent vivre dans leur île d'origine, de deux manières différentes : ils peuvent s'installer dans une maison familiale ou bien utiliser ce réseau pour trouver un logement.

Dans le premier cas, la maison peut être inhabitée, comme l'explique Manon, originaire de Ra'iatea, qui est revenue chez ses parents qui vivent désormais aux Marquises. Elle peut aussi être habitée et, dans ce cas, les personnes de retour cohabitent avec leur *fēti'i*. Moana, par exemple, s'est installée chez ses parents en attendant de trouver un autre logement. Cette configuration incite les revenants à rechercher rapidement leur propre logement pour retrouver plus d'intimité.

Cette période transitoire peut durer plusieurs mois, tant il est difficile dans ces îles de Polynésie française de trouver un terrain ou une maison. Si l'indivision familiale rend complexe les ventes de terres (Bambridge et Neuffer, 2002) disponibles, elle facilite, par ailleurs, le retour des membres de la famille et leur installation sur l'île. Toutefois, cette même indivision limite la possibilité pour les revenants de réinvestir pleinement les terrains familiaux. Plusieurs enquêtés évoquent les nombreux conflits fonciers familiaux et se résolvent parfois à passer par l'achat de terrains auprès de personnes extérieures à la famille ou auprès de l'État. Pour ambivalent qu'il soit, cet accueil familial facilite grandement l'arrivée sur l'île qui, à l'inverse, constitue un véritable parcours du combattant pour les populations sans attache familiale.

Les revenants peuvent aussi mobiliser ce réseau pour trouver une maison à louer ou à acheter avant d'arriver sur les îles. L'objectif est d'éviter la cohabitation avec les parents et de garder leur indépendance acquise ailleurs. Originaire de Ra'iatea, Garance est revenue y vivre après avoir terminé ses études à Tahiti et obtenu un poste à l'hôpital d'Uturoa. Elle explique son désir d'indépendance au moment de son retour :

« Quand je suis arrivée, moi, j'avais déjà ma petite indépendance. Du coup, j'avais pris une maison à louer [...] À partir du moment où j'ai eu ma bourse d'étude j'étais totalement devenue indépendante, je dépendais plus du tout de mes parents, et du coup, j'ai eu du mal à me faire à l'idée de rentrer chez eux en revenant » (Garance, 30 ans, Ra, N, R)

1.2.1.2. Le réseau professionnel

Le second réseau mobilisé par les néo-arrivants est professionnel et peut faciliter leur installation de diverses manières : les fonctionnaires du Territoire peuvent par exemple avoir un logement mis à disposition dans le cadre de leur mission, ou bien entrer en contact, avant leur arrivée, avec leurs futurs collègues. Les fonctionnaires d'État, comme les enseignants des collèges et lycées qui arrivent de France, en détachement pour deux ou quatre ans, sont

souvent mis en relation avec leurs collègues sur place. Généralement, les primo-arrivants reprennent la maison d'un collègue sur le départ ou qui déménage :

« On essaie de se mettre en lien avec des collègues sur place [...] par mail. Moi j'avais eu un skype quand même avec la collègue qui coordonnait, (je suis en lettres/histoire), donc voilà elle m'avait renseigné un petit peu sur les maisons, les écoles ... » (Greta, 45 ans, Ra, E, P)

1.2.1.3. Le réseau amical

Le troisième réseau activé est celui des amis. Comme pour le réseau familial, les néo-arrivants peuvent le mobiliser pour trouver une maison à louer, avant d'arriver sur place, ou bien s'installer chez eux durant les premières semaines. C'est le cas de Maxime, originaire de Tahiti et arrivé à Ra'iatea après avoir obtenu un poste à l'hôpital d'Uturoa, qui a été hébergé un mois chez des amis de ses parents avant de trouver son propre logement.

Comme le réseau familial, celui-ci peut être mobilisé plus tard lorsque les personnes souhaitent déménager et recherchent une autre maison à louer ou à acheter, comme l'exemple de Moana, décrit au début de cette partie, a pu le montrer.

Par ailleurs, ce réseau n'est pas nécessairement localisé sur l'île : après avoir vécu cinq ans aux Marquises, Graziella s'est installée à Ra'iatea et ce sont ses amies marquisiennes qui lui ont permis de trouver sa première maison.

Ces trois réseaux sont très utiles pour les néo-arrivants même s'ils ne sont pas les seuls à être mobilisés (figure 73). L'agence immobilière à Ra'iatea, les structures touristiques, les réseaux numériques ou encore le bouche-à-oreille jouent aussi un rôle important pour les primo-arrivants qui n'ont pas toujours de contacts sur l'île.

Maxime par exemple qui a trouvé sa maison grâce aux panneaux implantés en bord de route nous rappelle l'importance du bouche-à-oreille :

« Après, aussi, au bord de la route tu vois des panneaux à louer, tu t'arrêtes, tu appelles, tu demandes, c'est beaucoup le bouche-à-oreille ici » (Maxime, 30 ans, Ra, E, P)

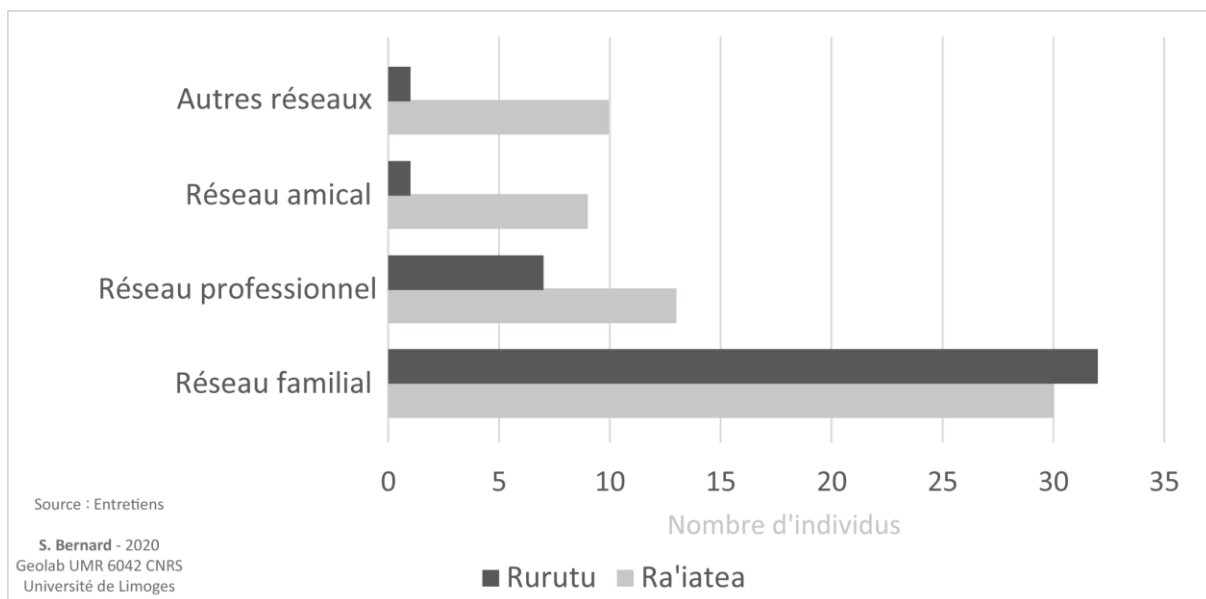


Figure 73. Les réseaux mobilisés par les néo-arrivants à leur arrivée dans les îles

Source : entretiens

LES RESEAUX	FONCTIONNEMENT	EXEMPLES
Le réseau familial	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque les revenants s'installent dans une maison ou sur un terrain familial avec ou sans les membres de la famille (chez les parents, les grands-parents, etc.). - Lorsque les revenants utilisent leur réseau familial pour trouver une maison ou un terrain à louer ou acheter. 	<p>Chantal est revenue à Ra'iatea après avoir réalisé ses études à Tahiti et obtenu un poste au collège de Faaroa. Elle s'est installée avec son <i>tāne</i> chez sa mère en attendant de faire construire sa maison sur le même terrain familial qu'elle partage avec elle et son oncle.</p> <p>Après avoir fait ses études et travaillé quelques années à Tahiti, Clémentine est revenue à Rurutu et pour ne pas perdre l'indépendance qu'elle avait acquise, elle a activé son réseau familial, pour trouver une maison à louer dans laquelle elle s'est installée avec son <i>tāne</i>.</p>
Le réseau professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque les néo-arrivants ont accès à un logement fourni par leur travail. - Lorsque les néo-arrivants sollicitent, avant leur arrivée, leurs futurs collègues pour trouver une maison à louer. 	<p>C'est le cas de certains fonctionnaires du Territoire qui ont accès à des logements de fonction.</p> <p>C'est le cas des fonctionnaires d'État qui contactent leurs collègues sur place pour trouver une maison. Généralement ils reprennent celle d'un collègue qui repart.</p>
Le réseau amical	<ul style="list-style-type: none"> - Comme pour le réseau familial, les néo-arrivants activent leur réseau amical pour trouver un logement avant d'arriver ou bien ils peuvent s'installer chez des amis en attendant de trouver une maison. - Celui-ci peut jouer un rôle plus tard, après l'installation, lors de la recherche d'une autre maison ou terrain à louer ou à acheter. 	<p>Originaire de Tahiti, Maxime est arrivé à Ra'iatea après avoir obtenu un poste à l'hôpital d'Uturoa. En arrivant il s'est installé un mois chez des amis de ses parents avant de trouver où s'installer.</p> <p>Après avoir réalisé ses études à Tahiti, Moana est revenue à Rurutu pour un poste à l'école de Moeraï. Après s'être installée un an chez ses parents elle a sollicité ses amis pour leur louer une maison et retrouver son intimité avec son <i>tāne</i>.</p>
D'autres réseaux	L'agence immobilière à Ra'iatea, les structures touristiques, les réseaux numériques tels que Facebook, le bouche-à-oreille, le hasard des rencontres, etc.	Originaire de France métropolitaine, Philippe est arrivé à Ra'iatea avec sa famille. Pour les premières semaines, il avait réservé une pension touristique puis il a trouvé un logement en contactant le propriétaire dont il avait eu le numéro sur un panneau en bord de la route.

Tableau 8. Typologie et fonctionnement des réseaux mobilisés par les néo-arrivants

Source : entretiens

1.2.2. À l'échelle individuelle, une combinaison de réseaux

L'installation de Romane à Ra'iatea

Originnaire de Bora Bora, Romane est venue une première fois à Ra'iatea lorsqu'elle est entrée au lycée. Son bac en poche, elle a poursuivi ses études d'abord à Tahiti puis à Angers. Après avoir travaillé quelques années en France, elle est revenue à Ra'iatea pour suivre son conjoint, originaire de l'île, qui voulait revenir y vivre.

Ils sont revenus en 2012 à Ra'iatea et, depuis leur retour, ils ont changé quatre fois de lieux d'habitation, toujours situés autour du village de Avera.

Lorsqu'ils sont arrivés, ils ont été hébergés chez ses beaux-parents (réseau familial) puis, au bout d'un an, ils ont cherché une maison à louer qu'ils ont trouvée en passant par l'agence immobilière de l'île (autres réseaux).

Lorsque leur propriétaire a voulu récupérer sa maison, elle les a mis en contact avec une de ses collègues qui louait également sa maison et qu'ils ont donc pu reprendre (bouche à oreille). Enfin, ils ont cherché un terrain ou une maison à acheter pour s'ancrer sur l'île de manière plus définitive. Ils se sont d'abord tournés vers l'agence immobilière, qui n'a pas trouvé de biens correspondant à leurs critères, puis vers une famille de l'île dont ils connaissaient le patrimoine. C'est par ce biais (autres réseaux) qu'ils ont acquis un terrain dans la commune de Taputapuatea sur lequel ils vont faire construire une maison (figure 74).

L'installation de Romane à Ra'iatea, 35 ans, étrangère, revenante – Entretien réalisé en avril 2018

On observe aussi la diversité des réseaux mobilisés par les néo-arrivants, à l'échelle individuelle. L'exemple de Romane illustre bien cette pluralité : elle a mobilisé son réseau familial pour se ré-installer sur l'île, son réseau professionnel lors de son premier déménagement et a trouvé ses deux derniers lieux de vie par le bouche-à-oreille. Comme elle, lorsqu'ils changent de domicile, certains combinent leurs différents réseaux et mobilisent l'aide de plusieurs personnes de leur entourage : des membres de leur famille, leurs amis, leurs collègues, etc. En revanche, d'autres n'utilisent qu'un seul et même réseau.

La diversité des situations dépend en réalité du statut des néo-arrivants. Ayant des liens plus ténus avec le territoire, les néo-arrivants étrangers en particulier, qu'ils soient primo-arrivants ou revenants, doivent donc élargir leurs réseaux pour trouver à se loger. C'est le cas de Romane qui, n'ayant pas de famille sur l'île, a d'abord sollicité le réseau familial de son *tāne*⁴⁰, avant de recourir à d'autres cercles constitués depuis son arrivée. À l'inverse, on observe que

⁴⁰ Homme, mari, concubin

les revenants originaires des îles ont tendance à restreindre davantage leurs recherches à leur sphère familiale.

Néanmoins, ce réseau familial est complexe et se divise en plusieurs « sous réseaux ». Prenons l'exemple d'une personne originaire d'une île par ses deux parents, celle-ci aura le choix de mobiliser l'une ou l'autre des deux branches, maternelle et paternelle. C'est d'ailleurs d'autant plus vrai pour les couples de néo-arrivants dont les deux membres sont originaires de la même île, et qui naviguent entre plusieurs systèmes de connaissances :

« On a habité à un moment chez ma grand-mère, donc on est resté un an. On est parti chez mes beaux-parents, on est resté un an également. Les deux ans où on est resté chez ma grand-mère et chez mes beaux-parents la maison était en construction [sur un terrain] qui appartient à ma maman » (Rauhiti, 50 ans, Ra, E, R)

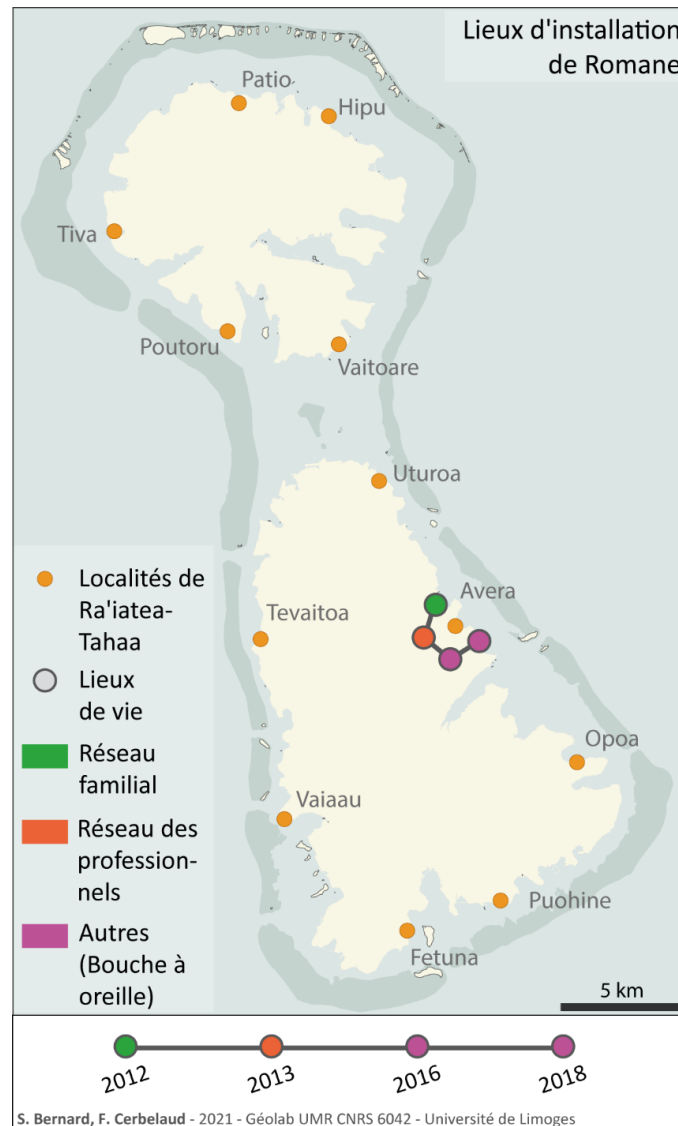


Figure 74. L'installation de Romane à Ra'iatea

Source : entretien

La quête d'un logement pour les néo-arrivants qui veulent s'installer sur l'île met donc en scène une combinaison de lieux et de réseaux. Une fois installés, ils construisent, consolident ou déploient des sociabilités en participant à la vie associative et événementielle insulaire qu'il s'agit maintenant de présenter.

2. Tisser et déployer de nouvelles sociabilités

Il existe plusieurs manières de développer des sociabilités sur les îles. La profession par exemple est un moyen de faire des rencontres. Soit les néo-arrivants nouent des relations avec leurs collègues, soit l'activité qu'ils exercent leur permet de côtoyer d'autres personnes. C'est le cas de Léa, âgée d'une trentaine d'années et arrivée à Ra'iatea en 2017, qui raconte comment ses relations se sont tissées après son arrivée :

« Avec le ranch, avec tous les parents, les enfants, ça a été vite, du coup là d'un seul coup j'avais pleins d'amis [...] Il [un ami] montait à cheval donc je lui ai donné un cours, on a sympathisé, un autre cours, il me parlait d'apéros [...] puis après on a fait des soirées et du coup, il m'a fait rencontrer plein de monde » (Léa, 30 ans, Ra, E, P)

La profession a toute son importance pour les primo-arrivants qui ont peu de relations établies avant leur arrivée. Mais elle est aussi essentielle pour les revenants qui n'ont pas toujours gardé le contact avec leur amis d'enfance ou qui se retrouvent décalés par rapport à eux⁴¹.

Les sociabilités des nouveaux arrivants se construisent également à travers les enfants. Des amitiés naissent entre les parents qui se croisent, se rencontrent et échangent à la sortie de l'école, au moment d'une activité de loisir ou plus spécifiquement sur la marina pour les plaisanciers, ou autres néo-arrivants qui pratiquent cet espace :

« Il y a toujours des enfants, sur la marina, à jouer... donc ils jouaient au foot ici, forcément tu discutes avec les parents et tu sympathises » (Justine, 43 ans, Ra, E, R)

L'implication des néo-arrivants dans la religion joue aussi un rôle dans la construction des sociabilités : ils organisent des événements et/ou participent aux différentes activités proposées par les structures religieuses (musique, danse, sensibilisation à l'environnement, etc.). Toutefois, le lien que la majorité des néo-arrivants entretiennent avec la religion reste le plus souvent ténu : ils y contribuent par des dons ou s'y investissent pour apporter une aide à leur famille, à l'image de ce que nous raconte Toa :

« Je suis protestant. Pas à 100% [...] Par contre comme mes parents sont dedans alors je suis obligé de participer par derrière, pour les aider à faire par exemple le ma'a » (Toa, 30 ans, Ru, N, R)

⁴¹ Ce sujet sera abordé dans les pages qui suivent.

Si les vecteurs de sociabilité sont multiples pour les néo-arrivants (la profession, les enfants, la religion), deux en particulier jouent un rôle véritablement essentiel : la famille et les amis d'une part, et la participation à la vie associative et aux grands événements insulaires d'autre part, qui sont les principales sources de liens analysées dans ce sous-chapitre.

2.1. La mobilisation des réseaux familiaux et amicaux : entre rupture et continuité

Pour les primo-arrivants qui n'ont pas ou peu de famille dans les îles, le réseau amical revêt une grande importance. Dans ces territoires où, d'après les témoignages, il existe peu de lieux publics de sociabilités, ils s'organisent donc autrement et se retrouvent souvent les uns chez les autres pour partager des repas, des apéritifs, etc. :

« C'est sûr, il y a pas de cinéma, il y a pas de théâtre, mais bon en fait nous on passe du temps avec les amis surtout [...] Comme les Tahitiens, ici, ils passent beaucoup de temps avec leur famille, nous on passe beaucoup de temps avec nos amis, pour des balades ou des après-midis goûter ou des apéros... et puis on va assez facilement l'un chez l'autre sans prévenir, pas besoin de passer un coup de fil pour s'arrêter, on passe devant la maison d'un copain, on va s'arrêter et passer un moment, alors qu'on fait pas ça en métropole du tout » (Solène, 40 ans, Ra, E, P)

Les revenants quant à eux côtoient plutôt leur réseau familial, qui peut être restreint à la famille proche (parents et enfants) et parfois élargi aux cousins, cousines, oncles et tantes. Celui-ci est essentiel contrairement à leur réseau amical qui semble avoir moins d'importance : *« Les amis ça passe en second, c'est d'abord la famille »* (Jeanne, 30 ans, Ru, N, R). Pour autant, à Rurutu par exemple la plupart des revenants n'ont jamais réellement perdu contact avec leurs amis insulaires. Ils retrouvaient à Tahiti ceux qui, comme eux, avaient quitté l'île, fréquentaient ceux restés sur l'île lors de leur retour pendant les vacances et communiquaient avec eux via les réseaux sociaux. Naturellement, ils se sont retrouvés à leur retour, que ce soit au sein des associations ou à l'extérieur, chez les uns ou les autres. Ceux qui ont accès à internet continuent, malgré tout, à communiquer avec leurs réseaux tissés à Tahiti, même si, pour la plupart, leurs sociabilités restent centrées sur l'île.

À Raiatea, les relations amicales sont différentes. Dans cette île où il est possible de poursuivre sa scolarité jusqu'au lycée, tous les étudiants ne partent pas nécessairement pour continuer leurs études à Tahiti. À l'inverse de Rurutu, il semble que le départ vers Tahiti provoque plus de scissions dans les amitiés et fréquentations :

« Aujourd'hui je dirais que je fréquente beaucoup de nouvelles personnes par rapport à avant, notamment mes collègues de travail. Parmi mes connaissances d'avant je garde contact, mais c'est très rare qu'on se retrouve. Mes copines de lycée et tout, non elles

ont fait leur vie tu vois, maintenant elles ont mari et enfants » (Garance, 30 ans, Ra, N, R)

Le témoignage de Garance est représentatif de l'évolution des sociabilités des revenants rencontrés à Ra'iatea qui ne sont pas les mêmes que celles d'avant leur départ. Si « *chacun a fait sa vie* », il semble aussi qu'un écart se creuse entre ceux qui sont partis et les autres.

« T'as bien vu c'est un peu barbant parce que eux [ses amis restés sur l'île après le lycée] ils comprennent pas forcément tout [...] À part la pêche, parce que c'est le passe-temps, c'est la pêche, le poker, quand tu commences à parler d'autres choses tu vois bien que ça les intéresse pas forcément [...] C'est ça qui m'a plu chez Julia [son amie popa'a qu'il a rencontrée à son retour]. Enfin quelqu'un avec qui parler, qui comprend ce que tu racontes » (Raiariinui, 30 ans, Ra, N, R)

Comme Raiariinui, à leur retour, ils rencontrent en effet d'autres personnes, généralement via leur activité professionnelle, et/ou conservent le réseau de connaissances construit à Tahiti pendant leurs études. C'est le cas de Garance qui continue de côtoyer ses camarades rencontrés à Tahiti et venus travailler à l'hôpital de Ra'iatea en même temps qu'elle. Mais leurs sociabilités ne se limitent pas à l'île et ils sont plusieurs à faire des allers-retours avec Tahiti, du moins dans les premiers temps de leur retour, pour rendre visite à leurs amis qui y sont restés.

Les réseaux amicaux et familiaux restent malgré tout très fluides, ils se construisent, se maintiennent et se transforment selon les individus et selon les îles. Les dîners auxquels j'ai été conviée à la suite de plusieurs entretiens ont permis de constater que les néo-arrivants se regroupaient les uns chez les autres, chacun apportant de quoi boire ou manger. Ces moments de convivialité demeurent toutefois très cloisonnés comme plusieurs entretiens en témoignent. La quasi-totalité des *popa'a* et des Polynésiens que nous avons successivement interrogés ne restent presque exclusivement que dans l'entre-soi, les revenants avec leurs familles, et les primo-arrivants plutôt entre eux.

« Quand on rencontre des Polynésiens à des soirées de particuliers, c'est parce que les particuliers ont invité des popa'a et des Polynésiens et donc on se retrouve un peu tous. Mais quand on se retrouve à ce type de soirée, à 90% tu vas quand même avoir les Polynésiens entre eux, les popa'a entre eux, c'est très segmenté » (Pierre, 45 ans, Ra, E, P)

C'est globalement cette image qui ressort des entretiens et on retrouve ici l'idée que, dans ces îles, différents groupes se côtoient, peuvent vivre les mêmes moments sans forcément les partager vraiment. C'est d'ailleurs un sentiment de regret et de frustration pour les *popa'a* qui souhaiteraient davantage interagir avec les Polynésiens :

« L'école de danse, club de voile, natation... on se fait vite un petit réseau après, c'est un petit peu notre regret, surtout de popa'a... » (Greta et Sacha, 45 ans, Ra, E, P)

Certes, il existe toujours des exceptions à la règle avec quelques néo-arrivants qui fréquentent des personnes d'horizons différents, mais ils sont loin d'être majoritaires. Les revenants par exemple semblent se situer à l'interface entre la population locale et les primo-arrivants et réalisent des va-et-vient entre ces deux groupes sociaux. Néanmoins, la plupart d'entre eux ont fait des études et possèdent un capital social et culturel important, ainsi qu'un certain ancrage sur l'île leur permettant d'être acceptés dans ces différents groupes. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est parce qu'ils partagent et échangent certaines valeurs et formes d'engagement communes, comme la promotion de pratiques agricoles et de modes de consommation alternatifs.

Toutefois, la mobilisation des réseaux familiaux et amicaux n'est pas la seule manière de créer du lien social sur les îles. La participation à la vie associative représente un vecteur majeur de fabrique de sociabilités.

2.2. La vie associative : un levier essentiel pour s'insérer dans les îles

La vie associative est très présente dans la vie des insulaires. La plupart sont membres d'une ou plusieurs associations qu'elles soient sportives, culturelles, religieuses, etc., même s'ils n'y sont pas tous impliqués de la même manière. Mes différents séjours dans les îles m'ont permis d'observer cette vitalité associative et parfois d'y contribuer, que ce soit à travers mon intégration (ponctuelle) à quelques associations et ma participation à plusieurs événements (chapitre 4). Si la dynamique associative des îles est souvent évoquée dans les entretiens, ce sont surtout sur ces observations participantes que je vais m'appuyer ici pour la décrire et l'analyser. Elle prend des formes différentes dans les deux îles : elle est structurée autour de quelques associations qui regroupent une large partie des revenants à Rurutu, et plutôt cloisonnée et plus diffuse à Ra'iatea.

2.2.1. À Rurutu, une vie associative structurée et structurante

« Ici, presque toute la population est dans des associations culturelles parce que tous les ans ici, à Rurutu, on fait le Tour de l'île. Il y a une association qui est sur Moeraï qui fait le Tour de l'île, une autre association sur Avera qui fait son tour de l'île ainsi que sur Auti. Et la plupart des personnes qui sont sur Rurutu, ils sont tous dans ces associations »
(Tepora, 30 ans, Ru, N, R)

Ce témoignage de Tepora, 30 ans, revenue vivre à Rurutu après avoir passé quelques années à Tahiti dans le cadre de ses études, nous montre bien l'importance des associations sur l'île. Sa famille est d'ailleurs particulièrement investie dans l'association artisanale Veitemarama à Moeraï (figure 76). Il convient donc, dans un premier temps, de dépeindre la manière dont la

vie associative se structure sur cette île pour ensuite décrire les différentes activités dans lesquelles sont impliqués les néo-arrivants.

La vie associative de l'île s'articule autour de quatre associations principales, représentant chacune un village, celui de Moerai s'appuyant lui-même sur deux structures : Tuivao et Vairuaroo. Celles-ci sont primordiales pour la vie insulaire pour deux raisons : d'abord parce que c'est à travers elles que s'organisent les principales manifestations de l'île, dont le tour de l'île – Tere'a'ati – en janvier et le Heiva en juillet mais aussi parce que chacune d'entre elles regroupe une multitude d'associations qui animent la vie quotidienne des insulaires : des associations sportives, artisanales, agricoles, de pêche, etc. (figure 76).

Comme l'a mentionné Tepora, les habitants de l'île s'y consacrent activement, mais sous différentes formes. Ils peuvent pratiquer une activité, participer à la gestion même de la structure ou bien proposer leurs services lors de la préparation des manifestations. À l'origine, ces associations ne sont pas des initiatives de néo-arrivants et il semble par ailleurs que les primo-arrivants y participent peu. En revanche elles sont essentielles pour les revenants qui souhaitent retrouver une place dans les sociabilités insulaires.

Les exemples de Moana, Pauline et Ruita, présentés ci-dessous, illustrent différentes modalités d'implication.

2.2.1.1. Pratiquer une activité dans une association et/ou prendre part à sa gestion

Moana, 35 ans, revenue à Rurutu après avoir passé le concours de l'École normale à Tahiti et obtenu un poste à l'école de Moerai, a pris la présidence du comité de futsal de l'île. La figure 75 illustre l'organisation de ce sport sur l'île. Il existe cinq associations sportives localisées dans les différents villages et districts : Avera, Vitaria, Auti et Moerai qui en accueille deux. Chacune se compose de trois à cinq équipes masculines et féminines. En étant à la tête du comité de futsal, Moana est donc chargée d'organiser des tournois entre les différentes associations de l'île pour, à terme, ne proposer qu'une seule équipe de Rurutu au championnat de Polynésie française qui se déroule chaque année à Tahiti. Par ailleurs, elle est aussi vice-présidente de l'association dans laquelle elle pratique, elle-même, ce sport : l'association Aunu à Vitaria. L'investissement associatif de Moana apparaît comme une activité secondaire et bénévole par rapport à son activité principale en tant qu'institutrice au sein de l'école primaire de Moerai. Pour autant, en s'impliquant dans la gestion du comité de futsal et de l'association de Vitaria, elle joue un rôle important en permettant à ces deux structures de perdurer.

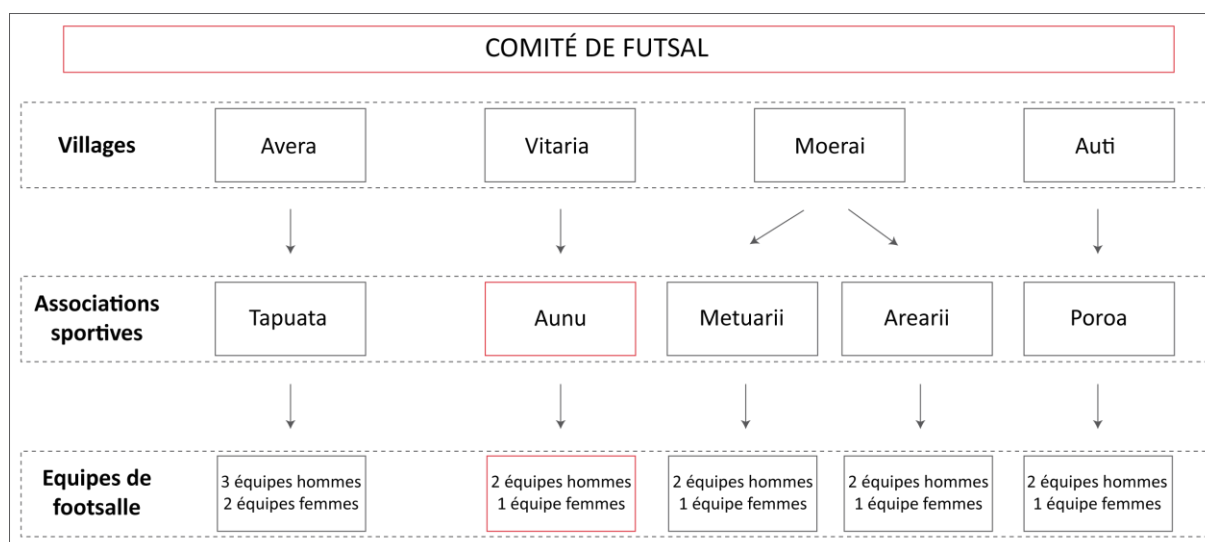


Figure 75. Organisation des structures sportives à Rurutu et implication de Moana dans l'activité de futsal

Source : entretiens

2.2.1.2. S'impliquer dans l'organisation des événements de l'île : l'exemple du Tere'a'ati

Le tour de l'île - Tere'a'ati – à Rurutu est un événement célébré chaque année en janvier, qui consiste, pour chaque village, à faire le tour de l'île et à s'arrêter dans certains lieux historiques emblématiques. Autrefois, dans chacun de ces lieux, l'histoire était racontée aux plus jeunes par les vieux orateurs (Walker, 1999). Le Tour de l'île s'arrête obligatoirement dans l'ancien village de Paparai pour le lever de pierre, et à la plage où débarquèrent les premiers allochtones qui peuplèrent l'île. Comme le notait G. Malogne-Fer et Y. Fer « *il s'agit d'un voyage à travers l'île, mais aussi à travers l'histoire de l'île* » (2005, p.11).

Aujourd'hui, chaque commune organise son tour de l'île grâce aux membres investis dans les associations culturelles rattachées à chaque village (figure 76). À Moerai par exemple, les habitants sont séparés en deux quartiers : le quartier « d'en haut » réuni au sein de l'association Tuivao et le quartier « d'en bas » réuni au sein de l'association Vairuaroo. Chaque année, le tour de l'île est organisé par l'une des deux : l'une prépare le repas qui est partagé à l'issue du tour de l'île pendant que l'autre, « l'invitée d'honneur », participe au tour de l'île.

Pauline, revenue s'installer à Rurutu après avoir été au lycée à Tahiti, est entièrement investie dans l'association Vairuaroo de Moerai et participe à l'organisation et la préparation des repas de plusieurs cérémonies de l'île, dont le Tere'a'ati. Par ailleurs, elle s'implique dans l'association artisanale Veitemarama, où elle compose les textes qu'elle chante durant le Heiva et confectionne les costumes des danseuses.

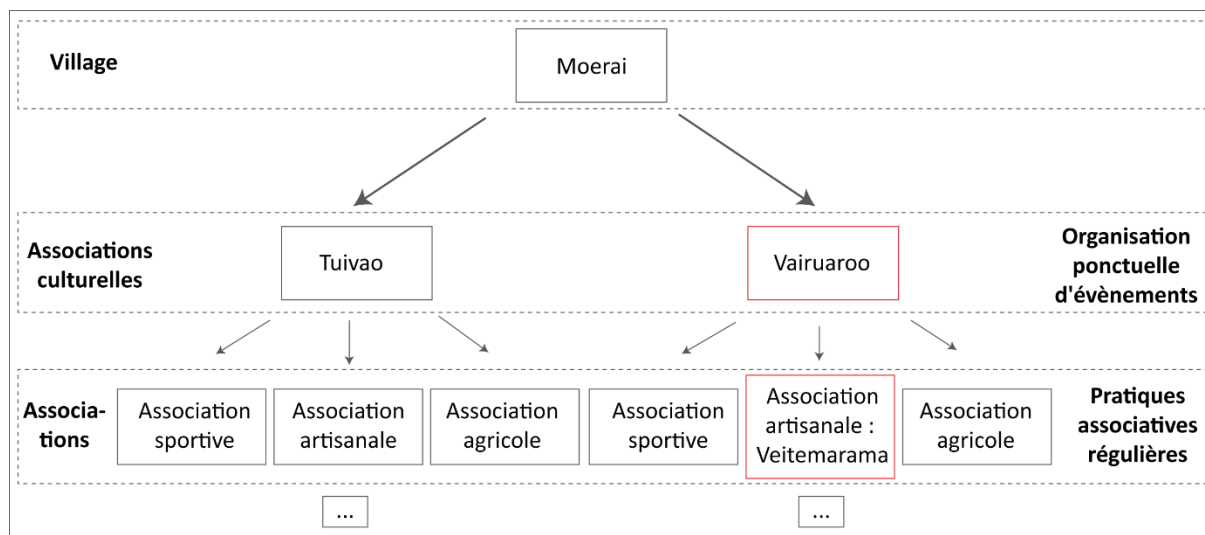


Figure 76. Organisation des associations culturelles à Moerai (Rurutu) et implication de Pauline dans les événements de l'île

Source : entretiens

Si les primo-arrivants ne participent pas à l'organisation de ce type d'évènement, ils peuvent, malgré tout, y être présents. Certains suivent le cortège au moment du tour de l'île, vont admirer les représentations proposées lors du Heiva ou consommer dans les roulottes. Toutefois, quelques-uns sont acteurs de la dynamique événementielle mais en y contribuant différemment. Reva, 35 ans, arrivée sur l'île en 2015, a pris la tête de la Maison Familiale Rurale (MFR) et prend part chaque année au Tere'a'ati en organisant le tour de l'île avec les élèves scolarisés à la MFR. Dans ce cas, les lieux choisis pour s'arrêter sont les structures de stage des étudiants afin qu'ils puissent exposer leur travail à leurs camarades et aux moniteurs de la MFR.

« On s'arrête dans leur lieu de stage et nos enfants nous expliquent et nous montrent ce qu'ils ont fait durant le premier semestre. Donc c'est un moyen pédagogique mais aussi culturel d'apprendre des choses aux jeunes. [...] Ces petites manifestations nous permettent de valoriser encore plus les jeunes du coup » (Reva, 35 ans, Ru, E, R)

Si les revenants, et parfois les primo-arrivants, peuvent jouer un rôle essentiel dans l'animation événementielle de l'île, leur action au sein des associations peut aller au-delà, celles-ci (notamment celles regroupant les activités artisanales et traditionnelles) participant souvent de manière très significative à la dynamique économique et sociale du territoire.

2.2.1.3. Être des acteurs de la dynamique économique insulaire

Le rôle économique et social des associations n'est pas négligeable tant celles-ci peuvent être des sources d'emplois. À Rurutu, l'investissement des femmes dans les associations

artisanales en particulier joue un rôle important dans le développement économique de l'île. On peut citer l'exemple de Ruita, 30 ans, revenue à Rurutu pour échapper à la pression et aux discriminations de genre qu'elle subissait au sein de sa famille à Tahiti (chapitre 5). À son retour sur l'île, elle s'est installée dans la maison de sa mère, située à Avera sur un terrain familial. Elle y vit seule et y a aménagé son atelier de tressage dans lequel elle passe la majorité de ses journées à confectionner des objets, chapeaux, sacs, etc., destinés à la vente. Elle est totalement impliquée dans l'association artisanale de son village qui permet de regrouper les créations des femmes pour les vendre sur l'île et ailleurs, à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie ou encore en Nouvelle-Zélande lors de différentes manifestations (cérémonies, fêtes, festivals, etc.). Elle répond à des commandes et élabore ses propres créations (photographie 1.A) qu'elle vend, localement, au *fare*⁴² artisanal d'Avera, aux côtés de celles des autres femmes de l'île. Le *fare* est ouvert aux touristes, et elle y assure une permanence plusieurs fois par semaine, alternant selon les disponibilités des unes et des autres. Lors d'importantes commandes, elle se réunit avec ses amies et, durant des soirées entières, elles créent ensemble les objets demandés.

⁴² Maison, case, domicile, demeure, bâtiment



Photographie 1. Structuration de la vie associative et développement économique de Rurutu : l'activité artisanale de tressage de feuille de Pandanus

Clichés : S. Bernard, 2018

A. Chapeau et sac tressés par Ruita ; B. Feuilles de pandanus fraîchement cueillies ; C. Feuilles de pandanus en train de sécher

À Rurutu, il est rare que les revenants s'impliquent dans des associations à la seule fin de développer des sociabilités, car ils n'en ont pas nécessairement besoin. En effet, ils n'ont en réalité jamais rompu les liens avec les habitants de l'île, y revenant pendant les vacances ou communiquant avec leur amis et famille restés sur place via les réseaux sociaux.

Les primo-arrivants, qui participent peu à la vie associative insulaire et dont la plupart ne possèdent pas, ou peu de connaissances sur l'île, développent des sociabilités plutôt à travers leur sphère professionnelle ou bien à travers celle de la famille de leur conjoint ou conjointe pour celles et ceux qui ont suivi une personne originaire de l'île. La situation est un peu différente à Ra'iatea où les primo-arrivants s'investissent davantage dans la dynamique associative.

2.2.2. À Ra'iatea, une vie associative cloisonnée ?

L'investissement des néo-arrivants dans la vie associative de Ra'iatea poursuit diverses finalités : il s'agit soit de rencontrer des gens et de s'inscrire dans des sociabilités insulaires, principalement pour les primo-arrivants, soit, comme à Rurutu, de participer plus directement à la dynamique associative de l'île, que ce soit à travers la pratique d'une activité ou la participation à la vie-même de l'association. Néanmoins, la sphère associative et événementielle de Ra'iatea n'offre pas toujours un espace de liens et d'échanges entre les différents groupes sociaux insulaires, et particulièrement entre populations locales et néo-arrivants.

2.2.2.1. Pratiquer, maintenir, initier des activités associatives

« Le mieux c'est de faire des activités sportives ou de la danse ou de la musique, tu vois, c'est comme ça que tu rencontres généralement des gens » (Anaïs, 40 ans, Ra, E, P)

À la différence de Rurutu, ils sont nombreux, comme Anaïs, à pratiquer une activité dans un cadre associatif, surtout le sport (course à pied, rame, planche à voile, surf, randonnée, vélo, futsal, volley-ball, etc.) pour rencontrer de nouvelles personnes.

Mais leur implication ne s'arrête pas à la seule pratique d'un sport. C'est le cas de ce couple, Flore et Benoît, arrivé de France en 2016 pour reprendre un cabinet d'ostéopathie, qui sont très actifs dans la vie associative de l'île. Âgée de 38 ans, Flore a repris la tête de l'école de pilate, ce qui a sauvé cette dernière de la fermeture suite au départ de son ancienne présidente. Son conjoint, Benoît, âgé de 33 ans, est à l'origine de la formation d'un groupe Facebook de course à pied, les « Runners de Ra'iatea ». Il propose des sorties et des entraînements en semaine et le week-end, et a mis sur pied une équipe qui participe à différentes compétitions sur l'île et en-dehors. En 2018, ils ont concouru aux Foulées de Raiatea, un relais autour de l'île organisé chaque année par le magasin de sport d'Uturoa, et plusieurs d'entre eux ont participé au Read Vanille organisé à Taha'a, ou se sont déplacés à Mo'orea et à Tahiti pour deux autres courses. Benoît est sur le point de quitter l'île aujourd'hui, néanmoins l'initiative qu'il a lancée il y a quatre ans est toujours active et les entraînements se poursuivent.

Comme Benoît, les néo-arrivants peuvent être à l'initiative d'une association, d'un groupe, d'une activité. D'autres agissent à une échelle plus large et développent des projets principalement afin de créer du lien social.

2.2.2.2. Créer du lien à travers un projet de territoire

C'est dans le cadre de l'association Tamarii Puohine que la mairesse de la commune associée de Puohine, revenue à Ra'iatea en 2003 après plusieurs années en France, développe un projet autour de l'environnement dans son village au sud de l'île. Pour cela, elle a bénéficié des aides du programme INTEGRE⁴³.

C'est tout d'abord autour de l'agriculture qu'elle a concentré son action en aménageant un lieu avec des *fa'a'apu* destinés à donner du travail et de l'activité aux jeunes de la commune. Pour compléter le circuit de production, elle a créé une société de transformation des produits qui avait pour objectif d'acheter les produits cultivés par ces jeunes.

Puis c'est autour de la santé qu'elle s'est mobilisée en initiant une démarche de sensibilisation à une alimentation plus saine. Dans l'école de Puohine, par exemple, elle a œuvré pour faire en sorte que les plats servis à la cantine soient préparés avec un maximum de produits locaux cultivés sur place (uru, taro, patate douce, etc.). Dans le cadre du programme INTEGRE, elle a aussi milité pour la construction d'un parcours de santé sur la commune, pour inciter les habitants à venir s'y dépenser. Ces projets autour de la santé ne sont pas sans lien avec les projets de *fa'a'apu*, qui pourraient, à terme, approvisionner le village.

Puis c'est autour du tourisme qu'elle souhaite développer son village. Les aides du programme INTEGRE lui ont tout d'abord permis de construire un *fare* artisanal afin que les habitants de Puohine puissent être visibles et vendre leurs productions aux touristes. Puis elle a saisi l'opportunité d'intégrer une partie du lagon, située en face du village, dans le réseau de jardins de corail initié par le programme INTEGRE (encadré 7).

⁴³ Le projet INTEGRE, Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement, est un projet financé par l'Union européenne, mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS), commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique. Il visait à promouvoir la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et à renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable. Débuté en 2013, il a été clôturé en 2018.

Historique du réseau de jardin de corail

En 2016, lors de la campagne des réunions publiques d'information et de concertation du plan de gestion menée par l'équipe INTEGRE à Taha'a, le Conseil Municipal de Taha'a a émis le souhait de travailler sur le **jardin de corail du motu Tautau** (à l'ouest de Taha'a) **pour une meilleure gestion du site.**

En effet, le jardin de corail du motu Tautau est le **seul site du lagon de Ra'iatea-Taha'a ayant fait l'objet d'une communication importante**, diffusée jusqu'à un niveau international. Il est devenu un site touristique incontournable aussi bien pour les locaux, que pour les touristes se rendant dans le lagon de Ra'iatea-Taha'a. Sa visite est ainsi proposée par tous les différents types de prestataires du tourisme (paquebots, charters, excursionnistes lagonaires, pensions de famille, hôtels) toute l'année **sans aucune gestion de la fréquentation du site.**

Depuis quelques années, les locaux et les professionnels du tourisme nautique constatent que **le site s'abîme particulièrement** : beaucoup de casse au niveau des massifs coralliens, développement de micro et macroalgues sur les coraux, blanchissement des coraux. Ainsi, certains professionnels dont l'activité dépend grandement de ce site emblématique se sont mobilisés et se sont structurés pour contribuer à des actions ponctuelles de gestion du site : organisation de campagnes d'arrachage et de ramassage des macroalgues (*Turbinaria ornata* principalement). Pourtant, **malgré ces initiatives bénévoles, le jardin de corail de Tautau continue de se dégrader, et ce, de plus en plus rapidement [...]**

La stratégie de gestion initiée par le projet INTEGRE s'est orientée selon deux axes :

- Alléger les pressions sur le jardin de corail du motu Tautau grâce à une meilleure gestion des pratiques ;
- Abaisser le niveau de fréquentation du site grâce à l'identification et à la valorisation d'autres jardins de corail dans le lagon de Ra'iatea-Taha'a.

Encadré 7. Historique du réseau de jardin de corail

Extrait du rapport : Proposition d'un réseau de jardins de corail pour le lagon de Raiatea-Taha'a réalisé par Moana Environnement et GIE Océanide (2017)

La stratégie de gestion du réseau suit une logique de « répartition des flux touristiques, de multiplication de l'offre en matière d'excursions lagonaires, de gestion durable des habitats coralliens et de développement d'activités économiques locales durables terre-mer » (Moana Environnement et GIE Océanide, 2017, p.3) permettant de sensibiliser à l'environnement et créer des initiatives économiques pour les habitants du village qui pourront proposer des excursions au jardin de corail. Cette initiative associée au classement à l'UNESCO du *marae* Taputapuātea, situé dans la commune voisine, lui permet d'envisager un projet plus vaste, à l'échelle du village. Elle souhaite en effet saisir ces opportunités pour ouvrir des pensions de

famille et une auberge de jeunesse sur sa commune. Dans cette optique, elle a aidé certaines personnes à passer le BAFA et prévoit de proposer des cours d'anglais à la population. Là encore, ces projets ne sont pas sans lien avec les précédents, puisque les produits des fa'a'apu pourraient également approvisionner les structures d'accueil des touristes.

Enfin, ces projets ont aussi pour vocation la sensibilisation et la protection de l'environnement. À côté du jardin de corail, elle souhaite mettre en place des Rahui pour protéger les fonds sous-marins qui sont une source de revenus pour les habitants de son village. Pour aller dans ce sens, elle a initié un projet d'aire marine éducative avec une classe de l'école primaire de son village qui est soutenue par l'éducation nationale.

Comme l'analysaient les auteurs des rapports du programme INTEGRE : « *ce portage par les collectivités traduit bien une volonté politique de vouloir générer des revenus ou des moyens de subsistance pour leurs administrés et tout particulièrement ceux qui sont en marge des circuits touristiques habituels* » (Rapport INTEGRE, 2018, p.4). Son statut de mairesse de la commune associée de Puohine lui confère effectivement une position aisée pour développer ce type de projet : un réseau, des financements, etc., cependant elle met en avant son expérience en France pour expliquer l'origine de ces propositions et idées, parfois en décalage avec celles de la population de son village.

« J'ai l'impression que les gens ne comprennent pas ce que je raconte. C'est pour ça que INTEGRE a été très important pour moi. J'ai certains agents de la commune... mais c'est surtout des gens qui ont vécu ailleurs qui comprennent... » (Armelle, 40 ans, Ra, N, R)

2.2.2.3. Créer du lien à travers les événements de l'île

La participation aux manifestations de l'île, à titre personnel ou professionnel, est aussi un acte structurant pour la dynamique des îles. Les créateurs d'activités (chapitre 7) trouvent souvent leur place dans les villages associatifs comme Hugo, la cinquantaine, arrivé à Ra'iatea en 2016, qui installe sa roulotte lors de deux événements, la Tahiti Pearl Regatta et le Raiatea Gliss Festival.

Pierre et Isabelle, âgés d'une quarantaine d'années et arrivés sur l'île en 2014, sont très investis dans la vie événementielle de l'île. C'est tout d'abord à travers leur profession qu'ils y prennent part. Pierre, qui a repris temporairement la gérance du magasin de sport de Ra'iatea, organise chaque année les Foulées de Raiatea (photographie 2A et 2B). S'il n'est pas à l'initiative proprement dite de l'organisation de cette course, il en explique néanmoins toute l'importance :

« On organise une course qui s'appelle les Foulées de Raiatea, c'est la 25^{ème} édition. C'est le magasin, c'est nous qui faisons sur notre temps libre. On est des privés, on le fait pour les gens qui veulent venir courir. C'est des opérations qui nous coûtent 150 ou 200 mille

la journée. Des fois tu peux avoir quatre équipes, des fois t'en auras douze mais c'est pas important, on le fait parce que ça nous fait un moment convivial, on peut partager des choses, on voit des gens au bord de route, on peut aller discuter, être au contact socialement » (Pierre, 45 ans, Ra, E, P).

De la même manière, Isabelle qui a ouvert une activité de masseuse, installe régulièrement un stand lors des évènements de l'île où elle propose des massages et apprend aux individus intéressés à (se) masser. Lorsque j'étais sur place, elle avait été sollicitée par la mairie de Tumaraa pour venir animer un atelier massage lors d'une manifestation consacrée aux femmes. Elle avait alors mis au point un protocole très simple permettant aux femmes de se masser entre elles et de s'initier à la relaxation et aux massages (photographie 2.C et photographie 2.D). Son implication dans ce type de manifestation lui permet de faire connaître son activité mais surtout de rentrer en contact avec les habitants de l'île.

Enfin, tous les deux participent bénévolement et individuellement au Raiatea Gliss Festival, évènement initié par Gaël, arrivé en 2011 sur l'île. Ils aident à l'organisation des activités en s'occupant par exemple d'un stand qui propose l'essai de la slackline et épaulent les organisateurs durant la soirée.



Photographie 2. L'investissement des néo-arrivants dans la vie événementielle de l'île

A et B. Édition 2018 des Foulées de Ra'iatea organisé par Pierre à travers le magasin Havai'i Sport (clichés : Jean Marc Brice, 2018) ; C et D. Animation d'un atelier massage par Isabelle lors d'un évènement organisé par la commune de Tumaraa (source : Raiatea massage, 2018)

2.2.2.4. Une vie associative cloisonnée ?

Si les associations et les événements permettent de faire des rencontres et de créer du lien, ils ne sont, dans la réalité, pas nécessairement ouverts à tous. Certaines activités sportives par exemple sont pratiquées par des groupes sociaux distincts. Ainsi, Anaïs, qui s'est inscrite à la plongée en arrivant à Ra'iatea, s'est ensuite impliquée dans un club de rame puis dans l'aéroclub de l'île. Elle explique qu'elle ne rencontrait pas les mêmes personnes selon les activités pratiquées :

*« Après je me suis mise à la rame. Donc là, c'était super parce que dans le club de rame, finalement, c'était que des Tahitiens, parce que la plongée c'était quasi exclusivement des *popa'ā* [...] Bon l'aéroclub, c'est essentiellement masculin et une moyenne d'âge de 60 ans, c'est pas du tout pareil, mais voilà c'est très varié ! »* (Anaïs, 40 ans, Ra, E, P)

D'autres sports ou associations sont davantage mixtes comme par exemple les salles de sport, le surf ou encore la course à pied pratiqués aussi bien par des Tahitiens que des *popa'ā*, des locaux, des néo-arrivants, des femmes, des hommes, etc. Concernant la course à pied, plusieurs événements organisés dans l'année réunissent différentes équipes de l'île pour des compétitions amicales. L'une d'entre elle, les Foulées de Ra'iatea dont nous avons parlé plus haut, a réuni en 2018 trois équipes dont deux majoritairement composées de *popa'ā* et une constituée de Polynésiens. Malgré la proximité et le partage d'une même passion, les témoignages recueillis à la suite de cet événement montrent bien les difficultés d'intégration et d'échanges ainsi que les frustrations qui en découlent :

« Moi j'étais triste, tu vois, le truc des Foulées ... il y avait trois équipes, l'équipe de Herbalife c'était quasiment que des Tahitiens, il y a pas eu trop de sourires, d'échanges ... Au moment du repas, ils étaient dans leur 4x4 pour manger et moi je trouve ça triste » (Adèle, 30 ans, Ra, E, P)

Les différents groupes se côtoient sans pour autant réellement échanger. Si les associations sportives peuvent permettre aux primo-arrivants et aux revenants de faire des rencontres, l'entre-soi prédomine malgré tout selon les activités choisies : le football et la rame sont des activités davantage pratiquées par des Tahitiens alors que le rugby ou la planche à voile attirent surtout des *popa'ā*. Et même lorsque les néo-arrivants souhaitent élargir et diversifier leurs réseaux en pratiquant des activités plus mixtes, il n'est pas toujours aisé d'échanger et de partager des moments avec tout le monde, comme l'explique Pierre :

« On a des relations avec des locaux mais qui sont assez courtes, on n'a pas de relations profondes avec les locaux. Quand je dis courtes, c'est : on peut surfer avec des Tahitiens, avec des locaux, mais c'est très très dur de partager des moments plus longs avec des locaux » (Pierre, 45 ans, Ra, E, P)

La mixité apparente des activités se heurte en réalité à l'existence de groupes aux frontières étanches, marqués par des rapports de domination souvent en lien avec l'origine culturelle et les capitaux économiques et sociaux dont disposent les habitants de l'île, qui cohabitent, se croisent mais interagissent peu.

Dans certains cas, les associations contribuent même à répliquer les inégalités sociales et culturelles. Celle des anciens militaires de Ra'iatea en est un exemple type. Comme son nom l'indique, elle permet aux anciens militaires et combattants de se retrouver en différentes occasions. Ils se rassemblent lors de commémorations militaires ou d'évènements plus larges. En 2018, quelques-uns se sont regroupés lors de l'Hawaiki Nui pour observer et apprécier la course, ensemble mais à part, participant ainsi à nourrir un entre-soi au sein même de cet évènement grand public.

De la même manière que les associations, les évènements s'adressent aussi de manière implicite à des publics différents. L'Hawaiki Nui (photographie 3.A) et l'élection de Miss Raromatai⁴⁴ (photographie 3.B) sont par exemple des évènements davantage fréquentés par des Polynésiens, alors que la Tahiti Pearl Regatta ou bien le Raiatea Gliss festival attirent plutôt des *popa'ā*. Le discours de Hugo, *popa'ā* d'une cinquantaine d'années qui participe à plusieurs de ces manifestations, en témoigne :

« Le problème ici, c'est que chaque évènement est très catalogué 'popa'ā' ou 'tahitiens'. Si tu mets du va'a dedans ce sera tahitien [...] Je m'occupe de l'organisation de la Tahiti Pearl Regatta, une régata. Là on est catalogué très popa'ā, friqué, blanc, donc là ils ne viennent pas du tout sur notre village. [...] Après il y a la compétition de wing surf au mois de juillet, c'est une semaine au bord de l'eau. Pareil, il y a quelques stands, je suis avec la roulotte et tout mais les locaux ils passent pas. Là, je demandais aux étudiants, 'bah vous avez vu là les installations, vous êtes pas venus !?' » [ce à quoi ils ont répondu] 'Ah non non non c'est tout fermé, c'est un truc privé' voilà c'est popa'ā ... » (Hugo, 50 ans, Ra, E, P)

⁴⁴ Îles Sous-le-Vent. L'élection Miss Raromatai est l'équivalent de l'élection Miss France pour les îles Sous-le-Vent.



Photographie 3. Des événements principalement fréquentés par des locaux

A. Édition 2018 de l'Hawaikinui (cliché : B. Lièvre, 2018) ; B. Édition 2018 de l'élection de Miss Raromatai (cliché : B. Lièvre, 2018)

Par-delà les similitudes et les distinctions observées entre les deux îles, la participation des néo-arrivants à la vie associative peut relever d'une autre finalité : s'engager pour défendre une cause, un objectif qui peut contribuer à fédérer et mélanger différents groupes sociaux.

2.2.3. S'impliquer pour défendre une cause

Créer du lien social et participer à la dynamique de l'île ne sont pas les seules ambitions de l'implication associative des néo-arrivants. Il s'agit également pour eux de défendre des causes, pour lesquelles ils pouvaient déjà militer dans leur lieu d'origine ou qu'ils découvrent après leur installation, souvent en lien avec le territoire insulaire. En Polynésie française, les plus présentes sont la défense des droits des personnes vulnérables (femmes, enfants) et la protection de l'environnement.

2.2.3.1. Défendre les droits des personnes vulnérables

On peut citer les exemples de Flore et d'Isabelle qui, chacune de leur côté, se sont investies auprès des femmes dans l'association Vahine Orama en arrivant à Ra'iatea :

« Le traitement de la femme, moi, ça m'a choquée quand on est arrivé [...] je me suis impliquée du coup dans l'association Vahine Orama. C'est une association qui a été montée pour venir en aide aux femmes victimes de leur conjoint » (Flore, 38 ans, Ra, E, P)

Flore a pris une large part dans cette association, dont l'une des antennes est située à Ra'iatea. Au-delà de s'occuper des aspects administratifs, elle donnait de son temps pour répondre aux appels des femmes, les guider, les accompagner et les mettre en sécurité.

Les enfants sont aussi un public auprès duquel s'investissent les néo-arrivants. Gaitan, artiste âgé de 36 ans, est revenu à Ra'iatea en 2017 après avoir sillonné plusieurs pays à la découverte de différentes techniques de sculptures. Depuis son retour, il milite pour « *la préservation intellectuelle des jeunes* » et pour cela il s'implique dans l'association Rai Tama qui propose plusieurs services et activités aux jeunes. De par sa formation d'artiste, il propose des ateliers à dominante artistique, enseigne et aide aux devoirs.

2.2.3.2. S'engager dans la protection de l'environnement

D'autres, plus nombreux, s'engagent de diverses manières pour la protection de l'environnement. Ils peuvent adhérer comme bénévoles au sein d'une association ou bien en créer une nouvelle, notamment pour lutter contre un projet spécifique.

À Ra'iatea, par exemple, nous avons rencontré des néo-arrivants impliqués bénévolement dans le SPG (Système Participatif de Garantie) Bio Fetia, une association visant à garantir le label Bio Pasifika aux produits issus des exploitations engagées dans une agriculture biologique. Certains se sont formés pour pouvoir contribuer aux audits permettant d'attribuer le label aux producteurs. Ils participent aux réunions et réfléchissent ensemble au développement et à la promotion de l'agriculture biologique et locale sur l'île (chapitre 7).

À Rurutu, l'histoire de Victor et Elisa offre l'exemple d'une association créée par des néo-arrivants en lutte contre un projet constituant une menace pour l'environnement. Lui, originaire de l'île et elle originaire du Pays de Galles, se sont installés sur les terres familiales de Victor où ils ont repris et développent la pension de famille (leur parcours de vie est détaillé au chapitre 5 – partie 4). Elle, de par sa formation de biologiste et lui, très attaché à son île, à sa nature et ses traditions, militent depuis leur retour pour la protection de l'environnement et la sensibilisation auprès des habitants. En 2009, ils ont créé Te Aru Ora, une association visant à lutter contre le ramassage de sable sur la plage d'Avera, une activité soutenue par le maire de l'île. Cette association avait pour objectif de créer un réseau destiné à diffuser de nouvelles idées sur l'environnement et à favoriser l'émergence de nouvelles pratiques au sein des habitants. Elisa explique que l'association est aujourd'hui un peu éteinte car l'objectif initial a été atteint : le réseau s'est étendu jusqu'à Tahiti et d'autres associations locales ont vu le jour et ont pris le relais. Néanmoins Victor reste la personne référente pour toute action de protection. Le maire de l'île étant un personnage très influent, ils sont a priori nombreux à ne pas vouloir s'engager directement dans la protection de l'environnement, de crainte d'entrer en désaccord avec lui. En effet, beaucoup d'habitants de l'île dépendent de ce dernier pour obtenir des Contrats d'Accès à l'Emploi (CAE). Ils passent donc par Victor qui, lui, a déjà rompu ses liens avec le maire.

La portée de ces associations ne s'arrête pas toujours à la frontière physique des îles, elle peut s'étendre au-delà. Une des structures qui a émergé à la suite de Te Aru Ora est l'association Rahui Rurutu qui soutient le projet, proposé par la fondation Pew⁴⁵, de création d'une grande aire marine protégée composée de l'ensemble des îles des Australes. Ce projet, qui n'est ni soutenu par le gouvernement de la Polynésie française, ni par le maire de Rurutu, a incité les habitants de l'île à se regrouper en association pour le défendre. Elisa explique que c'est une réussite car « *pour la première fois la population, ici, commence à réfléchir à ce que, eux, ils veulent. Qu'est-ce qu'on veut faire ? Est-ce qu'il y a plus de poissons ? est-ce qu'il y en a moins ? On commence à parler des choses...* ». Chaque île de l'archipel a formé son association de soutien au projet et toutes se sont regroupées pour constituer une seule association, Rahui Nui no Tuhapea, plus visible à l'échelle de la Polynésie française et permettant ainsi de mieux faire entendre la voix des insulaires.

À Ra'iatea, comme à Rurutu, populations locales et néo-arrivants peuvent ainsi se retrouver à militer ensemble et à fédérer leurs forces autour d'une cause partagée.

La vie associative prend donc des formes différentes selon les îles : plutôt structurée et animée principalement par les revenants à Rurutu, plus cloisonnée à Ra'iatea mais investie aussi bien par les primo-arrivants que les revenants. Dans tous les cas, l'implication associative des néo-arrivants est riche : elle leur permet de créer du lien social, de participer à l'économie associative, de contribuer à la dynamique événementielle de l'île ou de militer pour une cause, autant de facettes d'un vivre-ensemble auquel ils rêvent et aspirent, mais qui dans la réalité peine à prendre forme.

3. S'intégrer dans la société insulaire : une utopie ?

L'observation et l'analyse des sociabilités insulaires permettent d'esquisser un tableau de la vie sociale insulaire plus fragmentée que réellement intégratrice.

3.1. Un isolement recherché

Tout d'abord, notons que certains néo-arrivants ne cherchent pas forcément à s'intégrer dans l'île qui, au contraire, correspond pour eux à un espace de retrait. C'est le cas de retraités *popa'ā*, évoqués par la mairesse de Puohine qui nous explique que ce sont « *des retraités qui ne veulent pas qu'on trouble leur quiétude* ». Leur installation relève d'une triple

⁴⁵ La fondation Pew est une organisation à but non lucratif et non gouvernemental au service de l'intérêt public pour améliorer les politiques publiques, informer le public et stimuler la vie civique. Une de ses équipes a été sollicitée par le gouvernement de la Polynésie française pour mener une étude en vue de l'intégration de l'archipel des Australes au réseau international de réserves de biosphère de l'UNESCO, projet qui a par la suite été abandonné par le gouvernement polynésien.

marginalisation spatiale : dans une île « secondaire », Ra'iatea, dans l'espace rural de l'île, Puohine, et à la périphérie du village, dans une vallée. Dans sa thèse G. Tommasi, qui avait rencontré des personnes à la recherche d'isolement et de tranquillité dans l'espace rural limousin, analysait que « *ce retrait de la scène sociale se traduit par un investissement fort de l'espace privé : ces migrants vivent souvent dans des maisons isolées, à l'abri des regards* » (Tommasi, 2014, p. 267). C'est bien ce que relate la mairesse lorsqu'elle raconte qu'ils aménagent chez eux de très beaux jardins : « *moi je trouve qu'ils ont fait quelque chose de magnifique, que même le Polynésien, chez lui-même, il met pas encore en place* ». Elle leur avait d'ailleurs demandé d'ouvrir leurs portes aux habitants de son village afin qu'ils s'inspirent de leurs aménagements. Leur refus a été justifié par leur souci de tranquillité.

Les entretiens révèlent un second profil de néo-arrivants qui ne souhaitent pas développer de liens particuliers dans l'île : il s'agit des fonctionnaires du Territoire dont le réseau relationnel est restreint à la famille proche et, dans une moindre mesure, aux collègues de travail. À la différence des précédents, ils ne sont pas venus à Ra'iatea ou Rurutu chercher de la tranquillité, mais leur rôle au sein de l'administration les incite à s'isoler. Le témoignage de Nina, 30 ans, est de ce point de vue éloquent. Originaire de Huahine, elle a été au lycée à Ra'iatea, à l'université à Tahiti et a poursuivi ses études en master à Rennes. Après avoir été diplômée, elle a obtenu plusieurs postes dans l'administration à Tahiti, d'abord à Papeete puis à Taravao. En 2017 elle a été mutée à Ra'iatea où elle souhaitait revenir vivre depuis plusieurs années. Lorsque je l'interroge sur ses relations sociales, elle me répond que « *ce n'est que des nouvelles relations, à savoir que les nouvelles relations sont uniquement professionnelles, je n'ai pas d'attache amicale depuis mon arrivée, j'ai pas d'amis réels, mais c'est par volonté* » et précise, lorsque je lui demande pourquoi, « *parce que, au final, les gens ne me contactent que pour le travail [...] par intérêt, donc moi, pour éviter de me faire des amis par intérêt, je préfère ne pas en avoir* ». Sur les 14 personnes rencontrées travaillant dans les services du Territoire, elles sont 6 à avoir mentionné des difficultés à combiner vie personnelle et vie professionnelle dans une île où l'anonymat n'existe pas. De ce fait, elles préfèrent restreindre leurs sociabilités amicales pour ne pas s'attirer d'ennuis. Ainsi, Nina, qui souhaite acheter un terrain, entreprend ses recherches au sud de l'île, loin d'Uturoa. Même si cette décision est le fruit d'un projet de vie puisque son *tāne* est pêcheur, et qu'ils recherchent un grand terrain au bord de mer, elle témoigne malgré tout de l'envie de fuir certains types de relations et l'implication dans la vie locale.

3.2. Entre recherche de tranquillité et de sociabilités

Il existe un groupe de néo-arrivants intermédiaires, (re)venus dans les îles à la recherche de tranquillité mais qui restent quand même connectés à certains réseaux. Raiariinui, par exemple, est revenu à Ra'iatea où il s'est installé chez ses parents mais il trouve la vie plus fébrile qu'au moment où il est parti, c'est pourquoi il a préféré aller à Taha'a où il a un terrain familial sur lequel il peut loger.

« Les choses elles commencent à bouger ici [à Ra'iatea] donc, du coup, hop je vais sur Taha'a [...] c'est encore plus calme tu vois » (Raiariinui, 30 ans, Ra, N, R)

Néanmoins, il reste fortement attaché aux réseaux de Ra'iatea et réalise de nombreux allers-retours entre les deux îles, avec son bateau. Pour développer son activité d'agriculteur, il s'est investi dans des associations agricoles et doit donc participer aux réunions et aux actions qui se déroulent majoritairement à Ra'iatea. Toutes ses démarches administratives nécessitent un accès à internet qu'il n'a pas à Taha'a, et donc qu'il se rende régulièrement à Uturoa chez ses parents. Il se déplace également pour ses loisirs, car il n'a pas coupé les liens avec ses amis d'enfance avec qui il organise des soirées poker, principalement à Ra'iatea. À l'instar de Raiariinui, d'autres choisissent plutôt les marges de la marge, une vallée, le sud rural de Ra'iatea ou Rurutu, Taha'a, tout en restant connectés et impliqués dans la vie associative de l'île et dans les sociabilités urbaines de la ville principale.

Une partie des primo-arrivants font partie de ce groupe intermédiaire, entre la recherche d'une tranquillité et le maintien de sociabilités. Certains d'entre eux ont tout quitté dans leur lieu de vie précédent pour venir dans les îles, s'extraire des zones urbaines et du rythme de vie effréné qui y est associé (chapitre 5). Ils sont donc à la recherche d'une certaine tranquillité dans les îles, sans pour autant exprimer l'envie de se couper de toutes relations sociales. D'ailleurs, pour certains, retrouver des sociabilités était précisément l'une des raisons principales de leur décision de changer de vie. Pierre par exemple est venu rechercher *« le côté humain »*, des relations de proximité qu'il n'avait plus en France. Il fait partie de ces nouveaux habitants déçus qui n'ont pas noué les liens qu'ils s'imaginaient. Néanmoins, il se satisfait des petits gestes attentifs et bienveillants que sa femme et lui reçoivent au quotidien, et qui leur rappellent chaque jour les raisons pour lesquelles ils sont partis de France :

« Elle [sa femme] a massé une mamie tahitienne. Elle lui a fait un super bouquet à la fin, avec un beau pot de fleurs qu'elle avait peint [...] c'est un petit geste qu'on avait perdu en métropole et qu'on a gagné ici, qu'on a trouvé et qu'on a envie de continuer à garder »
(Pierre, 45 ans, Ra, E, P)

Léa quant à elle, venue pour s'extraire de la vie urbaine, n'était pas spécialement à la recherche de sociabilités, même si elle n'avait pas du tout l'intention de s'isoler. Elle a intégré un groupe de primo-arrivants et de *popa'a* principalement, que son travail en tant que monitrice d'équitation lui a fait rencontrer. Elle se satisfait pleinement de ces nouvelles sociabilités, elle prend plaisir à organiser des dîners chez elle et répond présent aux soirées proposées par ses amis.

3.3. Des réseaux d'entre-soi

« Les milieux sont très scindés. T'as les milieux des navigants, et même dans le milieu des navigants t'as ceux qui sont à la marina ici et ceux qui sont à Apooiti, c'est pas le même monde, on se mélange pas, c'est rare qu'il y ait des connexions [...] Après t'as les profs, c'est un monde très particulier : journée d'intégration, journée de départ, etc. [...] le milieu médical c'est encore un autre groupe, oui parce que ça c'est des gens qui ont fait des très grandes études » (Simon, plaisancier, 45 ans, Ra, E, P)

Ce témoignage révèle un tissu social insulaire très fragmenté, que ce soit à Ra'iatea ou à Rurutu, avec en particulier l'existence de trois groupes relativement coupés de la population locale insulaire : les plaisanciers (seulement présents à Ra'iatea), les enseignants des collèges et lycées détachés de la France pour deux ou quatre ans, et les membres du corps médical.

Les plaisanciers, arrivés dans l'une des deux marina d'Uturoa, constituent un groupe à part, qu'ils soient installés sur leur bateau ou logeant sur l'île dans une maison qu'ils gardent, louent ou ont achetée. Nous en avons rencontrés treize, arrivés en couple ou, pour quatre d'entre eux, en famille avec leurs enfants. Ils n'ont pas toujours un capital économique élevé. La plupart d'entre eux ont en effet tout vendu en France pour acheter leur voilier et partir en mer. Par ailleurs, le long voyage de Panama jusqu'aux Marquises et leurs escales dans les différents archipels avant d'arriver à Ra'iatea les obligent, en partie, à s'arrêter pour remplir une caisse de bord vide (chapitre 5). En revanche, ils possèdent un capital social et culturel relativement fort. Nombre d'entre eux ont fait des études et les savoirs et compétences qu'ils ont acquis tout au long de leur vie leur permettent de s'adapter rapidement dans les lieux où ils font escale. La plupart de ceux que nous avons rencontré (9) ont créé leur société en arrivant sur l'île (voile, menuiserie, skipper, vente, restauration, etc.) et s'en sortent relativement bien. Les autres plaisanciers sont retraités, infirmiers, salarié et maître de conférences en disponibilité.

La solidarité du groupe se manifeste dès l'arrivée dans la marina où une aide est apportée aux nouveaux plaisanciers :

« Quand on arrive en bateau on connaît très très vite des gens, en fait il y en a même qu'on avait déjà rencontrés avant. Pas beaucoup, mais les gens en bateau sont en général quand même très sociables, il y a toujours des discussions, il y a énormément d'échanges d'informations [...] chacun se met à la place de celui qui arrive et lui donne des bons trucs. Comme c'est des gens qui sont en bateau, eux-mêmes ils ont eu à se débrouiller, que ce soit au niveau des transports, des trajets, ... et donc il y a une solidarité entre les gens de bateaux qui est assez importante, des gens qui s'entraident beaucoup » (Annabelle, plaisancière, 40 ans, Ra, E, P)

Pour ces primo-arrivants, la marina devient alors un microcosme, à la fois lieu de vie, de loisirs et parfois même de travail pour ceux qui ont un emploi dans le monde du nautisme. Ils cultivent ainsi un entre-soi très marqué, multipliant les apéros, barbecues, baignade avec les enfants en fin de journée, ou organisant des sorties communes durant le week-end. Tous admettent que l'essentiel de leur réseau social, professionnel ou amical, ne va pas au-delà du milieu nautique et intègre finalement peu d'individus en-dehors de leur cercle, que ce soit des *popa'ā* ou des Polynésiens qui ont d'ailleurs souvent un discours assez négatif sur ces « Français qui vivent entre eux ».

Même s'ils se disent très ouverts et sociables, leur capital social et culturel et leur mode de vie dressent malgré tout, des barrières imaginaires qui n'incitent pas les « non plaisanciers », à se mêler à eux.

Les enseignants des collèges et lycées détachés de la France pour deux ou quatre ans représentent le second groupe à l'écart. Nous en avons rencontré quatre, arrivant de France et de la Réunion. Ils ne sont pas bien acceptés par les habitants des îles, qu'ils soient locaux ou néo-arrivants, Polynésiens ou *popa'ā*. À ce sujet, un agriculteur nous expliquait :

« Il y a quand même une petite barrière. Tout de suite on nous demande si on est prof, c'est un critère. Et voilà, déjà si tu dis que t'es pas prof, déjà, ça enlève un truc » (Marius, agriculteur, 40 ans, Ra, E, P)

Rappelons que l'endroit où le modèle de valeurs dominantes s'expose le plus est l'école. Dans sa thèse, P. Bourdieu avait montré que les groupes dominants exerçaient une violence pédagogique symbolique (Bourdieu, 1966 ; 1994). Ici, la domination ressentie est double. Elle se manifeste par d'importants écarts économiques entre les métropolitains d'État et les résidents de la Polynésie française. Les fonctionnaires français sur le territoire jouissent en effet d'un statut d'élite grâce aux primes d'installation et aux indexations de salaires⁴⁶. Par ailleurs, leur qualification obtenue par l'obtention du CAPES ou de l'Agrégation participe aussi à une élévation de leur statut social et renforce leur domination. L. Schuft qui a étudié les profils des fonctionnaires français sur le territoire explique que « *cette domination socio-économique renvoie une image de profiteurs, présents principalement en raison d'intérêts égoïstes et économiques* » (2007, p.5), et B. Saura réaffirme que les *popa'ā* sont perçus comme individualistes et manquant de générosité (2005). Dans les entretiens, les critiques envers les enseignants sont très fortes, parfois même virulentes, à l'image du discours de ce plaisancier :

« Ils ont vachement de facilités et ils passent leur temps à se plaindre. Il y a toujours un truc de travers. Et quand ils partent, tu regardes les petites annonces, j'ai vu quelqu'un il vendait jusqu'à son balai à chiotte, j'ai halluciné quoi ... donc forcément il y a tellement

⁴⁶ Les fonctionnaires du Territoire bénéficient, eux aussi, de certains privilèges et ne sont pas toujours bien perçus par les résidents. Nous en parlons par la suite.

un grand décalage entre le reste de la population et les profs ... » (Simon, plaisancier, 45 ans, Ra, E, P)

Si elle ne se manifeste pas de la même manière que chez les plaisanciers qui n'ont pas toujours un capital économique important, leur domination sociale, culturelle et économique participe à façonner des barrières avec le reste de la population. Cette logique tend d'ailleurs à se conforter à chaque nouvelle arrivée : à Rurutu, les enseignants, arrivés l'année d'avant, accueillent ceux qui arrivent l'année suivante en organisant un repas sur une plage au sud de l'île. À Ra'iatea, une amicale réunissant les établissements de Ra'iatea et Taha'a, organise un « pot des arrivants », un « motu des arrivants » et un « motu des partants », c'est-à-dire une journée au motu pour accueillir les nouveaux enseignants ou accompagner les anciens sur le départ, et propose quelques sorties tout au long de l'année. Selon L. Schuft, la présence et l'arrivée continuelle de nouveaux arrivants temporaires nourrit la vie sociale des migrants métropolitains sur place, maintenant une structure sociale divisée, reconstruisant continuellement des frontières ethniques et empêchant finalement toute forme d'intégration sociale (Schuft, 2007).

Par ailleurs, si les fonctionnaires du Territoire jouissent aussi d'avantages comme les fonctionnaires d'État et ne sont pas toujours bien perçus par le reste des résidents, ils ont à leur crédit le caractère permanent, envisagé parfois comme définitif, de leur installation sur l'île. La durée d'émblée limitée du passage des Métropolitains, pour deux ou quatre ans, marginalise immédiatement ces derniers aux yeux des résidents, qu'ils soient locaux ou néo-arrivants, revenants ou primo-arrivants, Polynésiens ou *popa'ā*. La création d'un entre-soi d'une part, et leur mise à l'écart par les habitants de l'île d'autre part, empêche dès lors toute forme d'intégration pour ces primo-arrivants.

L'étude des réseaux insulaires mobilisés par les néo-arrivants, avant et après leur arrivée, nous amène à proposer la typologie suivante : le plus déterminant est le réseau familial, puis viennent ensuite, par ordre d'importance, le réseau amical et le réseau professionnel qui participent largement à la formation du mode d'habiter de ces nouvelles populations. Les sociabilités qu'ils déploient montre également l'importance de la vie associative à laquelle ils contribuent souvent activement.

Fruit des observations de terrains et des propos recueillis dans les entretiens, ces classifications et hiérarchies, présentent néanmoins le risque de proposer une image un peu figée de la vie sociale des îles, qui masque l'hétérogénéité interne des groupes sociaux, la porosité des frontières qui les divisent et la fluidité de leurs échanges. En effet, les trajectoires individuelles évoluent constamment, et il n'est pas impossible qu'un néo-arrivant peu impliqué dans la vie associative au moment de notre entretien le soit davantage dans les prochaines années. Par ailleurs, certains nouveaux habitants nous ont expliqué s'être investis dans une ou plusieurs associations avant de s'en retirer, soit parce qu'ils se sentaient trop âgés, soit parce qu'ils n'avaient plus assez de temps, suite à l'arrivée d'un enfant par exemple. Les dynamiques socio-culturelles des territoires peuvent aussi influencer les modalités d'insertion des nouveaux arrivants. L'île de Ra'iatea accueille par exemple chaque année plusieurs évènements internationaux dont l'Hawaiki nui et la Tahiti Pearl Regatta dans lesquels les néo-arrivants peuvent s'impliquer. De même le Festival du Film Océanien (FIFO) organise depuis quelques années une tournée dans plusieurs îles, dont Ra'iatea, au terme de la semaine de projection à Tahiti. Les néo-arrivants, dont beaucoup ont mentionné le manque de lieux culturels dans ces îles et principalement le cinéma, sont du coup très investis dans ce type d'évènements. Une des primo-arrivante que nous avons rencontrée a d'ailleurs repris l'association de cinéma de l'île, et organise l'accueil du FIFO et quelques projections tout au long de l'année.

Le vivre-ensemble dans les îles soulève enfin un enjeu de légitimité : qui est légitime pour participer à l'animation de la vie locale, initier une nouvelle activité, créer une association de lutte pour la protection de l'environnement ? La légitimité peut reposer sur le fait d' « être d'ici », comme c'est le cas pour la mairesse de Puohine qui développe son projet autour de l'environnement dans son village ou de Victor qui a initié l'association de protection environnementale à Rurutu. Mais dans tous les cas, qu'ils soient d'ici ou pas, les néo-arrivants font valoir de manière plus ou moins implicite une expérience et un regard forgés ailleurs, nourrissant un capital social vecteur de rapports de domination. Les sociabilités qu'ils produisent construisent de nouvelles territorialités qui participent d'un mode d'habiter spécifique. Mais vivre dans une île, c'est aussi y travailler, y développer des activités économiques, c'est entreprendre, comme nous allons le voir à présent.

Chapitre VII. Entreprendre dans les îles

Habiter c'est ensuite travailler. Ce second prisme de l'habiter permet d'analyser le rôle des néo-arrivants dans la dynamique économique des îles et inversement, celui des territoires insulaires dans leurs projets professionnels.

Pour présenter les néo-arrivants que j'ai rencontrés à Ra'iatea et Rurutu, j'avais, dans le chapitre 4, détaillé leurs activités professionnelles en reprenant les catégories de l'ISPF-INSEE (figure 77). Cependant, il apparaît que celles-ci ne sont pas toujours adaptées pour analyser certains territoires et, dans le cas des îles de la Polynésie française, elles ne permettent pas de rendre compte des dynamiques insulaires pour plusieurs raisons.

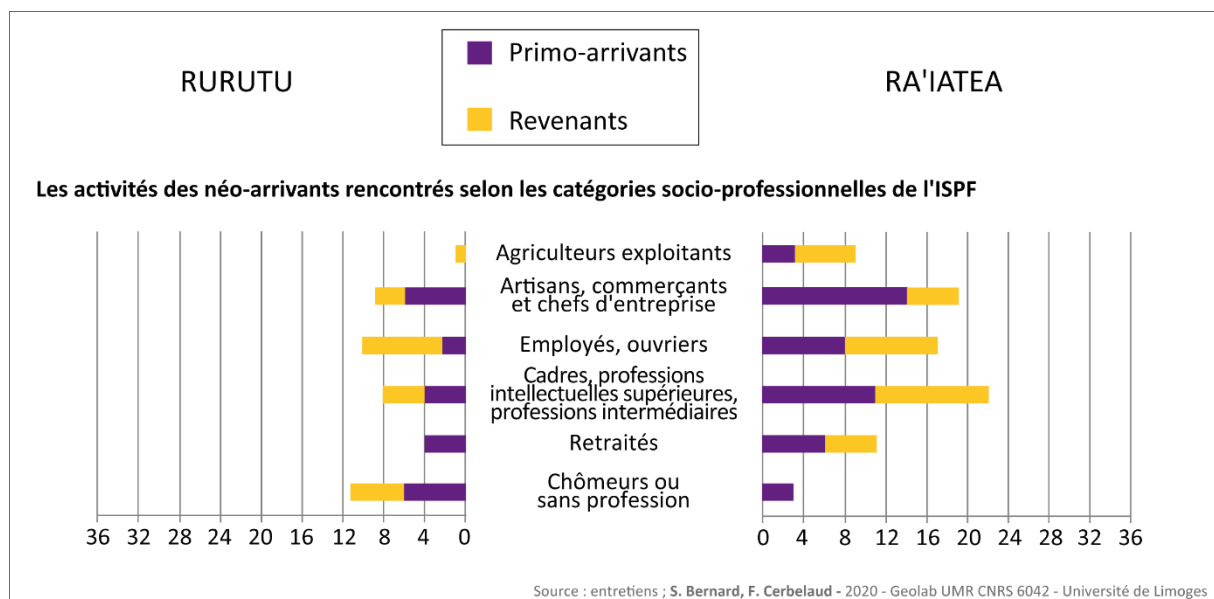


Figure 77. Catégories socio-professionnelles des néo-arrivants rencontrés à Rurutu et Ra'iatea

Source : entretiens

Tout d'abord, on peut s'interroger sur la pertinence de la catégorie « chômeur ou sans profession ». Celle-ci est difficilement transposable dans le contexte sociétal et culturel de ces îles dans la mesure où tous les habitants sont, à des degrés divers, impliqués dans une activité, même si celle-ci n'est pas salariée ou rémunératrice. Ils entretiennent la maison et les terrains familiaux, ils s'occupent de parents ou grands-parents, vont à la pêche, cultivent leur *fa'a'apu*, etc. autant d'activités qui rythment leur quotidien et participent à la dynamique de la vie insulaire. Par ailleurs, si les produits vivriers de la mer et de la terre sont consommés au sein de la famille, les surplus peuvent être vendus et représentent donc un apport financier pour la maison. Quelles que soient leurs catégories socio-professionnelles (retraités, cadres, employés, sans profession, etc.), les néo-arrivants peuvent donc participer au développement

économique de leur île selon diverses modalités ou différents degrés ou formes d'investissement que ne reflète pas la catégorisation de l'INSEE.

Parmi eux, certains s'engagent dans une démarche entrepreneuriale (ouverture d'une « patente ») afin de créer une activité économique, que ce soit à titre principal ou secondaire - en complément d'une autre -, ce qui peut leur permettre de percevoir un revenu supplémentaire et/ou de soutenir l'activité principale développée par un conjoint ou une conjointe, des amis ou de la famille.

- **Pourquoi s'intéresser aux entrepreneurs ?**

Choisir de resserrer la focale sur la dynamique entrepreneuriale des néo-arrivants permet ainsi de dépasser les limites et la faible opérationnalité de la « catégorisation CSP » de l'INSEE, tout en constituant un prisme finalement assez large pour mesurer les dynamiques économiques induites par l'installation de ces nouvelles populations. Car non seulement les projets entrepreneuriaux traversent tous les secteurs d'activités nous le verrons (services, commerces, artisanat, activités agricoles, etc.), mais ils répondent par ailleurs aux besoins croissants en lien avec le développement de l'économie présentielle et résidentielle (Davezies, 2009), alimentée entre autres par l'installation de nouveaux arrivants.

Par ailleurs, utiliser ce prisme d'observation permet d'étudier les îles selon une double approche, à la fois individuelle et territoriale. Si les néo-arrivants s'installent sur les îles pour profiter d'un cadre de vie alternatif au mode de vie urbain – proximité à la nature, distance avec la société de consommation (chapitre 5), intégration à une communauté ou recherche de tranquillité (chapitre 6) –, ils se heurtent à la difficulté d'y trouver un emploi stable leur permettant d'y rester. En effet, pendant plus de trente ans, les emplois liés à l'économie productive et de service des îles ont été délaissés au profit des emplois salariés liés à l'économie de « l'atome » (qui a occupé de manière directe et indirecte plus de 60 % de la population active entre 1962 et 1995). Aujourd'hui, 25 ans après la fermeture du Centre d'Expérimentation du Pacifique et dans un contexte de crise sévère après 2008, le nombre d'emplois publics ou privés a fortement diminué (chapitre 3). Face à cette pénurie d'emplois salariés stables, la création d'activité apparaît alors comme une solution : elle est une issue pour les néo-arrivants qui souhaitent vivre dans les îles, et en même temps un levier de développement pour ces territoires insulaires dont l'économie s'essouffle depuis plusieurs années.

Ce prisme du néo-entrepreneuriat pour saisir les dynamiques récentes de certains territoires a déjà été mobilisé de manière particulièrement heuristique dans d'autres contextes, notamment dans le cadre des îles du Ponant où un programme de recherche intitulé ID-Îles – « Initiatives et Développement sur les îles du Ponant » – a été initié et coordonné par Louis Brigand.

- **Dans la continuité du projet ID-Îles**

Un des objectifs de ce projet, qui s'inscrit dans une démarche menée par l'Association des Îles du Ponant et le laboratoire Géomer (Université de Bretagne Occidentale), était d'engager une réflexion scientifique pluridisciplinaire sur la dynamique actuelle de l'entrepreneuriat dans les îles en le replaçant dans un nouveau contexte démographique, social et économique. Les principaux résultats du projet sont présentés dans un rapport (Brigand et al, 2014) et dans un article (Brigand et al, 2019) qui souligne plusieurs éléments-clés. Tout d'abord, il ressort que la motivation à créer une activité est propre à des néo-entrepreneurs aux profils très variés (originaires de l'île, néo-îliens, résidents secondaires). Celle-ci est avant tout liée à leur envie de vivre sur l'île de leur choix et de profiter de la qualité de vie qu'elle offre. Les projets professionnels découlent donc d'une volonté des entrepreneurs de créer leur propre emploi dont la plupart, dans le cas des îles du Ponant, ont un lien direct avec le secteur du tourisme (hébergement, restauration, etc.). Parmi les entrepreneurs, très peu ont reçu des aides financières, la plupart s'appuyant sur des apports personnels. Le soutien principal provient le plus souvent d'aides non économiques issues des familles, des communes ou de la communauté îlienne (accès facilité à un terrain, pour dans la gestion administrative, etc.). Enfin, la perception qu'ont les nouveaux entrepreneurs de leur activité économique est jugée plutôt positive, d'autant qu'elle les autorise à bénéficier d'une qualité de vie qu'ils jugent incomparable avec celle du continent. Ils apprécient la redécouverte de certaines valeurs comme la proximité sociale et la solidarité. S'ils gagnent moins d'argent que sur le continent, ils parviennent à trouver un équilibre en adoptant des pratiques de consommation plus sobres. Dans ces projets, la rentabilité économique vient au second plan.

Le prisme du néo-entrepreneuriat a ainsi permis d'engager des discussions entre chercheurs, élus et citoyens, mais surtout de mesurer l'ampleur des initiatives économiques et de la présence d'entrepreneurs qui sont les témoins des nombreux changements à l'œuvre dans les îles.

Dans la continuité de ce projet, le programme ENVI d'îles consacre une thématique à l'analyse de l'entrepreneuriat dont ce chapitre esquisse quelques résultats selon deux prismes d'analyse, individuel et territorial. Il s'organise en trois parties : une première partie présente le profil des entrepreneurs et leurs projets. La seconde s'intéresse à la place des initiatives professionnelles dans les trajectoires de vie des néo-arrivants. Il s'agit ici de saisir le rapport des entrepreneurs à leur activité et la manière dont ils l'articulent à leur projet de vivre sur l'île. La dernière partie propose d'analyser les liens entre les activités entrepreneuriales et le territoire en prenant comme exemple le cas des agriculteurs.

1. Les entrepreneurs et leurs projets

Avant d'interroger les liens entre le projet de vie et projet professionnel d'une part et territoire et projet professionnel d'autre part, cette première partie présente les entrepreneurs que nous avons rencontré, leurs profils et leurs projets.

1.1. Des profils d'entrepreneurs variés et des projets divers

Parmi les néo-arrivants rencontrés à Ra'iatea et Rurutu, les entrepreneurs recouvrent des profils assez variés (figure 78). Tout d'abord, la moitié d'entre eux (24/51) a moins de 40 ans au moment de l'entretien. Entreprendre est un choix qui se fait dans une tranche d'âge permettant d'envisager un développement de l'activité sur plusieurs années. Pour les plus âgés, autour de la soixantaine (4/51), l'entrepreneuriat s'apparente à un choix de vie de fin de carrière où les néo-arrivants envisagent une retraite active sur l'île en créant une nouvelle activité.

Pendant longtemps il semblait admis que les personnes originaires des îles s'intégraient plus facilement que les étrangers dans le tissu économique des territoires concernés. Les membres de l'équipe de recherche ID-Îles se sont posés la question concernant les néo-entrepreneurs des îles du Ponant et ont montré que cette idée était aujourd'hui en partie dépassée. C'est le cas aussi sur les territoires que nous avons étudiés où le rapport des entrepreneurs à l'île est varié. Ils sont tout aussi bien originaire des îles qu'étrangers (32/51) même s'ils peuvent avoir des relations de longue date avec le territoire, soit par alliance, soit par affection.

La palette d'activités qu'ils développent sur les îles est large : pension de famille touristique, maraîchers, couturières, pâtisseries, boulanger, apiculteurs, métiers du bâtiment, mécanicien, activités en lien avec la voile, créatrice de bijoux, loueur de vélo électrique, guide touristique, artiste, métier de la restauration, etc.

La reprise (17/51) ou la création (35/51) d'activité sont deux options qui s'offrent aux néo-arrivants lorsqu'ils s'installent sur les îles. La première concerne surtout les activités du secteur touristique (pension de famille et hôtel), du secteur de l'alimentation (snack et roulotte) et du secteur médical (cabinet médical). La seconde touche davantage les secteurs du bâtiment, de l'artisanat et de la culture.

L'expérience des entrepreneurs est variée. Ils peuvent s'être lancés dans l'entrepreneuriat de manière fortuite, sans avoir d'expérience, ni de formation, ou à l'inverse, s'être formés avant de démarrer une activité. Concernant ces derniers, la formation peut correspondre à celle qu'ils ont reçue lors de leurs études – c'est le cas des individus du secteur médical – ou bien elle peut être postérieure, en vue de la création de l'activité, souvent dans une logique de reconversion professionnelle. C'est le cas de plusieurs agriculteurs qui sont parfois obligés de suivre quelques formations pour obtenir la carte qui leur permet d'être reconnus en tant que

professionnel du secteur. Puis il y a ceux qui se lancent dans une activité avec leur propre expérience professionnelle comme les entrepreneurs du secteur de la restauration qui créent leur roulotte ou leur snack après avoir travaillé plusieurs années en tant que salariés dans des restaurants ou des hôtels.

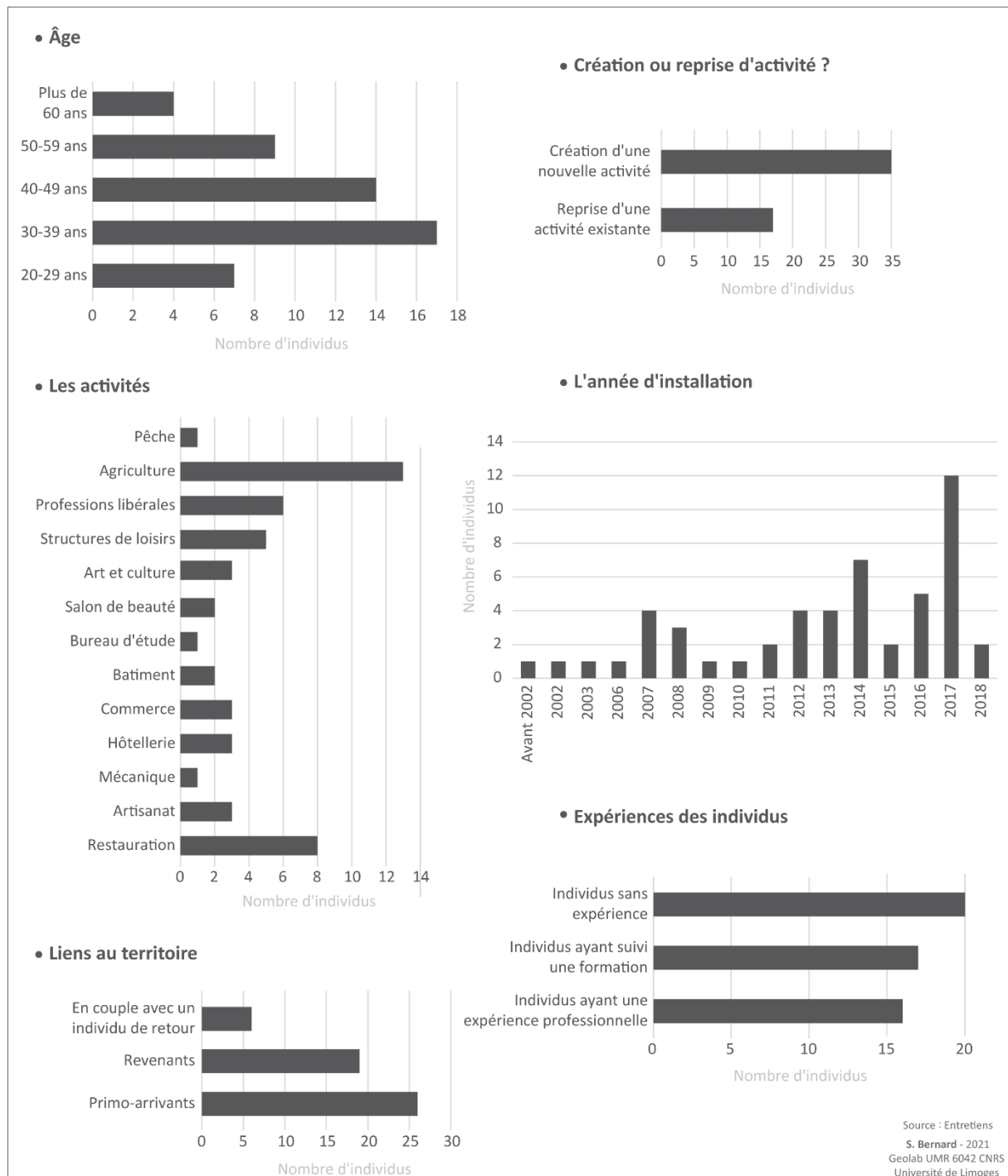


Figure 78. Les profils des entrepreneurs rencontrés à Ra'iatea et Rurutu

Source : entretiens

1.2. Des projets soutenus par des aides

Parmi les entrepreneurs que nous avons rencontrés, plusieurs d'entre eux (23) ont bénéficié d'aides au moment de la création de leur entreprise. Celles-ci peuvent être des aides financières, comme celles allouées par le Territoire, ou bien des soutiens proposés par la famille ou les amis (tableau 9).

Les aides financières ont permis à neuf entrepreneurs de construire leur projet. Sous forme de prêts ou de subventions, elles émanent de différentes structures. Concernant les subventions, l'aide ICRA (Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité) proposée par le SEFI (Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles) ainsi que les financements accordés par le programme INTEGRE ont permis la création de plusieurs projets agricoles et de restauration. Les prêts accordés par l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) ont permis à cinq entrepreneurs de se lancer dans différentes activités : agriculture, loisirs et restauration.

Le soutien de la famille et des amis constitue le deuxième type d'aides dont les entrepreneurs bénéficient. Celui-ci peut émaner des différents réseaux qu'ils se sont construits ou dans lesquels ils se sont intégrés depuis leur installation sur l'île (chapitre 6). La famille joue un rôle essentiel, notamment pour l'accès à un terrain familial sur lequel développer l'activité. À Rurutu, Emma a construit son laboratoire et sa boutique de pâtisseries au cœur de Moerai, sur un terrain appartenant à ses parents, et à Ra'iatea, Tini a rénové les ombrières de vanille de ses grands-parents situées à Uturoa. Le réseau amical a également son importance. Chez les agriculteurs par exemple, plusieurs néo-arrivants cultivent sur une parcelle prêtée par un ami. À Ra'iatea, c'est le cas de Temoana qui loue un terrain communal et profite d'un morceau de terre que lui prête un ami pour compléter sa production.

Enfin, le réseau politique peut également être mobilisé par les entrepreneurs pour faciliter l'installation ou le développement d'une entreprise. C'est le cas de Rehane à Ra'iatea : originaire d'Avera, elle est revenue sur son île après avoir terminé ses études de médecine avec l'objectif d'ouvrir son cabinet dentaire dans le village de son enfance. Elle a fait appel au maire de sa commune, qui la soutenait dans son projet, pour faciliter, voire accélérer ses démarches administratives. D'une autre manière, le maire de Rurutu a facilité le développement du snack d'Annie en lui accordant un Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)⁴⁷.

Notons que les entrepreneurs rencontrés (re)viennent s'installer dans les îles en ayant acquis un certain nombre de capitaux (économique, social et/ou culturel) que la plupart d'entre eux ont mobilisés pour construire et développer leur projet. Leur capital économique est, par exemple, investi au départ, pour l'achat de matériel, voire d'un terrain sur lequel implanter

⁴⁷ Si ces contrats sont très critiqués par les habitants du territoire, puisqu'ils sont souvent à l'origine de clientélisme, ils peuvent aussi permettre à une entreprise, qui n'a pas encore suffisamment de ressources financières pour embaucher, de se développer et de former du personnel en vue d'un recrutement ultérieur.

l'activité. Ces acteurs ne demandent pas d'aides spécifiques et cette décision se justifie par la longueur des procédures administratives :

« Il y a plein d'autorisations, c'est long, c'est un an de paperasse administrative [...] si tu demandes les aides c'est un an de plus donc tu ne peux pas bouger, non c'est pas valable » (Laurent, 38 ans, Ra, E, R)

Pour les entrepreneurs ayant installé leur activité sur un terrain familial, l'achat ou le partage de la terre a été réalisé auparavant par les parents ou les grands-parents. Les entrepreneurs revenants que nous avons rencontrés n'ont donc pas été confrontés à l'indivision ni à la pression familiale.

Types d'aides	Description des aides	Nombre de personnes rencontrées ayant bénéficié des aides
Aides financières	INTEGRE Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement. Projet dont l'objectif est de promouvoir la gestion des zones côtières (GIZC) et renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable.	1
	ICRA Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité Aide du territoire proposée par le SEFI dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle d'un demandeur d'emploi en soutenant son projet de création ou de reprise d'entreprise par l'accompagnement d'un tuteur et le versement d'aides financières.	3
	ADIE Association pour le Droit à l'Initiative Economique Association dont l'objectif est de financer tout type d'activité professionnelle et d'apporter un suivi personnalisé et gratuit pour chaque projet	5
Le soutien des réseaux	Le réseau familial Les néo-arrivants ayant bénéficié de l'aide familiale dans leur projet professionnel. Exemple : les personnes ayant accès à un terrain ou une maison familiale leur permettant de développer leur activité	8
	Le réseau amical Les nouveaux arrivants ayant bénéficié de l'aide d'amis dans leur projet professionnel. Exemple : les personnes ayant accès à un terrain ou une maison prêtés par des amis pour développer leur activité	3
	Le réseau politique Les entrepreneurs ayant bénéficié de l'aide d'un acteur politique (membre de la mairie ou du gouvernement) dans leur projet professionnel. Exemple : les personnes ayant sollicité la mairie de leur commune pour accélérer et faciliter les procédures administratives.	3

Tableau 9. Les aides utilisées par les entrepreneurs pour leurs projets professionnels

Source : entretiens

1.3. Des initiatives surtout individuelles

Dans le contexte de la Polynésie française où la logique collective est très marquée et prime sur les logiques individuelles et privées (Ghasarian et al, 2004), on peut s’interroger sur le nombre de personnes impliquées dans les projets des néo-arrivants. De prime abord, la plupart des entrepreneurs rencontrés (44/51) s’intègrent dans des logiques individuelles dont le principal objectif est de dégager un revenu (tableau 10).

	Nombre de projets individuels	Nombre de projets collectifs
Individus originaires des îles	13	4
Individus étrangers aux îles	28	0
Individus en couple avec une personne originaire des îles	3	3

Tableau 10. Nombre de projets individuels et collectifs selon le lien des entrepreneurs à l’île

Source : entretiens

Les projets collectifs sont peu nombreux et impliquent, généralement, la famille proche, un couple avec leurs enfants, leurs beaux-enfants et parfois des amis. Plusieurs initiatives collectives ont été décrites dans les chapitres précédents, comme celle de Véronique et Viriamou (chapitre 5 - § 2.1.2) ou d’Elisa et Victor, à Rurutu (chapitre 5 – § 4). À l’image de leur histoire, et de celle de Fred, décrite ci-dessous, ces initiatives sont construites et développées à plusieurs, autour d’un projet principal (projet touristique, projet agricole, etc.) qui peut être complété, au fil des années, par d’autres activités (artisanat, agriculture, chambre d’hôte, etc.).

L’engagement des acteurs dans les projets se fait selon différents degrés. Dans les histoires évoquées, chaque partie prenante – amis ou membres de la famille – est investie à temps plein dans les projets, mais ce n’est pas toujours le cas dans la réalité. Les néo-arrivants travaillant au sein d’autres structures peuvent aussi participer au développement d’une activité initiée par un membre de leur famille, le soir et pendant leurs weekends. Pascale (45 ans) travaille à la Chambre de Commerce, d’Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) et s’investit pleinement dans l’entreprise de location de vélo que développe son conjoint depuis leur retour à Ra’iatea (leur histoire est décrite dans les pages qui suivent). Comme l’ont déjà montré d’autres auteurs (Ghasarian et al, 2004), ces projets participent d’une polyactivité où l’espace-temps de la famille se partage entre diverses activités : touristiques, artisanat, agriculture, pêche et parfois des emplois dans l’administration.

Projet collectif agricole et touristique initié par Fred

Originaire de Ra'iatea, Fred a quitté son île à l'âge de 15 ans pour suivre sa mère, malade, qui devait se faire hospitaliser à Paris. Deux ans plus tard, à la mort de celle-ci, il a circulé durant plusieurs années entre la France, où vivait sa grand-mère, Ra'iatea, où il voulait vivre et la Nouvelle-Calédonie, où habitait l'un de ses frères. En 2012, il a pris la décision de revenir définitivement à Ra'iatea et s'est installé dans la maison de son enfance. C'est à ce moment qu'il commence à cultiver quelques plantes sur son terrain.

Un de ses meilleurs amis, Hugo, également originaire de Ra'iatea, est parti poursuivre ses études à Tahiti. Après avoir obtenu une licence de chimie il décide de rentrer chez lui et intègre l'entreprise de restauration familiale. Pendant quelques années il travaille pour son père en préparant des plats qu'il livre dans différents points de vente. Le rythme trop intense de son travail le décide à quitter l'entreprise pour s'associer avec Fred.

Ensemble, ils se mettent à cultiver des fruits et légumes biologiques et des plantes anciennes. Ils se renseignent sur différentes techniques de culture et de transformation des produits et commencent à proposer des paniers de fruits et légumes à vendre. Pour compléter leurs revenus ils ont transformé la maison en petite pension de famille, Hugo se charge de faire à manger avec les produits du jardin et Fred accueille les touristes.

Puis, Raphaëlle, la conjointe de Fred, les a rejoints. Elle est à l'initiative d'un marché de producteurs itinérants qui lui permet de diversifier les points de vente en y écoulant leurs produits.



Photographie 4. Produits transformés par Fred et Hugo

Source : Le Panier Sauvage de Raiatea 'Ete 'Oviri

Projet collectif de Fred, 30 ans, natif, revenant – Entretien réalisé en avril 2018

Néanmoins, si ces initiatives collectives sont peu nombreuses, certaines émergent à la suite d'une coopération entre plusieurs initiatives individuelles développées par des néo-arrivants. L'apparition progressive d'un secteur d'activité autour de la voile à Ra'iatea illustre parfaitement cette synergie d'initiatives individuelles (photographie 5). Celle-ci repose sur deux types d'activités : des services destinés aux plaisanciers qui font escale sur l'île, et des activités nautiques de loisirs, ou touristiques. Dans la première catégorie, ce sont des plaisanciers eux-mêmes, installés depuis quelques années, qui se tournent vers l'entrepreneuriat, ou créent une patente selon les compétences et les expériences qu'ils ont acquises. Arrivé en bateau avec sa famille en 2013, Nathan, 50 ans, a développé un service de laverie principalement destiné aux plaisanciers en escale ou aux bateaux touristiques. Aujourd'hui, il diversifie ses activités en faisant appel aux entreprises de différents néo-arrivants dont celle de Paul (48 ans), un plaisancier en escale sur l'île qui fabrique et restaure des pièces de bateau et de Betty (50 ans) qui confectionne et répare les voiles de bateau.

À côté de ces services il y a des projets de loisirs ou touristiques qui proposent des activités nautiques. Gaël, 43 ans, arrivé en 2009, a ouvert la première école de planche à voile de l'île sur la marina d'Uturoa. En 2011, il a racheté l'entreprise Lagon Aventure, qui organise des sorties en Kayak sur la rivière de la Faaroa. Aujourd'hui, il développe la structure et diversifie sa palette d'activités en s'associant à d'autres néo-arrivants comme Annabelle, 40 ans, plaisancière installée sur l'île depuis 2011, qui a ouvert une école de voile habitable.



Photographie 5. Une synergie d'initiatives autour de la voile

A. La marina du Centre-ville d'Uturoa où se situe l'activité de planche à voile initiée par Gaël ; B. La marina d'Apooeiti où se situe le Ra'iatea Yatch Club repris Nathan

(Clichés : B. Lièvre, 2018)

2. Un projet professionnel très articulé au projet de vie

Le projet entrepreneurial s'articule diversement aux trajectoires professionnelle et personnelle des néo-arrivants. D'une part, il s'emboîte dans un projet professionnel plus large, qui peut avoir débuté quelques années auparavant et donné lieu à plusieurs activités qui se sont succédé dans le temps. D'autre part, il s'imbrique dans un projet de vie global, sur l'île choisie, où s'entremêlent des choix individuels et familiaux et des volontés personnelles et professionnelles. Il convient donc d'interroger la place de l'activité développée par les entrepreneurs au sein de leur projet professionnel puis, plus largement, de leur projet de vie.

2.1. L'entrepreneuriat dans le projet professionnel des néo-arrivants: entre rupture et continuité

L'analyse des projets entrepreneuriaux permet d'établir un lien entre l'activité développée par les néo-arrivants sur les îles et leur parcours professionnel antérieur en dégagant deux types d'entrepreneurs : les créateurs en rupture avec leur parcours professionnel (20) et ceux qui développent une activité dans la continuité de leur parcours (19).

2.1.1. Une trajectoire professionnelle en rupture avec les précédentes

« J'étais directeur comptable dans les écoles d'art. Rien à voir ! » (Hugo, 50 ans, Ra, E, P)

Cet homme d'une cinquantaine d'année est aujourd'hui roulottier à Ra'iatea ; il cuisine des plats à emporter qu'il vend dans le centre-ville d'Uturoa. Comme lui, les entrepreneurs peuvent avoir changé de profession lorsqu'ils se sont installés sur une île. Leurs discours témoignent d'une rupture professionnelle, passant de la recherche universitaire à la gestion d'une pension de famille ou encore de cadre commercial à la direction d'un magasin alimentaire. Mais cette rupture n'est pas aussi radicale pour tous les entrepreneurs rencontrés. Au cours de leur vie, ils ont pu expérimenter, ponctuellement, de manière non professionnelle, par plaisir ou par passion, l'activité qu'ils ont finalement développée sur l'île. C'est le cas de Tvaite à Ra'iatea qui nous explique son parcours professionnel et nous raconte le chemin qu'elle a parcouru pour vivre de sa passion :

« Ma passion ça a toujours été l'art, j'ai toujours peint, toujours pratiqué, toujours créé et je me plaisais pas du tout en anglais. Donc je me suis formée pour devenir professeur d'art plastique [...] et j'ai enseigné pendant trois ans. Et, en fait, c'était pas un problème de matière c'était vraiment un problème de métier. Donc là, ça fait un an et demi que je suis en dispo et que je vis mon rêve [...] je vis de ma passion » (Tvaite, 36 ans, Ra, E, R)

D'autre part, certaines personnes comme Paul et Isabelle ont suivi une formation pour acquérir les bases nécessaires au développement de leur activité et à la création de leur entreprise. En arrivant à Ra'iatea, Paul (48 ans) a ouvert une entreprise de menuiserie, activité pour laquelle il s'était formé il y a quelques années lorsqu'il était étudiant. Comme lui, certains entrepreneurs revalorisent une formation initiale qu'ils n'ont pas toujours mise en application durant leur vie. D'autres peuvent se former en vue de la création d'une activité bien spécifique. C'est le cas d'Isabelle qui a fait une formation pour devenir masseuse et ouvrir son salon de massage.

Dans ces trajectoires professionnelles, qu'elles soient en rupture ou en continuité avec le parcours antérieur, il est fréquent de constater une baisse très significative des revenus. Ce déclassement économique des néo-arrivants a été observé dans d'autres contextes insulaires (Brigand et al, 2014) mais aussi dans certaines zones rurales en Europe ou en Amérique du nord (Cognard, 2010 ; Tommasi, 2014 ; Saumon, 2019). Certains d'entre eux quittent par exemple un emploi salarié pour créer leur propre activité qui, parfois, ne leur apporte un salaire que plusieurs mois après le démarrage. La plupart de ceux que nous avons rencontrés disposaient néanmoins d'un capital économique leur permettant de pouvoir subvenir à leurs besoins le temps de percevoir à nouveau un salaire.

« On avait un an et demi d'économie pour le loyer et la nourriture, et comme on a réussi à travailler quand même assez vite, on a réussi à se trouver à l'équilibre au bout de huit mois » (Pierre, 45 ans, Ra, E, P)

2.1.2. Une certaine continuité dans les trajectoires professionnelles

Les néo-arrivants qui développent une activité dans la continuité de leur parcours professionnel ont tous une ou plusieurs expériences du métier. Leur trajectoire peut s'inscrire dans une certaine continuité depuis leur formation initiale : ils ont été formés dans un domaine et n'ont pas changé de secteur d'activité. C'est le cas des membres du corps médical qui, après leur formation, ont eu plusieurs expériences dans d'autres contextes avant de venir créer ou reprendre un cabinet médical à Ra'iatea ou Rurutu. Pour le reste des entrepreneurs, l'activité qu'ils développent rompt avec la formation initiale mais s'inscrit dans la continuité des expériences acquises au fil du temps, qui leur ont permis d'apprendre leur métier. L'histoire de Yann, originaire de Ra'iatea, illustre bien ce cheminement qui a débouché sur la création de son entreprise de construction lorsqu'il est revenu sur son île. Après avoir obtenu son baccalauréat il est parti, en France, poursuivre des études de biologie puis de commerce. À la fin de son cursus, il s'est installé en Australie où il est resté cinq ans. Là-bas, il a eu l'opportunité d'intégrer le secteur du bâtiment et, après avoir travaillé quelques années en tant que salarié, il s'est mis à son compte en créant sa propre entreprise. Ces expériences lui ont permis de créer, de nouveau, son activité dans ce secteur, lorsqu'il a décidé de revenir vivre sur son île natale.

Dans tous les cas, les discours montrent la volonté de valoriser les expériences accumulées :

« J'ai travaillé un an l'année dernière dans une roulotte [...] et on faisait des wraps et [...] et j'ai vu que ça marchait bien ça, les gens étaient intéressés, et je me suis dit : 'tiens, comme j'étais licencié [...] si je faisais des wraps, pour l'instant, au début, pour me lancer, parce que après peut-être que je peux agrandir' » (Oscar, 50 ans, Ra, E, P)

2.2. Néo-entrepreneuriat et projet de vie

L'étude des initiatives entrepreneuriales permet d'établir un lien entre projet professionnel et trajectoire de vie selon deux approches : tout d'abord celle des motivations, où s'entremêlent le désir d'entreprendre et celui de vivre dans une île, puis celle des temporalités qui permet de saisir le moment où l'activité professionnelle s'emboîte dans/et nourrit le projet de vie.

2.2.1. Une intrication des raisons de vivre et d'entreprendre sur les îles

La littérature sur l'entrepreneuriat met en évidence deux facteurs expliquant la création d'activité : les facteurs *pull* regroupent des motivations plutôt positives qui tirent les néo-arrivants vers le développement d'une entreprise, et les facteurs *push*, relevant souvent d'aspects négatifs, qui les poussent, en réaction à une situation vécue qui ne leur convient plus, vers un changement de voie, voire vers l'initiative entrepreneuriale (Saleilles, 2010). Dans le cas des néo-arrivants de cette étude, les facteurs *push* et *pull* peuvent être synthétisés de la manière suivante (tableau 11).

Les facteurs	Les motivations
Facteurs <i>pull</i>	Créer son propre emploi
	Rechercher une liberté, une indépendance
	Saisir une opportunité
	Suivre une passion
	Vivre dans un environnement désiré
	Développer le territoire
Facteurs <i>push</i>	Changer de vie <ul style="list-style-type: none"> - Rejeter le salariat - Fuir un environnement menaçant
	Faiblesse / absence d'emploi salarié stable <ul style="list-style-type: none"> - Une nécessité économique - Une occupation

Tableau 11. Deux types de facteurs expliquant le néo-entrepreneuriat au sein des populations néo-arrivantes à Ra'iatea et Rurutu

Source : d'après Saleilles, 2010 et entretiens

Dans ces îles où le travail salarié existe peu, la création d'initiatives apparaît comme une nécessité pour s'y installer et y rester. Pour tous les néo-arrivants, c'est avant tout un besoin économique, c'est-à-dire un besoin de percevoir un revenu pour se loger et se nourrir. Pour certains d'entre eux néanmoins, c'est aussi et surtout l'envie de trouver une occupation dans ces territoires où le temps peut sembler long pour ceux qui ne travaillent pas. Ce désir est particulièrement évoqué par les personnes dont le conjoint ou la conjointe exerce une activité professionnelle sur l'île. C'est le cas d'Annie, venue s'installer à Rurutu pour rejoindre son mari qui y travaille en tant qu'infirmier. Pour elle, ce n'est pas un besoin financier qui l'a incitée à développer plusieurs activités – son conjoint pouvant assumer les dépenses quotidiennes du couple – mais bien la nécessité d'avoir une occupation pour rythmer ses journées. « *Moi je ne peux pas rester sans rien faire donc j'ai essayé d'ouvrir une petite boutique* » (Annie, Ru, 55 ans, E, P). Si cette tentative a échoué, cela ne l'a pas empêchée d'initier de nouvelles activités. Elle s'est d'abord tournée vers la confection de plats qu'elle vendait le midi chez des particuliers ou à des professionnels. Puis, le succès de cette activité lui a permis d'ouvrir un snack dans le centre de Moeraï et d'embaucher deux habitantes de l'île.

Pour d'autres, le néo-entrepreneuriat répond à la nécessité de s'extraire d'une situation qui n'est plus jugée satisfaisante. Paul (48 ans), par exemple, était salarié dans une entreprise charter et a démissionné pour créer une patente de menuiserie avec l'un de ses amis. Ce changement de profession et de statut est la conséquence d'une situation salariale qui ne lui convenait plus. D'une part, son emploi du temps professionnel ne concordait plus avec l'organisation familiale et d'autre part, le salaire perçu à la fin du mois ne lui semblait pas être à la hauteur des heures travaillées :

« J'ai arrêté le skippage, parce que depuis que j'ai les enfants, quand je pars une semaine ... [...] Je me suis mis à mon compte avec un pote, je suis menuisier donc on fait des

fenêtres, des portes [...] c'est travailler moins pour gagner plus, ça c'est véridique ! [...] Et puis on en avait marre de travailler pour des clopinettes, on s'est dit on se met à notre compte et puis on verra bien » (Paul, 48 ans, Ra, E, P)

Dans de nombreux témoignages comme celui de Paul, on ressent un besoin et une recherche de liberté et d'indépendance. Cette volonté se retrouve particulièrement dans les discours des néo-arrivants en rupture personnelle qui (re)viennent sur les îles après avoir traversé des épreuves (chapitre 5). Le choix d'une île comme lieu pour se reconstruire apparaît comme une première étape. La création d'activité, qui intervient à la suite de l'installation, semble être une seconde étape. Pour ces personnes, développer une initiative entrepreneuriale est un moyen de retrouver une certaine reconnaissance sociale et une autonomie financière pour ne plus dépendre de la famille. « *Il s'agit alors pour les personnes concernées de retrouver leur place dans leur île natale sans entrer dans la catégorie des 'loosers'* » comme le notait C. Ghasarian (2015) à propos des étudiants qui reviennent à Rapa en « échec scolaire » selon les critères du système éducatif. L'initiative de Titaua illustre bien ce cas de figure.

Le projet de location de bouées de Titaua

Originnaire de Rurutu, elle est partie à Tahiti poursuivre sa scolarité. Après avoir obtenu son BTS elle avait le projet de partir en France pour continuer ses études. Avant son départ, elle est venue à Rurutu partager un moment avec sa famille, et à ce moment, sa vie a changé de cap : elle a rencontré un homme, avec qui elle s'est mariée, et a, finalement, décidé de rester vivre avec lui à Rurutu. Il est salarié à la poste de Moeraï et elle devient femme au foyer. Au fil de notre discussion elle avoue son regret de ne pas avoir poursuivi sa route vers la France.

« Je voulais vraiment pas revenir parce que, en fait, j'étais plongée dans mes études [...] j'ai quand même 23 ans, à rester à la maison à rien faire au bout d'un moment c'est lassant, au bout d'un moment t'as envie de t'épanouir professionnellement parce que t'as pas fait des études pour rien... »

Elle décide alors de reprendre sa vie en main en créant sa petite entreprise de location de bouées gonflables qu'elle propose lors de plusieurs événements (anniversaires, Heiva, etc.). Le prix de la location lui permet également de prendre des travailleurs pour installer les structures. Les mois où elle ne loue aucune de ses bouées, elle les installe sur un terrain et fait payer l'entrée. Elle a besoin de fonds chaque mois, car, pour marquer davantage son indépendance, elle a financé elle-même son activité en réalisant un prêt auprès de l'ADIE. Cette activité lui permet de retrouver une autonomie financière vis-à-vis de son mari et, par la même, sa place dans son couple.

« J'ai monté mon entreprise. Mon entreprise c'est les locations de bouées gonflables pour les anniversaires [...] Mon business il fonctionne ça va. C'est surtout pour mon

indépendance, j'ai pas envie de dépendre de mon mari sinon on se prend la tête juste pour les sous donc c'est mieux que je fasse ça »



Photographie 6. Bouées en location de Titaua

Source : Facebook

Le projet de location de bouées de Titaua, 24 ans, native, revenante – Entretien réalisé en juin 2017

La question du souci d'indépendance ne se pose pas de la même manière entre les femmes et les hommes. Ces derniers sont à la recherche d'une indépendance vis-à-vis d'un travail salarié dont ils se lassent, d'horaires stricts qui ne correspondent plus au rythme de vie auquel ils aspirent ou bien d'un patron dont ils veulent se libérer. Les femmes, quant à elles, cherchent à s'affranchir de leur famille ou de leur mari dont elles sont financièrement dépendantes. L'initiative entrepreneuriale joue alors un rôle essentiel dans leur émancipation. Créer son propre emploi et participer au développement de l'île sont aussi deux raisons invoquées par les entrepreneurs. L'histoire de Pascale et Jonathan illustre bien la manière

dont sont intriqués les facteurs *push* et *pull* pour comprendre la démarche entrepreneuriale de Jonathan.

Le projet touristique de Pascale et Jonathan : un projet professionnel imbriqué dans un projet de vie plus large

Pascale, originaire de Ra'iatea, et Jonathan, originaire de France habitaient à Tahiti. Lui, travaillait dans un bureau d'étude et elle était salariée à la CCISM (Chambre de Commerce, d'Industrie, des services et des Métiers). Ils souhaitaient tous les deux (re)trouver une qualité de vie qu'ils n'avaient plus dans leur quotidien, Pascale voulait se rapprocher de sa famille à Ra'iatea et Jonathan se lassait de son travail salarié. S'ils réfléchissaient depuis quelques temps à quitter Tahiti pour Ra'iatea, c'est l'arrivée de leur second enfant qui a précipité le départ de la famille. Jonathan a quitté son entreprise pour créer son propre bureau d'étude à Ra'iatea.

« Ça fait un petit moment on commençait à réfléchir. On a eu notre deuxième enfant. Du côté de mon mari, il travaillait dans un bureau d'étude et il commençait à être fiu⁴⁸ d'être salarié et donc on cherchait un moyen pour revenir ici [...] après il y a le rapprochement familial [...] et puis on voulait changer de qualité de vie parce que là-bas à Tahiti ... »

En parallèle, il a créé l'entreprise Esland-Bike qui propose la location de vélos à assistance électrique permettant à ses clients, touristes ou locaux, de découvrir l'île autrement que par les circuits touristiques classiques. Il organise également des excursions sur certains parcours qu'il a prédéfinis (tour de l'île, excursion sur l'île de Taha'a, etc.). Très attachée à son île, Pascale tient à être actrice de son développement et souhaite *« proposer des choses innovantes »*. En travaillant à la CCISM, elle est particulièrement bien placée pour appuyer ce type d'initiatives qu'elle essaie de soutenir en priorité, voire parfois de proposer.

« S'il y a d'autres personnes qui ont des projets, j'aime bien soutenir ou même donner des idées parce que, des fois, il y a des gens qui voudraient faire des projets »

Par ailleurs, ayant hérité d'un grand domaine, Pascale réfléchit à sa valorisation par un aménagement agricole puis par la suite, éventuellement, un développement touristique qui l'occupera à sa retraite.

⁴⁸ Être fatigué, las



Photographie 7. Boutique Esland-Bike à Ra'iatea

Source : www.esland.bike

Projet de vie de Pascale et Jonathan à Ra'iatea, 45 ans, native et étranger, revenante et primo-arrivant – Entretien réalisé en mars 2018

Les néo-arrivants évoquent aussi l'envie de réaliser une passion ou un rêve comme déclencheur de la création d'activité. Après avoir travaillé quelques années dans la gendarmerie en France, Vivien, 25 ans, décide de revenir à Ra'iatea où il a grandi - « *j'ai grandi ici et la métropole, je m'y suis jamais fait !* » - avec l'idée de monter un projet autour de la pêche : « *Je suis arrivé ici j'avais rien, pas de boulot, sans logement et avec l'idée de monter un projet autour de la pêche, c'est mon rêve !* » (Vivien, 25 ans, Ra, N, R). Ce projet, dans lequel sont intimement liés le retour sur l'île et la pêche, l'a porté depuis qu'il a quitté le territoire à l'âge de 15 ans. Depuis son retour, il prépare ses dossiers pour bénéficier d'un prêt auprès de l'ADIE et, en attendant de se lancer dans son activité, il s'intègre dans un réseau de pêcheurs, ce qui lui permet de partir en mer et de découvrir de nouvelles techniques. Il teste ainsi des méthodes de ventes en proposant ses produits sur Facebook. Ces idées ne s'arrêtent pas là : à terme il souhaite se diversifier et voudrait développer le côté touristique de son activité en emmenant les voyageurs se balader sur le lagon, voire en proposant des journées de pêche.

Les exemples présentés montrent que les différentes motivations des entrepreneurs ne peuvent être dissociées les unes des autres puisqu'elles sont imbriquées au sein d'un projet de vie plus large qui est de vivre sur l'île et de profiter d'une meilleure qualité de vie. Celle-ci s'exprime différemment selon les néo-arrivants : avoir plus de temps pour soi et sa famille, se

libérer d'un patron, s'émanciper d'un mari, revenir aux « choses simples et essentielles ». Ce donc sont des combinaisons de motivations complexes qui incitent les néo-arrivants à entreprendre, des combinaisons dans lesquelles s'entremêlent les choix personnels et familiaux, les volontés entrepreneuriales et celles de rester sur l'île choisie.

Ce constat permet de rapprocher les caractères des entrepreneurs que nous avons rencontrés du « *lifestyle entrepreneurs* » (Ateljevic et Doorne, 2000), figure qui a été proposée et analysée par les auteurs s'intéressant aux créateurs d'entreprises dans les zones rurales en Occident. La littérature scientifique sur le sujet avait en effet montré que la recherche d'une qualité de vie meilleure était la motivation prépondérante chez les néo-ruraux qui créent leur entreprise (Johnson et Rasker, 1995 ; Font, 2000 ; Paniagua, 2002). Ainsi un *lifestyle entrepreneur* est un entrepreneur qui « *crée une entreprise autour de ses passions et d'un style de vie qui reflète des engagements au-delà du succès financier* » pour reprendre une définition qu'avait proposée Saleilles (2006).

Le projet professionnel est donc intimement lié au projet de vie des néo-arrivants et s'articule à celui-ci selon différentes temporalités.

2.2.2. L'articulation entre projet vie et projet professionnel : diverses chronologies

La littérature scientifique qui s'intéresse à l'entrepreneuriat dans les zones rurales occidentales distingue trois modalités d'articulation temporelles entre la migration vers ces espaces et la création d'activité. Ces deux processus peuvent être concomitants lorsque les personnes ont conduit les deux projets de front. La création d'activité peut succéder à la migration lorsque les enquêtés ont d'abord décidé de s'installer en zone rurale avant d'y développer une activité. Enfin, l'initiative entrepreneuriale peut être la source-même de la migration pour des individus qui viennent s'installer à la campagne après avoir déjà créé leur entreprise (Saleilles, 2010). On observe ces trois temporalités dans les trajectoires des entrepreneurs vivant à Ra'iatea et Rurutu (figure 79).

Les premiers ont développé leur entreprise avant de s'installer sur l'île, leur projet d'aller y vivre ayant été envisagé après coup. Pour ces néo-arrivants qui, le plus souvent, quittent une activité salariée et un rythme intense, l'initiative entrepreneuriale apparaît comme une première étape vers un changement de vie ultérieur. La seconde étape est l'installation sur l'île, facilitée par le projet entrepreneurial qui leur permet de démarrer une activité rémunératrice dès les premières semaines.

« Mon épouse qui travaillait dans la recherche s'était formée aux massages de relaxation et donc quand elle est partie, elle avait les armes pour pouvoir attaquer une activité directement ici. Et donc elle a créé son activité dès qu'elle est arrivée, on est arrivé en août, en septembre elle a créé [son activité] » (Pierre, 45 ans, Ra, E, P)

Ici, l'environnement local n'a pas vraiment d'influence sur la création de l'entreprise, mais il peut toutefois en faciliter le développement. Imaé (45 ans) a ouvert son atelier de création de bijoux trois ans avant de s'installer à Ra'iatea en 2016, après avoir quitté l'entreprise dans laquelle elle était employée et dont le rythme de travail ne lui convenait plus. Elle explique que les conditions d'exercice de son activité sont plus propices dans l'île :

« C'est dur d'en vivre en France ; j'ai essayé pourtant pendant trois ans mais j'ai jamais eu vraiment de salaire. Alors qu'ici ça y est je commence à pouvoir en vivre, donc ça change la donne » (Imaé, 45 ans, Ra, E, P)

Elle vend ses créations sur l'île et les expédie à Bora Bora et Tahiti dans différents points de vente. Elle s'en sort donc mieux financièrement, à la fois, selon elle, parce que la clientèle lui semble moins exigeante en Polynésie française, mais aussi parce qu'elle a moins de besoins, et donc moins de dépenses. Le contexte insulaire polynésien apparaît donc ici comme un élément essentiel pour le fonctionnement et la réussite de son activité.

Les seconds ont mené de front les deux projets : ils se sont installés dans les îles tout en créant simultanément leur activité entrepreneuriale. À Rurutu, les entreprises développées par Elisa et Victor ou par Véronique et Viriamou (chapitre 5) illustrent cette concomitance entre projet professionnel et projet de vie. Hugo, le roulottier que nous avons rencontré à Ra'iatea est également dans ce cas de figure. Il voulait s'installer sur l'île et a donc recherché, et trouvé, une roulotte à acheter, ce qui lui a permis de partir. Il a ainsi développé son entreprise dans le seul objectif de vivre sur l'île de son choix. Mais ce n'est pas toujours le cas. Lorsqu'ils arrivent à Tahiti, les primo-arrivants ne sont pas toujours fixés sur une destination insulaire particulière. À la différence d'Hugo, ils recherchent avant tout une petite entreprise à reprendre. La localisation de celle-ci détermine ensuite le lieu de leur installation, même s'ils peuvent orienter de manière privilégiée leurs recherches vers certaines îles qui les attirent davantage (chapitre 5).

Pour le dernier groupe, la création d'activité a succédé à l'installation. Les néo-arrivants ont d'abord décidé de s'installer sur une île et, une fois sur place, ont développé une activité. Ce processus renvoie au contexte économique insulaire qui propose peu de travail salarié et incite les nouveaux habitants à entreprendre. C'est le cas des étudiants qui reviennent sur leur île à la fin de leur cursus et qui, face au peu de travail disponible, développent des initiatives leur permettant de s'y maintenir. Les personnes arrivées avec un contrat à durée déterminée créent aussi leurs propres activités pour rester sur l'île lorsque celui-ci prend fin. Ici, l'environnement local a toute son importance puisqu'il est la raison pour laquelle les néo-arrivants sont attachés à l'île et décident d'entreprendre.

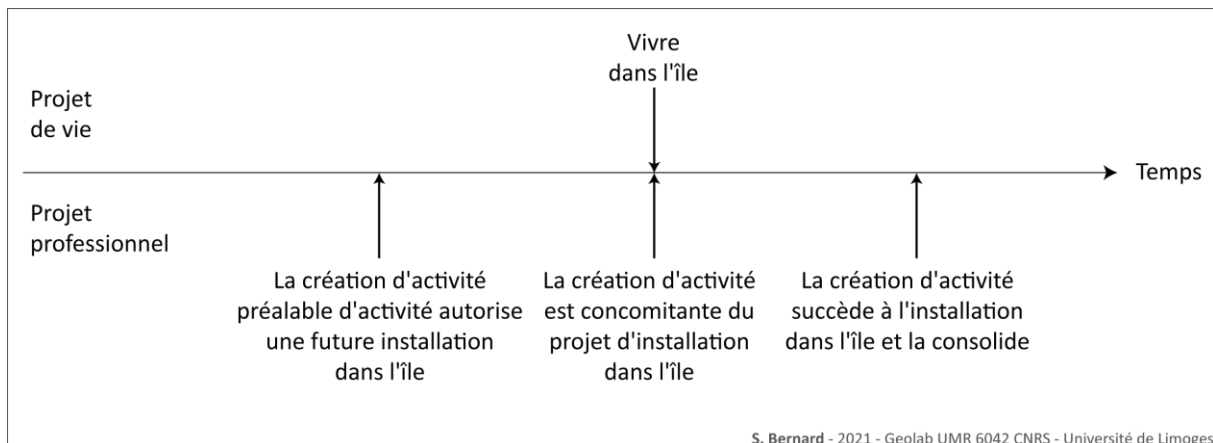


Figure 79. Différentes modalités temporelles d’articulation du projet professionnel au projet de vie

Source : entretiens

Le projet professionnel des néo-arrivants est donc articulé étroitement à leur projet de vie dans l’île de leur choix. Cependant, pour mener leurs projets à terme, les entrepreneurs doivent trouver dans l’île les ressources à valoriser, les services facilitant leur installation et des débouchés. Les îles étudiées présentent des disparités, notamment en ce qui concerne les connexions avec Tahiti, principal territoire pour l’approvisionnement ou l’écoulement des marchandises. Néanmoins, ces problématiques peuvent être en partie dépassées, comme le montre l’exemple des néo-arrivants agriculteurs que nous avons rencontrés.

3. Les projets agricoles, des leviers de développement pour les îles ?

Le constat d’une « mort » de l’agriculture, qui avait été annoncé dans les années 1970 par plusieurs auteurs (Fages, 1974) suite à l’implantation du CEP (chapitre 2), semble encore répandue dans les discours de certains acteurs qui ont tendance à ne considérer que les grandes initiatives dans les dynamiques agricoles contemporaines. Un des responsables de la Direction de l’AGriculture (DAG) par exemple affirmait lors d’un entretien que « *les vraies initiatives y’en a combien ? Tous les 10 ans ! Notamment en termes d’agriculture ? Y’a que dalle* », se référant uniquement à l’entreprise « Pari Pari », initiative créée en 2005 à Taha’a, spécialisée dans la culture de la canne et l’exportation de rhum, et « Vaihuti Fresh », un vaste projet de développement d’une agriculture biologique à grande échelle initié en 2015 sur la côte ouest de Ra’iatea.

Ces discours font écho à tous les rapports alarmistes sur l’état moribond de l’agriculture sur le territoire. Le recensement général agricole (RGA) mené en 2013 en Polynésie française révèle des problématiques similaires à celles relevées en 1994 : « *il s’agit du manque de foncier disponible, de la faible qualification des agriculteurs et du manque de modernisation des pratiques agricoles* » (Rapport RGA, 2013). Le nombre d’actifs agricoles enregistre une

diminution de 15% depuis 1995 et la surface agricole utile (hors cocoteraies), une baisse de 45% sur la même période.

Pourtant, les entretiens menés indiquent l'existence de nombreuses autres initiatives, de moindre envergure certes mais qui dévoilent une autre image de l'agriculture en Polynésie française. Notons quand même que le contexte institutionnel, au niveau du Territoire, est de plus en plus favorable au développement de tels projets. Il existe une prise de conscience, à cette échelle, de la nécessité de limiter les importations en re-ancrant l'agriculture à un niveau local. Plusieurs aides ont ainsi été mises en place : le développement de structures dédiées à l'agriculture comme les Maisons Familiales Rurales ou encore l'existence d'aides diverses, que ce soit pour l'achat de matériel, la reconversion en agriculture biologique, l'aménagement des terrains, etc. Le schéma directeur de l'agriculture 2021-2030 entend remédier à la dépendance du pays aux importations alimentaires et, pour cela, prévoit une enveloppe de 100 milliards de F CFP pour renforcer les filières agricoles, promouvoir la qualité, notamment bio, et l'agro-transformation (Dufresne, 2020). À Ra'iatea spécifiquement, l'implantation de l'EPIC vanille (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) et les aides distribuées dans ce secteur permettent le développement de nombreuses exploitations de vanille sous ombrières.

L'analyse du retour à la terre s'appuie sur un échantillon de dix-sept néo-arrivants agriculteurs : les neuf personnes comptabilisées dans l'échantillon (une personne à Rurutu et huit personnes à Ra'iatea) ainsi que huit individus recensés dans d'autres catégories socio-professionnelles (retraités, fonctionnaires, néo-entrepreneurs, etc.) ou rencontrés sur d'autres îles. Ils sont plutôt jeunes et sont (re)venus développer l'agriculture après leurs études ou bien après quelques années passées à travailler ailleurs. Quatre d'entre eux sont d'anciens militaires qui envisagent une retraite active en se lançant dans l'agriculture. La majorité (12) sont des individus de retour ayant créé une activité (figure 80).

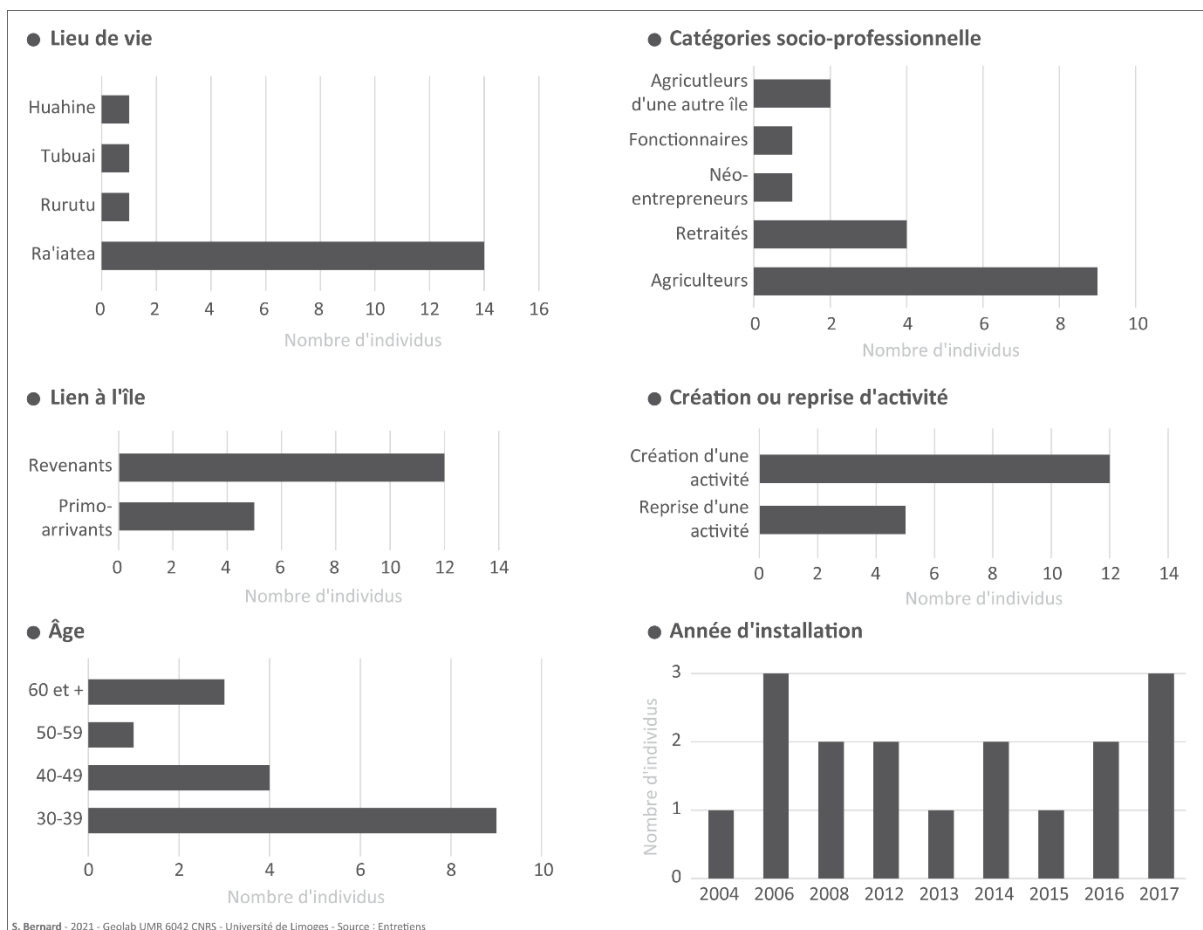


Figure 80. Les profils des néo-arrivants agriculteurs

3.1. Deux profils d'agriculteurs

Pour présenter les néo-agriculteurs qu'elles ont rencontrés en Sardaigne, P. Dolci et C. Perrin ont mis au point trois idéaux-types fondés sur la trajectoire personnelle des néo-agriculteurs, qui synthétisent les éléments biographiques qui les ont poussés à se convertir et dégagent différents rapports à l'espace : les néo-agriculteurs de l'utopie, les reconvertis de la crise et les entrepreneurs (Dolci et Perrin, 2017). Deux de ces idéaux-types font sens dans le contexte polynésien : les néo-agriculteurs de l'utopie (9) et les entrepreneurs de l'agriculture (8).

3.1.1. Les agriculteurs de l'utopie

Originaires ou étrangers à l'île, les agriculteurs de l'utopie ont tous vécu quelques années en ville et ont beaucoup circulé avant de (re)venir s'installer à Ra'iatea ou Rurutu. Ils ont très peu d'expériences au moment où ils s'installent : certains en ont une de quelques mois dans une exploitation agricole, d'autres entretenaient un jardin ou aidaient leurs parents au *fa'a'apu*.

Au moment de l'entretien, ils cultivaient depuis peu de temps et étaient, justement, en phase d'expérimentation.

Pour les revenants, l'accès à la terre se fait via les réseaux familiaux. Ils sont tous propriétaires d'un terrain qui leur permet de s'installer et qu'ils peuvent cultiver. Les primo-arrivants sont passés par l'achat ou la location d'un terrain. Le réseau amical joue aussi un rôle essentiel pour ceux qui empruntent une parcelle à un ami.

Les agriculteurs de l'utopie sont ceux dont la principale motivation est d'ordre idéologique et éthique. Ils se retrouvent autour d'un élément commun : le rejet du système de production et de consommation capitaliste. Ils expliquent s'être consacrés à l'agriculture pour mener une vie plus saine, plus responsable et en contact avec la nature. Pour cela, ils expérimentent des voies alternatives dans les modes de production, de commercialisation mais aussi dans leur mode de vie et d'alimentation. Ils privilégient, par exemple, l'agriculture biologique :

« Moi déjà j'ai pas envie de manger du chimique, puis j'ai pas envie d'en vendre non plus, puis moi ça me coûte rien, d'aller au jardin, passer la journée avec une paire de gants, une paire de bottes. Si j'ai des mauvaises herbes, je vais les arracher, et puis au bout d'un moment à force de le faire, elles poussent moins vite, et tu finis par ne plus en avoir. Plutôt que d'aller acheter du round up, tout balancer sur le terrain, m'infecter moi-même » (Marius, 40 ans, Ra, E, P – Entretien réalisé en avril 2019 par Frédéric Richard et Fabien Cerbelaud)

Ils cherchent à s'affranchir des importations et privilégient alors une commercialisation locale. Leurs débouchés sont multiples : autoconsommation, troc, famille, marchés, ventes directes de « particuliers à particuliers » via les paniers, vente en bord de route, etc. Plus récemment, à Ra'iatea, la distribution ou commercialisation des récoltes fait l'objet d'une réflexion pour trouver des circuits alternatifs aux supermarchés : une épicerie éphémère Oikos propose des ventes, itinérantes et en vrac, de produits d'acteurs locaux inscrits dans une démarche bio (agriculteurs, artisans, consommateurs) partageant deux valeurs principales : l'alimentation saine et le zéro-déchet.

Les activités de Clémence et Adrien sur l'île de Ra'iatea

On peut illustrer le profil des néo-agriculteurs avec l'histoire de Clémence et Adrien. Originaires de France, ils sont arrivés à Ra'iatea en 2017 après deux ans de voyage / travail en Australie. Adrien est arrivé le premier sur l'île pour faire du woofing dans la ferme Vaihuty Fresh. Ils expliquent que c'est cette opportunité qui les a conduits à Ra'iatea mais que cela aurait pu être ailleurs (ils avaient pensé à Tonga, où ils avaient aussi une opportunité). Au bout de trois semaines, Clémence est venue le rejoindre. Ils ont désormais accès à une parcelle de 1,5 hectare, située au sud de l'île, que leur prête un habitant de l'île qu'Adrien a rencontré durant son séjour à Vaihuty Fresh. Ils expliquent

que c'est un tremplin pour eux car il est difficile d'obtenir des subventions à leur âge ou de démarcher les mairies ou le Service de l'Agriculture pour obtenir des terres.

Pour le moment ils expérimentent les techniques de la permaculture. Ils échangent avec des individus qu'ils connaissent et leurs voisins, utilisent leurs expériences passées et s'informent sur internet : « *un méli-mélo de tout en fait [...] on fait nos expériences et on voit ce qui fonctionne [...] on apprend de nos erreurs* ». Ils cultivent des légumes (haricots, concombres, aubergines) et du taro et vendent leurs produits par le bouche à oreilles, principalement aux individus qu'ils connaissent, car ils dégagent peu de quantité et n'ont pas de patente officielle pour vendre en magasin. Ils pratiquent également le troc avec leurs voisins et les habitants de leur village : des légumes contre du poisson. Ils aiment partager leurs connaissances et n'hésitent pas à informer sur la permaculture lorsqu'une personne manifeste un intérêt. Pour eux, c'est un moyen de diffuser de nouvelles pratiques sur l'île et de changer les mentalités. Ils expliquent que leurs voisins ont commencé à prendre exemple sur eux dont l'homme qui leur a prêté le terrain qui manifeste une certaine curiosité pour leur manière de cultiver.

Ils ont pour projet de créer une entreprise de maraîchage biologique, et pour cela, ils sont à la recherche d'un terrain à acheter ou à louer.



Photographie 8. *Fa'a'apu* cultivé en permaculture à Ra'iatea

Cliché : F. Richard, 2019

Activités de Clémence et Adrien à Ra'iatea, 30 ans, étranger.e.s, primo-arrivant.e.s –
Entretien réalisé en octobre 2018 par N. Bernardie-Tahir, C. Blondy, C. Ruffin-Soler et F.
Cognard

L'envie de partager leurs histoires et de faire découvrir une autre manière de vivre est très présente dans les entretiens menés avec ces personnes dont certaines ont développé, en parallèle de leur activité agricole, une petite activité touristique. Certains s'investissent auprès des écoles pour sensibiliser et transmettre cette façon de vivre et de s'alimenter. Comme le notaient C. Ghasarian, T. Bambridge et P. Geslin à propos de « l'agriculture de subsistance », ce qui se joue ici est « *une grande variété d'échanges et de redistributions réciproques, de valeurs affichées (modestie, altruisme), de moralités et d'idéologies constamment réactualisées dans les rapports sociaux* » (2004, p.218) et qui intègrent pleinement les personnes dans leur milieu social. Pour eux, ce sont donc le partage et l'échange de connaissances qui priment sur la commercialisation de leur produit à l'image de ce que Fred explique.

Le retour à la terre est doublement envisagé comme un retour aux sources : un retour à la terre d'origine et un retour à des modes de production et de commercialisation anciens, synonymes de simplicité. Ainsi, les revenants n'hésitent pas à partager les histoires de leurs familles et à faire découvrir les terres de leurs ancêtres. Victoire, par exemple, évoque une certaine fierté à guider les touristes qu'elle héberge au fond de sa vallée pour qu'ils puissent contempler les pétroglyphes de sa famille. Certains, comme Fred, vont plus loin encore dans ce retour aux sources : il redécouvre et cultive de nombreuses espèces locales qu'il cuisine et propose aux personnes qu'il héberge dans sa petite pension :

« Parce que l'agriculture c'est bien, s'amuser à faire pousser des tomates et des salades ici c'est bien, mais c'est pas d'ici. Donc si on peut mettre en valeur les plantes d'ici en premier ... » (Fred, 30 ans, Ra, N, R – Entretien réalisé en avril 2019 par Frédéric Richard et Fabien Cerbelaud)

Ainsi, se (re)développent dans ces territoires ruraux des espaces de vie aux fonctions plurielles associant activités du quotidien, activités agricoles et parfois même activités touristiques avec une volonté commune qui apparaît en filigrane dans les entretiens menés : celle d'une alimentation autre, plus saine et locale (de proximité ?), moins dépendante de l'arrivée des bateaux sur l'île. La photographie 9 montre les parcelles de trois agriculteurs de l'utopie où l'on observe leur maison, dans laquelle une ou plusieurs chambres peuvent être réservées aux touristes, et leur *fa'a'apu* construit à proximité, permettant un entretien quotidien mais aussi un accès facile et rapide pour proposer des visites de découvertes des produits et des techniques de production aux touristes.



Photographie 9. Les agriculteurs de l'utopie

A. *fa'a'apu* de Fred (cliché : F. Cerbelaud, 2019) ; B. *fa'a'apu* de Victoire (cliché : B. Lièvre, 2018) ; C. *fa'a'apu* de Marius (cliché : F. Richard, 2019)

3.1.2. Les entrepreneurs de l'agriculture

À côté des agriculteurs de l'utopie on compte des entrepreneurs de l'agriculture (8/17). Originaires ou étrangers à l'île, ils ont tous des origines agricoles, notamment chez les individus natifs des îles dont les parents ou grands-parents cultivaient les parcelles qu'ils ont reprises, et sur lesquelles ils se sont installés. Dans ce profil on distingue des jeunes qui, à la sortie des études, sans lien avec l'agriculture, ont repris des parcelles familiales pour remettre en culture ces terres, parfois en friche depuis plusieurs années et des néo-arrivants plus âgés, en reconversion professionnelle. Ces derniers font jouer leur capital social et économique,

acquis au cours de leur vie professionnelle, pour louer voire acheter des terres lorsqu'ils ne sont pas originaires des îles. Pour les deux groupes, les raisons de leur reconversion professionnelle ou étudiante résident dans le désir de mener une vie plus saine et de se reconnecter avec des éléments essentiels, avec la nature. Le retour à la terre est un moyen de retrouver une certaine liberté dans un lieu sécurisé, une certaine indépendance aussi tout en s'assurant un revenu décent.

Ce type de projet nécessite un certain capital économique pour lancer la production. Trois d'entre eux ont alors demandé et bénéficié d'aides financières et de subventions du Territoire, et deux d'entre autres ont réalisé un prêt à l'ADIE.

Pour eux, l'installation en agriculture est le fruit d'un projet dont l'objectif est d'aboutir à une activité économiquement viable. Les cultures exploitées sont des cultures d'exportation : la perle et la vanille principalement, mais aussi du maraîchage, à plus grande échelle de production et de commercialisation que les agriculteurs de l'utopie. Ce qui les distingue de ces derniers est le marché qu'ils ciblent pour vendre leurs produits, principalement destinés au marché international et à la Polynésie française :

« La vanille, je vends ça à Faré avec des acheteurs [...] les cocos, c'est la même chose, c'est un marché local, les cocos pour faire le lait de coco ! Il y a que les tiaras Tahiti qu'on exporte à Tahiti pour une entreprise de cosmétique, et une partie, on garde pour faire des colliers pour l'hôtel où elle (sa femme) travaillait avant » (Toanui, 35 ans, Hu, E, R)

Ces acteurs s'intègrent donc dans les circuits classiques de commercialisation mais se tournent vers des techniques de production moins dépendantes des engrais chimiques, notamment les cultures biologiques. Certains d'entre eux sont même très actifs dans des associations telles que Bio Fetia, l'association qui garantit le label Bio Pasifika aux producteurs engagés dans ce type d'agriculture.

Les activités de Teva sur l'île de Rurutu

On peut évoquer l'histoire de Teva, à Rurutu, qui est revenu sur son île d'origine après quelques années à Tahiti où il a été au lycée. Il avait commencé des études d'hôtellerie qu'il n'a pas finies. Le sentiment d'insécurité a joué un rôle essentiel dans son choix de quitter Tahiti, où il se sentait en « prison », pour revenir à Rurutu. De retour sur son île il a ouvert une patente agricole et cultive des citrons, pamplemousses, taros, sur des parcelles familiales. Il a fait un prêt à l'ADIE pour acquérir une machine lui permettant de mettre ses taros sous vide et de les vendre sur l'île et à Tahiti, ré-activant ainsi une des plus anciennes traditions agricoles polynésiennes (Vérin, 1969). En parallèle de ses activités agricoles il travaille avec ses parents qui possèdent une pension de famille. Accueillir les clients et faire la visite des tarodières qu'il connaît si bien font partie de ses activités quotidiennes. Le midi, il prête main forte à sa sœur qui est gérante d'un snack sur le port de Moeraï. C'est de ce snack que partent les excursions pour observer les

baleines que propose leur père. On retrouve ici la pluriactivité des individus et le développement de projets à l'échelle d'une famille où les membres s'entraident et chaque activité est complémentaire des autres.



Photographie 10. Tarodièrre à Rurutu

Cliché : S. Bernard, 2017

Activités de Teva à Rurutu, 30 ans, natif, revenant – Entretien réalisé en juin 2017

Sous des formes différentes, on retrouve aussi l'envie de partage et une association activité agricole/activité touristique chez les entrepreneurs de l'agriculture. À Ra'iatea, la ferme biologique Vaihuti Fresh (photographie 3) a développé une activité de *woofing*⁴⁹ (elle accueille jusqu'à six *woofeurs*) et propose des visites éducatives. Cette envie de partage et de sensibiliser à l'agriculture peut aussi se coupler avec l'envie de faire découvrir les terres ancestrales pour les personnes originaires des îles. Tini, revenu à Ra'iatea en 2016, a redonné vie à l'exploitation de vanille sous ombrière appartenant à ses grands-parents et prévoit de l'agrandir pour créer un projet d'agro-tourisme, en proposant des randonnées intégrant la visite de ses ombrières tout en permettant de découvrir les terres de ses ancêtres et la présentation de son activité.

⁴⁹ Pratique touristique qui consiste à voyager à petit prix. Les woofers sont accueillis gratuitement chez des particuliers contre des tâches à effectuer. Généralement réalisées au sein d'une exploitation agricole ces tâches se sont diversifiées : construction, peinture, jardinage, etc.

La photographie 11 présente quelques exploitations de ces entrepreneurs :

- La parcelle de Raiariinui à Taha'a où il cultive de la vanille sous ombrière (A). Habitant à Ra'iatea, il a construit une petite cabane sur le terrain pour pouvoir y rester plusieurs jours lorsque les plantations demandent un entretien quotidien.
- La ferme perlière de Laurent située au sud de Ra'iatea (D). Il a construit sa maison à proximité, sur un terrain en bord de mer, facilitant ses déplacements.
- Les champs de *Tiare* Tahiti et de cocotiers de Toanui situés sur un motu à l'est de Huahine (B).

Tous les trois possèdent un bateau, ce qui leur permet de réaliser les allers-retours entre leur maison et leur exploitation, ou entre cette dernière et la ville principale où sont vendus les produits.



Photographie 11. Les entrepreneurs de l'agriculture

A. Ombrière de vanille à Taha'a (cliché : F. Cerbelaud, 2019) ; B. Champ de Tiare Tahiti et de cocotier à Huahine (cliché : S. Bernard, 2018) ; C. Panneau indiquant la ferme biologique « Vaihuti Fresh » à Tumaraa (cliché : F. Cerbelaud, 2019) ; D. Ferme de perliculture à Opoa (cliché : S. Bernard, 2018)

L'analyse des néo-arrivants agriculteurs révèle deux manières de retourner à la terre et de développer l'agriculture sur les îles. L'une proposée par les entrepreneurs de l'agriculture, qui s'inscrit dans un développement agricole dont les logiques de fonctionnement viennent du centre et dont les productions lui sont largement destinées ; et l'autre proposée par les agriculteurs de l'utopie qui assume sa rupture avec le centre et où les circuits de distribution apparaissent alors beaucoup moins amples que dans le premier cas (ils alimentent le voisinage, le réseau familial, voire certains commerces de l'île mais rarement au-delà).

La limite entre ces deux modes de production peut être poreuse. Si les objectifs de production et les échelles de commercialisation diffèrent d'un groupe à l'autre, les motivations semblent se rejoindre : les deux profils d'agriculteurs favorisent l'association agriculture/tourisme/culture pour partager leurs histoires et leurs savoirs avec d'autres personnes, et ils se tournent tous vers des productions biologiques. Le cas des exploitations de vanille représente l'exemple type d'exploitations se trouvant à l'interface des deux catégories ; Comme le notaient P. Dolci et C. Perrin au sujet des néo-agriculteurs en Sardaigne : « *Pour avoir une exploitation économiquement viable, les néo-agriculteurs de l'utopie peuvent ajuster leurs principes et chercher à intégrer les réseaux agricoles. Ils tendent en cela à se rapprocher de la figure des entrepreneurs* » (Dolci et Perrin, 2017).

Par ailleurs, ils ont commun d'aller puiser dans les marges (chapitre 1) pour proposer de nouveaux modèles de productions qui semblent davantage centrés sur le territoire. Néanmoins, il apparaît que le rapport à l'île, ou à la terre, n'est pas le même selon les néo-arrivants agriculteurs.

3.2. Des rapports différents à l'île et à la terre

La valeur accordée à la terre est différente d'un agriculteur à l'autre : elle peut correspondre à une réserve foncière, à un espace refuge ou bien à un espace récréatif.

3.2.1. Une réserve foncière

Ces terres sont tout d'abord des réservoirs de foncier agricole pour les personnes qui les utilisent comme un support pour mener à bien leurs projets. Ce rapport à la terre concerne quatre entrepreneurs de notre échantillon. C'est le cas de Thomas, qui loue un terrain pour développer sa ferme biologique. Ici la terre est inscrite dans un modèle d'exploitation purement utilitariste, le choix du terrain ne dépendant que de la disponibilité du foncier :

« On a commencé comme ça, à chercher un terrain, on a failli acheter un terrain plus proche de chez nous [...] et du coup on a demandé au maire de la commune s'il connaissait pas des terrains agricoles potentiels. Et il nous a montré ce terrain ici »
(entretien avec Thomas, avril 2019)

La terre est principalement considérée ici comme un outil de travail, un espace qui permettra de développer une activité rentable quelle que soit sa localisation sur l'île (même s'il est plus pratique qu'elle se situe à proximité de la maison) et son histoire. Ce sont des terres achetées ou louées par les individus qui n'y ont pas nécessairement de souvenirs.

3.2.2. Un espace refuge

Les marges rurales peuvent être des espaces refuge pour les personnes en rupture familiale, personnelle ou professionnelle qui (re)viennent dans les îles. Elles y retrouvent des repères, parfois sur un terrain familial, et se tournent vers l'agriculture une fois sur place dans une démarche de résilience. L'agriculture joue donc également un rôle structurant pour certains néo-arrivants qui, après avoir traversé des épreuves, ont fait le choix de la marge pour se recentrer sur eux-mêmes et qui cherchent, voire parfois retrouvent un sens à leur vie.

Ainsi, Victoire, après avoir eu un cancer, a changé sa manière de se nourrir en devenant vegan et, pour fuir un conjoint violent, s'est réfugiée dans la vallée de son enfance. Poussée par sa fille, elle a développé une petite pension de famille pour partager sa nouvelle façon de vivre avec les personnes qu'elle accueille.

Sur un autre registre, ce sont aussi des expériences décevantes déçues dans des exploitations intensives et productivistes qui sont les éléments déclencheurs d'un retour à un autre rapport à la terre et de la volonté de développer des formes de production biologiques :

« Après avoir travaillé en Australie où on a vu les conditionnements avec les produits chimiques etc., on s'est dit : 'c'est pas ce mode-là qu'il faut suivre' » (Clémence et Adrien, 30 ans, Ra, E, P, entretien réalisé par Nathalie Bernardie-Tahir, Caroline Ruffin-Soler, Caroline Blondy et Françoise Cognard en octobre 2018)

Deux autres motifs ressortent des entretiens pour expliquer le retour à une terre-refuge : une recherche de sécurité ou une « mise au vert ». Mathis est venu s'installer à Tubuai, après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, pour y développer un projet de permaculture et Tini est revenu à Ra'iatea après les attentats de Paris en 2015 pour relancer l'exploitation de vanille de ses grands-parents, abandonnée depuis quelques années. Il souhaite ainsi « valoriser le capital endormi [...] apporter ma part à ce spot et à la Polynésie » car pour lui c'est une opportunité de s'exprimer ici sur ses terres où il dit avoir plus de liberté. Enfin, Toanui s'est installé sur les terres de ses parents, à Huahine, pour « se remettre dans le droit chemin », après avoir mené une vie qu'il décrit comme « dissolue » à Tahiti. Il produit des cultures biologiques, vanille et tiare principalement, qu'il vend sur l'île et à Tahiti.

La terre est donc considérée ici comme un refuge qui permet de se (re)construire après un accident de vie, un endroit où l'on se sent en sécurité et plus libre d'expérimenter et de trouver des alternatives pour rompre avec une vie que l'on souhaite laisser derrière.

3.2.3. Un espace de détente

D'autres enfin considèrent les marges rurales comme des espaces récréatifs. C'est le cas de Marius à Ra'iatea dont l'objectif, au départ, était de produire pour vendre et en tirer un

revenu, mais finalement, il a aujourd'hui « *l'intention de rester, un peu poète dans mon jardin, de faire ce qui me chante comme ça me chante, sans tenir des cahiers de culture, sans avoir des contrôles, des visites et des certifications...* » (Marius, 40 ans, Ra, E, P – Entretien réalisé en avril 2019 par Frédéric Richard et Fabien Cerbelaud). On retrouve cette fonction de détente chez les ayants-droit possédant un terrain sur lequel ils installent des aménagements légers pour pouvoir y rester quelques jours, pendant les vacances ou le weekend, et s'y retrouver avec des amis.

Le troisième idéal type proposé par P. Dolci et C. Perrin (2017), qui regroupait « les reconvertis de la crise », a été écarté au début de cette partie, nos entretiens n'ayant pas révélé ce cas de figure précis - ce profil correspond à certains néo-arrivants qui, dans un contexte de crise économique, sont contraints de se replier dans l'espace rural où ils se reconvertissent dans l'agriculture. Néanmoins, l'idée d'un retour à la terre en lien avec une crise, prise dans un sens plus large, peut faire sens ici. Pour la plupart des agriculteurs que nous avons rencontrés, le retour à la terre s'effectue en effet en réaction à une crise qui peut se décliner sous des formes très différentes. Cela peut être la « crise urbaine et de la société capitaliste » proposée par ces chercheurs à propos des agriculteurs de l'utopie principalement, qui ré-investissent les îles comme des espaces de refuge ou de détente. Cela peut être aussi une « crise existentielle » que l'on retrouve davantage chez les agriculteurs entrepreneurs qui se lancent dans cette nouvelle activité après une reconversion professionnelle par exemple ou au moment de la retraite.

Ce chapitre s'est intéressé à la manière dont les néo-arrivants s'investissent sur les îles et participent à leur dynamique territoriale. Dans une île où le salariat existe peu, ces derniers sont à l'origine d'initiatives entrepreneuriales susceptibles de leur permettre de rester et de se projeter dans l'île. Initiatives individuelles ou collectives, accompagnées par des aides ou non, en rupture ou en continuité avec la profession antérieure, quel que soit la forme de cet entrepreneuriat, il semble que l'environnement insulaire joue un rôle majeur dans son développement : soit parce qu'il constitue une ressource naturelle sur laquelle s'ancre l'activité créée (comme dans le secteur agricole), soit parce qu'il constitue un cadre et apporte une qualité de vie qui incitent les individus à rester.

- **Créer son entreprise**

Leur expérience en-dehors de l'île est importante dans leur parcours. Elle leur a permis d'enrichir leur capital social et culturel qu'ils peuvent mobiliser pour gagner une certaine reconnaissance, voire une légitimité qui les autorisent à lancer de nouvelles initiatives. Leur capacité de création et d'innovation leur permet ainsi de proposer des activités originales et pionnières, dont certaines ont été décrites dans ce chapitre : les vélos à assistance électrique, la location de bouées gonflables, des activités de transformation de produits, des activités de permaculture, etc. À travers ces initiatives innovantes, les néo-arrivants participent à la transformation des îles et proposent des leviers de développement pour ces territoires.

- **Des entrepreneurs satisfaits**

Globalement les entrepreneurs sont enthousiastes, leurs activités fonctionnent plutôt bien. Ils sont satisfaits des valeurs retrouvées dans le cadre professionnel et du temps disponible leur permettant de profiter de leur famille et de leurs amis. Leurs revenus sont souvent modestes, inférieurs à ceux qu'ils percevaient avant de s'installer sur l'île, mais cet aspect reste secondaire par rapport à la chance qu'ils expriment de pouvoir vivre dans l'île. Ils adoptent un mode de consommation plus sobre, tout d'abord car l'offre est plus réduite (il n'y a pas, ou peu, de magasins, restaurants, etc.), mais aussi car, selon eux, ils ont moins de besoins qu'en zone urbaine.

- **De nouveaux modèles ?**

À travers la création d'initiatives, en s'appuyant sur de nouvelles pratiques (agriculture biologique, permaculture, *woofing*, Facebook, etc.) et en tirant les bénéfices d'expériences passées, les néo-arrivants peuvent être à l'origine de nouveaux modèles de développement plus solidaires, plus respectueux de l'environnement et plus centrés sur le territoire. Les projets professionnels n'ont plus comme seul objectif une rentabilité économique : ils sont surtout mis au service d'un choix de vie, dans un lieu et selon un rythme correspondant à leurs aspirations.

Ce constat rejoint celui opéré dans d'autres espaces, que ce soit dans les îles du Ponant ou, plus globalement, dans certaines zones rurales occidentales (Cognard, 2010 ; Tommasi, 2014). Il va à contre-courant d'une certaine littérature qui, dans les années 1990, avait conclu à l'inefficacité d'une stratégie de développement autocentrée (Poirine, 1996). En délaissant les données jugées non pertinentes ou excentriques, une large partie de la littérature scientifique sur ce sujet ne permet pas de rendre visibles les dynamiques émergentes des territoires insulaires.

En entreprenant dans les îles les néo-arrivants sont peut-être les instigateurs d'un développement alternatif des territoires insulaires, encore discret mais qui infuse progressivement les structures sociétales des îles.

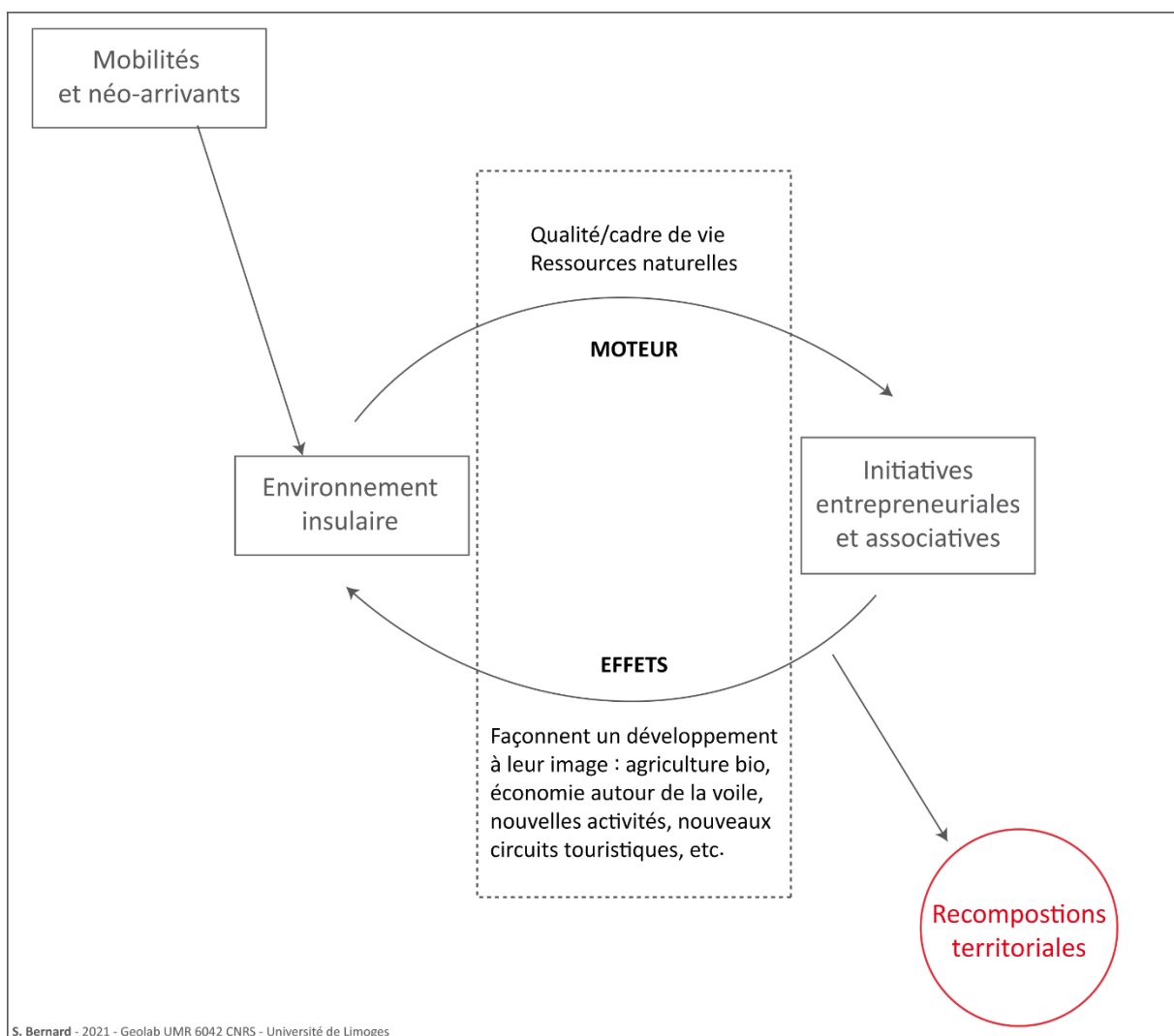


Figure 81. Entreprendre dans les îles : vers une recomposition territoriale

Chapitre VIII. Circuler sur les îles et au-delà

Habiter c'est aussi circuler. Ce troisième prisme de l'habiter, sujet du dernier chapitre, vient clore la réflexion de la thèse en analysant les circulations qu'effectuent les néo-arrivants lorsqu'ils sont installés sur les îles. Les activités de loisirs, professionnelles ou associatives pratiquées par les néo-arrivants (chapitre 6 et 7) – et qui leur permettent de construire un certain ancrage dans les îles – se combinent en effet à de nouvelles mobilités qu'ils déploient à différentes échelles. L'ancrage et la mobilité sont depuis toujours deux valeurs fondamentales des sociétés insulaires (chapitre 2 et 3) qu'il convient dès lors d'interroger dans ce dernier chapitre.

De nombreux auteurs ont questionné la notion d'habiter à travers la dialectique de l'ancrage et de la mobilité (chapitre 1). Menées dans des contextes géographiques, sociaux et économiques très différents, ces études font écho à une réflexion plus large, questionnant la manière dont la mobilité géographique des individus modifie leur rapport à l'espace, aux liens et aux lieux, et définit de nouveaux modes d'habiter, dits « *'poly-topiques', qui assemblent d'une nouvelle manière mobilité et immobilité et intègrent d'une autre façon la mobilité dans les conduites de vie* » (Stock, 2015, p. 429).

Les activités pratiquées par les néo-arrivants définissent des lieux précis qu'ils fréquentent selon des temporalités variables. Les différentes circulations qu'ils mettent en œuvre pour relier ces lieux dessinent des territorialités plus ou moins élargies. Les néo-arrivants présentant des parcours de vie mobiles par essence (chapitre 5), il s'agira alors dans ce chapitre d'une part de saisir, à plus grande échelle, la manière dont les mobilités qu'ils déploient au sein de leur « archipel de lieux » s'insèrent dans leurs trajectoires globales, et d'autre part de voir si les territorialités qu'ils produisent s'inscrivent en rupture ou, contraire, dans un continuum avec leurs mobilités antérieures.

Le chapitre se décompose en trois volets : le premier présente tout d'abord les lieux fréquentés par les néo-arrivants dans les deux îles. À partir de cette analyse, il s'agira dans la seconde partie d'étudier les circulations que les néo-arrivants déploient au sein de l'île. Le dernier volet s'intéresse aux circulations au-delà de l'île, dans l'espace polynésien puis dans l'espace mondial.

1. Les lieux fréquentés par les néo-arrivants

Cette première partie s'attache à présenter et à décrire les différents lieux pratiqués par les néo-arrivants en s'appuyant sur une typologie construite par N. Bernardie-Tahir (2007) lorsqu'elle étudiait la manière dont les lieux étaient pratiqués, voire co-partagés par les touristes et les populations locales à Zanzibar.

1.1. Des « lieux monogènes » aux « lieux communs »

Lorsqu'elle a mené ses recherches sur l'île de Zanzibar, N. Bernardie-Tahir a montré que l'irruption de nouveaux acteurs urbains – des touristes – dans le territoire de Stonetown a généré de nouvelles pratiques de l'espace, transformant la ville en une « *mosaïque de lieux qui se composent et se recomposent au gré des échanges et interactions entre touristes et populations locales* » (Bernardie-Tahir, 2007, p.48). Ici, le lieu peut être défini « *avant tout par sa brève continuité, par la contiguïté des points et des tissus qui le composent, par le principe de coprésence d'êtres et de choses porteurs d'un sens spatial particulier* », selon une définition proposée par G. Di Méo (2000, p. 39).

L'observation du « système urbano-touristique » de Stonetown, composé d'une multitude de lieux aux charges sociales, sociétales et culturelles à géométrie variable, l'incite à proposer une typologie de lieux « monogènes » et de « lieux communs ». Les premiers sont des lieux fermés qu'elle définit comme « *des lieux vécus et pratiqués par un seul groupe social et culturel, où le rapport à l'Autre est quasi inexistant* » (Bernardie-Tahir, 2007, p.48) et au sein desquels elle distingue les lieux pratiqués exclusivement par les citoyens, et ceux investis uniquement par les touristes. Les seconds sont, à l'inverse, des « *lieux de contact ou d'échange, des lieux nés de la rencontre entre des groupes sociaux et culturels différents, des lieux multiculturels producteurs d'une nouvelle urbanité* » (Ibid.). Parmi ceux-là, elle en identifie trois sous-types (tableau 12). Les « lieux anodins », définis comme « *des lieux de coprésence multiculturelle, où les populations locales et touristes sont mis en présence, sans pour autant que cela débouche sur un réel échange* » sont les premiers. L'interaction y est très limitée mais ils « *participent malgré tout à un apprentissage du rapport à l'Autre, à un « apprivoisement » de l'Autre* » (Ibid., p.50). La rue par exemple est l'espace le plus emblématique des lieux anodins. Elle distingue ensuite des lieux « *à forte charge identitaire pour la population locale mais où néanmoins les touristes peuvent être admis ou tolérés, même s'ils sont toujours gardés à une certaine distance* » (Ibid., p.50-51) : ce sont les « lieux symboliques ». Puis elle identifie des « lieux hybrides » où « *le jeu du rapport à l'Autre est le plus fécond, où l'échange se produit réellement entre touristes et autochtones qui partagent le même désir de rencontre et de communication* » (Ibid., p.51).

	Types de Lieux	Fonctionnement
Lieux monogènes	Lieux citadins	Lieux pratiqués et vécus par la population locale. Lieux « fermé » aux touristes. Discontinuité spatiale et socio-culturelle.
	Lieux touristiques	Lieux pratiqués et vécus par les seuls touristes. La population locale en est absente Discontinuité spatiale et socio-culturelle.
Lieux communs	Lieux anodins	Lieux dont l'espace est partagé, mis en commun, même si les interactions sociales et culturelles sont extrêmement réduites. Lieux des « frottements », des regards croisés entre touristes et population locale. Lieux d'apprentissage de l'altérité.
	Lieux symboliques	Lieux à forte charge symbolique pour la population locale, mais où le touriste peut être admis ou toléré avant d'être éventuellement intégré.
	Lieux hybrides	Lieux métis où se produit la rencontre multiculturelle. Lieux où l'espace et les sociabilités sont partagés. Lieux d'échanges et d'interactions culturelles

Tableau 12. Typologie des lieux selon leurs fréquentations, réalisée à partir de l'exemple de la ville de Stonetown à Zanzibar

Extrait de Bernardie-Tahir (2007)

Connaître les lieux fréquentés par les nouveaux arrivants et en comprendre la sociologie permettra de nous représenter les territorialités qu'ils dessinent sur les îles et d'étudier finement leur homogénéité ou au contraire leur relative hybridité. À cet égard, la grille d'analyse proposée par N. Bernardie-Tahir proposant des lieux « monogènes » et des lieux communs pour qualifier les lieux des touristes et des citadins dans l'espace urbain de Stonetown nous paraît féconde pour réfléchir ici aux territorialités des néo-arrivants à Rurutu et Ra'iatea. L'objectif à présent est d'interroger ces catégories à Ra'iatea et Rurutu par le prisme des néo-arrivants et des populations locales et d'observer si elles permettent ou non d'analyser les lieux dans les deux îles.

1.2. « Les lieux communs », des lieux de rencontres

Les ville et village d'Uturoa et Moerai apparaissent comme les deux lieux les plus fréquentés de leurs îles respectives. C'est dans ces deux localités que l'on trouve les principaux services nécessaires à la vie des habitants : mairie, poste, magasins alimentaires, restaurants, centres médicaux ou hôpital, services administratifs du pays, etc., ainsi que la majorité des activités professionnelles des néo-arrivants : établissements scolaires, services administratifs, entreprises, associations, etc. En dehors de ces lieux de centralités communs aux deux îles, la distribution spatiale des lieux pratiqués par les néo-arrivants diffère entre Ra'iatea et Rurutu (figure 82). Davantage concentrées à Uturoa pour la première, la majorité des associations dans lesquelles les néo-arrivants s'investissent (club de voile, club de plongée, club de rame, associations de danse, etc.), semblent plus éparpillées dans la seconde, à l'image des associations sportives que l'on retrouve dans la plupart des localités (Vitara, Avera, Moerai, Auti) (chapitre 6).

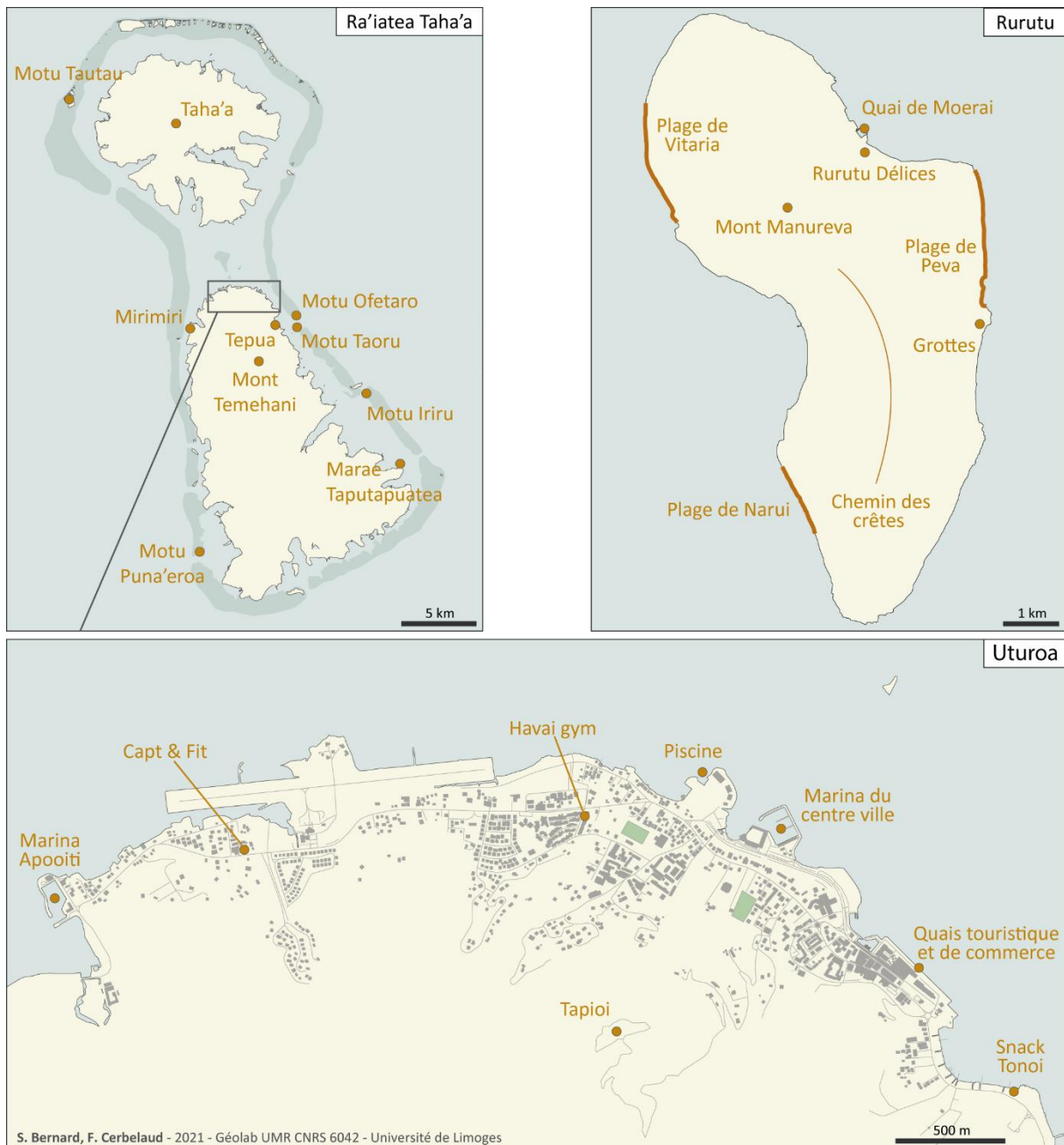


Figure 82. Localisation des lieux fréquentés par les néo-arrivants

Source : entretiens

1.2.1. Les lieux anodins

À Ra'iatea et Rurutu, les lieux anodins sont des lieux où les néo-arrivants et les populations locales se croisent mais où la rencontre ne procède pas d'une démarche volontaire. Les centres-villes d'Uturoa et Moerai regorgent de ces lieux anodins : les marchés, les magasins alimentaires et les divers services sont très fréquentés pour les déplacements quotidiens, que

ce soit pour les courses ou bien pour des rendez-vous médicaux, etc. (photographie 12.A, photographie 13.A et photographie 13.B).

À Uturoa, le quai touristique et le port de commerce (photographie 12.A) où arrivent les bateaux touristiques et ceux qui approvisionnent l'île depuis Tahiti (le Taporo et l'Hawaikinui) représentent d'autres exemples de lieux anodins. Les habitants de l'île s'y déplacent quotidiennement pour différentes raisons. Ils viennent déposer des marchandises qu'ils envoient ailleurs ou bien chercher des colis qui leur sont destinés, et les artisans de l'île qui souhaitent exposer et vendre leurs créations s'installent dans les *fare* mis à leur disposition.

À Ra'iatea, les motu (photographie 12.B) et le lagon forment des lieux emblématiques de l'habiter des nouveaux arrivants qui vont régulièrement passer un après-midi, voire un week-end entier avec leurs amis et leurs familles sur des motu aménagés appartenant aux communes d'Uturoa et Taputapuatea (Ofetaro, Taoru, Iriru). Parfois, ils vont un peu plus loin, par exemple sur un motu à l'ouest de Taha'a, et les personnes vivant au sud de l'île profitent des motu de la commune de Tumaraa. À ces deux lieux sont associées une diversité d'activités que les néo-arrivants pratiquent souvent : la planche à voile, le surf, le kite surf, les promenades en bateau, la pêche, la plongée, le *paddle*, le voilier, la rame et la pirogue.

Leurs loisirs ne sont pas uniquement tournés vers le lagon. Plusieurs d'entre eux pratiquent des activités en salle, le plus souvent localisées à Uturoa : les salles de sport (Havai gym, Capt & Fit), les associations de danses tahitiennes, le pilate, la gymnastique ou encore le judo. Les espaces de l'intérieur de l'île sont aussi fréquentés pour d'autres activités : le Tapioi, visible sur la photographie 12.C et à l'arrière-plan de la photographie 14.A, accessible à l'issue d'une petite randonnée d'une heure qui part du centre-ville d'Uturoa, est très fréquenté par les néo-arrivants en fin de journée, après le travail. Ces divers lieux représentent des lieux anodins puisqu'ils sont partagés entre les différents groupes sociaux sans pour autant que les interactions sociales y soient particulièrement développées.

À Rurutu, les plages forment aussi des lieux anodins pratiqués par les populations locales et les néo-arrivants. Ils y vont pour nager et faire du canoë ou ils s'y retrouvent en famille ou entre amis pour partager un repas (photographie 13.C).



Photographie 12. Les lieux anodins fréquentés à Ra'iatea

A. Le centre-ville d'Uturoa (cliché : B. Lièvre, 2018) ; B. Le motu Iriu de la commune de Taputapuatea (cliché : F. Cerbelaud, 2019) ; C. Sommet du Tapioi (cliché : B. Lièvre, 2018)



Photographie 13. Les lieux anodins fréquentés à Rurutu

A. Magasin d'Avera ; B. Magasin de Moerai ; C. Plage de Vitaria (clichés : S. Bernard, 2017)

1.2.2. Les lieux symboliques

S'agissant des lieux symboliques, il semble que les catégories binaires « néo-arrivants »/« population locale » ou « primo-arrivant »/« revenants » ne soient pas si opérantes pour analyser la manière dont les lieux sont investis et/ou partagés à Ra'iatea et Rurutu. Certains revenants notamment, parce qu'ils sont natifs, ont des pratiques spatiales qui semblent relever à la fois de celles des locaux et de celles des *popa'ā*. Aussi, dans cette exploration des lieux symboliques, on parlera davantage de « lieux polynésiens » et de « lieux *popa'ā* » tout en gardant à l'esprit que certains néo-arrivants, les revenants principalement, peuvent s'identifier aux deux types de lieux.

Les premiers sont les lieux auxquels s'identifient les Polynésiens. Les *popa'ā* peuvent y être admis mais ils en sont généralement absents. C'est le cas des vallées par exemple qui sont (ré)-investies par les populations locales ou les revenants qui s'y installent ou en font des lieux de détente pour le week-end. Ils s'y promènent, à la recherche de vestiges et d'anciens chemins et parfois y aménagent un terrain qui leur appartient pour y rester plusieurs jours, le week-end ou pendant les vacances. Ces terrains – qui peuvent aussi se situer en bord de mer – sont des lieux particulièrement importants pour les populations locales et les revenants car, au-delà d'être des espaces de détente, ils font surtout partie de leur histoire. Les *popa'ā* n'en sont pas exclus, et peuvent même y être accueillis par des locaux ou revenants qui aiment partager avec eux l'histoire de leurs terres et de leurs ancêtres.

Globalement, les espaces de l'intérieur de l'île sont des lieux à fortes charges symboliques pour les Polynésiens qui y viennent cultiver leurs champs ou couper du bois. Les *popa'ā* peuvent circuler dans ces lieux, ils empruntent notamment les chemins ouverts pour pratiquer la randonnée (photographie 16.B).

À Ra'iatea, « la piscine », visible au second plan de la photographie 14.A, est aussi un lieu symbolique pour les Polynésiens. Si tous les habitants de l'île peuvent venir y prendre des cours de natation, ce lieu devient un lieu de sociabilité le week-end, fréquenté par les Polynésiens qui s'y retrouvent en famille pour y manger, se baigner et se détendre. Au premier plan de cette même photographie apparaît le chapiteau, autour duquel se déploient les villages associatifs lors des événements de l'île, et qui forme un haut lieu de sociabilité entre différents groupes selon les événements qui y sont organisés (chapitre 6). En 2018, la première étape de l'Hawaiki nui se terminait au niveau du chapiteau sous lequel s'était déroulée la remise des prix.

Tout au long de la semaine les revenants circulent d'un lieu anodin à un lieu symbolique :

« On fait des sorties en famille, on va à Tepua sur le terrain de beach volley avec des amis, on rigole, ou des sorties motu. Le week-end on reste pas à la maison, on fait des petits travaux à la maison et après soit on va pêcher, pêcher pour manger, et puis pêche à la ligne, ou alors on va au motu se détendre » (Melina, 40 ans, E, R)

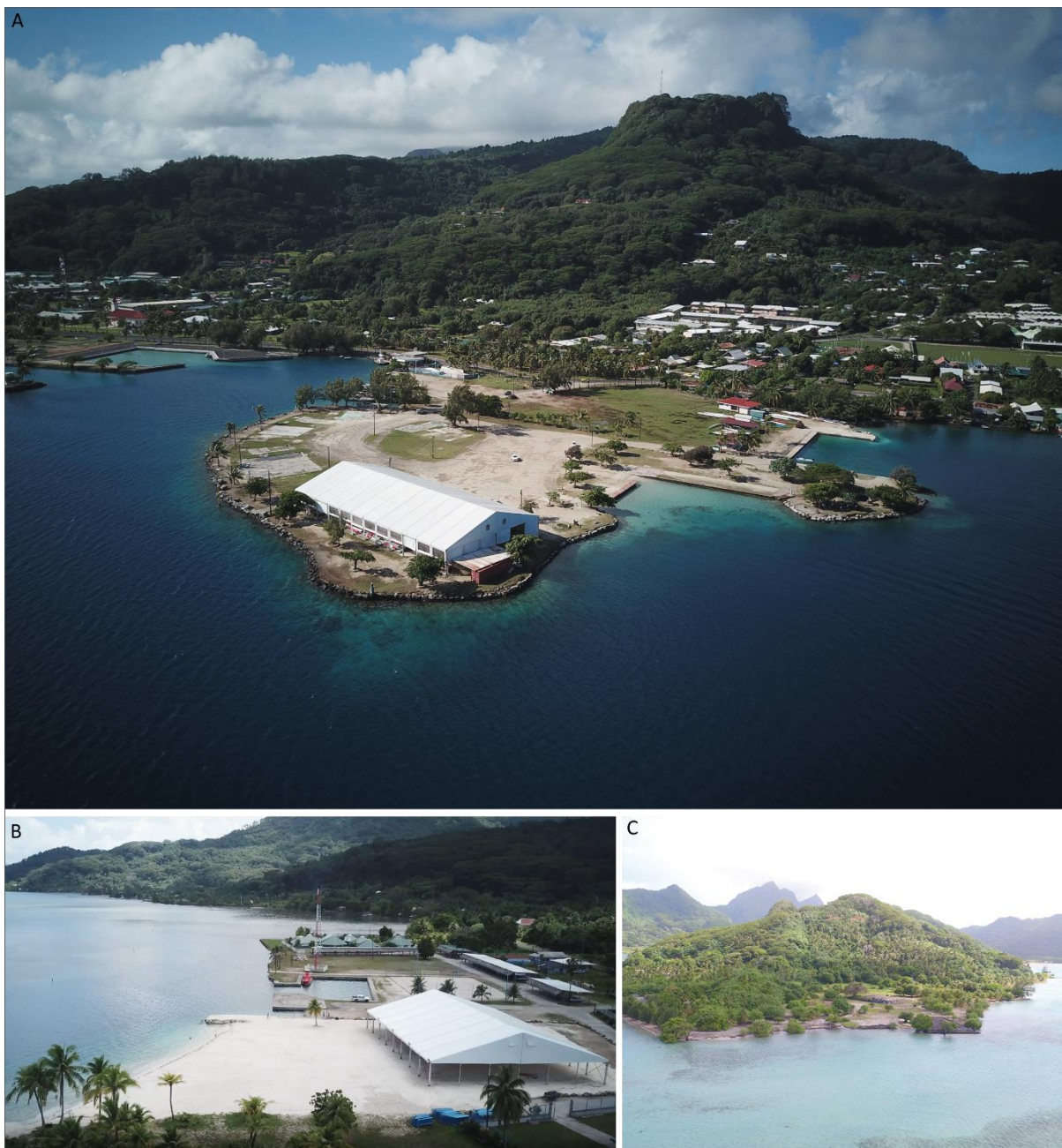
Du nom de la petite superette « sup' tepua » qui se situe en face de l'endroit où ils se rassemblent, Tepua est aussi un lieu de sociabilités pour les revenants qui s'y retrouvent en famille (figure 82).

Si les plages sont peu nombreuses à Ra'iatea, quelques-unes ont malgré tout été mentionnées dans les entretiens : la plage de Tevaitoa (photographie 14.B) et celle d'Opoa, à proximité du *marae* Taputapuātea (photographie 14.C). Situées à distance d'Uturoa – et donc de la majeure partie des primo-arrivants – celles-ci sont plutôt investies par les revenants et les populations locales qui vivent à proximité. Chloé, originaire de l'île, est revenue vivre sur un terrain familial dans une vallée de Tevaitoa (Tumaraa), et fréquente quotidiennement la plage de son village en-dehors de son travail en tant qu'enseignante au collège de Faaroa :

« À la plage, ça par contre, comme il y a une plage juste en face de chez moi, je crois que j'y vais presque tous les jours » (Chloé, 37 ans, Ra, N, R).

À la différence de Ra'iatea où le quai de Uturoa représente un lieu anodin, les différents quais de Rurutu sont plutôt des lieux symboliques et jouent un rôle essentiel pour les Polynésiens qui s'y retrouvent en journée ou le soir pour pêcher et partager un moment ensemble. Le quai de Moerai tient une place particulière et principalement lors de l'arrivée du Tuhaa Pae. Si tous les habitants viennent y déposer ou récupérer leurs marchandises, les Polynésiens y passent du temps et discutent en attendant le déchargement. Celui-ci prend plusieurs heures et, lorsqu'il s'étale dans le temps, les Rurutu partagent un repas ensemble en attendant la fin (photographie 15.A). L'aspect peu fréquent de l'arrivée du bateau à Moerai (deux fois par mois) joue probablement un rôle dans l'importance de cet événement par rapport à Ra'iatea où un bateau est déchargé chaque jour sur l'île.

Les grottes de l'île (photographie 15.C) et les tarodières (photographie 15.B) sont aussi des lieux symboliques polynésiens, qui peuvent exceptionnellement être fréquentés par les *popa'ā* le week-end mais surtout lorsqu'ils reçoivent des amis ou de la famille.



Photographie 14. Les lieux symboliques polynésiens à Ra'aitea

A. Trois lieux de sociabilités dans le centre-ville d'Uturoa : le Tapioi, la piscine et le chapiteau réservé à l'organisation des évènements de l'île (cliché : B. Lièvre, 2018) ; B. La plage de Tevaitoa (cliché : B. Lièvre, 2018) ; C. Le *marae* Taputapuātea à Opoa (cliché : F. Cerbelaud, 2019)



Photographie 15. Les lieux symboliques polynésiens à Rurutu

A. Le quai de Moerai lors de l'arrivée du Tuhaa Pae ; B. Le chemin des crêtes ; C. Les grottes ;
D. Les tarodières de Moerai (clichés : S. Bernard, 2017/2018)

À Ra'iatea les lieux symboliques des *popa'ā* se situent principalement en bord de mer. Puisque les plages sont peu nombreuses sur l'île, ils fréquentent d'autres espaces littoraux leur permettant d'accéder au lagon. Ils se retrouvent par exemple à Mirimiri, à l'ouest de l'île, sur le ponton de l'hôtel Raiatea lodge pour s'y baigner (photographie 16.C) ou autour des marinas (photographie 16.A) pour ceux qui pratiquent des activités nautiques au Raiatea Yacht Club ou Lagon Aventure (chapitre 7).

Certains restaurants peuvent aussi représenter des lieux symboliques *popa'ā* où ils se rassemblent pour des événements particuliers comme les anniversaires. C'est le cas du snack Tonoï à Ra'iatea ou de Rurutu Délice, ouvert en 2018 par Annie, une primo-arrivante. Ce nouveau lieu apparaît comme un espace de sociabilité pour les *popa'ā* et principalement les enseignants du collège qui y viennent déjeuner ou commander des plats à emporter.

Enfin, les sommets tel que le mont Temehani (photographie 16.B) à Ra'iatea ou le mont Manureva à Rurutu sont fréquentés ponctuellement dans l'année par les *popa'ā*.



Photographie 16. Les lieux symboliques *popa'ā* à Ra'iatea

A. La marina du centre-ville (cliché : B. Lièvre, 2018) ; B. Le mont Temehani (cliché : B. Lièvre, 2018) ; C. Le ponton du Raiatea Lodge à Mirimiri (cliché : F. Cerbelaud, 2019)

1.3. Entre lieux « monogènes » et lieux hybrides : les lieux domestiques

À Ra'iatea comme à Rurutu, la maison et l'espace domestique plus largement représenté pour les néo-arrivants le lieu central de leur espace vécu ; ils y habitent, y font des activités manuelles et artisanales (tressage, lecture, fabrication de savon, confection de bijoux, etc.), y cultivent leur *fa'a'apu*, etc. Ce lieu, parfois ces lieux lorsqu'ils possèdent un terrain sur lequel ils cultivent ou s'adonnent à d'autres pratiques (pêche, marche, etc.), forment par certains côtés des lieux monogènes, des lieux intimes finalement qu'ils apprécient pour leur tranquillité ou pour se recentrer sur eux-mêmes. Sylvie, âgée d'une cinquantaine d'années,

qui a obtenu un Contrat d'accès à l'emploi (CAE) et travaille du lundi au vendredi dans un snack à Avera, explique comment se déroulent ses journées en dehors de son emploi :

« Je reste à la maison, repos, je fais de la bonne cuisine, sinon on fait le *fa'a'apu* avec mon frère, juste chez nous là derrière, plantation de tomates, de légumes, ... » (Sylvie, 37 ans, Ru, E, P).

Néanmoins, la nature de ce lieu évolue selon les moments de la journée ou de la semaine. Il peut être un lieu partiellement hybride, un espace où les sociabilités sont partagées lorsque les néo-arrivants y invitent des amis ou de la famille pour partager un apéritif ou un repas, d'autant plus que les lieux publics tels que les bars et les restaurants sont très peu nombreux et que la maison joue dès lors un rôle essentiel dans le déploiement de ces moments de convivialité (tableau 13).

	Types de Lieux	Fonctionnement	Exemples de lieux à Ra'iatea	Exemples de lieux à Rurutu
Lieux communs	Lieux anodins	Lieux dont l'espace est partagé, mis en commun, même si les interactions sociales et culturelles sont extrêmement réduites. Lieux des « frottements », des regards croisés entre les différents groupes sociaux. Lieux d'apprentissage de l'altérité.	Les motu aménagés Les salles de sport Le Tapioi Le centre-ville d'Uturoa et les quais touristique et de commerce Les villages associatifs d'évènements tel que le Heiva	Les plages Les villages de Moerai, Avera et Auti
	Lieux symboliques <i>popa'a</i>	Lieux à forte charge symbolique pour les <i>popa'a</i> , mais où les polynésiens sont les bienvenus	Mirimiri Les marinas Le mont Temehani Snack Tonoï Les villages associatifs d'évènements tel que la Tahiti Pearl Regata	Rurutu Délices Le mont Manureva
	Lieux symboliques polynésiens	Lieux à forte charge symbolique pour les Polynésiens, mais où les <i>popa'a</i> peuvent être admis ou tolérés avant d'être éventuellement intégrés	La piscine Les plages Les vallées Tepua Les villages associatifs d'évènements tel que l'Hawaiki nui	Les grottes Les quais des villages, celui de Moerai lors de l'arrivée du Tuhaa Pae Les tarodières Les chemins des crêtes
Entre lieux "monogènes" et lieux hybrides	Lieux domestiques	Lieux intimes pratiqués et vécus par chaque groupe Lieux de sociabilités et de rencontres	Les maisons et les terrains où ils cultivent, les <i>fa'a'apu</i>	

Tableau 13. Typologie des lieux à Ra'iatea et Rurutu selon leur mode et degré de fréquentation

Source : d'après Bernardie-Tahir (2007) et entretiens

Les lieux à Ra'iatea et Rurutu sont donc affaire d'échelles et de temporalités. Ils constituent des « archipels de lieux » à géométrie variable qui se font et se défont dans le temps selon la fréquentation des néo-arrivants et les mobilités qu'ils déploient.

2. Être mobile dans les îles

Ces divers lieux sont reliés par les néo-arrivants tout au long de la semaine à travers de nombreuses mobilités. Car si leur installation à Ra'iatea et Rurutu résulte de parcours de vie plutôt mobiles comme nous l'avons vu (chapitre 5), elle ne les assigne pas pour autant à l'immobilité. Sur les îles, ils initient de nouvelles circulations qui semblent dès lors s'enchâsser dans un schéma mobilitaire plus large. Toutefois, celles-ci sont différentes et ne s'effectuent ni à la même fréquence, ni avec la même intensité. Soit leur installation s'apparente à une « pause » dans leur vie hypermobile, ils se sédentarisent et construisent des territorialités resserrées à leur domicile ou leur village ; soit ils s'inscrivent dans un continuum de mobilités, continuent de circuler activement et construisent alors des territorialités élargies sur une partie, voire sur l'ensemble de l'île.

2.1. Des néo-arrivants peu mobiles dessinant des territorialités centrées sur le domicile ou le village

Il s'agit de néo-arrivants qui ne se déplacent pas, ou peu, ayant fait de leur habitation un lieu hybride où se mêlent les activités résidentielles, professionnelles et de loisirs. Ci-dessous sont présentés les déplacements de Ruita à Rurutu (figure 83) et de Fred à Ra'iatea (figure 84) qui révèlent des territorialités principalement centrées sur le domicile et le village.

Ruita, 30 ans, est revenue s'installer à Rurutu en 2016, dans le village d'Avera. Elle est impliquée dans l'économie artisanale de l'île et pour cela, elle a installé son atelier de tressage dans la maison de sa mère où elle habite seule. Cet espace représente à la fois son lieu de vie et son lieu professionnel où se combinent ses activités résidentielles et économiques. Dès le réveil, elle s'engage dans les activités ménagères : elle nettoie la cour et balaie les feuilles tombées la veille, elle lave la maison et étend le linge si besoin. Une fois ces tâches achevées, elle s'installe dans son atelier pour se consacrer à son activité professionnelle : tresser les feuilles de pandanus pour confectionner des chapeaux, des sacs, des bijoux, etc.

Lorsqu'elle sort de sa maison, ses déplacements se limitent principalement au village d'Avera où elle va faire ses courses dans l'un des deux magasins, généralement les deux puisqu'ils proposent des produits complémentaires. Si elle a une préférence pour celui du bord de mer, c'est sans doute parce qu'elle y retrouve quelques personnes et qu'elle s'arrête discuter avec celles présentes au snack, situé à proximité. Étant active dans l'association artisanale du

village, elle est chargée d'assurer quelques permanences au *fare* artisanal où elle passe plusieurs demi-journées par semaine.

S'ils sont rares, ses déplacements vont aussi au-delà du village. Il y a toujours une amie véhiculée qui se rend à Moerai et qu'elle peut accompagner pour se rendre à des réunions de l'association ou encore pour des rendez-vous médicaux. Souvent dépendante de celle ou celui qui la ramènera à Avera, elle profite de ces journées pour se balader et manger dans les snacks de Moerai qui proposent des plats différents de ceux de son village.

Enfin, de temps en temps, et souvent après une période intense de travail pour l'association ou pour la famille, elle décide avec ses amies de se rendre sur le terrain familial de l'une d'entre elles, au sud de l'île. Elles s'y retrouvent entre femmes pour y passer quelques jours et se détendre. Elles discutent, écoutent de la musique, tressent, nettoient le terrain. Les activités qu'elles y pratiquent semblent être les mêmes que celles du quotidien mais dans un lieu du hors-quotidien.

Finalement, dans ces routines où la distinction entre quotidien et hors quotidien, entre profession et loisirs est peu visible, il semble exister des « temps-morts », des temps hors quotidien où les individus, ici des femmes, se réunissent pour se détendre et pour s'extraire d'un quotidien vécu comme trop envahissant à certains moments.

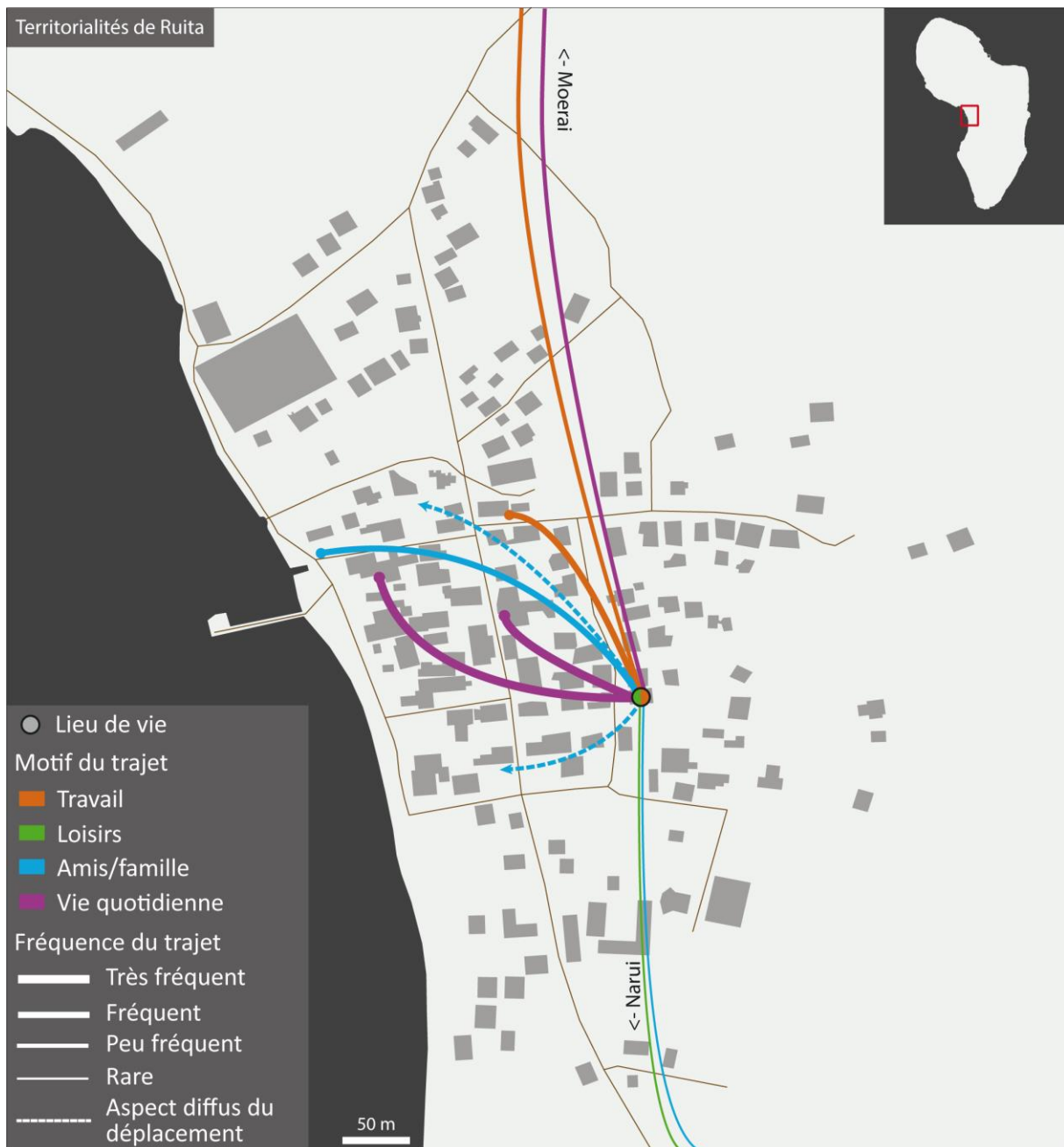


Figure 83. Des territorialités centrées sur le village : l'exemple de Ruita à Rurutu

Source : entretiens

À Raïatea, on peut prendre l'exemple de Fred pour illustrer une territorialité centrée sur le domicile. Revenu à Raïatea en 2012, il s'est installé dans la maison de sa mère où il a grandi avec ses quatre frères. Il y a aménagé son *fa'a'apu* et développé une petite pension de famille pour accueillir quelques touristes. Il vend les produits de son potager chez lui et s'est associé à un ami chargé de préparer les repas et de faire les quelques courses leur permettant de compléter les produits du jardin avec lesquels ils se nourrissent principalement. Progressivement, il s'est construit un lieu de vie où chaque espace tient une fonction bien définie. Il peut y recevoir ses amis qui viennent souvent lui rendre visite. Il accueille aussi les

membres de l'association Bio Fetia, dans laquelle il est impliqué, pour les réunions de travail. Les diverses stratégies qu'il a mises en place lui permettent de réunir en un seul lieu ses activités professionnelles, de loisirs et résidentielles et de restreindre ainsi ses déplacements. Son espace de vie est ainsi réduit à ce microcosme qu'il s'est construit progressivement.

S'il reste principalement sédentaire, ses déplacements ne sont pas inexistantes et sont, au contraire, nécessaires pour permettre à son espace de fonctionner : son associé se déplace pour les courses et tous les deux utilisent beaucoup le réseau internet. Celui-ci lui permet de faire connaître la disponibilité de leurs produits afin de les vendre aux habitants de l'île, de se renseigner sur les techniques de cultures et de transformation qu'il teste et pratique sur place et, bien sûr, de réunir ses amis ou les groupes de travail des associations dans lesquelles il est investi. Par ailleurs, ayant de la famille en France, il s'y déplace régulièrement, tous les deux ans, pour s'occuper de sa grand-mère.

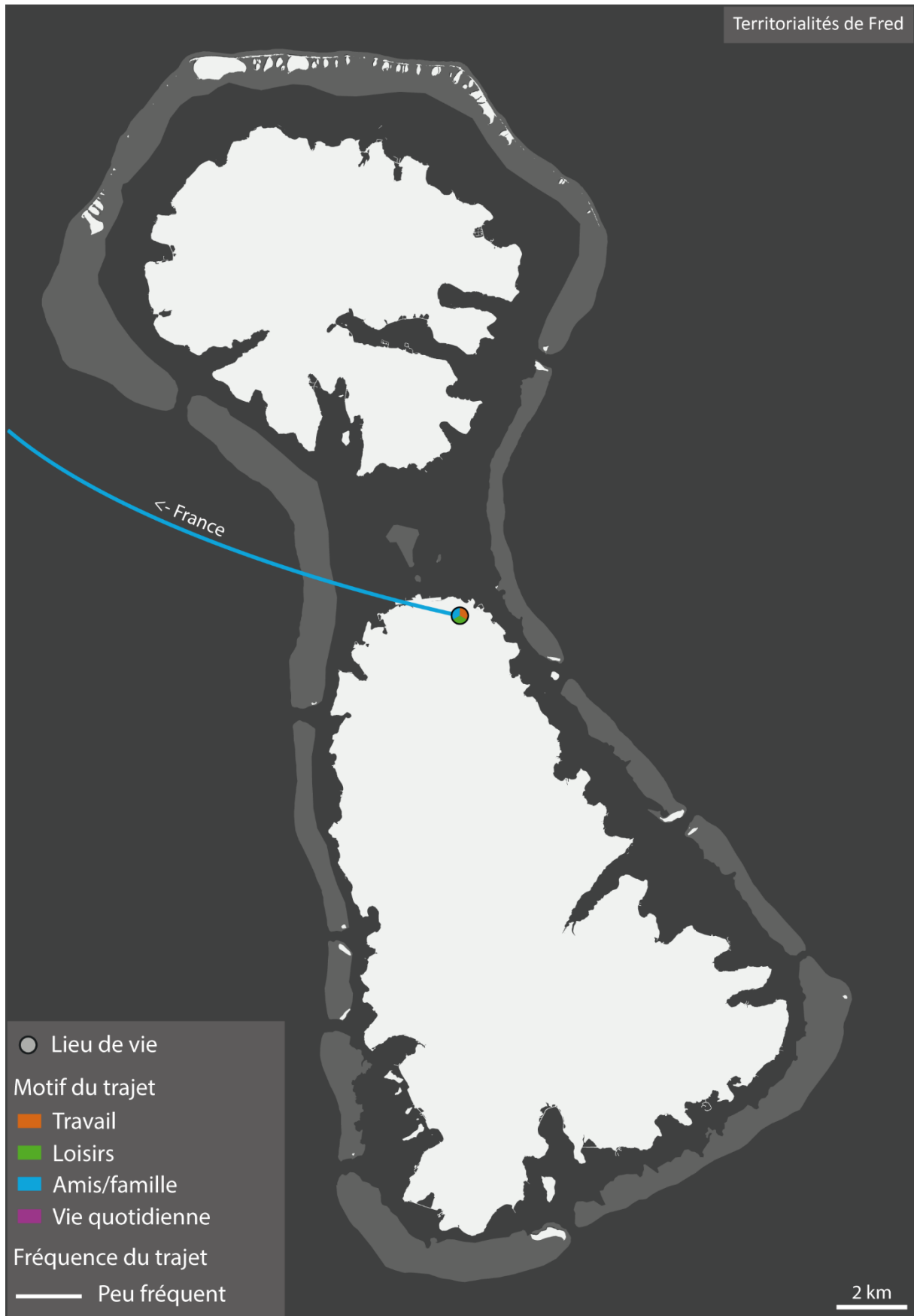


Figure 84. Des territorialités centrées sur le domicile : l'exemple de Fred à Raïatea

Source : entretiens

On le voit avec les exemples de Fred et Ruita, les déplacements sur l'île peuvent être limités pour certains néo-arrivants. La plupart de leurs activités et leurs besoins sont regroupés en un seul endroit, ce qui leur permet de réduire leurs déplacements aux rendez-vous essentiels. Il faut cependant noter que les néo-arrivants dont les territorialités sont centrées sur le domicile ou le village n'ont souvent ni voiture ni enfants, ce qui diminue à la fois les potentialités et les nécessités de déplacements.

Ainsi, les néo-arrivants qui concentrent leurs activités dans un même lieu : résidence, loisirs et le cas échéant la profession resserrent leur territorialité insulaire autour de ce même lieu (maison, commune, etc.). Pour ceux dont les lieux fréquentés ne sont pas concentrés en un même lieu, les trajets sur l'île sont plus longs et plus nombreux et nécessitent la plupart du temps l'utilisation d'une voiture. La capacité à être mobile des néo-arrivants induit donc des territorialités plus ou moins resserrées qui dépendent finalement de deux éléments : la distance parcourue entre les divers lieux fréquentés par les néo-arrivants et leur motilité, les deux étant souvent liées.

2.2. Des néo-arrivants plus mobiles construisant des territorialités élargies à l'île

À côté de ces personnes peu mobiles, d'autres néo-arrivants effectuent des déplacements sur toute l'île. Travail, loisirs, enfants, etc. sont autant de raisons de se déplacer et de dessiner des territorialités qui vont au-delà du domicile et de la commune.

Arrivés en 2012 à Ra'iatea avec leur bateau, Paul et Camille (figure 85) vivent dans la marina du centre-ville d'Uturoa qui représente à la fois leur lieu de vie mais aussi un lieu de loisirs où ils aiment se retrouver avec leurs copains pour des barbecues ou bien en famille, avec leurs enfants, pour se baigner et jouer. Ils y passent donc le plus clair de leur temps, ce qui ne les empêche pas pour autant d'être mobiles sur l'île.

Ils se déplacent tout d'abord pour des raisons pratiques : faire des courses, amener les enfants à la crèche et à l'école le matin, revenir les chercher le soir, se rendre à des rendez-vous médicaux, etc. Ces déplacements s'effectuent à l'échelle de la ville d'Uturoa, dans un périmètre restreint. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils apprécient tout particulièrement d'habiter dans la marina de Ra'iatea :

« Le soir tu vas récupérer doudou au boulot, récupérer tes enfants à la crèche, tu vas faire tes courses en une demi-heure [...] t'as tout fait quoi, il y en a qui mettent trois quarts d'heure à juste rentrer chez eux donc je trouve ça magique » (Camille, 37 ans, Ra, E, P).

Néanmoins, leur territoire de vie ne se limite pas à Uturoa. Camille se déplace pour le travail dans la zone de carénage à l'ouest de l'île où elle est embauchée pour nettoyer les bateaux avant de les remettre à l'eau. Paul a ouvert son entreprise de menuiserie, il construit des

meubles pour des particuliers et des entreprises de charter. Ces chantiers étant situés à différents endroits, il effectue, chaque jour, des déplacements vers plusieurs points de l'île, principalement au nord de Ra'iatea.

Leurs déplacements ne sont pas seulement d'ordre professionnel, ils circulent aussi pour leurs loisirs. À terre, les lieux de loisirs restent concentrés dans le centre-ville d'Uturoa : skate park, Tapioi, etc. En mer, ils partent sur les motu aménagés des communes de Uturoa et Taputapuatea.

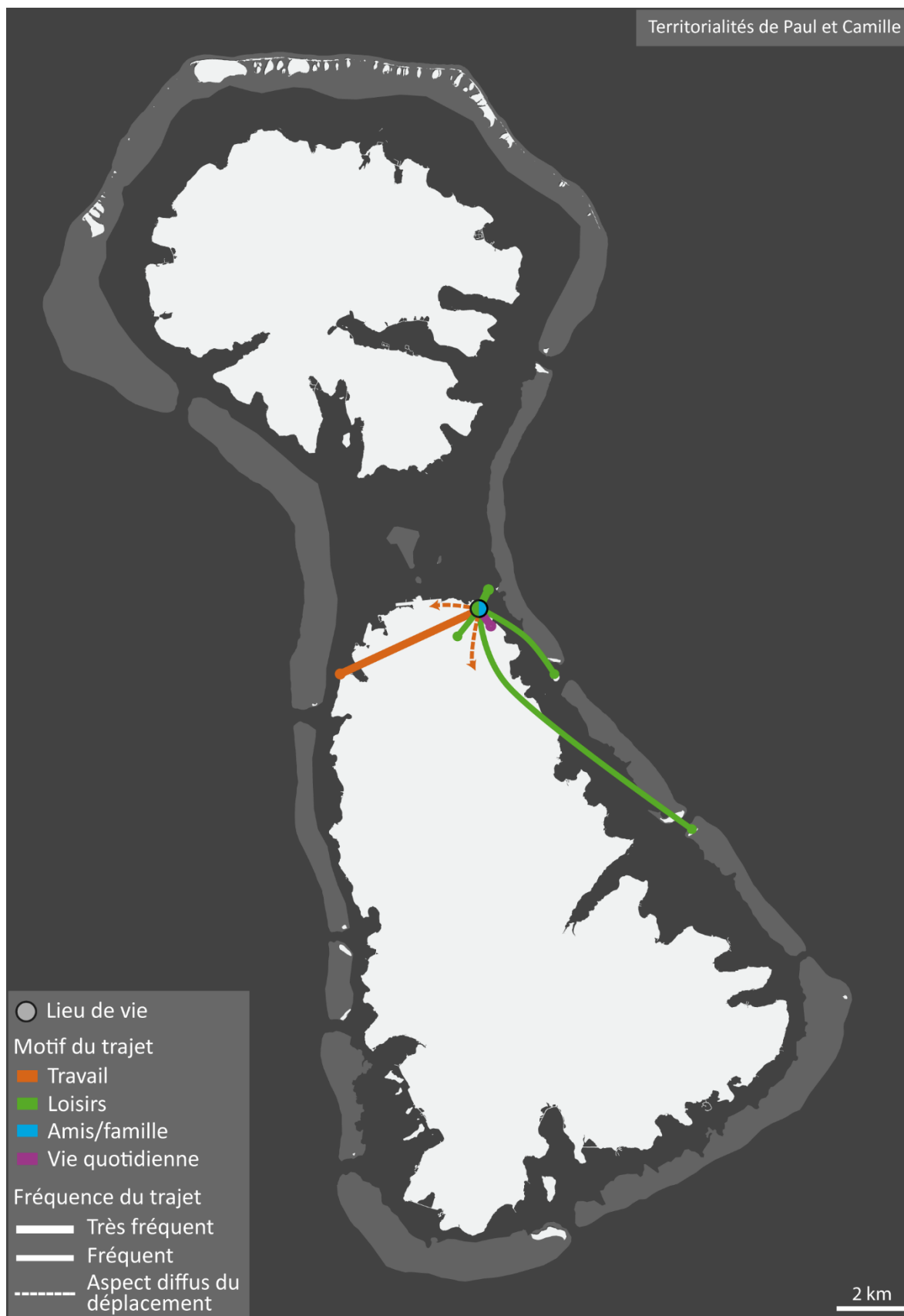


Figure 85. Des territorialités élargies à une partie de l'île : l'exemple de Paul et Camille à Raïatea

Source : entretiens

Des schémas mobilitaires assez similaires s'observent également à Rurutu. Charlotte, 45 ans, revenue sur l'île en 2007 après avoir vécu et travaillé à Tahiti puis à Huahine, s'est installée à Moerai où vit sa famille (figure 86). Elle travaille en tant que cuisinière dans l'un des magasins de sa commune le matin, puis dans l'hôtel situé à Vitaria l'après-midi. Ses déplacements sont donc principalement concentrés au nord de l'île, où elle fait ses courses, rend visite à sa famille et ses amis et travaille. Malgré la distance qui la sépare de l'hôtel, elle effectue tous ses déplacements à pieds. Après ou en-dehors du travail, elle se promène avec ses neveux et nièces sur les chemins de randonnée au-dessus de Moerai. Étant une éco-sentinelle⁵⁰ de Rurutu, elle a participé à la réhabilitation de plusieurs sites de nature qu'elle aime faire découvrir aux enseignants et aux personnes de passage. Pour cela elle se rend de temps en temps avec ces visiteurs sur les sites emblématiques de l'île, à l'intérieur ou en bord de mer comme dans les grottes.

⁵⁰ Le projet « éco-sentinelles » est né de la conviction que les membres de la société civile sont des acteurs indispensables de la protection de l'environnement en Polynésie française. Une éco-sentinelle est une personne qui veille à la protection de l'environnement et qui s'attache à mettre en œuvre des projets environnementaux dans son île. La Fédération Te Ora Naho œuvre à la création d'un réseau d'éco-sentinelles bénévoles partout sur le territoire.

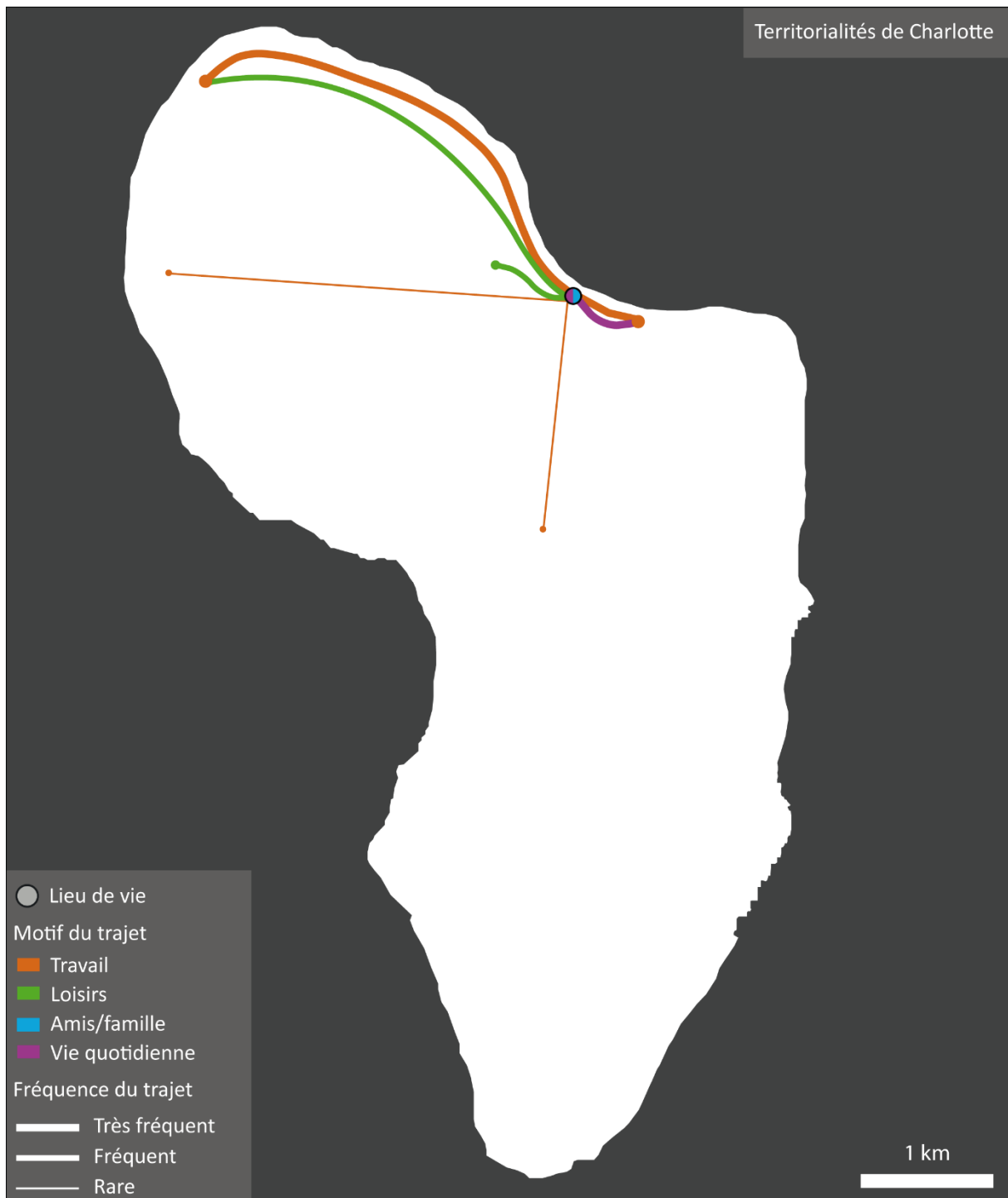


Figure 86. Des territorialités élargies à une partie de l’île : l’exemple de Charlotte à Rurutu

Source : entretiens

Les différents lieux fréquentés par Paul et Camille à R’aiatea et par Charlotte à Rurutu indiquent que ces derniers se déplacent et ouvrent leur espace de vie au-delà de leur domicile. Néanmoins, la proximité des endroits qu’ils pratiquent dessine des territorialités centrées sur une partie de l’île seulement et, dans les deux cas, autour de la ville principale : Uturoa et Moerai.

Ce n'est pas le cas d'autres néo-arrivants qui réalisent des mobilités plus étendues pouvant se déployer sur toute l'île, voire au-delà entre Ra'iatea et Taha'a. Certains vivent ainsi au sud de l'île, ou à Taha'a, et se déplacent à Uturoa ou à Moerai (lieux principaux d'activités professionnelles et administratives). D'autres habitent vers Uturoa ou Moerai et possèdent un terrain dans le sud, ou à Taha'a, qu'ils fréquentent une partie de la semaine ou pendant les week-ends et les vacances. Ils peuvent aussi être mobiles sur toute l'île dans le cadre de leur profession. C'est le cas des professionnels de santé qui se déplacent à domicile ou des entrepreneurs du bâtiment qui ont des chantiers sur toute l'île.

La figure 87 illustre les déplacements de deux néo-arrivants vivant entre Taha'a et Uturoa pour le premier, et entre Fetuna et Uturoa pour le second. Raiariinui, originaire de Ra'iatea, est revenu en 2014 sur l'île après avoir séjourné quelques années en France dans le cadre de ses études. Il a repris et développé l'exploitation de vanille de son père située à Taha'a, où il vit une partie de la semaine. Sur son terrain, il s'est construit une petite cabane lui permettant de rester sur place quelques jours. Cet espace joue un double rôle pour lui, à la fois son lieu de travail et un lieu qu'il aime fréquenter pour être tranquille et se reposer. Il a acheté un bateau, qu'il amarre au ponton situé en contrebas de son terrain et qui lui permet de réaliser des allers-retours entre Taha'a et Ra'iatea. Ses déplacements sont d'ordre technique et familial. Il rend visite à ses parents, installés à Uturoa, chez qui il peut séjourner plusieurs jours lorsqu'il a des rendez-vous, des réunions avec les associations dans lesquelles il est investi, des formations ou encore lorsqu'il a besoin d'un accès internet pour toutes ses procédures administratives. Il partage donc son temps entre les deux îles. Ce mode de vie entre deux lieux s'observe aussi entre le nord et le sud de Ra'iatea. Faustin, la soixantaine, est revenu à Ra'iatea en 2006, après avoir fait sa carrière dans l'armée, pour s'occuper de sa mère qui vit à Uturoa. Il organise sa semaine en deux temps : une partie chez sa mère qu'il aide dans les tâches quotidiennes (courses, ménage, rendez-vous médicaux, etc.) et l'autre partie dans le sud de l'île, à Fetuna, où il vit sur un terrain familial sur lequel il a construit une petite cabane.

« On a un terrain aussi de l'autre côté, dans le sud de l'île, je me suis fait une petite cabane pour le week-end quand je veux aller avec les amis [...] je vais à la pêche, je fais mon petit fa'a'apu » (Faustin, 60 ans, Ra, N, R).

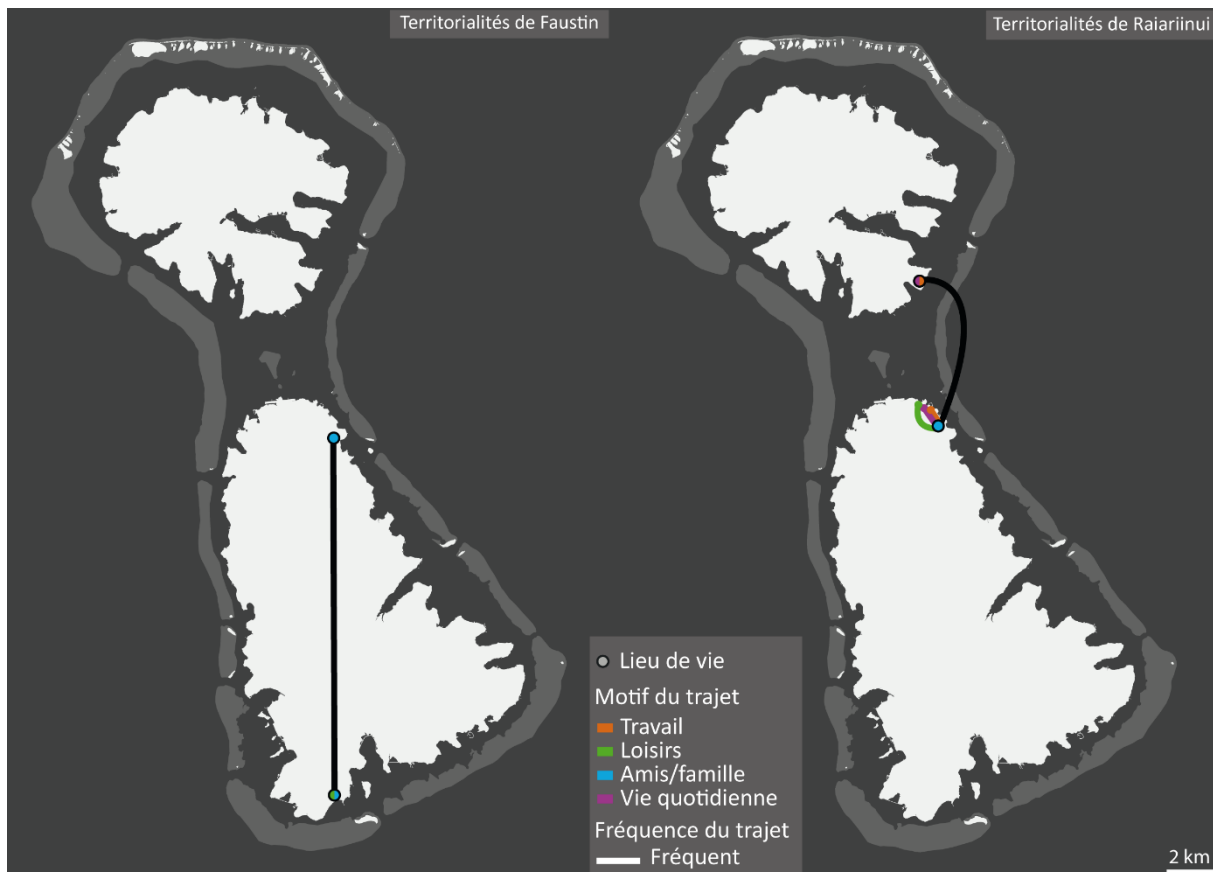


Figure 87. Des territorialités élargies à l'île : l'exemple de Raiariinui et de Faustin à Ra'iatea

Source : entretiens

À Rurutu, Salomé (figure 88), 38 ans, arrivée en 2014, s'est installée à Avera et circule sur toute l'île dans le cadre de son travail. Elle est kinésithérapeute et se déplace du lundi au vendredi au domicile de ses patients. Durant son temps libre, elle s'implique avec son conjoint dans la rénovation du domicile qu'ils louent. Ils passent la majeure partie de leur temps chez eux à aménager leur maison, à construire des meubles, à cuisiner, etc.

En-dehors de leur maison, ils se déplacent sur toute l'île pour s'adonner à d'autres loisirs. Ils vont nager le week-end à Vitaria et ils organisent des pique-niques sur les différentes plages de l'île : à Narui au sud ou à Paparai à l'est, où ils font cuire au feu de bois les légumes et le poisson. Ils côtoient principalement les médecins qui viennent en mission sur l'île durant trois mois. Ils profitent de leur présence pour leur faire découvrir l'île et arpentent donc régulièrement les quelques sentiers de randonnées qui sillonnent l'île : le mont Manureva et les grottes du sud de l'île. Durant la période des baleines, ils réservent au moins une sortie avec les prestataires de l'île pour aller observer les mammifères marins, une petite contribution selon eux à la vie économique de l'île. En dehors du travail de Salomé, ils ont très peu de relation avec les Rurutu mais ils essaient malgré tout d'être présents aux événements culturels de l'île comme le Tour de l'île en janvier, ou le Heiva en juillet.

Enfin, les courses alimentaires nécessitent aussi de nombreux déplacements entre les différents magasins de l'île, que ce soit pour Salomé et Louis, comme pour la majorité des *popa'ā* rencontrés à Rurutu. Le couple ne disposant que d'une seule voiture utilisée par Salomé pour ses déplacements professionnels, Louis se déplace à pied, dans le village d'Avera, pour y faire les courses. Lorsqu'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent, ils vont à Moerai en fin de journée, notamment pour s'approvisionner en légumes chez l'un des rares maraichers de l'île.

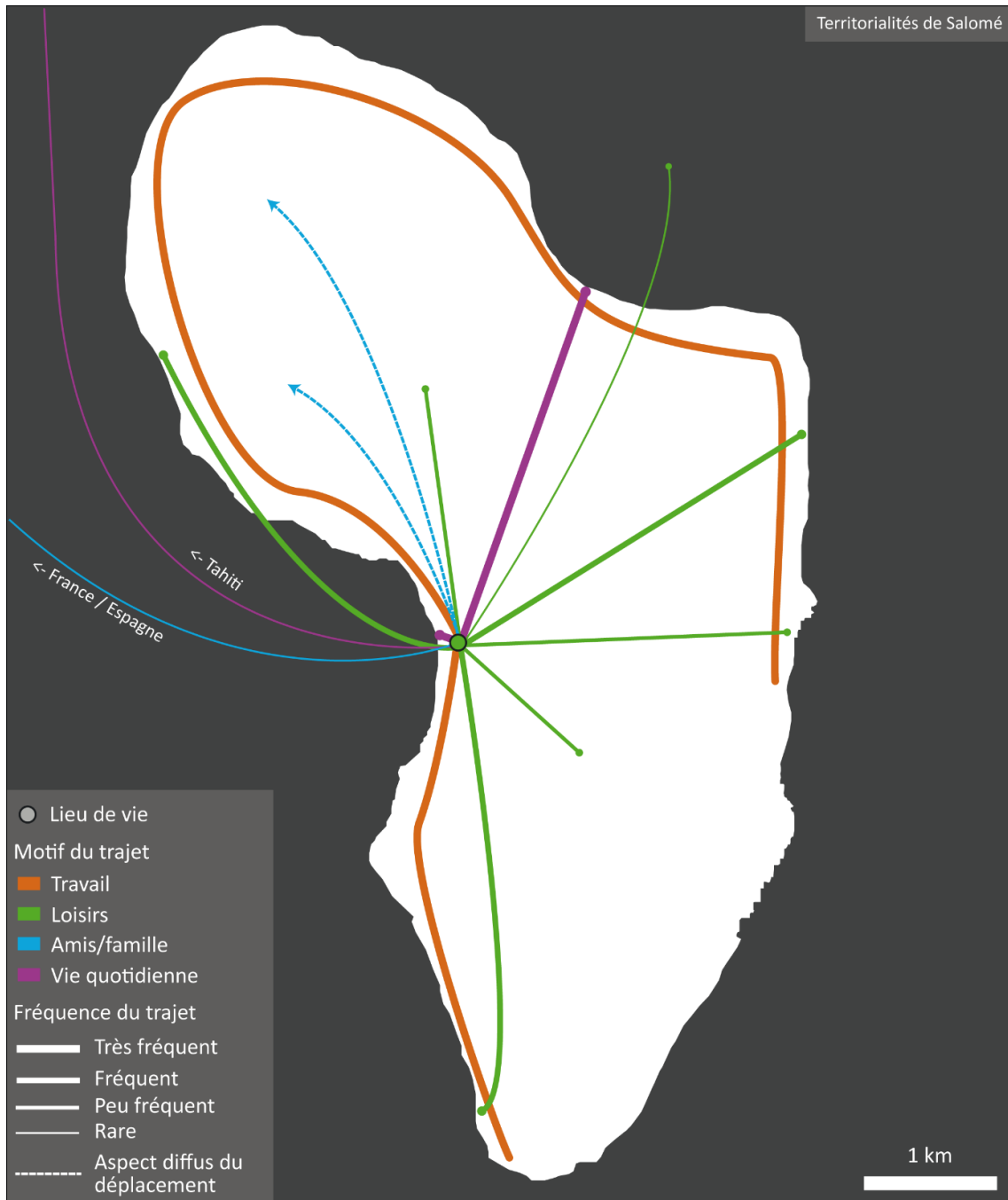


Figure 88. Des territorialités élargies à l'île : l'exemple de Salomé à Rurutu

Source : entretiens

Sur l'île, les mobilités des néo-arrivants se déclinent donc à différentes échelles et dessinent des territorialités aux contours variables. Pour certains, elles peuvent aussi dépasser les limites de l'île pour relier des espaces extra-insulaires.

3. Sortir de l'île : les dynamiques trans-insulaires et transnationales

Les mobilités intra-insulaires se sont depuis toujours déployées en Polynésie française et même à l'extérieur du territoire (chapitre 2). Elles ont d'abord pris la forme de circulations, sont devenues plus contraintes au moment de la colonisation, de nouveau circulaires avec le développement de l'économie du CEP puis davantage temporaires au moment de l'arrêt des essais nucléaires (chapitre 2 et 3). Elles paraissent aujourd'hui s'opérer selon de nouvelles modalités, pour des raisons qui ont évolué dans le temps, mais continuent malgré tout de nourrir un tropisme mobilitaire qui ne s'est finalement jamais démenti dans le temps long de l'histoire des sociétés polynésiennes. Aujourd'hui encore les néo-arrivants circulent hors de l'île et réalisent des mobilités multiscalaires. Ils peuvent se déplacer vers d'autres îles de leur archipel (îles Sous-le-Vent ou Australes) ; à l'échelle du territoire, ils peuvent se rendre à Tahiti, ou bien encore quitter ponctuellement la Polynésie française, principalement vers la Métropole.

3.1. Des territorialités qui se construisent à l'échelle de la Polynésie française

La majeure partie des néo-arrivants qui se déplacent au-delà de l'île, le font à l'échelle du territoire polynésien, que ce soit au sein des archipels des îles Sous-le-Vent et des Australes ou, plus loin, dans d'autres îles du territoire, principalement à Tahiti.

3.1.1. Circuler en Polynésie française

Plusieurs raisons conduisent les néo-arrivants à se déplacer hors de leur île au sein du territoire : professionnelles, familiales, touristiques et médicales. Ce sont principalement les fonctionnaires du Territoire qui réalisent des déplacements au sein des archipels pour des raisons professionnelles. Tous les services n'étant pas représentés dans chacune des îles, des missions y sont effectuées régulièrement par les fonctionnaires pour traiter les dossiers ou organiser des rendez-vous. Clémentine par exemple, qui est hygiéniste dentaire depuis qu'elle est revenue à Rurutu, son île d'origine, explique partir en mission à Tubuai, Rimatara et Raivavae, deux fois par an, pendant trois semaines dans chacune d'entre elles. Par ailleurs, ils évoquent aussi des déplacements pour des formations ou des réunions, principalement à Tahiti, avec leurs collègues des autres îles. Pour d'autres, le peu, voire l'absence de travail sur les îles les oblige à en chercher ailleurs. À Ra'iatea, c'est le cas de certains personnels du corps

médical, officiant en libéral, qui avaient des difficultés à trouver du travail sur l'île et qui ont trouvé des remplacements à faire sur d'autres îles de l'archipel (à Maupiti) ou sur d'autres archipels (à Tahiti ou Tubuai). Les entrepreneurs ou créateurs d'activités peuvent aussi se retrouver dans cette situation. Yann, gérant d'une entreprise de construction à Ra'iatea, a aussi cherché des chantiers en-dehors de l'île. Au moment de l'entretien, il signait des devis avec plusieurs structures de Bora Bora, qui allaient l'obliger à se rendre régulièrement sur l'île pour superviser ses chantiers.

Les mobilités pour des raisons touristiques sont principalement évoquées par les fonctionnaires d'État (principalement les enseignants) qui profitent de leur séjour temporaire et de leurs nombreuses vacances pour visiter une grande majorité d'îles. Ceux que nous avons rencontrés avaient déjà visité plusieurs îles au moment de l'entretien et nous expliquaient qu'ils partaient à chaque période de vacances vers différentes destinations. Ils ne sont pas les seuls à mentionner la nature touristique de leurs déplacements. D'autres néo-arrivants, généralement *popa'ā*, qui arrivent sur le territoire sans travail, profitent de l'absence d'activité professionnelle en début de séjour pour visiter quelques îles.

« On est parti en juin, on s'est dit 'on bosse pas avant septembre, on profite un max !' parce que après on va bosser, on va être bloqué [...] Donc on est parti à l'Île de Pâques, une semaine » (Léa et Julien, 30 ans, Ra, E, P)

Les fonctionnaires du Territoire évoquent aussi ces pratiques. S'ils ont soif de découverte, ils veulent aussi s'extraire de l'île pendant leurs vacances. L'absence d'anonymat que nous avons pointé précédemment (chapitre 6) et la forte proximité avec les habitants de l'île qui les identifient avant tout à travers leur fonction administrative, ne leur permettent pas toujours de « couper » avec leur travail lorsqu'ils restent sur l'île durant leurs vacances.

« Rester en vacances, ici, c'est dur, parce que comme tout le monde te connaît en tant que chambre de commerce, tu croises quelqu'un au magasin il te parle du boulot [...] Donc les vacances, pour moi, c'est pas ici. Soit je m'isole, je vais sur un îlot, soit si je veux vraiment décrocher, je vais à Tahiti » (Pascale, 45 ans, Ra, N, R)

Plusieurs personnes rencontrées témoignent de cette envie de découvrir d'autres îles, d'autant plus pour celles d'origine polynésienne qui y ont de la famille à laquelle elles pourraient rendre visite. Pour autant, les coûts élevés des billets d'avion freinent ce type de déplacement, notamment lorsqu'il s'agit de se déplacer en famille, avec les enfants. Cela revient souvent moins cher de partir plus loin, aux États-Unis par exemple, plutôt qu'aux Tuamotu ou aux Marquises, ce qui pousse une partie d'entre eux à se tourner vers ces destinations.

Les rendez-vous médicaux sont aussi l'un des motifs récurrents de déplacement. Les services médicaux n'étant pas tous représentés à Ra'iatea et Rurutu, les habitants des deux îles doivent prendre certains de leurs rendez-vous à Tahiti. Ils profitent alors de ces déplacements pour

rendre visite à leur famille, faire des courses, acheter des produits qu'ils ne trouvent pas dans leurs îles et aller au cinéma, au restaurant ou sortir dans des bars avec des amis.

Enfin, les personnes impliquées dans certaines des associations agissant à l'échelle du territoire se déplacent pour des réunions ou des formations. Charlotte par exemple, qui fait partie des éco-sentinelles de Rurutu, s'est à plusieurs reprises déplacée à ces fins à Tahiti et dans les autres îles des Australes dans le cadre de la fédération Te Ora Naho.

La figure 89 synthétise la plupart des mobilités réalisées au sein du territoire par les néo-arrivants, résumées à travers l'exemple de Melina. Originaire de Huahine, elle était allée au lycée à Ra'iatea puis à l'université à Tahiti jusqu'à l'obtention de sa licence de Reo Mahori. Après être retournée enseigner un an au collège de Huahine, elle a passé un concours de l'administration et a travaillé quelques années dans différents services du Territoire avant d'être mutée à Ra'iatea. Aujourd'hui, ses déplacements se déclinent à plusieurs échelles.

Sur l'île, elle est plutôt mobile même si son espace de vie se restreint à Uturoa et ses environs où elle vit et réalise ses principales activités professionnelles et de loisirs. Elle habite à 10 minutes du centre-ville, sur la côte est. Tous les matins elle s'y déplace pour déposer sa fille au collège et venir travailler. Elle circule dans la ville pour y faire ses courses et le soir pour leurs activités : sa fille pratique la danse tahitienne et du tennis et elle va à la salle de sport. Lorsqu'elles n'ont pas d'activités, il leur arrive d'aller se promener en mer ou en montagne, au Tapioi. Parfois elles retrouvent de la famille ou des amis à Tepua, sur le terrain de Beach Volley. Sa maison est aussi un lieu de repos et de détente où elle confectionne des colliers avec les coquillages qu'elle ramasse et coud des *tifaifai*⁵¹. Avec son *tāne*, ils ont acheté un bateau et profitent du week-end pour aller en mer pêcher avec sa famille ou au motu pour se détendre.

Ses déplacements vont au-delà de l'île puisqu'elle circule, pour diverses raisons, au sein de l'archipel des îles Sous-le-Vent et à Tahiti. C'est avec l'île de Huahine qu'elle est fortement reliée puisque toute sa famille y vit. Elle s'y déplace deux ou trois fois par an, lors de ses vacances, pour rendre visite à ses parents, ses frères et sœurs ou pour les fêtes de fin d'année. Une année sur deux ils accueillent sa famille à Ra'iatea, l'autre année ils se rendent à Huahine chez ses parents. En-dehors des fêtes, il arrive aussi que sa famille vienne lui rendre visite.

« Mes parents descendent, par exemple, pour des evasan⁵², donc on se voit. Ou ils sont fiu et ils viennent me rendre visite, ils passent un week-end avec moi, avec mes frères. Des fois, ils descendent parce qu'il y a une super compétition, Hawaiki Nui, de Va'a, donc on les loge, on fait la fête ensemble. S'ils viennent en formation sur Ra'iatea, ils viennent à la maison. Donc on a d'autres moyens ... » (Melina, 45 ans, Ra, E, R)

⁵¹ Couverture faite d'un drap sur lequel on coud des appliques ou encore faite de morceaux de tissu assemblés.

⁵² Ce sont les évacuations sanitaires de malades par bateaux ou avions vers les hôpitaux de Tahiti.

Elle se rend aussi dans les autres îles de l'archipel pour des tournées administratives. Dans le cadre de son travail, elle a déjà eu l'opportunité de se déplacer dans l'archipel des Marquises. Enfin, elle se déplace à Tahiti, une ou deux fois par an. Ici aussi plusieurs raisons sont évoquées pour justifier ses déplacements. C'est, tout d'abord, pour rendre visite à son frère qui vit à Papeete et chez qui ils sont souvent hébergés, ou pour des raisons médicales. Ils s'y rendent aussi en juillet, au moment du Heiva, pour jouir des événements, des spectacles et des attractions qu'elle juge plus dynamiques que ceux proposés à Ra'iatea.

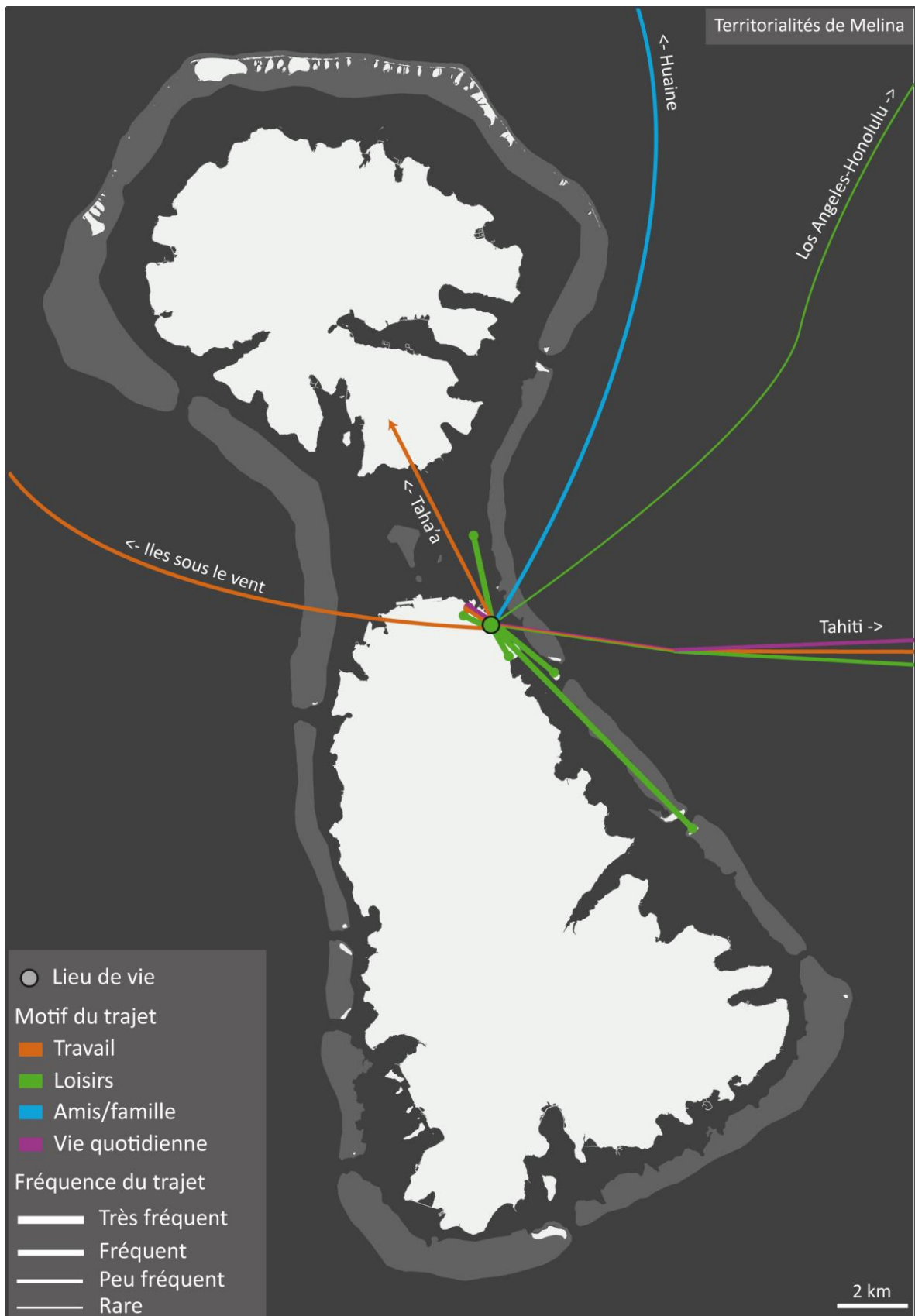


Figure 89. Des territorialités élargies à l'échelle du territoire polynésien : l'exemple de Melina à Ra'iatea

Source : entretiens

3.1.2. Des liens ambivalents avec Tahiti ?

Les liens qu'entretiennent les néo-arrivants avec Tahiti sont multiples, comme nous l'avons évoqué précédemment, mais ils demeurent très ambivalents tant cette île semble tout autant incontournable que rejetée par la majeure partie d'entre eux.

« J'étais allée, là récemment, juste pour accoucher, c'est tout. Mais depuis je ne suis pas retournée sauf peut-être pour des formations [...] J'ai pas de réel intérêt d'y retourner en vacances. Ça sera peut-être pour aller deux/trois jours pour faire quelques courses mais je vais pas y rester. Par exemple, deux semaines, je vois pas cet intérêt, cette envie. Maintenant lorsque tu as besoin de certaines choses, tu commandes, on envoie par bateau, t'as plus de raisons en fait, parce que j'ai tout, on a tout ici » (Nina, 30 ans, Ra, E, R)

Dans le discours de Nina comme dans celui d'une majorité de néo-arrivants, Tahiti est une île à éviter. Celle-ci apparaît comme une île où l'on se rend plus par nécessité que par réelle envie : pour des soins médicaux, des achats (même si cela devient de moins en moins nécessaire avec la desserte des îles par bateau), des formations ou des réunions professionnelles (les agriculteurs, les fonctionnaires, les personnes engagées dans certaines associations, les acteurs du tourisme, etc.). Pour d'autres, elle n'est qu'un point de départ vers d'autres destinations (touristiques).

Si les représentations péjoratives sur Tahiti sont légion, certains néo-arrivants affirment néanmoins avoir paradoxalement besoin de s'y rendre régulièrement pour pouvoir continuer à vivre à Ra'iatea et Rurutu.

Cela peut être des personnes d'origine tahitienne, vivant à Rurutu ou Ra'iatea, qui ont quitté leur île pour prendre un poste ou bien pour suivre un conjoint ou une conjointe dans son île d'origine. Pour celles-ci, il est indispensable de revenir plusieurs fois par an à Tahiti pour y passer du temps avec leurs familles et leurs amis. Mais les déplacements vers Tahiti répondent aussi, pour certains, à la nécessité de s'extraire un temps de la vie insulaire de Rurutu et de Ra'iatea. Le peu d'activités et l'absence d'anonymat observés dans ces îles pèsent parfois dans le quotidien de ces personnes qui ont souvent grandi en zone urbaine.

Pour illustrer ce besoin (ou cette envie) de se retremper régulièrement à Tahiti, on peut raconter l'histoire de Reva à Rurutu. Cette jeune femme de 30 ans a grandi entre Tahiti et Mo'orea, où sa famille possède une exploitation agricole et où elle est allée au lycée agricole. Après avoir obtenu un BTS agricole, elle est partie poursuivre ses études à l'université en Métropole, à Boulogne-sur-Mer. Lorsqu'elle est revenue à Tahiti, elle a eu l'opportunité en 2015 d'obtenir un poste de monitrice à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Rurutu, dont elle est depuis devenue la directrice.

Elle est assez peu mobile sur l'île, où elle partage la majeure partie de son temps entre la MFR à Moerai et sa chambre, à Unaa, qu'elle loue dans une pension de famille appartenant à l'une

de ses cousines. Cependant, elle déploie des mobilités au-delà de l'île grâce aux déplacements professionnels qui lui permettent de se rendre fréquemment à Tahiti, et de pouvoir ainsi retrouver sa famille et ses amis. En effet, elle a tout quitté à Tahiti pour une vie à Rurutu qu'elle connaissait peu, même si elle y avait déjà passé quelques vacances, son père étant originaire de l'île.

« J'ai grandi sur Tahiti et Mo'orea, je suis jeune, j'aime sortir, je sais qu'ici c'est pas du tout la même chose [...] Ma vie est à Tahiti, j'ai tout là-bas, il y a toute ma famille, il y a mes amis, il y a mon chéri » (Reva, 30 ans, Ru, N, R)

Le coût élevé des billets d'avion et le nombre limité de dessertes (trois à quatre avions par semaine) ne lui permettent pas de revenir souvent à Tahiti. Tout comme la famille de Melina qui profitait des *evasan* pour lui rendre visite à Ra'iatea, Reva profite de ses déplacements professionnels pour passer du temps avec son conjoint, sa famille et ses amis – en 2015 elle a pu ainsi y séjourner pendant dix semaines au cours de l'année.

« Je profite de ces formations, de ces réunions, parce que ça coûte quand même cher. Puis, de temps en temps je pars, en décembre par exemple, je suis descendue pour les vacances. Après, c'est vrai que c'est pas tout le temps que je peux me permettre de descendre » (Reva, 30 ans, Ru, N, R)

Lorsqu'ils se rendent à Tahiti, la majorité des néo-arrivants logent chez les *fēti'i* mais certains y ont conservé un pied à terre, souvent occupé par les enfants qui y travaillent.

Cette imbrication des échelles de l'ancrage et des circulations au sein de la Polynésie française s'observe également de manière originale chez les plaisanciers dont nous avons étudié les parcours singuliers dans un article (Bernard et Bernardie-Tahir, 2020) dont un extrait est présenté dans l'encadré 8.

L'installation à Ra'iatea permet donc un mode d'habiter hybride, différent de celui qui prévaut lors de la navigation, articulnant un ancrage domestique sur le bateau et dans la marina, et des circulations à différentes échelles dans l'île, que ce soit au sein du lagon de Ra'iatea/Taha'a, dans l'archipel des îles Sous-le-Vent ou dans toute la Polynésie française [...].

À l'amarrage exacerbé, au sein de la marina, se combinent de nouvelles circulations qui se déploient toutefois dans un rayon géographique plus limité. Le bateau permet d'abord à nombre de plaisanciers de profiter du lagon de Ra'iatea-Taha'a et de ses motu, en particulier Iriru et Ofetaro, récemment dotés en eau potable, où ils viennent régulièrement passer une journée voire un week-end entier. Ceux qui recherchent plus de tranquillité circulent dans le lagon pour s'arrêter, un peu plus loin, sur les motu plus sauvages autour de l'île de Taha'a. Certains d'entre-deux sortent du lagon de Ra'iatea-Taha'a et naviguent entre les îles de l'archipel pour passer quelques jours dans d'autres lagons, soit pour des raisons professionnelles (navigation en charter), soit à des fins récréatives.

L'espace de vie de Michelle (55 ans, en couple sans enfant) illustré par la figure 90 révèle particulièrement bien ces mobilités dans l'ancrage. Sur l'île, son espace de vie s'étend du centre-ville d'Uturoa, au nord, à la vallée de la Faaroa, à l'est, et elle circule d'un bout à l'autre de cet espace essentiellement à vélo. Elle privilégie la vallée de la Faaroa, où elle vit, pour s'adonner à la lecture, à l'écriture et à la peinture et se rend à Uturoa pour faire ses courses ou pratiquer des activités telle que la gymnastique.

« Je fais du vélo, la gym avec Marie, la danse polynésienne et puis ce que j'aime c'est l'équitation, la natation voilà, après la marche aussi en fait dans mes occupations tout est basé sur ça, sur le sport parce que si tu veux il y a rien d'autre ici bon si après chez moi j'aime bien rester pour lire évidemment, je lis, et puis je dessine aussi »

Son travail, dans une entreprise de navigation charter, lui permet de pratiquer un second espace qui est celui de l'archipel des îles Sous-le-Vent. Régulièrement elle emmène quelques clients découvrir l'archipel à bord d'un catamaran. Ce deuxième espace de vie est donc plutôt d'ordre professionnel, mais elle précise tout de même que son travail lui permet de profiter des lieux et de pratiquer des activités récréatives :

« Je profite en même temps du bateau et je me lève très tôt pour pouvoir avoir une heure pour moi, l'après-midi pouvoir nager [...] Je vis comme le touriste tu vois, je fais mon travail mais je vis comme le touriste en même temps, je jouis du bateau et de l'environnement »

Cette plaisancière pratique enfin le territoire au-delà des frontières de l'archipel en se rendant également aux Marquises, dans les Tuamotu et aux Australes. Après avoir organisé pendant des années des croisières dans l'archipel des Marquises et des Australes, elle se rend aujourd'hui dans ces archipels pour ses vacances. En revanche, elle continue d'organiser avec son ami des séjours touristiques consacrés à la pêche dans les lagons de Rangiroa, Tikehau et parfois Mataiva dans l'archipel des Tuamotu.

Elle résume d'ailleurs ainsi les contours de ce mode d'habiter original, entre terre et mer, entre mouvement et sédentarité, entre îles et archipels :

« On vit en Polynésie, c'est-à-dire nous on vit dans plein d'îles, on vit pas que sur une île [...] ça nous permet d'habiter, d'élargir notre territoire je dirais, on connaît des gens ici, à Bora, Huahine, on vit pas que sur Ra'iatea, on vit sur un plan d'eau avec des îles, tu vois, donc ça élargit bien ton territoire ».

Finalement, à Ra'iatea, les plaisanciers sont tout autant ancrés dans la mobilité que mobiles dans l'ancrage.

Encadré 8. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).

Extrait de Bernard et Bernardie-Tahir (2020)

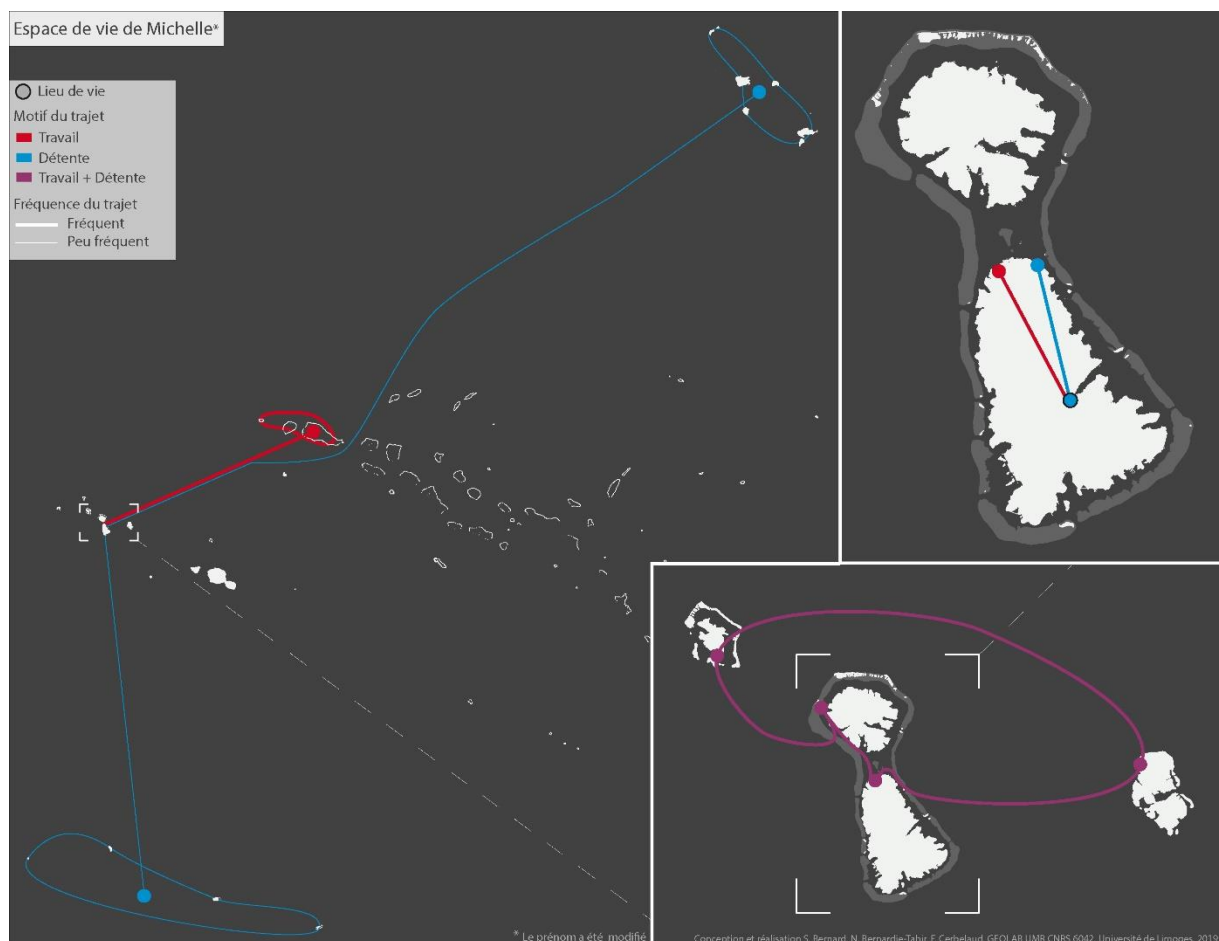


Figure 90. L'espace de vie de Michelle

Source : Entretiens de terrain.

3.2. Des territorialités qui débordent l'espace polynésien

Enfin, une partie des néo-arrivants effectuent des déplacements au-delà du territoire polynésien, principalement en Océanie, aux États-Unis et en France, pour des raisons aussi diverses que celles qui motivent les mobilités intra-polynésiennes. L'envie de voyager et de découvrir de nouveaux territoires est très présente dans les entretiens, y compris chez ceux qui n'avaient pas forcément beaucoup voyagé jusque-là. Les *popa'ā* notamment profitent de leur installation en Polynésie française (surtout pour ceux qui y séjournent de manière temporaire) pour visiter les îles de l'Océanie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, Hawaï. Mais ces mobilités touristiques ne sont pas l'apanage des *popa'ā*, les revenants natifs s'y déplacent aussi dans le cadre de leurs vacances.

Les mobilités professionnelles sont aussi présentes à l'international. Les néo-arrivants qui confectionnent des produits artisanaux partent, dans le cadre de leur association, dans plusieurs pays pour vendre leurs créations et promouvoir leurs techniques, leurs arts et leurs cultures. Peu de temps après avoir rencontré Pauline à Rurutu, celle-ci partait en Nouvelle-Calédonie exposer les créations des femmes de son île.

À cette échelle, les liens avec la France sont particulièrement forts et principalement d'ordre familial. Les individus communiquent avec leur famille, partie ou restée en France, via les réseaux sociaux. Pour les *popa'ā* installés durablement en Polynésie française, des déplacements en France peuvent être effectués lorsque les ressources financières ne manquent pas. Pour les couples mixtes *popa'ā*/polynésien, l'année peut même être partagée entre deux lieux : une partie en France et l'autre en Polynésie française, dans l'île d'origine du membre polynésien du couple comme l'illustre l'histoire de Jacques et Manon qui ont fait le choix de vivre une partie de l'année en France, l'autre à Rurutu dans le village natal de Manon, à Auti.

Finalement, l'exemple de Rauhiti synthétise parfaitement la dimension multiscalaire et multi-intentionnelle des mobilités des néo-arrivants installés dans les îles (figure 91). Originaire de Ra'iatea, il a grandi à Tahiti où il a été scolarisé jusqu'au lycée. Après avoir réussi son bac, il est parti en France poursuivre ses études et lorsqu'il a décroché son BTS, il est rentré à Tahiti. Il a travaillé quelques années dans différentes entreprises de l'île avant d'obtenir un poste à la mairie de Taputapuatea lui permettant de revenir à Ra'iatea en 2006. Habitant au sud de l'île, à Fetuna, il réalise de nombreux déplacements quotidiens : par la route traversière vers la mairie d'Avera où il travaille, et vers Uturoa où il dépose sa fille au lycée et fait ses courses : « *je travaille à Tapu et j'habite Tumaraa et je fais mes courses à Uturoa* ». Durant les week-ends ou pendant les vacances, il profite du lagon pour pêcher. Il installe un campement sur le motu Puna'eroa de la commune de Tumaraa et y reste plusieurs jours. Il part pêcher au large la journée et revient le soir dormir sur le motu.

Il circule sur l'ensemble de la Polynésie française, avec sa femme et sa fille pendant leurs vacances à la découverte des archipels du territoire. Ils ont visité plusieurs îles des Australes,

des Tuamotu et des îles Sous-le-Vent. Il séjourne plusieurs fois par an à Tahiti pour voir sa famille, notamment lors des fêtes de fin d'année ou bien pour des rendez-vous médicaux.

Enfin il se déplace au-delà de la Polynésie française avec sa famille, principalement pour les vacances au cours desquelles il a visité Hawaï et la Nouvelle-Zélande. Aujourd'hui sa fille est au lycée et souhaite poursuivre ses études en France ou au Canada. Il ne souhaite pas influencer son choix mais espère qu'elle choisira le Canada afin qu'il puisse plus facilement l'y rejoindre, voire s'y installer. Ayant des origines canadiennes, cela lui permettrait d'y mener quelques recherches généalogiques.

« Ma grand-mère, la maman de mon papa, est Canadienne donc c'est pour ça j'ai dit 'ah ça tombe bien, pourquoi pas si on peut retracer la généalogie'. On avait quelques contacts avec certaines personnes mais c'est pas dans les régions où elle va à l'école. Mais c'est déjà bien si elle est là-bas et continue la généalogie, connaître un peu plus la famille là-bas » (Rauhiti, 45 ans, Ra, N, R)

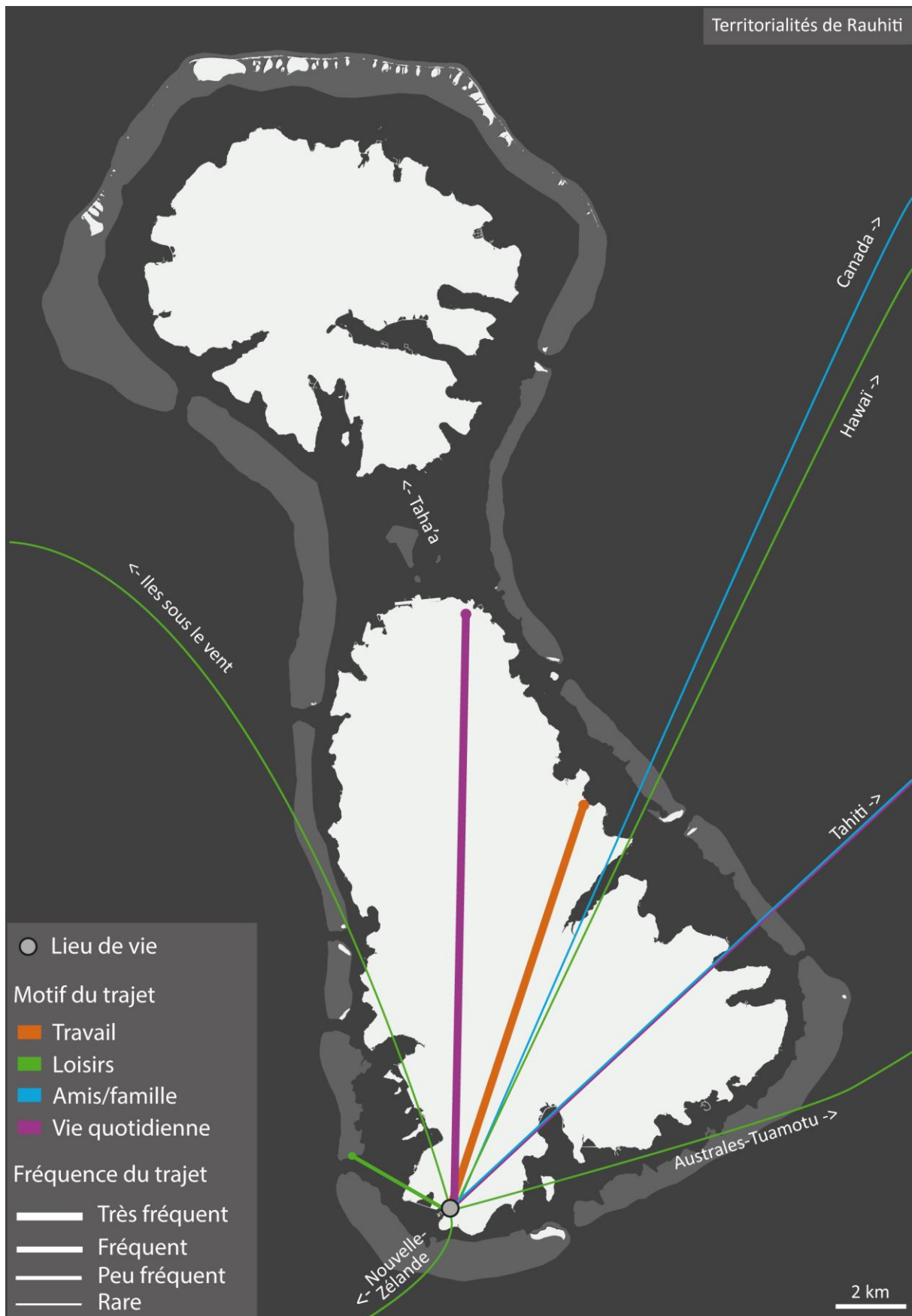


Figure 91. Des territorialités transnationales : l'exemple de Raihiti à Ra'iatea

Source : entretiens

Ce dernier exemple de Rauhiti nous rappelle qu'en Polynésie française, et plus largement en Océanie, les mobilités sont fortement trans-insulaires et transnationales, mues par la volonté de maintenir des connexions avec les apparentés.

Si cette partie s'est attachée à décrire les mobilités physiques des néo-arrivants, le témoignage de Rauhiti nous montre que les territorialités de chacun peuvent être largement agrandies lorsque l'on considère aussi les espaces symboliques des individus. En effet, avant de se manifester par des déplacements physiques, les mobilités s'opèrent de manière virtuelle : les produits des insulaires vendus au sein du territoire et au-delà (produits agricoles, artisanat, etc.), les idées qui circulent, des îles vers l'extérieur ou inversement, à travers les réseaux sociaux ou des individus (touristes, chercheurs, etc.), etc. Tous utilisent régulièrement internet que ce soit pour s'informer, communiquer avec la famille et les amis, promouvoir leurs produits, etc., et ils sont nombreux, comme Rauhiti, à rêver de voyager un jour dans d'autres îles d'Océanie, aux États-Unis ou ailleurs.

Finalement ces mobilités trans-insulaires et transnationales que dessinent les néo-arrivants illustrent l'analyse qu'avait conduite T. Bambridge à propos des mobilités et des territorialités en Océanie : « *D'une certaine manière, la dispersion des Océaniens aujourd'hui dans l'espace pacifique nous ramène à une époque encore plus ancienne puisque les uns se dirigent vers la côte ouest des USA ou vers la Nouvelle-Zélande et semblent parachever les mobilités traditionnelles. Tandis que ceux qui partent vers l'ouest, le sud-ouest, paraissent revenir au point de départ de leurs parcours historiques, qui avaient commencé plusieurs siècles auparavant dans l'ouest du pacifique* » (Bambridge, 2004, p.209).

Ce chapitre s'est intéressé aux dynamiques de mobilités des néo-arrivants lorsqu'ils sont installés sur les îles, montrant qu'ils habitent un archipel de lieux qu'ils fréquentent plus ou moins régulièrement.

Leurs circulations les font osciller entre différentes « centralités » qui « *se rapportent, en termes phénoménologiques, à des contextes de vie* » selon C. Ghasarian (2015, p.517) et qui sont parfois considérablement distantes les unes des autres pour reprendre les conclusions de ce chercheur qui avait fait le même constat pour les habitants de Rapa. Ce chapitre a mis en évidence deux types de centralités : une « centralité insulaire » « *qui concerne toute la communauté qui vit dans l'île et [les insulaires] qui s'y sentent de différentes façons rattachés, voire ancrés* » (Ibid.), et une « centralité extra-insulaire », au-delà des îles, toutes deux dessinant des territorialités multiples qui se déclinent à plusieurs échelles.

La première, la centralité insulaire, concerne la vie dans l'île (figure 92). Celle-ci est composée de plusieurs « centralités d'action » qui « *se rapportent aux différentes unités d'appartenance et d'action dans l'île auxquelles les personnes adhèrent* » (Ibid., p. 518). Elles représentent les espaces que les individus fréquentent et les activités qu'ils y déploient : leur maison, celles de leur famille ou de leurs amis, les associations (artisanales, sportives, religieuses, etc.), des lieux de détente (plage, motu, chemins de randonnée, vallées, etc.), etc. Autant de lieux auxquels les individus s'identifient et autour desquels les réseaux se forment, se maintiennent, se modifient et s'agrandissent. Ces centralités d'action permettent aux néo-arrivants de construire leurs territorialités, dont trois formes ont été mises en évidence dans ce chapitre : la première est centrée sur la maison ou le village, la seconde, élargie à une partie de l'île, souvent autour de la ville ou du village principal, et la dernière, couvrant l'ensemble de l'île.

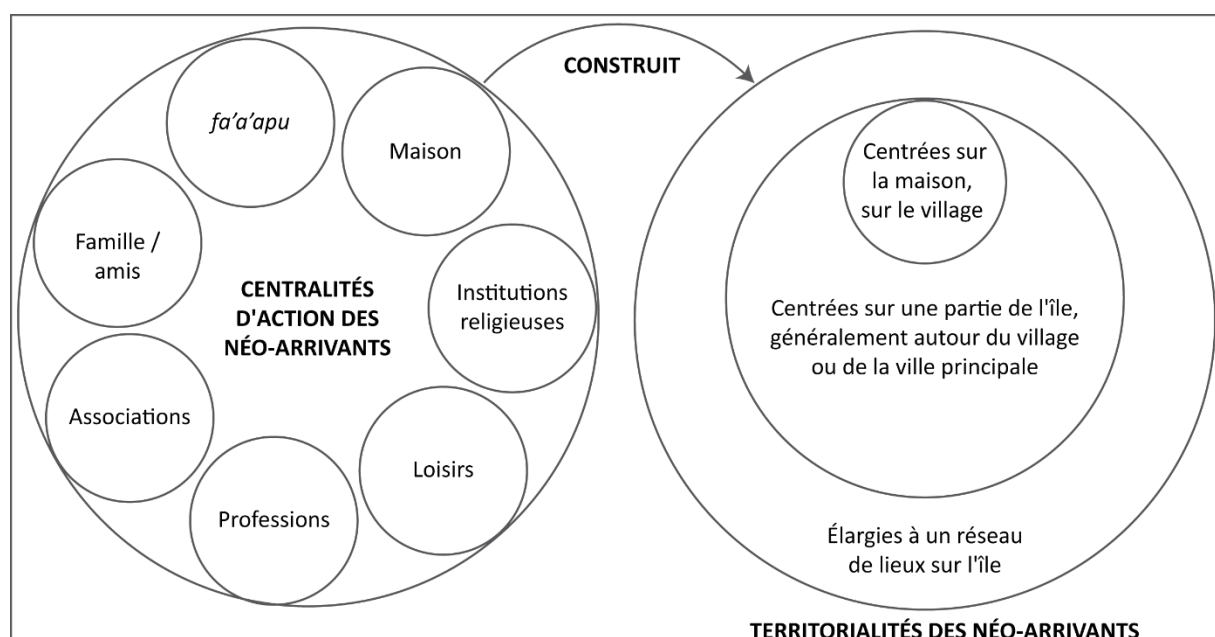


Figure 92. Centralité insulaire et centralités d'action à Ra'iatea et Rurutu

Source : d'après Ghasarian (2015) et entretiens

À cette centralité insulaire s’ajoutent d’autres centralités, extra-insulaires, qui se déploient au-delà de l’île à diverses échelles (figure 93). La première se construit au niveau de la Polynésie française et concerne les îles dans lesquelles les néo-arrivants circulent, séjournent ou résident. La seconde se construit au-delà du territoire, en Océanie, aux États-Unis, en Europe, etc. Ces multiples circulations rendent compte des dynamiques sociales contemporaines dans leurs dimensions symboliques, économiques, politiques, idéelles, etc.

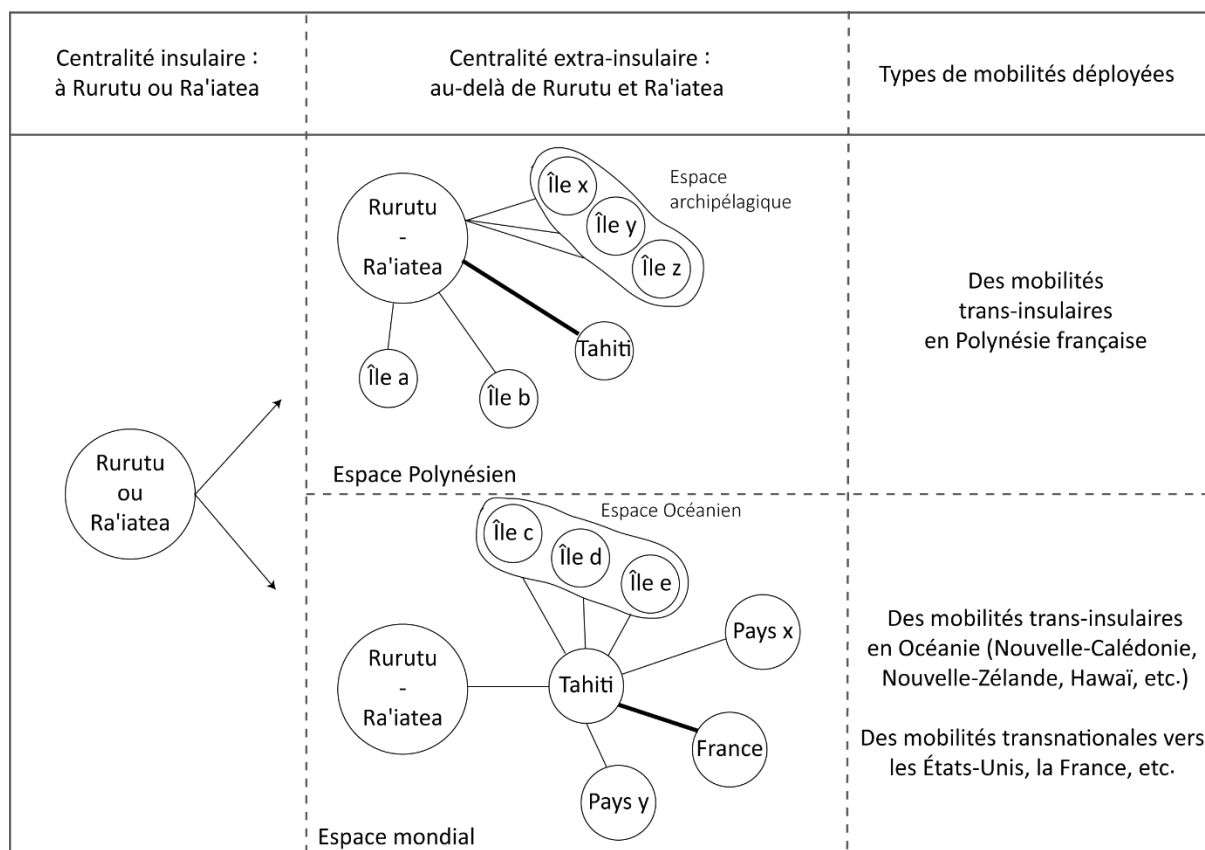


Figure 93. Les centralités extra-insulaires à Ra'iatea et Rurutu

Source : d’après Ghasarian (2015) et entretiens

Comme l’avait montré C. Ghasarian, l’extra-insularité et la trans-insularité font aujourd’hui véritablement partie de l’insularité. Si les relations qu’entretiennent les individus avec l’extra insularité s’opère de plus en plus de manière virtuelle, à travers la télévision, les réseaux sociaux ou autres transactions et représentent autant de circulations imaginaires et matérielles ayant un impact sur le quotidien des individus dans les îles⁵³, ce chapitre a montré qu’elles s’effectuent également par de fréquents déplacements trans-insulaires et

⁵³ Cette thèse a décrit quelques-unes de ces mobilités matérielles notamment lorsque nous avons évoqué les agriculteurs qui écoulaient leurs produits sur plusieurs îles du Territoire et au-delà ou encore, les femmes qui exportent leurs produits artisanaux participant ainsi à l’économie des îles et à promouvoir leurs techniques et leur culture à l’international.

transnationaux. En dépit du coût élevé des billets d'avion, les néo-arrivants s'organisent et mettent en place des stratégies leur permettant de combiner déplacements insulaires et mobilités extra-insulaires.

Conclusion de la troisième partie

Cette partie permet de conclure les réflexions menées tout au long de la thèse sur la manière dont les mobilités contemporaines s'insèrent dans les schémas de mobilités mis en évidence dans le temps long et à l'échelle polynésienne.

À l'échelle individuelle d'abord, les trajectoires de mobilités des néo-arrivants identifiées dans le chapitre 5 ne prennent pas fin à Rai'atea et Rurutu. Leurs parcours apparaissent entrecoupés de phases de circulation et de phases d'ancrage plus ou moins longues dans l'espace et dans le temps, et l'installation à Rai'atea et Rurutu en représente l'une des étapes. Aux processus de construction sociale et territoriale développés sur les îles (chapitre 6 et 7), se superposent de nombreuses circulations qui apparaissent enchâssées dans un parcours de vie plus global. Si certains profitent de ce temps de « pause » pour rompre avec les mobilités antérieures, d'autres continuent malgré tout à déployer d'intenses mobilités à l'échelle de l'île et, au-delà, dans l'espace polynésien et dans l'espace mondial.

À l'échelle du territoire polynésien, le modèle mobilitaire actuel que nous avons décrit depuis le chapitre 5 dans les contextes insulaires de Rai'atea et Rurutu, associe des formes d'ancrage (chapitre 6 et 7) et de mobilités (chapitre 8) et semble donc s'inscrire à ce titre dans une certaine continuité avec les schémas de circulation précédents (chapitre 2 et 3). Certes, les mobilités passées ont pris des formes différentes (forcées au moment de la colonisation et durables et urbaines au moment de la fermeture du CEP), mais les liens conservés dans les îles, combinés aux nouveaux ressorts des mobilités contemporaines (chapitre 5) ont réactivé d'intenses circulations qui continuent d'animer le territoire et au-delà.

Cette manière de concevoir et de saisir l'articulation fine entre un ancrage dans les îles et une mobilité dans l'espace insulaire renvoie à la dialectique de territorialités dialogiques pour reprendre l'expression d'Edgar Morin, c'est-à-dire fondées sur des processus contraires et néanmoins complémentaires que certains auteurs ont déjà théorisés en Océanie. La métaphore de l'arbre et de la pirogue de J. Bonnemaïson en est une, résumant de manière imagée l'histoire des peuples océaniques fondée sur l'ancrage et la mobilité, le bois des pirogues sillonnant en tous sens l'Océanie provenant des arbres profondément enracinés dans la terre insulaire (Bonnemaïson, 1996).

Conclusion générale

S'installer et vivre à Ra'iatea et Rurutu ... et après ?

L'ancrage et la mobilité, deux facettes des trajectoires de vie des néo-arrivants qui s'installent à Ra'iatea et Rurutu, ont infusé de manière dialectique cette recherche qui a tenté de décrypter les dynamiques de mobilités contemporaines en Polynésie française. Par essence même les néo-arrivants sont mobiles et ont souvent beaucoup circulé avant de s'installer dans les îles, réalisant de nombreuses mobilités : multiscalaires et hybrides, fruits de choix délibérés ou de contraintes tacites, nées de motivations mêlées, personnelles et professionnelles, à la recherche d'un travail, de sociabilités nouvelles ou d'un cadre de vie, animés par un désir de retour à la terre natale ou par un idéal sociétal ou environnemental. Mais leurs parcours de vie se définissent aussi à travers l'ancrage, puisqu'ils mobilisent leurs capitaux sociaux, spatiaux et culturels ainsi que leurs expériences acquises au fil de leurs diverses mobilités pour s'installer dans les îles, y vivre, y déployer divers engagements associatifs ou politiques, y travailler et entreprendre, y pratiquer des loisirs et y nouer des liens. Cet ancrage, recherché et vécu par les néo-arrivants, ne signe pas pour autant nécessairement la fin du mouvement mais peut s'articuler à d'autres mobilités, à divers degrés, à diverses échelles et selon diverses temporalités. Leur nouvelle sédentarité reste en effet toute relative, certains choisissant de rompre avec leurs parcours hypermobiles en limitant leurs déplacements, d'autres continuant à circuler à d'autres échelles : sur l'île, en Polynésie française ou au-delà.

Et que se passe-t-il après ?

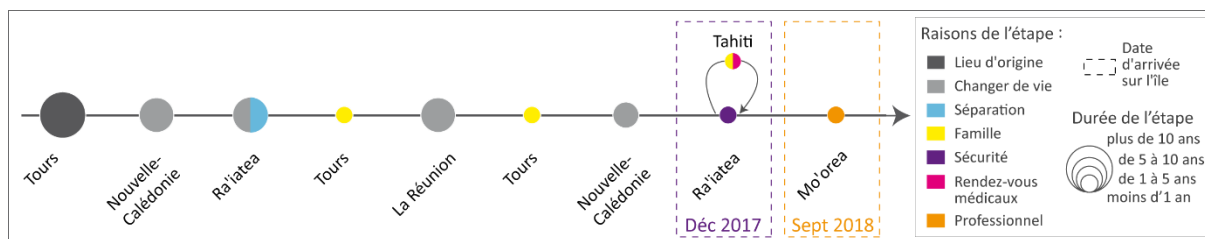
Suite du portrait de Samuel, 50 ans (cf. introduction)

Samuel, revenu à Ra'iatea en 2018 avec l'intention d'ouvrir un glacier, avait repris une roulotte pour vendre des poulets rôtis tout en recherchant un local à louer ou à acheter pour développer son projet.

Lors de mon deuxième séjour en octobre/novembre 2018, il avait quitté l'île pour aller s'installer à Mo'orea où il a trouvé un emplacement pour concrétiser son projet de glacier.

Il a vendu sa roulotte à Gabin, âgé d'une quarantaine d'années, arrivé de Bora Bora après une séparation. Ce dernier a repris l'activité de poulets rôtis et diversifie les produits en proposant notamment du *Pua'a Rôti*⁵⁴ le dimanche matin.

⁵⁴ Porc mariné au four. Le Pua'a Roti est un plat incontournable au petit déjeuner le dimanche matin.



Entretien réalisé en avril 2018 par S. Bernard et N. Bernardie-Tahir

Suite du portrait de Rose, 50 ans (cf. introduction)

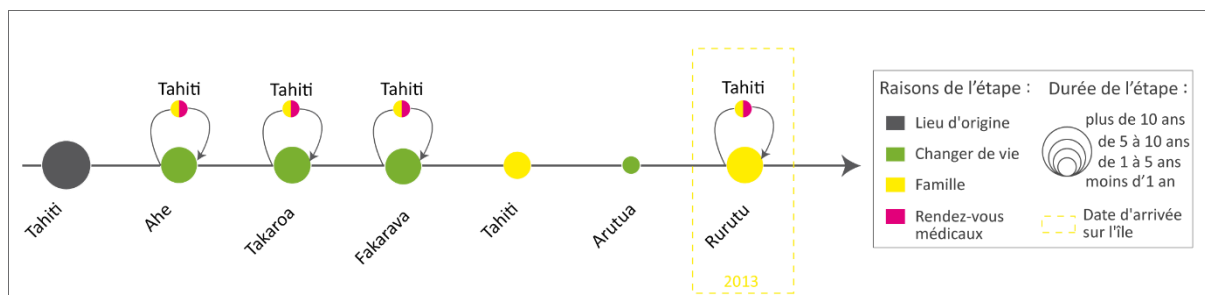
Rose qui était revenue à Rurutu pour prendre soin de ses parents malades, s'est retrouvée, à leur mort, avec le *fa'a'apu* et l'élevage de cochons dont il fallait s'occuper. Elle a donc décidé de rester vivre à Rurutu et, à la fin de son CAE, s'est impliquée dans le développement d'un projet agricole avec son *tāne* qui a, de son côté, suivi une formation en lien avec l'agriculture à la Maison Familiale Rurale.

Si elle a décidé de rester vivre à Rurutu, elle évoque néanmoins les difficultés qu'elle a rencontrées lorsqu'elle s'est installée, notamment dans les relations qu'elle entretient avec sa famille et plus largement avec les habitants de l'île :

« Je venais ici pendant les périodes de vacances (juillet et décembre). A cette époque, la famille était très chaleureuse, accueillante, contente de nous voir ... comme ici on est tous famille, donc c'était les grandes retrouvailles. Et l'année où je suis revenue, j'avais remarqué que les gens étaient distants [...] chacun s'occupait de soi-même, de sa propre famille, il y avait plus cette vie de communauté. Moi je pensais retrouver la famille comme auparavant, en fait non »

La désillusion ressentie à propos de l'attitude de sa famille envers elle l'a même faite hésiter à rester à Rurutu :

« Au départ je me suis dit 'c'est pas la peine qu'on reste ici' parce que aujourd'hui les gens ne sont plus sociables, ils te connaissent que quand ils sont dans le besoin, ils te disent bonjour que quand ils ont envie. Alors que, auparavant c'était pas du tout ça. Et puis mon concubin, par contre, s'y plaisait bien et c'est lui qui m'a dit 'non on va rester, on va essayer de voir si on peut s'en sortir' et la vie ici par rapport à Papeete est mieux parce que à Papeete, t'as pas d'argent, tu n'es rien »



Entretien réalisé en juin 2017

Le retour sur les histoires de Samuel et Rose qui avaient introduit cette thèse permettent de souligner qu'il y a un « après » à l'installation dans les îles, que celle-ci forme une étape plus ou moins longue dans un continuum mobilitaire qui continue de se tisser.

Samuel qui avait prévu de s'installer durablement à Ra'iatea après de nombreuses expériences de mobilités passées, est finalement reparti lorsqu'il a eu une opportunité professionnelle à Mo'orea. Rose, qui initialement n'avait pas l'intention de s'installer à Rurutu, s'est décidée à y rester lorsqu'elle a hérité des activités agricoles de ses parents, sans s'interdire toutefois de penser à repartir face aux difficultés rencontrées. Comme ces deux néo-arrivants, certains envisagent de rester plusieurs années sur l'île, voire d'y passer leurs vieux jours, mais finissent par s'en aller. D'autres, venus au départ pour quelques mois, y sont encore quelques années plus tard. Dans la continuité de leurs parcours de vie antérieurs, leurs projets sur les îles et/ou après ne sont pas définis à l'avance et se construisent au fil du temps, selon les opportunités, les envies et les obligations.

L'ancrage et la mobilité font partie de leurs trajectoires, les opportunités, les accidents de vie et les envies créent les conditions d'un ancrage qui peut être à tout moment remis en question, que ce soit par d'autres opportunités, des accidents de vie ou de nouvelles envies ou à la suite de désillusions, souvent liées à des problématiques foncières ou relationnelles, ressenties pendant la durée de leur installation. Cet aspect en particulier mériterait d'être davantage approfondi, tant il tempère et nuance les représentations souvent idéalisées qui entourent les projets d'installation dans les îles⁵⁵.

Finalement, l'installation à Ra'iatea et Rurutu ressemble davantage à un passage, une étape dans une trajectoire de vie où les néo-arrivants viennent enrichir un capital mobilitaire qu'ils pourront mobiliser à nouveau pour d'autres circulations. Car si les mobilités recomposent les sociétés, celles-ci produisent à leur tour le ferment qui en fait naître de nouvelles.

À partir de l'exemple de ces deux îles, traversées de mouvements entrants, sortants, circulatoires, croisés et imbriqués, cette thèse a proposé au fond une sorte d'arrêt sur image permettant de mettre à jour la mécanique complexe d'un phénomène éphémère.

⁵⁵ Cet aspect a commencé à être approfondi dans une communication lors du colloque CIST en 2020 (Bernard et Bernardie-Tahir 2020). Un article sur le sujet est en cours de rédaction.

Références bibliographiques

- A Salvà I Tomàs P., 1991, « La population des îles Baléares pendant 40 ans de tourisme de masse », *Méditerranée*, vol 72, n°1, pp. 7-14.
- A. Salvà I Tomàs P., 2011, « Immigration dans les Baléares : impacts socioculturels sur la société », *Migrations Société*, vol 2, n°134-135, pp. 95-107.
- Abdillahi Y., 2012, *La diaspora de la Grande Comores à Marseille et son apport sur le développement de l'île*, thèse de géographie dirigé par Taglioni F., Université de La Réunion, 322 p.
- Al Wardi S., 1998, *Tahiti et la France : le partage du pouvoir*, L'Harmattan, Paris, France, 312 p.
- Allibert C., 1984, *Mayotte : plaque tournante et microcosme de l'océan Indien occidental*, Anthropos, 358 p.
- Allibert C., 2007, « Migration austronésienne et mise en place de la civilisation malgache », *Diogenes*, vol 2, n° 218, pp. 6-17.
- Ateljevic I., Doorne S., 2000, « 'Staying within the Fence' : Lifestyle entrepreneurship in Tourism », *Journal of Sustainable Tourism*, n°8, pp. 378-392.
- Audebert C., Calmont A., 2003, « Logiques, réseaux, enjeux des migrations internationales dans le bassin Caraïbe », *Mappemonde*, n°4, 4 p.
- Babadzan A., 1982, *Naissance d'une tradition. Changement culturel et syncrétisme religieux aux îles Australes (Polynésie Française)*, ORSTOM, Paris, 313 p.
- Bachimon P., 1990, *Tahiti: entre mythes et réalités: essai d'histoire géographique*, C.T.H.S, Paris, 390 p.
- Bambridge T., 2004, « Mobilité et territorialité en Océanie », *L'Information Géographique*, vol 68, n°3, pp. 195-211.
- Bambridge T., 2009, *La terre dans l'archipel des Australes: étude du pluralisme juridique et culturel en matière foncière*, Au vent des îles, IRD, Pirae, 410 p.
- Bambridge T., Neuffer P., 2002, « Pluralisme culturel et juridique en Polynésie française : la question foncière », *Hermès, La Revue*, vol 32-33, n°1, pp. 307-315.
- Banos V., Candau J., 2007, « Recomposition des liens sociaux en milieu rural ». *Espaces et sociétés*, vol 127, n°4, pp. 97-112.
- Banos V., Candau J., 2011, « Les agriculteurs, des voisins reconnus par les nouveaux résidents », *Informations sociales*, vol 2, n°164, pp. 24-31.
- Baré J.F., 1985, *Le malentendu pacifique : des premières rencontres entre polynésiens et anglais et de ce qui s'ensuivit avec les français jusqu'à nos jours*, Hachette, Paris, 280 p.

Bayliss-Smith T.P., 1975, The central Polynesian Outlier Populations since European Contact. In Vern C., 1975, *Pacific Atoll Populations*, Honolulu, pp. 286-344.

Bedford R.D., 1973a, A transition in circular mobility : population movement in the new hebrides, 1800-1970, In Brookfield H.D., 1973, *The Pacific in transition : geographical perspectives on adaptation and change*, Australian National University Press, Canberra, pp. 187-228.

Bedford R.D., 1973b, *New Hebridean mobility : a study of circular migration*, Département of Human Geography, Australian National University, Canberra, 164 p.

Bellwood P., 1981, « Le peuplement du Pacifique », *Pour la Science*, n°39, pp. 90-102.

Bellwood P., Langevin-Duval C., Touchard M.C., Garanger J., 1983, *Les Polynésiens archéologie et histoire d'un peuple insulaire*, Les Editions du Pacifique, Papeete.

Belton-Chevallier L., 2015, « Prendre en compte l'immobilité dans les imaginaires de la mobilité », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 02 novembre 2015.

Bencivengo Y., 2014, « Naissance de l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie et au-delà, à l'interface des trajectoires industrielles, impériales et coloniales (1875-1914) », *Journal de la Société des Océanistes*, n°138-139, pp. 137-150.

Benson M., O'Reilly K., 2009, *Lifestyle migration: expectations, aspirations and experiences*, Ashgate, Farnham, England, Burlington, VT, 168 p.

Bernard S., Bernardie-Tahir N., 2020, « Faire voile et jeter l'ancre en Polynésie française. Quand les mobilités des plaisanciers au long cours interrogent les modes de circuler et d'habiter », *Carnets de géographes*, n°14, [En ligne], mis en ligne le 01 janvier 2020.

Bernard S., Bernardie-Tahir N., « (Re)venir vivre dans une île polynésienne : vers un nouveau paradigme mobilitaire ? L'exemple de Rurutu (Australes) », *Les cahiers d'outre-mer*, Revue de géographie de Bordeaux, à paraître.

Bernard S., Bernardie-Tahir N., 2020, « revenir vivre dans une île : un retour entre exaltation et désillusion. Réflexions à partir des îles de Ra'iatea et Rurutu (Polynésie française) », communication au colloque CIST, Paris le 19 novembre 2020.

Bernard S., Mury F., 2020, « Entre renouveau culturel et retour à la terre : vers une revalorisation des marges insulaires en Polynésie française », communication au colloque CIST, Paris le 19 novembre 2020.

Bernard S., Mury F., « Quitter le centre. À contre-courant des modèles dominants, la revalorisation agricole et culturelle des marges en Polynésie française », *Les cahiers d'outre-mer*, Revue de géographie de Bordeaux, à paraître.

Bernardie N., 1999, *Malte: parfum d'Europe, souffle d'Afrique*, Centre de recherches sur les Espaces tropicaux (CRET) de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Bordeaux, 442 p.

- Bernardie-Tahir N., 2004, Malte : nouvelle terre promise des migrants d'Afrique ? *In* Bodin F., 2004, *Malte, la nouvelle européenne : analyses géographiques, Hommes et Terres du Nord*, n°3, pp. 34-43.
- Bernardie-Tahir N., 2005, « Des "bouts du monde" à quelques heures : l'illusion de l'isolement dans les petites îles touristiques », *Annales de géographie*, vol 644, n°4, pp. 362-382.
- Bernardie-Tahir N., 2007, Quand les touristes rencontrent les habitants : territoires et lieux communs dans la ville de Zanzibar, *In* Duhamel P., Knafou R., 2007, *Mondes urbains du tourisme*, Belin, pp. 43-54.
- Bernardie-Tahir N., 2010, « Immobiles îles - Temporalités et altérités insulaire », *Géographie et cultures*, n°75, pp. 159-175.
- Bernardie-Tahir N., 2011, « Zanzibar, si loin de Dieu et si près du continent », *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol 3, n°255, pp. 322-341.
- Bernardie-Tahir N., 2016, Îles, *In* Albera D., Crivello M., Tozy M., Seinandi G., 2016, *Dictionnaire de la Méditerranée*, Actes Sud, pp. 684-690.
- Bernardie-Tahir N., Schmoll C., 2014a, « Opening up the island : a "counter-islandness" approach to migration in Malta », *Island Studies Journal*, vol 9, n°1, pp. 43-56.
- Bernardie-Tahir N., Schmoll C., 2014b, « The uses of islands in the production of the southern European migration border », *Island studies Journal*, vol 9, n°1, pp. 3-6.
- Bernardie-Tahir N., Schmoll C., 2015. « Îles, frontières et migrations méditerranéennes : Lampedusa et les autres », *L'Espace Politique*, n°25, [En ligne], mis en ligne le 08 avril 2015.
- Bernardie-Tahir N., Taglioni F., 2016, « Les territoires insulaires : des lieux d'exception ? » *Cultures et sociétés*, n°40, p.44-49.
- Berroy S., Delage M., Fleury A., Fol S., Guérois M., Maulat J., Raad L., Vallée J., 2017, « Mobilité au quotidien et ancrage local dans les espaces périurbains », *Annales de géographie*, vol 84, n°3, pp. 31-55.
- Bertram I.G., Watters R.F., 1985, « The Mirab Economy in South Pacific Microstates ». *Pacific Viewpoint*, vol 26, n°3, pp. 497-519.
- Béteille R., 1981, *La France du vide*, Librairies techniques, Paris, 252 p.
- Blais H., 2001, « Apprendre à dire l'espace : l'invention du triangle polynésien dans les récits de circumnavigation (1817-1845) », *Genèses* vol 45, n°4, pp. 91-113.
- Blanchet G., 1985, *L'économie de la Polynésie française, de 1960 à 1980: un aperçu de son évolution*, Editions de l'ORSTOM, Paris, 166 p.
- Blanchet G., 1987, Croissance induite et développement autocentré en Polynésie Française : l'évolution et le rôle de la petite production marchande, *In* Economie en transition : secteur informel, développement agricole et macro-économie, anthropologie du développement, IRD, Bondy, pp. 47-53.

Blanchet G., 1996a, « Du CEP à l'après CEP : la Polynésie française à la recherche d'un nouveau mode de développement », *Géo-Pacifique des Espaces Français*, pp. 177-185.

Blanchet G., 1996b, « Quel avenir pour la Polynésie Française ? » *Journal de la Société des océanistes*, vol 102, n°1, pp. 31-46.

Blondy C., 2010, Les territoires touristiques polynésiens : une lecture géographique de la participation de la société locale au système touristique, thèse de géographie dirigé par Bart F., Université de Bordeaux III, 799 p.

Bon O., 2005, « L'insoutenable développement urbain de l'île de Tahiti : politique du « tout automobile » et congestion des déplacements urbains », *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol 58, n°230, pp. 121-152.

Bonnemaison J., 1979, « Les voyages et l'enracinement. Formes de fixation et de mobilité dans les sociétés traditionnelles des Nouvelles-Hébrides », *Espace géographique* vol 8, n°4, pp. 303-318.

Bonnemaison J., 1981, « Voyage autour du territoire », *Espace géographique* vol 10, n°4, pp. 249-262.

Bonnemaison J., 1989, Le sens de la route : les valeurs de l'enracinement et du voyage en Mélanésie, In Ricard M., 1989, *Migration et identités*, Publications de l'Université Française du Pacifique, Papeete, pp. 113-116.

Bonnemaison J., 1990, « Vivre dans l'île [Une approche de l'îlénité océanienne] », *Espace géographique*, vol 19, n°2, pp. 119-125.

Bonnemaison J., 1996, *Gens de pirogue et gens de la terre. Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu. Essai de géographie culturelle - Livre 1*, Editions de l'ORSTOM, Paris, 460 p.

Bonnemaison J., 1997, *Les gens des lieux. Histoire et géosymboles d'une société enracinée : Tanna. Les Fondements géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu. Essai de géographie culturelle - Livre 2*, Editions de l'ORSTOM, Paris, 562 p.

Borja S., Courty G., Ramadier T., 2013, « De la valorisation de la mobilité à la domination par la mobilité ou comment la mobilité dit, fait et dispose l'individu », *Regards sociologiques*, n°45-46, pp. 101-110.

Bossuet L., 2007, « Les conflits du quotidien en milieu rural étude à partir de cinq communes », *Géographie, économie, société*, vol 15, n°1, pp. 47-65.

Bossuet L., 2013, « Les ruralités du quotidien ou de nouvelles alliances », *Géographie, économie, société*, vol 15, n°1, pp. 47-65.

Boudet C., 2007, « Les Franco-Mauriciens : une diaspora pollinisée », *Revue européenne des migrations internationales*, vol 23, n°3, pp. 109-132.

Bougainville L.A., 2007, *Voyage autour du monde: par la frégate "la Boudeuse" et la flûte "l'Étoile"*, La Découverte, Paris, 111 p.

Bourdeau P., 2012, Le tourisme réinventé par ses périphéries ? In Bourlon F., Osorio M., Mao P., Gale T, 2014, *Explorando las nuevas fronteras del turismo. Perspectivas de la investigacion en turismo*, Centro de investigacion en Ecosistemas de la Patagonia, pp. 31-48.

Bourdieu P., 1966, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie* vol 7, n°3, pp. 325-347.

Bourdieu P., 1979a, *La distinction : critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, Paris, 672 p.

Bourdieu P., 1979b, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* vol 30, n°1, pp. 3-6.

Bourdieu P., 1980, « Le capital social », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* vol 31, n°1, pp. 2-3.

Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol 62, n°1, pp. 69-72.

Bourdieu P., 1994, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol 105, n°1, pp. 3-12.

Bouzerand E., 2018, *Les dépenses des ménages aux îles Australes*, Points forts de la Polynésie française, Institut de la Statistique de Polynésie Française, Papeete, 12 p.

Braudel F., 1949, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 432 p.

Brigand L., Chailloux A., Corsi L., Laviolle G., 2014, *Entreprendre sur les îles, du constat aux témoignages, de l'expérience au projet*, Rapport du projet de recherche ID-îles, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 108 p.

Brigand L., Chailloux A., Corsi L., David L., Laviolle G., Tesson M., 2019, La marge attractive : les néo-entrepreneurs des îles du Ponant, in Sutton K., Bernier X., Mareï N., Lombard J., Zembri P., 2019, *Mobilités et marginalités*, Presse Universitaire de Rennes, pp. 205-218.

Brown R.P.C., 1995, « Hidden Foreign exchange flows : estimating unofficial remittances to Tonga and Western Samoa », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol 4, n°1, pp. 35-54.

Canavesio R., 2006, « Marginalité, dépendance et coprahculture dans les atolls de Polynésie française », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 273, pp. 281-285.

Candau J., Rémy J., 2009, « Sociabilités rurales », *Études rurales*, n°183, pp. 83-100.

Cattan N., 2012, « Trans-territoire. Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité », *L'Information géographique*, n°76, pp. 57-71.

Chaléard J-L., Dubresson A., 1999, *Villes et campagnes dans les pays du Sud*, Karthala, Paris, 258 p.

Chivallon C., 1995, « Les espaces de la diaspora antillaise au Royaume-Uni. Limites des concepts socio-anthropologiques », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°68, pp. 199-210.

Chivallon C., 1997, « De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°13, pp. 149-160.

Chivallon C., 2002, « Présence antillaise au Royaume-Uni », *Hommes & Migrations* vol 1237, n°1, pp. 62-69.

Chivallon C., 2003, « Une vision de la géographie sociale et culturelle en France », *Annales de géographie*, vol 112, n°112, pp. 646–657.

Chivallon C., 2004, *La diaspora noire des Amériques : Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, CNRS Éditions, Paris, 258 p.

Clochard O., 2008, « Jeux de frontières à Chypre : quels impacts sur les flux migratoires en Méditerranée orientale ? » *Géoconfluence*.

Cognard F., 2010, « *Migrations d'agrément* » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial, *L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*, thèse de géographie dirigé par Diry J.P., Université Blaise Pascal, Clermont- Ferrand

Collignon B., 2010, « L'éthique et le terrain », *L'Information géographique*, vol. 74, pp. 63-83.

Connell J., 1987, « Migration, rural development and policy formation in the south Pacific ». *Journal of Rural Studies*, vol 3, n°2, pp. 105-121.

Connell J., 1990, *Migration and development in the South Pacific*, National Centre for Development Studies, Research School of Pacific Studies, Australian National University, Canberra, 199 p.

Connell J., Brown R.P., 1995, « Migration and remittances in the South Pacific : towards new perspectives », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol 4, n°1, pp. 1-33.

Connell J., 2005, « A Nation in Decline? Migration and Emigration from the Cook Islands », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol 14, n°3, pp. 327-350.

Connell J., 2010, « Pacific islands in the global economy : Paradoxes of migration and culture » *Singapore Journal of Tropical Geography*, vol 31, n°1, pp. 115-129.

Connell J., Conway D., 2000, « Migration and remittances in island microstates : a comparative perspective on the South Pacific and the Caribbean », *International Journal of Urban and Regional Research* vol 24, n°1, pp. 52-78.

Connell J., McCall G., 1993, *A world perspective on Pacific Islander migration : Australia, New Zealand, and the USA*, Kensington NSW, Centre for South Pacific Studies, University of New South Wales in association with the Bureau of Immigration Research, 386 p.

Contour S., Donzel F., Massuyeau B., Vucher-Visin J., 2007, *L'économie Polynésienne post CEP : une dépendance difficile à surmonter 1995-2003*, Rapport d'étude, CEROM, Polynésie Française, 145 p.

Davezies L., 2009, « L'économie locale "résidentielle" », *Géographie, économie, société* vol 11, n°1, pp. 47-53.

Decoudras P.M., Laplace D., Tesson F., 2005, « Makatea, atoll oublié des Tuamotu (Polynésie française) : de la friche industrielle au développement local par le tourisme », *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol 58, n°230, pp. 189-214.

Depraz S., 2017, *La France des marges : géographie des espaces "autres"*, Armand Colin, Malakoff, 287 p.

Derancourt J.P., 2005, *Polynésie française. Rapport Annuel 2004*, IEOM, 187 p.

Desse M., 2007, « Du désir d'île à l'installation, les circulations migratoires des Métropolitains à la Martinique », *Études caribéennes*, n°8, [En ligne], mis en ligne le 15 décembre 2007.

D'Hautesserre A.M., 2003, « Développement touristique et dynamiques migratoires dans les archipels éloignés de Polynésie française », *Espace, populations, sociétés*, vol 21, n°2, pp. 291-302.

D'Hautesserre A.M., 2004, « Planification économique et migration en Polynésie Française », *Revue européenne des migrations internationales*, vol 20, pp. 119-139.

Di Méo G., 2000, Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? In Lussault M., Lévy J., 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Mappemonde, Belin, Paris, pp. 37-48.

Dodd E., 1986, « L'art de la navigation dans la Polynésie d'autrefois », *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques*, n°235, pp. 1-16.

Dolci P., Perrin C., 2017, « Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°33, pp. 145-167.

Domenach H., 2002, « L'évolution au XXe siècle du système démographique et migratoire caribéen », *Hommes & Migrations Diasporas caribéennes*, n°1237, pp. 13-25.

Doumenge F., 1966, *L'Homme dans le Pacifique Sud*, Paris, 635 p.

Dufresne F., 2020, *Rapport annuel économique Polynésie française 2020*, IEOM, 178 p.

Dupon J-F (ed.), Bonvallet J (ed.), Vigneron E (ed.), Gay J-C (collab.), Morhange C (collab.), Ollier C (collab.), Peugniez G (collab.), Reitel B (collab.), Yon-Cassat F (collab.), Danard M (coord.), Laidet D (réd.), 1993, *Atlas de la Polynésie Française*, Paris : ORSTOM, 250 p.

Dureau F., 2014, « Compter les migrations internationales ? Quelques réflexions à propos des statistiques produites en France et en Amérique latine », *e-Migrinter*, n°12, pp. 7-31.

Emory K., Sinoto Y., 1964, « Les conséquences des récentes découvertes archéologiques en Polynésie Orientale », *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques*, n°148, pp. 406-410.

- Fages J., 1972, « La communauté Tahitienne de Nouvelle-Calédonie », *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol 9, n°1, pp. 75-86.
- Fages J., 1973, « Les migrations humaines en Polynésie française », *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol 10, n°2-3, pp. 289-293.
- Fages J., 1974, « Migrations et urbanisation en Polynésie française », *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol 11, n°3-4, pp. 243-258.
- Fages J., 1975, *Punaauia-Paea : contact ville-campagne et croissance urbaine de la Côte Ouest de Tahiti*, ORSTOM, Paris, 110 p.
- Fassin D., 2008, Répondre de la recherche : l'anthropologue face à ses "autres", In Fassin D., Bensa A., 2008, *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, La Découverte, Recherches, Paris, pp. 299-320.
- Feidel B., Martouzet D., 2012, « La mobilité comme modalité de l'ancrage : enrichir l'évaluation de la durabilité des espaces périurbains », *Recherche Transports Sécurité*, vol 28, n°3-4, pp. 271-289.
- Fer Y., Malogne-Fer G., 2005, « Entre pays et paysages », *Géographie et cultures*, n°52, pp. 73-90.
- Finney B., 2006, *Voyaging and settlement*, In Bateman D., 2006, *Vaka Moana. Voyages of the Ancestors*, Howe, K.R, 368 p.
- Finney B.R., 1965, « Polynesian peasants and proletarians : socio-Economic Change among the Tahitians of French Polynesia », *The Journal of the Polynesian Society*, vol 74, n°3, pp. 269-328.
- Fitzpatrick S., 2013, « Seafaring Capabilities in the Pre-Columbian Caribbean », *Journal of Maritime Archaeology*, n° 8, pp. 101-138.
- Font E., 2000, *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, L'Harmattan, Paris, 337 p.
- Forsé M., 1991, « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux », *L'Année sociologique*, n°41, pp. 247-264.
- Fouad A.A., 2017, *L'immigration comorienne à La Réunion de 1900 à nos jours*, thèse d'histoire dirigé par Combeau Y., Université de la Réunion, 397 p.
- Freitas N., 2015, « Par-delà l'horizon : émigration encadrée des insulaires de Madère au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°51, pp. 35-51.
- Julien M., Orliac, M., Orliac C., 1972, *Mémoire de pierre, mémoire d'homme. Traditions et archéologie en Océanie*, La Recherche, Publication de la Sorbonne, 469 p.
- Garanger J., 1982, « Petite histoire d'une préhistoire : celle des Polynésiens », *Journal de la Société des Océanistes*, vol 38, n°74, pp. 47-55.

- Gay J.C., 1990, « La distance et la promotion d'un produit touristique insulaire : Tahiti et ses îles », *L'Espace géographique*, vol 19, n°2, pp. 149-157.
- Gay J.C., 1994, « Le tourisme en Polynésie française », *Annales de géographie*, vol 103, n°577, pp. 276-292.
- Gay J.C., 1999, « Le tourisme dans les Outre-mers de l'Océan Pacifique », *Mappemonde*, n°54, pp. 26-29.
- Gay J.C., 2000, « La mise en tourisme des îles intertropicales », *Mappemonde*, n°58, pp. 17-22.
- Gay J.C., 2001, « La diffusion du tourisme dans l'archipel comorien », *Mappemonde*, n°64, pp. 15-18.
- Gay J.C., 2021, *La France d'Outre-Mer*, Armand Colin, Paris, 288 p.
- Ghasarian C., 2014, *Rapa: île du bout du monde, île dans le monde*, Demopolis, Paris, 591 p.
- Ghasarian C., Bambridge T., Geslin P., 2004, « Le développement en question en Polynésie française », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°119, pp. 211-222.
- Gilbert Y., 2010, « Migrations urbaines en milieu rural : diversification sociale et recomposition du politique », *Espaces et sociétés*, n° 143, pp. 135-149.
- Gille B., 2003, *Les migrations en Polynésie et en Micronésie à l'aube du troisième millénaire, Île en île* [En ligne].
- Gille B., Toullelan P.Y., 1999a, *De la conquête à l'exode: histoire des Océaniens et de leurs migrations dans le Pacifique. Tome I*, Au Vent des Îles, Pirae, Tahiti, 344 p.
- Gille B., Toullelan P.Y., 1999b, *De la conquête à l'exode histoire des Océaniens et de leurs migrations dans le Pacifique. Tome II*, Au vent des Îles, Pirae, Tahiti, 296 p.
- Giraud M., 2004, « Faire la Caraïbe, comme on refait le monde », *Revue du Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe*, n°14, pp. 81-108.
- Gleizal V., Regnault J.M., 2013, « Tahiti et ses îles (1880-1914). Une micro-société coloniale aux antipodes de la métropole », *Publication de la Société française d'histoire des outre-mers*, n°9, pp. 121-137.
- Glorioso R.S., Moss L.A., 2011, Origin and Development of the Amenity Migration Concept, *In* Martin N., Bourdeau P., Daller J.F., 2012, *Du tourisme à l'habiter : la Migration d'agrément*, L'Harmattan, Paris, pp. 37-55.
- Gravier J.F., 1947, *Paris et le désert français*, Flammarion, 397 p.
- Greliche A., Nivelles L., 2013, *Recensement Général de l'Agriculture (RGA) en Polynésie française. Situation de l'agriculture polynésienne en 2012*, Ministère du développement des activités du secteur primaire, 160 p.

- Hau'ofa E., 1993, *A New Oceania : Rediscovering Our Sea of Islands*, The University of the South Pacific School of Social and Economic Development, Suva, Beake House.
- Hau'ofa E., 2013, *Notre mer d'îles*, Pacific Islanders editions, 40 p.
- Hau'ofa E., 2014, *L'océan est en nous*, Pacific Islanders editions, 56 p.
- Hau'ofa E., 2015, *Un passé à recomposer*, Pacific Islanders editions, 56 p.
- Herrenschmidt J.B., Bon M., Poncet E., Maric T., 2017, *Taputapuatea*, GIE Océanide et Service de la culture et du patrimoine, Nouméa, 260 p.
- Hervieu B., Viard J., 2005, *Au bonheur des campagnes et des provinces*, Éditions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 156 p.
- Huetz de Lempis C., 2017, *Le paradis de l'Amérique: Hawaï, de James Cook à Barack Obama*, Vendémiaire, Paris, 428 p.
- Huffer E., 1993, *Grands hommes et petites îles, la politique extérieure de Fidji, de Tonga et du Vanuatu*, ORSTOM Editions, 306 p.
- INTEGRE., 2018, Développement d'activités économiques durables - fiches de synthèse, 4 p.
- Intes A., 1982, *La nacre en Polynésie française (Pinctada margaritifera Linné Mollusca Bivalvia). Evolution des stocks naturels et de leur exploitation*, ORSTOM, Papeete, 55 p.
- Irwin G., 1992, *The prehistoric exploration and colonisation of the Pacific*, Cambridge University Press, 240 p.
- Johnson J.D., Rasker R., 1995, « The role of economic and quality of life values in rural business location », *Journal of Rural Studies*, vol 11, n°4, pp. 405-416.
- Kahn J.G., 2018, Colonization, Settlement, and Process in Central Eastern Polynesia, *In* Cochrane E.E., Hunt T.L., 2018, *The Oxford Handbook of Prehistoric Oceania*.
- Katibou A., 2011, Les migrations comoriennes en France, *Recherches internationales*, n°90, pp. 135–152.
- Kaufmann V., 2008, *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 115 p.
- Kaufmann V., Jemelin C., 2004, « La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales », Communication présentée au colloque *Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences et dans l'action*, Rennes, 10 p.
- Kay P., 1963, « Aspects of Social Structure in a Tahitian Urban Neighbourhood », *The Journal of the Polynesian Society*, vol 72, n°4, pp. 325-371.
- Kayser B., 1990, *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Armand Colin, 316 p.
- Kirch P.V., Green R.C., 2001, *Hawaiki, Ancestral Polynesia : An Essay in Historical Anthropology*, Cambridge University Press, 394 p.

- Kirch P.V., 1990, « La colonisation du Pacifique », *La Recherche*, vol 21, n°220, pp. 1227-1235.
- Kirch P.V., 2010, « Peopling of the Pacific : A Holistic Anthropological Perspective », *Annual Review of Anthropology*, vol 39, pp. 131-148.
- Kirch P.V., Conte E., 2009, « Comblent une lacune dans la préhistoire de la Polynésie orientale : nouvelles données sur l'archipel des Gambier (Mangareva) », *Journal de la Société des Océanistes*, vol 128, n°1, pp. 91-115.
- Knafou R., 1998, *La planète "nomade": les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Belin, 256 p.
- Lazzarotti O., 2006, *Habiter, la condition géographique*, Belin, Paris, 297 p.
- Lazzarotti O., 2014, « Habiter le monde », *Documentation photographique*, n°8100, 64 p.
- Le Bigot B., 2017, *Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées : étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc*, thèse de géographie dirigée par Cattani N., Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Le Meur P.Y., Fillol V., 2014, *Terrains océaniques : enjeux et méthodes*, L'Harmattan, Cahier Du Pacifique Sud Contemporain, 384 p.
- Lesourd M., 1994, « Insularismes et développement en République du Cap-Vert », *Lusotopie*, vol 1, n°1, pp. 113-133.
- Lesourd M., 1995, *Etat et société aux îles du Cap-Vert*, Karthala, Hommes et sociétés, 480 p.
- Lesourd M., 2005, « La diaspora capverdienne et son rôle dans l'archipel du Cap-Vert », *Hommes & Migrations*, vol 1256, n°1, pp. 52-65.
- Lévy J., 1994, « Oser le désert ? Des pays sans paysans », *Sciences Humaines*, n°4, pp. 6-9.
- Lewis D., 1994, *We, the navigators. The Ancient Art of Landfinding in the Pacific*, University of Hawaii Press, Honolulu, 200 p.
- Ma Mung E., Dorai M.K., Hily M.A., Loyer F., 1998, *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, Rapport d'étude commandé par le Ministère de la Solidarité et de l'Emploi. Direction de la Population et des Migrations (DPM).
- Malinowski B., 1922, « Ethnology and the Study of Society », *Economica*, n°6, pp. 208-219.
- Malogne-Fer G., 2004, « L'aéroport à Raivavae (Australes) : développement économique, migrations et identités », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°119, pp. 189-199.
- Martin J., 1983, *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, L'Harmattan, Paris, 480 p.
- Martin N., 2013, *Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après tourisme dans les territoires de montagne*, thèse de Géographie dirigée par Bourdeau P., Université de Grenoble, Grenoble.
- Mathieu N., 2007, « Le lien des agriculteurs aux lieux et aux autres habitants. Une évolution majeure à observer », *Économie rurale*, vol 4, n°300, pp. 129-133.

- Mauger G., 1991, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, vol 6, n°1, pp. 125-143.
- McCall G., Connell J., 1993, Pacific islander migration : context and prospects, *In* McCall G., Connell J., 1993, *A World Perspective on Pacific Islander Migration : Australia, New Zealand and the USA*, Centre for South Pacific Studies, University of New South Wales in association with the Bureau of Immigration Research, Kensington NSW, 386 p.
- McElroy J.L., 2006, « Small island tourist economies across the life cycle », *Asia Pacific Viewpoint*, vol 47, n°1, pp. 61-77.
- Merceron F., 2005, « Dynamiques démographiques contemporaines de la Polynésie française : héritage colonial, pluri-ethnisme et macrocéphalie urbaine », *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol 58, n° 230, pp. 233-240.
- Merceron F., Morschel J., 2013, « Tahiti et ses périphéries insulaires : formation et crise d'un espace centralisé », *Hermès, La Revue*, n°65, pp. 56-63.
- Milhaud O., 2017, « La France des marges », *Documentation photographique*, n°8116, 63 p.
- Mincke C., Kaufmann V., 2017, « Mobilités changeantes, mobilités intriquées », *EspacesTemps.net*, [En ligne], Travaux, 2017, Mis en ligne le 29 mars 2017.
- Moana Environnement., GIE Océanide., 2017, Proposition d'un réseau de jardins de corail pour le lagon de Raiatea-Tahaa - Projet INTEGRE, 44 p.
- Molet L., 1964, « Importance sociale de Makatea dans la Polynésie française », *Journal de la Société des Océanistes*, vol 20, n°20, pp. 65-76.
- Molle G., Conte E., 2011, « New Perspectives on the Occupation of Hatuana Dune Site, Ua Huka, Marquesas Islands », *Journal of Pacific Archaeology*, vol 2, n°2, pp. 103-108.
- Mondou V., Pébarthe-Désiré H., 2013, « L'accessibilité aérienne aux espaces insulaires comme révélateur des mutations des systèmes touristiques. Les cas des îles de l'océan Indien (Réunion, île Maurice, Seychelles, Maldives) », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol 32, n°2, pp. 58-68.
- Morange M., Schmoll C., 2016, *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, Armand Colin, 224 p.
- Morelle M., Ripoll F., 2009, « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de géographie*, n° 665-666, pp. 157-168.
- Mormont M., 2006, « Conflit et territorialisation », *Géographie, économie, société*, vol 8, n°3, pp. 299-318.
- Morrison J., 1966, *Le journal de James Morrison. Second maître à bord de la Bounty*, Société des Etudes Océaniques, Papeete, 327 p.
- Mury F., 2020, « Le régionalisme culturel océanien : un impensé des études sur les renaissances culturelles », *Belgeo*, [En ligne], mis en ligne le 09 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/43907>

- Natier S., 2018, *Panorama des archipels de la Polynésie française*, Note expresse, IEOM, 4 p.
- Nicolas T., 2005, « "L'hypo-insularité", une nouvelle condition insulaire : l'exemple des Antilles françaises », *L'Espace géographique*, vol 34, n°4, pp. 329-341.
- Odouard A., 1995, *Les Îles Canaries, terres d'Europe au large de l'Afrique*, Centre de recherche sur les espaces tropicaux de l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux III), Bordeaux-Talence, 510 p.
- Oliver D., 1978, Norms of Tahitian Land Tenure, In Gunson N., 1978, *The Changing Pacific. Essays in Honour of H.E. Maude*, Melbourne, 336 p.
- Olivier De Sardan J.P., 2003, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, 58 p.
- Olivier de Sardan J.P., 1995, « La politique du terrain », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n°1, pp. 71-109.
- Ottino P., 1965, *Ethnohistoire de l'atoll de Rangiroa, archipel des Tuamotu*, Centre ORSTOM, Papeete, 167 p.
- Ottino P., 1972, *Rangiroa : parenté étendue, résidence et terres dans un atoll polynésien*, Cujas, Paris, 531 p.
- Pagès A., 2001, « Pauvreté et exclusion en milieu rural français », *Études rurales*, n°159-160, pp. 97-110.
- Pagès A., 2011, « Exclusions et vulnérabilités, solidarités et dépendances », *Informations sociales*, vol 164, n°2, pp. 87-96.
- Paniagua A., 2002, « Urban-rural migration, tourism entrepreneurs and rural restructuring in Spain », *Tourism Geographies*, n°4, pp. 349-371.
- Pébarthe-Désiré H., Mondou V., 2014, « L'île et l'avion : de la contrainte technique aux choix économiques des îles touristiques de l'océan Indien (Réunion, île Maurice, Seychelles, Maldives) », *Géotransports*, n°3, pp. 39.
- Periou C., 2018, *Panorama de la Polynésie française*, Note expresse, IEOM, 4 p.
- Perrot M., 1994, « "Ici les gens sont étranges" : L'émigration matrimoniale des Mauriciennes », *Hommes & Migrations*, n°1176, pp. 37-40.
- Perrot-Minnot S., 2015, « Le peuplement initial des Antilles », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 170, pp. 1-27.
- Pestaña G., 2006, L'État des géographes dans le Pacifique : la première figure de l'Etat, c'est la carte !, In Deckker P., 2006, *Figures de l'Etat dans le Pacifique*, L'Harmattan, pp. 311-346.
- Pestaña G., 2016, « Du spectre du dépeuplement à celui de l'indépendance. Enjeux et représentations des dynamiques démographiques des espaces ruraux de Nouvelle-Calédonie », *Espace populations sociétés*, [En ligne], mis en ligne le 20 mars 2016.

- Pestaña G., Pantz P.C., 2015, « Partir pour rester ? Les mobilités comme élément de durabilité des territoires de la Nouvelle-Calédonie », In Blaise S., David C., David V., 2015, *Le développement durable en Océanie. Vers une éthique nouvelle*, Presses Universitaires de Provence - Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-Marseille, pp. 313-334.
- Petit V., 2007, *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, CEPED, Centre population et développement, Paris, 208 p.
- Pistre P., 2011, « Migrations résidentielles et nouveaux démographiques des campagnes françaises métropolitaines », *Espace populations sociétés*, n°3, pp. 539-555.
- Poirine B., 1996, « La contribution de la substitution d'importation à la croissance dans les Dom-Tom (1971-1989) », *Revue française d'économie*, vol 11, n°4, pp. 167-192.
- Poirine B., 2002, « L'économie de "l'après-CEP" : forces et faiblesses », *Hermès, La Revue* n° 32-33, pp. 317-333.
- Pomponi F., 1977, « Crise de structure économique et crise de conscience en Corse (fin XIXe-début XX^e) », *Cahiers de la Méditerranée*, vol 2, pp. 75-114.
- Rallu J.L., 2007, L'étude des migrations de retour : données de recensement, d'enquête et de fichier, In Petit V., 2007, *Migration internationales de retour et pays d'origine*, CEPED, Centre population et développement, Paris, pp. 47-56.
- Rallu J.L., Bedford D., Sodter F., Baudchon G., 1997, *Population, migration et développement dans le Pacifique sud*, Unesco, Paris, 231 p.
- Ravault F., 1967, *Maharepa : étude de structures agraires*, ORSTOM, Paris, 114 p.
- Ravault F., 1978, *Structures foncières et économie du coprah dans l'archipel des Tuamotu*, ORSTOM, Papeete, 164 p.
- Renahy N., 2005, *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*, La Découverte, Paris, 294 p.
- Renahy N., 2010, « Classe populaire et capital d'autochtonie », *Regards sociologiques*, vol 40, pp. 9-26.
- Retière J.N., 1994, *Identité ouvrière : histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909-1990*, L'Harmattan, Paris, 236 p.
- Retière J.N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol 16, n°63, pp. 121-143.
- Richard F., Dellier J., Tommasi G., 2014, « Migration, environnement et gentrification rurale en Montagne limousine », *Revue de géographie alpine*, vol 102, n°3, [En ligne], mis en ligne le 01 février 2015.
- Ringon G., 1970, « Mutations et changements sociaux dans un village de la Polynésie Française. District d'Afareaitu, Moorea », *Journal de la Société des Océanistes*, vol 26, n°28, pp. 177-234.

Ringon G., 1971a, *Une commune de Tahiti à l'heure du centre d'expérimentation du Pacifique : FAAA : une sociologie du présent*, ORSTOM, Paris, 227 p.

Ringon G., 1971b, « Vaitapu, un quartier de migrants dans la zone urbaine de Tahiti », *Journal de la Société des Océanistes*, vol 27, n°32, pp. 235-249.

Robineau C., 1981, *Tradition et modernité aux îles de la Société : Du coprah à l'atome*, IRD Editions, 506 p.

Rodriguez-Loubet F., 1994, « Les Antilles, un des derniers peuplements précolombiens de l'Amérique », *Bulletin de la Société préhistorique française* vol 91, n°4, pp. 324-332.

Saleh M.A., 1995, « La communauté zanzibari d'origine comorienne. Premiers jalons d'une recherche en cours », *Islam et Sociétés au sud du Sahara*, Cahiers annuels pluridisciplinaires n°9, pp. 203-210.

Saleh M.A., 2008, Zanzibar outre-mer : l'importance de la diaspora insulaire, In Bernardie N., 2008, *L'autre Zanzibar. Géographie d'une contre-insularité*, KARTHALA Editions, pp. 269-287.

Saieilles S., 2006, « L'imbrication projet de vie/projet entrepreneurial chez les entrepreneurs néo-ruraux », *Management & sciences sociales*, n°1, pp. 57-68.

Saieilles S., 2010, « Les trajectoires des entrepreneurs néo-ruraux », *Revue Européenne des Sciences Sociales et du management*, vol 8, n°1-2, pp. 137.

Saumon G., 2019, *Big Sky, une géographie critique. Capital environnemental et recompositions sociales dans l'ouest du Montana*, thèse de géographie dirigée par Bernardie-Tahir N., Richard F., Guyot S., Université de Limoges.

Saura B., 2004, « Dire l'autochtonie à Tahiti: Le terme mā'ohi : représentations, controverse et données linguistiques », *Journal de la société des océanistes*, n°119, pp. 119-137.

Saura B., 2005, *Des Tahitiens, des Français : leurs représentations réciproques aujourd'hui*, Au vent des îles, Pirae, 144 p.

Saura B., 2008, *Tahiti Mā'ohi: culture, identité, religion, et nationalisme en Polynésie française*, Au vent des îles, Pirae, 529 p.

Saura B., 2009, « Eteroa. Mythes, légendes et traditions d'une île polynésienne », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°128, pp. 167-172.

Saura B., 2013, *Mythes et usages des mythes. Autochtonie et idéologie de la Terre Mère en Polynésie*, Peeters Leuven, 293 p.

Schuft L., 2007, « Attitude et intégration sociale des fonctionnaires métropolitains à Tahiti », *Bulletin de la société des études océaniques*, pp. 75-104.

Schuft L., 2010, *Couple "métropolitain" - "polynésien" à Tahiti. Enjeux de l'ethnicité, du genre et du statut socioéconomique dans un contexte postcolonial*, Thèse de sociologie dirigée par Streiff-Fenart J., Université de Nice-Sophia Antipolis.

- Schuft L., 2014, « Devenir "demi" en Polynésie française: Les enjeux de l'ethnicité, du statut socioéconomique et du genre », *Anthropologie et Sociétés*, vol 38, n°2, pp. 67-88.
- Scopsi C., 2009, « Les sites web diasporiques : un nouveau genre médiatique ? » *tic&société*, vol 3, n° 1-2, [En ligne], mis en ligne le 20 avril 2019.
- Serra Mallol C., 2005, « Tahiti : du culte au mythe de l'abondance », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°120-121 pp. 149-156.
- Sheller M., Urry J., 2006, « The New Mobilities Paradigm », *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol 38, n°2, pp. 207-226.
- Sierra-Paycha C., Lesage A., 2019, *Les mobilités résidentielles en 2017, Points forts de la Polynésie française*, ISPF - INED, Papeete, 10 p.
- Simard M., 2007, « Nouvelles populations rurales et conflits au Québec : regards croisés avec la France et le Royaume-Uni », *Géographie, économie, société*, vol 9, n°2, pp. 187-213.
- Simard M., 2011, « Transformation des campagnes et nouvelles populations rurales au Québec et en France : une introduction », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol 34, n°4, pp. 105-114.
- Simenon G., 1938, *Touriste de bananes*, Gallimard, Paris, France, 213 p.
- Simon G., 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Armand Colin, Paris, 255 p.
- Sinoto Y.H., 1979, The Marquesas, In Jennings J.D., 1979, *The prehistory of Polynesia*, Harvard University Press, Cambridge, pp. 110-134.
- Smith M.D., Krannich R.S., 2000, « "Culture Clash" Revisited : Newcomer and Longer-Term Residents' Attitudes Toward Land Use, Development and Environmental Issues in Rural Communities in the Rocky Mountain West », *Rural Sociology*, vol 65, n°3, pp. 396-421.
- Smith R.C., 2004, Transnational localities : Community, technology and the politics of membership within th context of Mexico and US migration, In Smith M.P., Guarnizo L.E., 2004, *Transnationalism from below*, New Brunswick, pp. 196-238.
- Sodter F., 1993, *L'histoire démographique*, Atlas de la Polynésie Française : planche 73-74.
- Staszak J.F., 2003, *Géographies de Gauguin*, Bréal, Rosny-sous-Bois, 356 p.
- Staszak J.F., 2004, « L'exote, l'oviri, l'exilé : les singulières identités géographiques de Paul Gauguin », *Annales de géographie*, vol 113, n°638, pp. 363-384.
- Staszak J.F., 2006, « Voyage et circulation des images : du Tahiti de Loti et Gauguin à celui des voyageurs », *Sociétés & Représentations*, n°21, pp. 79-99.
- Staszak J.F., 2008a, « Danse exotique, danse érotique. Perspectives géographiques sur la mise en scène du corps de l'Autre (XVIIIe-XXIe siècles) », *Annales de géographie*, n°660-661, pp. 129-158.

Staszak J.F., 2008b, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, vol 148, pp. 7-30.

Stock M., 2004, « L'habiter comme pratiques des lieux géographiques », *EspaceTemps.net*, [En ligne], mis en ligne le 18 décembre 2004.

Stock M., 2005, « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? » *EspaceTemps.net*, [En ligne], mis en ligne le 25 mai 2005.

Stock M., 2006, « Construire l'identité par la pratique des lieux », In De Biase A., Alessandria Cr., 2006, *"Chez nous". Territoires et identités dans les modes contemporains*, Editions de la Villette, pp. 142-159.

Stock M., 2007, Théorie de l'habiter. Questionnements, In Paquot T., Lussault M., Younès C., 2007, *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte, pp. 103-125.

Stock M., 2015, « Habiter comme "faire avec l'espace". Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de géographie*, vol 4, n°704, pp. 424-441.

Tarrius A., 1993, « Territoires circulatoires et espaces urbains : Différentiation des groupes migrants », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol 59, pp. 51-60.

Tarrius A., 1996, Territoire circulatoire des migrants et espaces européens, In Hirschhorn M., Berthelot J.M., 1996, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, L'Harmattan, Paris, pp. 103-114.

Tcherkezoff S., 2004, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs. La face cachée des premiers contacts et la naissance du mythe occidental (1595-1928)*, Au vent des îles, Papeete, 531 p.

Tcherkezoff S., 2005, « La Polynésie des vahinés et la nature des femmes : une utopie occidentale masculine », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°22, pp. 63-82.

Teriierooiterai C., 2013, *Mythes, astronomie, découpage du temps et navigation traditionnelle : l'héritage océanien contenu dans les mots de la langue tahitienne*, Thèse de langues et cultures océaniques dirigée par Moïse-Faurie C., Saura B., Université de la Polynésie française.

Tommasi G., 2014, *Vivre (dans) des campagnes plurielles*, thèse de géographie dirigée par Bernardie-Tahir N., Richard F., Université de Limoges.

Toullelan P.Y., 1982, « Les colons et l'agriculture à Tahiti dans la seconde moitié du XIXème siècle », *Journal de la Société des Océanistes*, vol 38, n° 74, pp. 213-224.

Toullelan P.Y., 1984, *Tahiti colonial, 1860-1914*, Publications de la Sorbonne, 361 p.

Toullelan P.Y., 1985, « Apparition d'une société pluri-ethnique en Polynésie orientale 1850-1918 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol 72, n°266, pp. 61-79.

Toullelan P.Y., 1989, « Le colonialisme triomphant : Tahiti et la IIIe République », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, vol 76, n°284, pp. 157-186.

- Urbain J.D., 2002, *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, Paris, 392 p.
- Vacher L., 2004, « Le tourisme au Kimberley et le “Big trip” des retraités australiens », *Le Globe, Revue genevoise de géographie*, n°144, 41-55.
- Vergé-Dépré C.R., 2005, « Transport aérien et intégration territoriale : l'exemple des Antilles françaises », *Études caribéennes*, [En ligne], mis en ligne le 15 décembre 2005.
- Vergé-Dépré C.R., 2008, « Transport aérien et territoires insulaires : l'exemple des Petites Antilles », *Annales de géographie* n° 659, pp. 97-109.
- Vérin P., 1969, *L'ancienne civilisation de Rurutu (îles Australes - Polynésie Française). La période classique*, ORSTOM, Paris, 318 p.
- Volvey A., Calbérac Y., Houssay-Holzschuch M., 2012, « Terrains de jeu. (Du) sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, n° 687-688, pp. 441-461.
- Vucher-Visin J., 2014a, *Les migrations en Polynésie française entre 2007 et 2012*, Points forts de la Polynésie française, ISPF, Papeete, 12 p.
- Vucher-Visin J., 2014b, *Les migrations inter archipels entre 2007 et 2012*, Points forts de la Polynésie française, ISPF, Papeete, 14 p.
- Vucher-Visin J., 2021, *Polynésie française. Une crise économique profonde et un modèle à renouveler*, AFD, ISPF, IEOM, 42 p.
- Vuddamalay V., Lau Thi Keng J., 1989, « Quelques aspects de la migration mauricienne », *Hommes & Migrations*, n°1126, pp. 41-45.
- Walker T., 1999, *Rurutu, Mémoire d'avenir d'une île Australe*, Haere Pō, 160 p.
- Watin M., Wolff E., 2014, « S'affranchir des distances : le web de la « diaspora » réunionnaise », *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, vol 28, n°3-4, pp. 207-216.
- Wilmshurst J.M., Hunt T.L., Lipo C.P., Anderson A.J., 2011, « High-precision radiocarbon dating shows recent and rapid initial human colonization of East Polynesia », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol 108, n°5, pp. 1815-1820.

Table des figures

Figure 1. La Polynésie française	18
Figure 2. Plan de la thèse	27
Figure 3. Le peuplement de l’Océanie	35
Figure 4. Le « Couple migratoire » par territoire	42
Figure 5. Le « Couple migratoire » en chaine	44
Figure 6. La diaspora insulaire à l’échelle régionale	45
Figure 7. La diaspora maltaise dans le bassin méditerranéen.....	46
Figure 8. La diaspora haïtienne dans le bassin caribéen.....	47
Figure 9. La diaspora insulaire à l’échelle internationale	48
Figure 10. La diaspora par groupes sociaux (à l’échelle internationale)	50
Figure 11. Les quatre grands événements et les trois périodes de mobilités dans l’histoire de la Polynésie française	78
Figure 12. Carte de la Polynésie française	79
Figure 13 : Relations inter insulaires des îles Tonga.	81
Figure 14. Les principales étapes de la dispersion humaine dans le « triangle polynésien »..	83
Figure 15. Les « zones de navigation astronomique » et « avec les éléments naturels ».....	87
Figure 16. Représentation d’une pirogue double polynésienne au 18e siècle.....	88
Figure 17. Division traditionnelle de l’espace insulaire en zones interne et externe.....	89
Figure 18. Sites des « Trois découvertes » de Tahiti	91
Figure 19. Balance des mouvements de population de la Polynésie française.....	109
Figure 20. L’agglomération de Papeete : densification de la plaine littorale et conquête des hauts.....	111
Figure 21. Population des archipels en 1996	112
Figure 22. Évolution du nombre de touristes en Polynésie française en cumul annuel	120
Figure 23. Evolution de la production et de l’exportation des produits de la mer en Polynésie française (en tonnes).....	122
Figure 24. Exportation de perles brutes (1999-2018).....	123
Figure 25. Population des archipels en 2017	128
Figure 26. Organisation territoriale en Polynésie française.....	129

Figure 27. Evolution du nombre annuel moyen d'émigrés et d'immigrés en Polynésie Française (1988-2017).....	131
Figure 28. Migrations entre archipels en Polynésie française entre 2002 et 2012	132
Figure 29. Mouvements de mobilités en Polynésie française entre 2002 et 2007	133
Figure 30. Mouvements de mobilités en Polynésie française entre 2007 et 2012	134
Figure 31. Mouvements de mobilités en Polynésie française entre 2012 et 2017	135
Figure 32. Évolution des flux migratoires internes en Polynésie française entre 1996 et 2017	136
Figure 33. Migrations entre archipels en Polynésie française entre 2012 et 2017	137
Figure 34. Mouvements migratoires en Polynésie française entre 1988 et 1996.....	143
Figure 35. La Polynésie française, un contre-modèle de l'exode rural ?.....	144
Figure 36. Origines des néo-arrivants de plus de 15 ans	146
Figure 37. Âges des néo-arrivants de plus de 15 ans.....	147
Figure 38. Catégories socio-professionnelles des néo-arrivants de plus de 15 ans	148
Figure 39. Niveau d'étude des néo-arrivants de plus de 15 ans.....	149
Figure 40. Structures familiales des néo-arrivants de plus de 15 ans	150
Figure 41. Les migrations interarchipels	164
Figure 42. Les terrains du projet de thèse : une construction à partir des recensements de population (2016).....	165
Figure 43. Évolution du solde migratoire des archipels entre 1996 et 2017.....	166
Figure 44. Évolution du solde migratoire des îles Australes entre 2007 et 2017	167
Figure 45. Les terrains de la première mission : une réflexion à partir des recensements de population (2017).....	168
Figure 46. Les terrains de la seconde mission : une construction à partir des difficultés rencontrées lors de la première mission (2018)	171
Figure 47. Les étapes de la construction du terrain de recherche	173
Figure 48. Rurutu dans le contexte de la Polynésie française	176
Figure 49. Ra'iatea dans le contexte de la Polynésie française	179
Figure 50. Localisation des entretiens (A), origines (B) et année d'installation (C) des néo-arrivants rencontrés à Rurutu	190
Figure 51. Localisation des entretiens (A), origines (B) et année d'installation (C) des néo-arrivants rencontrés à Ra'iatea	191

Figure 52. Profil des néo-arrivants rencontrés	192
Figure 53. Profil type des néo-arrivants à Rurutu et Ra’iatea.....	193
Figure 54. Profils des néo-arrivants à Rurutu et Ra’iatea	196
Figure 55 : Réseaux formés à partir des entretiens réalisés à Ra’iatea	199
Figure 56. Réseaux formés à partir des entretiens réalisés à Rurutu	200
Figure 57. Evolution des soldes migratoires à Ra’iatea et Rurutu entre 2002 et 2017	220
Figure 58. (Re)venir dans les îles : entre projets construits et circonstances impromptues.	223
Figure 59. (Re)venir : un projet de vie construit selon le lien à l’île	224
Figure 60. La trajectoire type des plaisanciers en Polynésie française.....	232
Figure 61. Les éléments déclencheurs	240
Figure 62. Les différents types d’opportunités	241
Figure 63. Réagir à une situation problématique	243
Figure 64. (Re)venir dans les îles : entre projets construits et circonstances impromptues.	250
Figure 65. Des mobilités plurielles	252
Figure 66. Trajectoires linéaires dessinées par les individus rencontrés à Ra’iatea et Rurutu	254
Figure 67. Trajectoires multi-résidentielles dessinées par les individus rencontrés à Ra’iatea et Rurutu	256
Figure 68. Le parcours migratoire de Simon	258
Figure 69. Trajectoires pendulaires dessinées par les individus rencontrés à Ra’iatea et Rurutu.....	261
Figure 70. Combinaison de trajectoires	262
Figure 71. Les modalités de l’installation de Moana à Rurutu.....	285
Figure 72. Nombre de néo-arrivants ayant changé de domicile	286
Figure 73. Les réseaux mobilisés par les néo-arrivants à leur arrivée dans les îles.....	290
Figure 74. L’installation de Romane à Ra’iatea	293
Figure 75. Organisation des structures sportives à Rurutu et implication de Moana dans l’activité de futsal	299
Figure 76. Organisation des associations culturelles à Moerai (Rurutu) et implication de Pauline dans les évènements de l’île	300
Figure 77. Catégories socio-professionnelles des néo-arrivants rencontrées à Rurutu et Ra’iatea.....	321

Figure 78. Les profils des entrepreneurs rencontrés à Ra’iatea et Rurutu	325
Figure 79. Différentes modalités temporelles d’articulation du projet professionnel au projet de vie	341
Figure 80. Les profils des néo-arrivants agriculteurs	343
Figure 81. Entreprendre dans les îles : vers une recomposition territoriale	356
Figure 82. Localisation des lieux fréquentés par les néo-arrivants	363
Figure 83. Des territorialités centrées sur le village : l’exemple de Ruita à Rurutu.....	375
Figure 84. Des territorialités centrées sur le domicile : l’exemple de Fred à Ra’iatea	377
Figure 85. Des territorialités élargies à une partie de l’île : l’exemple de Paul et Camille à Ra’iatea.....	380
Figure 86. Des territorialités élargies à une partie de l’île : l’exemple de Charlotte à Rurutu	382
Figure 87. Des territorialités élargies à l’île : l’exemple de Raiariinui et de Faustin à Ra’iatea	384
Figure 88. Des territorialités élargies à l’île : l’exemple de Salomé à Rurutu	385
Figure 89. Des territorialités élargies à l’échelle du territoire polynésien : l’exemple de Melina à Ra’iatea.....	390
Figure 90. L’espace de vie de Michelle	394
Figure 91. Des territorialités transnationales : l’exemple de Rauhiti à Ra’iatea	397
Figure 92. Centralité insulaire et centralités d’action à Ra’iatea et Rurutu	399
Figure 93. Les centralités extra-insulaires à Ra’iatea et Rurutu	400

Table des tableaux

Tableau 1 : Repères chronologiques de l'évolution des statuts de la Polynésie française et des personnalités politiques depuis 1842.....	96
Tableau 2. Evolution démographique des quatre unités spatiales de Polynésie française entre 1956 et 2012.....	110
Tableau 3. Infrastructures et économies des archipels <i>périphériques</i>	127
Tableau 4. Synthèse des acteurs rencontrés pendant les entretiens de terrain.....	183
Tableau 5. Synthèse des thématiques abordées dans les grilles d'entretiens pour les néo-arrivants rencontrés	186
Tableau 6. Nombre d'entretiens réalisés dans les deux territoires d'enquête	188
Tableau 7: Codages utilisés pour les citations des entretiens	189
Tableau 8. Typologie et fonctionnement des réseaux mobilisés par les néo-arrivants	291
Tableau 9. Les aides utilisées par les entrepreneurs pour leurs projets professionnels.....	327
Tableau 10. Nombre de projets individuels et collectifs selon le lien des entrepreneurs à l'île	328
Tableau 11. Deux types de facteurs expliquant le néo-entrepreneuriat au sein des populations néo-arrivantes à Ra'iatea et Rurutu.....	334
Tableau 12. Typologie des lieux selon leurs fréquentations, réalisée à partir de l'exemple de la ville de Stonetown à Zanzibar	361
Tableau 13. Typologie des lieux à Ra'iatea et Rurutu selon leur mode et degré de fréquentation	372

Table des photographies

Photographie 1. Structuration de la vie associative et développement économique de Rurutu : l'activité artisanale de tressage de feuille de Pandanus.....	302
Photographie 2. L'investissement des néo-arrivants dans la vie évènementielle de l'île.....	307
Photographie 3. Des événements principalement fréquentés par des locaux	310
Photographie 4. Produits transformés par Fred et Hugo	329
Photographie 5. Une synergie d'initiatives autour de la voile.....	330
Photographie 6. Bouées en location de Tltaua.....	336
Photographie 7. Boutique Esland-Bike à Ra'iatea.....	338
Photographie 8. <i>Fa'a'apu</i> cultivé en permaculture à Ra'iatea	345
Photographie 9. Les agriculteurs de l'utopie	347
Photographie 10. Tarodièrre à Rurutu	349
Photographie 11. Les entrepreneurs de l'agriculture	351
Photographie 12. Les lieux anodins fréquentés à Ra'iatea	365
Photographie 13. Les lieux anodins fréquentés à Rurutu	366
Photographie 14. Les lieux symboliques polynésiens à Ra'iatea	369
Photographie 15. Les lieux symboliques polynésiens à Rurutu	370
Photographie 16. Les lieux symboliques <i>popa'a</i> à Ra'iatea.....	371

Table des encadrés

Encadré 1. Origine des trois vagues d'individus arrivées à Rurutu (Eteroa).....	216
Encadré 2. Le mythe de la création de l'Homme	217
Encadré 3. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).	226
Encadré 4. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).	232
Encadré 5. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).	258
Encadré 6. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).	267
Encadré 7. Historique du réseau de jardin de corail	305
Encadré 8. Les plaisanciers à Uturoa (Ra'iatea).	393

Table des matières

Remerciements	3
Droits d'auteurs.....	5
Notes au lecteur	7
Sommaire	11
Introduction générale.....	17
Première partie – Interroger les mobilités insulaires contemporaines à partir de l'exemple de la Polynésie française Introduction de la première partie	29
Introduction de la première partie.....	31
Chapitre I. Mobilités insulaires et renaissances des marges : positionner la thèse dans les champs de recherche	33
1. « Coloniser les îles » : construire et recomposer les îles.....	34
1.1. Les premiers peuplements des îles	34
1.2. Les peuplements et déplacements effectués sous la contrainte	37
1.3. Les îles, des espaces de mouvements, de circulations et de brassage	39
2. « Partir des îles » : du « couple migratoire » à la formation de diasporas insulaires et leur rôle pour les îles	41
2.1. La formation de « couples migratoires ».....	42
2.1.1. Les « couples migratoires » entre deux territoires	42
2.1.2. Les « couples migratoires » en chaîne.....	44
2.2. La formation de diasporas.....	45
2.2.1. Les diasporas insulaires à l'échelle régionale	45
2.2.2. Les diasporas insulaires à l'échelle internationale	47
2.3. Les apports de l'émigration pour le développement des îles	51
2.3.1. L'importance de l'émigration pour les îles	51
2.3.2. Les revers de l'émigration	54
2.3.3. Le rôle des TIC dans le développement des îles.....	55
3. (Re)venir dans les îles : la renaissance des marges insulaires ?	56
3.1. L'hypothèse d'un renouveau des marges en occident ... et dans les îles ?	57
3.2. L'émergence de nouvelles mobilités : vers un nouveau paradigme mobilitaire insulaire ?	59
3.2.1. Une intensification des mobilités : le mobilityturn (Sheller et Urry, 2006)	60
3.2.2. Les mobilités insulaires aujourd'hui	61
3.2.3. Repenser les catégories de mobilités	65
3.3. Vers une recomposition des territoires insulaires ?.....	67
3.3.1. Les nouveaux habitants, une catégorie aux contours flous	67
3.3.2. Anciens et nouveaux habitants : réflexion sur « Être d'ici », « Être d'ailleurs » ...	68
3.3.3. Un habiter : entre ancrage et mobilité.....	70

3.3.4. Des acteurs qui recomposent les territoires insulaires ?	71
---	----

Chapitre II. Les mobilités en Polynésie française : des circulations anciennes aux mobilités

coloniales.....	77
1. Une organisation océanienne des mobilités	80
1.1. Le peuplement de la Polynésie orientale	80
1.2. La cosmogonie, les légendes et les mythes océaniens	84
1.3. L'art de la navigation polynésienne.....	86
1.4. L'implantation sur les îles nouvellement découvertes.....	88
2. L'invention de la Polynésie française et le contrôle des migrations	90
2.1. La christianisation dans les îles	92
2.2. La formation d'un territoire cohérent, la Polynésie française, et la centralisation du pouvoir à Papeete	93
2.3. Le développement de nouveaux pôles économiques.....	97
2.4. Le premier schéma migratoire colonial : le contrôle des migrations.....	98
3. L'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP), nouvelles mobilités et phénomène d'urbanisation à Tahiti	101
3.1. Le triptyque d'évènements à Tahiti : des facteurs « pull »	101
3.2. La crise de l'agriculture : un facteur « push »	102
3.3. Des mobilités « circulaires » et « temporaires » vers des mobilités « durables » et « urbaines »	103
3.4. L'urbanisation de Tahiti et la marginalisation des « périphériques »	108

Chapitre III. Les mobilités contemporaines en Polynésie française : l'émergence d'un nouveau schéma de mobilités ?

.....	117
1. Penser le territoire à la fermeture du CEP	119
1.1. Un espoir sur trois activités.....	119
1.1.1. Les activités touristiques	119
1.1.2. Les activités halieutiques.....	120
1.1.3. La perliculture.....	122
1.2. Désenclaver les archipels, restructurer l'espace	124
1.2.1. Les Australes : le grenier de la Polynésie française	124
1.2.2. Entre activités traditionnelles et tourisme aux Marquises	125
1.2.3. Les Tuamotu-Gambier : territoire emblématique de la production de coprah ..	125
2. Les mobilités contemporaines polynésiennes	129
2.1. Les mobilités par le prisme de l'ISPF	130
2.1.1. À l'échelle internationale	130
2.1.2. À l'échelle de la Polynésie française.....	131
2.2. Vers un renouveau des îles en Polynésie française ?.....	138
2.2.1. Des modèles inopérants.....	138
2.2.2. Des liens familiaux tenaces.....	140
2.2.3. Le sens social de la mobilité qui diffère	141
2.2.4. L'existence de contre-flux	142
2.3. Qui sont les néo-arrivants ?.....	144

Conclusion de la première partie	155
--	-----

Deuxième partie – (Re)venir dans les îles : réflexion sur les mobilités insulaires à partir des îles de Rurutu et Ra’iatea157

Introduction de la deuxième partie	159
--	-----

Chapitre IV. Faire du terrain à Ra’iatea et Rurutu161

1. Des choix et réflexions méthodologiques préalables... ..	162
1.1. L’intérêt de mettre en place une méthodologie qualitative	162
1.2. Travailler à Rurutu et Ra’iatea : les étapes de la préparation et de la consolidation du terrain.....	164
1.2.1. Projet de thèse (2016) : des hypothèses formulées à partir des recensements de population	164
1.2.2. Première mission (2017) : choix des terrains et difficultés rencontrées.....	165
1.2.3. Seconde mission (2018) : réflexion sur les difficultés rencontrées lors de la première mission pour le choix des îles	170
1.3. Rurutu et Ra’iatea : des territoires insulaires aux multiples facettes	174
1.3.1. Rurutu, une île dans la « <i>Polynésie de l’aventure</i> » (Gay, 1990)	174
1.3.2. Ra’iatea, une île sur « l’axe du mythe » (Gay, 1990).....	177
2. ... au travail de terrain	180
2.1. Les différentes étapes du protocole de recherche	180
2.1.1. Les acteurs rencontrés et leurs liens à l’île.....	180
2.1.2. Collecter des parcours de vie	183
2.1.3. Observer la vie des îles	187
2.1.4. Les modalités du traitement et de l’analyse	188
2.2. Construction de l’échantillon	189
2.2.1. Qui sont les personnes enquêtées ?	189
2.2.2. Les néo-arrivants, un profil spécifique au regard de la population insulaire ? ...	193
2.2.3. Les individus rencontrés, des profils représentatifs des néo-arrivants ?.....	194
2.2.4. Développer des réseaux dans les îles : retour sur la représentativité de l’échantillon	197
3. Quelques points réflexifs d’une doctorante.....	201
3.1. Travailler en Polynésie française en tant que femme occidentale	201
3.2. Articuler une recherche doctorale et celle d’une équipe de recherche	205
3.2.1. Travailler en équipe : une richesse et une force de frappe.....	206
3.2.2. La mise en commun des données : quelle place pour l’intimité et la confidentialité des entretiens ?	207
3.2.3. La doctorante, le terrain et l’équipe de recherche	209

Chapitre V. (Re)venir vivre dans les îles : l’émergence d’un nouveau schéma de mobilités en Polynésie française ?213

1. Rurutu et Ra’iatea : deux espaces mouvement	215
1.1. Des circulations anciennes... ..	215

1.2.	...aux mobilités contemporaines	218
2.	(Re)venir dans les îles : entre projets construits et circonstances imprévisibles	220
2.1.	(Re)venir : un projet de vie construit selon le lien à l'île	223
2.1.2.	S'installer dans l'île d'origine de son conjoint	233
2.1.3.	Revenir sur son île d'origine : une volonté construite au fil des expériences	235
2.2.	Des éléments déclencheurs	240
2.2.1.	Saisir une opportunité	241
2.2.2.	Réagir à une situation problématique	243
2.2.3.	Revenir sous la contrainte	247
3.	Quand les chemins mènent aux îles : des circulations plurielles et multiscales	251
3.1.	Des mobilités plurielles	252
3.1.1.	Les trajectoires linéaires	252
3.1.2.	Les trajectoires multi-résidentielles	254
3.1.3.	Les trajectoires pendulaires	259
3.1.4.	Des combinaisons de trajectoires	261
3.2.	... parsemées d'étapes diverses	263
4.	Choisir Rurutu et Ra'iatea : des intentionnalités multiples et entremêlées	268
4.1.	Renouer avec l'île d'origine	269
4.2.	Rechercher une qualité de vie	269
4.3.	L'offre ou la recherche d'un emploi	272
	Conclusion de la deuxième partie	277
	Troisième partie – Habiter les îles : vers une recomposition des territoires insulaires ?	279
	Introduction de la troisième partie	281
	Chapitre VI. Arriver sur les îles, s'y installer et créer des liens	283
1.	Arriver et s'installer sur les îles : un processus en plusieurs étapes	284
1.1.	Une pluralité de lieux de vie	286
1.2.	Une diversité de réseaux mobilisés	287
1.2.1.	Une typologie de réseaux à l'échelle de l'île	287
1.2.2.	À l'échelle individuelle, une combinaison de réseaux	292
2.	Tisser et déployer de nouvelles sociabilités	294
2.1.	La mobilisation des réseaux familiaux et amicaux : entre rupture et continuité	295
2.2.	La vie associative : un levier essentiel pour s'insérer dans les îles	297
2.2.1.	À Rurutu, une vie associative structurée et structurante	297
2.2.2.	À Ra'iatea, une vie associative cloisonnée ?	303
2.2.3.	S'impliquer pour défendre une cause	310
3.	S'intégrer dans la société insulaire : une utopie ?	312
3.1.	Un isolement recherché	312
3.2.	Entre recherche de tranquillité et de sociabilités	313
3.3.	Des réseaux d'entre-soi	315
	Chapitre VII. Entreprendre dans les îles	321

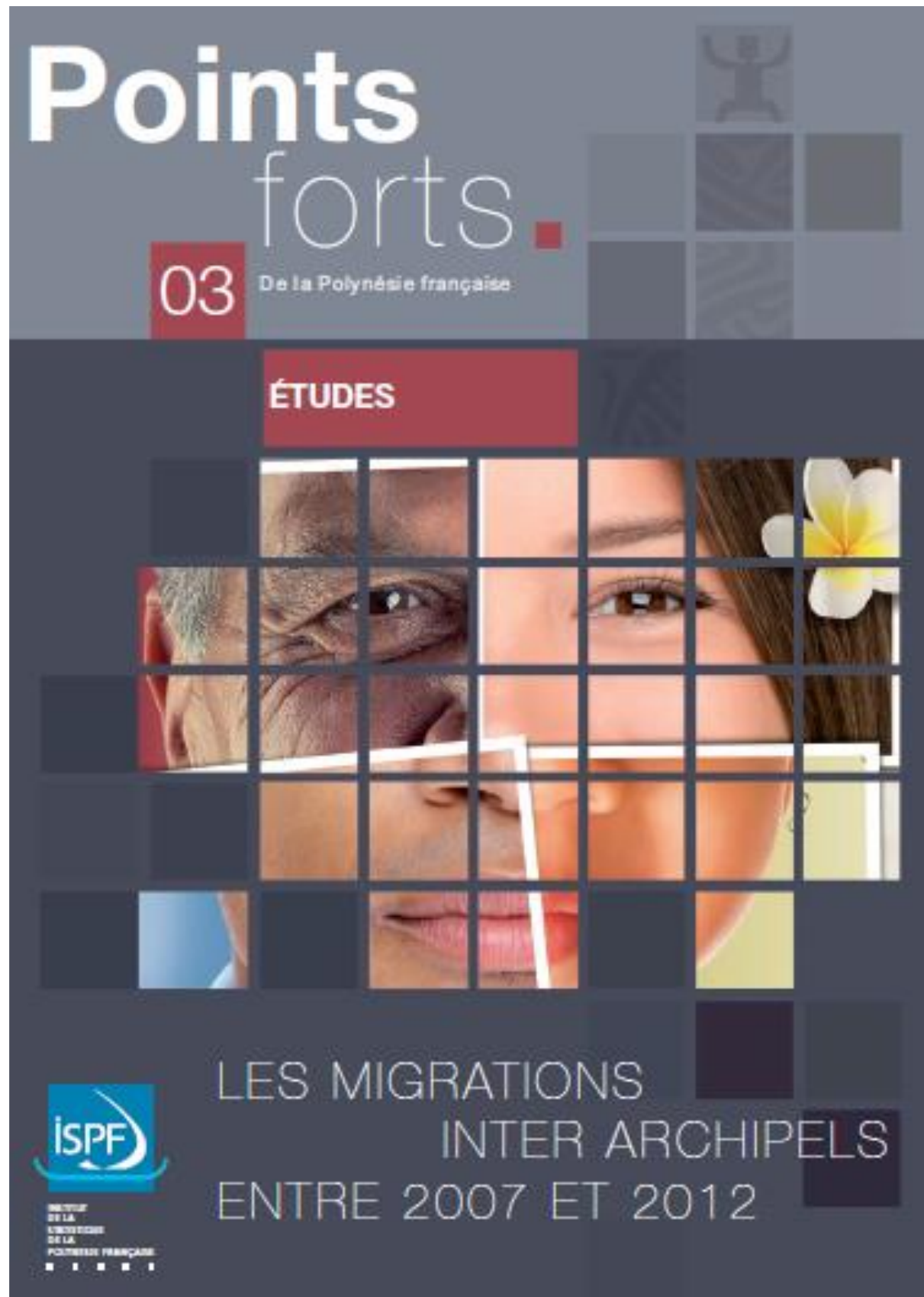
1.	Les entrepreneurs et leurs projets	324
1.1.	Des profils d'entrepreneurs variés et des projets divers	324
1.2.	Des projets soutenus par des aides.....	326
1.3.	Des initiatives surtout individuelles	328
2.	Un projet professionnel très articulé au projet de vie	331
2.1.	L'entrepreneuriat dans le projet professionnel des néo-arrivants: entre rupture et continuité	331
2.1.1.	Une trajectoire professionnelle en rupture avec les précédentes.....	331
2.1.2.	Une certaine continuité dans les trajectoires professionnelles	332
2.2.	Néo-entrepreneuriat et projet de vie.....	333
2.2.1.	Une intrication des raisons de vivre et d'entreprendre sur les îles	333
2.2.2.	L'articulation entre projet vie et projet professionnel : diverses chronologies..	339
3.	Les projets agricoles, des leviers de développement pour les îles ?.....	341
3.1.	Deux profils d'agriculteurs	343
3.1.1.	Les agriculteurs de l'utopie	343
3.1.2.	Les entrepreneurs de l'agriculture	347
3.2.	Des rapports différents à l'île et à la terre	352
3.2.1.	Une réserve foncière	352
3.2.2.	Un espace refuge.....	353
3.2.3.	Un espace de détente.....	353
	Chapitre VIII. Circuler sur les îles et au-delà.....	359
1.	Les lieux fréquentés par les néo-arrivants	360
1.1.	Des « lieux monogènes » aux « lieux communs ».....	360
1.2.	« Les lieux communs », des lieux de rencontres	362
1.2.1.	Les lieux anodins.....	363
1.2.2.	Les lieux symboliques	366
1.3.	Entre lieux « monogènes » et lieux hybrides : les lieux domestiques.....	371
2.	Être mobile dans les îles	373
2.1.	Des néo-arrivants peu mobiles dessinant des territorialités centrées sur le domicile ou le village.....	373
2.2.	Des néo-arrivants plus mobiles construisant des territorialités élargies à l'île	378
3.	Sortir de l'île : les dynamiques trans-insulaires et transnationales	386
3.1.	Des territorialités qui se construisent à l'échelle de la Polynésie française	386
3.1.1.	Circuler en Polynésie française.....	386
3.1.2.	Des liens ambivalents avec Tahiti ?	391
3.2.	Des territorialités qui débordent l'espace polynésien	395
	Conclusion de la troisième partie.....	403
	Conclusion générale	405
	Références bibliographiques.....	409
	Table des figures.....	427

Table des tableaux.....	431
Table des photographies.....	432
Table des encadrés.....	433
Table des matières	434
Annexes	441

Annexes

Annexe 1. Les migrations inter archipels entre 2007 et 2012 2	442
Annexe 2. La grille d'entretien	456
Annexe 3. Résumé du projet ENVI d'îles	459

Annexe 1. Les migrations inter archipels entre 2007 et 2012





Parmi les 268 000 personnes vivant en Polynésie française en 2012, 70 000 (soit 23 000 ménages) ont changé de résidence dans les cinq dernières années. Pour 83 % d'entre elles, il s'agit d'une mobilité intra polynésienne, alors que les 17 % restants sont venus s'installer en Polynésie française depuis l'extérieur. Même si la mobilité a lieu tout au long de la vie, ce sont les personnes âgées de 20 à 29 ans en 2012 qui ont été les plus mobiles entre 2007 et 2012. Un individu sur trois de cette classe d'âge, présent au moment du recensement de 2007 en Polynésie française, a changé de logement au cours des cinq années suivantes. La structure familiale influence également la propension des ménages à déménager. À l'évidence, moins une famille est nombreuse, plus il lui est facile de déménager.

Le taux de mobilité est de huit points plus élevé (à 27,8 %) chez les individus actifs (en emploi ou chômeur) que chez les inactifs. Les taux d'entrée et de sortie varient considérablement d'un archipel à l'autre mais ne sont pas indépendants. L'archipel le plus attractif est aussi le plus quitté. Les flux d'entrées et de sorties sont ainsi relativement plus importants aux Australes et aux Tuamotu-Gambier.



Les migrations inter archipels entre 2007 et 2012

Parmi les 268 000 personnes vivant en Polynésie française en 2012, 70 000 (soit 23 000 ménages) ont changé de résidence dans les cinq dernières années. Pour 83 % d'entre elles, il s'agit d'une mobilité intra polynésienne, alors que les 17 % restant sont venus s'installer en Polynésie française depuis l'extérieur.

Cette mobilité intra polynésienne, qui sera l'objet de cette étude, concerne 59 000 individus, dont 20 % sont partis vers une autre subdivision, 40 % ont changé de commune au sein de la même subdivision et autant ont changé de logement au sein de la même commune.

2

LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE CONTINUE D'AUGMENTER ET S'ÉLARGIT

Après avoir augmenté rapidement de 1996 à 2007, la mobilité résidentielle intra polynésienne continue de se développer. Toutefois, le rythme de croissance s'est fortement ralenti entre les deux derniers recensements pour s'établir à 12 000 mouvements en moyenne annuelle (contre 11 000 entre 2002 et 2007 et 9 000 entre 1996 et 2002). Le taux de mobilité¹ passe de 23,1 % à 24 % entre les périodes 2002-2007 et 2007-2012. Il était de 30 % entre 1988 et 1996.

Tab. 1 - LES CHIFFRES DE LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE					
Lieu de résidence antérieur au recensement	Recensement de :				
	1988	1996	2002	2007	2012
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Polynésie française : même logement	100 894	111 765	149 174	169 961	176 220
Polynésie française : autre logement	44 770	54 454	52 436	55 185	59 040
Extérieur à la Polynésie française	18 104	15 250	15 424	13 499	10 623
Total population (hors détenus et naissance intercensitaire)	163 768	181 469	217 034	238 645	245 883
Mobilité annuelle moyenne intra Polynésie	8 954	6 807	8 739	11 037	11 808
Taux de mobilité %	27,3	30,0	24,2	23,1	24,0

Sources : Insee - ISPF, Recensements de la population.

Entre 1996 et 2007, 60 % de la mobilité concernait des changements de logement au sein d'une même commune, soit en moyenne 5 800 personnes par an. Les changements de commune au sein du même archipel représentaient 2 200 personnes par an et le déménagement vers une autre subdivision autour de 1 900. Au cours de la période suivante, 2007-2012, les déménagements au sein d'une même commune ont baissé de 18 %, alors que les déplacements vers une autre commune de la même subdivision ont doublé à 4 800 déplacements en moyenne annuelle, tout comme la mobilité inter-archipels, dont les effectifs annuels moyens progressent de 22 %.

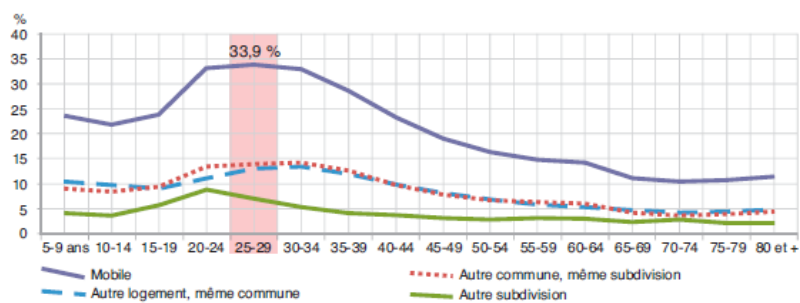
¹ : Le taux de mobilité représente le nombre de personnes qui ont changé de domicile en Polynésie française pour 100 habitants déjà nés au moment du recensement précédent.



UN QUART DES INDIVIDUS MOBILES EST ÂGÉ DE 20 À 29 ANS EN 2012

Même si la mobilité a lieu tout au long de la vie, ce sont les personnes âgées de 20 à 29 ans en 2012 qui ont été les plus mobiles entre 2007 et 2012. Un individu sur trois de cette classe d'âge, présent au moment du recensement de 2007 en Polynésie française, a changé de logement au cours des cinq années suivantes. La concentration d'événements familiaux et professionnels autour de 25 ans explique cette forte mobilité : études, départ de chez les parents, entrée dans la vie active, début de la vie en couple, naissance des premiers enfants. La mobilité résidentielle baisse ensuite rapidement avec l'âge. Les écarts de mobilité entre classes d'âge varient toutefois selon le type de migration. Ce sont les migrations de « longue distance² » qui introduisent le plus de différences entre les comportements des différentes classes d'âge. Ces déplacements inter-archipels (20 % des personnes mobiles) concernent pour 40 % des cas des individus âgés entre 15 et 29 ans.

DÉPARTS PAR TRANCHE D'ÂGE SELON LE TYPE DE MOBILITÉ

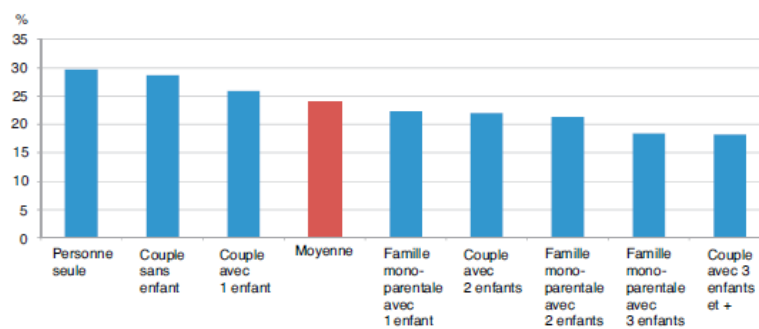


Lecture : 33,9 % des personnes âgées de 25 à 29 ans en 2012 ont été mobiles depuis 2007
Sources : Insee - ISPF, Recensements de la population.

LES FAMILLES SANS ENFANT SONT LES PLUS MOBILES

La structure familiale influence également la propension des ménages à déménager. À l'évidence, moins une famille est nombreuse, plus il lui est facile de déménager.

TAUX DE MOBILITÉ SELON LE NOYAU DU MÉNAGE



Sources : Insee - ISPF, Recensements de la population.

Les ménages composés d'une à trois personnes affichent un taux de mobilité de 25 %. La mobilité des grands ménages, de cinq personnes et plus, est moins importante (16 %). Les ménages composés d'une seule personne sont les plus mobiles (30 %). Un ménage mobile sur cinq en moyenne effectue une mobilité « longue distance », mais ce type de mobilité est plus présent chez les personnes seules et les grandes familles monoparentales qui sont 24 % à changer d'archipel.



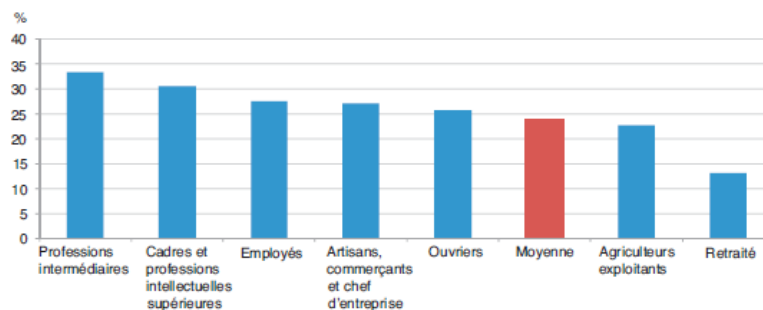
² : On appellera mobilité « longue distance » les changements de logement qui ont lieu entre archipels, à la différence de la mobilité « courte distance » qui regroupe les changements de logement au sein du même archipel.

LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DÉTERMINE LA FRÉQUENCE ET L'IMPORTANCE DE LA MOBILITÉ

Les retraités forment une catégorie particulière puisque leur faible taux de mobilité, 13 %, s'explique en partie par leur âge et par le fait qu'ils sont 78,5 % à être propriétaire de leur logement contre 67 % des non retraités. Malgré cela, ils sont, avec les agriculteurs, ceux qui pratiquent relativement plus la mobilité « longue distance ». Celle-ci concerne ainsi respectivement un tiers et un quart des individus mobiles retraités et agriculteurs, alors que ce n'est le cas que de 9 % des individus mobiles dont le chef de ménage est cadre.

Le taux de mobilité est de huit points plus élevé (à 27,8 %) chez les individus actifs (en emploi ou chômeur) que chez les inactifs. Parmi les actifs occupés, les ménages dont la personne de référence est cadre ou exerce une profession intermédiaire sont bien plus mobiles que les familles d'ouvriers, avec 10 points de mobilité supplémentaires, mais ils privilégient pour 87 % la mobilité courte distance.

TAUX DE MOBILITÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE PROFESSIONNELLE



Sources : Insee - ISPF, Recensements de la population.

La catégorie la plus représentée parmi les individus mobiles est celle des employés et ouvriers. Le poids important de ces deux catégories socioprofessionnelles dans la population (respectivement un tiers et un quart des actifs occupés en Polynésie française) explique l'effectif élevé de mobiles provenant de ces catégories. Ils sont ainsi 26 % à avoir déménagé entre 2007 et 2012 dont 18 % ont changé d'archipel. Alors que la mobilité courte distance est privilégiée par 85 % des actifs, le déménagement vers un autre archipel concerne un tiers des agriculteurs mobiles et un quart des inactifs mobiles.

La mobilité longue distance sera le seul objet de la suite de l'étude.

PLUS FORTE ATTRACTIVITÉ DES ARCHIPELS ÉLOIGNÉS

Le nombre total de migrants, entrants et sortants, dans les Îles Du Vent, représente 47 % de l'ensemble des migrants inter-archipels. La hausse de 11 % du nombre d'individus mobiles par rapport à la période intercensitaire précédente (2002-2007) s'explique, pour une large part, par les mouvements observés dans les îles Du Vent, mais aussi par l'attractivité relativement importante des archipels éloignés. Cette attractivité des archipels se ressent aussi dans la proportion de la population locale qui part moins nombreuse vers les Îles Du Vent. Les taux d'entrée et de sortie varient considérablement d'un archipel à l'autre mais ne sont pas indépendants. L'archipel le plus attractif est aussi le plus quitté : flux d'entrées et de sorties sont importants aux Australes et aux Tuamotu-Gambier.



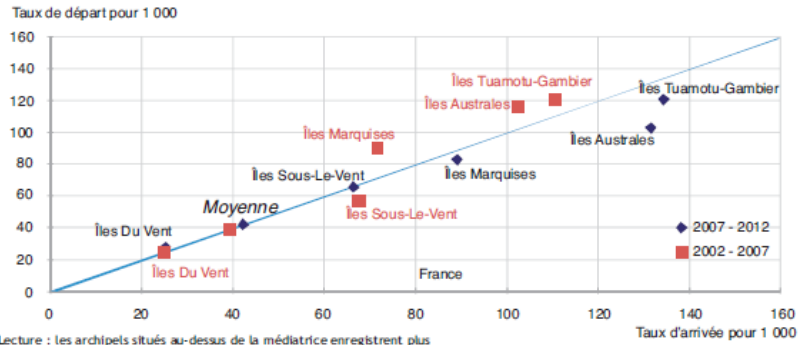
4

LES MIGRATIONS INTER ARCHIPELS ENTRE 2007 ET 2012





MIGRATIONS ENTRE ARCHIPELS



Lecture : les archipels situés au-dessus de la médiatrice enregistrent plus de départs que d'arrivées et inversement pour ceux situés en-dessous. Sources : Insee - ISPF, Recensements de la population.

Entre 2007 et 2012, l'archipel des Tuamotu-Gambier est celui dont le taux d'arrivée pour 1 000 habitants est le plus élevé, suivi par les Australes puis les Marquises. À la différence de la période intercensitaire précédente, les arrivées sont supérieures aux départs, permettant à la migration interne de soutenir la croissance démographique. Ainsi, une nette opposition se dessine entre les Îles Du Vent d'où partent plus de migrants qu'ils n'en arrivent, et les archipels plus éloignés où les arrivées sont au contraire nettement plus nombreuses que les départs. La situation des Îles Sous-Le-Vent est intermédiaire, avec des soldes légèrement positifs.

UN SOLDE MIGRATOIRE INTÉRIEUR NÉGATIF DANS LES ÎLES DU VENT

Les Îles Du Vent concentrent 75 % de la population totale, des logements ordinaires et de l'emploi, est l'archipel qui connaît le plus de mouvements, en interne et externe.

Ainsi 5 000 personnes sont arrivées d'un autre archipel de Polynésie française depuis 2007 et 5 500 autres ont migré des Îles Du Vent vers les îles éloignées. Il en résulte un solde de migration interne déficitaire. Les trois quarts de cette mobilité longue distance s'est faite en direction des Îles Sous-Le-Vent et des Tuamotu-Gambier.

Tab.2 - RÉSIDENCE ANTÉRIEURE À 2007

Migrations résidentielles entre les archipels et arrivées de l'extérieur	Arrivées dans l'archipel	Îles Du Vent	Îles Sous-Le-Vent	Îles Marquises	Îles Australes	Îles Tuamotu-Gambier	Population de plus de 5 ans (hors détenu)	Évolution population 2007/2012
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
Îles Du Vent	5 014	0	2 014	644	623	1 733	184 809	3,4
Îles Sous-Le-Vent	2 283	2 033	0	60	48	142	31 620	3,9
Îles Marquises	819	686	61	0	12	60	8 369	7,2
Îles Australes	874	769	30	20	0	55	6 210	7,8
Îles Tuamotu-Gambier	2 222	1 997	152	37	36	0	15 398	0,3
Ensemble des départs	11 212	5 485	2 257	761	719	1 990		
Ensemble des arrivées	11 212	5 014	2 283	819	874	2 222		
Solde migratoire interne	0	- 471	26	58	155	232		

Sources : Insee - ISPF, Recensements de la population.

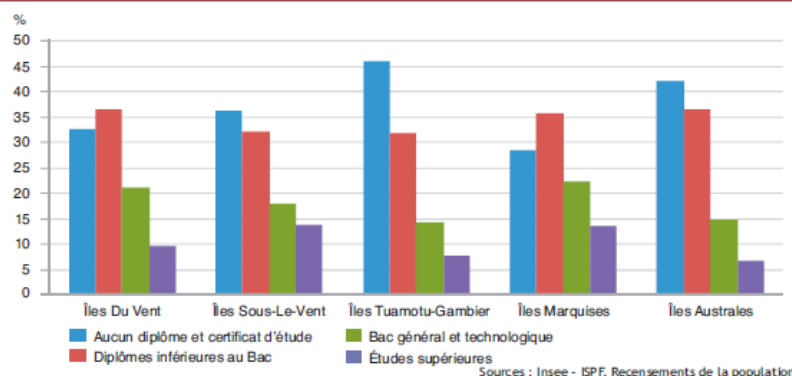
De jeunes couples qui viennent principalement des Îles Sous-Le-Vent

L'archipel des Îles Sous-Le-Vent reste l'archipel d'origine le plus représenté (40 % des nouveaux venus), suivi des Tuamotu-Gambier (35 %). L'île de Raiatea a perdu 750 personnes au profit des Îles Du Vent, suivie de Bora-Bora avec 500 personnes (6 % de leur population de 2007) et de Huahine (7 % de la population de 2007). Parmi les arrivées des Tuamotu-Gambier, 310 personnes viennent de Rangiroa (9 % de la population de 2007) et 220 de Takarua (14 % de la population de 2007). Ces nouveaux arrivants sont plutôt jeunes avec 78 % d'entre eux qui sont âgés de moins de 40 ans contre 59 % de la population non mobile. En contrepartie, la part des plus de 60 ans chez les nouveaux arrivants est deux fois plus faible que chez les habitants non mobiles. Ces nouveaux arrivants sont 45 % à s'installer en couple avec enfant mais les personnes seules sont deux fois plus représentées chez les mobiles que chez les sédentaires.

Des migrants en quête de formation et d'emploi dans les Îles Du Vent

Sur les 4 400 nouveaux arrivants, âgés de 15 ans et plus, 51 % ont un niveau d'études inférieur ou égal au collège et 20 % ont poursuivi des études supérieures (contre 14 % de la population résidente). La présence d'une université et de classes post-baccalauréat dans les Îles Du Vent explique aussi la forte proportion de titulaires du seul baccalauréat dans les arrivées (18 %). Ce sont ainsi 23 % des nouveaux arrivants âgés de 15 ans et plus qui migrent dans les Îles Du Vent pour poursuivre des études et pour 43 % d'entre eux, le travail ou la recherche d'un emploi motive cette mobilité. Ainsi, le taux d'activité de cette population mobile (51 %) est plus faible que celui de la population sédentaire (53 %). Sur les 1 480 nouveaux arrivants âgés de 15 ans et plus qui travaillent, le salariat concerne 79 % d'entre eux comme dans la population résidente, mais avec un recours au CDD plus élevé chez les nouveaux arrivants. Le taux de chômage des individus mobiles est aussi plus élevé que celui de la population déjà résidente avec un écart de 10 points. Cette situation concerne un arrivant actif mobile sur trois contre un pour cinq dans la population non mobile. Tahiti et Moorea attirent donc des populations désireuses de se former ou de s'intégrer dans le tissu économique.

RÉPARTITION DES MOBILES LONGUE DISTANCE SELON LES DIPLÔMES PAR ARCHIPEL



36 % DES INDIVIDUS VENUS S'INSTALLER DANS LES ÎLES SOUS-LE-VENT VIENNENT DE PAPEETE

L'archipel des Îles Sous-Le-Vent a perdu 7 % de sa population présente en 2007 au profit d'autres archipels, et autant d'individus sont venus s'y installer au cours des cinq années suivantes. Les départs et arrivées ont été concentrés pour 89 % de et vers les Îles Du Vent. Les nouveaux résidents des Îles Sous-Le-Vent sont 36 % à venir de la seule commune de Papeete, ce qui représente 3 % de sa population de 2007.

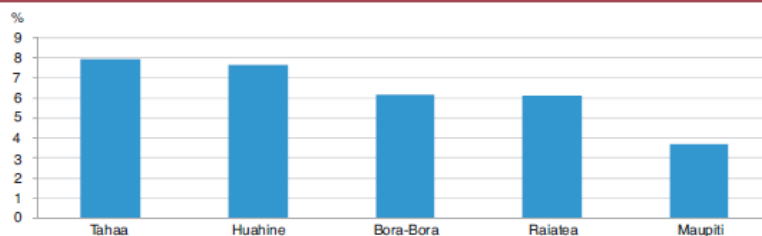


6

LES MIGRATIONS INTER ARCHIPELS ENTRE 2007 ET 2012



PART DES PERSONNES VENANT DEPUIS 2007 D'UN AUTRE ARCHIPEL DANS LA POPULATION



Sources : Insee - ISPF, Recensements de la population.

Sur les cinq îles qui composent les Îles Sous-Le-Vent, l'île de Bora-Bora est celle qui accueille le plus de nouveaux arrivants (26 % des nouveaux arrivants) alors que les îles de Huahine et Tahaa sont celles pour qui les nouveaux arrivants représentent la plus grande part dans la population. À l'inverse, l'île de Maupiti est celle qui a accueilli le moins de nouveaux arrivants au regard de sa population de 2007.

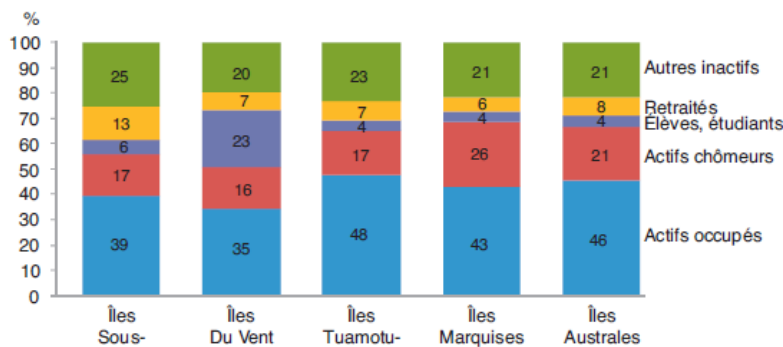
La moitié des arrivants est âgée de moins de 30 ans

Les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes : 69 % d'entre eux sont âgés de moins de 40 ans (contre 58 % dans la population déjà présente en 2007). La tranche d'âge la plus représentée chez les nouveaux arrivants est celle qui regroupe les individus âgés entre 20 et 29 ans avec 29 % des arrivées. Les individus de cet âge qui habitaient déjà les Îles Sous-Le-Vent en 2007 ne représentent que 14 % de la population. En liaison avec la forte proportion des populations jeunes parmi la population en longue mobilité, ils sont nombreux à migrer sans enfant. Ainsi les personnes seules et les couples sans enfant représentent 36 % des arrivées. Les couples avec enfants restent majoritaires chez les nouveaux arrivants (55 % de l'ensemble) mais sont moins représentés que dans la population résidente. Ce sont aussi des individus qui reviennent sur leurs terres ou achètent en arrivant, car même si 89 % de la population présente en 2007 est propriétaire, ce statut de propriété concerne tout de même 62 % des nouveaux arrivants.

Un tiers des bacheliers des Îles Sous-Le-Vent sont des nouveaux arrivants

Sur les 1 950 nouveaux arrivants, âgés de 15 ans et plus, 50 % d'entre eux ont un niveau d'études inférieur ou égal au collège (contre 57 % de la population qui n'a pas quitté les Îles Sous-Le-Vent). La différence se retrouve principalement dans le nombre de non diplômés qui représente 43 % de la population déjà résidente contre 29 % des nouveaux arrivants. Les individus mobiles sont 14 % à

RÉPARTITION DES MOBILES LONGUE DISTANCE DE + DE 15 ANS SELON LE STATUT D'ACTIVITÉ PAR ARCHIPEL (%)



Sources : Insee - ISPF, Recensements de la population.



avoir poursuivi des études supérieures contre 5 % de la population sédentaire. En l'absence de structures d'études supérieures dans cet archipel, les bacheliers qui habitaient déjà dans les Îles Sous-Le-Vent et qui veulent poursuivre leurs études en Polynésie française, doivent migrer vers les Îles Du Vent. Ceci explique que 14 % des jeunes âgés entre 17 et 20 ans soient partis vers les Îles Du Vent entre 2007 et 2012. Les jeunes partent poursuivre leurs études et d'autres arrivent dans cet archipel pour occuper un travail ou chercher un emploi (56 % des arrivées des personnes âgées de 15 ans et plus).

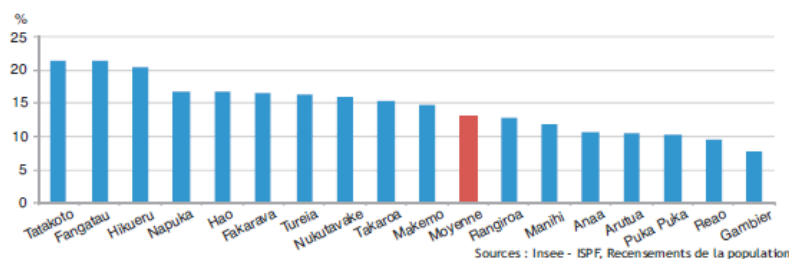
Même si le nombre de retraités (13 % des nouveaux arrivants) est significatif chez les personnes migrantes aux Îles Sous-Le-Vent, le taux d'activité de la population migrante est plus important que dans la population déjà résidente (56 % contre 51,6 %). Le retour à la terre comme réponse à la crise du marché du travail ne concerne que 5 % des actifs qui viennent s'installer comme exploitant agricole (soit 2,6 % des immigrants) alors que le salariat concerne 73 % d'entre eux. La création ou reprise d'entreprise concerne 14 % des nouveaux arrivants. Parallèlement à ce constat, le taux de chômage chez les nouveaux arrivants (30 %) est plus élevé que dans la population résidente avec un écart de quatre points.

UN FORT TAUX DE ROTATION DES POPULATIONS DES TUAMOTU-GAMBIER

L'archipel des Tuamotu-Gambier a comme particularité d'avoir le plus fort taux de rotation de population avec 12 % de sa population présente en 2007 qui a migré de l'archipel et 13 % de la population de 2012 venue s'y installer les cinq années précédentes.

Les départs ont été concentrés pour 87 % vers les Îles Du Vent qui est l'archipel d'origine de 89 % des nouveaux arrivants. Les nouveaux résidents des Tuamotu-Gambier sont 40 % à venir de la seule commune de Papeete. Même si les nouveaux arrivants se sont installés dans l'ensemble des îles des Tuamotu-Gambier, les îles de Rangiroa, Fakarava, Makemo et Hao, qui concentrent 46 % de la population totale, ont attiré 50 % des nouveaux arrivants. La part des nouveaux arrivants représente un habitant sur sept vivant dans ces communes en 2012. Certaines communes des Tuamotu (Fangatau, Tatakoto) ont vu plus de 20 % de leur population arriver d'un autre archipel alors que dans le même temps, les nouveaux arrivants aux îles Gambier ne représentent que 8 % de leur population.

PART DE NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA POPULATION

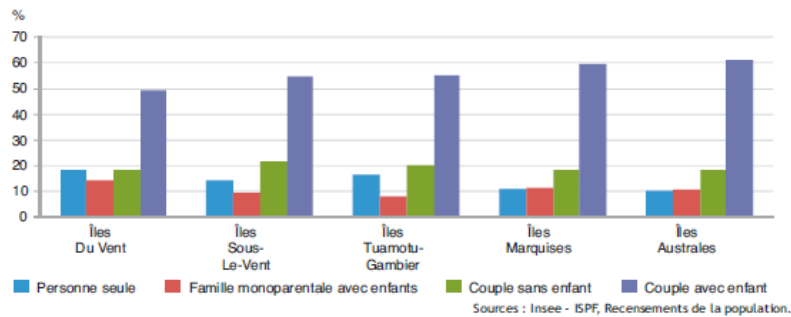


Un quart des individus de moins de 40 ans des Tuamotu-Gambier vient d'un autre archipel

Les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes avec 75 % d'entre eux qui sont âgés de moins de 40 ans alors que ces derniers représentent 62 % de la population déjà présente en 2007. Les 20 à 29 ans sont la tranche d'âges la plus représentée chez les nouveaux arrivants avec 35 % des arrivées. Ces jeunes nouveaux arrivants comptent même pour un quart des individus de cette classe d'âge. L'installation dans cet archipel relativement isolé se vit pour 34 % des arrivants sans enfant. Ils sont même 16 % à y venir seul. Malgré cela, les couples avec enfants restent majoritaires chez les nouveaux arrivants. Pour tous ces individus, ces îles ne doivent pas être inconnues puisque 85 % des personnes venant en famille sont propriétaires ou accueillies gratuitement. Cette situation concerne 78 % des personnes migrant sans enfant.



RÉPARTITION DES MOBILES LONGUE DISTANCE DE + DE 15 ANS SELON LA STRUCTURE FAMILIALE PAR ARCHIPEL

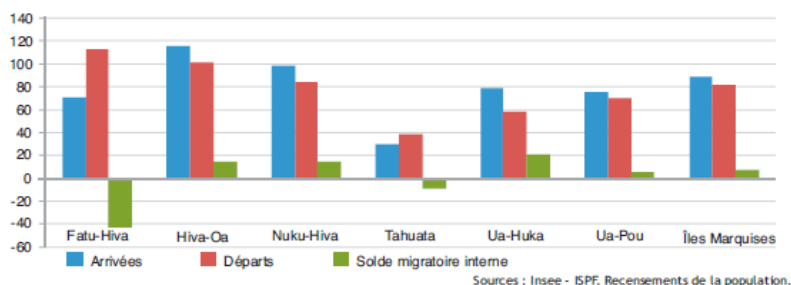


36 % des nouveaux arrivants n'ont aucun diplôme

Parmi les 1 950 nouveaux arrivants âgés de 15 ans et plus, 59 % ont un niveau d'études inférieur ou égal au collège (contre 53 % de la population qui n'a pas quitté les Tuamotu-Gambier). Ce fort taux de non diplômés est la particularité de cet archipel. L'orientation économique de ces îles, principalement axée sur le secteur primaire (perles et coprah), où les besoins de qualification sont moins importants, attire moins de personnes diplômées. Ainsi, 22 % des nouveaux arrivants ont au moins le baccalauréat, dont un tiers est titulaire d'un diplôme supérieur. Pour les mêmes raisons que dans les Îles Sous-Le-Vent, l'absence de structures d'études supérieures au collège dans cet archipel et la volonté des jeunes de poursuivre leurs études, les poussent à s'en aller dans les Îles Du Vent. Ce sont ainsi 320 jeunes âgés entre 15 et 20 ans qui sont partis vers les Îles Du Vent entre 2007 et 2012. Ces nombreux départs pour suivre une formation devraient se retrouver dans les retours, mais, les nouveaux arrivants sont peu diplômés avec 36 % de sans diplômes. Ces individus qui sont venus s'installer sans diplôme dans cet archipel ont comme particularité d'avoir un taux d'activité de 61 %, soit 16 points de plus que les sans diplômes en Polynésie française. Ainsi la moitié des nouveaux arrivants âgés de 15 ans et plus travaille et 17 % cherchent un travail. Sur les 950 actifs occupés mobiles, un tiers est à son compte, et 60 % occupent un contrat salarié, plutôt en CDI. Il reste aussi une partie des actifs migrants qui sont au chômage avec un taux de chômage de 26 %, soit cinq points supérieurs à celui de la population non mobile. Cet écart s'explique exclusivement par le fait que les populations résidentes se déclarent plutôt inactives (45 % des individus de 15 ans et plus) et les nouveaux arrivants plutôt actifs (65 % des arrivées des individus de 15 ans et plus.)

L'ARCHIPEL DES MARQUISES REDEVIENT ATTRACTIF

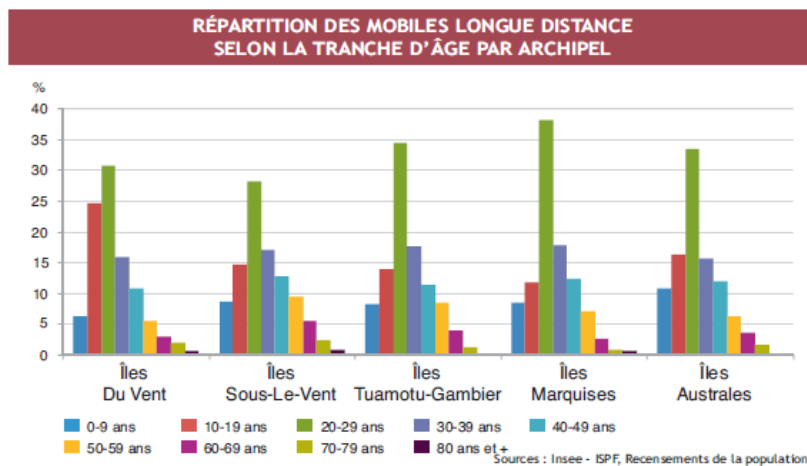
NOMBRE D'ARRIVÉES ET DE DÉPARTS EXTRA ARCHIPELS PAR ÎLE POUR 1 000 HABITANTS



L'archipel des Marquises a vu 9 % de sa population présente en 2007 quitter l'archipel et autant venir s'y installer les cinq années suivantes. Les départs et arrivées ont été concentrés pour 85 % de et vers les Îles Du Vent. Les nouveaux résidents des Marquises sont 29 % à venir de la seule commune de Papeete et 10 % de Punaauia et Faa'a. Bien qu'ils se soient installés sur les six îles composant l'archipel, seules les îles de Nuku-Hiva et Hiva-Oa ont connu d'importants mouvements de population avec un taux d'arrivée dépassant les 10 % de sa population. Les autres îles, qui ont été choisies par un tiers des nouveaux arrivants, connaissent des taux d'arrivée moins importants et même seulement de 3 % pour Tahuata.

38 % des nouveaux arrivants ont entre 20 et 30 ans

L'archipel des Marquises est celui où la proportion d'individus âgés entre 20 et 30 ans chez les nouveaux arrivants est la plus forte. Ces nouveaux arrivants représentent même 20 % de cette classe d'âge vivant aux Marquises. Comme pour l'ensemble des archipels, les arrivées de personnes (en couple ou seule) avec enfants sont majoritaires avec 69 % des nouveaux arrivants dans cette situation. Les personnes qui viennent seules (11 % des arrivées) et les couples sans enfant composent le reste des effectifs. La grande majorité des arrivants vient en terre connue car ils sont 76 % à être propriétaires de leur logement ou logés gratuitement par des membres de leur famille.



36 % des nouveaux arrivants sont bacheliers

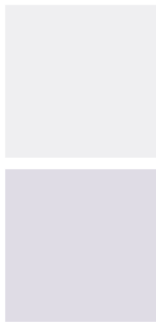
Le profil des nouveaux arrivants dans l'archipel des Marquises diffère de celui des arrivants dans les autres archipels éloignés des Îles Du Vent en termes de niveau d'éducation. Même si le nombre d'arrivants sans diplôme est important, sa part est plus faible que dans les autres archipels. À l'opposé, le poids que représentent les titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat est beaucoup plus important. Ils sont ainsi 36 % des nouveaux arrivants à avoir obtenu ce diplôme, soit 14 points de plus que dans l'archipel des Tuamotu-Gambier et des Australes. Cette particularité va se retrouver dans le taux d'activité des nouveaux arrivants qui est de neuf points plus élevé (69 %) que dans l'ensemble des nouveaux arrivants des autres archipels de Polynésie française. Cette volonté de venir occuper une activité économique dans ces îles n'arrive malheureusement pas toujours à se concrétiser. Ainsi, la contrepartie de ce fort taux d'activité, dans un contexte économique faiblement créateur d'emplois, est l'importance du nombre de chômeurs dans cette population active qui représente 25 % des arrivées des individus âgés de 15 ans et plus et 37 % des actifs. Chez les titulaires du baccalauréat qui n'ont pas poursuivi d'études supérieures, le taux d'activité est de 79 %, mais le taux de chômage est dans la moyenne à 37 %. Malgré cela, les actifs occupés représentent le plus gros contingent des nouveaux arrivants avec 43 % du total des 15 ans et plus. Sur les 300 actifs occupés mobiles, 28 % sont à leur compte, et 61 % sont en contrat salarié, en CDI pour deux tiers d'entre eux.



10

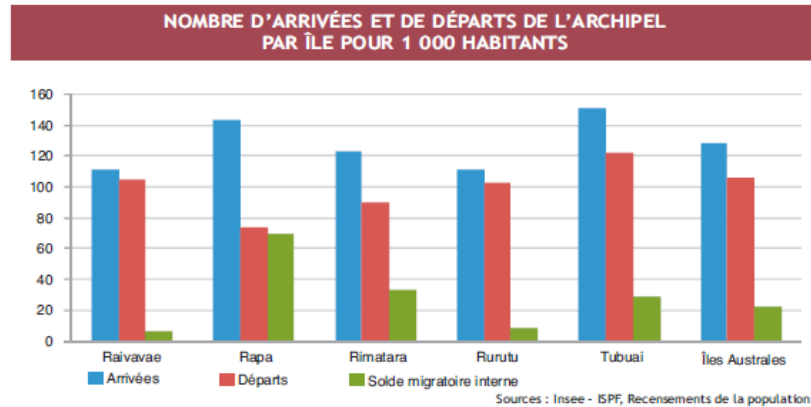
LES MIGRATIONS INTER ARCHIPELS ENTRE 2007 ET 2012





Un tiers de la croissance de la population des Australes liée au solde migratoire interne

L'archipel des Australes est celui où le solde de migration interne a le plus contribué à la croissance démographique avec 23 personnes supplémentaires pour 1 000 habitants. Cette contribution de 30 % à l'évolution de la population s'explique par des arrivées importantes (13 % de la population de 2012) et des départs moins importants (11 % de la population de 2007). Les départs ont été concentrés pour 87 % vers les Îles Du Vent qui est l'archipel d'origine de 88 % des nouveaux arrivants.



Le solde de migration interne est positif sur l'ensemble des îles de l'archipel des Australes. L'île de Tubuai, est celle qui a relativement connu le plus de mouvements alors que c'est sur l'île de Rapa où la contribution de la migration interne à la croissance de la population a été la plus forte.

38 % des nouveaux arrivants sont des couples avec au moins deux enfants

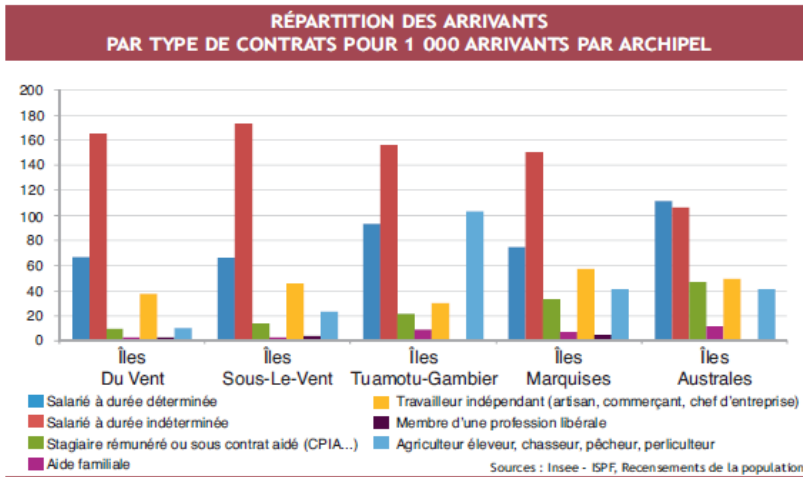
L'archipel des Australes est celui en Polynésie française où la proportion d'individu âgés de moins de 20 ans chez les nouveaux arrivants est la plus forte (27 %). Cette particularité s'explique par le fait que 43 % des nouveaux arrivants viennent avec plus de deux enfants. Cette forte proportion de grande famille chez les migrants, conjuguée au fait que 88 % des nouveaux arrivants sont propriétaires de leur logement ou logés gratuitement par des membres de leur famille, laisse penser à un retour sur les terres originelles.

Seul un arrivant sur cinq est titulaire du baccalauréat

À l'image des personnes migrant vers les Tuamotu-Gambier, celles qui s'installent dans l'archipel des Australes sont peu diplômées. Elles sont ainsi 34 % à n'avoir aucun diplôme, 8 % le seul certificat d'études et 16 % le brevet des collèges. Cela fait donc 58 % des nouveaux arrivants qui ont quitté l'école avant le lycée, 22 % qui ont obtenu au moins leur baccalauréat (dont 7 % en étude supérieure). Malgré ce faible niveau de diplôme des nouveaux arrivants, et à l'opposé de ce qui s'observe en Polynésie française, les nouveaux arrivants des Australes sont plutôt actifs puisqu'ils sont deux tiers des individus de 15 ans et plus à travailler ou chercher un emploi.

Sur ces 470 migrants actifs, 32 % d'entre eux sont au chômage. Le taux de chômage est semblable chez tous les nouveaux arrivants quel que soit leur niveau de diplôme sauf pour les titulaires du seul diplôme du baccalauréat (15 % des mobiles âgés 15 ans et plus) qui ont un taux de chômage de 41 % et ceux ayant suivi des études supérieures (7 % des mobiles âgés 15 ans et plus) avec un taux de chômage à 7 %. Cette difficulté d'intégration sur le marché du travail pour les seuls titulaires du baccalauréat est une particularité des Australes par rapport à la Polynésie française et peut s'expliquer, en partie, par l'inadéquation entre l'orientation du marché du travail, fortement axé vers le secteur primaire (20 % des emplois des résidents contre 6 % pour l'ensemble de la Polynésie française), et ces chercheurs d'emploi titulaires d'un baccalauréat général ou technique orientés vers le tertiaire ou l'industrie.





Le reste des autres actifs qui travaillent sont, pour 59 % d'entre eux, des salariés avec plus de personnes en CDD que pour les autres archipels. L'importance du secteur primaire, fortement gourmand en main d'œuvre, explique aussi la présence relativement plus importante d'actifs occupés sous forme d'aide familiale ou de contrats aidés que chez les nouveaux arrivants des autres archipels.



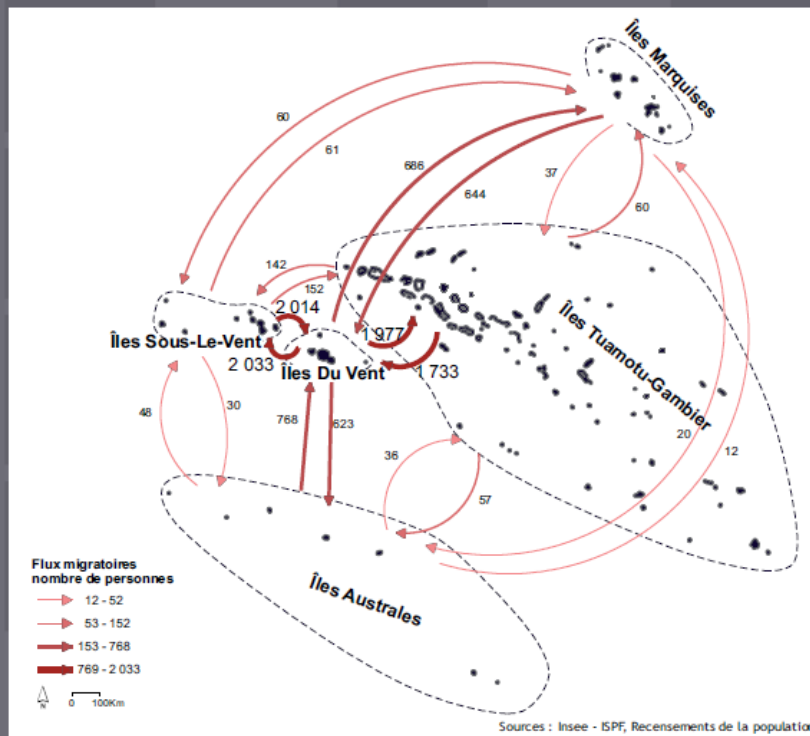
12

LES MIGRATIONS INTER-ARCHIPELS ENTRE 2007 ET 2012

« RETROUVER TOUS LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 2012
SUR : www.ispf.pf ».



Les migrations inter archipels entre 2007 et 2012



12 000

personnes changent de logement chaque année depuis 2007 en Polynésie française



TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 47 34 34 • Fax : 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Stéphane CHÂLLIER • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Julien VUCHER-VISIN
Dépôt légal : Mai 2014 • ISSN 1247-7370 • © ISPF

Annexe 2. La grille d'entretien

Profil de la personne	
Sexe	
Age	
Situation familiale	
Enfants à charge	
Niveau d'étude	
Catégorie socio-professionnelle	
Niveau d'étude du conjoint	
Catégorie socio-professionnelle du conjoint	

Trajectoires migratoires

1. Peux-tu me dire d'où tu viens et comment tu es arrivé(e) à Raiatea
 - Lieux de naissance
 - Différents lieux d'habitation importants pour la personne : année et durée dans chaque lieu
2. Pourquoi as-tu décidé de t'installer ou de revenir t'installer à Raiatea ?
 - Les motivations pour choisir l'île de Raiatea comme lieux d'ancrage
 - Les motivations à rester à Raiatea
3. Quand tu es arrivé(e) à Raiatea tu t'es installé(e) où ?
 - Premier lieu d'installation – comment trouver un lieu ? et par quel moyen ? (Difficultés, aides, etc.)
 - Déménagement et pourquoi ?
 - Location / achat ? Par quel moyen ?

Habiter l'île

1. Quelle est ta profession ?
 - Comment trouver un travail ?
 - Création d'entreprise ? Mutation professionnelle ?
 - Aide
2. En dehors de ton travail quelles sont tes activités ? comment tu occupes tes soirées, tes week end ? (Relever les pk quand c'est possible)

- Associations, politiques, sportives, etc.
 - Activités le soir, les week end, etc.
 - Où ?
 - Avec qui ?
3. Comment on fait des rencontres / comment on s'intègre quand on arrive dans une île comme Raiatea ?
- Réseaux déjà établi ?
 - Nouvelles rencontres : comment (association de danse, de vaa'a, salle de sport ?) qui ? (Polynésiens, Popaa ?)
 - Difficultés ?
 - Apprendre le tahitien ?

Représentations et changements

1. Pour les primo-installations : connaissais-tu Raiatea avant de venir t'installer ?
 - Comment tu l'imaginais ?
 - L'île correspond-t-elle à tes attentes ?
2. Pour les retours : Qu'est-ce qui a changé sur Raiatea depuis que tu as quitté l'île ?
 - Changement qui a le plus marqué ? changement positif / changement négatif
 - Avantages, menace, risque, etc. pour Raiatea / pour les habitants de Raiatea
3. Comment tu vois les relations sociales sur l'île ?
 - Différents groupes ? lesquels ?

Liens avec l'extérieur

1. As-tu gardé des liens avec ton lieu d'origine ?
 - Quels lieux ?
 - Avec qui as-tu gardé des liens ? (Famille, travail, amis, etc.)
 - Types de liens : virtuels (réseaux sociaux, skype, téléphone, etc.) ou physique (tu y retournes ? ta famille, tes amis viennent te voir ?)
2. Vas-tu souvent à Tahiti ?
 - Pour quelles raisons ? (Contraintes, envies ?)
 - Description de Tahiti

3. Connais-tu d'autres îles de Polynésie française ou d'autres lieux (Métropole, Hawaï, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Canada, etc.) ?

- Connaissance physique ou virtuelles ?
- Pour quelles raisons ? (Vacances, famille, travail, ancien lieu de vie, etc. ?)
- Quels types de liens ?
- Avec qui ?

Appartenance

1. Si je te demande « d'où tu viens ? » qu'est-ce que tu réponds ?
2. Les autres te considèrent comment ? (Local, étranger, d'ici, d'ailleurs ?)

Avenir / fin d'entretien

1. Depuis que tu es là qu'est-ce qui a changé sur l'île ?
2. Qu'est-ce qui te manque sur l'île ?
3. Comment vois-tu l'avenir ?
 - Pour la personne enquêtée ?
 - Pour l'île ?

- Fiche résumé du projet -

Mots clés : Îles, Environnement, Néo-arrivants, Développement local, Développement durable

Résumé du projet

Le projet ENVI d'îles s'inscrit dans une recherche qui suscite aujourd'hui un intérêt grandissant, tant auprès des chercheurs que des acteurs locaux : l'installation de plus en plus prégnante de néo-arrivants dans des territoires périphériques. C'est particulièrement le cas de certains petits territoires insulaires, le plus souvent empreints d'une forte ruralité qui, après des décennies de déclin économique, de déprise démographique et de marginalisation sociale, dans une large mesure liés aux contraintes de l'isolement et de l'exiguïté, sont aujourd'hui le théâtre d'une reprise sensible, expression d'un changement de regard des sociétés et d'une nouvelle forme d'attractivité territoriale. C'est particulièrement vrai en Polynésie française, où deux missions exploratoires réalisées en 2015 et 2016 dans le cadre du programme de recherche *ID-îles* (Initiative et Développement dans les îles), portant sur le néo-entreprenariat dans les îles, ont révélé un renversement migratoire inédit dans certaines îles ou archipels périphériques et, plus largement, l'arrivée de nouvelles populations dans un grand nombre d'îles selon des modalités rompant avec le modèle migratoire polynésien classique. Ces nouvelles installations sont protéiformes. Elles émanent de personnes qui sont soit étrangères à ces îles (polynésiens, métropolitains ou étrangers), soit qui en sont originaires et qui y reviennent ; elles peuvent être subies ou choisies. Mais dans tous les cas, l'environnement semble jouer un rôle grandissant, à la fois comme ressource pour le développement d'activités largement fondées sur des ressources naturelles (dans les domaines de l'agriculture ou du tourisme notamment), et/ou comme cadre de vie pour des individus qui lui accordent une place importante dans leur projet de vie, personnel et/ou professionnel. En retour, ces nouvelles installations impactent l'environnement de diverses manières. L'impact peut parfois s'avérer négatif, avec une atteinte portée aux écosystèmes insulaires et littoraux, la consommation excessive d'espaces naturels et/ou la production supplémentaire de déchets. A l'opposé, l'installation de nouveaux arrivants peut avoir un effet bénéfique, au travers du rôle des néo-arrivants dans la protection environnementale et, plus largement, dans le changement de regard et l'émergence de nouvelles représentations de la nature. Ce projet de recherche propose ainsi d'étudier la relation particulière qui semble se nouer entre les néo-arrivants et l'environnement en Polynésie française, territoire emblématique d'une périphéricité à géométrie variable : à très petite échelle en constituant un territoire très lointain par rapport à la métropole française, et à grande échelle avec des îles polynésiennes éparpillées sur un territoire grand comme l'Europe occidentale. Il se focalisera sur deux îles, Tubuai (Australes) et Rangiroa (Tuamotus), qui sont à la fois en situation de centralité secondaire à l'échelle archipélagique et de périphérie à l'échelle du territoire polynésien et national, où l'installation de néo-arrivants est significative et où elle est représentative d'une problématique environnementale spécifique. Dans un contexte local marqué par une crise économique majeure et la montée des tensions et de la précarité sociales à Papeete, l'arrivée de néo-arrivants et la perspective d'un renouveau démographique et économique fondé sur des ressources ou aménités environnementales dans les îles polynésiennes représente un enjeu de taille. C'est pourquoi ce projet, résolument ancré dans une recherche-action, suscite un vif intérêt auprès des acteurs locaux, que ce soit les élus des communes insulaires concernées, soucieux de garantir les conditions d'un développement durable de leur territoire, l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui accompagne l'installation de néo-entrepreneurs dans les îles ou encore le Ministère de l'Economie et des Finances. Ainsi, en dehors des deux importantes actions à mener pour coordonner d'une part ce projet et pour mettre en œuvre d'autre part une véritable stratégie de co-construction et de médiation scientifiques (objet de deux tâches spécifiques), trois axes thématiques principaux ont été identifiés :

1. **La place de l'environnement insulaire dans les projets d'installation dans les îles périphériques.** Il s'agira de mettre en évidence la place que revêt l'environnement préservé et/ou idéalisé, comme ressource ou comme aménité, dans le projet de vie personnel et professionnel des nouveaux arrivants.

2. **L'environnement littoral insulaire impacté par les néo-arrivants.** Il conviendra ici d'analyser l'incidence de l'installation et des pratiques domestiques et professionnelles des néo-arrivants sur l'environnement, et de mesurer l'impact positif et négatif de celles-ci sur les écosystèmes, sur la consommation des ressources ou sur l'évolution des paysages et des représentations de la nature.

3. **Nouveaux arrivants et enjeux de développement durable dans les îles.** Cet axe permettra d'évaluer l'enjeu économique, politique, social et culturel que représente, en contexte de crise, l'installation de nouveaux arrivants, par bien des égards considérés comme les leviers potentiels d'un renouveau du développement insulaire local.

S'installer et vivre en Polynésie française. Mobilités et recompositions territoriales. L'exemple de Ra'iatea (îles Sous-le-Vent) et Rurutu (Australes)

La Polynésie française est depuis toujours un espace de mobilités. La circulation est même consubstantielle de l'identité polynésienne fondée sur une territorialité réticulaire. Depuis plusieurs décennies, la Polynésie française dans son ensemble connaît un solde migratoire positif mais c'est principalement l'île de Tahiti qui a absorbé la plus grande partie de cette immigration liée à l'arrivée de Polynésiens venus des autres archipels et des Métropolitains ou étrangers. Les résultats des recensements de population de 2012 et 2017 semblent révéler un changement dans les dynamiques de mobilités du Territoire : Tahiti enregistre désormais plus de départs que d'arrivées contrairement à certains autres archipels qui deviennent légèrement excédentaires. Serait-ce l'illustration d'une renaissance des marges et de l'émergence d'un nouveau modèle mobilitaire tels qu'observés dans certains territoires occidentaux, ou bien faut-il saisir cette évolution à l'aune de référentiels océaniques différents ? À partir d'entretiens qualitatifs et d'observations réalisées dans deux îles, à Ra'iatea et à Rurutu, cette thèse interroge la nature et les ressorts des mobilités contemporaines en Polynésie française, questionne l'existence d'un nouveau modèle de mobilités et analyse les modes d'habiter insulaires aujourd'hui.

Mots-clés : Mobilités géographiques ; migrations d'aménités ; centre ; marges ; périphéries ; recompositions sociales ; entrepreneuriat ; circulations ; Polynésie française ; Rurutu ; Ra'iatea.

Settling and living in French Polynesia. Mobilities and territorial change. The example of Ra'iatea (Leeward Islands) and Rurutu (Austral Islands)

French Polynesia has always been a space of mobility. Circulation is even consubstantial with the Polynesian identity based on a reticular territoriality. For several decades, French Polynesia as a whole has experienced a positive migratory balance, but it is mainly the island of Tahiti that has absorbed most of this immigration linked to the arrival of Polynesians from the other archipelagos and French and foreign people. The results of the 2012 and 2017 population censuses seem to reveal a change in the dynamics of mobility in the Territory: Tahiti is now recording more departures than arrivals, unlike some of the other archipelagos which have slightly positive net migratory rates. Could this be an illustration of a renaissance of the margins and the emergence of a new mobility model as observed in some Western territories, or should this evolution be understood in the light of different Oceanian references? Based on qualitative interviews and observations carried out on two islands, Ra'iatea and Rurutu, this thesis examines the nature of contemporary mobility in French Polynesia, questions the existence of a new model of mobility, and analyzes island living patterns today.

Keywords : Geographic mobilities; amenity migration; center; margin; periphery; social change; entrepreneurship; circulation; French Polynesia; Rurutu; Ra'iatea.

